QUESTIONS

PHILOSOPHIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES

TRAITÉES D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA

PHYSIOLOGIE DU CERVEAU

PAR

J.-L.-A. FOSSATI

DOCTEUR-MÉDECIN,
PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS,
MEMBRE HONORAIRE OU CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES
ET ÉTRANGÈRES.



PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
8, RUE DE LA PAIX, 8

PRÉFACE.

Les divers écrits contenus dans ce volume sont indépendants les uns des autres ; ils sont très-variés et peuvent être lus indifféremment et avec le même intérêt, le lecteur n'ayant qu'à choisir le sujet qu'il préfère.

Nous nous sommes arrêté dans l'impression de notre ouvrage, quoique ayant encore de nombreux matériaux à ajouter à ceux que nous publions ; mais nous ne voulons pas différer davantage la publication de nos pensées, qui, au fond, sont l'application pratique de nos doctrines, ni laisser passer l'opportunité de les faire connaître. Il y a, par exemple, notre discours sur le choix d'un législateur, que nous voulons porter à la connaissance et à la prompte méditation des électeurs de tous les pays de l'Europe : parce qu'il nous semble qu'il y a urgence pour eux de savoir ce qu'ils vont faire.

Que si, en nous appuyant toujours sur la phrénologie, il nous reste des sujets d'une grande importance à faire connaître, nous voulons attendre d'abord l'accueil que le public aura fait à notre ouvrage ; et puis nous savons déjà que notre public, à nous, sera restreint : le nombre des personnes disposées à lire un livre comme le nôtre étant très-petit. Dès lors, il est évident que notre public

ne sera pas celui qui fait la fortune des colporteurs, ni celui qui est constitué par cette masse nombreuse de non-penseurs, qui lisent par désœuvrement, à la manière de ceux qui mangent sans avoir appétit, et qui font la grimace aux meilleurs mets qu'on leur présente.

Nous n'aurons donc pour lecteurs que ceux qui lisent, pensent et réfléchissent en même temps, que ceux qui lisent pour s'instruire et non par passe-temps, et c'est précisément ceux que nous appelons et désirons avoir à notre banquet philosophique ; qu'on nous passe le mot. Nous aurons ceux qui voudront connaître, mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, les ressorts qui font agir les hommes dans toutes les conditions de la vie ; ceux qui voudront connaître une multitude de faits intéressants, qui leur expliqueront la manière de poser et d'entendre les questions dont ils n'ont pas même entendu parler dans les livres qu'ils ont connus dans les écoles.

Mais ceux qui nous auront lu nous sauront gré certainement d'avoir acquis des idées meilleures et plus saines que celles qu'ils avaient auparavant, et d'être guéris des préjugés et des faux jugements qu'ils avaient sur la nature humaine, sur les bonnes et mauvaises qualités de l'homme, et surtout d'avoir appris que la vraie morale n'a été inventée par aucune secte philosophique ou religieuse, que la nature en a eu toujours l'initiative, et que les sentiments de l'amitié, de la bienveillance, de la justice, de la prudence, de la charité, nous sont donnés par elle, et demandent seulement à être cultivés et bien dirigés pour porter de bons fruits.

Les phrénologistes reconnaîtront sans doute que nous avons su relever la physiologie du cerveau et lui donner l'importance qu'elle mérite ; et que nous la regardons justement comme la seule philosophie pratique, vraie et naturelle. Il nous semble aussi nécessaire de donner ici quelque explication du mot *sociales*,

que nous avons ajouté au titre de questions philosophiques et politiques. Pour nous, le mot *social* signifie, qui concerne la société, et n'a rien qui l'approche du *socialisme*, dont certaines têtes ont fait une secte dangereuse, parce qu'elles ne connaissent ni la nature et moins encore l'étendue des facultés humaines.

La phrénologie seule pourrait les mettre sur la bonne voie, mais, ni eux ni leurs adversaires, les antisocialistes, n'en veulent entendre parler.

O temps ! que tu es lent à marcher pour le bien des mortels !

Dans nos écrits, nous nous sommes appliqué à être clair et concis, et nous espérons que le lecteur nous accordera ce genre de mérite. Nous lui recommandons en outre de faire attention à la date de nos diverses publications ; il en comprendra facilement la raison.

Paris, 30 avril 1869.

QUESTIONS
PHILOSOPHIQUES, SOCIALES
ET POLITIQUES.

INTRODUCTION.

I. — Le but que nous nous proposons en publiant cet ouvrage est de répandre des idées et des connaissances utiles aux intérêts de toutes les classes de la société. Ceux qui ont pour mission de gouverner les hommes, de diriger leur instruction, de former leur éducation, de faire de tous les membres de la société des êtres sages, raisonnables, utiles, et conséquemment heureux, sont spécialement appelés à méditer sur les différentes questions qui seront traitées dans ce livre. Le fond de l'ouvrage est destiné à servir d'instruction et à montrer aux jeunes gens studieux et intelligents la riche carrière qui est ouverte devant eux. Nous présentons les discours, mémoires ou articles divers dont est composé ce recueil comme un essai pratique des applications que l'on peut faire de la physiologie du cerveau, et nous espérons que les lecteurs apprendront à connaître et à apprécier convenablement les principes de cette nouvelle doctrine sur les facultés de l'homme, et, de plus, qu'ils se persuaderont que l'étude de la phrénologie mérite leur attention particulière et vaut la peine qu'on s'en occupe sérieusement. Que l'on ne perde pas de vue que dans la phrénologie il est toujours question de l'homme, de ses facultés, de l'emploi sage qu'il doit en faire; que par conséquent, en leur donnant une direction convenable, il en résultera pour lui du bonheur et le contentement de l'esprit. L'étude de la phrénologie est remplie d'attraits, et à cette science est attachée, en outre, une sorte de satis-

faction pour ceux qui s'y livrent, satisfaction inconnue dans l'étude de la métaphysique et de la philosophie scolastique, celle de voir clair dans les questions qui regardent l'homme en action, l'homme exerçant ses diverses facultés dans toutes les conditions sociales où il peut se rencontrer. Quand on est arrivé à comprendre ce qu'est le vrai savoir dans les sciences, on éprouve une jouissance dont on peut difficilement se faire une idée si on ne l'a pas éprouvée soi-même : on est alors content d'avoir étudié, ce qui est rare. Par la phrénologie on peut se rendre compte de la manifestation variée des talents, des actes de vertu et d'héroïsme, et de ce qu'on appelle le génie des hommes; de même aussi on peut comprendre d'où viennent leur nullité, leur sottise, leur idiotie, leurs vices, leurs crimes, etc., questions graves, sur lesquelles les moralistes, les théologiens et les philosophes ont fait de si longues et de si vaines déclamations.

La phrénologie n'a certainement pas la prétention de tout comprendre ni de tout expliquer; non : elle se contente de démontrer beaucoup de choses qui étaient des énigmes pour nos devanciers et de mettre les esprits droits dans la bonne voie pour conduire les hommes. On a été trop longtemps égaré par un mysticisme nébuleux et par des abstractions incompréhensibles, sans utilité et sans application pratique au bonheur des hommes, pour qu'il ne soit pas temps de revenir dans le bon chemin.

II. — Si la phrénologie ne s'était pas présentée à nous comme l'instrument le plus sûr pour obtenir ou augmenter le bien-être des individus, la prospérité des États, l'amélioration des institutions civiles et politiques, ainsi qu'une infinité d'autres avantages sociaux, nous ne nous serions pas appliqué à l'étudier et à la cultiver avec passion, comme nous l'avons fait sans interruption pendant plus de quarante ans. Et nous avons persévéré, tout en sachant qu'en entrant dans cette voie nous allions nous mettre en opposition avec les sommités médicales, philosophiques et académiques de notre époque; nous savions qu'il n'y avait aucun avantage personnel à espérer comme fruit de nos études, et que nous portions, au contraire, le plus grand préjudice à notre carrière médicale. Notre sentiment d'indépendance et l'amour du vrai l'ont seuls emporté sur toutes les considérations personnelles.

Qu'on ne croie pas, cependant, que nous ayons embrassé cette doctrine en aveugle et immédiatement avec enthousiasme; bien loin de là, quand nous avons commencé à nous en occuper, nous étions dans la plus grande incertitude. Nous pensions d'abord, avec tout

le monde, que la cranioscopie était l'objet le plus important de cette nouvelle science, et nous étions loin de croire que cette science renfermait une philosophie nouvelle des facultés humaines et ses admirables applications.

Nous avons donc commencé par la cranioscopie. Les faits d'ailleurs qu'on rapportait à ce sujet nous paraissaient si extraordinaires, que nous avions peine à y ajouter foi. Bientôt nous avons voulu essayer nous-même de faire une application pratique des connaissances que nous avions acquises sur le siége des organes du cerveau et sur les formes que leur développement donnait aux têtes humaines, et à notre étonnement nous avons trouvé que nos observations étaient conformes aux données de la science. Cependant, nous hésitions encore à y croire, et nous étions disposé à attribuer nos premiers succès au hasard ou à une sorte de coïncidence plutôt qu'à la réalité et à la solidité de l'organologie cérébrale.

L'opposition déclarée et violente de plusieurs savants d'un grand mérite nous tenait toujours en méfiance, mais le nombre et l'évidence des faits finirent par nous convaincre entièrement de cette vérité : qu'il existe un rapport constant entre l'organisation du cerveau et la manifestation de ses facultés. A cette époque nous étions déjà entré en relation avec le docteur Gall, le célèbre fondateur de la physiologie du cerveau, et c'est alors que, sous sa propre direction, nous nous sommes livré à l'étude de cette doctrine. Nous étions encouragé par cette maxime, si juste et si peu appréciée, que nous avions puisée dans les ouvrages de Galilée : « Qu'un fait bien constaté vaut « mieux que l'autorité de toute l'antiquité, et que nos sens et notre « cerveau, c'est-à-dire, notre intelligence, doivent être nos guides « dans la recherche du vrai dans les sciences physiques et naturelles. »

Ainsi, nous avions adopté pour principe qu'il faut bien se tenir sur ses gardes avant d'ajouter foi aux faits extraordinaires qu'on nous annonce ; qu'il est bon, qu'il est prudent de douter longtemps, même de ce qu'on a vu soi-même et des expériences qu'on a faites; mais il ne faut pas non plus être un incrédule obstiné. Comme une crédulité sans bornes peut avoir de mauvais résultats, en faisant adopter aveuglément toutes sortes d'erreurs, une incrédulité absolue, qui ne pourrait provenir que de l'ignorance et de la présomption, nuirait également aux progrès des sciences. Il faut donc examiner et peser les faits, maxime philosophique que nous avons développée, il y a plus de trente ans, dans notre discours *Sur*

la nécessité d'étudier une nouvelle doctrine avant de la juger. Qu'il nous soit permis de rapporter à cette occasion un passage de l'article *Magnétisme* de M. Rostan, inséré dans le *Dictionnaire classique de Médecine:* « Rien n'est plus contraire, dit-il, à l'avancement des sciences que l'incrédulité. Qu'un homme, après de laborieuses recherches, après avoir observé avec sévérité, précision et exactitude, un grand nombre de faits, établisse une vérité nouvelle, porte la lumière sur des points obscurs d'une science, soudain un critique s'écriera : *C'est faux; je ne crois pas cela; cela n'est pas possible; cela n'est pas conforme à ce que j'ai vu, à ce que j'ai appris jusqu'à ce jour;* et la troupe moutonnière répétera : *C'est faux,* etc...... J'ai toujours remarqué que c'étaient les gens les plus ignorants dans une science qui y croyaient le moins; et il n'en peut être autrement : ce ne sera pas celui qui aura vu un grand nombre de faits, qui les aura examinés, vérifiés, qui sera porté à les nier; ce sera celui qui ne se sera pas donné la peine de les voir. »

Déjà nous avions remarqué dans le même article les phrases suivantes, applicables à la physiologie du cerveau aussi bien qu'au magnétisme : « C'est une tâche vraiment délicate que celle que nous sommes appelé à remplir. Une lutte violente s'est établie entre les partisans du magnétisme et ses antagonistes. Parmi les premiers, comme il n'existe que peu de gens qui aient étudié sévèrement la nature, l'homme, les sciences exactes, il est presque tacitement convenu que le savant, le médecin qui embrassent ces croyances, se couvrent d'un ridicule ineffaçable. Parmi les adversaires je rencontre des gens du plus grand mérite, dont l'opinion fait loi dans les sciences. Un tel qui reconnaîtrait vraies les expériences sur le magnétisme aura-t-il assez d'indépendance pour proclamer son opinion et s'exposer de gaieté de cœur à la dérision?.... Mais un homme d'honneur ne doit avoir d'autres juges que sa conscience. La vérité doit être l'idole de celui qui étudie les sciences avec quelque élévation philosophique. »

Nous avons donc voulu avant tout nous assurer si les diverses formes de la tête, qui résultaient d'un différent développement du cerveau, étaient accompagnées d'une diverse manifestation des facultés dans les personnes que nous soumettions à notre examen, et nous nous sommes convaincu que cela était vrai pour les masses en général, et pour certaines formes de la tête en particulier. Ainsi, nous avons reconnu qu'un front bas et fuyant est propre aux personnes de peu d'intelligence et incapables d'un jugement profond;

qu'une tête large sur les côtés, bombée au-dessus des oreilles, dénote constamment une personne violente, emportée et même cruelle ; qu'une tête rétrécie sur les côtés, postérieurement et en haut, caractérise un étourdi, un individu sans prévision et sans circonspection; et que si le rétrécissement se trouve en bas, il indique un poltron incorrigible , etc.

Si, nous sommes-nous dit, la science est vraie pour des qualités si tranchantes, la doctrine de Gall peut être vraie également pour les autres facultés, moins fortement exprimées; seulement, ces facultés seront plus difficiles à reconnaître et à constater. C'est ce qui nous est arrivé, et c'est ce qui arrivera à tous les observateurs consciencieux. Tel a été notre procédé pour nous assurer de la réalité des faits phrénologiques. C'était l'important pour nos convictions et pour nous déterminer à étendre nos recherches et à approfondir avec soin la partie philosophique de cette doctrine.

III. — Maintenant, avec toutes nos belles convictions, nous voici en présence de la généralité des savants, des philosophes, des hommes de lettres et des gens d'esprit de tous genres qui n'admettent pas la phrénologie, qui nient les faits et les observations des phrénologistes les plus expérimentés, et qui, s'ils ne nous méprisent pas ou ne nous adressent pas des injures, nous font mille questions différentes, dans l'espoir de nous embarrasser et de nous confondre. Les uns disent que la philosophie qui existe depuis tant de siècles ne peut être détrônée par la doctrine des *bosses;* les autres se contentent de demander à quoi sert la phrénologie, puisque le monde a marché jusqu'ici sans elle ; et tous les indifférents, ou les aspirants à devenir savants, veulent savoir comment nous pouvons répondre aux attaques des princes de la science et nous défendre contre ces hommes éminents qui recommandent de ne rien croire à la phrénologie. Lecteurs, crédules ou incrédules, vous trouverez dans le cours de cet ouvrage la réponse à toutes ces questions et à beaucoup d'autres encore.

Mais, avant d'aller plus loin, nous tenons à faire savoir que nous ne cherchons nullement à plaire à ces gens qui lisent par désœuvrement, ou dans la seule intention de trouver un écho à leurs opinions, dont ils ne veulent à aucun prix se débarrasser, et surtout à ces personnes frivoles qui ne trouvent d'intérêt qu'à la lecture des romans. La matière que nous traitons ne peut d'ailleurs convenir qu'à un fort petit nombre de lecteurs.

En faisant connaître et en répandant nos doctrines, nous espé-

rons ouvrir les cœurs à la tolérance, si nécessaire au bonheur des hommes, et en leur montrant les ressorts qui nous font agir nous prêtons un fort appui à l'espérance, si consolante dans toutes les situations de la vie humaine; en un mot, en montrant le parti qu'on peut tirer du progrès de nos connaissances, nous fortifions les sentiments du cœur, et nous apprenons à juger et à raisonner droitement. Enfin, nous écrivons pour ceux qui pensent, dont le nombre est toujours très-petit; nous nous adressons à l'élite des hommes, à ceux qui sont supérieurs à la généralité des autres par l'intelligence et l'instruction; aux philosophes, aux vrais hommes d'État, à ceux qui sont destinés à nous gouverner et à nous donner des lois nouvelles; nous nous adressons aux personnes qui ont su conserver un esprit droit, juste et dégagé des préjugés des écoles, à des lecteurs sérieux, calmes, qui pèsent nos paroles, nos assertions, nos définitions, comme le feraient les membres d'un jury, et qui sont disposés à voir clair dans les ténèbres où les ont plongés une mauvaise éducation et une fausse instruction. Et s'il est vrai, comme on le répète souvent, qu'il y ait des aveugles qui veulent battre les chirurgiens empressés à les guérir, nous leur répondrons avec Voltaire : Eh bien, ne rendons la lumière qu'à ceux qui nous prieront d'enlever leur cataracte!.... Cataracteux obstinés de l'intellect, fermez donc ce livre; il n'est pas fait pour vous.

Si dans nos expressions l'on trouve une sorte de prétention déplacée, qu'on y réfléchisse : cette prétention se renfermant dans le cercle de la phrénologie, et plus étroitement encore dans l'admission de ses principes fondamentaux, on jugera alors qu'il est permis de se croire instruit dans une science quand on a passé toute sa vie à l'étudier. Mieux que qui que ce soit, nous sentons combien notre savoir est borné lorsque nous songeons à tout ce qu'il nous faudrait encore connaître dans les différentes branches des connaissances humaines. Gall lui-même, obligé de revendiquer la priorité de ses découvertes et des doctrines qu'il avait fondées sur les fonctions du cerveau, s'exprimait vivement en ces termes : Qu'il était l'homme le plus modeste, le plus humble en face de l'immensité des choses qu'il était condamné à ignorer; mais que lorsqu'il s'agissait de la découverte de la structure et des fonctions du cerveau, il se croyait au-dessus de ses devanciers et de ses contemporains; et il avait raison.

IV. — En admettant comme solidement établis les principes de la phrénologie, n'est-il pas digne de remarque qu'une science

si attrayante et si utile soit généralement délaissée dans le mouvement social de nos jours? On ne lui accorde aucune importance, aucune autorité dans les graves questions philosophiques, morales ou politiques qui s'agitent autour de nous, questions pourtant qui ne peuvent être résolues d'une manière satisfaisante qu'en s'appuyant sur nos principes.

Toutefois, il est vrai qu'il y a quelques exceptions : des hommes de lettres, des avocats, des savants, semblent avoir adopté dans leurs écrits quelqu'un de nos principes; mais leur nombre est trop petit pour que nous puissions nous en prévaloir. En revanche, plusieurs écrivains ont employé à ce sujet une manœuvre trop adroite pour que nous ne la signalions pas; cette manœuvre consiste à faire de la phrénologie sans qu'il y paraisse. Tout en se tenant dans le rang de nos adversaires, pour ne pas paraître convertis à notre doctrine, ils traitent différentes questions de philosophie ou de morale en s'appropriant les idées, les arguments et les principes de la phrénologie, qu'ils croient dissimuler en substituant aux mots dont nous nous servons des mots presque synonymes; au lieu de dire *penchant*, ils diront *tendance;* au lieu de dire *organe*, ils diront *disposition naturelle;* ils admettent la pluralité des facultés, à la manière des phrénologistes, la nécessité des conditions organiques cérébrales pour leur manifestation, etc., et cachent ainsi les larcins qu'ils font dans notre domaine. Par ce moyen ils ne risquent pas d'être critiqués; leurs amis les prônent, leur donnent de grands éloges et les font admirer par ceux qui ignorent la phrénologie, c'est-à-dire par presque tout le monde.

Si ce procédé n'est pas loyal, il n'est pas non plus contraire aux progrès de la science, et nous sommes bien loin de nous en plaindre; nous aimons que les vérités scientifiques se fassent jour, n'importe de quelle manière.

Si nous ne craignions pas trop de nous éloigner de notre sujet, nous pourrions ici à l'appui de notre proposition citer plusieurs exemples d'auteurs modernes; mais quand nos lecteurs auront bien approfondi la physiologie du cerveau, ils reconnaîtront facilement la vérité de ce que nous avançons. S'ils lisent les ouvrages des philosophes en renom qui se sont déclarés nos antagonistes, ils éprouveront une agréable surprise en reconnaissant tout ce qu'il y a de vague, d'obscur, d'incompréhensible dans leur jargon philosophique; ils s'apercevront qu'en réalité il n'y a que du creux dans les subtiles divagations de ces philosophes et que du vide dans leurs cerveaux, et que, dans

la voie où ils sont entrés, ils sont radicalement impuissants à faire pour la société quelque chose de bien et d'une utilité pratique. Les éloges pompeux que quelques journalistes leurs amis font de leurs écrits ne prouvent rien autre chose sinon qu'ils partagent leur fausse philosophie et vivent dans les mêmes illusions.

Les réflexions que nous venons de faire sont fondées et parfaitement conformes à la bonne philosophie ; toutefois, nous prions le lecteur de ne pas interpréter nos expressions d'une manière trop absolue. Tout ce qui regarde les philosophes et la philosophie enseignée en dehors de nos doctrines mérite notre considération sous beaucoup de rapports; chez les philosophes modernes il y a généralement de la bonne foi, le désir ou la persuasion d'être dans le vrai ; il y en a qui sont remplis de talent, de capacité, d'instruction; ce qui leur manque, c'est que n'étant ni physiciens, ni naturalistes, ni médecins, ils ne peuvent bien saisir ni bien comprendre les fonctions du cerveau, et cette lacune dans leurs connaissances assure à la phrénologie sa supériorité incontestable. Les travaux de l'école écossaise sont remarquables et pleins d'intérêt. Parmi les Allemands, Kant mérite d'être cité, car en prenant l'ensemble de ses travaux on reconnaît qu'il a eu des aperçus vraiment admirables pour un homme privé des lumières de la physiologie. Quant aux philosophes qui ont créé des doctrines nouvelles, plus ou moins suivies, il ne nous appartient pas de nous en occuper ici.

En un mot, la phrénologie n'appartient ni à l'école scolastique d'Aristote, ni à la mystique ou poétique de Platon, ni à l'éclectique, impossible, ni aux écoles psychologiques ou théologiques de quelque secte que ce soit, ni, enfin, aux écoles qu'on appelle matérialistes ou spiritualistes.... Elle n'appartient donc à aucune école, quoiqu'elle soit elle-même une école, si l'on peut appeler ainsi une doctrine établie sur des faits et des observations physiologiques. La vieille philosophie, qu'elle soit grecque, italienne, française, allemande ou écossaise, du moment qu'elle n'est fondée ni sur l'observation rigoureuse des faits ni sur les connaissances physiologiques, est également mal fondée! Les disputes que les savants se font à ce sujet sont aussi oiseuses que celles qu'on ferait sur les habitants de la lune.

V. — Les phrénologistes, tels que nous les comprenons, doivent se regarder comme les sentinelles avancées d'une époque qui approche, laquelle triomphera nécessairement des préjugés et des erreurs de l'ancienne philosophie. Qu'on veuille bien réfléchir que les

principes qui prouvent que les prédispositions morales et intellectuelles sont innées établissent déjà une très-grande différence entre notre philosophie et celle de nos prédécesseurs qui ont traité de la nature de l'homme. La phrénologie en prenant son point de départ de la connaissance de l'organisation, mieux connue aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, et en établissant les rapports entre l'organisation et les phénomènes moraux, intellectuels et instinctifs de l'homme et des animaux, donnera la solution claire et facile d'une infinité de questions sociales restées jusqu'ici insolubles, et conséquemment elle donnera naissance à une nouvelle ère pour la philosophie. Disons plus, et nous le répéterons souvent, la phrénologie sera la seule et la vraie philosophie des facultés de l'homme : telle est notre conviction.

Que les phrénologistes ne soient donc pas surpris de l'espèce d'isolement dans lequel ils se trouvent actuellement, ni de se voir exclus de l'enseignement public et de se trouver repoussés par les corps savants, non plus que d'avoir été mis à l'index par la cour de Rome. Tout cela est la conséquence naturelle de la différence de nos opinions d'avec les opinions dominantes. Aussi les phrénologistes ont-ils eu en général le bon esprit de n'adresser aux sociétés savantes aucun mémoire ou discours à lire dans leurs assemblées, bien persuadés qu'ils n'y auraient obtenu aucune approbation. Pour obtenir un succès quelconque, ils auraient dû commencer par faire une longue démonstration des principes sur lesquels ils fondaient leurs raisonnements; en d'autres termes, il aurait fallu faire de chacun des académiciens ou des membres des sociétés savantes autant de phrénologistes; et comme il n'est pas possible de s'entendre sans cela, on ne peut guère espérer de voir de longtemps nos doctrines se répandre et être acceptées dans le monde savant! Heureusement, si les académies et les sociétés savantes ne nous sont pas favorables, nous pouvons nous en consoler en songeant que la vérité peut se faire jour sans leur appui, comme on l'a vu déjà bien des fois, même pour de grandes découvertes qui honorent notre siècle! Quand on a eu le bonheur de rencontrer une voie nouvelle, il faut la suivre hardiment, sans s'inquiéter des critiques intéressées; il faut se contenter de la satisfaction que donne toujours aux esprits bien faits la découverte du vrai, et s'en rapporter au sentiment public, juge en dernier ressort de tous les travaux de l'esprit humain. Son jugement, s'il se fait quelquefois attendre longtemps, est au moins presque toujours juste.

C'est ici peut-être le moment de dire un mot d'une autre espèce

d'académie, d'une sorte de revenant inattendu, *la Sorbonne,* devant laquelle on voudrait peut-être faire comparaître la phrénologie. Il paraît qu'elle vient de renaître de ses cendres et de se reconstituer. Si elle marche sur les traces de l'ancienne, elle reprendra nécessairement son rôle, et fera la guerre au sens commun et à la raison. Elle ne manquera pas de trouver nos propositions malsonnantes, hérétiques, sentant l'hérésie, etc., etc. Nous répondrons : Tant pis pour elle ! car il nous paraît bien difficile aujourd'hui, sinon impossible, qu'elle trouve comme autrefois dans le bras séculier le défenseur de ses aberrations d'esprit. Nous savons qu'il y a eu en tout temps et qu'il y a encore des hommes nés pour être tracassiers, turbulents, fanatiques, intolérants, et par-dessus tout ignorants : c'est la phrénologie et l'expérience qui nous l'ont appris. Ces êtres-là tendent sans cesse à s'associer et à se recruter, car ils agissent sous l'influence de leur mauvaise organisation ; et si de plus ils ont eu le malheur de recevoir une éducation et une instruction mauvaises, il n'y a plus rien à en espérer ! Mais qu'y faire? Une bonne législation bien appliquée pourra seule les contenir ; c'est là-dessus que nous comptons. Dès lors, qu'ils nous placent parmi les esprits forts, les libertins, les incrédules, les matérialistes, qu'ils nous appellent déiste, athée, philosophe encyclopédiste, idéologiste ou phrénologiste, qu'est-ce que cela nous fait? Ce n'est pas pour leur plaire que nous écrivons ; continuons.

VI. — On a contesté et on conteste encore le titre de *science* à la philosophie, telle qu'on la professe ; cela nous semble juste : comment serait-elle une science? Les philosophes métaphysiciens, mystiques, spiritualistes, théologiens, etc., ont raisonné et raisonnent encore sur des abstractions, sur des hypothèses, sur des suppositions et sur une infinité de créations de leur propre imagination, sans tenir aucun compte des faits positifs qui sont la conséquence de la constitution de l'homme ; or, personne n'ignore que ce n'est que sur les *faits* qu'une science se fonde. Si, à l'exemple de Platon, au lieu d'une science, l'on fait une sorte de poésie, on sait qu'une poésie n'est pas une science ; elle peut très-bien être sublime, intéressante, mais ce sera toujours une poésie.

Il nous semble donc démontré que tous les philosophes dont nous parlons n'ont pu fonder une vraie science, puisqu'ils s'obstinent généralement à considérer l'homme et les animaux comme composés de deux parties tout à fait distinctes et séparées, tandis que les naturalistes et les simples observateurs ne voient dans chaque

individu qu'un seul être. Les divisions que les métaphysiciens ont établies entre le physique et le moral de l'homme sont purement chimériques : l'homme existe d'une seule pièce, physiquement et moralement. Les physiologistes examinent et étudient dans l'homme et dans les animaux ce qui est à la portée de leurs sens, et ils reconnaissent, au moyen de ces instruments et des réflexions qui s'en suivent, quelles sont les conditions organiques que l'Être suprême a établies pour que chaque individu puisse manifester les qualités qui lui ont été accordées.

De même que tous les philosophes, anciens et modernes, nous reconnaissons l'existence dans l'homme de certaines facultés intellectuelles, morales et instinctives, qui se manifestent chez lui et dans chaque espèce d'animal, mais à des conditions différentes ; nous reconnaissons aussi une puissance, une force, une cause efficiente, liée et inhérente à l'organisation de chaque être vivant.... Mais là s'arrête notre savoir. Nous ne prétendons nullement en connaître l'essence, de même que nous ne voulons pas non plus en faire un être à part, car nous ne reconnaissons à cette puissance aucun pouvoir, ni aucune manière d'être en dehors de l'organisation. S'il y a des penseurs qui croient savoir tout ce que cette force peut produire sans un corps régulièrement organisé, tant mieux pour eux, et s'il leur plaît de faire des milliers de volumes sur cette idée, qu'ils les fassent ! Pourvu, toutefois, qu'ils laissent la pauvre espèce humaine en repos et qu'ils ne viennent pas, par des frayeurs imaginaires, troubler le peu de jouissances que le Créateur a laissées à la disposition des hommes qui font un bon usage de leur raison ; pourvu, surtout, qu'ils n'aillent pas chercher dans la force matérielle un appui aux mauvaises élucubrations de leur esprit. S'ils étaient logiques, ils ne devraient pas faire une excursion sur un sujet qui n'est pas de leur compétence, le corps, et devraient se renfermer dans les régions éthéréennes de l'esprit.

Mais, par malheur, les personnes qui se fanatisent dans leurs abstractions, en se tenant toujours au dehors de la réalité du monde positif, arrivent souvent à un tel état d'exaltation que leur raison s'égare. On ne peut alors que les plaindre, car elles se trouvent réellement sous la puissance d'une espèce particulière d'aliénation ; et si on les contredit, si on ne pense pas comme elles, elles deviennent violentes et dangereuses. A cette sorte de spiritualistes il faut mettre la camisole de force ou les fuir.

Nous nous adressons donc à ceux qui ont conservé leur raison, et

nous leur dirons que le sujet en question, c'est-à-dire la nature ou l'essence motrice de tout ce qui est vivant, est un secret pour tout le monde, et que les philosophes les plus subtils n'en savent pas plus que nous, qui avouons humblement l'ignorer. Nous pouvons adopter ici cette belle sentence que Platon a mise dans la bouche de Socrate, savoir : qu'il nous semble être plus sage que nos adversaires, puisque nous ne croyons pas savoir ce que nous ne savons point (V. *Apologie de Socrate*). Qu'on réfléchisse seulement qu'ici il est question d'une cause, et qu'une cause, quelque grande et merveilleuse qu'elle soit, ne peut pas être une personne, pas plus que celle de la gravitation, de l'attraction moléculaire ou du mouvement. Arrêtons-nous donc là où la nature nous arrête !

Si l'Être suprême avait cru nécessaire à notre bonheur, à notre salut, la connaissance de toutes ces belles et ténébreuses subtilités métaphysiques avec lesquelles on étourdit et on rend stupide tant de monde, il aurait fait sentir à *tous les hommes* le besoin de les connaître et il aurait rendu *chacun* apte à sentir ces choses et à les comprendre ; il aurait donné à tous une intelligence suffisante pour en être satisfait. Si ce besoin était réel et nécessaire, il aurait fait ce qu'il a fait pour tous nos autres besoins positifs : il nous a donné les besoins de voir, d'entendre, de marcher, de nous nourrir, de parler, d'aimer, de soigner nos enfants, etc., et il a rendu possible la satisfaction de tous ces besoins au moyen d'appareils organiques qui leur correspondent. Est-il rien de plus évident? Il n'est donc nécessaire ni utile à l'homme de connaître tous les beaux rêves des métaphysiciens, et c'est en vain que ces philosophes passent leur temps à la recherche de la connaissance des causes premières : c'est un but qu'il leur est interdit à jamais d'atteindre ; et c'est si vrai, qu'après tant de siècles de disputes sur leurs divers systèmes de philosophie, ces philosophes en sont encore à leur point de départ. Quelle preuve plus frappante de l'inutilité de leurs efforts ! Aussi Voltaire a-t-il eu raison de dire « que ce qui ne peut être d'un usage universel, ce qui n'est pas à « la portée du commun des hommes, ce qui n'est pas entendu par « ceux qui ont le plus exercé leur faculté de penser, n'est pas néces- « saire au genre humain. » (V. *Le Philosophe ignorant*.) C'est donc bien du temps perdu, et celui qu'y consacrent des théologiens, qui s'en occupent sans cesse, nous semble encore plus mal employé que celui qu'on passe au jeu des échecs, car non-seulement les théologiens ne produisent rien, mais en exaltant l'imagination des faibles d'esprit ils ne peuvent produire que du mal.

VII. — Nous arrivons maintenant à une question de la plus haute importance, et nous engageons le lecteur à apporter la plus grande attention à ce que nous allons dire. Nous désirons qu'on ne confonde pas dans la pensée la question de la psychologie et de la théologie avec celle de la morale, deux choses essentiellement différentes et que par malice ou par ignorance nos adversaires confondent constamment ensemble. Or la morale a pour but d'établir et de diriger les rapports entre les hommes; la métaphysique et la théologie s'occupent de l'âme humaine et de ses rapports avec l'âme universelle, ou Dieu. La phrénologie nous fournit les éléments nécessaires pour traiter les questions de la morale d'une manière plus satisfaisante qu'on ne l'a fait jusqu'à nous, et elle démontre que la vraie morale prend sa source dans l'organisation humaine. L'Être suprême a révélé à l'homme ses nobles sentiments d'indépendance, de justice, de bienveillance, de vénération, etc., au moyen d'organes cérébraux, comme il lui a donné des organes pour ses instincts de conservation et des organes pour ses talents et les diverses facultés de son intellect. C'est là une révélation qu'on ne peut contester; elle est vivante, permanente, essentiellement vraie. C'est là la vraie parole de Dieu, et non celle de quelque voix humaine qui a la prétention de se dire la parole de Dieu.

La physiologie du cerveau est donc venue nous fournir la base de toute recherche philosophique, car elle consiste dans l'étude de l'organisation et des phénomènes qui en résultent. Ainsi c'est par elle que la philosophie a pu devenir une vraie science, et c'est ce qui fait que nous regardons la phrénologie comme la seule philosophie possible, réelle, comme la seule pratique et applicable à tous les intérêts des sociétés humaines.

Malheureusement, ceux qui sont entrés tout jeunes dans les limbes de la métaphysique ou de la psychologie n'en peuvent plus sortir, à moins qu'un nouveau Messie ne vienne à les en tirer; ils ne sont plus accessibles aux idées et aux notions simples, telles qu'elles se présentent naturellement à l'esprit de ceux qui étudient la physiologie du cerveau. En effet, comment renonceraient-ils à leurs belles théories d'une *âme* pure, spirituelle, invisible, insaisissable, qui fait mouvoir à son gré et comme bon lui semble les différents ressorts de chaque individu, pour le faire agir dans le sens de ce qui est bien ou de ce qui est mal, selon son bon plaisir? Comment ne pas croire à cet autre personnage, *la volonté?* Ainsi, selon leur dire, tous les hommes doivent et peuvent vouloir ce qu'on leur dit de vouloir, etc.! Chacun sait

que nous sommes ce que nous voulons bien être : l'un est cruel et l'autre est doux, l'un est vicieux, l'autre est vertueux, l'un est idiot et l'autre a du génie, l'un est musicien, l'autre est poëte, etc. ; c'est bien parce qu'ils ont voulu l'être!!! Comment renoncer à cette autre espèce de personnage ou de conducteur de nos actes, si sûr et si éclairé, *la conscience?* La conscience doit être le directeur universel de tous les hommes, car elle est la même pour tous. La conscience du Bédouin, du Croate, du Cosaque; du juif, du chrétien, du musulman, du bouddhiste..., la conscience de chaque Français, Chinois, Italien, Mexicain, etc.; toutes les consciences ayant la même source dans l'âme humaine, qui est pour tous de la même substance, doivent produire et produisent les mêmes résultats, comme tout le monde sait! Et comment ne pas reconnaître cette autre puissance, ou privilége de l'homme, le *libre arbitre*, si évident et si efficace dans la manifestation des actions humaines? Non, nous ne chercherons pas la conversion de ces croyants; nous les laissons volontiers se délecter dans l'espace et le temps, et nous souhaitons à leur étui temporel ou corporel bonne santé et longue durée.

VIII. — Mais revenons à notre sujet, et faisons encore une courte et sérieuse réflexion sur l'indifférence presque générale qu'on a pour l'étude de la phrénologie. N'est-il pas surprenant de voir cette singulière tendance des académies à proposer et à accorder des encouragements et des prix à ceux qui s'occupent d'objets futiles et qui ne sont d'aucune utilité pratique pour la généralité des hommes? On propose des prix à ceux qui font des recherches sur l'origine de certaines langues ou sur les rapports qui existent entre un dialecte et une langue; à ceux qui font connaître quelque particularité sur la vie de quelque ancien auteur; sur une médaille ou sur une monnaie de la haute antiquité, et sur une infinité d'autres recherches de la même importance. Si des travaux pareils, si l'étude de l'antiquité peuvent flatter le goût ou les croyances d'une certaine classe de personnes, s'ils peuvent occuper agréablement le loisir d'un grand nombre de savants, ils sont bien loin pourtant d'intéresser tous les membres de la société, car leur importance se borne à satisfaire quelques individus. Est-ce à comparer à ceux qui embrassent *l'humanité entière?* Et en attendant on laisse dans l'abandon la science qui traite de l'homme et de ses facultés, science de la plus haute importance et d'une incontestable utilité, dont les principes intéressent toute l'humanité et dont l'application est de tous les instants. C'est là une des mille inconséquences de l'esprit humain. Ah! si

l'on voulait réfléchir que devant nous s'ouvre un nouveau monde moral, religieux et politique, et que nous assistons à l'enfantement d'une époque analogue à celle de la naissance du christianisme, on serait moins insouciant à prendre part à cette transformation, à ce perfectionnement des sociétés humaines, dont personne ne peut prévoir encore la portée.

IX.—Pour que la phrénologie eût pu porter à maturité tous les fruits dont elle est chargée, elle aurait dû, selon nous, avoir depuis longtemps, en qualité de science nouvelle, une chaire au Collége de France, surtout du moment qu'on n'a pas cru devoir l'admettre dans l'enseignement de l'université! « Toute science qui éclôt, a dit sagement « M. Philarète Chasles, toute clarté imprévue jetée dans le champ de « la science doit trouver place dans le Collége de France. » (V. *Débats*, 20 mars 1851.) On ne peut mieux dire. Dans un excellent article de M. Ernest Renan sur Ramus (*Débats*, 5 juin 1856) on trouve la même idée exprimée de cette manière : « A côté des établis- « sements où se garde le dépôt des connaissances acquises (l'uni- « versité), il est donc nécessaire qu'il y ait des chaires indépendantes « où s'enseignent non les branches des sciences qui sont faites, mais « celles qui sont en voie de se faire, et où la grande originalité, qui « dans l'enseignement proprement dit n'est pas une qualité indis- « pensable, trouve sa juste place. »

Ces maximes, très-justes en elles-mêmes, n'ont pas été avancées en faveur de la phrénologie, mais elles lui sont parfaitement applicables. Toutefois, ne nous faisons pas d'illusions. Proposer une chaire de phrénologie au Collége de France! qui aurait le courage de le faire? Nous n'y sommes pas encore. Où trouver l'homme investi de l'autorité compétente assez convaincu de la vérité et de l'utilité de cette science pour oser braver les cris ou les criailleries de l'immense majorité des professeurs de toutes les Facultés? Presque tous ceux qui traitent de la philosophie des facultés humaines, de la morale ou de la politique sont déjà en possession des places dans l'enseignement et dans les académies, et ils y sont justement parce qu'ils ne sont pas phrénologistes. Or ceux-ci, si quelquefois ils s'occupent de nos doctrines, ne le font que dans le but de les combattre, et non dans celui de s'éclairer; ils cherchent, pour les critiquer, à découvrir en quoi la science est incomplète, quelles sont les propositions ou les mots que quelque phrénologiste malavisé a pu laisser inconsidérément échapper de sa plume. Ensuite ils ne manquent pas de faire croire que toute la science de la phrénologie est ainsi faite, qu'elle n'est fondée sur

rien de solide, en un mot, que c'est une vraie chimère. Attaquer la phrénologie a été jusqu'ici un moyen de bien faire son chemin et d'arriver aux distinctions, et c'est ainsi qu'ont fait certains personnages, qui se sont servis de cette malheureuse phrénologie comme d'un marchepied pour s'élever aux places qu'ils occupent.

Aux nombreux adversaires dont nous venons de parler, académiciens, professeurs et autres savants, nous pouvons ajouter les moralistes, les publicistes, les légistes, les économistes...; tous, en général, sont ou indifférents ou contraires aux principes de la physiologie du cerveau. Il y en a cependant qui, afin de pouvoir à l'occasion parler de la phrénologie et se donner l'air de la connaître, se bornent à examiner une tête organographiée, ou à lire un article d'encyclopédie, le plus souvent écrit par quelque adversaire de la science, et qui croient dès lors avoir assez fait pour leur instruction phrénologique. C'est de cette classe de savants, ainsi instruits, que sortent généralement nos censeurs, déclarant hardiment et avec une affectation ridicule que la phrénologie est tellement absurde qu'elle ne vaut pas le temps qu'il faudrait employer pour la connaître. Quelques-uns regardent les phrénologistes absolument comme des visionnaires, des hallucinés, qui passent leur vie en croyant voir ce qui n'existe pas; d'autres se contentent tout simplement de nier les faits.

Quel cas doit-on faire de ces gens-là? Aucun! Leurs attaques ne peuvent pas faire que ce qui est ne soit pas; les faits sont l'œuvre de la nature, qui les reproduit constamment : nos adversaires ne peuvent donc pas anéantir les principes de la phrénologie, puisque ces principes ont pour base les faits et l'observation. Du reste, la phrénologie a le sort de tout ce qui est nouveau dans les sciences, et nous savons combien il y a de difficultés à vaincre les opinions et les croyances établies. Jetons un regard en arrière dans l'histoire de l'humanité, et nous verrons à quel point on en était en physique, en astronomie, en politique, en économie sociale, etc., du temps de Moïse, de Confucius ou d'Aristote. Que de temps, que de siècles il a fallu pour faire quelques petits pas en avant dans la connaissance du vrai!

X. — En nous occupant de phrénologie, nous n'ignorons donc pas que nous cultivons un arbre dont les fruits ont besoin encore de mûrir pour être goûtés par tout le monde. Mais il nous suffit d'être convaincu, comme nous le sommes, que les phrénologistes sont plus avancés que leurs contemporains dans la vraie connaissance des fa-

cultés humaines et de leur mode de manifestation. Les phrénologistes ne doivent cet avantage qu'à la circonstance d'être entrés dans la véritable voie à suivre pour bien observer et bien conclure. C'est donc avec raison qu'ils peuvent se vanter d'avoir, à leurs risques et périls, ouvert le chemin aux amis du vrai, en se mettant au-dessus de l'opinion publique et en dédaignant les académies et les savants de la vieille école. « Dans notre régime de publicité, a dit M. Pe-
« tetin (V. *le Siècle* du 23 août 1846), quiconque aperçoit une
« vérité et la dissimule par lâcheté ou par intérêt personnel commet
« un crime contre l'ordre universel. »

Nous avons dit tout à l'heure, et nous le répétons, que nous vivions dans une des plus grandes périodes de transition par lesquelles doit passer l'humanité pour se placer sous l'influence d'autres sentiments, d'autres facultés, d'autres instincts que ceux qui lui ont servi de guides jusqu'ici. Ne voyons-nous pas que tout se meut et que tout change parmi nous : physique, chimie, médecine, astronomie, politique, organisation sociale, philosophie, législation, cultes ou religions, mœurs, etc.? Eh bien, ce mouvement se continuera ; un nouvel ordre social, conforme aux besoins des temps, s'établira d'une manière solide ; c'est l'affaire d'un demi-siècle encore. Dans ce mouvement universel, il importe donc de ne pas faire fausse route et de se mettre sur la bonne voie, et nous croyons que c'est la phrénologie qui, dans ses aspirations les plus élevées, dirigera la marche des hommes et leur permettra d'atteindre plus parfaitement le but que la Providence leur a assigné. Dans chaque science, on le sait, il y a une lenteur fatale, inévitable à son apparition, qui retarde son développement ; mais une fois que l'on est sorti des langes et que ses principes ont été bien établis, les progrès se font et se suivent sans interruption, et cette progression incessante constitue son perfectionnement. Croyons donc que la phrénologie suivra aussi cette marche, et répétons avec Bacon : « *Multi transibunt, et auge-*
« *bitur scientia;* Beaucoup de personnes passeront, et la science ira
« en augmentant. »

XI. — Le nombre des adeptes de la phrénologie, avons-nous dit plus haut, est et doit être nécessairement très-restreint ; mais parmi les causes qui ont contribué à en diminuer le nombre nous devons signaler la tendance des esprits, depuis une cinquantaine d'années, à cultiver de préférence les sciences qui ont pour but la connaissance des propriétés de la matière et les combinaisons qu'elle peut subir : telles que la chimie, la physique, la métallurgie, la mécanique, etc.

L'intelligence humaine a porté son activité de ce côté, par la raison qu'elle s'y est trouvée bien plus satisfaite qu'elle ne l'était autrefois par les études infécondes dans lesquelles elle était poussée, et où l'imagination et les hypothèses tenaient la plus grande place. Aussi les résultats des études dans les sciences naturelles sont-ils aujourd'hui admirables. Les découvertes et les inventions nombreuses dont nous avons été les témoins ont ajouté mille perfectionnements à la science et fourni mille ressources à l'homme, soit pour satisfaire à ses besoins, soit pour augmenter ses jouissances.

La phrénologie, n'entrant pas dans la classe des études industrielles et productives, a dû évidemment perdre un certain nombre de prosélytes.

La géométrie et les mathématiques, si nécessaires aux démonstrations des principes, à l'explication des phénomènes d'un très-grand nombre de sciences naturelles, ne le sont pas à l'étude de la physiologie du cerveau; conséquemment, ceux qui cultivent ces sciences ont dû à leur tour en être détournés. Toutefois, que l'on sache bien que la phrénologie, toute philosophique qu'elle est, n'est pas aussi séparée des sciences physiques qu'on pourrait le croire au premier aspect.

Laissons de côté tout ce qui dans cette science est visiblement matériel, et par conséquent du ressort de la physique et de la chimie, tels que les nerfs, le cerveau et la boîte osseuse qui les contient, les appareils pour les sens extérieurs de la vue, de l'ouïe, etc. : pour tous ces instruments, la physique nous fournit déjà des éléments utiles aux progrès de nos connaissances physiologiques; mais les impondérables, qui sont aussi du ressort de la physique, jouent un grand rôle dans les fonctions de la vie, soit automatique, soit animale. On découvre tous les jours les rapports intimes qui existent entre eux; le calorique, la lumière et l'électricité : ces différents fluides sont les ingrédients nécessaires à la vie. Nous avons l'intime conviction que le fluide électrique est le moteur principal et l'agent le plus puissant dans les fonctions de la vie animale, et qu'il exerce même une très-grande influence dans les phénomènes de l'intellect et de la pensée. Cet agent si puissant et invisible a été appelé par M. Dumas *l'âme du monde*, et la généralité des médecins et des savants reconnaissent dans l'électricité le principe de la vie dans l'homme, dans les animaux et dans les végétaux. Voilà de quelle manière la nature s'y est prise pour produire, au moyen des agents physiques, le mouvement et les phénomènes si variés de tous les êtres vivants,

depuis le cryptogame jusqu'à la sensitive, depuis l'infusoire jusqu'à l'homme. Et puisque nous n'avons aucune notion complète des deux substances que l'on désigne par ces deux mots *matière* et *esprit*, mots évidemment inventés par les hommes pour exprimer l'ensemble des phénomènes d'un certain ordre qui frappaient leurs sens et leur intelligence sans qu'ils pussent en connaître l'essence, les propriétés et la nature, il faut nous en tenir à l'observation des faits et ne pas faire de ces deux mots deux personnages qui se disputent un terrain qui ne doit appartenir ni à l'un ni à l'autre.

Ainsi, pour peu qu'on réfléchisse, il est facile de reconnaître que toutes les sciences et toutes les connaissances humaines physiques et intellectuelles se lient entre elles, et que toutes aboutissent à un centre commun, le cerveau, chez l'homme comme chez les animaux. C'est par l'activité de cet instrument merveilleux que toutes les découvertes, toutes les améliorations sociales, le bien-être de tous, prennent leur naissance; c'est par le travail spécial de quelqu'une de ses parties, aidée par les autres, que la mécanique, la musique, la géométrie, l'histoire, la philosophie, sont rendues possibles, et c'est dans ces parties spéciales du cerveau que ces sciences puisent leurs principes d'activité et de puissance.

XII. — La phrénologie, comme science nouvellement créée, est loin d'avoir atteint son dernier degré de perfection, nous en convenons; mais parmi les sciences constituées quelle est celle qui croit l'avoir atteint? Est-ce la chimie, la physique, la médecine, l'astronomie, la géologie? On dirait pour ainsi dire qu'elles ne font que de naître! Les sciences du gouvernement des hommes, la législation, l'économie politique, la philosophie morale, les religions, toutes ces sciences ou doctrines si anciennes ne sont-elles pas toujours des sujets de discussions? Il n'y a qu'à regarder autour de soi pour être humilié du chaos dans lequel les raisonneurs nous ont jetés! Pourquoi donc en voudrait-on à la phrénologie parce qu'elle n'explique pas tout et qu'il y a en elle des lacunes à remplir?

Dans cette science il y a plusieurs principes qui sont généralement admis, même par ses adversaires; sans doute il y en a qui demandent la sanction des faits pour être confirmés, et il y en a de controversés. Mais qu'y a-t-il d'étonnant? Nous avons déjà dit qu'elle présente des points à éclaircir, des découvertes à faire, et des applications utiles à tenter pour l'amélioration des institutions humaines, et nous venons de dire que toutes nos sciences sont dans le même cas, qu'elles sont toutes susceptibles de perfectionnement. Quand on

compare la phrénologie aux autres sciences, qui existent depuis tant de siècles, il doit paraître surprenant que depuis sa fondation elle ait fait des progrès aussi rapides.

Parmi les sciences qui demandent des recherches, nous devons surtout signaler la pathologie du cerveau, qui en est encore à sa naissance. La pathologie cérébrale ne pourra donner de résultats satisfaisants tant que l'on coupera cet organe par tranches pour connaître les altérations que lui font subir les maladies. Il importe que les anatomistes et les phrénologistes, dans les dissections du cerveau, apprennent à suivre les divers faisceaux nerveux qui se dirigent des pédoncules aux circonvolutions cérébrales, et qu'ils sachent ensuite apprécier les nuances dans la consistance, la couleur, le volume de chacun de ces faisceaux comparés entre eux, etc., etc... Nous sommes persuadé qu'ils reconnaîtront alors des altérations morbides qu'ils ne soupçonnaient pas auparavant. Ce sera, il est vrai, un travail d'une extrême délicatesse; mais il y a de jeunes anatomistes qui sont au-dessus de toutes les difficultés de cette nature et qui n'ont besoin que d'une bonne direction pour faire des progrès rapides. — Dans un cerveau qu'on nous présenta à Londres, en 1836, où il s'agissait de démontrer à plusieurs médecins ou professeurs réunis dans l'amphithéâtre de l'université le déplissement des circonvolutions cérébrales selon la méthode de Gall, nous avons trouvé dans le pédoncule droit un petit tubercule squirrheux, qui était accompagné de l'endurcissement des faisceaux nerveux correspondants, et cela dans une certaine étendue, et nous en avons conclu que le malade, avant de succomber, avait dû être dans le délire depuis quelque temps et probablement paralysé du côté gauche. Vérification faite à l'instant, on a trouvé que c'était l'exacte vérité (1). C'est par des observations de cette nature que l'on pourra découvrir, plus souvent qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les altérations cérébrales qui sont la conséquence de la folie, du délire et de toutes les formes d'aliénations mentales. Cette remarque est faite pour l'avenir de la science, car nous connaissons parfaitement tous les obstacles que rencontrent encore les jeunes gens qui veulent compléter leurs connaissances sur la phrénologie et en suivre les progrès, et nous n'entendons pas parler ici d'obstacles matériels, qui n'existent pas, mais des obstacles moraux, qui se trouvent dans les professeurs qui les instruisent, dans les protecteurs et les

(1) Sur l'invitation de notre ami le célèbre médecin physiologiste M. le docteur Elliotson, nous nous sommes rendu à l'amphithéâtre de l'université, où il avait réuni bon nombre de professeurs et de médecins des hôpitaux.

dispensateurs des places dont ils ont besoin, lesquels ou n'entendent rien à la phrénologie ou lui sont contraires et détournent, sans même s'en douter, ceux qui seraient tentés de s'en occuper. Notre pensée à cet égard ne pouvait être mieux exprimée ou développée que ne l'a fait M. Daremberg (V. *les Débats,* 15 août 1853), lorsqu'il a dit : « Que dans les mouvements de chaque science rien ou du moins presque rien n'est livré au caprice du hasard, ou même aux élans spontanés du génie ; que, semblables aux semences qu'on jette sur une terre mal préparée, les découvertes prématurées, quelles qu'elles soient, ou restent infécondes, ou tombent dans l'oubli tant qu'elles ne rencontrent pas un milieu qui les soutienne et où elles puissent prospérer, tant qu'on n'a pas écarté chacun des voiles qui cachent la lumière, chacun des obstacles semés par l'ignorance sur la route du savoir. » — Écarter les voiles et les obstacles qui empêchent la lumière de paraître, c'est là le but constant de nos travaux.

XIII. — Nous ne parlerons pas ici de tous les avantages que la science et la société peuvent retirer de la phrénologie par une bonne application de ses principes ; nous avons traité brièvement diverses questions qui ont rapport aux beaux-arts, à la législation, à l'éducation et à l'instruction, etc..; mais dans plusieurs parties de cet ouvrage nous avons traité ces mêmes questions avec assez de développement pour en faire comprendre la portée. Nous ne dirons rien non plus de certaines questions philosophiques, et de la facilité avec laquelle la phrénologie peut les résoudre. En voici une pourtant qui mérite de fixer l'attention du lecteur, et qui n'a pas besoin d'être renvoyée plus loin. Les philosophes et les moralistes, Pascal en particulier, voyant que les mêmes individus opèrent tantôt le bien, tantôt le mal, se sont beaucoup préoccupés de l'explication de la double nature de l'homme. Cette duplicité (on pourrait même dire multiplicité) de l'être humain se trouve facilement expliquée par la phrénologie. La pluralité des organes du cerveau, telle que nous l'entendons, rend évidente la solution de cette question, car Gall et les phrénologistes ont prouvé que les organes divers des penchants, des sentiments et de l'intelligence de l'homme peuvent être mis en action successivement et alternativement, à des intervalles plus ou moins rapprochés, et peuvent l'être plus ou moins énergiquement sous l'influence toute-puissante des causes extérieures qui viennent les impressionner, les exciter. Voltaire, dans ses remarques sur les pensées de Pascal, a parlé en phrénologiste sur cette question, en disant que l'homme est composé d'un très-grand nombre d'or-

ganes, etc...— La pluralité des organes du cerveau nous rend aussi raison de ce qui fait qu'aucun homme ne possède un génie universel. Le poëte, le mécanicien, le calculateur, le musicien, l'homme de guerre, l'homme d'État, etc., tous plus ou moins remarquables dans leur spécialité, ne sont plus que des hommes médiocres pour les autres qualités humaines. Il y a bien des individus qui réunissent en eux deux ou trois facultés énergiques, mais il n'y a absolument pas de génie universel. Et quand même la nature aurait créé une tête énorme et bien constituée en tous points, où trouver encore les moyens et le temps d'instruire et d'exercer avec le même succès chacune de ces facultés? Le temps surtout! cet élément indispensable à toute espèce d'éducation et d'instruction, qui a la même durée pour le riche, pour le pauvre, pour l'idiot et pour l'homme de génie! La phrénologie explique donc non-seulement pourquoi il ne peut y avoir des génies universels, mais aussi pourquoi ceux qui veulent tout embrasser dans leur savoir restent généralement des médiocrités en tout.

XIV. — Par ce que nous venons d'exposer, il doit paraître évident que comme science la phrénologie a son importance et ses succès, et que l'application de ses principes aux questions philosophiques est de sa compétence; et quoique ses explications soient aussi des plus satisfaisantes, elle a pourtant encore contre elle de nombreux et puissants adversaires, particulièrement parmi ceux qui se disent philosophes. Si pour la combattre ils se contentaient de nier les faits et de dire qu'ils ne les rencontrent pas comme nous; ou bien s'ils tentaient de prouver que nous manquons d'esprit d'induction, que nous raisonnons mal en tirant du rapprochement des faits des principes généraux, il n'y aurait rien à répondre, il n'y aurait qu'à attendre le jugement du public; mais leurs attaques ne sont que des injures, des calomnies, des suppositions ou des déclamations furibondes. Dans leur saint acharnement, ils ont imité en tous points les théologiens les plus intolérants de toutes les sectes. Ah! que cela est beau de la part de tous ces apôtres de la raison! En lisant leurs diatribes, nous nous sommes demandé souvent quel motif a pu les déterminer à écrire tant d'injures contre les personnes et contre les opinions des phrénologistes, qui ne les ont jamais provoqués, que je sache; si Gall, Spurzheim, Georges Combe ont professé des doctrines contraires aux opinions dominantes de leur temps, ils l'ont fait du moins avec toutes les convenances de gens bien élevés. La provocation est donc venue seulement de nos adversaires, elle n'a

plus cessé, et si les phrénologistes ont fini par perdre patience et par riposter plus ou moins énergiquement, ils ne l'ont fait jamais que dans le cas de légitime défense, même le célèbre et ardent professeur Broussais, qui a été le plus puissant et le plus impitoyable vengeur des phrénologistes. Au reste, si nos antagonistes se sont persuadé que le public prendrait le même intérêt qu'eux à leurs diatribes, ils se sont singulièrement trompés. Pour nous, nous ne pensons pas qu'il faille répondre à toutes les attaques dirigées contre nos doctrines, car il faudrait remplir des volumes, et nous ne voulons pas ennuyer nos lecteurs par des disputes oiseuses. Il nous semble préférable de montrer de quel côté vient la lumière : c'est à ceux qui ont des yeux à les ouvrir, à la regarder et à la suivre. Quant à la grossièreté et aux mots blessants que nous rencontrons dans les écrits de nos adversaires, on pourrait peut-être faire ce que fit Pope en Angleterre : « Il eut quelquefois « la faiblesse, dit Voltaire, de leur répondre; cela grossit la nuée « des libelles. Enfin, il prit le parti de faire imprimer lui-même un « petit abrégé de toutes ces belles pièces. Ce fut un coup mortel pour « les écrivains qui jusque-là avaient vécu assez honnêtement des « injures qu'ils lui disaient; on cessa de les lire, et on s'en tint à « l'abrégé : ils ne se relevèrent pas. »

Nous ne perdrons pas notre temps à faire une pareille collection, laquelle pourtant serait curieuse, et ne serait pas trop édifiante; nous nous contenterons seulement de citer, comme échantillon de la politesse et de l'urbanité de nos adversaires, quelques phrases extraites de divers écrits publiés contre Gall et les phrénologistes. Nous devons d'autant plus le faire que l'honnête homme doit dire et montrer la vérité sans crainte et sans ménagement, lorsque les mensonges et les inventions calomnieuses peuvent retarder le progrès d'une science utile.

Ainsi donc : un journal faisait dire méchamment aux phrénologistes que si l'homme a des passions désordonnées, s'il a des vices, s'il est cruel, etc., il n'y a qu'à tâter le crâne de cet infortuné pour se convaincre qu'il n'a pas pu être volontairement criminel.

M. Gerdy, en 1838, dans une séance de l'Académie de médecine, a appelé la phrénologie *une bêtise,* mot fort peu académique.

M. Leuret disait que les phrénologistes placent l'organe de la vénération à la partie supérieure du cerveau chez l'homme, et que le cerveau du mouton, ayant une partie supérieure, doit avoir aussi le sentiment de vénération. Il a fait l'ignorant en ayant l'air de ne pas

connaître tout ce que la science fait et dit chaque jour pour prouver la nature des facultés et le siége de leurs organes. Une autre fois, il disait que la phrénologie était une chimère, une chose absurde et ridicule, et puis qu'elle était une mystification.

En 1839, un professeur distingué trouvait dans la pluralité des organes une anarchie épouvantable dans l'encéphale, et cherchait vainement au milieu d'eux le président de cette république, *le moi!*

Le matérialisme et le fatalisme sont le refrain obligé de presque tous nos adversaires. A quoi bon de répondre à ces accusations? On ne l'a que trop fait, et toujours inutilement.

En 1843, un journal, en rendant compte de deux ouvrages: *Du matérialisme phrénologique,* par M. Louis Moneau, et de l'*Examen de la phrénologie,* par M. Flourens, dit « que ce que le système de Gall et de ses adeptes a de faux, de dangereux et d'insensé, se trouve pressé, écrasé, broyé entre ces deux savantes et éloquentes réfutations. » Où avez-vous étudié la phrénologie pour parler ainsi, monsieur le journaliste? Mais assez pour l'instant.

Pardon, cher lecteur, de cette courte digression. Ayons pitié de ces pauvres et méchants esprits, et prions le *grand Moteur* de l'électricité universelle de leur envoyer quelque étincelle de son fluide pour éclairer leur cerveau ou en redresser les fibres mal tendues.

XV. — Si les adversaires de la phrénologie n'étaient pas des gens si irascibles, nous leur adresserions la parole, comme à des personnes calmes et raisonnables, et voici ce que nous leur dirions: Si en faisant de la philosophie à votre manière vous êtes heureux et contents, soyez-le! Si avec vos opinions sur la nature de l'âme, sur sa destinée, sur son existence en dehors du corps, sur son indépendance des causes qui agissent sur nos corps, etc., vous vous croyez dans le vrai, restez-y! Pouvez-vous vous rendre compte de la diversité des talents, des aptitudes, des goûts, etc., etc., avec vos vieilles idées, soyez bien heureux et contents à votre manière; mais permettez-nous de voir les choses tout autrement que vous. Hélas! ce n'est pas ainsi qu'ils l'entendent. A les en croire, ne dirait-on pas que les phrénologistes ont bouleversé le monde; que ce sont eux qui ont fait les révolutions, qui ont causé les guerres civiles en Espagne, la guerre de Crimée ou l'insurrection de l'Inde? S'ils pouvaient, ils seraient heureux de nous faire passer pour dangereux et pour les ennemis du bonheur des hommes! En effet, n'est-ce pas le docteur Bailly qui a eu l'impiété de démontrer l'existence de Dieu par

des arguments tirés de la phrénologie! N'est-ce pas ce détestable docteur Spurzheim qui, d'après Gall, prêchait la vraie morale, en montrant qu'elle prenait sa source légitime dans l'organisation cérébrale de l'homme! Et tous ces horribles phrénologistes qui prêchent le respect et l'amour de nos semblables, la tolérance et l'indulgence pour les erreurs et les égarements des hommes! Oh! les scélérats!

Mais laissons l'ironie! Les écrits des phrénologistes sont remplis de vues profondes sur l'amélioration et le perfectionnement des institutions sociales: chacun peut constater l'exactitude de cette assertion. Nous avons déjà dit ci-dessus quelques mots sur ce sujet; pour l'instant, contentons-nous de faire remarquer que l'une des réformes les plus importantes à tenter sera certainement l'application de nos principes à la législation. En effet, si nous portons nos investigations dans cette partie des institutions humaines, la législation, nous serons étonnés de nous trouver partout, dans quelque pays que ce soit, en présence des plus grandes monstruosités légales, résultats malheureux d'erreurs, d'abus, de contradictions, de violences et d'injustices de toutes natures; et toutes ces détestables lois, créées autrefois par le despotisme, ou par l'ignorance et la barbarie des hommes, furent adoptées et sanctionnées par l'habitude, les préjugés et la force. A ce propos, il y a une curieuse remarque à faire ; c'est que la plupart des légistes ne se doutent même pas de l'imperfection des lois que les juges appliquent cependant tous les jours sous leurs yeux; tant l'habitude et la routine obscurcissent l'intellect! Que dire alors si dans les pays les plus civilisés de l'Europe on fait encore des lois de circonstance, injustes, rétrogrades ou despotiques! Qu'on ouvre les yeux et qu'on réfléchisse.

Dans le cours de cet ouvrage l'on verra de quelle manière la phrénologie indique les vrais moyens d'améliorer les criminels, de régler les peines, de résoudre la question de la peine capitale, de faire des lois justes et pratiques sur la propriété, etc. Elle fait aussi connaître la source de la corruption des diverses classes de la société en même temps qu'elle présente les moyens d'en arrêter les ravages.

L'application pratique de la phrénologie pour l'amélioration des institutions sociales est un champ immense, dont l'exploitation est au-dessus des moyens ordinaires d'un seul homme : il lui faudrait non-seulement une des plus vastes intelligences, mais aussi le loisir de consacrer tout son temps et toute son existence à ce seul genre d'occupation. Où trouver des hommes dans ces conditions? Les

riches en général n'étudient pas : c'est une vérité connue; et les médecins, qui étudient ou seraient disposés à étudier, sont obligés d'user leur temps et leurs forces dans le pénible travail de la pratique médicale.

Nous aimons à répéter ici ce que nous avons dit plusieurs fois, savoir : que tout ce qui tient à l'homme est du ressort de la phrénologie : instincts, sentiments; intellect : l'homme et ses facultés comme objets d'étude appartiennent absolument à cette science. En entendant cette proposition, émise dans une de nos leçons de phrénologie, un de nos auditeurs, à la fin de la leçon, nous a accosté en nous disant : « D'après vous, la phrénologie ne serait que l'arbre de la science du bien et du mal que Dieu a planté dans le paradis terrestre ? » « Il est possible, avons-nous répondu, que l'allégorie lui soit applicable; mais si Dieu permet à présent qu'on cultive cet arbre et qu'on en goûte les fruits, ce sera un signe que sa colère contre le genre humain est passée! Cultivons donc cet arbre. » Ce peu de lignes étaient écrites quand nous avons lu l'article de M. Ratisbone sur un livre de M. Huzar, qui a pour titre : *L'Arbre de la science;* c'est le même sujet traité plaisamment. (V. les *Débats* du 25 décembre 1857.)

XVI. — Oublions un instant les injures lancées contre les phrénologistes, lesquelles, comme chacun sait, ne sont pas des raisons et ne prouvent rien. A part donc les injures, il faut convenir que les adversaires de la phrénologie lui ont été souvent utiles; ils ont forcé les phrénologistes à rectifier leurs observations, à se servir d'expressions plus correctes, de mots scientifiques plus exacts, à fixer avec précision les principes de la science et à donner les définitions avec rigueur et clarté. C'est autant de gagné.

Dans cette longue polémique contre la phrénologie, les critiques ont attaqué sans distinction, pêle-mêle, les *vérités* positives démontrées par les faits et les *mots* employés pour faire connaître cette science et la prouver. Hélas! il n'était pas facile d'éviter un tel écueil. A une science si riche en idées nouvelles il fallait trouver des mots nouveaux pour les exprimer, ou donner aux mots déjà existants une signification nouvelle et plus étendue. De cette nécessité est née la confusion qui a si fatalement contribué à alimenter la critique contre nous. Et encore, si dans la discussion on s'était limité à blâmer les mots, on aurait pu s'expliquer et s'entendre ; mais les plus ardents de nos critiques ont trouvé plus commode de dénaturer les faits, d'en supposer d'entièrement controuvés, bref, d'en inventer. C'est ainsi qu'ils ont eu l'ingénuité ou la per-

fidie de tirer des conclusions en dépit du bon sens et de faire passer les phrénologistes pour des gens qui n'ont pas le sens commun.

Ce qu'il y a de regrettable dans ces questions de mots et dans la manière d'exposer les doctrines phrénologiques, c'est que plusieurs auteurs disposés favorablement pour cette science, convaincus de la solidité de ses principes, ont donné eux-mêmes prise à la critique en se servant de termes impropres ou d'expressions inexactes. Il y a des écrits récemment publiés par quelques pseudo-phrénologistes, qui manquent de profondeur et d'exactitude; leurs livres sont le résultat d'études incomplètes et d'une sorte d'impatience de vouloir paraître devant le public avec quelque chose de nouveau, avant d'avoir nourri suffisamment leur esprit de connaissances solides. Ces auteurs rendent évidemment de mauvais services à la phrénologie, ils font tort à la vraie science et servent d'aliment à la critique de nos adversaires.

Si, après tout, nous ne rencontrions ces imperfections et ces erreurs que dans les ouvrages de nos ennemis, nous pourrions les combattre et faire remarquer leurs défauts; mais avec ceux qui marchent sous le même drapeau que nous, avec nos amis qui s'égarent..... comment s'y prendre? Le public n'est pas assez indulgent. Il en résulte que les écrits de ces phrénologistes incomplets sont quelquefois inintelligibles et restent sans lecteurs, et il leur arrive ce que le grand Galilée avait déjà remarqué de son temps : « Que plusieurs auteurs écrivent ce qu'ils n'entendent pas, et que « dès lors il est bien naturel qu'on ne puisse pas entendre ce qu'ils « écrivent. »

XVII. — Mais il y a une autre classe de phrénologistes, classe très-nombreuse, qui a fait beaucoup de tort à la doctrine de la physiologie du cerveau, peut-être autant que ses adversaires : ce sont les diseurs de bonne aventure, les charlatans, ceux qui tiennent boutique de phrénologie, ceux qui croient que cette science peut se vendre en détail comme du sucre et de la cannelle, qui pensent qu'elle peut être une science lucrative et qu'on peut avec elle gagner sa vie et s'enrichir. Leurs réclames dans les journaux dépassent celles des plus fameux dentistes : l'un fait dire qu'il est le plus célèbre phrénologiste de l'Europe; un autre, ne voulant pas subir une honteuse supercherie de confrère, fait proclamer qu'il est le plus étonnant phrénologiste du monde entier, qu'il a palpé la tête des Chinois, des Tartares, des Indiens, des sauvages américains, des Bédouins, etc., et qu'il a su deviner l'histoire de la vie de tous ceux

qui lui ont présenté leur tête à explorer. Un autre, enfin, fait annoncer qu'il est l'inventeur de la phrénologie, bien que selon lui certains docteurs, Gall, Spurzheim, Combe et quelques autres aient fait des tentatives du même genre avant lui... Je ne sais si avec toutes ces annonces les savants de cette catégorie ont fait leur fortune, n'ayant pas eu l'honneur de les connaître personnellement, mais j'en doute fort, parce que la phrénologie n'est pas une science qui puisse enrichir. Les phrénologistes de cette espèce auraient certainement mieux fait de prendre un autre métier ; ils auraient pu du moins y faire leurs affaires. Nous avons sous la main des adresses imprimées très-curieuses, que nous allons citer pour l'édification du lecteur. Par exemple : « Madame de Villeneuve, phy-
« sionomiste, phrénologiste et chiromancienne, donne des soirées
« de somnambulisme, rue Saint-Denis, etc. — Madame Delouche
« continue de donner ses consultations de phrénologie et de phy-
« sionomie. — Madame Lemonier donne des consultations de phré-
« nologie, etc. — Madame Dupire, phrénologiste, rue du Mail,
« prédit l'avenir. — M. Guenard, membre de l'institut royal, etc.,
« offre aux familles d'explorer la tête des jeunes gens qui se desti-
« nent à un art, etc. — M. A. P. confectionne des perruques phré-
« nologiques : breveté d'invention ! — M. Ganneau, rue Ventadour,
« donne des consultations cranioscopiques, tous les jours, de dix à
« trois heures, etc. » Nous savons positivement qu'aux États-Unis d'Amérique, ainsi qu'en Angleterre, on exploite la phrénologie de cette manière, et le public s'habitue ainsi à ne voir dans les phrénologistes que des diseurs de bonne aventure. Quelle déplorable fatalité !

Mais nous oublions nos véritables antagonistes; revenons-y pour terminer en peu de mots nos réflexions à ce sujet. En résumé, on a écrit des injures ou des plaisanteries, on a critiqué les mots sans tenir compte du fond des questions, on a nié les faits vrais, et on a combattu avec succès les faits faux, inventés ou dénaturés, on a... Mais à quoi bon répéter ici ce que les phrénologistes les plus distingués ont publié dans leurs ouvrages ? Qu'on lise les écrits de Gall, de Spurzheim, des frères Combe, de Bailly, de Sarlandière, de Broussais; ceux de MM. Elliotson, Molossi, Miraglia, Mége, Voisin, Lacorbière, Belhomme et tant d'autres, et l'on sera convaincu qu'il a été répondu complétement et victorieusement à toutes les critiques et à toutes les objections : tel est l'avis des juges compétents et impartiaux. L'on verra dans le cours de cet ouvrage ce que nous

avons fait nous-même pour défendre les vérités phrénologiques. Dans notre *Manuel pratique de phrénologie* nous nous sommes occupé de prévenir plutôt que de combattre les attaques des anti-phrénologistes, et cela en soignant les définitions et en nous servant des expressions et des termes les plus précis qu'il nous a été possible de trouver.

XVIII. — Mais il est temps de dire quelque chose sur l'ouvrage que nous publions. Il est composé, comme nous l'avons dit au commencement, de plusieurs écrits de phrénologie, discours, mémoires, articles de journaux ou d'encyclopédies, etc., dont une partie a déjà été publiée et une partie est inédite. Quelques-uns de ces écrits ont eu l'honneur de la traduction et ont été publiés en anglais ou en espagnol, mais ne l'ont pas été en français; quelques autres ont été traduits en italien ou reproduits dans les journaux français. Cet accueil nous donne l'espoir que nos pensées et nos opinions philosophiques réunies et mises dans un certain ordre seront favorablement reçues par le public, et qu'elles pourront être de quelque utilité aux amis de la science.

Nous avons eu un instant le projet de changer la forme de ces divers écrits et de les réduire en autant de chapitres distincts; mais ce travail eût été long et difficile, et les pensées, dépouillées de leur forme primitive, auraient perdu sans doute de leur force et de leur intérêt. Il y aura donc nécessairement des répétitions nombreuses et des redites continuelles, que nous n'avons pas pu éviter. Toutefois, elles ne seront pas inutiles au lecteur, car il y a des notions et des principes scientifiques tellement importants et si nécessaires à connaître, qu'on ne saurait les répéter trop souvent. D'autre part, il nous paraissait difficile d'établir un ordre régulier dans la disposition de ces divers matériaux, par la raison que leur rédaction a eu lieu à des époques et dans des circonstances très-différentes. Pour cette raison, nous nous sommes contenté de rapprocher le mieux que nous avons pu, comme on le verra par la suite, les sujets qui se tiennent en quelque sorte et se suivent.

Nous sommes en outre obligé de faire connaître la date de la première publication de ces mémoires, afin de ne pas risquer de passer pour plagiaire, car nous avons eu la satisfaction de trouver nos propres idées adoptées et publiées par d'autres.

Finalement, une autre réflexion nous a aussi préoccupé, celle de savoir s'il n'aurait pas mieux valu renoncer à la publication de ces travaux plutôt que d'y donner suite, et en vérité, quand on pense

à l'immense quantité de livres, de brochures, de journaux et d'écrits divers dont le monde est saturé, on devrait se taire. Mais l'exemple de plusieurs écrivains distingués, qui ont réuni en un ou en plusieurs volumes les articles qu'ils ont publiés dans les journaux ou dans les revues, nous a engagé à les imiter, et nous partageons l'avis de ceux qui disent que quand tous les sujets d'un ouvrage ainsi fait traitent de la même matière, il y a un intérêt particulier à les examiner. Nous avons donc la confiance qu'en présentant au public les questions que nous allons lui soumettre sous des points de vue différents de ce que l'on fait généralement, il y trouvera l'intérêt de la nouveauté, indépendamment de ce qu'il peut y avoir d'utile, et qu'il nous pardonnera d'avoir ainsi occupé, d'une manière fort agréable pour nous-même, les loisirs de notre âge, plus que mûr.

EXPOSITION

DES

PRINCIPES DE LA PHRÉNOLOGIE.

Il importe, avant d'aller plus loin, que le lecteur connaisse les principes fondamentaux de la physiologie du cerveau, c'est-à-dire la base sur laquelle se sont établies les doctrines phrénologiques; il faut qu'il s'en pénètre profondément et même qu'il les retienne dans sa mémoire s'il veut suivre avec profit l'examen des diverses questions que nous aurons à traiter et s'il veut arriver aux mêmes conclusions que nous.

Pour présenter ici d'une manière concise, mais suffisante, les principes de la phrénologie, nous croyons ne pouvoir faire mieux que de donner la traduction d'un petit discours que nous avons lu au congrès des savants italiens réunis à Gênes en 1846, discours dont la lecture a été arrêtée par le président de cette assemblée. Nous saisissons cette occasion de faire connaître les circonstances qui ont empêché la continuation de la lecture et de montrer de quelle manière les choses se sont passées, car il y a eu du scandale.

Il y avait alors dans l'assemblée, comme nous l'avons appris depuis, un parti pris d'empêcher que l'on ne s'occupât de questions philosophiques et plus spécialement de phrénologie. Ce parti nous a livré le combat, et il en est sorti victorieux. Ainsi, sans nous en douter, nous avons été l'occasion d'une belle victoire remportée par le parti jésuitique, alors tout-puissant en Piémont, mais heureusement renversé et dispersé en 1848.

Voici les faits :

Dès la première séance de cette assemblée, M. le docteur Ormea, dans un discours écrit, attaqua la phrénologie avec une extrême inconvenance; à peine avait-il terminé sa lecture, que M. le docteur Trompeo, membre correspondant de la Société phrénologique de Paris, s'est levé pour dire que le préopinant avait parlé de la phrénologie sans la connaître, et cela en présence du président de la Société phrénologique de Paris, et qu'il espérait bien que M. Fossati ne manquerait pas de lui répondre. C'est ainsi que je me suis trouvé engagé, presque malgré moi, à prendre part à cette discussion. Je me suis donc levé pour dire que j'étais disposé à prendre la parole, mais que pour établir une controverse sérieuse sur la phrénologie avec M. Ormea ou avec tout autre membre de l'assemblée, je demandais la permission d'exposer les principes de cette science, ceux du moins que je regardais comme fondés, et sur lesquels seulement j'entendais m'expliquer. Tout le monde consentit ; cependant, l'heure avancée de la séance décida l'assemblée à remettre la discussion au lendemain. Les membres du bureau exigèrent alors que je fisse par écrit cette exposition des principes; condition que j'acceptai tout aussitôt.

Le lendemain, à peine avais-je fini de lire l'exposition du premier principe que des voix confuses s'élevèrent de toutes parts, et que le président, avec l'appui de plusieurs membres, me demanda si j'avais quelque chose de nouveau à communiquer, quelque découverte à faire connaître... Et l'on cria de tous les coins de la salle : *Du nouveau! du nouveau!* Messieurs, répondis-je, j'ai quelque chose de mieux que du nouveau à vous offrir; j'ai du positif et du vrai, que probablement vous ne connaissez pas. Alors plusieurs voix s'écrièrent que tous les membres du congrès savaient déjà ce que j'allais leur dire, et qu'il fallait passer à l'ordre du jour. Ainsi, la veille, on me demandait par écrit l'exposition des principes, et le lendemain au moment où je m'en acquittais on m'ôtait la parole.

Dans cette circonstance, le président, M. le docteur Speranza, a tenu une conduite vraiment singulière, et il a montré si peu de capacité, que j'en aurais été surpris si je n'avais pas été phrénologiste ; mais j'ignorais alors qu'il avait lui-même écrit contre la phrénologie. Lui, donc, l'élu de la majorité des suffrages, avait la plus pauvre organisation cérébrale qu'on puisse rencontrer : son front était petit, étroit, rabougri d'une manière remarquable, et les téguments qui le recouvraient se plissaient en tous sens et en plis très-petits. Évidemment les facultés intellectuelles d'un ordre supérieur n'avaient pas assez

de place pour se loger dans cette tête, et j'aurais été bien étonné que le savant homme eût manifesté de l'intelligence et de l'élévation d'esprit. Voilà pourtant, me disais-je, ce que c'est qu'un choix fait par la majorité des suffrages ; trop souvent il n'est que le résultat de l'intrigue, de la peur et de l'influence des circonstances du moment. Dans cette élection les facultés réflectives de mes chers compatriotes leur avaient certainement fait défaut; et pour la supercherie dont j'ai été victime il y aurait à expliquer la connivence des docteurs Bertini et de Renzi, vice-présidents, et de M. le docteur O. Turchetti, secrétaire, tous cependant bien organisés. Il paraît que les organes de l'indépendance et de la fermeté étaient faibles chez eux, ou qu'ils ont été paralysés par l'intimidation ou la séduction des jésuites; et c'est là probablement ce qui leur faisait tourner le dos à la raison et à la justice. En publiant ci-après mon discours, je prends pour juge le public éclairé : celui-là ne se laisse ni égarer ni intimider facilement.

Messieurs et très-honorés collègues,

Permettez-moi de commencer par vous remercier de la faveur que vous m'avez accordée d'exposer devant vous en résumé les principes fondamentaux de la physiologie du cerveau, car la phrénologie n'est exactement que l'étude des fonctions du cerveau. Si j'avais pu me flatter d'avoir l'honneur de vous entretenir quelques instants sur cette science, j'aurais préparé en temps utile quelque écrit digne de vous être présenté ; mais puisque j'ai été pris ainsi au dépourvu, veuillez vous contenter du fond de mon travail et m'accorder votre indulgence pour la forme.

Le discours prononcé hier dans cette assemblée par notre honorable collègue M. le docteur Ormea m'a prouvé encore une fois qu'ici comme ailleurs quelques personnes pouvaient parler des doctrines phrénologiques sans en avoir une idée exacte et complète, et que beaucoup d'autres en parlent sans en avoir la moindre idée. Il n'est pas étonnant dès lors de les voir tomber dans les erreurs les plus grossières et se méprendre continuellement sur les questions les plus simples. Ce serait peu de chose encore si c'était seulement le fait de quelques individus obscurs et isolés; mais lorsque les préjugés contre la phrénologie sont le partage de professeurs qui ont acquis la réputation de savants dans d'autres sciences, le mal est incomparablement plus grand, puisque ces préjugés éloignent de l'étude de cette science les talents qui pourraient s'y consacrer tout entiers.

Aussi je vois avec peine que ces études sont généralement négligées en Italie, dans ce pays où les hommes naissent si bien organisés pour les hautes conceptions de l'esprit, pour les inventions originales, pour la culture des sciences et des arts les plus nobles, et surtout pour les études qui exigent de la pénétration d'esprit et de la persévérance. Si donc nous ne faisons pas les progrès que nous devrions faire dans la science de l'homme et dans la connaissance de ses facultés, c'est notre faute, ou, pour parler plus exactement, c'est la faute de ceux qui méconnaissent la mission qu'ils ont reçue, celle d'instruire convenablement la jeunesse. Ils font malheureusement le contraire de ce qu'ils devraient faire, et l'on dirait qu'ils redoublent d'efforts pour couper les ailes à notre intelligence et à notre génie.

Je vous remercie encore une fois, très-honorés collègues, de m'avoir procuré l'occasion de vous présenter une esquisse rapide des principes fondamentaux de la nouvelle science de l'homme. J'ai l'espoir que quand ceux de nos compatriotes qui se sentent du talent et qui ont du temps à leur disposition les connaîtront dans leur véritable essence, ils s'y consacreront désormais avec ardeur. J'ai dit du talent et du temps, car ces études ne sont pas si faciles qu'on puisse les cultiver avec cette légèreté que plusieurs personnes s'imaginent; elles sont au contraire très-graves, et exigent la connaissance simultanée de deux sciences qu'on a cultivées jusqu'ici séparément, mais qui finiront par se réunir et n'en former qu'une seule. Il est donc impossible d'approfondir la physiologie du cerveau si l'on ne s'est d'avance familiarisé avec l'étude de la psychologie, de la métaphysique, ou de la philosophie, telle qu'on l'a enseignée dans les écoles. Et d'un autre côté, aucun philosophe ne pourra jamais se faire une idée des facultés de l'âme ou de l'esprit, de ses attributs et des divers phénomènes psychologiques, instinctifs, moraux et intellectuels, s'il n'a pas étudié l'anatomie et la physiologie du cerveau et du système nerveux; s'il ne connaît pas l'histoire naturelle, particulièrement en ce qui regarde les instincts, les penchants et les facultés diverses des animaux; car tout se lie et s'enchaîne dans la nature, et l'étude qui a pour objet de connaître l'essence de l'humanité comprend dans son ensemble tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'intelligence humaine.

Pour procéder logiquement dans l'étude de la physiologie du cerveau, il faut commencer par admettre plusieurs principes fondés sur l'observation des faits, lesquels par leur enchaînement nécessaire se

prêtent réciproquement un admirable appui et laissent dans l'esprit la conviction la plus complète. Au reste, j'ai toujours eu soin d'en faire l'exposition et de les prouver par des faits et par de nombreuses observations, soit dans mes écrits, soit dans mes leçons publiques professées à Paris. Je me bornerai ici à vous en présenter le résumé :

1°. Le premier principe à admettre en phrénologie est que les hommes, comme les animaux, apportent en naissant des dispositions à manifester les facultés ou les instincts qui leur sont propres. Ces qualités ne sont le résultat ni de leur éducation, ni de leurs besoins, ni du climat, ni d'autres circonstances analogues : elles sont innées. Cependant, ces causes peuvent agir plus ou moins puissamment sur les individus, soit en modifiant, soit en empêchant la manifestation des facultés naturelles (1).

2°. Le principe qui vient immédiatement après, c'est qu'aucune faculté ou instinct ne peut se manifester qu'au moyen d'un corps vivant et organisé d'une manière déterminée. Ce principe, pour être admis, n'a pas besoin de preuves, car il est d'une évidence incontestable. En effet, où est la faculté, l'instinct ou le talent qui n'ait un individu pour le manifester?

Cela admis, il faut chercher quelle est la partie de l'organisme, soit chez l'homme, soit chez les animaux, qui est spécialement chargée des fonctions de sentir, c'est-à-dire quelle est la partie destinée par la nature à la manifestation des diverses facultés instinctives, intellectuelles et morales? Ni les téguments, ni les os, ni les muscles, etc., ne peuvent en être le siége, toutes ces parties de l'organisme ayant leurs fonctions spéciales ; on finit ainsi par démontrer que :

3°. Le système nerveux seul et le cerveau, qui en est la partie principale, sont destinés par la nature à remplir ces fonctions. Les

(1) C'est là qu'a éclaté l'orage académique dont j'ai parlé plus haut et que je me suis arrêté.

M. le docteur Miraglia, de Naples, l'un des phrénologistes les plus distingués de l'Italie, a publié en mai 1847, dans le journal *Filiatre Sebezio*, dirigé par M. le chevalier de Renzi, une lettre qui a pour titre : *De la phrénologie dans les congrès scientifiques italiens*, où il a fait voir que cette science y a été généralement mal reçue. M. de Renzi a cru pouvoir dire dans une note, à propos de ce qui s'est passé à mon égard, « qu'à Gênes il y a eu impatience et non aversion pour la phrénologie, parce qu'on venait de dire franchement que l'on voulait déchirer le voile de l'ignorance ». Ces mots n'ont jamais été prononcés.

Je n'ai connu que très-tard la lettre de M. Miraglia, et quand même je l'aurais connue à temps, je n'aurais pas voulu établir une polémique à ce sujet, moi étant à Paris, et M. de Renzi à Naples.

phrénologistes ont établi avec précision les différences qui existent entre les diverses parties dont est composé le système nerveux, et ils ont démontré que l'appareil ganglionnaire du bas-ventre et le nerf grand sympathique sont spécialement chargés des fonctions de la vie végétative ou automatique ; que les nerfs de la moelle épinière sont destinés au mouvement et à la sensation en général ; qu'une autre série de nerfs est chargée de recevoir et de transmettre au cerveau les impressions qui nous arrivent du monde extérieur, et finalement :

4°. Que le cerveau est exclusivement destiné à la conception des idées, à leur élaboration et à la manifestation des facultés diverses dont l'homme et les animaux sont doués par la nature. Toutes les parties différentes du système nerveux communiquent entre elles par des appareils ou des faisceaux nerveux particuliers. Il est à remarquer que les parties du système nerveux chargées des fonctions de la vie animale sont doubles, à droite et à gauche, et que les nerfs qui président à la vie végétative sont simples. Toutes ces vérités sont démontrées dans les écrits des phrénologistes et des anatomistes.

Mais lorsqu'on a prouvé que le cerveau est l'organe généralement réservé à la manifestation des facultés de l'esprit ou de l'âme, on n'a encore établi qu'une doctrine incomplète. En effet, comment expliquer la précocité d'un talent déterminé, quand l'enfant qui le possède est encore enfant pour tout le reste ? Comment expliquer les génies supérieurs pour une faculté, pour la musique, par exemple, pour le calcul ou pour la mécanique, quand ces mêmes hommes sont nuls ou presque nuls pour le reste des connaissances humaines ? Comment expliquer, dans une maladie ou dans une lésion violente du cerveau, la perte d'une seule faculté, telle que la mémoire des mots ou des nombres ou des localités, tandis que toutes les autres facultés seraient restées intactes ?

5°. Il faut donc admettre comme principe incontestable la pluralité des organes cérébraux. De même que la nature nous a donné des nerfs différents pour recevoir les impressions qui se rapportent à la vue, à l'ouïe ou à l'odorat, facultés essentiellement différentes, de même elle a donné à l'homme et aux animaux des appareils nerveux, des *organes* différents, selon le nombre et la diversité des facultés qu'elle leur a concédées.

Comme il y a des savants qui trouvent mauvais que l'on compare continuellement les facultés de l'homme à celles des animaux, les phrénologistes ont soin de faire comprendre que des comparaisons

pareilles ne dégradent aucunement la dignité de l'homme, pas plus que si l'on démontrait que nous avons en commun avec les animaux la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût. De plus, en comparant la structure et la disposition de notre cerveau avec celui des animaux, les phrénologistes font admirer le Créateur, qui a gratifié l'homme d'un grand nombre de facultés morales et intellectuelles qu'il a refusées à toutes les autres espèces d'êtres vivants, et qui a rendu possible la manifestation de toutes les facultés en assignant à chaque espèce différente des organes cérébraux différents.

Il ne faut pas confondre l'*organe* avec la *faculté*, comme l'on fait généralement, et comme le font même quelques phrénologistes inexacts dans l'emploi des mots. La faculté appartient à la cause première, à l'esprit, à l'âme, si vous voulez ; l'organe est l'instrument matériel et indispensable à la manifestation de la faculté. La pluralité des organes du cerveau est généralement reconnue. Les adversaires de la phrénologie, qui rejettent plusieurs autres principes de cette science, veulent bien admettre celui-ci ; mais ils supposent des organes pour des facultés abstraites, qu'ils ne peuvent pas démontrer.

Reste à savoir par quel moyen l'on peut reconnaître les parties du cerveau chargées d'une fonction plutôt que d'une autre, c'est-à-dire la partie du cerveau où se trouve le siége de chacun de ses organes. Avant d'en venir là, je dois parler d'un autre principe, que les physiologistes et les naturalistes reconnaîtront facilement, car pour cela il suffit de la simple observation.

6°. La nature emploie des *masses* organiques plus ou moins considérables, en raison directe de l'effet plus ou moins puissant qu'elle veut obtenir. Ainsi, elle a donné un nerf olfactif énorme au chien, qu'elle a doué d'un odorat très-énergique ; un nerf optique très-volumineux à l'aigle, auquel elle a concédé le pouvoir de distinguer le plus petit animal à des distances à peine croyables ; des nerfs de locomotion et des muscles d'une ampleur remarquable au bœuf et au cheval, de qui elle exigeait une force musculaire considérable ; des muscles pectoraux énormes aux oiseaux de grand vol. Elle en a fait autant avec les chauves-souris, qui parmi les mammifères ne ressemblent aux volatiles que par leurs forts muscles pectoraux. L'oreille externe de la chauve-souris est immensément grande comparativement à son corps, et son oreille interne renferme les osselets et tous les appareils que l'on trouve chez l'homme. Aussi la chauve-souris a-t-elle une ouïe extraordinairement sensible.

Enfin, nous disons donc qu'*à circonstances égales,* et cette condition est indispensable, plus la masse nerveuse pour une fonction déterminée est considérable et plus la prédisposition ou la puissance de manifestation de la faculté correspondante est énergique.

7°. Reprenons maintenant la question de savoir comment on a pu découvrir dans le cerveau, renfermé dans une boîte osseuse, quelles sont les parties plus ou moins développées auxquelles on doive rapporter le siége des organes des diverses facultés. Il n'y avait qu'un seul moyen d'y parvenir : l'observation des faits, l'*observation empirique.* C'est le moyen qui a servi à nous faire connaître les fonctions des sens extérieurs, les fonctions des poumons, celles du foie et de toutes les autres parties du corps. Ainsi a fait Gall : il a examiné la forme de la tête de plusieurs personnes qui avaient manifesté avec énergie certaines facultés, et il l'a comparée avec les têtes d'autres individus qui avaient la même faculté, mais à un degré très-faible, et il a trouvé que le cerveau des premiers était constamment plus large et plus volumineux dans certaines parties, tandis que chez les personnes dont la même faculté était excessivement faible le cerveau était très-rétréci. De cette manière d'observer les faits est née la partie de la physiologie du cerveau qui a fait tant de bruit à sa naissance, la *cranioscopie,* partie qui a préoccupé plus spécialement le public, ignorant qu'il était que sous l'apparence d'un curieux amusement étaient cachées des vérités profondément philosophiques.

Je ne puis me défendre, à propos de cranioscopie, de reprocher à plusieurs phrénologistes de s'être prêtés avec trop de complaisance à ce passe-temps des curieux, laissant ainsi croire à beaucoup de personnes de la société, souvent remplies de talent et d'instruction, que l'étude de la phrénologie consistait particulièrement à dire la bonne aventure aux amateurs et à tirer leur horoscope par l'examen de leur tête. Ce n'est pas que l'inspection du crâne ou plutôt de la tête ne soit un moyen assez fondé de reconnaître et de déterminer les prédispositions, les tendances ou les aptitudes des personnes que l'on examine; mais cette recherche physiologique ou cette inspection doit être faite avec la plus grande discrétion, et il faut la considérer plutôt comme un objet d'étude que comme une satisfaction donnée à la curiosité. Hâtons-nous de déclarer que si l'examen des différentes formes de la tête peut nous faire connaître le caractère et les tendances morales et intellectuelles des individus, il ne pourra jamais nous faire connaître leurs actes. Les actes moraux et instinctifs, ainsi que la manifestation des talents divers ou de la capacité de chacun, sont le résultat de cette

double origine : premièrement, l'organisation qui prépare et prédispose, et ensuite l'influence ou l'excitation des causes extérieures sur cette même organisation. Ces causes, nombreuses et variées, telles que, par exemple, l'éducation, l'instruction, les principes de morale et de religion, la législation, etc., peuvent avoir exercé leur action dans le passé ; ou elles peuvent avoir impressionné l'individu instantanément avec plus ou moins de violence, en agissant sur l'une ou l'autre des facultés cérébrales, telles que la frayeur en présence d'un danger imminent, l'arrivée inattendue d'une personne que l'on aime ou que l'on déteste, le froid, la faim, la misère, etc.

On a agité longtemps la question de savoir si la forme extérieure de la tête ou du crâne de l'homme peut faire connaître exactement le développement des parties cérébrales placées en dedans ; si les sinus frontaux ne sont pas un obstacle pour juger du volume de certains organes situés à la partie inférieure du front, etc. On a expliqué tout, et on a répondu à tout victorieusement. Il est inutile de nous occuper ici de la longue polémique que les phrénologistes ont eue à soutenir sur la cranioscopie ; seulement j'ose vous affirmer que c'est un excellent moyen de constater le siége des divers organes du cerveau et leurs degrés de développement, mais aussi que cette partie de la physiologie du cerveau doit être bien comprise et appliquée avec intelligence.

Avant Gall, plusieurs tentatives avaient été faites pour découvrir dans le cerveau le siége des diverses facultés, mais aucune n'avait réussi. Cela provenait de ce que les anciens cherchaient des organes pour les facultés abstraites, telles que la mémoire, l'imagination, l'intellect, etc., pour lesquelles il ne peut y avoir d'organes spéciaux. Gall s'est éloigné de tous ses prédécesseurs, et il a eu le bonheur de découvrir les véritables *facultés fondamentales*, celles seulement pour lesquelles il peut y avoir des organes spéciaux ; ces facultés sont l'instinct génératif, l'amour de la progéniture, le talent de la musique, du calcul, les sentiments de l'indépendance, de la circonspection et tant d'autres. Il a eu en même temps le mérite de démontrer la différence qui existe entre les facultés fondamentales et les attributs généraux. Tout ceci peut paraître abstrait et obscur à ceux qui ne sont pas habitués à réfléchir sur ces matières, mais ne le sera aucunement pour ceux qui ont été initiés à l'étude de la phrénologie.

Un mot sur l'accusation banale, et sans cesse répétée, que nos doctrines tendent au matérialisme, qu'elles sont contraires à la liberté morale de l'homme, et sur tant d'autres inculpations, absurdes ou injustes.

On a répondu à tout cela de la manière la plus satisfaisante. Peine perdue ! il y a une classe de personnes qui veulent que l'homme reste éternellement dans son ignorance primitive, et qui ne cessent de renouveler leurs attaques de la même manière, comme si l'on n'y avait jamais répondu. Il y a des gens d'une instruction superficielle, qui n'ont jamais lu nos réponses et croient aveuglément à la sincérité et à la gravité des attaques de nos adversaires ; il y en a d'autres qui répètent sans les comprendre les mots de matérialiste, de fataliste, d'incrédule, etc. ; il y a, enfin, de braves gens fascinés par la superstition, ou d'un caractère insouciant, qui font écho aux premiers, sans même se donner la peine d'apprendre la signification des mots qu'ils répètent. C'est ainsi que l'ignorance se perpétue.

Veuillez m'excuser, très-honorés collègues, si en vous présentant ce travail incomplet je n'ai pas satisfait à votre attente ; toutefois, si j'ai pu faire naître à quelqu'un de vous le désir de se livrer aux études phrénologiques, j'aurai atteint mon but. Permettez qu'en finissant je répète ce que j'ai l'habitude de dire en public : Ne nous croyez pas sur parole, étudiez et observez vous-mêmes, et vous serez bientôt convaincus comme nous de la solidité et de l'utilité pratique de cette belle science, la phrénologie.

Finalement, je m'adresse surtout à ceux de nos collègues qui sont chargés de l'instruction publique, et je les prie de vouloir initier la jeunesse aux études phrénologiques, et d'assurer à leurs élèves que ces connaissances, bien loin de nuire à leurs qualités morales, contribueront au contraire à les rendre meilleurs, vertueux, sociables, justes et surtout tolérants.

LETTRE

A M. LE COMTE DE LAS CASES,

SÉNATEUR, ETC., ETC.,

à l'effet d'obtenir du Gouvernement un local gratuit pour la Société phrénologique de Paris (1).

Paris, le 10 novembre 1853.

Monsieur le comte,

Quand je vous priais dernièrement de m'accorder un moment d'entretien, je dois vous dire que je voulais vous entretenir de deux objets bien distincts, que je vais prendre maintenant la liberté de vous exposer ici.

La phrénologie est pour moi, après plus de trente années d'études non interrompues, la science qui doit prochainement s'établir dans les écoles sur les restes de l'ancienne métaphysique, de l'idéologie, de l'absurde éclectisme et de la philosophie obscure et inintelligible des anciens. Pour qu'elle puisse prendre en France la position qui lui convient, et pour que nous ne soyons pas forcés d'être remorqués par d'autres nations, qui font actuellement des progrès étonnants, il lui faut des protecteurs puissants, éclairés et dépouillés de préjugés. En

(1) Le sujet traité dans cette lettre ayant quelque rapport avec les principes de la phrénologie, que je viens d'exposer, doit trouver sa place ici plutôt qu'ailleurs, quoique sa date soit bien récente comparativement à ce qui va suivre.

m'adressant à vous, j'ai cru m'adresser à l'un de ces protecteurs ; et, en effet, vous pouvez approcher les autorités de l'État les plus élevées, vous avez un caractère et une position indépendantes, et vous pourrez plaider avec succès la cause d'une science qui a pour but d'améliorer la condition des hommes et de les moraliser bien plus efficacement que ne l'ont fait toutes les doctrines, si variées et si bizarres, qui ont régné jusqu'ici ; science qui, tout en éclairant les hommes et en les guérissant des affreux préjugés qui les égarent, leur laisse toutes les croyances religieuses compatibles avec le bon usage des facultés que le Créateur leur a données.

L'année 1848 a porté un coup mortel à l'Athénée royal, où la Société phrénologique se réunissait, et elle a dû succomber par contre-coup. Je suis resté son dernier président, et mes anciens collègues me regardent encore comme leur chef. C'est donc en cette qualité que je m'adresse à vous pour vous engager à obtenir du Gouvernement, pour la Société phrénologique de Paris, un *local* gratuit où l'on puisse placer notre musée phrénologique. A notre ancienne collection, incomplète, délabrée et perdue en partie, chacun de nous pourrait alors ajouter la sienne propre, et de cette manière on arriverait en très-peu de temps à avoir la plus riche et la plus instructive collection du monde ; mais il est nécessaire que cette collection soit mise sous la protection du Gouvernement et dans les mains des phrénologistes, car, voyez ce que l'on a fait au Jardin des Plantes de la précieuse collection de Gall, après qu'elle a été placée dans les mains de nos adversaires ! On l'a reléguée dans des cases inaccessibles à l'œil, et on l'a ainsi soustraite à l'examen des observateurs (1).

Le local qui nous serait nécessaire devrait être composé de deux ou trois pièces : 1° une assez vaste, pour le musée, qui servirait en même temps pour faire des cours et à tenir des conférences pour l'explication de la doctrine phrénologique ; 2° une chambre pour la bibliothèque, pour les séances de la Société et les conférences des commissaires ; 3° une chambre pour le service ou pièce d'attente.

Quand je pense, monsieur le comte, qu'à Paris on a si largement et si richement logé tant de pierres et de minéraux de toutes natures, tant de végétaux de toutes les régions du globe, tant d'insectes, de coquillages, de poissons, de mammifères, etc. ; qu'on a donné le plus vaste et le plus beau palais de l'Europe à la collection des objets d'art des

(1) Après la mort du comte de Las Cases, cette lettre a circulé et a été cause que les têtes de la collection de Gall ont été descendues et placées tout à fait en bas. On y voit à présent des écritures faites sur les têtes mêmes, Dieu sait par qui et pourquoi !

anciens peuples et des peuples les plus éloignés de nous ; qu'on a logé magnifiquement d'immenses collections de monnaies, de médailles, de gravures et de livres ; quand je vois tout cela, je suis étonné qu'aucun souverain n'ait pris la résolution d'ajouter à toutes ces richesses la plus importante, la plus utile de toutes, celle qui doit apprendre aux hommes à se connaître et à s'améliorer ! Cependant, ma surprise cesse quand je réfléchis qu'aucun souverain n'a pu se livrer lui-même à l'étude de la phrénologie, de manière à pouvoir se convaincre de la vérité et de l'importance de ses principes. Instruits dès leur enfance d'après l'ancienne routine, ils ont dû recevoir, comme les autres mortels, avec des connaissances réelles les préjugés qu'on leur a inoculés. Ils sont donc obligés, dans une circonstance comme celle-ci, de consulter leurs ministres, et ceux-ci les savants qui les entourent ; et nous n'ignorons pas que la plus grande partie des savants nous est contraire, soit parce qu'ils ont aussi reçu avec l'instruction les erreurs et les préjugés de leurs maîtres, soit parce qu'ils sont généralement sans fortune et forcés conséquemment de ménager leur position en ménageant les opinions de leurs supérieurs.

Il faut donc vaincre ces difficultés. Voyez, monsieur le comte, si vous vous sentez la force ou la volonté de combattre en faveur d'une si belle cause : prenez une bonne résolution. Le souverain qui le premier aura prêté son appui aux progrès de la physiologie du cerveau aura l'approbation de la postérité. Vous êtes à même de répondre à toutes les objections qu'on pourrait vous faire à ce sujet, et vous les réfuterez ; mais s'il vous faut le concours de mon expérience, disposez de moi librement.

Je passe au second objet dont je voulais vous entretenir, lequel se lie directement avec ce que je viens de dire.

Je voudrais faire un cours de phrénologie, non pas pour le public, ni un cours payé, mais pour la haute société, une société de choix, afin de répandre dans la classe élevée des connaissances utiles et des idées justes sur la physiologie du cerveau, et de dissiper une bonne fois la prévention mal fondée qu'on conserve encore contre cette science. Pour cela, je ne demande qu'un lieu de réunion, une salle convenable et des personnes choisies et bien intentionnées. Voyez, si vous êtes disposé à prendre l'initiative dans cette affaire, si la réalisation de ce projet est possible, quelles sont les démarches à faire et les mesures qu'il y aurait à prendre pour son exécution. Si vous pouviez faire naître en haut lieu quelque velléité de connaître notre doctrine, son triomphe serait assuré et les difficultés de détail seraient

facilement vaincues. Agissez en diplomate scientifique, donnez-vous cette mission, qui vaut bien celle de la diplomatie politique, avec cet avantage que vous ne chercherez pas au moins à faire des dupes. Tâchons de réunir un nombre suffisant de personnes de la haute société, hommes et femmes, réellement bien disposées à suivre un cours de phrénologie, en leur assurant qu'il ne faudra de leur part ni une forte contention d'esprit ni des connaissances spéciales préparatoires. Vous savez déjà que je ne redoute pas les objections, qu'au contraire je les provoque, et que je ne m'arrête qu'aux limites de la science, ou, pour mieux dire, aux limites de ma capacité et de mes connaissances.

Je sais, monsieur le comte, que ce que je vous propose est délicat. N'oubliez pas que le *local* pour le musée et que mon *cours* sont deux objets séparés, et que l'un peut marcher sans l'autre.

Je serais bien heureux, monsieur le comte, si vous me donniez une réponse favorable ; veuillez, en attendant, agréer l'expression de mes sentiments sincères d'estime et d'attachement.

Votre tout dévoué,

J. Fossati.

DE LA NÉCESSITÉ

D'ÉTUDIER UNE NOUVELLE DOCTRINE

AVANT DE LA JUGER;

ET APPLICATION DE CE PRINCIPE A LA PHRÉNOLOGIE;

Discours prononcé le 14 janvier 1827, pour l'ouverture d'un cours de phrénologie (1).

Messieurs,

L'histoire de toutes les grandes découvertes qui ont changé les opinions des hommes sur différentes parties des connaissances hu-

(1) Mon cours a eu lieu dans un vaste salon de l'appartement du docteur Gall, qui a bien voulu mettre à ma disposition sa nombreuse collection de crânes, de plâtres, de dessins et de préparations en cire.

Ce discours, publié à Paris en 1827, a été traduit en italien par le professeur Uccelli, de Florence, et par le docteur Porta, de Rome, qui avait suivi Pie VII en France; mais la censure n'en a pas permis l'impression.

Une traduction en espagnol a été faite par P. D. N. G., membre des sociétés phrénologiques Ampurdanèse et de Barcelone, et n'a été publiée à Figueras qu'en 1844. Cette traduction est précédée d'une préface dont nous aimons à extraire le passage suivant :

« Profondément convaincu, dit le traducteur, que la science créée par le génie du docteur « Gall doit produire un changement notable dans l'étude des sciences morales, et que ses « immenses applications sont destinées à régénérer l'espèce humaine, nous nous sommes dé- « terminé à publier la traduction de ce discours de M. Fossati, dans la ferme espérance que « ses sages observations corrigeront ces hommes qui condamnent avec une inconcevable lé- « gèreté des doctrines qu'ils méconnaissent, et qu'elles les décideront à étudier le système « de philosophie mentale le plus complet. »

Dans une *note* assez longue, le traducteur cherche à justifier les phrénologistes d'avoir

maines nous prouve qu'il y a une sorte de fatalité attachée à ces découvertes, laquelle consiste en ce que presque tous les hommes confondent les sublimes conceptions de l'homme de génie, les faits extraordinaires nouvellement découverts, les nouveaux principes tirés du rapprochement des faits déjà connus, avec les extravagances, les fausses conceptions d'une imagination exaltée, avec les aberrations de l'esprit, dont l'histoire nous fournit tant d'exemples ; enfin, avec le charlatanisme scientifique. Et ce qu'il y a de remarquable dans la réflexion que je vous soumets, c'est que la nature même de toute espèce de découverte est la cause de cette disposition commune à tous les hommes. En effet, une découverte n'est pour le public que la manifestation d'une vérité jusqu'alors inconnue ; et d'autre part, que sont les faux systèmes, sinon des erreurs nouvelles annoncées comme vérités ? Or, est-il possible que le public puisse de prime abord démêler le vrai d'avec le faux, particulièrement lorsque les choses qu'on lui annonce exigent de la méditation, de l'étude et des recherches plus ou moins pénibles ? La paresse naturelle à l'esprit humain, qui se refuse à toute investigation profonde, la crainte d'être exposé à la raillerie en se montrant attaché à des systèmes nouveaux, le défaut de moyens matériels pour constater les faits, pour répéter les expériences et les observations qui peuvent les éclaircir ; la vanité blessée des hommes qui, par les nouvelles découvertes, se trouvent forcés de renoncer à leurs propres systèmes et à leurs opinions pour descendre de la chaire du maître au banc des écoliers ; l'expérience fréquente des charlatans scientifiques, qui cherchent à surprendre notre croyance par des faits merveilleux, qu'on ne peut jamais constater ; la suffisance, qui croit tout savoir ; l'intérêt, la superstition, et l'ombrageux amour du pouvoir, sont autant de causes et de circonstances qui éloignent les hommes de l'examen d'une vérité nouvelle ou d'une nouvelle doctrine. Les découvertes utiles et véritables et les saines doctrines sont à l'égard du public soumises à la même condition que les absurdités et les erreurs. La plupart des hommes font le même accueil au char-

changé la dénomination donnée primitivement par Gall à quelques organes, entre autres d'avoir substitué le mot *destructivité* à celui de *meurtre*, etc. ; mais Gall avait déjà appelé *instinct carnassier* ce même organe. Au reste, nous approfondirons ailleurs la question de la dénomination des organes.

A la suite du discours, il y a une lettre de D. Julian Gonzalès de Soto, de la Congrégation de la Mission, fondateur et directeur du Collége des humanités de Figueras, à M. D. Mariano Cubi y Soler, professeur de phrénologie. Son objet est de dissiper les craintes de ceux qui croient que les doctrines phrénologiques sont en opposition avec les vérités de la sainte religion catholique.

latan qu'à l'homme de génie ; ils reçoivent les nouvelles extravagances, les nouvelles erreurs, de la même manière que les nouvelles découvertes et les nouvelles inventions. On laisse d'abord flotter les vérités dans le vague, on en fait un sujet d'amusement, on les décrie, on en tire des conséquences, on en fait des applications bonnes ou mauvaises, on s'exalte, on se passionne ; mais l'on se garde bien de les étudier. Toutefois, ne soyons pas surpris que la plupart des hommes soient dans une telle disposition d'esprit par rapport aux études scientifiques. Cette disposition résulte de leur organisation, comme nous le verrons en étudiant la source de nos facultés intellectuelles ; elle est aussi la conséquence des impressions reçues, des idées acquises, en un mot, des influences sociales. Et à l'appui de ce que je viens de dire, permettez, messieurs, que je vous adresse une simple question : Quels sont les hommes qui se font une opinion après examen ? Où sont ceux qui ont approfondi leurs croyances politiques, physiques, religieuses et philosophiques, après avoir pesé, jugé et connu tout ce qui a rapport à ces mêmes croyances, et après avoir tiré de leur propre fonds les opinions qu'ils ont adoptées? Vous n'en trouverez qu'un très-petit nombre, si tant est que vous puissiez en trouver.

Réfléchissons seulement à la variété des opinions sur la nature et les propriétés de nos aliments, de nos boissons, sur ce que nous croyons utile ou nuisible à la santé, sur ce que nous croyons juste ou injuste, bien ou mal, raisonnable ou déraisonnable, et nous verrons que bien peu de personnes ont approfondi ces sujets et ont fait des recherches sur la nature des choses dont je vous parle. Tout le monde se mêle de politique, depuis bien des années, et chacun a des opinions bien arrêtées à ce sujet ; mais qui a bien étudié la nature de l'homme, de ses facultés et de ses penchants pour juger ce qu'il doit préférer ? A-t-on étudié l'histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des sociétés humaines, pour juger dans quelle position relative se trouve telle ou telle société, afin de lui faire l'application des principes qui lui conviennent ? Et en fait de religion, ceux-là même qui se font tuer ou qui tuent avec toute la componction possible pour soutenir et défendre telle ou telle secte religieuse ont-ils bien examiné l'origine de leur propre religion, les progrès, les changements qu'elle a subis, les abus et les fraudes qu'on y a introduits ainsi que le mérite des différentes autorités qui leur ont imposé leurs croyances? Non ! Il faut donc en convenir, messieurs : nous adoptons tous des opinions déjà formées par d'autres ; notre science est une science de tradition, et notre plus ou moins grand attachement à nos connaissances est pro-

portionné à l'estime que nous avons conçue de nos instituteurs, de nos parents, et des livres qu'ils nous ont spécialement recommandés ! C'est ainsi que nous voyons beaucoup de personnes estimables, pleines d'instruction d'ailleurs, de très-honnêtes gens, qui de la meilleure foi du monde sont attachés avec un entêtement désespérant à des opinions absurdes, ridicules, ou même nuisibles à la société aussi bien qu'à eux-mêmes, et cela uniquement parce que ces opinions sont anciennes. L'examen coûte trop de travail, et l'on ne s'y livre qu'avec peine : d'ailleurs, les hommes n'ont pas tous le même loisir ni la même aptitude à tout comprendre.

Irai-je à présent puiser dans l'histoire des exemples pour vous prouver par les faits la vérité de ce que je viens de vous exposer ? Il y en a trop qui se présentent à mon esprit pour confirmer cette douloureuse vérité. Il suffit, pour en être convaincu, de parcourir l'histoire des grands hommes qui ont illustré leur époque par d'importantes découvertes. De leur temps, tous ont été traités d'extravagants, de visionnaires, d'exaltés ; heureux encore ceux qui n'ont eu à essuyer que le ridicule et le mépris, car le plus souvent ce fut la persécution, le bannissement, la spoliation, la prison et les supplices ! Voilà donc les consolations qui accompagnent ordinairement la vie des hommes éminents qui vouent leur existence au bonheur et au bien-être de l'humanité ! Si la Providence n'avait pas donné à ces hommes de génie la conscience de leur supériorité, la conviction de la vérité de leurs conceptions, qui les rend ainsi indifférents au blâme comme à la louange, leur serait-il possible d'endurer l'amertume et les dégoûts dont les abreuve la foule des gens médiocres et des ignorants ? Oh ! combien j'admire le Créateur d'avoir fait les grands hommes et les hommes vulgaires de telle façon que la résistance de ceux-ci, causée par leur incapacité de concevoir les grandes découvertes, ne fût pas pour les autres une cause de découragement et un motif de ne pas divulguer des vérités utiles ! Mais venons aux exemples, et parmi le grand nombre que je pourrais citer à l'appui de mon observation, permettez que je m'arrête un instant sur quelques-uns des plus connus : vous verrez que les différents genres de découvertes, les différentes époques et les différents pays n'ont apporté néanmoins aucune différence dans la conduite de la généralité des hommes envers leurs illustres contemporains. Tout le monde connaît la persécution soufferte par Galilée pour avoir prouvé très-innocemment que la terre se meut sur son axe chaque jour et chaque année de même autour du soleil. Mais on ne connaît pas les vexations

qu'il a éprouvées de la part des savants et des critiques de son époque : les professeurs mêmes de Padoue se moquaient de lui, et les mathématiciens, les physiciens et les académies parlaient des découvertes de ce grand astronome absolument comme en parlent de notre temps nos villageois quand on veut leur faire connaître le mouvement de rotation de la terre. En 1597 il inventa le compas géométrique, et dix ans après il fut obligé de faire rendre un jugement contre Balthazar Capra, qui s'était approprié cette invention. En 1609 il inventa le télescope, il découvrit les inégalités de la lune, il annonça que la voie Lactée n'était autre chose qu'un amas d'étoiles fixes ; il découvrit après les taches du soleil, les phases de Vénus, les planètes de Jupiter et leurs temps périodiques, et, par suite de ces découvertes, enseigna la manière de déterminer les longitudes, en tous temps et en tous lieux, même la nuit; il découvrit la rotation du soleil sur son axe..... et pour prix d'un si grand nombre de découvertes, en 1632, il fut cité par le saint-office à Rome, et condamné à près de deux ans de détention. Voyez dans ses lettres, dans ses écrits et particulièrement dans le *Saggiatore,* quelles imputations on a dirigées contre lui, et de quelle manière il a été obligé de se défendre. Un Christophe Scheiner, sous le nom d'Appelle, s'appropria la découverte des taches solaires. Galilée, dans une lettre à Alphonse Antonini, se plaignait de la honteuse témérité de son adversaire ; mais il se plaignait bien plus des haines que ses découvertes lui avaient suscitées et de l'état de calamité (ce sont ses propres expressions) dans lequel l'avaient mis ces mêmes découvertes (1). Ombre du grand Galilée ! à quoi bon notre admiration, si de ton vivant ton génie et tes inventions t'ont causé tant de chagrins et de douleurs? Pourquoi tant de gloire, si ta vie n'en a pas été plus heureuse ? Une sorte de fatalité doit-elle donc toujours peser sur les grandes découvertes?

(1) *Extrait d'une lettre de* Galilée *à* Alphonse Antonini, *commissaire de la cavalerie, pour la république de Venise.*

« S'io non avessi, illustriss. Sig., per mille altri riscontri ferma certezza del candido e « sincero affetto suo verso di me, potrei stare in dubbio, se l'istanza che ella mi fa del co- « municarle io con particolare scrittura certa mia nuova osservazione fata nella faccia « lunare, derivasse, come ella mi scrive, da zelo e timore, che ella abbia, che i miei sco- « primenti ed invenzioni non mi vengano da altri usurpate nel modo, che di alcune mi è « accaduto; o pure se il consiglio suo tendesse al mantenermi interi gli odj di moltissimi « concitatimi dalle tante novità scoperte da me nella natura e nelle scienze, per li quali odj « io mi trovo in stato di non lieve calamità..... »

Dans la réponse d'Alphonse Antonini à Galilée, on lit ces mots : « Perchè siccome la sua « gloria è giunta al sommo, così son giunte l'invidia ed il livore seguaci indubitabili. »

Voyons maintenant les traits principaux de la vie d'un autre grand homme. Christophe Colomb, qui avait découvert un monde nouveau par la seule force de son génie, a-t-il été mieux apprécié, a-t-il été plus heureux? L'activité de ses sens intérieurs lui fait concevoir une grande découverte; il s'adresse à ses compatriotes, les Génois, et aux Vénitiens; il leur offre ses services, il demande un appui, et les Génois et les Vénitiens rejettent ses offres avec dédain. On regardait ses propositions comme des chimères, des extravagances; et les raisonnements dont il appuyait ses opinions n'étaient compris par personne. Il s'adressa ensuite à Jean II, roi de Portugal, et au roi d'Angleterre, mais sans plus de succès. Partout il trouvait la même indifférence; les marins et les voyageurs de son temps n'étaient pas en état de comprendre qu'il pût y avoir d'autres terres au delà de celles qu'ils avaient vues. Colomb, à la fin, s'adresse à l'Espagne, et ses propositions sont accueillies par la reine Isabelle (1). Il partit donc de l'Espagne, en 1482. En mer, dans ce voyage, il fut sur le point d'être victime de ses propres marins, qui avaient conspiré contre lui; et si le courageux capitaine, par sa sagacité, n'avait pas su conjecturer, à la vue de quelques oiseaux, et de quelques débris de bois flottant sur les ondes, qu'un continent ne devait pas être éloigné, il aurait péri par suite de cette rébellion. Il promit donc à ses marins d'aborder dans trois jours, et ce fut l'Amérique qu'il découvrit! Il revint bientôt en Espagne, qu'il traversa comme en triomphe. Bien accueilli et comblé de faveurs par les souverains, il repart pour un second voyage; mais l'envie, la méchanceté et la perfidie attaquent déjà la réputation de Colomb : on l'accuse auprès du roi, et pour se justifier il est obligé de revenir en Espagne. Il part une troisième fois : on l'accuse de nouveau, et, pour récompenser ses services, on expédie le proconsul commandeur Bovadilla avec mission de renvoyer en Espagne, chargé de chaînes, celui qui avait fait la découverte du Nouveau Monde! Justifié de nouveau, ce grand homme a le courage d'entreprendre un quatrième voyage; mais le perfide Ovande le soumet à des traitements indignes, jusqu'à ce que, enfin, accablé d'oppressions et de chagrins, il quitte pour toujours le monde qu'il avait conquis pour le roi d'Espagne. Celui-ci, à son retour, l'accueille froidement, et lui propose de renoncer à tous les priviléges qu'il lui avait accordés, en lui donnant des terres en com-

(1) Plusieurs écrivains font honneur au roi Ferdinand d'avoir favorisé l'entreprise de Colomb; mais il est de fait que ce fut la reine seule qui le soutint.

pensation. Colomb n'a pas même eu la gloire d'avoir donné son nom au monde qu'il avait découvert. Terrible fatalité attachée aux grandes découvertes ! Combien il faut lutter avant de les faire apprécier et reconnaître ! et lorsqu'elles sont reconnues, elles ne sont payées que par la plus noire ingratitude. Et tant d'exemples, tant d'expériences ne rendront-ils jamais les hommes plus équitables et plus tolérants pour les grands hommes qui leur sont utiles ? Garderont-ils seulement leur vénération et leur estime pour ces puissants de la terre qui les tourmentent, les écrasent, les dépouillent, les abrutissent et les font égorger? Espérons pourtant que les progrès de la civilisation rendront les jugements des hommes un peu moins aveugles, et qu'ils apprendront à faire un meilleur usage des facultés intellectuelles que la nature leur a accordées.

Vous parlerai-je d'Harvey, qui, par des expériences nombreuses, rendit évidente la circulation du sang ? Ne s'est-il pas aussi attiré non-seulement une opposition hostile, mais encore des persécutions cruelles de la part d'un grand nombre de ses contemporains et de ses propres confrères? N'a-t-on pas tourné en ridicule cette admirable fonction des corps animés, par laquelle une humeur vivante se distribue jusqu'aux dernières extrémités par des canaux tortueux, comme les fleuves et les rivières sur la surface de la terre? Après quelques honneurs reçus, Harvey fut disgracié par son roi ; et l'ignorance de ses adversaires, bien mieux que le mérite de ce grand observateur, trouva un accès facile auprès du monarque (1).

Mais arrêtons-nous à un dernier exemple, et arrivons à des temps moins éloignés de nous. De quel scandale n'avons-nous pas été témoins quand la plus admirable découverte qu'on eût pu faire en médecine nous a été révélée par le docteur Jenner ! Oui, la vaccine, ce bienfait de la Providence, qui conserve la vie d'un si grand nombre d'individus, qui en garantit un plus grand nombre des difformités et des imperfections auxquelles la population entière était exposée, a trouvé résistance de toutes parts ! Non-seulement les préjugés du peuple, toujours récalcitrant à tout ce qui est nouveau, et je dirai même à tout ce qui lui est utile, mais les écrivains, les magistrats, les ministres de la religion et, ce qui est plus remarquable encore, un très-grand nombre de médecins, se sont déclarés con-

(1) Dans les ouvrages d'André Cesalpino il y a un passage duquel il résulte clairement que c'est à lui qu'on doit la découverte de la circulation du sang ; mais il est juste d'accorder à Harvey la gloire de l'avoir démontrée et fait connaître au monde entier.

traires à cette découverte et l'ont combattue avec acharnement. Le temps seul, comme pour toutes les découvertes de ce genre, a pu faire justice de l'immense efficacité de celle-ci.

Maintenant, messieurs, pensez-vous que ceux qui ne croyaient pas au mouvement de la terre, que ceux qui ne croyaient pas à l'existence d'un continent inconnu, que ceux qui niaient la circulation du sang, et ceux qui ne voulaient pas de la vaccine, se soient prononcés après avoir bien étudié les faits et les preuves sur lesquels les grands hommes dont je viens de parler appuyaient leurs découvertes, leurs démonstrations et leurs principes? Certainement non. Ils ont raisonné d'après les connaissances routinières qu'ils avaient acquises jusqu'alors, et, sans se donner la peine d'observer, d'expérimenter, d'examiner et d'approfondir par une saine logique les nouvelles idées qu'on leur communiquait, ils ont préféré d'éclater en diatribes et de redoubler d'activité et de haine, non-seulement contre les principes, mais aussi contre les personnes qui venaient les éclairer. Telle est la marche de l'esprit humain, telle est la condition de toutes les grandes découvertes et des doctrines qui en découlent.

Et ce qui prouve que les découvertes et les doctrines dont je vous ai parlé, et bien d'autres encore, que le temps et l'expérience ont confirmées, ont été réfutées par des sophismes et par de faux arguments, c'est ce fait seul qu'elles sont actuellement adoptées et reconnues par nous. Si leurs adversaires eussent étudié attentivement les questions dont ils s'occupaient, comme ont dû faire quelques-uns des contemporains, ou quelques-uns de ceux qui sont venus après, ils auraient reconnu la vérité des faits et la justesse des inductions établies par les premiers observateurs. Mais non, ce n'est pas en étudiant les sciences et en sondant les mystères de la nature qu'on veut avoir raison, mais bien en raillant, en persiflant, ou, quand on le peut, en persécutant ceux qui ont fait les découvertes ou professé de nouvelles doctrines. C'est ainsi que toujours les hommes se vengent de leur propre ignorance.

Mais, dira-t-on, c'est justement cet esprit de contradiction qui a replongé dans le néant une quantité d'inventions fausses et chimériques, que la soif de la renommée a fait éclore en tout temps. La médiocrité et l'ignorance ont bien souvent prétendu usurper la réputation des hommes de mérite, et c'est en les combattant de toutes les manières qu'on les a remises à leur place. Cela est vrai. Aussi le succès de ceux qui ont combattu les faux systèmes ou les doctrines hasardées

prouve-t-il plus pleinement ma proposition, qu'avant de les adopter ou de les réfuter, il faut étudier les faits nouveaux et les nouvelles doctrines qu'on nous annonce comme vrais; parce qu'il est de toute absurdité d'adopter ou de réfuter une chose qu'on ne connaît pas. J'aime et j'approuve la controverse, parce qu'elle est utile; mais les plaisanteries, les injures et les invectives sont insupportables : ce n'est pas par de tels moyens qu'on détruit la puissance des faits. Des ressources pareilles ne font que prouver le manque d'arguments solides. Oui, je le répète, la controverse, la discussion et l'examen sont les éléments nécessaires pour établir la vérité d'une doctrine.

C'est d'une doctrine que je vous parle maintenant, et non d'un simple fait isolé, dont il serait question de constater l'existence. Il y a des faits très-simples, comme l'existence d'un filon métallique dans une montagne ou d'une mine de charbon de terre, ou tout autre semblable, qui, une fois qu'ils sont découverts et que leur existence est constatée, font cesser toute opposition. Mais tous les faits ne sont pas aussi simples et ne se présentent pas de la même manière; il y en a de compliqués, d'obscurs et d'illusoires, qui exigent la plus grande sagacité pour les saisir et pour les démêler d'avec leurs causes et d'avec les autres faits qui s'y rattachent et ont plus ou moins de rapport avec le fait principal. Une maladie, par exemple, est un fait; mais que de choses à considérer dans une maladie avant de pouvoir démêler ce qui est essentiel de ce qui est accidentel, ce qui en est la cause de ce qui en est l'effet, s'il y a plusieurs causes et plusieurs effets, et ainsi de suite! Les doctrines ne se rattachent donc pas à un seul fait simple et isolé, mais bien à un enchaînement de faits et de causes, où tout se lie et s'explique par le rapport constant qui existe entre les causes et les effets. Donc, pour saisir les faits compliqués qui donnent naissance à une doctrine, il faut être doué de facultés intellectuelles supérieures et avoir l'esprit exercé dans les recherches profondes des phénomènes de la nature. C'est cet assemblage, qu'on a tant de peine à rencontrer, qui nous explique la rareté des hommes de génie; de ces hommes qui, par leurs investigations et par leurs découvertes, ont pu faire changer l'opinion des hommes sur les différentes branches de nos connaissances.

Après avoir prouvé que les découvertes doivent être reconnues, et que les nouvelles doctrines doivent être étudiées avant de porter un jugement sur la vérité ou la fausseté de leurs principes, examinons si, par rapport à la physiologie du cerveau, les hommes de nos jours se sont autrement conduits que ne l'ont fait les autres de tout

temps. Voyons si les savants et ceux mêmes qui ont écrit contre cette doctrine, la physiologie du cerveau, se sont donné la peine de vérifier les faits, d'étudier les principes, de tirer les conséquences légitimes qui découlent naturellement de l'examen des faits ; ou bien si, mettant de côté les faits et ne raisonnant que d'après les idées et les principes généralement adoptés, ils n'ont fait que confirmer de nouveau la vérité de l'observation que je vous ai soumise en commençant : que la vérité et l'erreur sont au premier abord accueillies de la même manière et qu'une espèce de fatalité inévitable semble présider aux grandes découvertes.

Loin de moi de vouloir ici établir un parallèle entre les découvertes que j'ai rappelées et celles dont nous avons à nous occuper dans nos conférences ; il ne m'appartient pas, et surtout dans ce lieu, d'établir aucune sorte de comparaison. Mais, pour vous prouver jusqu'à l'évidence la vérité de mon observation, j'ai besoin de vous soumettre dans ce moment quelques-uns des traits les plus marquants de la vie scientifique du grand homme qui m'honore de son amitié.

M. le docteur Gall, par ses recherches et ses observations tendant à découvrir les signes extérieurs des différentes facultés intellectuelles, fut conduit à l'admirable conception de la pluralité des organes cérébraux et à la détermination des véritables qualités fondamentales de l'intelligence. Par l'inspection du cerveau d'un hydrocéphale, il découvrit ensuite la véritable structure de ce viscère. Des recherches postérieures l'amenèrent à la découverte d'un très-grand nombre de choses nouvelles dans la forme et la disposition des parties matérielles du système nerveux, et par suite à détruire autant d'erreurs et de préjugés anciennement enracinés dans la tête des anatomistes. Les découvertes physiologiques et les découvertes anatomiques étaient indépendantes les unes des autres : les unes pouvaient, par conséquent, subsister indépendamment des autres.

Il était à Vienne, où il tenait des conférences avec ses amis et des gens instruits, et il leur soumettait ses observations et ses propres découvertes. Le gouvernement autrichien lui imposa silence ; et s'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait étouffé dès sa naissance la physiologie du cerveau. Des circonstances de famille lui firent quitter Vienne, et il en profita pour parcourir le nord de l'Allemagne. Partout où il dirigea ses pas, il étonna les savants et les gens du monde par la nouveauté et l'importance de ses recherches ; on applaudissait avec enthousiasme aux heureuses applications qu'il faisait des principes de sa doctrine, quand il visita les prisons, les maisons de fous, les hos-

pices et les maisons d'éducation (1); enfin, il vint à Paris. Ici, de concert avec son élève et collaborateur M. le docteur Spurzheim, il fit en présence des membres de l'Institut l'anatomie du cerveau, et dans un Mémoire il leur exposa ses principales découvertes anatomiques. On sait quel jugement ce corps scientifique a porté de ce travail et quelle a été l'influence que le despote de ce temps exerça sur le jugement des commissaires. On nia presque tous les faits anatomiques, et l'on fit croire que Gall fondait là-dessus ses découvertes physiologiques. Les journalistes s'en tinrent à cette décision, et de grossières plaisanteries, des assertions absurdes et fausses, des calomnies et des injures lui furent prodiguées dans plusieurs journaux et dans plusieurs salons, et se répandirent du centre du monde civilisé jusqu'aux régions les plus éloignées du monde scientifique. Le fondateur de la physiologie du cerveau, ferme comme un vieux chêne qui brave les ouragans, ne se déconcerta point; il poursuivit ses recherches, et fit paraître son grand ouvrage sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier. Il répondit aux objections qu'on lui avait faites; il développa d'une manière plus complète sa doctrine, en ajoutant un grand nombre de faits nouveaux aux faits déjà publiés. Mais il fallait que les hommes continuassent à agir d'après leur tendance naturelle, c'est-à-dire à juger sans connaître. Aussi ce grand ouvrage resta-t-il presque sans lecteurs, et beaucoup de gens du monde, de médecins et de savants, continuèrent leurs plaisanteries, leurs objections ridicules, et ne cessèrent de s'adresser les questions les plus fades et les plus niaises, dans le seul but de plaisanter au lieu de s'instruire. On ne s'arrêta pas là : on excita les femmes de la halle contre la personne du docteur Gall; on prépara une mascarade pour le tourner en ridicule, et on l'attaqua directement auprès de l'autorité par quelques-unes de ces insinuations charitables employées en tout temps en de pareilles circonstances (2).

Messieurs, vous connaissez sans doute les articles qui ont paru dans les journaux après la publication récente de l'ouvrage de M. Gall. Croiriez-vous qu'on fait encore aux principes qu'il professe les objections qu'on lui faisait à l'époque où ils furent pour la première fois annoncés au public, comme si M. Gall n'y avait pas répondu? Ne

(1) Il existe un rapport de la visite faite en 1805 par M. le docteur Gall dans les prisons de Berlin et de Spandau, inséré dans les nos 97 et 98 du *Freymüthige*. M. Demangeon en a publié la traduction dans sa *Physiologie intellectuelle*, Paris, 1806.

(2) M. Gall n'était pas encore naturalisé français, et on chercha, sous prétexte qu'il était étranger, à l'éloigner de la capitale.

voyons-nous pas des attaques continuelles contre la personne de M. Gall, en s'appuyant sur les conséquences dangereuses qu'on pourrait tirer de sa doctrine, imitant en cela les siècles passés, et renouvelant ce que nos ancêtres ont fait pour d'autres grands hommes? Quel rôle n'a-t-on pas fait jouer au fatalisme, au matérialisme et à la liberté morale des actions, pour attaquer non-seulement les principes et la doctrine de notre philosophe, mais aussi pour le compromettre dans ses rapports sociaux? N'ai-je pas raison de dire que les hommes, en continuant toujours à juger sans connaître, soumettent encore aujourd'hui toutes les découvertes à cette espèce de fatalité dont je vous ai déjà parlé, celle de les confondre dans leurs jugements avec les extravagances et les erreurs des faux savants (1)?

(1) Qu'il me soit permis de citer ici deux passages de journaux pour prouver à mes lecteurs que deux de mes compatriotes de Rome méritent évidemment le reproche que je fais à toutes les personnes qui jugent sans connaître. Je trouve dans le *Diario di Roma*, 1817, nº 59, cet article:

« Rome, 23 juillet.

« Monseigneur Fortuné Zamboni, secrétaire de l'Académie de la religion catholique, a traité « de la Craniologie de M. le docteur Gall, médecin allemand, et il a découvert des erreurs « en physiologie et en médecine, des principes erronés et faux, tirant au matérialisme et au « fatalisme, contraires à la liberté humaine et injurieux à la dignité de l'homme, qui, selon « Gall, ne diffère des brutes que par une conformation physique *accidentelle*. »

Passe pour un Monseigneur! Les portes du paradis ne lui seront pas fermées, quand même il mourrait dans la plus complète ignorance des principes de la physiologie du cerveau, comme je pense qu'il doit y avoir parmi les élus un grand nombre de prélats qui sont morts sans croire au mouvement de la terre.

Mais voici l'autre article que j'ai trouvé dans *l'Étoile*, du 29 septembre 1826:

« Dans une séance de l'Académie de la religion catholique, qui a eu lieu à Rome, le doc- « teur Onofrio Concioli a parlé du système craniologique du docteur Gall; il a blâmé haute- « ment sa théorie, comme contraire à la morale et aux préceptes de la religion catholique, « et comme étant basée, a-t-il dit, sur le fatalisme le plus absurde et sur la doctrine erro- « née de la prédestination. »

Je me plais à croire que M. le docteur Onofrio Concioli doit être un docteur en théologie, non en médecine, parce que, parmi le grand nombre de médecins distingués que j'ai connus à Rome en 1825, je n'ai pas entendu parler de M. le docteur Concioli. Mais si par hasard il a obtenu réellement un diplôme de docteur en médecine, je l'engage à me citer les passages pouvant porter atteinte à la morale, ceux qui seraient contraires aux préceptes de la religion catholique, et les endroits où sont développés les principes en faveur du fatalisme le plus absurde et de la prédestination, qu'il doit nécessairement avoir remarqués dans les ouvrages de M. Gall. En attendant, je prie mes lecteurs d'examiner dans le premier volume de ces mêmes ouvrages, IVᵉ section, le sublime traité de M. Gall sur le fatalisme, le matérialisme et la liberté morale de l'homme; et ensuite, à la fin du VIᵉ volume, le traité sur la philosophie de l'homme, d'après les principes de la physiologie du cerveau.

Une réflexion cependant doit se présenter à l'esprit de chacun de vous dans ce moment, et vous devez être tentés de me dire : Si les objections à la physiologie du cerveau étaient fondées, si les faits sur lesquels vous vous appuyez étaient faux, que deviendrait la physiologie du cerveau? Ici, je me contenterai de vous soumettre quelques-unes de ces objections qui en imposent encore au public, quoiqu'elles soient tout à fait dénuées de fondement. Au reste, messieurs, je n'abuserai pas longtemps de votre complaisance : je me réserve de répondre en détail à toutes les objections, lorsque dans mes leçons je traiterai des différents principes de la doctrine, quand je vous apporterai les preuves sur lesquelles elle se fonde, et quand vous aurez des idées précises sur les différentes questions qui s'y rattachent.

Dans une feuille périodique, en 1822, vous avez pu voir avec quel air de triomphe on reproduisait les plaisanteries du *Journal de l'Empire :* le journaliste, par exemple, en parlant du sens des localités ou du rapport de l'espace, qu'il appelle organe des voyages, dit que les hirondelles et le capitaine Cook, les grues et Christophe Colomb, etc., sont également remarquables par une jolie petite bosse qui se cache à demi dans les sinus frontaux. L'auteur veut insinuer qu'il est impossible qu'il existe en même temps chez les hommes et chez les animaux un organe cérébral propre à les déterminer, par son activité, à changer de lieux ou à voyager. Mais si je vous dis que le même organe, le cœur, fait circuler le sang de l'hirondelle comme celui de M. Canning ; que le même organe, le nerf optique, reçoit l'impression de la lumière dans les yeux des grues comme dans ceux de Bolivar ; que les mêmes organes, les muscles, font courir un chevreuil et un agile chasseur, la surprise, ou l'effet que cette réflexion peut vous avoir causé, cessera à l'instant; il ne vous sera pas difficile, par analogie, d'admettre la possibilité que des organes internes de la même nature puissent produire des actions ou exercer des fonctions du même genre dans les différentes espèces d'animaux.

On a prétendu trouver de la contradiction dans les ouvrages de M. Gall, parce qu'il dit quelque part qu'il ne juge des différentes protubérances du crâne qu'en tant qu'elles sont produites par le développement des parties cérébrales subjacentes, et qu'ailleurs il cite les personnes dont il avait deviné les facultés ou les penchants par la seule inspection de leur crâne. Mais pourquoi avoir l'air ici d'ignorer les preuves qu'il a données que chez l'homme dans l'état

ordinaire, et dans les cas déterminés, la forme du crâne représente parfaitement le développement des différentes parties cérébrales? Est-ce là de la bonne foi? En attendant, le public, qui lit les journaux et n'étudie pas les ouvrages, s'en rapporte à de pareils jugements, et continue à se faire des opinions sans examen.

Bonaparte aussi a voulu dire quelque chose sur le système craniologique du docteur allemand; mais si, au lieu d'écouter des courtisans frivoles et ignorants, il s'était donné la peine d'étudier le sujet même, il n'aurait pas parlé de bosse de l'ivrognerie, et il n'aurait pas été injuste envers un grand homme. Cependant, lorsqu'il reconnaissait dans son cheval plus de mémoire locale qu'il n'en avait lui-même, ne payait-il pas involontairement un tribut à la doctrine phrénologique (1)?

Les organes de l'amour de la progéniture, de l'instinct carnassier, du sentiment de la propriété, sont ceux qui ont été l'objet des plus violentes attaques; mais pensez-vous qu'on ait répondu aux faits exposés dans les ouvrages de M. Gall par des faits contraires? Non, messieurs; on y a répondu uniquement par des raisonnements puisés dans les anciennes croyances philosophiques!... Et, à la suite de ce que M. Gall a publié sur la liberté morale des hommes, nos adversaires n'ayant plus trouvé de prise aux attaques de ce côté, ont trouvé bon de regarder son admirable traité sur cette matière comme une rétractation de ses principes et comme une preuve de son peu de solidité. Mais notre philosophe, je vous l'assure, dans ses cours publics comme dans ses ouvrages, a toujours professé les mêmes principes.

Je craindrais, messieurs, de fatiguer votre attention si je vous donnais de plus longs détails. Dans nos conférences, nous examinerons les faits sur lesquels se fonde la physiologie du cerveau, et nous n'aurons en vue que la recherche de la vérité : nous ferons, pour ainsi dire, le chemin ensemble pour la trouver, et en cela je ne serai que votre guide. Après l'examen des choses positives et matérielles, chacun de vous pourra reconnaître la vérité de nos principes et en tirer les conséquences qui en découlent naturellement. Après cela, nous ne nous embarrasserons aucunement d'examiner si la nature a eu tort ou raison de nous les avoir offerts tels qu'ils sont et d'avoir

(1) A l'appui de ce que je viens de dire, l'on peut consulter les ouvrages suivants : Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène; Mémoires du docteur J. Antomarchi*, tom. II, p. 29; O'Méara, *Napoléon en exil*, p. 190, 1re partie.

fait le monde tel qu'il est : cette question n'est pas à la portée de notre intelligence.

Il faut pourtant que je vous prévienne qu'à mon tour je serai obligé de me présenter à vous avec ce que le journaliste appelait un ossuaire, c'est-à-dire avec une collection de crânes d'hommes et d'animaux, avec des préparations en cire, des plâtres et des dessins. Je sais que beaucoup de personnes prennent cet appareil pour un objet d'amusement et de simple curiosité, et qu'elles pensent que l'étude de la phrénologie se réduit à la connaissance du siége des organes cérébraux. Ceux qui ne s'attendent qu'à cela et ne cherchent qu'à faire l'étude des *bosses*, pour me servir de l'expression vulgaire, se trompent étrangement : je crains que bientôt leur impatience ne l'emporte sur leur curiosité, quand ils verront combien de choses il faut connaître d'avance. La physiologie du cerveau est l'étude de l'homme, de ses penchants, de ses instincts et de ses facultés morales et intellectuelles. Bien plus, l'étude des facultés et des qualités des animaux nous ouvrira le chemin pour établir, d'une manière plus juste et plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'ici, quelles sont les véritables qualités fondamentales de l'intelligence, et nous apprendrons à faire cette lumineuse distinction, établie par le fondateur de la phrénologie, entre ces qualités et les attributs généraux, tels que la sensation, la mémoire, l'attention, etc.

La plupart des écrivains, en parlant des facultés mentales, suivent encore l'ancienne routine. Ayant dédaigné ou méconnu les doctrines que nous allons étudier, il manque à leur savoir une base solide ; aussi, quand ils parlent des facultés intellectuelles, ne font-ils que divaguer et se remuer dans le cercle d'idées déjà parcouru depuis longtemps par nos devanciers en philosophie; ils emploient les mêmes mots, les mêmes phrases, les mêmes distinctions scolastiques, et au fond de tout cela on ne trouve que doctrines et abstractions métaphysiques, comme jadis. Je voudrais qu'une personne de bon sens me dît s'il est possible d'entendre quelque chose dans le galimatias scientifique de toutes les sectes des transcendentalistes d'aujourd'hui. Qu'on avoue donc de bonne foi qu'il est impossible de comprendre quelque chose dans certains fragments philosophiques que tout récemment nous avons vus paraître, et qu'on trouve admirables précisément parce qu'on ne les entend pas.

A la fin de notre cours, en comparant la philosophie ancienne et la philosophie moderne avec celle qui est née de la physiologie du cerveau, vous pourrez juger combien celle-ci est simple, naturelle, facile

à être comprise, et surtout en harmonie avec la réalité des faits et des observations journalières. Vous verrez si réellement elle est destinée à procurer une réputation éphémère à son auteur, comme on l'a prétendu, ou si elle n'est pas déjà assez avancée pour s'établir dans les écoles sur les ruines des différentes philosophies qui l'ont précédée.

Je ne finirai pas aujourd'hui, messieurs, sans vous faire considérer que, malgré les obstacles de tous genres qu'on a opposés à ses progrès, la physiologie du cerveau a fini par triompher. Elle a triomphé, malgré le peu de moyens dont son auteur pouvait disposer et malgré la guerre qu'elle eut à soutenir contre les savants et les journalistes. M. le docteur Gall, par la seule force de son génie et la persévérance de son caractère, sans l'appui d'aucun gouvernement, d'aucune académie, d'aucun riche et puissant protecteur, a pu faire reconnaître ses découvertes anatomiques et physiologiques, et avoir la satisfaction, de son vivant, de voir établies dans les villes principales de la Grande-Bretagne, en Amérique et en Asie, des académies de savants fondées sur les principes de sa doctrine (1). Oui, messieurs, non-seulement à Édimbourg, à Londres, et dans plusieurs villes de l'Angleterre, mais à Philadelphie et à Calcutta, il existe des sociétés phrénologiques. Elles

(1) M. le docteur Gall seul est l'auteur des découvertes anatomiques et physiologiques qui constituent la doctrine des fonctions du cerveau. Dans son ouvrage, tom. V, p. 519, on peut lire ce passage remarquable, dont nous avons déjà rapporté quelques lignes dans notre Introduction, et dans lequel, après avoir repoussé quelques reproches qui lui ont été faits sur l'originalité de ses recherches, il fait sa profession de foi de cette manière :

« Je suis l'homme le plus modeste, le plus humble quand je me vois vis-à-vis de l'immensité des choses que je suis condamné à ignorer, et qui pourtant se rattachent immédiatement à mon état de médecin observateur et praticieu. Mais lorsqu'il s'agit de la découverte de la structure et des fonctions du cerveau, je me crois, avec une imperturbable suffisance, au-dessus de tous mes devanciers et au-dessus de tous mes contemporains. Oui, je suis le premier qui ait établi des principes physiologiques, d'après lesquels la structure du cerveau et ses fonctions doivent être étudiées, je suis le premier qui ait franchi la barrière que la superstition et la philosophie opposaient depuis des milliers d'années aux progrès de la physiologie du système nerveux ; qui ait conçu l'idée de distinguer les attributs généraux d'avec les véritables qualités et facultés fondamentales ; le premier qui ait déterminé les instincts, les penchants, les sentiments et les talents qui sont affectés à certaines parties cérébrales ; je suis le premier qui ait eu le courage, la patience, la persévérance d'examiner et de fixer les rapports qui existent entre l'énergie des qualités morales, des facultés intellectuelles et les divers développements des parties du cerveau ; je suis le premier qui ait étendu ces mêmes recherches sur tout le règne animal ; qui ait étudié des milliers d'animaux sous le rapport de leurs instincts, de leurs penchants, de leurs facultés les plus saillantes, et de la configuration de leur cerveau, soit d'individu à individu, soit d'espèce à espèce ; je suis le seul qui ait trouvé et indiqué les seuls moyens capables de faire découvrir le siége de chaque instinct, de chaque penchant, de chaque sentiment et de chaque talent intellectuel ; je suis le seul qui ait découvert ces siéges, et qui le démontre par de nombreux faits physiologiques et patho-

ont pour but, en se fondant spécialement sur les principes posés par M. Gall, de concourir à enrichir la science de nouveaux faits, de rectifier l'imperfection du langage, ou de rectifier même, s'il est nécessaire, l'erreur de quelques-uns des principes adoptés (1). On doit

logiques irréfragables et une infinité de recherches d'anatomie et de physiologie comparées de toutes les espèces d'animaux. »

Et plus bas :

« Oui, encore une fois, je suis le premier et le seul à qui la physiologie du cerveau doit son existence. Je l'ai trouvée sans l'aide de qui que ce soit; l'historique de chacune de mes découvertes vous le prouve. Il en est de la physiologie du cerveau comme de sa structure. Pour débrouiller ce qui par hasard aurait pu se trouver dispersé dans les auteurs, il aurait fallu infiniment plus de perspicacité qu'il n'en fallait pour deviner, par le moyen de l'observation, les mystères de la nature. J'ai commencé, continué et presque achevé toutes mes découvertes sans aucune érudition préalable; et si plus tard j'ai compilé des citations, c'était plutôt pour signaler mon point de départ que pour fortifier mes idées par celles de mes devanciers et de mes contemporains. »

M. le docteur Spurzheim, élève et ancien collaborateur de M. Gall, a contribué beaucoup à la propagation de la phrénologie en Angleterre, et il a écrit différents ouvrages sur ce sujet; mais il paraît qu'il s'est éloigné dans quelque partie des principes de son maître, en se livrant un peu trop aux idées métaphysiques et aux raisonnements. Je ne sais pas au juste s'il a fait quelques découvertes en anatomie; je trouve seulement que dans ses *Observations sur la phrénologie* il a changé la dénomination de différents organes déjà découverts par M. Gall, et qu'il a fait une division des facultés primitives en ordres et en genres. Premier ordre, facultés affectives; genre premier, penchants; genre deuxième, sentiments. Second ordre, facultés intellectuelles; genre premier, les sens extérieurs; genre deuxième, facultés perceptives; genre troisième, facultés réflectives. M. Spurzheim a ajouté aussi dans son ouvrage huit organes que M. Gall croit n'avoir pas de faits suffisants pour admettre. Qu'on lise à ce sujet l'analyse critique de ces innovations, ce que M. Gall a cru devoir imprimer au commencement du troisième volume de son grand ouvrage in-4°, depuis la page XV jusqu'à la page XXXIII.

(1) La première société phrénologique qui a été créée est celle d'Édimbourg, qui existe depuis le 22 février 1820. Je connais le premier volume des Transactions de cette honorable société; il est rempli de choses intéressantes. A Édimbourg, on publie aussi un journal phrénologique, qui paraît par trimestres et qui est déjà à son treizième ou quatorzième numéro. — Ce journal n'a cessé de paraître qu'en 1848.

Il est également enrichi de faits et d'observations importantes pour constater les principes de la physiologie du cerveau et en favoriser les progrès.

La Société phrénologique de Londres a été instituée en 1823. Voici les objets principaux dont cette société doit s'occuper d'après ses propres règlements :

1° Acquérir, par l'exercice, de l'adresse et de la facilité à observer le developpement cérébral.

2° Établir les fonctions propres des différentes parties du cerveau.

3° Établir jusqu'à quel point le volume et la forme du crâne indiquent le volume et la forme du cerveau.

4° En admettant que les organes cérébraux présentent des modifications par rapport à leur volume, leur forme et leur position, établir et déterminer les effets de pareilles modifications.

5° Établir l'accroissement relatif des différentes parties du cerveau, depuis l'embryon, et

être convaincu, et nous le sommes bien profondément, de la justesse de cette sentence du père de l'éloquence romaine, que rien n'est trouvé et perfectionné en même temps; *Nihil est simul et inventum et perfectum.* (Cic., *De clar. orat.*)

Il ne me reste plus, messieurs, qu'à vous entretenir un instant de moi-même, et c'est pour vous prier de m'accorder toute l'indulgence dont vous êtes capables. Obligé de parler dans une langue qui n'est pas la mienne, vous aurez à désirer en moi non-seulement une plus grande étendue de connaissances et plus de clarté dans l'exposition des idées que mon sujet exige, mais aussi plus de justesse dans les expressions et une prononciation moins défectueuse. Je puis vous assurer de tous mes efforts pour y parvenir, mais je compte surtout sur la bienveillance générale des Français envers les étrangers. Ayant adopté Paris pour ma seconde patrie, je cherche à employer mon temps de manière à me rendre digne de l'estime de mes nouveaux concitoyens. Si j'ai le bonheur de l'obtenir, j'aurai acquis de mes travaux scientifiques la plus noble et la plus chère des récompenses.

noter leur influence sur la manifestation des fonctions correspondantes dans les différentes périodes de la vie.

6° Déterminer l'influence comparative de l'éducation sur les différentes organisations cérébrales.

7° Examiner si l'éducation et les circonstances peuvent produire un talent ou une qualité spécifique.

8° S'assurer combien un exercice longtemps prolongé, ou l'inaction totale d'une faculté ou qualité de l'esprit, tend à l'accroissement ou à la diminution de la portion du cerveau, par laquelle chaque faculté se manifeste.

9° Établir la propriété primitive de chaque organe, et en perfectionner la dénomination en désignant l'organe d'après sa qualité primitive, et non d'après l'activité énergique ou l'exaltation de sa fonction.

10° Étendre les observations sur les animaux en général, et établir en quelle manière leur organisation correspond avec leurs différents instincts, facultés et dispositions.

11° Déterminer les lois de la propagation par rapport à l'âme et au corps, et déterminer les règles par lesquelles la société peut se diriger dans ses efforts pour améliorer la condition physique et morale de l'espèce humaine.

12° Faire des recherches sur la structure du cerveau et du système nerveux.

Je ne connais pas les règlements des autres sociétés phrénologiques, mais je pense qu'elles doivent être à peu près dirigées d'après les mêmes principes.

Que ne doit-on pas attendre des travaux combinés d'un si grand nombre d'hommes de mérite et dont l'esprit est dégagé des préjugés des anciennes doctrines !

DE

L'INFLUENCE DE LA PHRÉNOLOGIE

SUR

LES SCIENCES, LA LITTÉRATURE ET LES ARTS.

Discours prononcé le 2 mars 1828, pour l'ouverture d'un cours de phrénologie (1).

Messieurs,

Si l'homme fixait plus souvent son attention sur les objets qui l'entourent, s'il réfléchissait aux lois générales et constantes qui enchaînent les causes aux effets, et s'il pensait que ces lois générales existent pour le monde physique et matériel comme pour le monde moral et politique, il serait moins frappé des événements qui se passent sous ses yeux; il pourrait facilement les prévoir, les prédire. Cette remarque, messieurs, mérite une sérieuse réflexion, puisqu'elle tend à montrer la possibilité de prédire l'avenir. Toutefois, quand je parle de la possibilité de prévoir et de prédire l'avenir, ne croyez pas qu'il soit question ici de ces sortes de prédictions que les charlatans adroits débitent pour surprendre la crédulité du vulgaire: j'entends tout simplement vous parler de prédictions purement conjecturales, qui sont la suite naturelle d'un enchaînement de causes connues, lesquelles amènent nécessairement des résultats déterminés. L'observation que j'ai l'honneur de vous soumettre peut vous pa-

(1) Ce discours a été prononcé devant un auditoire nombreux et choisi, et a été publié en 1828. Le cours, ainsi que celui de l'année précédente, a eu lieu chez le docteur Gall. Pour mes démonstrations, je me suis encore servi de la précieuse collection de son cabinet particulier. Gall est mort le 22 août de cette même année.

raître plus spécieuse que solide, et pourtant elle est fondée sur la connaissance des qualités et des facultés propres à la nature humaine. Veuillez donc m'honorer de votre attention, car ce sujet est un peu abstrait et difficile à saisir. Je me propose maintenant de vous faire comprendre : premièrement, que toutes nos actions volontaires sont dirigées d'après la connaissance pratique que nous avons de ce qui se passe dans le monde extérieur, et dans la persuasion où nous sommes que ce monde marchera toujours d'après les lois que nous lui avons reconnues ; en second lieu, de vous faire voir qu'en étendant davantage nos connaissances sur un plus grand nombre de faits, et en embrassant dans notre conception un plus grand nombre des lois qui régissent le monde, nous pouvons jusqu'à un certain point prévoir ce qui doit arriver dans un temps plus ou moins éloigné. Cela fait, j'essayerai, en m'appuyant sur les mêmes principes, de vous montrer rapidement l'influence que la nouvelle physiologie du cerveau pourra exercer successivement sur les sciences, la littérature et les arts.

L'étude que nous allons faire de cette science importante, qui a pour but la connaissance de l'homme physique et intellectuel, sera pour vous, je l'espère, un motif puissant de la cultiver. Je ne me flatterai pas cependant de pouvoir vous attacher à l'étude de la phrénologie par mes seuls efforts, car ils seraient insuffisants, soit à cause de l'imperfection de mes connaissances sur un sujet si vaste et si élevé, soit par la difficulté de traiter convenablement devant un auditoire si respectable les hautes questions de philosophie que nous aurons à examiner. C'est pourquoi, messieurs, je vous prie de m'accorder la bienveillance dont j'ai été si officieusement honoré l'année dernière, et d'avoir encore pour moi la même indulgence.

Dans les conférences de cette année, je commencerai par exposer les principes de la physiologie du cerveau ; je démontrerai sur quelles bases ils sont fondés, et je tâcherai de le faire avec clarté et avec méthode, en passant graduellement du connu à l'inconnu ; ensuite, je m'occuperai soigneusement de vous faire connaître l'application que nous pouvons faire de ces principes aux grands intérêts des sociétés humaines ainsi qu'aux intérêts individuels. Ah ! quelle joie, quelle vive satisfaction pour moi quand à la fin de nos séances je vous trouverai tous plus contents de vous-mêmes et moins mécontents du monde dans lequel vous êtes destinés à vivre ! Cet avantage seul, indépendamment des connaissances positives que vous aurez acquises, vous dédommagera largement du temps que vous aurez sacrifié pour l'obtenir.

Maintenant, commençons par examiner notre première proposition, et voyons s'il est vrai que dans toutes nos actions nous supposons toujours, avant de les entreprendre, l'avénement de certains faits déterminés que nous attendons, et l'existence des lois qui les gouvernent. Il n'y a qu'à réfléchir sur cette proposition pour la trouver vraie dans toutes ses applications. Prenons des exemples : quand vous faites bâtir une maison, n'est-il pas vrai que vous connaissez la solidité de la matière que vous employez, la fermeté du sol sur lequel vous bâtissez? N'est-il pas vrai que vous prévoyez les ravages qu'une rivière voisine pourrait faire aux fondations de votre édifice, et qu'en le construisant vous le garantirez, par prévoyance, avec des digues ou des remparts, contre l'action destructive de l'eau envahissante? N'est-il pas vrai que, sachant que l'air et la lumière viennent de l'extérieur, vous pratiquez des ouvertures pour que ces deux éléments ne puissent pas manquer dans votre habitation? Enfin, tout ce que l'on fait en construisant une maison n'est-il pas fondé sur la connaissance des propriétés de la matière et des lois constantes qui la régissent? Cela est si vrai, que si l'on ignore ou si l'on oublie une des lois dont je parle, la maison sera mal bâtie ; elle s'écroulera ou elle sera incommode, sans lumière et sans air. Citons un autre exemple : un cultivateur creuse son champ pour y semer du blé, des noix, des marrons, des glands. Ce cultivateur, fût-il de l'esprit le plus borné, n'ignore point que son blé ne produira une moisson que dans un an, et que ses noix, ses marrons, ses glands ne deviendront arbres et ne produiront des fruits que dix, quinze ou vingt ans plus tard. Ce cultivateur a donc aussi de la prévoyance ; il calcule et prévoit l'avenir pour les choses qui sont de sa connaissance, et il pourrait très-bien faire à ce sujet des prédictions à peu près certaines. Faites maintenant l'application de ces réflexions à toutes les actions humaines de la même nature, et vous verrez que l'homme agit toujours d'après la connaissance des lois qui règlent le monde extérieur et d'après ce qu'il croit devoir en résulter pour l'opération qu'il a entreprise. La construction d'un vaisseau, d'une écluse à un canal, d'une mécanique quelconque sont calculées d'après les propriétés connues de la matière et des lois qui la régissent; et si le calcul est juste, l'on prévoit et l'on peut prédire le résultat qui doit s'ensuivre.

Si nous passons ensuite du monde physique au monde moral, nous trouverons que ce même esprit de prévoyance nous dirige dans nos actions. Quand quelqu'un vous demande un emprunt d'ar-

gent, que faites-vous? Vous pesez dans votre esprit si la personne qui vous fait la demande a de la probité, de l'honneur, si elle a l'habitude de tenir ses engagements, et si elle est solvable. Eh bien, en faisant ce raisonnement, vous ne faites que vous prédire à vous-même, par anticipation, ce résultat : celui-ci me payera, ou bien il ne me payera pas. Autre exemple : si un individu, poussé par de mauvais penchants, convoite et ne s'approprie pas un objet qui ne lui appartient point, c'est parce qu'il prévoit et se prédit à lui-même un autre résultat : il sent qu'il sera déshonoré, chassé de la maison de ses amis, qu'il sera peut-être arrêté, emprisonné et pendu.

Pour les événements physiques comme pour les événements moraux, nous faisons donc habituellement, et comme par instinct, des prédictions; c'est-à-dire que nous prévoyons ce qui doit s'ensuivre. Donc, si l'on veut bien examiner la valeur du mot, une prédiction n'est autre chose que l'énonciation de ce que l'on prévoit, qu'une sorte d'induction.

Mais ce n'est pas ici que nous devons nous arrêter : on m'accordera facilement la possibilité et la réalité même de ces sortes de prédictions, ou bien on soutiendra qu'elles ne sont pas des prédictions véritables. Si, Messieurs, ce sont de véritables prédictions; et si vous voulez bien réfléchir, vous verrez qu'il n'y a de différence que du petit au grand : le principe est le même. Tâchons de nous expliquer et continuons. Un naturaliste, par exemple, voit une nation en délire, laquelle, entendant mal le mot liberté, détruit ou laisse détruire toutes ses forêts. Eh bien, ce savant vous prédira, sans aucun effort d'esprit, que dans quelques années le pays manquera de bois et de charbon, que les manufactures et les habitants en souffriront, que les sources seront taries, que les inondations seront plus fréquentes et plus désastreuses, etc. ; et le vulgaire, qui ne sait étendre sa vue que sur sa commune, ne verra en cela que la coupe de bois de son voisin. Un géologue, qui voit se précipiter du haut des montagnes, avec les eaux d'un torrent, une immense quantité de terre et de pierres, et qui sait que les éléments dont se compose cette montagne ne sont pas de nature à résister longtemps à l'action destructive des agents qui la décomposent, vous prédira facilement que dans un siècle cette fertile plaine dominée par la montagne sera couverte de pierres et de sables, que ce village disparaîtra, que cette rivière changera sa direction, et convertira en marais cette partie du territoire maintenant si florissante. Or, en tout cela l'homme vulgaire ne voit qu'une quantité d'eau qui, après un orage, se précipite avec des

arbres et des pierres, et il sait tout au plus que ces mêmes eaux disparaîtront au bout de quelques jours. Dans une nuit claire, le vulgaire ne voit qu'une voûte azurée, parsemée de petits points lumineux; mais l'astronome sait que ces petits points sont des corps immenses; qu'ils sont placés à des distances incroyables, et que presque toutes les étoiles sont des mondes beaucoup plus vastes et plus volumineux que la chétive petite planète que nous habitons; l'astronome connaît aussi les lois qui règlent les mouvements des corps célestes, et par conséquent prédit avec exactitude leur retour, et la position qu'ils auront respectivement les uns aux autres, un, deux ou trois siècles plus tard. Ce sont là aussi des prédictions; mais remarquez quelle différence il y a entre celle qui vous annonce la germination et le développement d'un grain recouvert de terre, et celle qui vous annonce une éclipse ou la conjonction d'une planète! Cependant, elles ont la même source, elles sont le produit de notre intelligence, c'est-à-dire d'une faculté qui est en nous; seulement, les unes n'exigent qu'une simple observation et la connaissance d'une loi naturelle très-connue et à la portée de toutes les intelligences, tandis que les autres exigent de vastes études et la connaissance d'un grand nombre de faits ainsi que des lois qui en dépendent.

J'arrive à présent aux prédictions qui frappent le plus la généralité des hommes, celles qui annoncent les grands changements qui doivent arriver aux sociétés humaines. J'avoue qu'en cela l'étonnement général est plus excusable. Les hommes réunis en nations agissent et réagissent continuellement les uns sur les autres: la diversité des opinions dominantes, les mœurs, les lois, la forme du gouvernement, le contentement ou le mécontentement des masses, l'instruction, les lumières ou l'ignorance, le conflit entre les classes qui veulent asservir et celles qui ne veulent point être asservies, la simple augmentation de la population, la misère ou la richesse, sont autant d'éléments qui peuvent amener, modifier, accélérer ou retarder les catastrophes qui remuent les peuples. Considérez donc quelle sagacité et quelle profondeur d'esprit doit avoir celui qui s'engage à prédire les événements politiques, sur l'avenir des nations! Il y a, il est vrai, des faits généraux et nombreux qui sont à la connaissance de tout le monde, mais alors presque tous les membres de la société s'attendent aux résultats qui doivent s'ensuivre; et en ce cas la réalisation des événements est imminente; chacun la regarde comme inévitable, la prédiction est en quelque sorte déjà accomplie,

Et puisque nous en sommes à examiner comment l'on peut devenir prophète, passez-moi le mot, arrêtons-nous un instant sur les prédictions qui embrassent de grandes périodes et des nations entières, et voyons si l'homme éclairé et méditatif doit être surpris comme le vulgaire des événements qui changent entièrement la situation des peuples. Je ne le pense pas. Une investigation profonde de la nature humaine, qui est toujours conséquente à elle-même, et la connaissance de la position corrélative des masses populaires, de la force armée, de l'influence du sacerdoce, de la noblesse, et de tous les autres éléments de puissance ou de désordre, peuvent nous éclairer sur ce sujet. Supposons que je porte mon examen sur un peuple devenu riche par ses conquêtes, par son commerce, par son industrie, jouissant en paix depuis longtemps de ses acquisitions, et qu'en même temps je voie d'un côté la basse classe se livrer aux plaisirs de la vie sensuelle, oubliant complétement les intérêts de la patrie et le sentiment de sa propre dignité; et, de l'autre, une caste privilégiée jouir paisiblement de tous les biens acquis par ses ancêtres, s'emparer exclusivement du pouvoir, tenir ce peuple dans l'ignorance et l'esclavage, s'abrutir avec lui dans la corruption des mœurs, lui disputer avec succès les jouissances purement physiques. En regardant une société ainsi réduite, il est facile de prophétiser sur son sort: elle sera la proie du premier peuple qui voudra se donner la peine de la conquérir. C'est ce qui est arrivé à Persépolis, à Ninive, à Rome, et, de nos jours, à la fameuse république de Venise. Si vous trouvez maintenant une nation qui lui ressemble, ou qui procède dans la même voie, vous pouvez prédire le même résultat; l'histoire de tous les peuples connus justifiera d'avance votre prédiction (1).

Permettez que je vous présente une autre observation de la même nature. Je me transporte pour un instant au milieu d'un grand peuple, le peuple romain du temps des empereurs. Je vois des prêtres

(1) Je voudrais qu'un homme de génie, marchant sur les traces de M. de Pradt, voulût se donner la peine d'examiner et de prédire le sort de l'Angleterre d'ici à un siècle. Les éléments du pronostic ne manquent pas; il nous semble que l'une de ces deux choses doit arriver: ou le peuple entreprendra quelque espèce de révolution nouvelle pour détruire les prérogatives de son orgueilleuse aristocratie, ou l'aristocratie, aidée du clergé, cherchera à corrompre les mœurs du peuple par la superstition: elle le plongera dans l'ignorance et dans les plaisirs sensuels, et pourra ainsi prolonger sa domination *.

* Il y a trente-deux ans que cette note a été écrite. Le peuple anglais a pris la première voie que nous avons indiquée, et heureusement la révolution qui s'opère n'est pas sanglante.

privilégiés, enrichis, agir de concert avec le pouvoir pour faire rendre à leurs fausses divinités les oracles qu'ils veulent avoir, égarer le peuple par des prestiges ridicules et absurdes, auxquels personne ne croit plus, l'entretenir dans les pratiques et les cérémonies du culte, oubliant tout à fait la morale, et ne menaçant de la colère des dieux que les misérables qui n'ont pas de quoi vivre. Et, d'autre part, je vois en même temps paraître des hommes doux, pacifiques, tolérants (je ne considère ici, Messieurs, l'événement que sous le rapport philosophique) : je les vois se présenter pour prêcher qu'il n'y a qu'un seul Dieu, que devant lui tous les hommes sont égaux, que le royaume de ses ministres n'est point de ce monde, qu'ils méprisent les richesses et les honneurs ; leurs vertus sont la charité, la bienveillance, l'amour du prochain, la tolérance, la soumission aux lois et aux autorités du pays. Que devait-il arriver dans cette circonstance ? Tous les hommes vertueux, toutes les personnes éclairées devaient adopter facilement ces principes. Eh bien, c'est ainsi que le culte des divinités païennes a été anéanti parmi les peuples éclairés de cette époque, et que le christianisme a triomphé. Faites à présent l'application de ces mêmes principes aux peuples modernes, et voyez s'il y a encore de fausses divinités, des prêtres privilégiés, enrichis, très-accommodants pour les grands, menaçant sans cesse de la colère de Dieu les misérables sans pain, et vous pourrez à votre tour prophétiser que le véritable christianisme, celui qui est fondé sur la morale, la charité et l'amour du prochain, triomphera bientôt, comme l'ancien a triomphé des divinités fabuleuses (1). Du reste, n'allez pas croire qu'il soit au pouvoir d'un seul homme, ou de quelques individus, de changer ou d'arrêter le cours des événements, quand l'ensemble des circonstances et des faits est préparé pour les faire éclater. Le plus petit accident détermine la crise. Penseriez-vous qu'un peuple pût changer tout à coup d'opinion, d'affection et de sentiment ? Jamais ! Bonaparte, pour me servir d'un exemple moderne, a été battu en France, parce que l'opinion, l'af-

(1) Cette considération me fait penser que si le clergé catholique de nos temps ne rentre pas de lui-même dans la sphère de ses attributions primitives, toute la partie éclairée de l'Europe lui échappera. Les symptômes de cette grande conversion se manifestent déjà. Des familles, des villages entiers, pour se soustraire à l'influence des jésuites et aux exigences vexatoires du clergé catholique, se font protestants. Si en France, au lieu de vingt mille convertis il y en avait vingt millions, sur quoi la dent jésuitique pourrait-elle mordre * ?

* Cette réflexion est aussi de 1828 ; le clergé romain a bien empiré sa position depuis ce tiers de siècle, et ma prévision se réalise plus vite que je ne le croyais.

fection et les sentiments du peuple français l'avaient déjà abandonné, de ce peuple, moins léger qu'on ne le pense, qui dans cette malheureuse circonstance a voulu le punir de n'avoir pas tenu ses serments, et d'avoir trahi la cause de la liberté, dont il était le fils. Il me serait facile de réunir d'autres exemples pour vous prouver que l'homme doué d'une haute intelligence, qui embrasserait dans sa conception un grand nombre de faits et connaîtrait les lois naturelles qui se rapportent à un ordre de choses déterminé, peut prévoir et prédire les grands événements qui frappent la généralité des hommes, non habitués à réfléchir. Je veux ménager vos instants: votre pénétration a déjà sondé les grands événements qui ont ébranlé les différents peuples, et vous avez dû trouver les hommes, malgré la progression des siècles, toujours semblables à eux-mêmes. En effet, quel étonnant spectacle pour le philosophe que de voir dans la révolution française une copie fidèle de la révolution d'Angleterre : mêmes erreurs, mêmes excès, mêmes réactions, mêmes résultats; comme si l'histoire, qui devrait être pour tout le monde une prédiction permanente, n'eût pas existé pour empêcher le mal et garantir les hommes des erreurs dans lesquelles ils sont tombés. Concluons, d'après cela, que les hommes sont toujours les mêmes, et qu'ils agissent de la même manière toutes les fois qu'ils se trouvent placés dans les mêmes circonstances. Quelle bonne leçon pour ceux qui gouvernent les États, s'ils étaient pénétrés de cette vérité et si une pareille réflexion se présentait souvent à leur esprit! C'est cette connaissance positive de la nature humaine, c'est la connaissance de la position respective de certaines nations, relativement à d'autres, qui a fait faire au grand politique de nos jours, au véritable prophète de notre époque, à M. de Pradt, les étonnantes prédictions sur l'Amérique, prédictions que nous avons vues s'accomplir.

Ce que je vous ai dit jusqu'ici relativement aux événements physiques et politiques est également applicable aux événements scientifiques. Chaque découverte dans une science a produit des changements, de véritables révolutions dans sa théorie et sa pratique. La découverte de la poudre à canon a changé considérablement l'art de faire la guerre. Autrefois, quand on se battait corps à corps, c'était particulièrement le courage et la force individuelle des soldats qui décidaient de la victoire; maintenant, une batterie cachée moissonne le plus vaillant comme le plus poltron des soldats. La découverte de la boussole a changé l'art de la navigation: on a tenté depuis ce temps-là ce qu'on n'avait pas osé auparavant; on a sillonné

les mers, d'une extrémité à l'autre, dans toutes les directions. La découverte de l'imprimerie a servi à répandre les lumières dans toutes les classes de la société, et a rendu pour jamais impérissables les produits de l'intelligence humaine. La découverte de l'électricité et les découvertes en chimie ont changé toutes nos idées en physique : le phlogistique a disparu; les quatre éléments, dont étaient composés les corps pour les savants des siècles passés, sont devenus innombrables pour nous, etc. Or celui qui aurait médité sur ces découvertes, ainsi que sur beaucoup d'autres de même nature, aurait pu facilement prévoir l'influence qu'elles exerceraient sur les opinions des hommes, sur les sciences comme sur les arts qui en dépendent. C'est précisément ce qui a été fait dans le temps : des savants distingués ont prédit avec plus ou moins d'exactitude ce que nous avons vu se vérifier.

Nous voici arrivés au sujet principal de notre discours. Je regrette à présent de m'être laissé entraîner par ces préliminaires plus loin que je n'aurais dû, et de n'avoir pas assez ménagé votre temps; mais la question que j'avais soulevée présentait un si grand intérêt que je ne pouvais pas la traiter trop sèchement. Au reste, dans l'application de ces principes à la question que je me propose de développer, je serai aussi bref qu'il me sera possible. Si donc il est vrai, comme nous l'avons démontré, que l'homme peut porter ses regards sur l'avenir et déterminer l'influence que certaines découvertes peuvent exercer sur les opinions et sur les doctrines dominantes, il ne sera pas téméraire à nous de fixer notre attention sur l'influence que la physiologie du cerveau pourra exercer sur les différentes branches des connaissances humaines. Pour que vous puissiez me suivre et me comprendre dans les réflexions que je vais avoir l'honneur de vous présenter, il faut avant tout que vous admettiez avec nous quelques-uns des principes de la nouvelle physiologie du cerveau, dont j'espère pouvoir dans mon cours vous démontrer l'évidence. Admettons donc que le cerveau est l'organe indispensable pour la manifestation des facultés de l'âme; que le cerveau n'est pas un organe unique, homogène, mais une agrégation de plusieurs organes, dont chacun est destiné à une fonction spéciale déterminée; que les qualités admises jusqu'ici par les philosophes comme facultés primitives de l'âme ne sont que des attributs généraux, communs aux divers organes; que les qualités fondamentales des penchants, des sentiments et de l'intelligence sont plus positives et sont déterminées par nous d'une manière nouvelle; que ces mêmes

facultés sont innées, et finalement que nous pouvons chez l'homme reconnaître le siége de leurs organes. Je m'arrête ici pour ne pas trop préoccuper votre esprit par de longs détails. Cela admis, quelle sera l'application de ces principes aux sciences? Quelle sera l'influence qu'ils exerceront sur les diverses branches des connaissances humaines?

J'ai de la peine, dans ce moment, à faire un choix convenable d'exemples pour fixer de préférence votre esprit sur les objets qui méritent votre attention.

Commencerai-je par l'anatomie? Messieurs, les médecins savent très-bien que depuis les découvertes de M. Gall cette science a changé complétement, particulièrement pour ce qui regarde le cerveau et le système nerveux. Pour les anatomistes de nos jours, le cerveau n'est plus une pulpe, une bouillie, une substance médullaire : il est une agrégation de fibres nerveuses d'origine différente, destinées à des fonctions différentes. Les nerfs ne prennent plus leur origine dans le cerveau, comme on le croit encore généralement, mais chaque système a ses origines propres, et tous communiquent ensemble par des appareils de conjonction. Les ouvrages et les travaux de MM. Spurzheim, Serres, Desmoulins et tant d'autres, sont dus à l'impulsion donnée à ces études par le fondateur de la physiologie du cerveau et prouvent la vérité de mon assertion.

Que dirons-nous de la physiologie? Mais la physiologie du cerveau n'existait pas avant Gall, et la phrénologie, à la bien comprendre, n'a pour objet que la connaissance des fonctions du cerveau et du système nerveux. Aussi, ces fonctions sont-elles maintenant mieux déterminées, et en fait-on journellement d'heureuses applications.

Non-seulement la physiologie, mais la médecine pratique profitera de la nouvelle science. Qu'on examine les ouvrages de M. Georget, et qu'on dise s'ils ne portent pas le cachet d'une originalité puisée dans la doctrine des fonctions du cerveau (1).

(1) Voici de quelle manière s'exprime M. Georget, dans son ouvrage qui a pour titre: *De la physiologie du système nerveux, et spécialement du cerveau* : « Je le dis hautement, c'est dans les leçons et dans les ouvrages du docteur Gall que je me suis réconcilié avec l'étude des plus nobles attributions de l'homme, que j'ai appris à me familiariser avec leur connaissance; c'est depuis ce temps seulement que je m'en suis occupé avec prédilection, que j'ai su profiter des veilles des auteurs; c'est sans doute aussi à ces leçons que je dois d'avoir fait des recherches sur les autres attributions des nerfs. Ceux qui ne voient ou plutôt ne supposent dans les travaux de ce savant que des échafaudages hypothétiques, qu'une doctrine de *bosses*, que des divisions du crâne en compartiments, seront peut-être étonnés de cet éloge; qu'ils lisent et méditent les ouvrages de M. Gall, voilà ma seule réponse. » Cet auteur a publié aussi

Un jour viendra où l'on dira que la généralité des médecins de notre temps croyait connaître les fièvres nerveuses, les maladies nerveuses, les attaques nerveuses, et ne se doutait aucunement que les désordres désignés si confusément étaient des inflammations du cerveau, de la moelle épinière ou de quelque autre partie du système nerveux, ou bien qu'il y avait un épanchement, une compression matérielle dans quelqu'une de ces parties, qui était la cause de la paralysie, du dérangement ou de la cessation de leurs fonctions respectives. Mais c'est surtout le traitement des aliénations mentales qui éprouvera la plus heureuse influence de la propagation de nos doctrines et subira une réforme si nécessaire. Tant que les médecins furent imbus de l'idée que la folie était une maladie de l'âme, comment auraient-ils pu porter leur attention et leur traitement sur le corps? Nous savons maintenant que la folie est une affection du cerveau, et elle sera désormais traitée comme telle par tous les médecins raisonnables. La pathologie ne restera pas en dehors du progrès, elle recevra également des lumières nouvelles de la physiologie et de l'anatomie du cerveau. L'on arrivera un jour à découvrir les altérations organiques qui nous sont encore inconnues. Voici, dira-t-on, un faisceau nerveux qui dérive des grands pédoncules du cerveau, et se dirige vers ses lobes antérieurs; il est altéré tout seul à son origine, et l'individu n'avait perdu dans sa maladie que la mémoire des mots ou bien la mémoire locale! Qui sait où les découvertes de cette nature pourront nous conduire?

La médecine légale ne sera pas la dernière à être éclairée par la nouvelle physiologie. Les jugements des médecins sur l'état moral et intellectuel d'un individu seront plus conformes à la vérité, et cela n'arrivera que lorsque le médecin connaîtra d'une manière plus précise la nature des facultés de l'homme. Par cette instruction il apprendra à ne pas juger sain d'esprit un individu parce qu'il répond régulièrement aux questions qu'on lui fait, parce qu'il conserve la mémoire, l'imagination, la volonté et même les talents qu'il possède : car, malgré cela, il n'en sera pas moins fou.

La phrénologie, une fois connue, nous promet beaucoup d'autres avantages. Quand le naturaliste, pénétré de ses principes et de la marche qu'elle doit lui tracer dans ses recherches, étudiera dans les

un excellent traité sur l'aliénation mentale, et des Considérations médico-légales sur la liberté morale. Ces écrits intéressent vivement le médecin, le philosophe et le jurisconsulte.

animaux non-seulement, comme on l'a fait en général jusqu'ici, le nombre des dents, des griffes, la longueur et la couleur des cornes, de la queue et du poil, et tant d'autres minuties de cette nature; mais lorsqu'il s'occupera de nous rendre compte des instincts, des penchants et des talents propres à chaque espèce, il pourra nous faire connaître des faits très-curieux; il nous dira, par exemple : Voici des oiseaux qui vivent en mariage jusqu'à leur mort; voici des quadrupèdes qui voyagent, qui émigrent par troupeau; voici des animaux qui construisent admirablement; en voici d'autres qui sont sensibles à la musique, et d'autres qui, par méfiance, posent toujours des sentinelles. Quelle source de plaisirs et quelle instruction féconde pour tout le monde, quand l'histoire naturelle sera enrichie de descriptions de cette nature, et nous en aura fait connaître la cause!

La législation et la jurisprudence, qui doivent être exclusivement fondées sur la connaissance la plus profonde et la plus vraie de la nature humaine, resteront-elles étrangères à l'influence de la phrénologie? Non certainement; je ne mets pas en doute que le législateur, quand il sera bien pénétré de cette vérité : que les actions des hommes sont déterminées par un double motif, d'un côté leur organisation, et de l'autre l'influence des causes extérieures sur cette même organisation, songera à présenter aux hommes, par des lois sagement conçues, les motifs extérieurs les plus puissants soit pour réprimer les penchants criminels, soit pour favoriser l'exercice et l'activité des penchants honorables et vertueux. Les mêmes principes le dirigeront dans l'application des peines, dans l'instruction à donner aux différentes classes de détenus et dans tous les moyens de correction. L'intérêt de la société exige une réforme générale dans toutes les parties qui se rapportent à la législation criminelle, et c'est la phrénologie qui en fournira les meilleurs éléments. Ah! que l'homme de bien doit se réjouir en songeant à la possibilité d'améliorer l'état d'un si grand nombre de malheureux qui encombrent nos prisons et nos maisons de force! Le spectacle de tant de misères, au milieu de cette brillante civilisation de nos jours, est bien affligeant pour l'homme qui raisonne et qui a du cœur!

J'arrive à cette autre branche des connaissances humaines, laquelle agit si directement sur le bonheur public et privé, et qui a été l'objet des plus sérieuses méditations des philosophes de tous les siècles : la science de l'éducation. Elle va recevoir une lumineuse direction par nos doctrines. Je vous ai dit plus haut que nos facultés sont innées, c'est-à-dire que nos penchants, nos talents et nos facultés intellec-

tuelles sont primitivement déterminés par notre organisation. Or il est démontré que l'éducation ne peut pas faire naître une faculté quelconque ; elle ne peut que mettre en exercice, diriger ou laisser dans l'inactivité celles que nous avons. Il faut dire cependant que, comme membres de l'espèce humaine, nous avons tous les mêmes organes, avec cette différence qu'ils sont plus ou moins développés dans chaque individu ; d'où il suit que tous les efforts des instituteurs ne pourront jamais parvenir à rendre très-énergiques les facultés de ceux qui ont certains organes naturellement très-faibles. Voici pourquoi on trouve si peu de poëtes sur tant d'élèves à qui l'on enseigne dans les écoles la manière de faire des vers, pourquoi il n'y a presque jamais que des médiocrités sur un si grand nombre de jeunes personnes qu'on tourmente pour leur faire apprendre la musique ! C'est par cette même raison que je blâme la dangereuse méthode de retenir les enfants pendant plusieurs années dans l'étude d'une langue morte, comme s'ils devaient tous devenir des antiquaires polyglottes, et de leur faire perdre de cette manière, sous l'apparence d'une instruction profonde, des années précieuses que l'on aurait pu si avantageusement employer pour en faire des architectes, des mathématiciens, des peintres, des naturalistes, des physiciens, etc. L'éducation, au contraire, dirigée d'après nos principes, fournira aux talents naturels l'occasion de se développer plus facilement au moyen d'une instruction appropriée à la spécialité de leur talent. Ainsi l'on peut espérer que les hommes de génie seront alors moins rares et les talents spéciaux plus nombreux. La phrénologie bien comprise apprendra aux instituteurs à réprimer sévèrement les mauvais penchants, à leur première manifestation, dès l'enfance ; elle leur apprendra...... Mais je n'insisterai pas sur l'énumération des avantages qu'elle apportera non-seulement à l'art de l'éducation, mais à la société entière ; je me contenterai de dire que les gouvernements ou les chefs qui gouvernent les peuples, lorsqu'un jour ils auront adopté nos principes, pourront, avec connaissance de cause, modifier les institutions humaines, diriger convenablement l'hygiène publique, la vie sociale, etc., et, après avoir passé des siècles ne s'occupant que du perfectionnement de la race des chevaux, des moutons et des chiens, on s'occupera peut-être un peu du perfectionnement de la race humaine (1). Comme résultat des connaissances phrénologiques, on

(1) M. le docteur Londe, dans ses *Nouveaux éléments d'hygiène*, publiés à Paris en 1827, a traité des différents organes du cerveau sous le rapport hygiénique. Il a, en quelque sorte,

peut encore espérer de voir un jour les emplois de ministre, de général, de législateur, de professeur, occupés par des personnes possédant des talents propres à l'exercice de leurs fonctions, tandis qu'à présent l'on voit généralement ces mêmes places jetées à la tête d'hommes sant talent, sans mérite, sans connaissances, et surtout sans moralité, sans compter les fanatiques que l'aveugle fortune a portés à la direction des destinées humaines.

Pour abréger mon discours, je ne devrais peut-être pas vous parler de l'influence que la phrénologie exercera un jour sur la philosophie en général. Un seul mot suffira. Vous devez déjà comprendre que nos principes étant vrais et fondés sur la nature, notre science, étant une science pratique et d'observation, elle ne pourra que se perfectionner par les recherches postérieures; mais le fond de la doctrine restera invariable : ainsi l'idéologie, la philosophie morale, la science qui traite de l'homme en général, seront toutes modifiées par la suite, ou, pour parler plus clairement, elles ne feront qu'une seule science avec la phrénologie. Les philosophes des différentes sectes ne pourront nier ni récuser les faits et les observations que nous leur présenterons, et ils seront forcés de se rendre à nos convictions. Quant aux métaphysiciens, qui aiment à se perdre dans les nues, et qui à force d'abstractions se détachent entièrement du monde terrestre où nous vivons pour se transporter dans un monde imaginaire, ils risquent de n'être plus écoutés par personne. Mais non, je me trompe, messieurs, il y aura toujours des métaphysiciens; il y a une organisation particulière pour certains hommes qui fait qu'ils dédaignent l'observation positive et sont portés à se livrer aux écarts d'une imagination spéculative. Il existera donc toujours des systèmes fantasques, comme ceux de la philosophie transcendante de nos jours; mais ces systèmes seront éternellement variables, comme tous ceux qui ne sont pas fondés sur la nature des choses, et le nombre de leurs sectateurs sera considérablement restreint.

Quand toutes ces différentes parties des connaissances humaines seront influencées par la phrénologie, il vous sera facile de comprendre comment l'historien, qui doit être à la fois moraliste, philosophe et observateur, pourra gagner à l'étude de la physiologie du cerveau. Cette science sera pour lui un flambeau lumineux avec lequel il pénétrera dans les derniers replis du cœur de l'homme, et lui fera

traité de l'éducation physique du système nerveux, en admettant la pluralité des organes du cerveau et les principes de la phrénologie. Cet excellent ouvrage a eu d'autres éditions.

connaître la cause occulte de certains événements extraordinaires, qui ne peuvent être, d'après nos principes, que la suite de l'organisation particulière de certains individus placés dans certaines conditions ou circonstances déterminées. L'orateur, également, soit qu'il ait pour objet la défense d'un accusé, soit qu'il se propose de faire adopter à une assemblée une résolution quelconque, trouvera dans la connaissance positive et intime de la nature humaine les sources d'une éloquence mâle et solide, qu'il chercherait en vain dans les préceptes de la rhétorique. De même, je compte sur des améliorations sensibles dans le langage des écrivains autant que dans les idées des hommes de lettres, quand par la suite ils reprendront de nouveau leurs investigations sur la nature du goût, du beau et du sublime dans la littérature. En admettant la pluralité des organes du cerveau, et en considérant que nos facultés internes, comme nos sens extérieurs, sont soumis à l'organisation, ils verront que les différents jugements littéraires ne sont que des sensations différentes d'un ou de plusieurs organes déterminés, que l'exercice et l'étude peuvent avoir rendus plus ou moins sensibles aux objets qui les touchent. Les mots d'affections, de passions, d'imagination, de génie, seront généralement entendus dans leur sens véritable. Également cesseront un jour les disputes captieuses et obscures sur l'origine de l'état social de l'homme; sur l'origine des arts, des sciences et des professions; sur la perfectibilité de l'espèce humaine; sur l'étendue du monde, pour chaque espèce et pour chaque individu, selon qu'ils seront doués d'organes plus ou moins nombreux et parfaits, et finalement les hommes de lettres et les savants se trouveront ainsi éclairés sur beaucoup d'autres questions de cette nature. Jusqu'au poëte, à l'auteur dramatique et au romancier, tous pourront puiser dans la phrénologie des idées et des préceptes utiles à leur art. Voudront-ils créer, par exemple, des caractères d'hommes et des actions accompagnées d'affections et de passions pathétiques ou exaltées, l'organologie cérébrale leur servira de guide ; ils resteront dans le vrai de la nature humaine, tout en exploitant une mine inépuisable de caractères et d'actions différentes.

Enfin, les acteurs, les mimes, les peintres, les sculpteurs, quand ils seront persuadés que l'expression de nos affections et de nos sentiments a sa source dans notre organisation, qu'elle est soumise à des lois déterminées par la nature, et qu'elle ne peut pas être un art purement d'invention ni de convention, seront plus vrais dans ce qu'ils exprimeront, et l'effet de leur art sur les spectateurs sera immanquable. Le peintre de portraits n'aura plus la prétention de cor-

riger les défauts de la nature, en adoucissant certaines protubérances de la tête et du front d'un grand homme ; et les peintres d'histoire n'iront plus copier les poses des danseurs et des danseuses, pour transporter sur leur toile les tableaux des ballets de l'Opéra. Ils apprendront que la nature n'exprime pas en cadence ou par des poses académiques les mouvements tumultueux de nos âmes agitées.

Telles sont, en ébauche, nos espérances sur l'influence que la physiologie du cerveau pourra exercer plus tard sur toutes les connaissances humaines. Si, par mes observations, j'ai pu vous faire comprendre l'importance de la science que nous allons étudier, j'aurai atteint le but que je me suis proposé. Au surplus, je sais très-bien que vous ne pourrez être convaincus entièrement de la vérité de mes propositions qu'à la fin de nos conférences, quand tous les faits sur lesquels se fonde la physiologie du cerveau vous seront complétement connus. C'est pour vous encourager dans cette étude que je me suis permis aujourd'hui de vous faire mes prédictions sur cette science, prédictions simplement conjecturales. Mais veuillez vous rappeler un instant ce que je vous ai dit au commencement de ce discours : « Qu'on peut raisonnablement prédire certains événements, lorsqu'on connaît des faits nombreux et les lois qui enchaînent ces faits à leurs causes, » lesquelles doivent nécessairement amener des résultats prévus. C'est là-dessus que je fonde mes espérances. Pour ce qui est de l'époque du triomphe de la physiologie du cerveau, espérons qu'elle ne sera pas trop éloignée, puisqu'en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, on professe déjà publiquement la phrénologie.

O glorieuse France ! peux-tu te dire le centre des lumières et de la civilisation moderne, la patrie adoptive du célèbre fondateur de la physiologie du cerveau, et voir les autres nations te précéder dans l'adoption des principes de cette nouvelle science ! Je ne puis me résigner à le croire. Les obstacles qui se sont opposés aux progrès de la physiologie du cerveau en France ont disparu presque entièrement ; plus de despote qui gouverne l'Institut, plus d'entraves pour la presse, plus de craintes exagérées pour la liberté morale et intellectuelle de l'homme, plus de ces attaques personnelles qu'on se permettait naguère, n'ayant aucun rapport avec les faits et les intérêts de la science ! Les jeunes médecins, surtout ceux que la nature aura doués des talents convenables, sont appelés de préférence à remplir cette noble tâche. Il y a certainement de la gloire à recueillir, et c'est assez dire à la jeunesse studieuse de la France. Hâtons-nous donc

par nos études d'en presser le moment. Quant à moi, messieurs, en traçant le chemin que l'on doit suivre dans cette étude, et en vous communiquant les idées et les connaissances que j'ai acquises moi-même sur la physiologie du cerveau, je tâcherai de payer à la société le tribut qu'elle est en droit d'exiger de tout homme qui s'est voué à la science.

DE LA

MISSION DU PHILOSOPHE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

ET DU CARACTÈRE QUI LUI EST NÉCESSAIRE.

Discours prononcé le 24 février 1833, pour l'ouverture d'un cours de phrénologie (1).

La gloire de l'homme qui écrit, messieurs, est de préparer des matériaux utiles à l'homme qui gouverne. Ainsi s'exprimait Thomas, dans un de ses mémorables discours à l'Académie française. Nous, messieurs, nous ajouterons à cela : que le devoir de l'homme qui pense est d'éclairer l'homme qui n'a pas le loisir de penser; que le devoir du philosophe est de rendre ses semblables meilleurs et plus heureux. Tel est le but que la philosophie moderne, la phrénologie, se propose d'atteindre; telle est la gloire à laquelle nous aspirons.

Messieurs, il n'y a que peu d'années, dans une circonstance pareille, au milieu des personnes de distinction dont j'étais entouré,

(1) Une première lecture de ce discours a été faite en février 1829, mais alors il était incomplet.

En 1833, je l'ai lu à l'ouverture de mon cours et publié tel qu'il se trouve ci-après.

Le professeur Mojon en avait fait un article analytique pour la *Bibliothèque italienne* de Milan, mais il n'a pas été admis pour des raisons politiques.

Un journal de littérature de Paris, *l'Exilé*, dans son numéro de juillet 1833, en a rendu compte très-favorablement. L'auteur de l'article aurait voulu que j'eusse donné plus de développement au sujet que j'ai traité, mais je ne pouvais le faire dans la circonstance où j'ai prononcé mon discours.

je voyais devant moi le grand homme qui, de nos jours, eut le bonheur de fonder une science nouvelle. La présence de Gall à l'ouverture de mon cours relevait mon courage, et, fort de la confiance qu'il m'avait inspirée, je me sentais en quelque sorte auprès de lui valoir davantage. Maintenant, c'est en vain que mon regard le chercherait parmi vous; hélas! j'ai fermé moi-même ses paupières pour l'éternel sommeil: Gall n'est plus! Mais que dis-je? Gall n'est plus? Eh quoi! parce qu'il aurait cessé de vivre, se serait-il donc éteint tout entier? Non: son génie luit encore; j'en vois les flammes planer sur nos têtes; j'en vois les feux brillants se répandre partout, et je ne doute pas que bientôt l'univers ne s'en illumine.

Moi son disciple, messieurs, j'ai encore l'esprit pénétré des conseils qu'il me donnait sans cesse et jusque sur son lit de mort dans les derniers jours de son existence: « Mon ami, me disait-il, je sens que ma carrière est finie; j'ai fait tout ce qu'il m'a été possible de faire pour découvrir et montrer la vérité, pour améliorer la condition de l'homme par l'étude et la connaissance de notre propre nature. C'est à vous, maintenant, à suivre la route que j'ai ouverte devant vous; vous devez continuer à professer ma doctrine, et vous devez vous occuper de l'histoire de mes recherches. L'on verra un jour de quel point je suis parti, et quels obstacles les savants, les gouvernements et les coteries ont opposés à mes premières découvertes. A peine si j'ai pu les surmonter pour faire apprécier avant ma mort une partie de mes travaux! — Et vous, vous rencontrerez aussi à votre tour des obstacles et des contrariétés sans fin: ayez le courage de les combattre et la fermeté de les vaincre!... » Le grand homme se tut.

Ces dernières paroles ont retenti bien souvent dans mon âme et m'ont conduit à faire de sérieuses et profondes réflexions sur l'état actuel de nos sociétés européennes par rapport à la philosophie, et aussitôt se sont présentées à ma pensée ces questions diverses: Quelle serait donc, à l'époque où nous sommes, la mission du philosophe? Les temps modernes exigent-ils de lui quelque chose de plus utile, de plus pratique que la paisible méditation du cabinet? Quelle doit être alors sa conduite parmi les nations et sous l'empire des nouvelles institutions sociales? Ces questions ont dû nécessairement faire naître dans mon esprit une foule d'idées, et me faire penser au moyen d'en résoudre quelqu'une. C'est un essai que nous allons tenter immédiatement.

Déjà je crois entrevoir dans le lointain et comme dans un clair nuage quelque chose d'imposant, de grandiose, de sublime, qui doit

se faire sentir aux générations qui vont nous suivre. D'où partent ces rayons brillants de candeur et de vérité? Quelle majestueuse figure apparaît à mes yeux!... C'est la philosophie du dix-neuvième siècle! celle qui doit renfermer un jour dans sa sphère toutes les vérités propices à l'humanité et les faire passer de la théorie à la pratique, de l'abstraction à la réalité. Heureux espoir pour la jeunesse, si, comme je l'espère, ce que j'entrevois n'est point une illusion, et si les philosophes peuvent à la fin remplir leur véritable mission!

Les idées principales qui ont frappé mon esprit et que je veux vous soumettre, ne vous présenteront sans doute qu'une esquisse imparfaite de ce que je devrais vous dire; mais le sujet est trop vaste pour être traité devant vous dans ses détails. Veuillez donc, messieurs, m'honorer de votre attention; vous n'aurez qu'à suivre la marche de mes idées: je tâcherai de vous les exposer avec le plus de précision et de clarté qu'il me sera possible.

De tous temps, messieurs, il s'est trouvé dans les sociétés quelques hommes, en bien petit nombre, il est vrai, qui se sont spécialement occupés de la recherche de la vérité; qui se sont empressés de la faire connaître aux peuples; qui ont pu, par l'élévation de leur esprit, indiquer la juste direction que les gouvernants comme les gouvernés avaient à suivre dans leurs positions respectives; qui ont su diriger avec sagesse l'instruction de la jeunesse; relever le courage des peuples abattus par la servitude et la tyrannie; leur inspirer l'amour de la patrie; les conduire courageusement aux combats pour sa défense; en faire enfin des hommes dignes de ce nom, des hommes vertueux et vaillants.

Dans l'antiquité et dans les temps d'ignorance et de barbarie, ces hommes étaient obligés d'associer aux vérités utiles qu'ils proclamaient des contes absurdes, des allégories, des fables, des mystères et l'histoire d'une infinité de faits merveilleux, mais impossibles. Ne les accusons pas trop d'une telle supercherie. Par là les hommes se laissèrent conduire; leur imagination était frappée par ce qu'il y avait d'inexplicable pour leur intelligence, et, se regardant eux-mêmes comme fort au-dessous de leurs instituteurs, ils se prêtèrent insensiblement à tout ce que l'on exigeait d'eux comme conforme à la vertu et au maintien de l'ordre social. Pour ces temps-là, on peut dire que l'erreur même a pu servir en quelque sorte la vérité.

Les prêtres égyptiens, par le peu que nous pouvons savoir de leurs institutions, avaient concentré dans leur caste les sciences de la morale et de la religion, et presque toutes les autres connaissances de

leur temps. L'on vit alors la physique, l'astronomie et l'agriculture s'associer à la théologie, à la religion et à la morale. Les prêtres égyptiens s'étaient ainsi emparés de toutes les sciences et s'en étaient fait une sorte de privilége; mais, malgré cette fâcheuse usurpation et ce monopole exclusif aux dépens du reste des hommes, il paraît prouvé par l'histoire que les peuples de l'ancienne Égypte n'ont pas été très-malheureux; ils ont eu de longues périodes de bonheur sous des rois sages et modérés, dont les actions, après leur mort, étaient du reste sévèrement jugées par ces mêmes peuples.

Il n'en est pas de même du peuple juif. Son principal instituteur, Moïse, qui avait appris la science chez les Égyptiens, et qui avait arraché ses coreligionnaires à la servitude, n'a pas su fonder des institutions capables de rendre son peuple heureux. Les disputes théologiques et métaphysiques et des erreurs en tout genre prirent racine chez eux dès l'origine même de leurs institutions, et passèrent malheureusement de l'esprit des mauvais raisonneurs dans l'esprit des peuples et se confondirent avec les institutions sociales. Les chefs ne surent pas s'en préserver, ni en préserver les peuples; l'esprit de parti, le fanatisme et l'intolérance allumèrent les torches de la discorde entre eux, et, au nom du Dieu tout-puissant d'Israël, ils s'exterminèrent les uns les autres. Les assassinats et les crimes les plus affreux furent commis par le peuple de Dieu pour les motifs les plus absurdes et même les plus ridicules. Voyez dans la Bible quel amas de forfaits et de scélératesses! — Les livres que l'on attribue à Salomon et que l'on s'est plu à regarder comme un modèle de morale parfaite, sont un mélange de maximes où les mauvaises abondent et où la raison et la morale ne figurent pas d'une manière trop édifiante pour nous, ni pour la mémoire de ce prétendu sage par excellence.

Maintenant, si nous voulons porter nos regards en Asie dans des siècles très-reculés, nous trouverons qu'un seul homme, législateur très-sage et très-simple, et en même temps versé dans la connaissance approfondie de la nature humaine, a su trouver les principes d'une morale si pure et si vraie, que les siècles postérieurs n'ont presque rien ajouté aux maximes qu'il a dictées à ses contemporains. Déjà vingt-trois siècles sont écoulés, et Confucius est toujours le même grand homme, d'autant plus admirable, qu'il figure presque seul dans l'histoire d'un peuple qui compte tant de siècles d'antiquité.

Les Grecs eurent, en grand nombre, des hommes éminents en

morale et en philosophie. Avant que Démosthène, par son éloquence foudroyante, eût appris aux Athéniens à aimer la patrie et à combattre pour elle, Socrate, par une morale très-sévère, enseignait à ses concitoyens à obéir aux lois de son pays, à respecter la chose jugée et à mépriser la persécution et les persécuteurs. Il donnait des leçons sublimes de morale à ses élèves et à ses amis, à l'instant même où son inique supplice allait se consommer. Quoi de plus touchant que l'apologie de cet homme vertueux faite par Platon dans ses ouvrages? C'est le morceau d'éloquence et de philosophie le plus pathétique que l'on puisse lire. Je ne vous citerai à présent ni Pythagore, ni Zaleucus, ni Lycurgue, ni Solon, ni tant d'autres moralistes sublimes, profonds philosophes et sages législateurs. Vous connaissez leurs ouvrages et leurs histoires, et vous savez que la Grèce ancienne a fourni une quantité prodigieuse de citoyens grands comme ceux que je viens de nommer. Ce qu'il faut remarquer pour le moment, c'est que ces philosophes et ces moralistes n'étaient pas les prêtres de leur religion. Le culte et ses cérémonies, que tout le monde respectait, étaient une chose séparée de la morale que les philosophes et les législateurs apprenaient aux peuples de leur temps. Mais laissons la Grèce et Athènes s'abrutir sous le luxe et le despotisme des successeurs d'Alexandre : la philosophie et la morale disparaissent toujours devant la servitude et la tyrannie.

Quant aux Romains, tout le monde connaît quels sont les hommes qui ont le plus contribué à la prospérité et au bonheur de ce peuple-roi. Quel grand nombre d'instituteurs philosophes, de moralistes profonds ne devrais-je pas vous citer, tous capables d'exciter notre admiration, soit par les exemples de vertu qu'ils nous ont donnés, soit par les écrits qu'ils nous ont laissés! Voyez seulement, depuis Numa Pompilius, qui leur donna une religion et des mœurs, et Caton, qui voulait que la patrie fût toujours forte et guerrière, plutôt que d'être savante, et Térence, qui répandait dans ses comédies des leçons de la morale la plus pure, et Sénèque le philosophe, qui apprenait, dans ses tragédies et dans ses ouvrages, à chérir sa patrie, à en suivre les lois, à respecter les dieux qu'elle révérait, à détester le vice et à s'attacher avec enthousiasme à la vertu! Et, au milieu de tous ceux-ci, n'oublions pas de citer celui qui brille comme une étoile lumineuse au-dessus de tous les philosophes et de tous les moralistes de l'antiquité romaine, l'incomparable Cicéron. Mais ce peuple-roi devait subir le sort destiné à tous les grands empires arrivés à l'apogée de leur gloire et de leur puissance. La richesse et l'ai-

sance devaient amener la mollesse et le relâchement des mœurs; tout devait périr, quand la corruption partait d'en haut, c'est-à-dire des empereurs et des dépositaires du pouvoir, et tout périt!

Tandis que la corruption étendait ses ravages sur Rome et dévorait peu à peu son reste de splendeur, du côté de l'Asie, de l'une des provinces soumises à son pouvoir, un bruit vint tout à coup qu'il y existait des hommes de mœurs très-simples, mais d'une vertu austère, prêchant la morale fondée sur une nouvelle religion; ils proclamaient l'unité de Dieu, l'égalité des hommes, le respect de la propriété, l'amour du prochain, la tolérance et toutes les autres vertus qui honorent, embellissent et relèvent le caractère de l'homme... C'étaient les apôtres de Jésus de Nazareth qui prêchaient l'Évangile! Persécutés du moment de leur apparition par leurs coreligionnaires, les Juifs, livrés plus tard au fer des bourreaux, ils furent dispersés partout; et, forcés de quitter leurs foyers domestiques, ils se répandirent dans les autres provinces de l'Empire : les uns se dirigèrent sur les côtes de l'Afrique, les autres dans les îles de la Grèce et en Italie. Obligés de se dérober à leurs persécuteurs, ils se réunissaient pour la propagation de leurs principes dans les endroits les plus secrets et les plus sûrs, jusqu'à ce que, la pureté de leurs intentions et la bonté de leur morale étant généralement reconnues par les gens honnêtes et vertueux de ce temps, le triomphe du christianisme fût proclamé dans tout l'Empire, du Levant à l'Occident.

Les hommes qui répandirent le christianisme furent de véritables philosophes pour leur époque. Pendant quelque temps, ils firent heureusement marcher ensemble la religion nouvelle et la morale. Mais, comme il paraît qu'il est dans la destinée que tout doit se corrompre dans les mains des hommes, les chrétiens se divisèrent presque aussitôt en sectes nombreuses; ils s'égarèrent dans des spéculations métaphysiques; ils voulurent expliquer ce qui était essentiellement inexplicable, et, pour comble de malheur, ils défendirent, les armes à la main, leurs opinions absurdes.

Dans Rome, déchue de son pouvoir et de sa splendeur ancienne, le christianisme vint asseoir son siége principal. Un chef tout-puissant s'y établit, et il se forma autour de lui un centre d'opérations très-bien calculées et dirigées par un conseil d'hommes éclairés et très-habiles. Le clergé se trouva ainsi à la tête de la civilisation. Cela ne dura pas longtemps, car les hommes payent toujours leur tribut à l'humanité; le pouvoir les enivre, et leurs vices finissent toujours par les perdre. Les chefs des chrétiens établis à

Rome crurent un moment pouvoir se mettre au-dessus des rois et des peuples; ils pensèrent en disposer à leur gré. Des essaims nombreux de moines oisifs et turbulents furent répandus parmi les peuples chrétiens; et, par leurs intrigues, leur immoralité, et par le marché honteux qu'ils faisaient des choses les plus sacrées, ils excitèrent en Europe une révolution énergique contre le pouvoir de Rome, révolution qui, sous le nom de *Réforme,* ensanglanta encore une fois la vénérable morale de l'Évangile, qui n'était à son origine qu'une religion de paix et de tolérance. Qu'il est triste de songer que la religion a été, en tous temps, la cause ou le prétexte de guerres homicides! Mais aussi qu'il est consolant pour moi de vous faire observer qu'il n'y a jamais eu de guerres de philosophie ni pour aucune des vérités découvertes et proclamées par les vrais philosophes!

Arrivés à notre époque, Messieurs, il nous est indispensable de l'examiner. Peut-être n'est-il pas sans danger de parler des opinions et des hommes contemporains qui exercent tant d'influence encore au milieu de nous; mais à ce point de la tâche que je me suis imposée, je ne puis m'en dispenser. Du reste, pourquoi n'aurions-nous pas le courage de dire ce que nous croyons être la vérité, lorsqu'elle ne blesse personne individuellement et que sa connaissance peut être utile à tous?

Tout le monde sait qu'un très-grand nombre de personnages puissants dans le clergé de presque toutes les sectes religieuses se sont déclarés les ennemis de la philosophie moderne, et, tant qu'ils en ont eu le pouvoir, ils se sont faits les persécuteurs des philosophes. Il est inutile que je vous répète à présent ce qui a été déjà publié partout sur la conduite actuelle du clergé catholique en Europe, particulièrement dans les deux grandes péninsules. J'aime à croire que plusieurs des imputations graves qu'on lui fait sont exagérées; mais il y a encore trop de vrai dans son histoire : car ce n'est pas seulement les lumières étouffées, les améliorations sociales promises et refusées que nous avons à lui reprocher, mais c'est surtout cette soif du pouvoir avec ses nombreuses aberrations; c'est le sang d'un grand nombre de malheureux qui a coulé récemment en Italie et en Portugal; ce sont des milliers de familles au désespoir qui tendent la main et demandent miséricorde! Voilà ce que nous avons à déplorer! (1).

(1) Que le lecteur n'oublie pas que ceci a été publié en 1833. Aujourd'hui il y aurait bien

Maintenant, qui ne voit que le clergé, en agissant ainsi, se met, par ses actes, en opposition avec ses principes, et commet non-seulement une violence, une injustice, mais encore un véritable anachronisme? Il prétend, comme dans les siècles de barbarie, conduire les peuples d'aujourd'hui par des pratiques dévotes; il veut l'ignorance et l'obéissance passive des peuples; il cherche à multiplier les moines pour en faire des instruments d'autorité, et il ne cesse d'avoir un penchant effrayant pour la richesse et le pouvoir. Or, dans cette perturbation d'esprit, pensez-vous qu'il fasse grand cas de la morale pure de l'Évangile? Pensez-vous qu'il croie que c'est là l'objet principal de sa mission? Non, l'on se contente d'en parler, et en attendant l'on met en pratique une morale qui n'est conforme ni à la raison universelle, ni à l'esprit du Code sacré. Personne n'ignore que les vertus que l'on prêche avec enthousiasme sont celles qui se rapportent aux pratiques de la dévotion, et que l'intolérance est regardée comme qualité méritoire. Je le dis franchement : je me méfie de la piété de ces hommes qui enseignent que l'on peut assassiner ses adversaires, fussent-ils les chefs de l'État, quand ils ne pensent pas ou ne croient pas comme eux; de ces hommes qui font de la sainteté du serment un simple jeu de mots et un piége perfide; de ces hommes qui s'emparent de la fortune des citoyens pour en faire le patrimoine d'un grand nombre d'oisifs fanatiques et intrigants; de ces hommes, enfin, qui ne veulent pas se soumettre aux lois de leurs pays! Messieurs, je ne prolongerai pas davantage mes réflexions sur ce triste sujet; je me contenterai, après celles que je viens de vous présenter, de vous répéter ce que j'ai déjà dit ailleurs : l'anachronisme, dont je vous ai parlé et dont les effets sont si terribles pour beaucoup de nos semblables, provient de ce que les hommes placés haut dans la hiérarchie ecclésiastique manquent de connaissances positives sur l'état actuel de la société, et ignorent la force de l'opinion et la portée de la civilisation actuelle. Le clergé ne peut pas se persuader que ce qui a dû être bon et praticable autrefois ne puisse plus convenir à présent, et que les lumières qui se sont plus ou moins répandues dans les différentes contrées de l'Europe exigent pour l'homme un autre genre de nourriture spirituelle que celle qui a pu suffire à une autre époque. En conséquence, mon esprit me porte à

d'autres réflexions à ajouter, après les graves événements qui se sont accomplis dans ces dernières années.

conclure que Rome se mettra nécessairement et sans trop attendre au niveau du siècle où nous vivons, en faisant marcher la religion et la morale de l'Évangile en parfait accord avec la philosophie éclairée de nos jours, ou bien que sa puissance sera perdue pour jamais, et que la mission qui lui était réservée passera en d'autres mains.

Ici, messieurs, je me trouve face à face avec la grande question que je me suis faite au commencement de ce discours : Quelle est la mission que le philosophe doit remplir à l'époque où nous sommes?.... Comme l'accord dont je vous ai parlé ne semble plus réalisable, le philosophe doit, avec une infatigable persévérance, rechercher les vérités utiles ; il doit sonder dans la nature humaine la source de nos vices et de nos vertus, et, par les connaissances acquises sur ce point, il doit fonder les principes de la morale éternelle, de la morale de tous les siècles et de tous les pays. Au reste, ce n'est pas une découverte à faire, il n'a qu'à constater ce que la phrénologie a démontré : l'existence des organes des sentiments moraux et leurs fonctions. Ensuite, il doit proclamer hautement, sans présomption comme sans crainte, les principes de la vraie morale. Par des investigations profondes, il doit aussi étudier le moyen de rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Il doit les éclairer, autant qu'il le peut, sur les vérités physiques, afin qu'ils ne soient pas la dupe des imposteurs : voilà comment il faut arracher à ceux-ci le masque dont ils se couvrent.

Le philosophe doit encore éclairer les hommes sur les véritables principes de la vertu, afin qu'ils puissent démêler, dans leurs propres actes, ce qui est réellement bien de ce qui est réellement mal. Il y a beaucoup de malheureux, et plus qu'on ne le pense, pour des méprises ou des erreurs de ce genre! On a tellement travaillé, comme on travaille encore avec persévérance, à faire des imbéciles et des idiots fanatiques, qu'il y a presque à désespérer de voir les hommes revenir à l'usage de la raison.

Enfin, après avoir fixé l'attention des législateurs sur l'imperfection de certaines lois, sur les améliorations que l'on pourrait y introduire pour les mettre en harmonie avec les besoins actuels de la société et avec le degré de lumière que nous avons atteint, le philosophe doit instruire les peuples des lois de leur pays, afin que les malheureux ne deviennent pas criminels par ignorance.

En vérité, messieurs, c'est toujours avec un terrible et douloureux étonnement que je considère dans nos sociétés modernes la négligence inconcevable, pour ne pas dire barbare, de tous les gouver-

nements sur un objet aussi grave. N'est-il pas vrai que partout l'on juge et l'on condamne les criminels d'après des lois positives, écrites ?... et qu'en même temps la généralité des citoyens ignore et l'existence et la nature et la force de ces mêmes lois ? Quand donc pourrons-nous voir, dans les premières écoles, des instituteurs destinés à tirer nos enfants d'une aussi funeste ignorance? Quel avantage pour la société quand, à côté de ces hommes qui dirigent les âmes de nos enfants et les font trembler par la peur des châtiments réservés dans une autre vie, il s'en trouvera d'autres chargés de leur faire connaître que, pour certaines actions coupables envers nos semblables, il existe des prisons et des moyens de répression qui s'étendent jusqu'à la perte de la vie (1) ; et que, s'il y a, après la mort, un séjour de bonheur pour ceux qui auront vécu sagement dans les principes de la religion, il y a également dans ce monde des honneurs, des places et des récompenses pour ceux qui se conduisent avec probité et d'une manière conforme au bon ordre de la société ! Si cette pensée semblait un peu trop mondaine et matérielle, j'en soutiendrais néanmoins l'utilité avec la plus intime conviction.

Je vous ai donc fait comprendre, messieurs, quelle est la tâche du véritable philosophe de nos jours, quelle est la mission que les circonstances et les temps dans lesquels nous vivons lui ont présentée pour contribuer au bonheur de l'humanité. Pour l'homme vertueux, il n'y a certainement pas de travaux ni plus beaux ni plus nobles, et rien ne peut émouvoir plus vivement une âme généreuse. Mais si notre cœur peut se réjouir dans l'idée de prendre part à de si utiles travaux, ne nous dissimulons pas les obstacles immenses qui viendront s'offrir devant le philosophe qui s'aviserait de les entreprendre.

Le premier, le plus puissant, c'est la persuasion dans laquelle sont les ennemis de la philosophie, qu'elle peut blesser leurs intérêts. Il est constant que toutes les fois que les hommes croient leurs intérêts compromis, ils deviennent actifs, violents, cruels, intolérants. Et, comme il y a quelque chose de honteux et de bien déraisonnable à avouer que l'on est asservi à de sordides intérêts, et que l'on se fait persécuteur par égoïsme, alors on cherche toute sorte de pré-

(1) Dans un article de M. Cuvillier-Fleury, on lit : « Au théâtre du Boulevard la punition suit le crime et le prend au collet; c'est presque affaire de police. Il est bon que le peuple voie le gendarme à côté du vice, et le bagne ou l'échafaud au terme d'une carrière criminelle. » (*Débats*, 8 juin 1845.)

textes pour couvrir la laideur du véritable motif de leur acharnement contre les philosophes, et dès ce moment vous pouvez être sûrs que les prétextes ne manqueront pas.

Il nous serait pourtant bien facile de les rassurer. Si nous pouvions approcher quelques-uns des plus fanatiques, nous leur dirions : Voyez si vous avez raison de nous craindre et de nous attaquer avec fureur : nous sommes des individus isolés, nous conformant et obéissant exactement aux lois de l'État. Nous sommes sans pouvoir. Dans la société, nous ne formons ni une classe, ni une secte, ni une caste liée par des intérêts communs ; nous n'avons d'autre influence que celle de la raison et des vérités que nous proclamons. Nous n'aspirons pas aux charges de l'État ni aux places lucratives ; nous ne sollicitons ni bénéfices, ni évêchés, ni cordons, ni pourpre, ni titres, ni ministères. La profession de philosophe n'est pas profitable, elle n'est pas un état, un métier, qui apporte du lucre et que l'on choisit pour subsister ou s'enrichir, comme le sont toutes les autres.

Hélas ! il nous semble déjà entendre la réponse qu'ils feraient aux paroles pleines de vérité que nous leur adresserions : ils diraient que ce n'est pas l'intérêt qui les fait agir, et que leur zèle n'a d'autre motif que la religion qu'ils croient en danger. Eh bien ! soit ; mais voyons un peu si leurs alarmes sont fondées. — Nous commençons par déclarer que nous respectons toutes les croyances religieuses et que nous voulons en même temps nous débarrasser de toutes les querelles de religion : elles ont toujours été fatales à l'humanité. Les questions religieuses sont tellement ardues et tellement au-dessus de la portée de l'esprit humain, que nous, comme philosophes, ne devons pas nous en mêler. D'ailleurs, l'histoire nous avertit que trop malheureusement les querelles de cette nature commencent à coups de plume et finissent à coups de sabre !

Or, continuons à nous adresser à nos adversaires et posons-leur cette question : Vous voulez la religion, n'est-ce pas ? et c'est pour la religion que vous combattez ? Eh bien ! nous aussi, nous en voulons une ; et nous voulons, comme vous, une religion sage et modérée, une religion qui conduise les hommes à la sagesse, à la vertu, au bonheur ; nous voulons précisément celle qui a été adoptée par nos pères et qui est écrite dans un livre sacré, modèle de philosophie et de morale. Comme vous, nous rejetons tout ce que les hommes y ont ajouté de faux et d'extravagant, dans leur état d'ignorance et de barbarie, et, comme vous, nous repoussons toutes les difformités

que leurs passions violentes et intéressées ont pu y mêler pour la défigurer horriblement....

A ces mots, vous verriez, messieurs, si ce sont les intérêts de la véritable religion qui causent les alarmes des personnes dont je vous parle, ou bien leurs propres passions. Vous les entendriez en tumulte s'écrier : L'impie! l'athée! le matérialiste! le philosophe! Et après ces exclamations subites et violentes, ils s'assembleraient pour trouver les moyens d'empêcher un si horrible scandale.

Les moyens que l'on emploie dans ces circonstances sont toujours les mêmes, soyez-en sûrs. L'on s'approche du pouvoir, ordinairement par la voie des femmes, et l'on cherche à lui faire croire que la religion de l'État est en danger; qu'il y a des profanes qui se permettent de raisonner sur les choses sacrées, dont l'interprétation doit être exclusivement réservée à leurs prêtres; que la jeunesse est menacée d'être corrompue par de mauvaises maximes philosophiques, et que, s'il y a du désordre dans la société, c'est aux philosophes seuls qu'il faut l'attribuer. Tels sont les moyens qu'ils emploient pour abuser le pouvoir, et, une fois qu'ils l'ont associé à leurs querelles, et qu'ils ont réveillé dans les masses des passions haineuses et violentes, ils se retirent de la scène, et déplorent avec un air de piété simulée les excès auxquels l'impiété du siècle nous livre; cela n'empêche pas que sous main ils ne soufflent le feu de l'intolérance.

Cependant, rassurons-nous sur le danger de telles manœuvres. Il existe en France une loi fondamentale que le roi a juré de faire observer, assez puissante pour nous mettre à l'abri de toute sorte de fanatisme. Que nos adversaires se conforment comme nous aux lois du pays, et qu'ils respectent toutes les opinions qui ne nuisent pas à l'ordre social; car elles sont placées sous la protection des lois, et lois et magistrats sont là pour empêcher les désordres et les excès où nos passions aveugles pourraient nous entraîner. Qu'ils examinent plutôt s'il n'y a pas dans leur ministère quelque autre moyen de se rendre utiles et respectables à la société entière, et qu'ils ne croient pas que les vérités que les philosophes proclament puissent nuire à la pureté et à la bonté de la morale et de la vraie religion, s'ils n'y mêlent leurs sordides intérêts personnels.

Arrêtons-nous ici; nos réflexions sur ce sujet suffisent pour vous faire comprendre que sous le régime actuel nous pouvons avec li-

berté professer nos opinions. L'on en connaîtra plus tard l'utilité et l'importance (1).

Si les obstacles que les différentes opinions religieuses présentent aux progrès de la philosophie sont graves et hérissés de danger, il y en a bien d'autres qui ne nuisent pas moins au triomphe de la vérité : ce sont les sectes différentes dans la science même, et les partis qu'elles font naître.

Tous ceux qui s'occupent de philosophie, on le sait très-bien, ont pour but de leurs travaux la recherche de la vérité sur un objet déterminé; mais, par une fatale condition inhérente à la faiblesse ou

(1) L'autorisation pour faire des cours publics de phrénologie m'a été accordée sous la Restauration. M. de Vatimesnil, qui était alors ministre de l'Instruction publique, soumit ma demande au Conseil de l'Université, qui crut devoir me refuser cette permission, attendu que, d'après la loi du 2 février 1823, il fallait être agrégé pour être autorisé à faire des cours publics sur les différentes parties de l'enseignement médical. Cette lettre, signée de M. Vatimesnil, était contre-signée par le baron Cuvier, conseiller, faisant fonctions de chancelier! Je demandai une audience au ministre, et lui écrivis une seconde lettre, que je rapporte ci-après, et qui fut suivie d'une réponse favorable. Je saisis d'autant plus volontiers cette occasion, pour rendre grâce à M. de Vatimesnil de la bienveillance avec laquelle il me reçut, que je ne crains pas aujourd'hui que mes expressions soient prises pour de la flatterie. Je dois aussi des remercîments à M. Rousselle, inspecteur général des études. — Voici ma lettre explicative.

A son Excellence le Ministre de l'Instruction publique.

Paris, ce 10 janvier 1829.

MONSEIGNEUR,

Par la lettre que Votre Excellence a eu la bonté de m'adresser en réponse à ma demande pour être autorisé à continuer les cours que le docteur Gall avait ouverts à Paris, j'ai vu que le Conseil royal de l'Instruction publique a pensé que ce cours pouvait entrer dans la catégorie de ceux qui font partie de l'enseignement médical. J'ai l'honneur d'exposer à votre Excellence que ce cours n'est qu'un cours de philosophie. Nous examinons la nature et l'origine des facultés de l'âme et de l'esprit, la nature des instincts, des penchants et des talents de l'homme et des animaux, et nous établissons les *conditions organiques* pour que ces qualités puissent avoir lieu. Ainsi, par la simple exposition de nos principes, l'on peut déjà trouver la réfutation à l'imputation que l'on ne cesse de nous faire de tendre au matérialisme, imputation d'ailleurs constamment reproduite toutes les fois qu'il est question d'une nouvelle idée dans les sciences et la philosophie. Du reste, je m'empresse de soumettre à votre Excellence une épreuve du prospectus par lequel je me propose d'annoucer mon cours, et j'espère qu'elle reconnaîtra plus positivement que ce cours ne peut pas être considéré comme faisant partie de l'enseignement médical. Les principes que j'ai à professer, bien loin de pouvoir porter atteiute aux principes de la morale et de l'ordre social, ne feront que leur apporter le plus fort appui, étant fondés sur la connaissance la plus vraie de la nature de l'homme.

Je prie Votre Excellence de m'accorder l'autorisation que j'ai eu l'honneur de lui demauder, et de vouloir bien revenir sur sa première décision.

J'ai l'honneur d'être, etc.

à l'imperfection de la nature humaine, chaque philosophe marche à sa poursuite par des voies différentes et bien souvent opposées les unes aux autres. Or, il arrive que chacun croit l'avoir saisie sur son chemin, comme s'il était possible d'en trouver plus d'une sur le même sujet. Cependant, convaincus d'être dans le vrai, les hommes se font une opinion, à laquelle on s'attache et on se passionne si vivement qu'on ne saurait plus se mettre dans l'esprit qu'on puisse être sincère ou avoir l'intelligence la plus commune, si l'on n'embrasse pas la leur, dès qu'on la connaît. Dans cet état, l'homme n'est pas loin de regarder comme des ennemis ceux qui ne pensent pas comme lui; et dès lors les sectes philosophiques, à la manière des sectes religieuses, qui portent plus de haine à celles qui ne diffèrent dans leurs croyances que par des nuances, qu'à celles qui diffèrent du tout au tout, se font constamment une guerre de plaisanteries et d'injures, si toutefois l'on ne va pas chercher des arguments plus solides à côté du pouvoir. Dès qu'un parti s'est formé, la raison ne trouve plus d'accès dans la tête des adeptes; l'obstination est leur caractère propre; ils se vouent réciproquement une haine implacable ou un mépris insultant, et finalement un sentiment vague de vengeance règne à la place de la vérité!

Pour trouver la raison de si déplorables désordres, il faut admettre que chaque parti croit défendre la meilleure cause; que les hommes qui forment la masse d'un parti défendent pour la plupart avec véhémence une cause sur laquelle ils n'ont pas des connaissances exactes, et qu'ils n'ont pas suffisamment approfondie. Ajoutons à ceux-là le grand nombre de ceux qui s'attachent à un parti pour se donner de l'importance et pour paraître avoir des connaissances profondes sur des matières ignorées par la généralité des hommes, et nous aurons une mesure de la valeur des sectes et des partis, soit en philosophie, soit en politique ou en toute autre chose. C'est pour cela qu'il ne faut pas trop s'inquiéter si l'on a un grand nombre de sectes et de partis contraires, comme l'on ne doit pas trop non plus se glorifier si l'on en a beaucoup de favorables.

Le philosophe véritable doit donc marcher de sang-froid dans la recherche du vrai, sans faire une grande attention aux clameurs qui l'environnent. Par des études préparatoires, il doit d'abord s'enrichir des connaissances nécessaires pour atteindre au but qu'il se propose; ensuite, comme le chemin à parcourir est scabreux et rude, il doit s'avancer avec d'autant plus de précaution qu'il y a

beaucoup d'obstacles et de difficultés à vaincre. Qu'il imite le voyageur marchant dans un pays inconnu. Celui-ci commence par monter sur un point élevé pour reconnaître l'espace qu'il doit parcourir; il examine la direction du soleil qui doit l'éclairer dans son chemin; il se met en garde contre les dangers; il écarte les ronces, il évite les pierres qui se trouvent sur ses pas; de temps à autre il se repose, pour pouvoir reprendre avec plus de vigueur le chemin interrompu; et, toujours rempli de l'espoir d'arriver à son endroit inconnu, il ne s'aperçoit pas même de la fatigue éprouvée pour y parvenir. Que le philosophe fasse de même : qu'il observe d'abord; puis qu'il s'arrête, qu'il marche; que la plus saine logique soit son soleil et son guide, et que la vérité soit le pays inconnu auquel ses efforts doivent le conduire. Qu'il sache fermer l'oreille aux plaisanteries et aux attaques furieuses de ses adversaires; ce sont les épines et les pierres qu'il doit écarter de son chemin! — Par le calme d'esprit que je veux qu'il ait conservé, qu'il s'empare des vérités utiles que les discussions lui auront fait reconnaître. Qu'il se persuade que les adversaires sont utiles aux progrès d'une science quelconque; ils réveillent l'esprit, excitent au travail, et bien souvent, à la suite des disputes et des controverses, l'on finit par avoir rectifié et perfectionné ses propres idées.

Quant aux attaques occultes que les ennemis de la philosophie peuvent nous porter, celles-là sont plus à craindre, parce qu'elles arrivent plus droit à leur but. Les hommes qui emploient des moyens si ignominieux en veulent aux personnes autant qu'aux idées. Autrefois, vous savez s'il était prudent d'avoir et d'émettre des opinions différentes de celles professées par ceux qui avaient la force dans leurs mains. Les chefs de toutes les sectes religieuses, tout spiritualistes qu'ils étaient, ne pouvant pas brûler les âmes de leurs adversaires, s'en prenaient à leurs corps, et les livraient aux bûchers de ce monde. Sagarel, en 1300, fut brûlé pour avoir dit que le temps de l'esprit et de la charité était à la fin arrivé. François de Pistoia fut brûlé à Venise; Jérôme de Prague, disciple de Jean Huss, fut brûlé tout vivant, en 1416, pour avoir défendu son maître au concile de Constance; Jérôme Savonarola, philosophe et prédicateur, fut pendu et brûlé à Florence, en 1498. Torrigiano Torrigiani, célèbre sculpteur florentin, ne fut pas brûlé; mais il fut condamné, en 1522, par la sainte inquisition, à mourir de faim dans ses prisons, pour avoir brisé, dans sa colère, une statue de la Vierge qu'il avait faite et dont un riche seigneur ne voulait

pas lui payer le prix convenu. On n'épargnait pas même ceux qui étaient reconnus pour de véritables aliénés. L'histoire des peuples et des religions est toute remplie d'abominations de cette nature.

Dans nos temps modernes on ne brûle plus les personnes, si l'on en excepte un simple essai fait, il y a peu d'années, en Espagne, sur un malheureux juif devenu chrétien (1). La civilisation a tellement adouci nos mœurs et modifié nos penchants, que ceux qui auraient, autrefois, sollicité un auto-da-fé d'hérétiques, se contentent aujourd'hui de faire ôter aux philosophes, qu'ils appellent des matérialistes et des athées, les chaires publiques, les emplois et les pensions concédées, et de les réduire autant que possible à la misère. L'on emprisonne un peu, l'on proscrit et l'on prodigue des injures et des calomnies dans les journaux. Le mal n'est pas grand, en vérité, si on le compare aux horreurs d'autres temps. Convenons donc que notre époque, surtout en France, est très-favorable au progrès de la raison et aux travaux intellectuels des philosophes : seulement il faut s'y livrer paisiblement, en se conformant aux lois établies, et alors l'on peut oser tout penser et presque tout dire.

Ce bonheur, nous le devons à nos institutions sociales : malheureusement elles ne peuvent pas empêcher les persécutions sourdes de

(1) Le *Constitutionnel*, du 8 septembre 1826, s'exprimait ainsi sur le forfait sacré commis à Valence : « Justement alarmés des invasions du fanatisme et du retour des préjugés cruels d'un temps qui n'est plus, quelques hommes prévoyants ont cru voir la barbarie du moyen âge faire irruption sur la France du XIX[e] siècle. Le sarcasme, l'ironie, l'injure, ont répondu à leurs craintes; leurs amis eux-mêmes ont souri. Comment, leur a-t-on dit, osez-vous désespérer ainsi du bon sens de votre siècle? calmez votre imagination trop ombrageuse. Que peuvent contre les lumières de l'époque, contre l'esprit philosophique de la génération qui s'élève, contre la volonté de tout un peuple, quelques déclamations forcenées, des prétentions absurdes, des tentatives insensées? C'est un vain bruit qui se perd sans laisser de trace. Ne craignez rien : notre âge n'est point celui des discordes religieuses, des guerres sacrées; ce n'est poiut le siècle des échafauds.

« Voilà ce que l'on disait : et cependant on dressait un échafaud ! un peuple entier de fanatiques accourait au spectacle d'un auto-da-fé. Couverte d'un *san-benito*, le bâillon dans la bouche, une victime marchait lentement vers le bûcher. Autour d'elle des prêtres psalmodiaient des cantiques; les livres saints, les insignes du sacerdoce, les rites sacrés servaient d'ornement à cette pompe barbare, et des chants en l'honneur du Dieu de paix et de clémence se mêlaient au petillement de la flamme. Un homme, accusé d'hérésie, subissait le supplice du feu.

« Ce crime affreux s'est accompli avec toute la pompe d'une exécution publique. On l'avait annoncé longtemps à l'avance. D'ambitieux pèlerins avaient quitté en grand nombre la ville capitale, et s'étaient rendus au lieu désigné, pour se sanctifier à la vue du supplice. Le gouvernement fermait les yeux, ne songeant ni au jugement de l'Europe, ni à la justice de l'histoire. »

nos fanatiques, comme elles ne peuvent pas donner à ces êtres malheureux plus d'intelligence qu'ils n'en ont, ni changer la nature de leurs mauvais penchants!

Si l'homme qui se voue à la philosophie prétendait donc se reposer sur un lit de roses; s'il croyait qu'il suffit d'être honnête homme et d'obéir aux lois, d'aimer la vérité et la vertu pour occuper une place distinguée dans la société, pour arriver aux honneurs et à la fortune, qu'il se détrompe. Les manœuvres clandestines viendront troubler son repos: aujourd'hui il se couchera avec de riches appointements, demain il se lèvera dépouillé de tout; aujourd'hui il sera reçu avec distinction chez les dépositaires du pouvoir, demain il trouvera leur porte fermée; aujourd'hui il sera prôné comme un homme de génie, demain conspué par ces mêmes admirateurs. Qu'il ne fasse donc pas dépendre son bonheur de la volonté des autres; qu'il sache être respectueux, mais indépendant; qu'il sache trouver le véritable bonheur en lui-même, dans l'exercice paisible de ses facultés intellectuelles et dans la conviction de travailler pour être utile à ses semblables. S'il sait mettre des bornes à ses besoins, en renonçant à tous les besoins artificiels de notre fastueuse civilisation, il trouvera en lui le courage et la fermeté nécessaires pour résister à toutes les attaques que le fanatisme et l'ignorance pourront tenter contre lui; car l'homme qui n'a pas de grandes privations à souffrir, est naturellement fier et libre : celui, au contraire, qui a beaucoup de besoins artificiels, suite d'une aisance recherchée et d'un luxe habituel, est très-près d'être l'esclave de la volonté des autres. C'est le spectacle révoltant que nous avons journellement sous les yeux. L'on pourrait croire qu'on en est venu à mettre en principe la corruption, vu la quantité d'exemples prodigieux d'hommes corrompus parmi les célébrités du jour. Amour de la liberté et de l'indépendance, que tu dois être cher aux âmes généreuses! tu donnes des ailes au génie et tu enfantes les prodiges de l'intelligence humaine! Quelle doit être donc l'affliction de l'homme de bien qui se sent pénétré de ce sentiment, s'il est forcé de l'étouffer en lui-même sous le poids de l'oppression et de la violence!

C'est ici que je sens s'exhaler du fond de mon cœur un soupir douloureux, en pensant à la condition de la philosophie et des philosophes dans ma chère patrie, dans cette belle et malheureuse Italie! Messieurs, je vois déjà vos âmes nobles et magnanimes partager avec moi le même sentiment de douleur. La classe pensante, en Italie, est en butte au génie du mal; le fanatisme d'un côté, la persécution de l'autre, l'oppression partout, sont parvenus à arrêter les progrès

de l'intelligence : la pensée est interdite, et les esprits élevés sont réduits à frémir en silence, si toutefois ils ne gémissent pas dans les cachots ou ne mendient pas leur pain dans l'exil ! Mais que mes honorables compatriotes ne se découragent pas ; qu'ils redoublent d'efforts ; que le flambeau de la philosophie jette partout sa lumière vivifiante : ils en ressentiront avant peu les bienfaits, je l'espère, et ils en sont dignes, messieurs ! Il ne peut y avoir que le pape et le duc de Modène qui en jugent autrement (1) !

(1) *Sur l'avenir de l'Italie.* — L'homme qui naît sur le sol de l'Italie apporte en naissant une organisation cérébrale des plus heureuses. Gall, dans ses cours publics, en parlant des formes des têtes nationales par rapport à leurs facultés intellectuelles, faisait un grand éloge de l'organisation italienne. C'est un fait d'histoire naturelle facile à constater par l'observateur le moins exercé.

Quelques faits historiques, non moins remarquables, nous prouveraient qu'il a dû en être ainsi de tout temps. L'Italie, sans compter l'époque des Étrusques, sur laquelle nous n'avons que peu de renseignements, est la seule contrée du globe qui compte deux grandes époques de littérature et de civilisation : le siècle d'Auguste et les célébrités d'alors, tels que Pline, Tite-Live, Tacite, Cicéron, Virgile, Horace, Vitruve, etc. ; et le siècle des Médicis, avec Galilée, Machiavel, Guicciardini, Tasse, Arioste, Michel-Ange, Raphael, etc.

Il y a plus, l'Italie a dominé les nations pendant plusieurs siècles et avec une sagacité étonnante, par deux moyens bien différents, et en mettant dans une activité permanente certains organes particuliers du cerveau. Dans la première période, l'époque romaine, ce furent les sentiments de la domination et du courage, c'est-à-dire l'esprit de conquête qui fut mis en jeu. Alors la force et la violence furent réduites en principes et en règles d'art, et c'est par là que les Romains soumirent un si grand nombre de peuples, et les gardèrent tributaires pendant des siècles, en leur apportant avec la guerre la civilisation et les arts de leur temps.

De conquérants qu'ils étaient, ils devinrent à leur tour conquis, suite naturelle de la richesse, de la mollesse et de la corruption. Toute civilisation, toute puissance aurait dû alors disparaître pour jamais, comme il est arrivé à l'ancienne Égypte, à Tyr, à Babylone et à la Grèce. Mais non, dans cette longue et terrible crise, et pour arriver à la seconde période de grandeur, le génie italien s'empara immédiatement du sentiment religieux, inné dans l'homme, qui, sous des formes nouvelles, s'était manifesté en Syrie ; il mit en activité ce sentiment puissant de religion, en l'associant à l'esprit de domination avec la plus profonde intelligence ; il le réduisit en principes, en règles, pour que tout ce qui en dépendait se rattachât au centre établi dans Rome. Par ce moyen, l'Italie se rendit tributaires et maîtrisa encore une fois, et sans la force des armes, les nations les plus puissantes de la terre.

Maintenant, je trouve que la puissance ou l'influence religieuse des papes est à comparer à la puissance conquérante du temps de Dioclétien et de Constantin. La magie, la foi, l'enchantement ont disparu : plus rien au monde ne peut conserver à l'Italie la domination sur les peuples par le sentiment religieux.

Or, s'il est vrai, comme je n'en doute pas, que l'homme en Italie naisse avec des dispositions plus favorables à la haute intelligence, j'ai l'espoir que les Italiens s'empareront d'un nouveau sentiment, également inhérent à la nature humaine, et qui demande à être régularisé comme jadis le sentiment religieux, je veux dire du sentiment inné du juste et de l'injuste : c'est la *justice* dans sa plus large signification. La fièvre morale et politique qui agite depuis quarante ans l'Europe, ou pour mieux dire toute l'espèce humaine, n'est autre chose que le besoin que justice soit rendue à chacun. Les priviléges et les distinctions accordés aux hommes

J'aurais voulu jeter aussi un coup d'œil sur l'état de la philosophie dans l'autre péninsule qui se trouve au delà des Pyrénées; mais il vaut mieux que nous détournions les yeux de cette scène affligeante: il ne peut y avoir ni philosophie, ni bonheur, ni paix, là où règnent le fanatisme et l'ignorance.

Revenons donc à la France, et hâtons-nous de mettre fin à nos réflexions. Je me permettrai seulement encore une observation, qui tient de plus près au sujet qui nous occupe. Vous savez, messieurs, que généralement l'on divise les hommes qui se livrent aux études

sans mérite, l'intelligence et l'œuvre de l'homme mal récompensées ou méprisées, les charges publiques mal réparties, et une infinité d'autres désordres sociaux sont autant d'injustices qu demandent à être redressées. La domination d'un peuple sur un autre est une injustice qui crie vengeance de la part des hommes et de Dieu. La lutte entre ceux qui veulent la justice et ceux qui jouissent des avantages de l'injustice est celle que nous voyons reparaître sous différentes formes chez presque toutes les nations du globe par les conspirations, les émeutes et les révolutions.

Il doit y avoir certainement un mode d'organisation sociale pour régulariser la justice à l'égard de tous et pour mettre un frein aux abus des hommes pervers; mais on ne l'a pas encore trouvé. L'Angleterre et l'Amérique nous ont mis sur la voie. La France, dans ses essais de constitutions et de chartes, avec ses quarante mille lois, qu'elle a créées, présente aux législateurs à venir beaucoup de matériaux utiles; mais je doute fort qu'elle puisse atteindre elle-même prochainement la forme sociale que l'humanité réclame. Un excessif amour-propre dans les individus, le manque de persévérance à poursuivre des idées profondes, et la difficulté encore plus grande de les faire adopter par le grand nombre, et avec cela la corruption toujours organisée d'en haut, s'y opposent fortement. Aussitôt que l'Italie aura secoué le joug de ses oppresseurs, par un effort unanime et par les mesures très-énergiques auxquelles il faut qu'elle ait recours, les hommes à haute intelligence doivent avoir songé à fonder, avec le nouvel ordre social, les institutions nécessaires pour assurer justice à tous. Ce sentiment de justice doit être réduit en principes et en règles d'art, comme le furent autrefois l'esprit de conquête et le sentiment religieux. Qnel bonheur pour l'humanité et quelle gloire pour le peuple qui aura trouvé la solution de ce problème!

[Ici se terminait la note que nous avons écrite en 1833; mais nous avons trouvé dans le *Journal des Débats* du 11 janvier 1861 le passage d'un discours prononcé par lord Palmerston, le 8 du même mois, à Southampton, à l'occasion de la pose de la première pierre d'un édifice consacré aux études littéraires et scientifiques, que nous aimons à rapporter ici, parce qu'il est la confirmation de ce qu'on vient de lire :]

« Quand nous songeons à l'intelligence des populations de l'Italie, qui, malgré le despotisme écrasant sous le joug duquel un si grand nombre d'entre elles ont gémi, ont produit tant d'hommes éminents en tous genres de perfectionnement intellectuel; quand nous envisageons tout cela, quand nous songeons à ce qu'ont été les Italiens à deux époques anciennes de l'histoire, à celle où l'empire romain était maître du monde, et à l'époque, plus rapprochée, où l'Italie est devenue le berceau de l'intelligence renaissante, nous sommes en droit d'espérer et de croire qu'elle est destinée à jouer un grand rôle dans les affaires du monde, non comme nation conquérante et aggressive, parce que les circonstances ne lui permettent pas de tomber dans ces mauvaises voies, mais comme foyer de lumières, comme pays où les hommes se perfectionneront autant qu'il est possible. Les Italiens vont, je l'espère, se donner la meilleure forme de gouvernement politique, c'est-à-dire la monarchie constitutionnelle. »

philosophiques en deux grandes classes, en spiritualistes et en matérialistes, comme si la démarcation des opinions et des idées était tellement déterminée, fixe et précise, que l'on ne pût pas penser sans se ranger tout à fait d'un côté ou de l'autre, ou, pour mieux dire, comme si les vérités philosophiques se trouvaient toutes et exclusivement réunies dans l'un ou dans l'autre des deux principes qui constituent ces deux grandes divisions. Je crois que, dans l'intérêt même de la science, il faudrait laisser de côté cette distinction : elle n'est ni exacte ni fondée, et de plus elle est nuisible, en ce qu'elle entretient les sectes et les partis, et conséquemment les inimitiés entre les amis de la vérité !

Nous pensons, nous, que la vérité ne peut être qu'une, et que ce n'est pas dans les partis qu'il faut la chercher. Par conséquent, pour y arriver nous tâcherons de suivre la meilleure méthode, qui est la philosophie inductive, la même qui fut pratiquée avec tant de succès par Galilée et enseignée par Bacon. Et nous irons chercher cette vérité, de bonne foi, précisément au moyen des études que nous allons entreprendre. Nous examinerons les faits nombreux que l'observation et l'expérience peuvent nous fournir ; ensuite, par le rapprochement et la comparaison des faits, nous tirerons les conséquences générales qui en découlent ; et en cela nous serons très-sobre, et nous n'adopterons rien qui ne soit déduit par une logique rigoureuse et sévère. Nous ferons plus, nous nous empresserons de signaler nous-même les lacunes que le manque de faits et d'observations nous laisse encore apercevoir dans la science, et c'est ainsi qu'à la fin nous professerons comme vrai ce qui nous aura paru l'être.

L'étude des penchants, des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme à laquelle nous allons nous livrer vous présentera certainement de puissants attraits ; mais nous passerons aussi à la recherche des instincts et des penchants des animaux, et nos jouissances intellectuelles augmenteront en proportion de la variété des objets que nous aurons à examiner. Vous verrez avec quelle admirable sagesse la nature a disposé l'organisation des cerveaux dans les différentes espèces, pour obtenir au moyen de ces instruments la manifestation de leurs qualités particulières, ainsi qu'une variété si prodigieuse de talents, d'industries et de penchants, d'abord chez les animaux, depuis le rat et le lapin jusqu'au chien et au singe, et après chez l'homme, depuis l'idiot jusqu'à Bacon, Voltaire et Gall.

La connaissance de notre propre nature dissipera en vous, si jamais elle existe, cette aigreur que l'on a généralement contre l'espèce

humaine, à cause des vices et des imperfections qui existent malheureusement parmi les hommes; et vous serez, par raison, disposés à être tolérants et justes, circonspects et bienveillants... Je suis certain qu'à la fin de nos séances vous vous apercevrez du changement sensible qui se sera opéré en vous dans la manière de juger les hommes et les choses. C'est à ce succès que j'aspire. Si les vérités que je vous aurai fait connaître peuvent produire le bien que j'en espère, si par elles je réussis à obtenir pour votre esprit plus de calme et de contentement, pour votre conscience plus de satisfaction intérieure, et pour votre propre bonheur des sources nouvelles, j'aurai acquis la plus douce récompense de mes travaux, et j'aurai pour ma part rempli la mission réservée dans ce siècle aux amis de la vérité.

N'oublions jamais que le devoir du philosophe est d'éclairer les hommes et de leur faire connaître la vraie morale, celle de tous les temps et de tous les pays, la morale naturelle, celle que le Créateur a imprimée dans l'organisation humaine. Les facultés de l'homme bien dirigées conduisent à la paix, à la justice et au bonheur. Le philosophe doit en quelque manière remplacer ceux qui autrefois s'étaient donné cette mission, qu'ils ont abandonnée pour suivre des chimères et de sordides intérêts matériels.

Mais avant de nous quitter il faut encore que vous sachiez que j'aspire auprès de vous à quelque chose qui me regarde personnellement, c'est de mériter par mes travaux votre approbation et votre estime; car c'est dans ces sentiments, messieurs, que je puiserai la force dont j'ai besoin pour me soutenir dans la carrière difficile que je vais parcourir avec vous.

DE LA DIRECTION A DONNER

AUX ÉTUDES PHRÉNOLOGIQUES

ET DES DEVOIRS A REMPLIR

PAR LES MEMBRES D'UNE SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE (1),

Discours prononcé le 12 janvier 1847, en ma qualité de Président, pour l'ouverture des travaux de la Société phrénologique de Paris.

Messieurs,

Appelé encore une fois par vos suffrages à l'honneur de présider vos séances et de diriger vos travaux scientifiques, je sens avant tout le besoin de vous témoigner ma reconnaissance et de vous assurer de tous mes efforts pour me rendre digne de votre choix et pour servir utilement la science que nous cultivons.

Dans cette circonstance, j'aimerais à vous apporter quelque illustration personnelle par la possession de quelque grand titre académique ou de quelque place honorifique éminente; mais je n'ai à vous offrir que mon zèle ardent pour la physiologie du cerveau, ma conviction profonde de la vérité et de la solidité de ses principes, mes connaissances sur cette science, acquises par de longues études, puisées à sa source primitive, dans l'intimité des rapports scientifiques que j'ai eus avec Gall, et enfin ma résolution de faire tout ce

(1) En 1852, lorsque j'ai été honoré du titre de membre correspondant de la Société phrénologique de Villanueva, en Espagne, j'ai envoyé au Président de cette Société une copie de ce discours, qui a été traduit par M. Pers et publié dans la *Revista frenológica* de Barcelone, janvier 1853.

que je pourrai pour établir la Société phrénologique de Paris et la science phrénologique elle-même dans la position qui leur convient dans le monde scientifique.

La multiplicité des places et les devoirs qu'elles imposent nécessairement à ceux qui les possèdent sont incontestablement des titres honorables pour un savant, mais qui sont trop souvent un obstacle à ce que l'on s'occupe sérieusement d'une étude spéciale qui demande, comme la phrénologie, du temps et des recherches assidues pour être approfondie. L'expérience, il me semble, vous a déjà démontré cette vérité.

Entièrement libre et indépendant, je vous consacrerai tout le temps que j'aurai à ma disposition, et nous tâcherons par tous les moyens possibles d'atteindre le but que nous nous proposons : le triomphe de nos doctrines.

Mais vous comprenez bien que mes efforts seraient impuissants et stériles sans votre concours ; il m'est absolument nécessaire, et j'y compte avec confiance. Il faudra m'aider, messieurs, si vous voulez que nous puissions mettre en évidence les vérités phrénologiques et les propager avec succès ; il faut que ceux qui sont pleins de bonne volonté et sont animés d'un véritable amour pour la science se mettent à l'œuvre par un travail incessant : voilà le seul moyen pour réussir. Aidons-nous réciproquement, comme le feraient des voyageurs qui auraient un long chemin à parcourir ensemble : cela est indispensable si nous voulons remplir les devoirs qui nous sont imposés comme membres d'une société phrénologique ; enfin, notre œuvre n'aura de bons résultats que par un travail bien concerté entre nous. Toutefois, comme les hommes n'arrivent à un heureux succès, dans leurs entreprises qu'autant qu'ils remplissent certaines conditions, qui varient selon le but qu'on se propose d'atteindre, nous allons examiner aujourd'hui celles qui nous regardent.

Dans toutes les associations humaines qui se proposent d'arriver à un but déterminé, l'unité d'action et le concert des opérations sont de toute nécessité. Ceux qui méconnaissent cette vérité ne feront jamais rien de grand et de durable. Or, sachez-le bien, on ne peut obtenir ce résultat s'il n'y a pas d'un côté un chef qui conçoit et qui dirige les travaux, et de l'autre des membres actifs et intelligents disposés à agir dans la direction qu'il leur donne. C'est à cette condition seule que les diverses sociétés humaines obtiennent les véritables succès. Les travaux isolés sont comme les pierres d'un édifice, qui n'ont de l'importance que lorsqu'elles font partie de

l'ensemble et qu'elles sont placées à l'endroit qui leur est destiné. Et s'il est vrai qu'une grande découverte soit généralement le fait d'un seul homme, il est également vrai que sa confirmation, sa propagation et ses applications ont besoin du concours de tous. Pour cet objet, il faut donc une association d'hommes placés dans les conditions que je viens d'indiquer.

Observez, par exemple, la plus grande association parmi les associations humaines, celle qu'on appelle une *nation* : si un peuple n'a pas un chef sagement choisi, et si le chef de l'État ne s'est pas tracé à lui-même un plan d'opérations et un but déterminé, ou si ce but n'est pas conforme aux intérêts bien entendus de l'association entière, la société ira mal ; il y aura résistance, confusion et malaise général. Ce gouvernement sera mauvais, sa politique détestable, et une catastrophe quelconque viendra le frapper irréparablement (1).

Le catholicisme est devenu tout-puissant par son unité d'action, et, dans le catholicisme, la fameuse Compagnie de Jésus est devenue ce qu'elle a été, ce qu'elle est, par cette unité d'action et ce concert d'opérations qui tendent constamment à une même fin. J'ai toujours désiré que les hommes qui de nos jours sont dans la voie du progrès sussent l'imiter dans son mode d'association et de travail, car ce mode est véritablement merveilleux. J'ai fait bien souvent cette remarque aux hommes politiques, aux libéraux, constitutionnels, progressifs, démocrates ou républicains de toutes nuances, avec lesquels j'ai eu des rapports, mais toujours inutilement. Une semblable organisation paraît très-difficile parmi les libéraux : ils sont indisciplinables, et c'est peut-être la raison qui fait qu'ils n'aboutissent jamais à rien de durable. Cependant le but que les hommes du progrès se proposent est tout autre que celui des jésuites : ceux-ci veulent se rendre puissants, riches et redoutables ; ils cherchent avec astuce à s'emparer de l'éducation et de l'instruction des enfants, et se servent du prestige de la religion pour asservir les intelligences ; tandis que le but des hommes du progrès est noble, juste et conforme aux tendances de notre siècle, qui est de rendre tous les hommes vertueux, libres et contents.

Nous, phrénologistes, nous appartenons aussi à la classe des hommes du progrès, et notre but est également de rendre nos semblables à la fois meilleurs et plus heureux. Nous ne devons donc pas différer plus longtemps de nous réunir pour travailler avec ardeur

(1) J'écrivais cela en 1847.

à un objet d'une si grande importance; mais votre présence à cette première réunion et votre amour bien connu pour la science phrénologique me dispensent d'ajouter mes prières pour solliciter votre concours.

Dans cette séance, messieurs, j'ai à vous entretenir de deux objets du plus grand intérêt : veuillez donc m'honorer de votre attention. Premièrement, je me propose de vous faire connaître quelles sont les études préparatoires auxquelles il faut se livrer pour acquérir régulièrement et solidement les connaissances qui constituent la phrénologie ; ou, pour parler plus exactement, quelle est la direction qu'il faut donner aux études phrénologiques. En second lieu, je vous indiquerai quels sont les devoirs à remplir par les membres d'une société phrénologique en général, et quels sont les travaux auxquels nous devons nous livrer en particulier, et finalement quels sont mes vues et mes projets pour obtenir que notre société puisse dignement être reconnue dans le monde scientifique comme corps savant.

Plusieurs de mes collègues remarqueront que je reproduis ici des observations et des réflexions que j'ai déjà eu l'honneur de leur présenter autrefois dans nos séances ordinaires; mais comme cela a été fait d'une manière incomplète, sans suite ou en petit comité, ces observations sont tombées dans le néant, et mes paroles n'ont pas laissé plus de traces que l'ombre d'un corps qui passe devant le soleil. Je viens donc les reproduire dans leur ensemble. Au surplus, je suis convaincu qu'elles n'auront quelque valeur et une utilité pratique pour ceux qui voudront consacrer leur talent et leurs veilles à l'étude de la phrénologie que quand mes pensées auront reçu la publicité dont elles ont besoin.

Le temps n'est pas éloigné peut-être où la phrénologie sera admise dans l'instruction publique et fera partie de l'enseignement dans les écoles. Cette opinion paraîtra étrange à beaucoup de nos auditeurs, à ceux particulièrement qui ne sont pas initiés à l'étude de la phrénologie, et surtout depuis que nos adversaires ont renouvelé contre nous leurs attaques insensées, au grand scandale des honnêtes gens. Mais les savants qui ont approfondi ce sujet pendant de longues années, et ceux qui connaissent l'importance et le mérite de cette nouvelle science peuvent très-bien partager notre opinion à cet égard. Il n'est pas question ici, bien entendu, de ceux qui n'ont qu'effleuré cette matière, et moins encore de ceux qui n'ont fait que rechercher les imperfections ou les erreurs

où sont tombés quelques mauvais phrénologistes : ceux-là sont prédestinés à ne jamais rien comprendre à ce sujet.

A mon avis, la phrénologie finira un jour par être non-seulement l'une des branches de la faculté de médecine, de la faculté de droit ou de celle des lettres, mais elle-même, à leur instar, sera considérée comme une faculté spéciale. Pourquoi ne serait-elle pas destinée à remplacer dans les écoles l'ancienne faculté de philosophie, qui n'existe plus? En effet, veuillez réfléchir à la confusion qui règne dans les esprits quand on parle philosophie; vous remarquerez facilement une très-grande diversité dans les opinions, dans les jugements ou dans l'appréciation des faits, non moins que dans les doctrines des soi-disants philosophes, moralistes et publicistes de nos jours : c'est qu'ils n'ont plus une doctrine autour de laquelle ils puissent se rallier, pas un moyen de s'entendre, pas un système qui soit soutenable. Que les phrénologistes lisent les ouvrages des philosophes éclectiques et non éclectiques, de ceux qu'on appelle de vrais philosophes, et ils seront convaincus de l'exactitude de notre assertion. Qu'on réfléchisse surtout aux questions que l'on agite aujourd'hui d'une manière si irritante sur la propriété, sur le mariage, sur le divorce, sur l'éducation, sur l'instruction, sur la religion, sur la législation...., et l'on verra quelle énorme divergence existe dans les opinions de tous les écrivains sur ces matières. La phrénologie seule, en s'appuyant sur ses principes, peut résoudre définitivement ces questions. Il est donc évident que, dans le chaos philosophique où nous nous trouvons, la place pour la vérité et pour les nouvelles doctrines est toute faite : la phrénologie l'occupera indubitablement, ce n'est plus qu'une question de temps.

L'avantage que la faculté de phrénologie aura sur l'ancienne faculté de philosophie sera d'autant plus remarquable, que nos doctrines embrassent tous les objets qui ont rapport aux facultés humaines. Et puisqu'elles ne sont pas fondées sur des abstractions, mais sur des faits positifs, anatomiques, physiologiques et pathologiques, faciles à vérifier, on reconnaîtra que leur application est et sera d'une utilité pratique incontestable.

Considérée de cette manière, la phrénologie vous apparaîtra comme une science très-vaste, qui donnera de l'élévation à votre esprit et vous fera sentir la nécessité de vous y consacrer entièrement et d'y apporter la plus grande application. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut acquérir la connaissance des doctrines phrénologiques.

Il y a dans le public, et quand je dis public j'entends parler de

toutes les personnes qui s'occupent d'études et ont reçu de l'instruction, tels que savants, médecins, avocats, hommes de lettres, journalistes;... il y a donc une prévention mal fondée parmi eux contre la phrénologie, et cela tient uniquement à ce qu'ils ne la connaissent pas. Ils confondent constamment la science entière avec la cranioscopie, qui n'est que l'une de ses parties; ils nous montrent et nous objectent les exemples d'actes accomplis par des individus organisés, selon eux, d'une manière contraire à la cranioscopie, comme si nous soutenions que la seule organisation est la source des actions humaines. La physiologie du cerveau se borne à constater et à signaler les dispositions organiques des divers individus, et nous ne cessons de répéter que les actes résultent bien souvent de l'action des excitants extérieurs et de causes très-puissantes qui peuvent agir sur une organisation quelconque déterminée.

Nous tâcherons donc, par nos travaux et par la publicité que nous leur donnerons, de détruire cette mauvaise prévention des esprits et d'amener le public à une plus juste appréciation de nos doctrines de prédilection.

Quant à vous, messieurs et honorables confrères, initiés que vous êtes ou déjà docteurs en phrénologie (passez-moi le mot), vous savez que cette science ne consiste pas dans la seule connaissance des protubérances de la tête; vous savez quelle immense quantité de connaissances il faut acquérir pour devenir un véritable et complet phrénologiste. Oh! disons-le hautement, il le faut, on n'est pas phrénologiste parce qu'on sait de combien de pouces et de lignes est la circonférence d'une tête ou quelle est la longueur de l'un de ses diamètres; on n'est pas phrénologiste parce qu'on sait que tels organes sont placés dans tel endroit de la tête et se nomment de telle manière; on n'est pas non plus phrénologiste parce qu'on sait en palpant la tête d'une personne lui tirer en quelque sorte son horoscope! Non, messieurs, et nous répéterons mille fois à tous ceux qui voudront nous entendre, que la *phrénologie* est la science qui nous donne la connaissance la plus vraie de la nature humaine, la connaissance des ressorts qui font agir l'homme dans toutes les circonstances où il peut se trouver placé dans la vie; que c'est par elle que nous sommes en état d'expliquer l'origine des instincts, des penchants, des sentiments, des talents et de l'intelligence, non-seulement de l'homme, mais aussi de diverses facultés des animaux; enfin, nous répéterons que la phrénologie n'est que la philosophie la plus positive, prise dans le sens le plus vaste et dans ses plus larges applications. Ceux qui

ne la comprennent pas ainsi ne comprennent pas la phrénologie.

Reste à savoir maintenant de quelle manière il faut s'y prendre pour acquérir des connaissances solides dans cette science, quelles sont les études préparatoires auxquelles il faut se livrer pour la posséder, quels sont les moyens de s'y perfectionner et quelles sont les applications pratiques qu'on peut en faire.

Supposons, messieurs, qu'on me donne un élève pour que j'en fasse un phrénologiste; voici ce que j'exigerais de lui, et comment je dirigerais ses études. Je voudrais avant tout que son organisation cérébrale fût appropriée à cette étude, c'est-à-dire qu'elle fût belle, vaste, dans de justes proportions, comme il le faut pour faire des philosophes. Les têtes mal conformées ou incomplètes ne donnent jamais que de mauvais résultats, et si elles se donnent à la phrénologie, elles produisent ces phrénologistes illégitimes qui fournissent si souvent à nos adversaires des motifs bien fondés à leurs critiques.

La bonne organisation donnée, l'élève ne doit pas entreprendre l'étude de la physiologie du cerveau sans avoir fait les études préparatoires dans les écoles primaires jusqu'à la philosophie, exactement comme l'on fait pour entreprendre l'étude de la médecine ou celle de la jurisprudence. Dans cette période, il devrait aussi s'exercer au dessin, afin d'habituer ses sens à saisir les formes et les diverses proportions des corps, et d'accoutumer sa main à les tracer sur le papier.

Je ne perdrais pas de vue mon élève, et j'observerais s'il se livre à l'étude avec ardeur, s'il s'y passionne, et s'il en était ainsi j'en conclurais qu'il en a la vocation; mais si ces dispositions lui manquaient, je dis qu'il vaudrait mieux pour lui renoncer à l'étude d'une science sérieuse. Un étudiant qui n'aurait pas acquis l'habitude du travail et de la réflexion dans les écoles inférieures ne serait jamais apte à approfondir les hautes questions de la phrénologie. Il est nécessaire, vous le savez, que nos facultés soient exercées de bonne heure et d'une manière convenable, si nous voulons qu'elles soient puissantes; et c'est une des lois de la phrénologie que celle qui exige que nos organes soient complétement exercés, afin d'obtenir de leur action le maximum de leur puissance.

Les études des écoles inférieures étant terminées, le phrénologiste devrait suivre les cours de physique générale et expérimentale. Devant s'occuper plus tard des lois générales de l'organisation et connaître les propriétés de la matière dans ses rapports avec les êtres organisés, il ne pourrait rien comprendre aux phénomènes organiques

si les lois générales qui gouvernent la matière ne lui étaient pas connues.

Au cours de physique succéderait immédiatement un cours de chimie, science qui n'est qu'une branche de la physique elle-même, appliquée à la connaissance de la composition et de la décomposition des corps. Vous en sentez, j'espère, toute l'importance. La matière morte, qui du reste n'existe pas dans un sens absolu, la matière morte commence à donner signe de vie dans la chimie. Les molécules élémentaires des corps commencent à se diriger avec une sorte d'intention pour former des lignes, des surfaces et des angles réguliers dans les cristaux; l'on remarque dans certaines molécules une sorte de choix ou de préférence pour concourir à former des sels, des oxydes ou des liquides différents, à l'exclusion d'autres; elles exercent une force, une pression et des mouvements remarquables. L'observateur qui à la vue de ces phénomèmes se contenterait du mot *attraction*, et ne verrait pas la main du Créateur assignant à la matière les premiers rudiments de la vie et les conditions imposées à leur formation ou organisation élémentaire, ne serait pas digne d'aller plus loin dans l'étude de la physiologie du cerveau.

L'étude de l'histoire naturelle est indispensable au phrénologiste. En effet, comment pourrait-il comparer les facultés, les instincts et les aptitudes industrielles des animaux dans leurs espèces différentes, avec les facultés propres à l'homme, s'il ignorait la gradation des êtres animés, s'il ignorait l'histoire naturelle de chaque espèce en particulier?

Mais avant d'initier mon élève à l'étude de la physiologie générale il y a une autre étude qu'il est de la plus grande importance, de la première nécessité de lui faire suivre, et à laquelle je voudrais qu'il appliquât toutes ses facultés intellectuelles avec la plus ferme persévérance, étude malheureusement trop négligée de nos jours, et dont l'absence est la cause d'erreurs, de malentendus et de disputes interminables parmi les savants; dont l'absence, selon moi, est aussi la cause de la fausse direction ou de l'égarement de l'esprit de beaucoup de jeunes gens, qui auraient pu s'élever à une grande hauteur dans les sciences si leur intelligence avait été préparée par une instruction mieux entendue. C'est de l'art de raisonner qu'il est question, de cette science qu'on appelait autrefois la *logique*, et qui est maintenant sans existence et presque sans nom! Si dans les écoles nous avions de meilleures études, si l'on apprenait aux jeunes gens une bonne logique, nous n'aurions pas le spectacle d'une aussi grande pauvreté intellectuelle, d'un

aussi grand défaut de jugement et d'une aussi grande absence de bon sens, que ce que l'on observe dans certains écrits qui sortent journellement de la presse. Et encore je n'entends parler que des écrits sérieux; quant aux autres, nous n'en parlerons pas. Il est évident que si les écrits dans lesquels on agite devant le public les plus graves questions sociales étaient rédigés sous l'inspiration d'une bonne logique, on ne verrait pas se perpétuer des dissensions sur les choses les plus simples. D'où est venue, je vous le demande, la puissance des pamphlets de Paul-Louis Courier, de M. Cormenin et de quelque autre, si ce n'est de leur bonne logique?

Cependant, la logique que je voudrais voir renaître n'est pas celle du syllogisme et du dilemme, celle des formes pédantesques et scolastiques, qui avait fait invasion dans les écoles, grâce à la médiocrité des maîtres; c'est de la logique de la pensée qu'il s'agit, de celle qui nous apprend à rectifier nos jugements, à habituer notre esprit à bien observer et à raisonner avec justesse sur l'enchaînement des effets à leurs causes. Un exemple admirable de cette manière de savoir et de raisonner se trouve dans les ouvrages philosophiques de Bacon, et Galilée nous en offre un modèle pratique bien précieux. Dans celui-ci l'on remarque une force de raisonnement, un talent de persuasion, une justesse d'idées et une suite de maximes et de principes philosophiques étonnants, qui ont le rare mérite d'être bons et vrais dans tous les temps. Dans le premier vous trouverez merveilleusement désignée la marche que notre esprit doit suivre pour bien observer, pour bien juger, pour éviter les erreurs et arriver à un résultat satisfaisant dans les recherches scientifiques. Rien de plus utile pour se rendre bon observateur et profond philosophe que d'étudier les œuvres de Bacon.

Après avoir été ainsi préparé, le jeune phrénologiste pourra commencer à étudier la physiologie générale, humaine, comparée et végétale : oui, végétale! Tous les êtres organisés et vivants se rapprochent et se lient par des lois communes et par l'analogie de certains phénomènes en rapport avec certaines conditions organiques de la même nature. Il faut donc pouvoir sonder profondément les lois générales de l'organisation si l'on veut arriver à connaître l'organisation spéciale de l'homme et particulièrement celle de son système nerveux. L'anatomie, comme on sait, est la base sur laquelle se fonde la physiologie; conséquemment, il ne peut pas y avoir d'études physiologiques qui ne soient précédées de l'anatomie.

Une fois que le phrénologiste aura été instruit dans toutes les con-

naissances que nous venons d'indiquer, il abordera les études spéciales de la physiologie du cerveau, de cette science qu'on appelle *la phrénologie.* En première ligne je place la lecture, je devrais peut-être dire la méditation des ouvrages de Gall. En les étudiant, le phrénologiste fixera son attention particulièrement sur la méthode que Gall a suivie dans ses recherches, et il appréciera sa perspicacité pour arriver à faire ses découvertes, et son habileté à les prouver. Dans la manière de penser et d'écrire de Gall il y a quelque chose de Galilée et de Bacon. Après la lecture des ouvrages de Gall viendra celle des autres phrénologistes. Plusieurs parmi eux ont rendu de grands services à la science ; toutefois, aucun n'a eu la profondeur et la sagacité d'esprit de Gall : celui-ci se distingue parmi tous par sa méthode de philosopher, qui lui était propre.

Lorsqu'il m'engageait, il y aura bientôt trente ans, à cultiver la physiologie du cerveau, il exigeait que je me fisse une collection : « Réunissez des têtes d'hommes et d'animaux, me disait-il, des têtes et des cerveaux moulés en plâtre, des portraits, des dessins,... et tâchez d'avoir toujours des renseignements exacts sur les individus qui vous seront présentés ; multipliez les exemples ; ayez-les constamment sous vos yeux, et ne vous hâtez jamais de tirer des conclusions précipitées. » Nous devons donc soumettre nos observations au creuset d'une expérience solide et multiple, et nous imposer une extrême réserve lorsque nous aurons à émettre des opinions nouvelles, et principalement lorsque nous nous proposons d'appuyer ou d'infirmer les observations d'autres phrénologistes, quand elles ne nous semblent pas encore suffisamment démontrées. Je suis donc amené à répéter aux phrénologistes les conseils de Gall : procurez-vous, leur dirai-je à mon tour, une collection nombreuse de têtes de diverses espèces d'hommes et d'animaux ; examinez, comparez, étudiez ces divers objets, et sachez puiser dans ce musée phrénologique les meilleures preuves et les arguments les plus solides en faveur de la phrénologie.

Arrivé à ce point de ses études, le phrénologiste pourra alors se livrer à la lecture des écrits des philosophes qui ont traité jusqu'ici des facultés de l'âme ou de l'esprit. Examinez, dirai-je à ceux qui sont ainsi préparés, étudiez soigneusement les ouvrages des philosophes, des moralistes, des législateurs, des théologiens et des métaphysiciens des siècles passés ; prenez les œuvres d'Aristote, de Platon, de Cicéron, de Sénèque et autres ; il vous sera facile de tirer profit des méditations des hommes qui nous ont précédés dans la

recherche du vrai en philosophie; mais il vous sera également facile de reconnaître la futilité et le vide des systèmes créés par tous ces penseurs, dépourvus qu'ils étaient des connaissances physiologiques que nous possédons actuellement. Vous apercevrez avec la même facilité tout ce qu'il y a de chimérique dans les systèmes des métaphysiciens de nos jours qui se disent spiritualistes, par opposition à nous autres naturalistes; vous reconnaîtrez tout de suite qu'ils ne sont en général que des rêveurs fantastiques, incapables de produire quoi que ce soit d'utile pour les hommes ou d'une application pratique pour les besoins de la vie; vous ne trouverez de positif que leur imperturbable assurance.

L'importance et la vérité de nos doctrines, messieurs, se manifesteront précisément dans les applications que nous serons à même d'en faire aux grands intérêts de la famille humaine. C'est une vérité maintenant démontrée et généralement reconnue que le traitement des aliénations mentales et des maladies du cerveau, que la législation criminelle, le régime des prisons, que l'art de l'éducation et la vraie morale doivent aux travaux des phrénologistes d'heureuses et importantes réformes. Il nous reste encore beaucoup à faire, j'en conviens; il y a des préjugés nombreux à détruire, des adversaires puissants à combattre, des vérités précieuses à mettre au grand jour et à la portée de toutes les intelligences, et, conséquemment, des hommes en grand nombre à rendre heureux: c'est ce que nous tenterons de faire. Qui ne voit pas qu'en faisant connaître aux hommes que le Créateur a attaché une grande satisfaction et des avantages considérables à l'exercice régulier de toutes nos facultés, ils penseront être justement autorisés à les exercer dans des limites convenables et conformément à la raison? On reconnaîtra aussi sans difficulté que si dans leurs fortes manifestations il arrive du mal, ce mal résulte principalement de l'abus qu'on en fait et de la mauvaise direction qu'on leur aura donnée. Une grande partie du mal moral dont les hommes souffrent est encore le fruit amer des mauvaises institutions sociales, fondées dans les siècles d'ignorance, institutions que l'on s'obstine pourtant à vouloir nous conserver.

Ainsi, il nous semble évident que les hommes mieux éclairés s'empresseront de suivre nos doctrines, et reconnaîtront qu'elles tendent à interpréter la volonté du Créateur d'une manière plus heureuse et plus conforme à la destinée qu'il a bien voulu nous assigner. Travaillons au perfectionnement de la phrénologie, honorables collègues, et formons des élèves sur le plan d'études que je viens de tracer.

L'œuvre est grande et notre mission est sublime si nous savons la comprendre.

J'arrive enfin au second objet dont je me suis proposé de vous entretenir dans cette séance. La phrénologie, comme vous savez, exige une variété immense de connaissances; ses recherches s'étendent non-seulement à tout ce qui regarde l'homme, mais à tout ce qui est vivant sur la terre, corps et âmes. Pour une entreprise de cette nature, si difficile et si vaste, le travail d'un seul homme ne saurait suffire. On ne pourra atteindre ce noble but que par la réunion des observations, des études et des efforts de plusieurs travailleurs, par la communication et l'examen des travaux des divers phrénologistes, et finalement par la distribution du travail, à la manière des industriels. Cette réflexion, que plusieurs personnes doivent agir de concert pour obtenir un résultat commun, nous amène à examiner comment les travaux de notre société peuvent obtenir le concours de chacun de nous, c'est-à-dire quels sont les devoirs imposés à chacun de ses membres, et quelles sont les conditions indispensables que la société doit exiger de nous si elle veut exister et atteindre le but qu'elle se propose.

La première de ces conditions pour nous est que notre société ne soit composée que d'hommes possédant la science qu'elle cultive, ou au moins admettant les principes solides qui lui servent de base. Puisqu'il faut que tous les membres d'une telle société travaillent, comment pourraient-ils le faire s'ils ignoraient la science à laquelle ils doivent apporter leur contingent? Vous avez si bien senti cette nécessité, que dans les statuts que vous avez adoptés, vous avez requis des conditions de capacité pour l'admission des nouveaux membres. Nous serons donc sévères sur cet article dans le courant de cette année : la gloire et la prospérité de notre société en dépendent. Les autorités auxquelles nous nous sommes autrefois adressés pour obtenir d'être légalement reconnus comme *société savante* ne pousseront plus la plaisanterie jusqu'à nous demander si nous sommes une société de science, de bienfaisance ou d'utilité publique.

Le mot de *société*, qu'on emploie maintenant pour toute sorte d'association d'hommes, ne me semble pas convenir à la nôtre; il faudrait qu'on ne pût pas la confondre avec le titre généralement adopté par les sociétés industrielles, telles que celles des mines, du gaz, du plâtre et autres. Pourquoi, quand il s'agit de désigner une association de savants réunis dans un but scientifique déterminé, n'adopterait-on pas le mot d'*Académie*, déjà employé par la langue

française et les autres langues européennes? C'est une petite question sur laquelle je vous laisse à réfléchir.

S'il est juste d'exiger des titres de capacité des membres titulaires ou actifs de la société, il ne faut cependant pas fermer la porte aux amis de la science, aux adeptes, à ceux qui, sans être phrénologistes, aspirent à connaître la nouvelle science sur les fonctions du cerveau, et désirent assister à nos démonstrations et à nos débats scientifiques. A ce sujet, vous avez très-sagement créé dans la société une classe d'*associés libres*. Malheureusement cette partie de notre règlement est restée jusqu'ici sans application sensible : le public ne le connaît pas, et nous n'avons rien fait pour appeler à nous les jeunes gens qui aiment à s'instruire. J'espère que dans cette année nous reprendrons l'œuvre d'agrégation d'associés libres. Au reste, ce que je désire avant tout, c'est que les étudiants puissent assister à nos séances sans aucune rétribution. Il y en aura toujours parmi eux quelques-uns de bien organisés, auxquels ne manquera que l'étincelle électrique de nos débats pour allumer en eux le feu sacré de la science. Je fais donc encore une fois à cet égard un appel au zèle des membres de notre société, comme j'invite les élèves des écoles à suivre avec assiduité nos séances et à s'instruire sur cette admirable et nouvelle philosophie des facultés de l'homme.

Toutefois, je ne dois pas leur cacher le revers de la médaille. La phrénologie, bien loin de conduire ses adeptes à la fortune, aux honneurs et aux places lucratives, y forme un obstacle. N'a-t-on pas dit tout récemment à l'un de nos collègues, homme d'un grand mérite, qu'il devait se défendre d'être phrénologiste s'il voulait obtenir la place à laquelle il aspirait? Ce n'est pas tout encore que de se voir refuser les places : pour être phrénologiste il faut faire continuellement des sacrifices de temps et d'argent; et puis, il ne faut pas même nourrir l'espoir d'une récompense tardive. Bien loin de là, on doit se préparer à repousser les attaques violentes et les persécutions ténébreuses que les hypocrites ne manquent jamais d'employer contre les savants honnêtes, qu'ils détestent. Telle est la part que le monde officiel nous a faite jusqu'ici. N'est-ce pas de la sorte qu'ont agi envers les phrénologistes les savants et les nombreux écrivains nourris du lait vaporeux de la métaphysique?

Eh bien! s'il doit en être ainsi, nous devons accepter le combat: nous repousserons avec énergie, sans crainte et sans ménagement, les attaques violentes de nos adversaires; nous passerons en revue leurs œuvres, et, en raison de leurs attaques, nous signalerons leurs

erreurs, leurs faux raisonnements ou leur ignorance. Ceux qui entreront en lice contre nous avec les injures et la mauvaise foi trouveront en nous des adversaires décidés à les combattre. Il est nécessaire que nous sortions de la réserve prudente que nous avons gardée jusqu'ici; qui sait s'ils ne l'ont pas prise pour de la timidité ou pour un aveu tacite de nos erreurs?

Parmi les adversaires que nous rencontrerons, il y aura des savants honnêtes, qui voudront examiner de bonne foi sur quelle base nos doctrines sont fondées, et connaître sur quels points les leurs sont en désaccord avec les nôtres. Nous traiterons ceux-ci en amis; nous chercherons à nous éclairer réciproquement. Mais de pareils adversaires sont en petit nombre. Le corps d'armée qui est contre nous est composé des savants imbus d'autres principes que les nôtres, de ceux qui ne connaissent aucunement la phrénologie et sont résignés en toute humilité à croire en philosophie ce que l'on a cru jusqu'ici; de ceux qui n'ont pas la capacité de comprendre et resteront conséquemment pour toujours dans la classe des pauvres d'esprit; mais, par-dessus tout, des faux dévots, des intrigants et des fourbes de toutes espèces. La persécution des athlètes de cette espèce va plus loin qu'on ne pense, car ils frappent par derrière en faisant des caresses.

Tels sont les dégoûts auxquels les élèves en phrénologie seront exposés; mais, en hommes de cœur, vous redoublerez d'efforts et vous travaillerez avec ardeur aux progrès de la science, en vous contentant de la gloire d'y avoir contribué. Au reste, je vous ai déjà indiqué la véritable satisfaction qu'un homme intelligent et honnête éprouve en apercevant la vérité!

Le courage et la persévérance ont manqué à plusieurs de nos collègues; ils ont perdu l'espoir d'assister aux triomphes de nos doctrines, et ne s'en occupent plus. En revanche de leur abandon, de nouveaux adeptes sont venus renforcer la phalange des bons phrénologistes. Déjà le public commence à prendre intérêt à nos travaux; de nombreux auditeurs assistent à nos séances, et beaucoup de conversions à la phrénologie s'opèrent journellement. Toutefois, il est urgent que nous donnions de la publicité à nos observations, à nos critiques, et que les mémoires, notes ou discours lus à nos séances soient publiés; c'est le seul moyen de nous faire connaître. J'ajouterai que nous sommes en mesure de renouer nos relations avec les phrénologistes et les sociétés phrénologiques des autres pays; il faut que les hommes qui cultivent la même science s'aident et se donnent la main réciproquement.

Il ne me reste plus, messieurs, qu'à vous soumettre une dernière réflexion, ou, pour mieux dire, à vous faire une recommandation pressante et de la plus grande importance. Si vous voulez que notre société phrénologique prospère, il faut que tous les membres qui la composent remplissent une condition indispensable; il faut qu'ils assistent régulièrement à nos séances et y apportent quelque travail. Comment voulez-vous en effet qu'on vous présente des observations, un discours, un mémoire ou l'analyse d'un ouvrage, qui aura coûté à son auteur des recherches et un travail plus ou moins long, quand on sera presque sûr de ne trouver qu'un très-petit nombre de collègues pour l'entendre, pour l'apprécier et en profiter? Soyez assidus aux séances, et les travailleurs ne manqueront pas; ils nous apporteront des travaux utiles et intéressants qui relèveront de plus en plus la réputation de notre société. Il est probable que des phrénologistes et des médecins, en dehors de la société, viendront cette année nous faire part de leurs travaux sur la phrénologie : c'est du moins ce que l'on nous fait espérer.

C'est ainsi que la Société phrénologique de Paris pourrait être désormais ce qu'elle devrait être déjà, le premier corps académique de phrénologie en Europe. Les moyens de succès ne nous manquent pas. La capitale de la France, regardée à juste titre par les étrangers comme le foyer des lumières, comme l'actif promoteur du progrès, une ville qui compte plus d'un million d'habitants, et qui contient des corps savants de toutes espèces : académies des sciences, de médecine, de littérature, d'antiquité, de musique, etc.; des écoles militaires, de commerce, d'industrie, de beaux-arts; des hôpitaux nombreux, des hospices d'aliénés, de la vieillesse et des enfants; des tribunaux avec un nombreux cortége de criminels et d'innocents; des prisons toujours bien garnies; des condamnés et des exécutés à mort; et à côté de cela des prix de vertu et des associations pour faire le bien, pour venir au secours des malheureux, pour protéger l'innocence et les enfants abandonnés; des personnes enfin humaines et charitables Nous avons en outre des mouleurs, des préparateurs en cire, des dessinateurs et des lithographes... Nous sommes visités par les hommes les plus remarquables de toutes les nations, et nous pouvons sans sortir de Paris visiter phrénologiquement toutes les contrées du globe. Les moyens de nous instruire ne nous manquent donc pas : ce qui nous manque, c'est la volonté de parvenir au but que nous nous sommes proposé, c'est la fermeté, la persévérance à s'occuper constamment d'un même objet, qualité si rare en France. Espérons!

Nos travaux cette année seront partagés entre les divers membres de la société. Nos statuts vous ont indiqué comment doit être fait le partage : nos sections d'anatomie, de pathologie, de philosophie et d'applications phrénologiques embrassent tout ce qui est du ressort de la phrénologie. Je voudrais que désormais aucun ouvrage important d'anatomie ou de pathologie cérébrale, de philosophie spéculative ou de morale, qu'aucun ouvrage d'éducation, de législation ou même de beaux-arts et de littérature ne pût paraître sans être examiné et jugé par nous au point de vue de la physiologie du cerveau.

Messieurs, je vous ai fait connaître quelles sont les études qu'il faut suivre pour devenir phrénologiste, quels sont les obstacles que nous avons à vaincre, et quels sont les devoirs qui nous sont imposés comme membres actifs d'une société phrénologique. Que chacun de nous paye donc son tribut à la science par de bons travaux ; que chacun se pénètre de son importance, et nous aurons atteint notre but. Quant à moi, votre ami et votre guide pendant tant d'années, je ne cesserai de m'occuper de notre belle science, de la cultiver et de la répandre le mieux que je pourrai, afin de mériter toujours votre estime et votre bienveillance.

DE LA PHRÉNOLOGIE

ET DE SON ÉTAT ACTUEL,

Discours prononcé le 10 novembre 1847, en ma qualité de Président de la Société phrénologique de Paris, dans une séance de rentrée après les vacances (1).

Messieurs,

La phrénologie n'est pas morte ! Fille du génie et de l'observation, cette science n'est pas descendue dans la tombe où ont été ensevelies tant de vaines chimères, de fausses doctrines et de bizarres systèmes enfantés par la vive imagination de quelques esprits ardents et fertiles en inventions. La phrénologie a eu pour origine l'observation patiente des faits; elle a été fécondée, alimentée par les faits, dont l'autorité inexorable et les arguments sans réplique ont assuré son triomphe définitif.

Les nombreux adversaires de cette science ont prédit son anéantissement, sa disparition comme étude sérieuse; mais cette prophétie n'atteindra jamais la science elle-même. Il peut y avoir des défections parmi ceux qui s'en occupent, les sociétés phrénologiques peuvent éprouver de fâcheux délaissements; la science, non! Aussi, pour vous faire partager nos convictions à ce sujet, nous allons vous

(1) Cette séance a eu lieu dans le local dit *la Tente*, au Palais Royal, par suite de la dissolution de la Société de l'Athénée Royal, où la Société phrénologique tenait ses séances.

présenter dans la séance de ce jour un rapide et impartial examen de l'état dans lequel la phrénologie se trouve, soit qu'on la reconnaisse pour une science, soit qu'on considère seulement l'extension qu'elle a prise dans toutes les parties du monde civilisé. Vous verrez, messieurs, qu'elle est vigoureuse et pleine de vie.

En effet, si nous commençons par examiner la position de la phrénologie comme science, nous reconnaîtrons facilement qu'elle est destinée à servir de base à la philosophie la plus vraie et la plus solide, surtout si on la compare aux diverses doctrines philosophiques professées de nos jours. Et quand ensuite vous saurez que le nombre des phrénologistes a généralement augmenté, et plus spécialement dans les pays civilisés, vous serez persuadés qu'il y a pour cette science un avenir brillant, et ce sera conséquemment un motif puissant pour vous de persévérer dans son étude. Depuis que Gall a fondé ses doctrines, depuis que les disciples de ce grand philosophe ont fondé cette société, nous n'avons jamais eu à constater des succès plus satisfaisants que ceux que nous allons vous faire connaître aujourd'hui.

Maintenant, la Société phrénologique de Paris, en reprenant, après ses vacances, ses travaux habituels, montre qu'elle a su tenir ferme contre tous les obstacles qu'elle a rencontrés, et qu'elle a su résister à toutes les causes de dissolution qui la menaçaient : changement de local, dispersion de sa collection, impossibilité de reprendre la publication de son journal, retraite fâcheuse de plusieurs de ses membres, et dès lors réduction de nos fonds disponibles ; tout nous a fait défaut et a semblé prédire notre ruine. Serait-il vrai que dans ce Paris rien ne durât longtemps ?

Toutefois, ne perdons pas courage. Grâce à la louable et ferme persévérance de plusieurs de ses membres, notre société ne se détournera pas de son chemin et saura conserver dans leur pureté les préceptes, les traditions et la méthode philosophique du fondateur de la science ; elle redoublera d'efforts pour défendre et propager les doctrines qu'elle professe. Nous sommes persuadés, vous, mes honorables confrères, aussi bien que moi, que l'intelligente application de nos principes est très-utile à l'homme dans toutes les positions sociales ; qu'il appartient à nos doctrines de dissiper les ténèbres qui obscurcissent l'esprit humain, de le guérir de la superstition, de l'ignorance, des préjugés et des erreurs dans lesquels il est plongé pendant toute sa vie, et malheureusement sur toute la surface du globe. Mais comment en serait-il autrement ? A peine l'homme est-il

né, qu'il est soigné, impressionné et instruit par ceux qui l'entourent, gens de bonne volonté certainement, mais mûris et saturés eux-mêmes de préjugés, de superstitions et d'erreurs traditionnelles ; plus tard, ce malheureux enfant est condamné pour toute sa vie à subir les mêmes influences et à rester tel qu'on l'a fait, à quelques nuances près. Qu'il sorte donc de cet état s'il peut! Voilà ce qui fait que le Chinois reste Chinois, l'Indien reste Indien, le Bédouin reste Bédouin, le Russe reste Russe et le Français reste Français. Et puis l'on vient nous dire qu'il ne faut pas changer les institutions et les croyances établies, et que puisqu'elles durent depuis plusieurs siècles, leur durée est une preuve manifeste de leur bonté. Tels sont les raisonnements par lesquels on cherche à arrêter en chemin les réformateurs en tous genres et à empêcher la propagation de leurs idées.

Nos doctrines phrénologiques sont les seules capables de mettre l'homme sur la bonne voie, de le moraliser d'une manière certaine et de le guérir des affections mentales et intellectuelles, qui ne sont, en substance, qu'artificielles et la suite des traditions séculaires transmises de père en fils, du maître aux élèves, du magistrat aux peuples. Pour obtenir cette amélioration de l'homme par rapport à la vraie morale, il ne sera nullement nécessaire de lui imposer des sacrifices et des privations pénibles, qui seraient en opposition aux lois naturelles, c'est-à-dire à celles du Créateur. Aussi nous plaignons ces moralistes atrabilaires qui croient venir en aide à l'Être suprême et lui être agréables en imposant aux pauvres mortels des sacrifices et des abstinences déraisonnables. La phrénologie, au contraire, en insistant sur la nécessité d'exercer nos facultés réflectives et de fortifier la raison afin de bien diriger les autres facultés, ne fait que suivre les vraies lois de la création et mettre en pratique les vrais moyens de perfectionner les qualités humaines. Or y a-t-il, pour celui qui se livre aux travaux de l'intelligence, une mission plus honorable que celle-ci? Non, certainement.

Gall par ses découvertes a été plus utile à l'humanité que s'il avait découvert mille étoiles dans le firmament, que s'il avait écrit cent volumes remplis de chiffres pour en calculer les mouvements dans l'espace. Admirables découvertes, je vous l'accorde, que celles qui nous annoncent dans le ciel l'existence d'un tout petit astre invisible, à ajouter aux astres sans nombre que nous avons vus jusqu'ici, mais découvertes qui sont, il faut en convenir, d'une stérilité désespérante pour le genre humain. La phrénologie va droit à l'homme pour

l'améliorer et pour le faire jouir de son existence selon les besoins de l'organisation que Dieu lui a donnée. N'est-ce pas beau?

Avant d'appeler votre attention sur les faits et les circonstances qui démontrent l'état actuel de la phrénologie, je pourrais vous faire une courte exposition des principes de cette science, et rien ne serait plus nécessaire si je m'adressais à des personnes étrangères à cette science; mais avec vous, honorables confrères, qui les possédez si bien, je puis m'en abstenir; d'ailleurs, je dois me renfermer dans les limites que je me suis prescrites (1). Quant à ceux qui ne sont pas membres de la Société et qui nous font l'honneur d'assister à cette séance, ils pourront en prendre connaissance dans les ouvrages des phrénologistes ou en suivant le cours de phrénologie que notre estimable collègue M. Place vient d'ouvrir au nom de notre société.

Entrons donc directement dans notre sujet. La phrénologie, avons-nous dit souvent, est une science positive, basée sur des faits constants, innombrables et à la portée de toutes les intelligences; elle s'occupe spécialement à étudier la nature des facultés propres à l'homme et aux animaux, et à connaître les moyens qui les font agir. Le phrénologiste, conséquemment, n'est pas embarrassé de trouver les objets nécessaires à ses recherches : hommes et animaux sont partout. Le livre magnifique qui contient les vérités que nous professons est sous les yeux de tout le monde; il est constamment ouvert pour chacun. Étudions donc ce livre, car pour ceux qui savent le lire il est riche d'instruction, d'avertissements utiles et de charmes inexprimables. « Il est bien extraordinaire, disait autrefois le grand Galilée, que pour les choses de fait, et que chacun peut observer aisément, l'on cite habituellement les autorités et les opinions des autres! Les témoins sont bons pour les choses passées, mais ils sont inutiles pour les faits présents. Et lorsqu'il faut tirer des conclusions des faits admis, notre intelligence à nous doit nous y conduire, car l'autorité ici encore ne sert à rien, parce que l'intelligence d'un autre peut se tromper aussi bien que la mienne. »

La phrénologie, répétons-le, a des adversaires puissants et nombreux, et nous voudrions pouvoir vous les faire connaître, ainsi que les mauvais arguments, les faits controuvés qu'ils nous opposent en attaquant nos principes, leur insigne mauvaise foi et les moyens ignobles dont ils se servent pour combattre la nouvelle science;

(1) Nous avons fait l'exposition de ces principes page 33 et suivantes.

mais ce n'est ni dans ce lieu ni dans ce moment qu'il nous est permis de faire de la polémique sur cette matière; réservons pour d'autres circonstances et d'autres temps l'expression de notre indignation. Bornons-nous à vous faire observer qu'en général les antiphrénologistes, pour saisir la vérité dans les questions qui nous occupent, au lieu de la chercher directement comme elle se présente à l'observateur impartial, prennent leur point de départ des idées mêmes qu'ils ont déjà fixées dans leur esprit, et finissent par ne trouver que ce qu'il y avait déjà. Il en résulte pour le public, qui aurait aimé à connaître cette matière, mais qu'il ne peut approfondir, une grande confusion d'idées, et qu'il ne sait plus qui croire ni quelle bannière suivre.

Pour éviter cette confusion et porter de la clarté sur ce sujet, nous prenons l'engagement de traiter dans nos séances ordinaires toutes les questions qui méritent une discussion sérieuse, tout ce qui exige un examen profond, tout ce qui se rattache à la physiologie du cerveau; nous ne laisserons passer aucune observation critique, aucun fait nouveau, affirmatif ou négatif de nos principes, sans le soumettre à l'appréciation et aux débats éclairés de nos collègues. Telle a toujours été la manière d'agir des phrénologistes : l'examen des faits et des raisonnements de leurs amis aussi bien que ceux de leurs adversaires. Une telle conduite doit prouver que, bien loin de redouter la critique, nous la provoquons avec confiance. Si dans les écrits de nos adversaires, au lieu de la critique nous rencontrons des injures, nous nous contenterons de lever les épaules.

Ainsi, messieurs, lorsque les phrénologistes sont prêts à répondre à toutes les objections sérieuses, lorsqu'ils se font fort de n'en pas laisser une seule sans y faire une réponse satisfaisante, lorsqu'ils sont disposés à avouer sincèrement les lacunes qui existent encore dans la phrénologie, on devrait au moins avoir pour cette science et pour les personnes qui la professent toute la considération qu'elles méritent.

Qu'il nous soit donc permis de vous faire maintenant cette question : Est-il possible qu'un si grand nombre de savants qui s'occupent de la physiologie du cerveau, dans tous les pays civilisés et depuis un si grand nombre d'années, ne soient que des hommes sans jugement, s'égarant continuellement dans les illusions les plus folles, dans les chimères les plus ridicules, quoiqu'ils se livrent à leurs pénibles travaux sans la plus faible perspective d'un avantage personnel? Non; cela n'est pas admissible! Et pourtant dans un certain

monde officiel, c'est ainsi qu'on regarde les phrénologistes. Heureusement nous ne sommes plus dans le temps où il suffisait d'être en place pour avoir le droit de parler tout seul et de débiter toutes sortes d'absurdités : il était dangereux alors d'émettre des opinions contraires aux opinions reçues.

C'est ainsi que la pauvre espèce humaine, comme nous l'avons déjà fait remarquer, a été frappée d'une sorte d'aliénation ou d'idiotie factice, ce qui est une suite inévitable des fausses connaissances qu'on lui a inoculées ; inoculation fatale, constante et générale, qui ne cesse d'être encore en ce moment pratiquée sur une grande échelle! Mais, par bonheur, nous touchons à une époque où ni l'autorité d'un nom, ni le pouvoir, ni le fanatisme ne pourront empêcher une vérité de se faire jour, et ne sauraient non plus faire passer pour vrai dans les sciences ce qui ne l'est pas. Le fonctionnement du cerveau, comme la puissance de la vapeur et celle de l'électricité, sont des vérités acquises, inébranlables, et nous avançons vers le temps, du moins nous en avons la ferme espérance, où l'art de faire de tous les hommes des machines stupides doit disparaître dans une bonne partie du monde civilisé. Les obstacles à vaincre subsistent toujours et sont considérables, mais il suffira qu'un philosophe monte sur le trône pour rendre ce résultat prompt et manifeste.

Le triomphe de la vraie philosophie est donc près d'arriver. Dans une autre circonstance, nous avons déjà tâché de démontrer que la phrénologie est destinée à occuper dans les écoles la place qu'occupait autrefois la faculté de philosophie; nous persistons dans cette croyance, car en dehors de la phrénologie nous cherchons en vain une doctrine qui rallie les penseurs autour des mêmes principes et qui les mette tous d'accord. On fait de la métaphysique, de la théologie, de la psychologie, de la philosophie abstraite, hypothétique, mais cela n'est pas de la vraie philosophie. Examinez les ouvrages nouveaux sur ces matières, et dites si vous y trouvez des principes solides sur lesquels les auteurs puissent appuyer leurs démonstrations et développer leurs doctrines. Écartez les hypothèses, et vous n'y trouverez plus rien. La phrénologie a le cerveau et le système nerveux pour base; l'étude de leurs fonctions sert à établir les doctrines qu'elle enseigne, et cette base est aussi solide que toutes les œuvres de la création. Maintenant, prenez les ouvrages des philosophes qu'on appelle éclectiques : rien de suivi, de positif, de durable; prenez ceux qu'on appelle les spiritualistes purs, et vous les verrez forcés de partir de quelque supposition, de quelque hypothèse, et

de bâtir là-dessus leur édifice. Ils ont eu cependant le talent et la patience de fabriquer sur ce sujet cent mille volumes, parfaitement inutiles au genre humain. Mais actuellement, et au milieu de ce constant et fatal égarement, ils sont obligés de reconnaître que sans le cerveau, et encore sans un cerveau sain et bien organisé, la manifestation d'une faculté quelconque n'est pas possible. Ils sont obligés de reconnaître que le cerveau, matériellement parlant, est composé de parties diverses, et d'admettre en même temps la pluralité des facultés de l'âme, la variété des instincts et des aptitudes différentes des animaux et de l'homme; ils sont contraints d'avouer que chez les animaux existent des puissances analogues à celles qui font agir les hommes dans certains actes déterminés; ils sont obligés, enfin, de faire mille concessions à la physiologie du cerveau. Comment pourraient-ils nier ce qui est évident pour tout le monde : les faits et leur irrésistible autorité? Notre école les a forcés à fixer leur attention sur un nombre infini d'objets dont ils avaient fait abstraction jusqu'ici... En résumé, d'après ces rapides observations, nous pourrions demander : Que reste-t-il de leurs fantastiques créations, de leurs rêveries, qui puisse résister à une saine logique? Quelle application pratique peut-on faire de leur philosophie? Aucune! En parcourant les ouvrages des philosophes modernes vous trouverez parmi eux des esprits élevés, remplis d'instruction et d'une grande capacité, s'égarant néanmoins sans cesse dans leur raisonnement entre les vérités préconisées par la physiologie du cerveau et les systèmes appris dans les écoles où ils ont été initiés. C'est une fâcheuse condition pour des hommes de talent que celle de suivre une fausse direction; rarement ils en reviennent. Comme vous êtes bien pénétrés, messieurs, des principes et des doctrines phrénologiques, vous êtes en mesure d'apprécier la justesse de mes assertions; au reste, ce sujet mérite d'être approfondi, et nous y reviendrons souvent dans nos séances ordinaires.

On a fait à la phrénologie une singulière objection, en apparence très-forte, mais au fond insignifiante, et qui a pu cependant empêcher certains esprits de s'initier à cette science ou diminuer pour le moins la confiance de certains autres. On a dit que la phrénologie n'a rien de vrai, parce que ses adeptes ne sont pas d'accord entre eux; on a relevé avec soin toutes les nuances et toutes les différences d'opinions existant parmi les phrénologistes; on a cité l'hésitation des uns à admettre certains principes admis par d'autres, on a remarqué surtout leur différence dans la dénomination et la classification des orga-

nes cérébraux ; on s'est récrié sur les erreurs ou les méprises de certains phrénologistes qui, trop confiants et de bonne foi, ont reçu comme vrais des faits qui par la suite ont été reconnus erronés, et on n'a cessé de reproduire les mêmes accusations et beaucoup d'autres de la même nature. On a fait de tout cela une sorte de réquisitoire, que nos accusateurs ont enjolivé de belles phrases, de piquantes épigrammes et d'injures grossières, dans l'espoir de faire condamner à l'oubli cette malheureuse phrénologie ; mais le public, qui est notre jury à tous, s'est déclaré pour nous.

Néanmoins, ceux qui réfléchiront un instant sur la valeur de cette accusation verront qu'elle n'est aucunement fondée et qu'elle ne supporte pas le plus léger examen. Les phrénologistes, nous dit-on, ne sont pas d'accord entre eux. Eh bien, où est la science sur laquelle ceux qui la cultivent se trouvent être entre eux d'accord en tous points ? Est-ce la médecine ? Elle existe depuis trente siècles, et les médecins devraient conséquemment ne différer en rien dans leurs opinions médicales ? Ah ! n'en parlons pas. Je crois qu'il n'y a jamais eu d'époque pareille à celle-ci, où l'on ait remarqué parmi les médecins plus de confusion et de diversité d'opinions. Et pourtant, malgré ce désaccord et cette anarchie, nous croyons à la médecine et aux nombreuses vérités qu'elle renferme et met en pratique.

Peut-être les hommes d'État, ceux qui cultivent l'art de gouverner les hommes, les législateurs seront-ils d'accord entre eux. Oui, vraiment ! Je sais que je ne puis poser cette question devant vous sans vous faire sourire et secouer la tête. Examinons quelqu'un des partis politiques si bien caractérisés de nos jours. Les *conservateurs*, par exemple : quelle différence entre ceux dont l'esprit marche à reculons, les *rétrogrades*, ceux qui se font stationnaires, les *bornes*, et ceux qui tendent à marcher en avant, les *progressistes !* Tous ces hommes politiques ne sont pas d'accord entre eux. Il en est de même des démocrates, des républicains, des socialistes. Les opinions des uns sont bien loin d'être conformes à celles des autres.

C'est la même chose pour les opinions religieuses. Laissons de côté les bouddhistes, les juifs, les musulmans et autres ; mais parmi les chrétiens du moins il devrait y avoir un accord parfait, car c'est Dieu lui-même, disent-ils, qui leur a parlé et donné la loi ? Eh bien, non ! Depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, mille sectes diverses se sont formées, et elles ne se sont pas contentées de se maudire et de s'anathématiser, elles se sont livré des combats acharnés, non pas à coups de plume, comme nous le faisons, mais à coups d'épée et de fusil.

Plusieurs millions d'hommes se sont exterminés pour la plus grande gloire de Dieu, qui n'a pas trouvé à propos, malheureusement, d'inspirer à tous les hommes une conformité d'idées évidente et certaine à son égard.

Les économistes, les agronomes, les chimistes s'accordent-ils mieux? Non, pas plus que les médecins, les hommes d'État et les religionnaires. Et quand j'ajouterai que même parmi les mathématiciens il y a des opinions diverses sur différents points de leur science, on cessera d'être surpris que les phrénologistes ne soient pas en toutes choses parfaitement d'accord entre eux. Telle est la condition de l'homme dans la possession de toutes ses connaissances; et puisqu'il en est ainsi, pourquoi lancer une pareille accusation contre la phrénologie seulement? Elle n'est pas plus exempte que les autres sciences de subir les lois inhérentes à l'organisation humaine. Faut-il en conclure que toutes les sciences ne soient pas bien fondées?

A propos de cette observation, je suis amené à vous faire une remarque qui mérite votre attention : c'est que la phrénologie seule est en état de donner une explication satisfaisante de toutes ces différences d'opinions existant parmi les hommes; elle démontre que ces différences sont inévitables et seront éternelles, puisqu'elles dépendent de la diversité des cerveaux où s'élaborent les opinions, et de la différence du milieu dans lequel l'homme doit passer sa vie, forcé de recevoir des impressions, des idées et des notions constamment différentes l'une de l'autre. Analysons mieux cette question; elle en vaut la peine. Nos opinions que sont-elles? Nos connaissances, notre science, comment nous viennent-elles? Le voici : Tous les hommes en naissant apportent une organisation déterminée; ils ne se la donnent pas eux-mêmes, ils ne peuvent pas la changer; c'est un terrain façonné par le Créateur, bon ou mauvais, propre à se prêter à une bonne ou à une mauvaise culture, un terrain riche et fertile, ou ingrat et infécond. Or, ce terrain varie d'un individu à un autre, c'est-à-dire que l'organisation primitive cérébrale de chaque individu varie à l'infini; il y a pour chaque homme né des nuances nombreuses et imperceptibles d'organisation, qui le rendent plus ou moins apte à s'approprier certaines idées, certaines connaissances, à recevoir une certaine culture d'esprit plutôt qu'une autre.

Ainsi posée la première partie de la question : le terrain étant donné, ou, pour mieux dire, avec un cerveau d'une forme et d'une qualité déterminées, comment après arrivons-nous en possession d'i-

dées, de connaissances et d'un savoir quelconque? — Pas autrement que par les impressions nombreuses, infiniment variées que nous recevons du monde extérieur, à partir du premier instant de notre naissance jusqu'à la fin de nos jours. Ainsi, c'est notre première éducation, l'instruction que nous recevons, les lectures qu'on nous fait faire, les ouvrages qui nous tombent sous la main, les discours que nous entendons, les leçons qu'on nous donne, l'expérience que nous acquérons, les maladies que nous subissons, enfin, tout ce qui agit sur nous pendant toute notre vie; toutes ces causes réunies sont la source de nos opinions et de notre savoir.

Maintenant, pour qu'il puisse y avoir conformité complète d'opinions et de savoir entre un individu et un autre, il faudrait trouver deux organisations parfaitement identiques, et ensuite les soumettre à une existence en tout semblable : même éducation, même instruction, mêmes impressions sur les sens, et tout cela au même instant de la vie de chacun. Or, il ne faut pas un grand effort d'esprit pour comprendre l'impossibilité de l'uniformité complète des opinions et des connaissances humaines, sur quelque sujet ou sur quelque science que ce soit. Mais si nous voulons nous contenter des idées principales, des principes fondamentaux d'une science, nous pouvons alors obtenir un certain accord d'opinions et de savoir, et c'est précisément ce qui est arrivé pour la phrénologie, comme pour les autres sciences.

L'existence non moins que l'évidence de pareilles conditions de l'esprit humain étant démontrée par la phrénologie, il en résulte que les phrénologistes ont et doivent avoir un grand esprit de tolérance. Sachant qu'un homme n'a pu se donner une organisation cérébrale de son choix, ni une éducation ou une instruction autre que celle qu'il a reçue, nous prenons les hommes tels qu'ils sont; et en voyant leurs imperfections, leurs mauvaises passions, leurs erreurs et leur ignorance, nous ne nous fâchons pas, nous ne nous mettons pas en colère et ne faisons pas des déclamations furibondes, comme certains moralistes : nous sommes nécessairement tolérants pour nos semblables; mais en même temps nous évitons ceux qui sont dangereux et incorrigibles; nous tâchons d'éclairer ceux qui en sont susceptibles; nous employons la parole et la persuasion pour faire pénétrer dans l'esprit de ceux qui veulent s'instruire des connaissances meilleures que celles qu'ils ont reçues jusqu'alors. Par ce moyen l'on obtient des résultats étonnants. Vous n'ignorez pas que plusieurs phrénologistes devenus célèbres commencèrent l'étude de la physiologie du

cerveau avec l'intention de la combattre, et finirent par se trouver eux-mêmes convertis; et, sans aller plus loin, n'est-il pas vrai que plusieurs de nos collègues entrés dans notre société avec des connaissances incomplètes ont modifié singulièrement leurs opinions d'autrefois? Avant tout, pour être d'accord, il faut pouvoir s'entendre. Concluons donc que la tolérance est notre devise, et que celui qui ne l'exerce pas montre qu'il n'est pas bien convaincu des vérités de la phrénologie.

Après vous avoir indiqué ce que la phrénologie présente de vrai, d'intéressant, d'essentiellement pratique comme science phrénologique, il me reste à vous faire connaître brièvement quels sont les progrès qu'elle a faits dans les diverses contrées du globe et l'état dans lequel elle se trouve actuellement.

Portons d'abord nos regards dans les pays les plus éloignés, dans les grandes Indes, et nous trouverons une société phrénologique à Calcutta, composée de savants éminents, qui ont organisé des correspondances scientifiques avec les phrénologistes de la Grande-Bretagne, et font échange entre eux non-seulement d'idées et de doctrines, mais d'objets propres à servir efficacement la science. C'est ainsi que des voyageurs pleins de zèle et d'intelligence enrichissent les collections phrénologiques par l'envoi de types des diverses races d'hommes, de modèles de têtes des différentes espèces d'animaux peu connus, accompagnés de l'indication des facultés prédominantes ou des instincts spéciaux de chacune. Dans les rapports du mois d'août dernier (1847) que nous venons de recevoir, nous avons à remarquer que la société de Calcutta est reconstituée et que plusieurs médecins, professeurs et commerçants instruits en font partie.

De l'Indoustan passons à l'Amérique du Sud, et nous verrons que la phrénologie y a pénétré et s'y est généralement établie. Il y a déjà plusieurs années que M. Lombana, doyen de la faculté de médecine de Bogota, capitale de la Colombie, a demandé à notre société le diplôme de membre correspondant, que nous nous sommes empressés de lui envoyer; il a montré le désir de s'associer à nos travaux par correspondance, et l'intention de propager la physiologie du cerveau dans son pays.

A Mexico, M. Pacheco, notre correspondant, s'occupe également de répandre la phrénologie dans les vastes provinces qu'il habite. Dans une sorte de manifeste, publié en espagnol, il fait un tableau assez exact de cette science; il en relève le mérite et parle de ses ap-

plications pratiques. « Cette science, dit-il, a presque atteint sa maturité parmi les peuples civilisés, et elle promet des résultats incalculables pour le bien de l'humanité. » Ce savant propose d'établir dans la faculté de médecine de son pays une chaire de phrénologie, et il engage ses compatriotes à se mettre à l'œuvre en disant que, du moment qu'ils jouissent de la liberté politique, ils ne doivent pas rester en arrière de la civilisation des autres peuples de la terre !

Quant à l'Amérique du Nord, je ne puis rien vous dire que vous ne sachiez déjà. Des sociétés phrénologiques existent dans plusieurs villes capitales des États-Unis : Philadelphie, Washington, etc., ont leurs sociétés comme Paris. A Boston surtout on travaille avec la plus grande activité ; on publie des annales phrénologiques, on réimprime les ouvrages de Spurzheim et des articles nombreux choisis dans les journaux phrénologiques de la Grande-Bretagne. M. Nahum-Capen, après avoir réimprimé les ouvrages de Spurzheim, écrits ou traduits en anglais, a donné une traduction des œuvres de Gall. C'est dans cette ville que Spurzheim, par une mort précoce, a été enlevé à la science; c'est là que reposent ses restes mortels et qu'on a érigé un monument magnifique à sa mémoire.

En Amérique, on s'occupe à faire des collections phrénologiques qui rivalisent avec celles de l'Europe, et les adversaires de notre science disparaissent devant l'activité et l'intelligence de nos confrères d'outre-mer. M. Georges Combe y a passé trois ans en véritable missionnaire ou apôtre de nouvelle espèce ; il a donné des cours de phrénologie dans toutes les villes principales, et, à son retour en Angleterre, il a publié en trois volumes toutes les observations et les faits instructifs qu'il a recueillis dans son voyage. Il cite nombre d'ouvrages de phrénologie qu'on y a publiés et qui ne sont pas même venus jusqu'à nous. Ajoutez à cela les études et les applications qu'on fait de la phrénologie, dans les colléges, dans les hospices et dans les prisons. Maintenant, dois-je passer sous silence ce qui fait la contre-partie de ce beau tableau ? Puis-je vous laisser ignorer qu'il existe dans l'Amérique du Nord un nombre considérable de charlatans en phrénologie, qui tiennent boutique ou voyagent pour dire la bonne aventure sous le manteau de la phrénologie ? Oui, messieurs, il y en a beaucoup, et le public, avide du merveilleux et curieux de connaître les mystères de l'être humain, leur fait un bon accueil.

Dans notre savante Europe la phrénologie prospère, quoiqu'on dise le contraire, et les faits parlent plus haut que les déclamations de ses adversaires. En Russie, en Suède, en Danemark, elle

compte de solides défenseurs. M. Otto, à Copenhague, a publié des ouvrages et un journal phrénologiques intéressants, et là aussi M. Hoppe a démontré le premier le siége de l'organe de l'alimentivité.

Dans les capitales de l'Allemagne, à Vienne, à Dresde, à Berlin et surtout à Heidelberg, nous trouvons de savants phrénologistes, tels que MM. Struve, Hirschfeld, Mittermayer, etc. Les Allemands par la traduction qu'ils ont faite des ouvrages de Gall ont reconquis à leur pays ce qu'ils nous ont donné dans la personne du fondateur de la phrénologie. Ils publient des journaux et des ouvrages propres à répandre et à faire apprécier l'importance de la physiologie du cerveau.

A Liége, depuis longtemps M. Lombard a travaillé à la propagation de la doctrine de Gall avec le zèle qu'il avait déployé autrefois pour faire adopter la doctrine médicale de Broussais.

A Bruxelles, tous nos ouvrages phrénologiques sont réimprimés, et de là sont répandus dans les diverses contrées de l'Europe et en Amérique. M. le docteur Lebeau a publié depuis quelques années la traduction française du *Traité de phrénologie* de M. G. Combe, comme il avait déjà traduit un petit ouvrage de R. Macnish. M. Idjiez, après avoir donné des cours de phrénologie à Bruxelles et ailleurs, vient de publier à Paris son *Cours de phrénologie spiritualiste,* destiné à faire pénétrer nos doctrines dans les séminaires, c'est-à-dire dans les pépinières de prêtres. Nous louons fort son entreprise; mais quant au succès, qu'il nous soit permis d'en douter.

L'Espagne n'est pas restée non plus en dehors des autres nations pour l'adoption des doctrines sur la physiologie du cerveau; elle compte bon nombre de phrénologistes, ainsi que le Portugal. M. Cubì, de Barcelone, est un des plus actifs et ardents phrénologistes. Après avoir professé la phrénologie en Espagne, il s'est rendu en Amérique, où il a rempli avec succès la mission qu'il s'était donnée, celle de répandre nos principes. De retour en Espagne, il a subi la prison et un long procès à cause des doctrines qu'il a professées, mais il en est sorti victorieux. Un autre phrénologiste distingué, M. Pers, aussi de Barcelone, doit être cité parmi les phrénologistes espagnols (1).

(1) Depuis l'époque de la lecture de ce discours, M. Pers a publié à Barcelone un bon manuel de phrénologie et pendant trois ans uue Revue phrénologique.

M. Cubì, en 1858, a publié à Paris la traduction de ses *Leçons de phrénologie*, ou *la*

Parmi les diverses nations civilisées, l'Italie est celle qui a fait dans ces derniers temps le plus de progrès : il n'y a pas de ville capitale en Italie qui ne compte plusieurs phrénologistes de mérite. A Naples, MM. Ferrarese et Sannicola ont publié des traductions, des extraits ou des analyses de divers écrits phrénologiques français et anglais. M. Miraglia, médecin de l'hospice des aliénés à Aversa, a publié différents écrits de phrénologie, que vous connaissez déjà par le rapport que je vous en ai fait. Son zèle et sa conviction sont allés si loin qu'il aurait voulu, dans les congrès scientifiques italiens, qu'on établît une section à part pour la seule phrénologie. A Bologne, M. le docteur Crescimbeni a publié, il y a déjà quelques années, comme appendice aux ouvrages du célèbre professeur Tommasini, la traduction de quelques-uns de nos mémoires phrénologiques. A Turin on écrit assez librement sur la phrénologie : les noms de MM. de Rolandis, Bonacossa, Trompeo, Bartolini et Giacoma vous sont connus.

M. Molossi, celui des phrénologistes italiens qui a le mieux compris les vrais principes et la portée philosophique de la physiologie du cerveau, a publié à Milan plusieurs écrits intéressants, que vous connaissez aussi par le compte rendu que je vous en ai fait. M. l'abbé Restani, vaillant défenseur de la phrénologie, érudit et rempli de connaissances variées, a publié quelques mémoires d'un incontestable mérite. M. le docteur Riboli à Parme, M. le docteur Secondi à Venise, ont publié sur la phrénologie plusieurs opuscules, et ils ont défendu cette science contre les attaques de ses adversaires avec un succès remarquable.

La phrénologie a fait de tels progrès dans la Grande-Bretagne, elle y est étudiée avec tant d'ardeur et elle est si généralement répandue, que nous nous trouvons réellement dépassés par les phrénologistes anglais. La crainte du ridicule, qui a paralysé parmi nous le bon vouloir d'un si grand nombre de personnes de talent, ne peut rien sur l'esprit grave de nos voisins insulaires. Chacun d'eux, dans les sciences, suit son chemin sans s'occuper du bruit qui se fait autour d'eux.

En Écosse la ville d'Édimbourg renferme les phrénologistes les

Phrénologie régénérée, 2 vol. in-8°, qu'il a dédiés à S. M. l'empereur Napoléon III. Cet ouvrage est rempli de faits et d'une vaste érudition; mais il n'est pas assez physiologique, et il est malheureusement trop métaphysique, psychologique, catholique, magnétique, etc.; au point qu'il a donné trop facilement lieu aux attaques des antiphrénologistes.

plus actifs et les plus capables. La première société phrénologique a été fondée en cette ville, en 1820. Maintenant dans le Royaume-Uni on compte de quinze à vingt autres sociétés semblables : Londres, Liverpool, Manchester, Portsmouth, Dublin, Belfast, etc., ont la leur. Il serait trop long de vous nommer tous les savants de ce pays qui se sont signalés par leurs travaux. En peu d'années on a vendu plus de cent mille exemplaires des œuvres phrénologiques de M. Georges Combe. Il est à la huitième édition de son ouvrage *Sur la constitution de l'homme* (1). Son frère André, récemment décédé, a publié un excellent traité sur les aliénations mentales, fondé sur la physiologie du cerveau. M. le docteur Elliotson, de Londres, s'est toujours montré dans ses écrits le plus ardent défenseur des doctrines de Gall; il publie actuellement, avec le concours de M. Engledue, un journal qui a pour titre *le Zoïst*, dont une partie est consacrée à la physiologie du cerveau. Les honorables savants MM. Drummond, Georges Mackensie, Browne, Vildsmith, Gregory, Evanson, Conolles, Mackinstosch, Hunter et plusieurs autres ont publié des écrits intéressants sur la phrénologie et ont rendu des services importants à cette science, à laquelle ils se sont consacrés. Le savant archevêque de Dublin, en mettant hors de doute les rapports existant entre le cerveau et la manifestation des facultés de l'esprit, regarde comme futiles les objections anti-phrénologiques relatives à la religion et à la morale.

Les collections des diverses sociétés phrénologiques d'Angleterre sont admirables; la plus intéressante est celle de la société d'Édimbourg. Celle de Deville à Londres, décédé aussi depuis peu de temps, contient plus de trois mille têtes ou crânes, naturels ou moulés en plâtre, d'hommes de tous les pays et remarquables par quelqu'une des facultés admises par les phrénologistes. Il a vendu vingt mille exemplaires d'un Manuel de phrénologie accompagné d'un petit buste, en plâtre, sur lequel sont marqués les organes cérébraux. Des faits de cette nature témoignent suffisamment de l'empressement du public à s'instruire de nos doctrines.

En France, plusieurs ouvrages parurent sur la phrénologie. Je vous ai déjà cité celui de M. Idjiez, qui a été publié à Paris. M. Le Rousseau a fait paraître ses *Notions sur la phrénologie*, auxquelles il a associé les idées et les doctrines des fouriéristes.

(1) Georges Combe, le plus illustre et le plus infatigable phrénologiste de la Grande-Bretagne, est mort en 1858, en laissant les plus vifs regrets à tous les amis de la science.

M. le docteur Labbey a publié à Saint-Lô un livre qui a pour titre : *La phrénologie et les jésuites*, livre parfaitement bien écrit, bien pensé, et qui l'a placé immédiatement parmi les plus capables et les plus intelligents phrénologistes.

Quant à ce qui se passe à Paris, que puis-je dire que vous ne sachiez déjà? Nous pourrions vous faire remarquer seulement que la presse en général nous est moins hostile qu'autrefois, et que plusieurs écrivains, sans faire profession de foi phrénologique, font entrer dans leurs ouvrages les principes des phrénologistes; ils admettent sans le dire la pluralité des organes cérébraux, l'innéité des dispositions, la nécessité d'un cerveau sain pour que les facultés de l'esprit continuent à se manifester, etc., etc. Il semble aussi qu'il y ait une sorte d'empressement dans le public à se procurer les ouvrages nouveaux de phrénologie : telle est du moins l'opinion de ceux qui en font le commerce.

Ainsi, nous pouvons vous assurer, messieurs, qu'il existe généralement parmi les savants de tous les pays une heureuse émulation pour faire avancer et propager la physiologie du cerveau. Maintenant vous êtes à même de juger si cette science, arrivée au point où elle est dans le monde scientifique, est éteinte ou près de disparaître? Personne ne peut le croire.

Mais il est temps de nous arrêter, et je crains d'avoir déjà abusé de votre bienveillante attention. Je m'étais proposé de vous démontrer que la phrénologie, par la solidité de ses principes et par l'accueil qu'elle a reçu des savants dans tous les pays, méritait l'attention de tous ceux qui font de l'homme l'objet principal de leurs études, et que cette science a acquis dans le monde civilisé une position digne de sa haute destinée : je crois vous l'avoir démontré.

SUR

LA PHRÉNOLOGIE EN ITALIE,

Rapport fait à M. le Président de la Société phrénologique d'Édimbourg (1).

Monsieur,

Il y a longtemps que je me suis proposé de vous communiquer les observations phrénologiques que j'ai faites dans mon dernier voyage en Italie en 1824 et 1825; de vous dire quelque chose sur l'état actuel de la physiologie du cerveau dans ce pays, et de vous rendre compte des efforts que j'ai faits moi-même pour faire connaître et apprécier cette nouvelle science dans ma patrie. Une série de circonstances et d'occupations différentes m'en ont détourné jusqu'ici : ce retard m'a été pénible. J'espère, toutefois, que vous voudrez bien apprécier mon zèle pour cette science, et que vous vous convaincrez en même temps de la haute estime que je professe pour votre société, en la faisant dépositaire de mes réflexions à ce sujet.

(1) Ce rapport, que Gall avait lu et approuvé, fut publié à Paris, en 1828; en 1829, il a paru dans le *Phrenological Journal and miscellany* d'Édimbourg, tome V, p. 299 et suiv. Le sujet que j'ai traité dans cet écrit ayant de l'analogie avec le discours précédent, j'ai cru devoir le placer ici, quoique les deux écrits aient été rédigés à des époques bien éloignées l'une de l'autre. Indépendamment de l'intérêt scientifique, ce rapport présentera un intérêt historique, à cause des notes que je ne puis me dispenser d'y ajouter.

Vous remarquerez que toutes les notices contenues dans cet écrit sont en quelque manière isolées et indépendantes les unes des autres, et que ce n'est que par leur ensemble qu'elles pourront vous présenter quelque intérêt; du reste, quelles qu'elles soient, je vous prie de les accueillir comme un hommage qui vous est dû.

Ce fut en 1820, époque de mon premier voyage à Paris, que je fis la connaissance de M. le docteur Gall. Je me suis aussitôt lié à ce grand homme par les sentiments les plus vrais de l'estime et de l'amitié; je me suis immédiatement livré, sous sa propre direction, à l'étude de sa doctrine, et j'ai fini par obtenir toute sa confiance et la considération qu'il a accordée à ses meilleurs élèves. A la suite de ces dispositions, j'ai pu donner chez lui, dans l'hiver de 1824, un cours de phrénologie aux étudiants en médecine et au public en général, le professeur ayant mis à ma disposition son propre cabinet phrénologique. Dans le mois de juin de la même année, des affaires de famille m'ont appelé en Italie, et j'ai profité de cette circonstance pour parcourir toute cette contrée jusqu'à Naples.

Avant de vous entretenir de ce que j'ai fait dans ce voyage, je commencerai par vous exposer ce qui avait été fait en Italie avant moi, du moins ce qui est à ma connaissance. Je n'irai pas chercher parmi les auteurs anciens ceux qui peuvent avoir écrit sur les facultés de l'âme et sur la pluralité des organes dans le cerveau; M. le docteur Gall, dans la troisième section de son ouvrage, en parlant de la pluralité des organes cérébraux, en a déjà cité plusieurs. Toutefois, je dois mentionner dans ce moment un auteur italien qui n'a pas été cité par M. Gall. Quoiqu'il ne présente aucune particularité remarquable à vous faire connaître, j'aime pourtant à vous en parler, surtout à cause d'un article inséré dans l'*Anthologie* de Florence, du mois de juin 1825, où, en parlant des démonstrations que j'ai faites dans cette ville, on cite des propositions et des passages de cet auteur avec assez de détails pour permettre d'en conclure que M. le docteur Gall n'a pas été le premier à s'occuper de ce genre de recherches et d'observations. L'auteur de cet article ignorait évidemment les principes de la doctrine sur les fonctions du cerveau, comme il ignorait que M. Gall, dans ses ouvrages, avait déjà cité beaucoup d'auteurs qui avaient parlé de la pluralité des organes dans le cerveau. Laissons cette question de côté, et remarquons seulement combien est ridicule la conduite de cette foule de petits écrivains qui se tourmentent l'esprit pour savoir si cette doctrine est ancienne ou moderne, avant de s'être donné la peine de l'étudier et de la con-

naître, et combien leurs observations à cet égard doivent être mal fondées. Mais venons à notre auteur : Cornelius Ghirardelli, Bolonais, en 1630, a publié un ouvrage qui porte un titre intéressant pour nous, et qui n'aurait pas trop disconvenu à la doctrine qui traite des fonctions du cerveau, particulièrement si on la considère sous le rapport de l'organologie. Ce titre est CÉPHALOGIE *physionomique, divisée en dix décades, où, d'après les documents d'Aristote et d'autres philosophes naturels, on examine la physionomie de cent têtes humaines, que l'on voit gravées dans l'ouvrage, etc.* Je possède un exemplaire de cet ouvrage, publié à Bologne, un volume in-4° de 628 pages, avec gravures en bois; je le dois à la bienveillance de M. le professeur Gozzi, de Bologne.

Maintenant, si l'on considère les mots employés jusqu'ici pour indiquer la doctrine sur les fonctions du cerveau, l'on verra que le mot *craniologie*, le premier-né de la doctrine de M. Gall, ne signifie que discours sur le crâne, et que le mot *phrénologie*, trouvé plus tard par M. Spurzheim, ne signifie que discours sur l'esprit, tandis que nous examinons le cerveau et ses organes, le crâne, la forme extérieure de la tête et la moitié de la face, qui ne peuvent nullement être regardés comme des substances spirituelles (1). Autant il aurait valu conserver le mot *psychologie*, adopté par nos prédécesseurs, qui veut dire discours sur l'âme; parce qu'au fait je ne vois pas quelle différence essentielle existe pour nous entre *âme* et *esprit*, lorsqu'il faut désigner l'ensemble des fonctions cérébrales. Par conséquent, quoique le mot phrénologie soit assez généralement adopté, je ne suis pas éloigné de donner la préférence au mot *céphalogie*, qui signifie discours sur la tête ; ainsi l'on comprendrait dans cette dénomination l'étude du cerveau et de ses fonctions ; le crâne, qui le représente, et la forme extérieure de la tête. L'ouvrage de Ghirardelli est écrit en italien, et l'on trouve, page 87, une tête dans laquelle sont marquées, depuis le front jusqu'à l'occiput, en ligne droite, les lettres *b, c, d, e, f,* et au-dessus la lettre *a;* à côté on lit cette explication : a, *cerebrum per totum ;* b, *sensus communis ;* c, *imaginatio;* d, *fantasia;* e, *æstimativa;* f, *memoria*. Vous pouvez voir

(1) Le mot *phrénologie* n'a pas été trouvé par Spurzheim, mais par Th.-I.-M. Forster. Dans un petit volume publié à Bruxelles en 1837, il dit avoir connu Spurzheim à Londres en 1814, et que le plus grand service qu'il lui a rendu, c'est de lui avoir donné un nom convenable pour son système. Il cite son écrit publié à Londres en 1816 : *Sketch of the phrenology of Gall and Spurzheim*, et il ajoute lui avoir aussi montré la faculté du *mystère*, qu'il admit plus tard sous le nom d'organe de *surnaturalité*.

maintenant que ces facultés n'étant que des attributs généraux, d'après notre manière de voir, ne peuvent pas être représentées dans le cerveau par des organes particuliers, et que cet auteur n'a fait que suivre ceux qui l'ont précédé. C'est l'heureuse distinction entre les attributs généraux et les véritables facultés fondamentales de l'intelligence qui fait que M. Gall a ouvert une route tout à fait nouvelle dans ce genre de recherches, et c'est par l'étude approfondie des fonctions des différents systèmes nerveux que nous avons été mis à même de débrouiller le vrai du faux dans ces tâtonnements incertains de nos prédécesseurs pour la détermination des facultés de l'âme. Du reste, dans l'ouvrage de Ghirardelli je n'ai trouvé aucune autre chose qui mérite de vous être rapportée. Il a suivi les traces des physionomistes qui l'ont précédé, et il cite lui-même Aristote, Albert le Grand, Porta, Grattarola, Ingegnero, Polemone et beaucoup d'autres.

Je quitte donc les temps anciens, et je passe aux temps modernes, et précisément à l'époque de M. Gall. Déjà plusieurs journaux de l'Italie très-estimés avaient donné des aperçus sur la doctrine de M. Gall. Les *Éphémérides chimico-médicales* de Milan, en 1805, publièrent des articles à ce sujet, et le *Nouveau Journal des littérateurs* de Pise, en 1806, en fit autant. M. le professeur Moreschi, à Bologne, publia en 1807 un discours *Sul sistema cranioscopico*, in-4°, avec planches. Le professeur s'est occupé à réfuter diverses propositions qui n'ont jamais été celles de Gall. Il lui attribue, par exemple, l'opinion que la glande pinéale est le siége de l'amour de la vie; il fait dire à Gall que la multiplicité des protubérances multiplient les facultés de l'âme, et que les têtes unies et régulières indiquent absence de talent! Le journal de la Société d'encouragement des sciences et des arts de Milan, dans le cahier de février 1808, a publié sur les leçons données par M. Gall à Paris, un extrait que le rédacteur a tiré de la *Gazette de France*. On a exposé dans cinq articles différents les principes et les propositions principales de la doctrine sur les fonctions du cerveau, à peu près comme M. Gall les a traités dans son cours; mais, dépouillés des preuves et des démonstrations indispensables pour une étude pareille, ils furent privés de tout l'intérêt et du charme que la physiologie du cerveau présente à ceux qui commencent à se livrer à son étude. Ces articles passèrent donc inaperçus, ne laissant que quelque faible souvenir dans l'esprit du petit nombre de ses lecteurs.

Dans le même journal j'ai trouvé, au mois de juillet, un extrait

au rapport de M. Cuvier à l'Institut de Paris sur un mémoire de MM. le docteur Gall et Spurzheim, sur le système nerveux en général et sur le cerveau en particulier. Dans cet article, qui est assez bien fait, on trouve l'exposition des découvertes et des principes de M. Gall dans l'anatomie de l'encéphale.

Dans la même année 1808, le docteur Jean Mayer, de Naples, a publié en italien un petit volume in-8° qui porte pour titre : *Exposition de la doctrine de Gall, sur le crâne et le cerveau.* Dans l'introduction l'auteur dit que, quant à l'exposition du système de Gall, il s'est servi des enseignements particuliers qu'il a reçus de l'auteur même en Allemagne, de ce que l'on a écrit dans un ouvrage publié à Dresde en 1805 et dans le Journal encyclopédique de Naples, n° 1, en 1808, et enfin des idées de M. Walther, professeur émérite de Bamberg. Ce petit ouvrage contient les principes de la doctrine de M. Gall exposés avec précision. Il y a une planche gravée, avec l'indication des vingt-sept organes que M. Gall avait déjà découverts dès ce temps-là, et de plus l'indication par un petit signe des organes qu'il savait exister, mais dont il ne croyait pas pouvoir déterminer la faculté primitive.

Maintenant, qu'il me soit permis de vous faire une observation, que je livre à votre appréciation. On ne rencontre nulle part dans cet écrit le nom de M. Spurzheim, et cependant la doctrine des fonctions du cerveau, comme je viens de vous le dire, y est exposée en entier, ainsi que les principes de la physiologie et les découvertes anatomiques. Et la raison toute simple de cet oubli est que M. Spurzheim n'avait encore rien fait pour cette science, le monde savant ne connaissant alors que M. Gall. C'est donc à tort qu'en Angleterre, en parlant de la doctrine de la physiologie du cerveau, on cite toujours ensemble Gall et Spurzheim, comme si les découvertes n'avaient été faites et que la doctrine n'eût été établie que par le travail combiné des deux auteurs. Le fondateur de cette doctrine est le docteur Gall seul : tout ce qui a été fait et écrit avant 1808 le prouve suffisamment. M. Spurzheim même, qui a beaucoup mérité de la science, ne peut pas se croire l'un des fondateurs de la physiologie du cerveau, puisqu'il n'en a pris connaissance que lorsque M. Gall la professait à Vienne en 1800. Il en convient lui-même dans la préface de son *Anatomie du cerveau,* récemment publiée à Londres, comme il l'avait déjà fait avec loyauté dans d'autres ouvrages. Si on voulait ajouter le nom de tous ceux qui ont coopéré par leurs recherches et leurs travaux à la consolidation de cette doctrine, nous aurions bientôt à en citer un

très-grand nombre. Il y a donc à ce sujet chez vous une erreur à rectifier et une injustice à réparer (1).

Les ouvrages de Malacarne, du professeur Rolando et du docteur Bellingeri, sur l'anatomie ou la physiologie du cerveau, sont généralement connus, et je me dispense de vous en parler. M. le docteur Chiaverini, à Naples, qui a passé quelque temps à Paris et a suivi un cours de M. Gall, a publié, en 1825, un ouvrage qui traite de l'histoire des différents systèmes de médecine, dans lequel il a donné en quelques pages un précis de la doctrine de M. Gall. C'est tout ce que je connais d'écrit en italien avant mon dernier voyage.

Il est temps maintenant de vous entretenir du peu que j'ai fait moi-même en Italie pour faire connaître cette science ; et je le fais avec d'autant plus d'intérêt, que les journaux italiens n'ont pas osé en parler, à l'exception de *l'Anthologie* de Florence, comme je l'ai dit précédemment.

Aussitôt que j'ai été arrivé à Milan, j'ai commencé mes premières leçons ou démonstrations. Mes anciens confrères les médecins du Grand Hôpital et plusieurs autres professeurs de cette capitale de la Lombardie m'ont engagé à leur faire connaître l'anatomie du cerveau d'après la méthode de M. le docteur Gall.

Le 28 août, j'ai tenu ma première séance à l'hospice de la Maternité, dit de Sainte-Catherine, et précisément dans le local destiné à l'école des sages-femmes. Les premiers professeurs de la ville y ont assisté, et m'ont témoigné leur vive satisfaction. Je me suis occupé de l'anatomie, en accompagnant mes démonstrations d'autant de réflexions physiologiques qu'il m'a été possible de le faire. Mes auditeurs ont particulièrement admiré le déplissement des circonvolutions cérébrales.

(1) Cette dernière phrase a déplu aux rédacteurs du *Phrenological Journal* d'Édimbourg et à Spurzheim. En fixant l'époque où Spurzheim fit la connaissance de Gall, j'avais par erreur imprimé **1804** au lieu de **1800**. Ceci et ce que je reprochais aux phrénologistes anglais ont donné lieu à des notes assez vives dans le journal d'Édimbourg. Spurzheim, dans le numéro qui a suivi la publication de mon Rapport, a publié une lettre dans laquelle il se défend comme si j'avais voulu lui ôter son mérite réel ; il accuse d'inexactitude mon erreur de date. — Ce qu'il y a de singulier, relativement à cette lettre, c'est qu'étant du mois d'octobre 1828, je ne l'aie connue qu'en 1856. Rien d'étonnant, cependant, si l'on sait que je ne connaissais personne à Paris qui eût reçu le *Phrenological Journal* et que personne ne s'est donné la peine de me la faire connaître. Malheureusement Spurzheim et les frères Combe, intéressés dans cette question, n'existent plus. Il est bon de remarquer à ce propos que les critiques littéraires qu'on imprime à l'étranger restent très-souvent ignorées des personnes auxquelles elles sont adressées, et que quelquefois on les ignore même dans le pays que l'on habite, quand ce sont des villes comme Paris ou Londres.

On me pria de donner une seconde séance, et elle eut lieu le 4 septembre, mais pas dans le même local. M. le docteur Billi, professeur d'accouchement, croyant faire une chose agréable au gouvernement autrichien, nous a refusé le local, et il a jugé qu'un médecin qui n'avait pas reçu un diplôme de professeur de ses maîtres ne devait pas être admis à profaner un amphithéâtre de sages-femmes ! Cependant on vend publiquement dans tout l'empire d'Autriche les ouvrages de M. Gall. Dans cette circonstance le zèle du professeur a certainement dépassé l'exigence du gouvernement. Pour satisfaire à la juste curiosité d'un si grand nombre de professeurs estimables, il a donc fallu me placer dans une mauvaise chambre mortuaire du Grand Hôpital, où il n'y avait ni chaise ni une table commode, avec un jour peu favorable, qui pénétrait à travers une grille épaisse, et tout cela au milieu d'une saleté dégoûtante. Ajoutons encore que M. le docteur Mazzi, vieux médecin et directeur provisoire de l'hôpital, n'a accordé la permission de se servir des cadavres pour avoir des cerveaux, que d'après un ordre de la délégation provinciale, à laquelle était attaché comme médecin M. le docteur Vandoni, mon ancien collègue. Mais, à l'honneur des médecins de Milan, je dois dire que ni ces misérables tracasseries, ni l'état incommode dans lequel ils devaient se trouver, ne les ont empêchés de se rendre à nos séances et d'y prendre le plus vif intérêt (1).

Une troisième séance a eu lieu, mais dans un vaste salon, chez un de mes amis, M. Amb. Brivio ; je m'y suis appliqué à démontrer les principes de la physiologie et à donner en même temps une idée de l'organologie. N'ayant pas une collection phrénologique avec

(1) Quelqu'un pourra trouver inconvenant que je nomme les personnes, quand c'est pour blâmer. Voici ma pensée à ce sujet : il y a des actions et des vices dans la société que tous les honnêtes gens condamnent, sans qu'ils soient justiciables d'aucune espèce de magistrature; telles sont la lâcheté, l'hypocrisie, la bassesse, l'ingratitude, etc. Or, je crois que la publicité doit venir à notre secours pour combler cette lacune dans notre ordre social. Comme il n'y a pas d'action, bonne ou mauvaise, qu'on ne puisse rattacher à quelque personne, je pense qu'on ferait très-bien, en parlant des actions humaines, de nommer ceux à qui il faut les attribuer, bien entendu que les actes de la vie privée doivent être respectés. Par ce moyen on gagnerait doublement : d'un côté, nous rendrions justice aux personnes bienveillantes et dévouées au bien public en les signalant à la reconnaissance et à l'estime des hommes de bien, et par l'efficacité de l'exemple nous exciterions un grand nombre d'individus à les imiter; de l'autre côté, nous présenterions un motif puissant de résistance aux mauvais penchants de ceux qui se laisseraient entraîner volontiers dans les voies de la lâcheté, de l'hypocrisie, de l'ingratitude, de la cupidité. La morale publique ne peut que gagner à ce système ; et les hommes vils, les intrigants, les tartufes de différentes couleurs seraient les seuls qui pourraient s'en plaindre.

moi, je me suis servi des crânes d'hommes et d'animaux que m'ont procurés mes amis et mes confrères, en réunissant tout ce qu'ils ont pu de leurs propres collections. Je dois des remercîments particuliers à M. Magistretti, oculiste distingué et professeur d'anatomie pour les peintres, et à M. Acerbi, médecin de beaucoup de mérite, professeur d'histoire naturelle au lycée de Saint-Alexandre. S'il fallait nommer les personnes qui ont assisté à toutes mes séances, je devrais citer tout ce qu'il y avait de plus distingué à Milan. Il me suffira de dire qu'il s'y trouvait le célèbre professeur Rasori, mon ancien maître et mon ami; M. le docteur Sacco, l'émule de Jenner en Italie; M. Gautieri, médecin et naturaliste distingué; MM. les docteurs Macchi, Nani, Vandoni et tant d'autres. Tous m'ont témoigné leur complète satisfaction.

Avant mon départ de Milan, j'ai marqué sur une tête en plâtre le siége des organes du cerveau; j'ai accompagné cette indication d'une courte explication, et j'ai donné le tout à un modeleur pour qu'il en fît son profit.

C'est ici que je dois vous communiquer une observation bien curieuse que j'ai pu faire dans cette ville, en visitant l'hospice Trivulzio, destiné aux pauvres vieillards sexagénaires. Tous ceux que j'y ai vus avaient l'organe de la propriété très-peu développé. La dépression que j'ai remarquée à la région temporale de chacun n'a pas été une illusion de ma part, illusion que l'on pourrait facilement se faire, à cause de l'atrophie qui a lieu dans la vieillesse aux muscles temporaux, ainsi qu'à tous les autres muscles : il y avait parmi ces vieillards des individus gras et très-bien portants. Ce fait me paraît remarquable, car il nous amène à des réflexions morales d'un ordre très-élevé. En effet, comment se fait-il que des gens qui ont joui d'une assez bonne santé pour arriver à la décrépitude n'ont pas eu l'esprit, dans l'âge de la force, de conserver ou de ramasser une petite fortune pour se rendre indépendants dans leur vieillesse? A quoi peut-on attribuer ce fait, si ce n'est à la faiblesse de ce penchant, résultat de leur organisation défectueuse sous ce rapport? Cette observation, comme vous voyez, est négative, et elle est d'une nature opposée à celles que MM. Gall et Spurzheim ont faites dans les prisons sur un grand nombre de voleurs déterminés, chez lesquels l'organe du sentiment de la propriété était fortement développé. La faiblesse ou l'excès de développement de cet organe devrait donc conduire les hommes ou à l'hôpital ou à la prison, si l'éducation, les lois et les autres moyens, qui prennent leur source dans le monde extérieur,

ne venaient pas donner aux actions de pareils hommes une direction conforme à l'ordre social et à leur propre bonheur.

Les observations sur les masses d'individus qui possèdent une qualité commune sont d'une grande utilité au phrénologiste. J'ai assisté, encore à Milan, à un concert *d'amateurs*, qui se sont organisés en société pour faire de la musique pour leur propre plaisir, n'admettant personne à leurs réunions. Tous ces individus avaient l'organe de la musique distinctement prononcé, à l'exception d'un seul. Figurez-vous ma surprise quand j'ai vu, au moment de commencer le concert, que celui-là justement n'était chargé que du son mélodieux des timbales !

C'est ainsi qu'on pourrait d'avance affirmer que dans un couvent de jésuites, devenus tels par vocation, l'on trouverait chez tous l'organe de la secrétivité ou de la ruse très-développé. Cette société, considérée phrénologiquement, est fondée sur cette faculté ; ils se choisissent entre eux d'après les preuves données par les élèves dans l'art de la dissimulation, de l'hypocrisie, de la finesse ou du savoir-faire. Or nous pouvons considérer leur institution, scientifiquement parlant, comme une occasion d'exercer en commun et de mettre en activité cette faculté, qui est une des facultés naturelles et primitives de l'esprit humain. L'institution des frères hospitaliers, celle des sœurs de charité sont fondées sur l'exercice et l'activité d'une autre faculté, le sentiment de la bienveillance ; et les grands brigands, comme les grands guerriers, se plaisent à exercer en commun l'organe de la destruction ou du meurtre. Chacun, pour mettre en jeu ses propres facultés, cherche à s'associer aux hommes qui lui ressemblent par les mêmes dispositions.

Le 1er octobre, je suis parti de Milan pour parcourir l'Italie. A Lodi, chez M. le professeur Cavezzali, pharmacien en chef de l'hôpital et chimiste d'une grande réputation, j'ai vu plusieurs monstres humains, parmi lesquels j'ai remarqué trois acéphales, très-bien développés dans les autres parties du corps. A l'un de ceux-ci manquaient la tête, le cou et les épaules : les parties inférieures étaient bien nourries, fortes, très-bien développées, surtout les parties génitales, qui étaient du sexe masculin. N'est-il pas évident que dans ce cas le système nerveux ganglionnaire du bas-ventre et de la poitrine et une partie seulement de la moelle épinière ont suffi pour la vie organique et le parfait développement de ces parties ? Nous laisserons à ceux qui s'occupent des systèmes des monstruosités le soin de nous expliquer ce qu'il a dû en être des parties destinées à

entrer dans la composition de cet individu, et la place qu'elles auront prise ; et nous nous contenterons de dire que ce fœtus avait dans son système nerveux ce qu'il lui fallait pour le développement de ces parties, mais qu'il devait absolument manquer de toute espèce de sentiment, de conscience, d'intelligence, puisqu'il manquait des appareils nerveux relatifs à ces qualités ?

Le lendemain je suis parti pour Crémone, et j'ai remarqué dans l'hospice des aliénés de cette ville une femme d'environ trente-cinq ans, très-bien constituée sous le rapport des organes de la vie automatique, et complétement imbécile de naissance. Sa tête était des deux tiers plus petite que celle d'une femme ordinaire ; aux dernières vertèbres lombaires, et au sacrum, les téguments étaient couverts de poils longs et épais, plus qu'on n'en voit ordinairement au pubis, et ce fut à cause de cette singularité qu'on me la fit voir. La coïncidence de la petitesse extrême du cerveau et de l'absence de toute faculté intellectuelle n'avait pas fixé l'attention des médecins qui m'accompagnaient. Je les ai engagés à garder le crâne de cette femme après sa mort, mais je pense bien qu'on l'aura oublié.

Dans le même hospice il y avait un fou âgé de cinquante ans, qui depuis vingt ans était tombé en démence. Depuis ce temps-là il n'avait jamais gardé d'autre habillement qu'une seule chemise, et il se promenait ainsi déshabillé dans la cour, en hiver comme en été, sans souffrir de la chaleur ni de la gelée et sans avoir de maladies. Il appartenait à une famille distinguée du pays. La forme extérieure de sa tête avait l'apparence d'une tête bien organisée, et il a dû avoir des talents dans sa jeunesse. On peut donc remarquer que, quand les fonctions du cerveau cessent par maladie, sans que les nerfs du système de la vie automatique en souffrent, les fonctions de la vie organique ou végétative continuent d'avoir lieu parfaitement ; l'on a même observé que le corps est alors bien moins exposé à souffrir des impressions du monde extérieur. Nouvelle preuve non-seulement que ces deux genres de fonctions sont tout à fait distincts et que leurs systèmes nerveux respectifs peuvent exercer leurs fonctions indépendamment les uns des autres, mais preuve qui fait reconnaître en même temps la grande influence que les sensations et l'irritation du système cérébral exercent sur l'état de notre santé.

En novembre je me trouvais à Venise, et je fus adressé à M. le professeur Aglietti, médecin célèbre et directeur de l'hôpital civique, qui m'engagea à faire connaître la dissection du cerveau

d'après la nouvelle méthode de M. Gall, dans une séance publique qui eut lieu le 8 du même mois, dans la salle anatomique de l'hôpital. MM. Aglietti, Castagna, Rima, Sette, médecin de la délégation provinciale, Zanini, tous des premiers professeurs de la ville, y ont assisté; il y avait des élèves et plusieurs autres personnes : tous ont été très-satisfaits.

S'il entrait dans mon plan de vous faire des observations sur les hôpitaux des aliénés en Italie, il y aurait certainement beaucoup à dire en général; mais je devrais m'arrêter plus spécialement sur l'hospice de Venise. Cet hôpital est resté dans le *statu quo* de la science depuis plus d'un demi-siècle, malgré l'impulsion générale d'amélioration donnée à ces établissements en Italie, ce qui me dispense de toute autre observation à son sujet.

Parti de Venise, je me suis arrêté deux seuls jours à Ferrare. Dans la bibliothèque publique de cette ville, on conserve les restes de l'Arioste et son crâne, que l'on a déposés derrière un monument en marbre érigé en son honneur; sur ce monument il y a un buste, également en marbre, que le bibliothécaire m'a dit avoir été exécuté d'après un modèle moulé sur nature, après la mort de ce célèbre poëte. Sur ce buste on voit l'organe de la poésie très-prononcé, et une belle forme de front, meilleure et plus perpendiculaire que celles qui se voient ordinairement sur les portraits du poëte qui sont à la tête de ses ouvrages. Une médaille en bronze, qu'on conserve également dans cet établissement, et qui a été trouvée dans la caisse mortuaire d'Arioste, montre la même organisation.

J'ai suivi la route de Bologne, la côte Adriatique de l'Italie, et je me suis rendu à Rome par Ancône et Loretto.

Le 13 décembre, à Rome, chez M. le professeur Manni j'ai donné une séance, dans laquelle j'ai démontré l'anatomie du cerveau et les principes de la physiologie, comme je l'avais fait à Milan. MM. les professeurs Carpi, Falcioni, Luppi, Manni, Metaxà, Sisco, Trasmondi et beaucoup d'autres y ont assisté : les princes Dolgorouky, Kousakowsky, attachés à l'ambassade de Russie, des savants et des personnes de la plus haute distinction, m'ont fait l'honneur de s'y rendre. La satisfaction qu'on m'a manifestée dans cette circonstance était de l'enthousiasme, et les compliments flatteurs que j'ai reçus étaient des plus expressifs.

A cette époque, j'ai eu le malheur de me faire une très-légère piqûre à la main gauche, dont je ne me suis pas aperçu dans le moment, et qui m'a causé l'inoculation du virus cadavérique. Il

en est résulté un vaste abcès, qui m'a empêché pendant plus de deux mois de me servir de ma main. Sans cet accident j'aurais répété mes démonstrations, et probablement mes séances auraient eu lieu dans le palais même de son Exc. l'ambassadeur de Russie, le comte Italinsky, qui m'en avait témoigné le désir. Ceci aurait rassuré les personnes timides qui craignaient de se compromettre en assistant à une démonstration sur l'anatomie et la physiologie du cerveau. Je dois dire cependant, à l'honneur de la vérité, que deux prélats d'un vrai mérite, et placés dans une position sociale très-élevée, m'ont témoigné le plus vif désir de connaître la physiologie du cerveau. Ne croyez pas que l'ignorance, la superstition et l'hypocrisie soient si généralement répandues dans le clergé d'Italie, et spécialement à Rome, que la vérité, la philosophie et les lumières ne puissent y atteindre les hautes capacités. Dans toute l'Italie et dans toutes les classes on trouve des hommes à grands talents, et je ne sais pas si je me fais illusion dans ce moment, mais je crois qu'à Rome même un nouvel ordre d'idées doit pénétrer dans l'esprit des personnes de la génération actuelle, appelée par l'immuable décret de la nature à remplacer cette décrépitude entêtée et rétrograde qui s'éteint devant nous. Malheur aux nations qui restent en arrière tandis que les autres marchent! Terres de l'Égypte, de la Syrie et de la Grèce, vous êtes là depuis plusieurs siècles pour attester cette vérité! Hommes de l'Italie à qui la Providence a accordé le pouvoir, que la leçon ne soit donc pas perdue pour vous et pour vos concitoyens.

M. le professeur Metaxà, savant d'un grand mérite, ayant entendu que nous regardions le cervelet comme l'organe de l'instinct de la génération, m'a communiqué le cas d'une dame qui avait eu une vie sage et réglée jusqu'à un certain âge, et qui tout à coup s'est livrée à un libertinage extrême. Peu de temps après, ayant été attaquée d'une maladie dont elle mourut, l'autopsie a présenté la suppuration du cervelet.

Dans le cabinet d'anatomie et pathologie de l'hôpital du Saint-Esprit, j'ai remarqué le crâne d'un soldat russe, conservé par M. le professeur Flajani, dans lequel se voit une épingle à friser, enfoncée entre les hémisphères du cerveau jusqu'au-dessus de la grande commissure, et passant latéralement de la faux, sans intéresser le sinus longitudinal; la tête de l'épingle est parfaitement couverte par le crâne. Il est vraisemblable, comme le dit M. le docteur Valentin dans son Voyage en Italie, que ce corps étranger a été enfoncé mé-

chamment dans la fontanelle, lors de la naissance de l'individu. Ce genre d'infanticide par acuponcture est ancien : M. le professeur Fodéré en cite plusieurs exemples dans son Traité de médecine légale.

Je me trouvais à Naples depuis le commencement de 1825; mais à cause de l'accident arrivé à ma main il ne m'avait pas été possible avant le 13 du mois de mars de donner une démonstration anatomique sur le cerveau. Elle a eu lieu à l'hôpital des Incurables, dans l'amphithéâtre anatomique de l'université. M. Pinto, professeur d'anatomie, M. Leonessa, professeur de clinique chirurgicale, MM. Chiaverini, Lostritto, Magliari, Perrone et plusieurs autres médecins ou élèves y ont assisté. A Naples les médecins ont été très-circonspects, et quelques professeurs n'ont pas même osé se présenter, de peur de se compromettre avec le parti prêtre, qui a la plus grande influence dans le gouvernement de ce pays! N'est-ce pas étonnant de voir combien la physiologie du cerveau fait trembler les dévots et les ignorants, comme si leur âme devait immédiatement sortir de leur corps et ne plus trouver le moyen de s'y loger? L'on sera bien surpris un jour de la niaiserie de nos contemporains!

Dans le même hôpital on m'a fait voir le crâne d'un jeune homme, dans lequel il s'était formé intérieurement des excroissances lamellaires, filiformes, qui lui avaient donné l'apparence d'un choufleur; mais je n'ai pu recueillir aucun renseignement sur l'état mental de l'individu. J'ai bien observé dans le cabinet particulier de M. le professeur Nannula d'autres cas pathologiques des os du crâne; mais quand on a vu la collection de M. Langstaff à Londres, on trouve que toutes les autres du même genre lui sont bien inférieures.

Je ne vous parlerai pas non plus de l'hôpital d'Aversa, près de Naples, destiné aux aliénés : je l'ai visité, et cela suffit. Le public est revenu de l'engouement dans lequel il était tombé pour les prétendues merveilles de M. Linguiti; il sait comment cet abbé a su en imposer au gouvernement et qu'à l'hôpital d'Aversa on n'est pas plus avancé qu'ailleurs pour le traitement des aliénations mentales.

A mon retour de Naples, je me suis arrêté à Florence, et j'ai tenu le 27 avril, à l'hôpital de *Santa-Maria-Nuova*, une première séance sur l'anatomie et la physiologie du cerveau. A cette première séance ont assisté M. le professeur Uccelli, chargé de l'ensei-

gnement de l'anatomie et de la clinique chirurgicale; M. Nespoli, de la clinique médicale; M. Lippi, prosecteur d'anatomie, et plusieurs autres médecins; les célèbres Borelli et Poerio, anciens députés napolitains, etc., etc... S. E. le comte de Bombelles, ministre d'Autriche, m'a également honoré de sa présence, ainsi que plusieurs autres personnes distinguées. Le résultat de cette première séance a été qu'on en a parlé avec transport dans la société, et que j'ai été prié aussitôt de faire une démonstration physiologique. Elle a eu lieu le 2 mai, dans la grande salle du Musée royal de physique. J'ai réuni les crânes d'hommes et d'animaux qui se trouvaient dans le Musée, et ceux que MM. les professeurs ont bien voulu me procurer; et je me suis spécialement occupé des principes de la physiologie cérébrale, en faisant une exposition sommaire de l'organologie. A cette seconde séance, outre les personnes dejà nommées, ont assisté MM. le comte Bardi, directeur des musées royaux; le comte Gino Capponi; Giordani, célèbre littérateur; Bertellotti, autre homme de lettres, etc. Je crois avoir laissé dans l'esprit de toutes ces personnes estimables la conviction de la vérité des principes de la physiologie du cerveau, car je n'ai jamais reçu de compliments plus flatteurs que ceux qui m'ont été adressés dans cette circonstance. Le 14, à l'hôpital Saint-Bonifazio, j'ai encore disséqué un cerveau pour M. Lippi, en particulier, homme au-dessous de la médiocrité comme talent, et qui est dans ce moment l'un des pamphlétaires des plus acharnés contre la phrénologie.

Le lendemain, 15 du même mois, j'ai tenu au Musée royal une dernière séance, et le nombre de mes auditeurs s'est encore augmenté. MM. les professeurs Betti, Gazzeri, Targioni et d'autres, qui n'étaient pas présents aux premières leçons, ont assisté à celle-ci.

M. le comte Bardi m'a fait l'honneur de m'inviter ce jour-là à dîner avec les premiers professeurs de la ville, et il m'a annoncé qu'on avait déjà donné l'ordre d'exécuter en cire, pour le musée d'anatomie, les différentes préparations du cerveau d'après les planches du grand ouvrage de M. Gall. Ainsi à Florence, où le gouvernement est plus doux et plus raisonnable que dans les autres parties de l'Italie, on a pu voir d'abord dans la même réunion des personnes du corps diplomatique et des hommes célèbres par leurs talents, mais exilés de leur terre natale pour opinions politiques, et en second lieu le gouvernement favoriser les études positives, sans faire aucun cas des inquiétudes des ignorants ou

des fanatiques. Les Italiens sont encore les mêmes qu'autrefois, malgré l'abjection dans laquelle les ont plongés les ennemis de leur bonheur; et toutes les fois qu'ils ont pu, même avec quelque danger, s'élever aux hautes idées de philosophie et de politique, ils l'ont fait. Il est donc plus que probable que les nouvelles idées physiologiques seront cultivées en Italie par des hommes de talent, et qu'elles rapporteront de bons fruits en leur temps. Certainement il faut avouer qu'il y a en Italie beaucoup d'ignorance, et qu'à l'ignorance le parti prêtre sait joindre la haine et la persécution ; mais, malgré cela, je puis vous assurer que la classe pensante des Italiens est vigoureuse en force intellectuelle et en courage, et qu'elle ne sera pas écrasée par leurs ignorantins audacieux.

En quittant Florence, je me suis dirigé vers Bologne, où je n'ai pu m'arrêter que le temps nécessaire pour donner une démonstration anatomique, qui a eu lieu le 21 mai, dans l'amphithéâtre même de l'université. MM. les professeurs Tommasini, Mondini, Alessandrini, Medici, Gozzi, Mezzetti, et plusieurs médecins ou élèves y ont assisté. Tous m'ont témoigné leur satisfaction par les plus vives expressions et par le témoignage assuré de leur estime.

A Bologne, dans le cimetière de la Chartreuse, l'on conserve, à ce que l'on croit, le crâne de Guido Reni, peintre célèbre. Cette tête est petite ; voici ce que j'ai noté dans l'organisation de ce crâne : Extrêmement faibles les organes de l'instinct de la génération, de l'attachement, de la propriété, de la hauteur, de la philologie, de la musique, du calcul, de la métaphysique, de la fermeté; très-développés les organes de la philogéniture, de l'amour de l'approbation, de l'éducabilité, des localités, de la mécanique, du coloris, de la sagacité comparative, de la poésie ou idéalité, de la bienveillance, de la mimique. Si l'on consulte la biographie de ce peintre, et si l'on compare la conduite qu'il a tenue dans sa vie avec l'organisation de cette tête, il y a lieu de croire qu'elle est la véritable. Le Guide n'a manifesté d'autre talent que celui de la peinture ; il ne lisait guère et écrivait peu, ne sachant pas même l'orthographe; il était joueur, plus vain qu'orgueilleux, chaste, etc.; et très-fort dans l'expression de ses figures, dans son coloris, dans son dessin, etc.

Le célèbre Mezzofante, qui sait et parle quarante-huit langues, est professeur et bibliothécaire dans cette ville; il n'a pas les yeux à fleur de tête ni pochetés, comme on pourrait le présumer par son prodigieux talent linguistique; mais la partie inférieure antérieure de son front est très-développée et s'avance sur les yeux, en les couvrant

comme d'un toit. Les circonvolutions cérébrales de la partie inférieure des lobes antérieurs du cerveau doivent donc avoir un développement considérable, organisation qui ne fait que confirmer nos principes.

A Bologne, j'ai terminé mes démonstrations anatomico-physiologiques, et c'est là que finissent mes observations à ce sujet.

En revenant en France je comptais suivre la route du Simplon, mais il a fallu me rendre à Turin malgré moi. Arrivé à la frontière du Piémont, les douaniers de Pont-de-Magenta se sont emparés de mon bagage et de tous mes manuscrits, parce que j'emportais avec moi quelques vieux livres dans une caisse. On expédia le tout à Novare, et de là, au bout de quinze jours, on les a envoyés à la révision des censeurs de la capitale. J'ai donc été forcé de me rendre à Turin, où l'on m'a retenu pendant quinze autres jours et où l'administration des douanes m'a fait essuyer des vexations inouïes. On a fini par m'accorder la permission de faire passer en France mes effets sous acquit-à-caution. Le nom des personnes qui honorent d'une telle façon le gouvernement du Piémont mériterait bien d'être signalé au mépris des honnêtes gens.

Pendant mon séjour dans cette capitale, je me suis bien gardé de m'occuper de la physiologie du cerveau : les jésuites manient eux-mêmes les cerveaux à leur manière, et cela suffit (1). Turin compte des professeurs estimables, tels que MM. Rolando, Belingeri, Bonino, etc.; mais leurs idées sont entravées par la censure et la frayeur des jésuites; et quand même quelque savant s'élèverait au-dessus des autres par son talent, il ne pourrait contribuer en rien au bonheur

(1) Je ne puis résister à l'envie de raconter l'anecdote suivante. Avant mon départ de Milan, j'avais brûlé tous mes papiers inutiles, et arrangé en plusieurs paquets les lettres que je voulais conserver, mettant par ordre alphabétique les noms de mes correspondants. La clef de ma malle est toujours restée dans ma poche jusqu'à la visite faite au bureau de révision à Turin, où l'on a eu l'extrême bonté de ne me soumettre qu'à une visite de formalité. Après mon arrivée à Paris, j'ai eu besoin de consulter mes lettres : les paquets étaient tels que je les avais faits, seulement l'ordre alphabétique n'existait plus. Comment, je le demande, ces lettres se sont-elles dérangées ?... Il est évident que ces messieurs, en apportant un si long retard à l'expédition de mon affaire, ont pris le temps de satisfaire à leur curiosité politique, et qu'après l'inspection faite, ayant vu que je n'avais pas été assez imprudent pour leur apporter des écrits compromettants, ils ont cru remettre dans la malle les effets en leur premier état. Doit-on attribuer ce dérangement maladroit à la curiosité particulière de quelque employé subalterne ? Je ne le pense pas. La connaissance de ce fait pourra être utile aux personnes que leurs affaires amènent dans le Piémont, et les engager à se mettre en garde contre une pareille inquisition. — Cette réflexion date de 1828 : ces temps sont heureusement changés.

public, du moment que toute la génération actuelle est condamnée à une savante ignorance par le scolasticisme jésuitique que l'on y a introduit. Malheureux pays! comment sortirait-il de son abjection morale et politique, courbé comme il est sous le fardeau de la triple alliance des jésuites, des nobles et des militaires! Il n'y a que la volonté de Dieu, qui agit toujours par des voies impénétrables, ou la volonté du souverain qui puisse l'en soustraire, et Dieu et le souverain ne sont pas encore de l'avis de le faire (1).

Il ne me reste plus qu'à ajouter quelques mots sur ce que l'on a fait en Italie depuis mon voyage. Les Annales universelles de médecine de M. le docteur Omodei ont commencé à donner des extraits de l'ouvrage de M. Gall sur les fonctions du cerveau. Ces articles, qui continuent de paraître à des époques plus ou moins éloignées, sont soigneusement écrits. Les propositions de M. Gall, les preuves et les faits qu'il apporte dans ses ouvrages, ses idées, ses observations, etc., sont rendus avec concision, clarté et fidélité. C'est une des meilleures analyses de ces ouvrages que je connaisse, et elle ne peut manquer de fixer avantageusement l'attention des savants italiens sur la nouvelle physiologie du cerveau.

Mais ce qui fait le plus de bruit en Italie dans ce moment, ce qui finira par donner la plus forte impulsion à l'étude de la phrénologie, c'est l'extrait des ouvrages de M. Gall que M. le professeur Philippe Uccelli, de Florence, a fait imprimer dans son *Abrégé d'Anatomie physiologique comparée*. Le quatrième volume, destiné à la névrologie, contient un extrait de *l'Anatomie et de la physiologie du cerveau*. L'auteur a suivi en tous points les ouvrages de M. Gall, le même ordre dans l'exposition des matières : les principes physiologiques et l'organologie y sont développés avec assez d'étendue pour que l'on puisse regarder ce traité comme complet. Peut-être l'auteur n'a-t-il pas assez mesuré la valeur de quelques mots pour se mettre à l'abri des attaques des adversaires; mais cela ne nuit pas au fond de la doctrine. Cinq planches pour l'anatomie du cerveau ainsi que les trois dernières du grand atlas, sur lesquelles sont indiqués les siéges des organes du cerveau, ont été copiées du grand ouvrage de M. Gall. Je crois que ce travail n'aurait pas encore suffi pour engager les savants à s'occuper sérieusement de la physiologie du cerveau si, heureusement pour la science, le livre dont je vous parle n'avait pas

(1) Il paraît qu'au bout de vingt ans Dieu et le souverain se sont entendus pour réaliser nos espérances.

suscité des adversaires. Sachez donc qu'il y a déjà des pamphlets qui attaquent avec violence le professeur de Florence, le docteur Gall et sa doctrine. Cette doctrine est, selon le refrain ordinaire, contraire à la morale, contraire au libre arbitre, contraire à la religion; elle est absurde, fausse, etc., etc.

Je viens de recevoir deux brochures, dans l'une desquelles l'auteur, qui est un moine, fait de charitables insinuations au gouvernement comme on en faisait jadis pour extirper l'hérésie. Heureusement nous ne sommes plus au temps des *auto-da-fé*; et le gouvernement de la Toscane est trop sage pour prêter l'oreille aux fanatiques de nos jours : sans cela nous verrions s'en renouveler le scandale. La violence de ces pamphlets est vraiment extraordinaire. Pour nous, physiologistes, connaissant à fond les ressorts qui font agir la machine humaine, nous ne pouvons qu'être profondément affligés de voir constamment les ignorants et les fanatiques invoquer l'autorité et la force publique pour la défense de leurs opinions. Si une doctrine est fausse et absurde, démontrez-le dans vos écrits : elle tombera d'elle-même, sans l'aide de la force; mais si, au contraire, elle est vraie, si elle est fondée sur la nature des choses, adoptez-la, quoiqu'elle soit en opposition aux idées communément reçues : elle survivra pour sûr à la force et à la violence. A quoi ont servi les rigueurs salutaires de Dioclétien contre les chrétiens des premiers siècles? A quoi ont servi les punitions infligées par le pape au grand Galilée?....

Monsieur, je crois avoir déjà abusé de votre patience par de trop longs détails; je ne m'excuserai donc pas d'avoir omis des observations qui auraient pu avoir encore quelque relation avec la phrénologie. Le rapport que je viens de vous soumettre était une tâche que je m'étais imposée envers la Société phrénologique d'Édimbourg, pour lui témoigner publiquement ma considération particulière; si elle l'accueille avec bienveillance, je me féliciterai de m'en être acquitté.

Paris, le 30 avril 1828.

J. FOSSATI.

[Nous pourrions ajouter une longue liste d'auteurs qui ont fait paraître en Italie, depuis la publication de ce rapport, des ouvrages sur la phrénologie; mais il faudrait, par une courte analyse, faire une juste appréciation du mérite de chacun, et ce serait un travail considérable, qui n'intéresserait qu'un très-petit nombre de lecteurs. Dans le discours précédent, nous avons déjà signalé le nom de ceux qui se sont particulièrement distingués par leurs écrits phrénologiques.]

DU

CHOIX D'UN LÉGISLATEUR (1).

> Non delectent verba nostra,
> Sed prosint.....
> (L. A. SENECÆ Epist. LXXII.)

Citoyens et honorables collègues,

Tout le monde connaît le mouvement qui s'est opéré dans les esprits depuis un demi-siècle : tout s'agite autour de nous, tout marche prodigieusement dans la voie du progrès. L'intelligence de l'homme, comme si un souffle du Créateur était venu lui donner une nouvelle impulsion, est entrée dans une étonnante ac-

(1) J'ai lu ce discours une première fois à l'Athénée royal, le 28 août 1839, dans la séance annuelle de la Société phrénologique de Paris, avec le titre : *Des conditions phrénologiques pour faire un bon législateur.*

La seconde lecture a eu lieu le 3 avril 1848, dans la salle du cabinet de lecture dit *la Tente*, au Palais-Royal, devant une assemblée composée des membres de la Société phrénologique, de quelques professeurs et sociétaires de l'ancien Athénée et d'un grand nombre d'autres personnes distinguées. Cette fois, c'était pour une réunion préparatoire à la fondation d'un club. Prié par les membres les plus influents de cette assemblée de vouloir bien la présider, j'ai accepté. Trois jours après, je l'ai encore présidée; elle a adopté le titre de *club des droits civiques*, et l'on m'a confirmé par acclamation président de ce club, qui, du reste, n'a pas duré longtemps.

J'ai envoyé plus tard une copie de ce discours à M. Pers, rédacteur en chef de la *Revista frenológica* de Barcelone, qui en 1853 l'a traduit et publié dans sa revue avec le titre : *De la eleccion d'un legislador, o de las condiciones frenológicas para tener un buen legislador*, etc.

tivité ; elle embrasse tout, elle s'élance énergiquement dans toutes les directions et sur tous les points de la terre, et elle demande à s'élever à la dignité qui lui appartient. L'agitation incessante des peuples et l'inquiétude des esprits les plus distingués indiquent un état général de malaise et le besoin qu'une nouvelle et large organisation sociale vienne y mettre un terme. Cette ère nouvelle pour l'humanité doit arriver certainement, et alors l'intellect, le talent, le savoir, la capacité auront en partage la direction suprême des affaires publiques; mais pour l'instant je n'aperçois que l'aurore d'un si beau jour. Voyez, cependant, comment les anciennes institutions s'écroulent ou se modifient dans tous les pays du monde; en Asie, en Amérique, en Afrique aussi bien qu'en Europe. Forme de gouvernement, législation, religion, éducation privée et publique, commerce, industrie, moyens de communication et de transport, tout, dis-je, change, se perfectionne et cherche à s'établir sur des bases nouvelles. Qui n'est frappé d'étonnement à la vue seulement des voies ferrées et des télégraphes électriques? Et qui dès lors pourrait regarder comme un prophète téméraire celui qui oserait prédire qu'un jour il n'y aura sur la terre qu'un seul peuple et une seule loi? Toutefois, cet immense travail de reconstruction et de réforme ne peut s'effectuer que lentement et en passant par mille phases diverses, car des obstacles sans nombre se présenteront pour en entraver la marche. Le premier, le plus puissant de tous, c'est l'intérêt matériel, l'intérêt personnel, des divers membres de la société, intérêt que les mauvais gouvernements de nos jours cherchent malheureusement à exciter de préférence et à faire prévaloir sur tous les sentiments moraux. Les autres obstacles au progrès sont l'ignorance, les préjugés et les erreurs qui résultent d'une fausse éducation; ajoutez-y les mauvaises passions, l'égoïsme, la cupidité et surtout le despotisme, qui crée l'esclavage et emploie une partie des hommes à opprimer l'autre! Il y a encore un autre grand obstacle à la réforme des institutions sociales, c'est la force de l'habitude, véritable puissance qui change, modifie et altère si profondément le bon usage de nos meilleures facultés naturelles, le jugement et la raison. Les cerveaux les mieux disposés et les plus vastes intelligences, une fois qu'ils ont été confiés à des mains impies et façonnés par des gens habitués à les gouverner, sont plongés dans une ignorance véritable sous l'apparence d'une instruction et d'une éducation solides, et ils sont courbés pour toujours sous la puissance des préjugés acquis et par l'habitude d'agir sans examen.

Au milieu de cette agitation des esprits, il est bon de se poser en observateur. Examinez tous ceux qui sont à l'œuvre pour reconstruire l'édifice du nouvel ordre social : tous suivent des voies différentes et chacun propose son plan d'exécution. Ceux qui sont placés au faîte du pouvoir et ceux qui se trouvent par leur talent en position d'exercer quelque influence sur les hommes, tels que législateurs, hommes d'État, moralistes, professeurs publics, instituteurs, tous aspirent à la solution du problème, mais en proposant des moyens différents.

Quelle que soit la capacité individuelle de chacun, presque tous, dans l'application pratique de leurs idées, quand ils sont en position de le faire, hésitent dans leur marche, et bien souvent changent d'opinion et de conduite avant d'avoir rien entrepris. Il y en a qui voudraient se servir des anciens matériaux, c'est-à-dire des anciennes institutions, qui voudraient faire une mosaïque, composée de l'ancien et du nouveau ; mais les parties à joindre ne se correspondant pas, ils sont arrêtés par des obstacles imprévus et insurmontables. D'autres réformateurs ne voient devant eux que précipices et désordre, et pour les éviter ils voudraient nous faire reculer, n'importe comment, et revenir aux anciennes formes, sans réfléchir que le genre humain ne recule jamais. D'autres, au contraire, ne sachant pas jeter un regard en arrière, voudraient tout refaire de fond en comble, comme si la nature de l'homme eût été tout à coup complétement changée et qu'il eût perdu quelqu'une de ses anciennes facultés ou en eût acquis de nouvelles ! L'expérience du passé n'existe pas pour ceux-ci, et dans leur empressement d'innovations ils perdent de vue et méconnaissent le présent et finissent par causer la ruine de toutes les institutions auxquelles ils mettent la main.

Or que résulte-t-il de cette diversité de tendances? Une perturbation, une confusion générale d'opinions et de principes, et l'instabilité durant l'époque dans laquelle nous vivons. Dans tel pays on fait des lois pour chaque événement, dans tel autre on paralyse l'esprit humain au moyen de la censure et de la prison; partout sont employés tous les moyens pour empêcher les idées de justice et de liberté de se féconder dans le cœur de l'homme. Sur presque toute la terre, l'homme tue encore l'homme sans motif et sans savoir pourquoi. Les Anglais tuent les Indiens, les Russes tuent les Circassiens et les Polonais; les Turcs, comme les Indiens, comme les Espagnols, et comme tant d'autres, se tuent entre eux. Tous ces hommes se tuent sans se connaître, sans provocation, sans savoir

pourquoi ; ils sont entraînés à la boucherie par leurs chefs, comme de vils troupeaux.

En France, on invente des cultes et des religions nouvelles, en attendant l'intolérance et le fanatisme ; en Turquie, on démolit peu à peu l'ancien islamisme ; en Amérique, chaque tête se fait un Dieu et un culte à sa manière ; à la Chine et au Japon, on proscrit le christianisme avec plus de violence que jamais, et dans toute l'Europe il se prépare une lutte épouvantable entre le catholicisme et le protestantisme.

Ici on abolit les titres de l'ancienne noblesse, parce qu'on ne doit pas naître avec une distinction honorifique, et puis on donne en pâture à la vanité de tout le monde des distinctions ridicules et sans valeur. A côté de nous, on regarde un individu né d'une caste privilégiée comme un être essentiellement supérieur aux autres, et ailleurs on rit de pareilles misères. Ainsi, messieurs, partout confusion d'idées, différence d'opinions, partout incertitude. La raison vous dit une chose, les faits et les actes vous en montrent une autre. Où est le bien, où est le mal ? Que faut-il faire ou ne pas faire ?

L'incertitude et l'agitation des esprits ne s'arrêtent pas seulement aux partis politiques et religieux, elles s'étendent aux opinions purement scientifiques. Les vieilles doctrines font la guerre aux nouvelles. En médecine, nous avons vu la *physiologique* battre en brèche tout ce qui existait, et puis faire place à l'homéopathique, à l'hydrothérapique et aux extravagances les plus inouïes. En philosophie, guerre aux doctrines de Locke, de Condillac, de Cabanis, et puis réhabilitation d'Aristote et de Platon ; et finalement l'on s'empare des doctrines de Kant et de ses sectateurs, l'on fait un amalgame des pensées de Reid, de Dugald Steward et d'autres, et l'on finit par engendrer la confusion, que l'on prône sous le nom d'*éclectisme*. Nous autres phrénologistes en particulier, nous sommes en butte aux attaques de nombreux adversaires, formidables si l'on veut, non par la puissance de leur génie ou parce qu'ils sont du côté du vrai, mais parce qu'ils sont à même de s'emparer des esprits par l'occupation des chaires publiques, parce qu'ils professent les vieilles doctrines, toujours bien reçues par le grand nombre, et surtout parce qu'ils sont en position de nuire aux aspirants des places publiques sans avoir besoin d'entrer en discussion.

Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé que c'est de la juste application de notre philosophie que doivent sortir les principes propres à reconstruire l'édifice nouveau, moral et politique. En faisant

connaître la nature vraie des penchants et des facultés de l'homme, en indiquant les causes diverses qui exercent une influence plus ou moins puissante sur ces mêmes facultés, nous mettrons sur la bonne voie les législateurs et les moralistes, qui ambitionnent l'honneur d'améliorer la condition de l'homme. Et assuré que nous sommes par nos études d'être entré dans cette bonne voie philosophique, nous laisserons s'agiter tant qu'ils voudront les savants prétentieux, qui nous regardent avec indifférence ou avec mépris, en répétant avec Dante :

« Fama di loro il mondo esser non lassa;
. . . .
« Non ragioniam di lor, ma guarda e passa. »

« Le monde ne gardera aucun souvenir de leurs personnes, n'en par-
« lons pas ; regarde et passe. »

Évidemment, dans l'état actuel des sociétés humaines, il est urgent de trouver un moyen de sortir de ces tâtonnements impuissants auxquels depuis si longtemps se livrent les législateurs et les hommes d'État pour créer des institutions nouvelles en harmonie avec les progrès du siècle, et qui puissent donner satisfaction aux besoins réels des peuples. Devant eux il y a, à dire vrai, des obstacles très-grands et presque insurmontables, que nous connaissons suffisamment ; mais vous verrez tout à l'heure comment la phrénologie peut nous indiquer les moyens de les détourner ou de les vaincre. Dans cette circonstance, citoyens, il m'est impossible de développer entièrement mon sujet, et je ne puis que vous présenter une simple esquisse de ce que la science phrénologique peut faire à l'avantage des peuples pour leur procurer des lois bonnes et durables.

Mais, avant de continuer mon discours, je dois vous prévenir que j'examine ce sujet d'un point de vue général et très-élevé ; que je contemple la société humaine tout entière et non un seul peuple en particulier, et que je porte mes réflexions dans une période de temps beaucoup plus étendue que n'est notre courte existence. Je repousse conséquemment toute interprétation que la malveillance pourrait faire de mes paroles, car ici je ne fais pas de la politique, mais tout simplement de la phrénologie pratique.

Je commence donc par vous signaler une espèce d'anomalie sociale, une inconséquence remarquable, que j'oserai appeler une véritable absurdité, qui se trouve cependant dans tous les gouverne-

ments constitutionnels ou représentatifs de nos jours : c'est le mauvais choix et l'incapacité des personnes qui font les lois. Citoyens, n'êtes-vous pas étonnés comme moi de la multitude de lois que l'on fait et que l'on défait continuellement et partout depuis un demi-siècle ? Seulement en France, on en a fait plus de cent mille ! Que penser d'après cela de la raison, du jugement, de l'intelligence humaine et surtout de la justice ? Où se trouve-t-elle ? Dans les lois d'hier ou dans celles d'aujourd'hui ? Ce qui était bien hier serait-il mal aujourd'hui, par la seule raison que les lois ont changé ? — Allons plus loin et suivez-moi dans les différentes contrées de l'Europe ; ouvrons ensemble les Codes des lois qui régissent le Russe, l'Autrichien, l'Espagnol, l'Anglais, l'Italien, le Français, et dans cette variété monstrueuse de lois opposées les unes aux autres, dites-moi de quel côté est la justice ? Toutes ces lois si différentes ont été faites cependant pour l'homme, qui a partout les mêmes facultés morales et intellectuelles, les mêmes penchants et les mêmes organes cérébraux. Pourquoi donc toutes ces différences ? D'où viennent-elles ?

C'est que les personnes chargées de faire les lois sont partout incapables, incompétentes, insuffisantes ; c'est que ceux qui les font ont à s'occuper d'intérêts tout autres que ceux de la justice et de l'équité ; c'est encore qu'ils n'ont pas reçu une instruction et une éducation propres à faire de bons législateurs !

Dans les gouvernements absolus, le législateur doit avant tout soigner les intérêts de la famille régnante, puis ceux de la caste privilégiée qui en est le soutien ! Dans un tel état social, le bonheur de la masse des hommes n'entre point en ligne de compte, si ce n'est que le peuple étant un instrument de puissance et un moyen d'augmenter les jouissances du petit nombre, on le soigne comme un bon berger soigne son troupeau ; pas autrement ! Dans les pays où il y a une religion dominante, ou dans ceux où le chef de l'État est en même temps chef du culte, les lois doivent être encore plus injustes : il faut que chacun se plie, convaincu ou non, aux pratiques et aux cérémonies imposées. Dans les pays soumis à la domination étrangère, il n'y a de lois que celles qui conviennent au dominateur. Finalement, elles sont mauvaises et injustes partout où la force fait le droit. Dans une telle condition, la partialité des lois est une nécessité inévitable. L'histoire de tous les peuples est là pour nous attester cette triste vérité. En effet, où trouverons-nous des hommes qui aient la sagesse et les vertus nécessaires pour faire au bonheur des autres le sacrifice de leurs intérêts les plus positifs et les mieux établis ? Comme cela n'est

pas dans la nature humaine, il ne faut pas s'y attendre. Faites faire des lois par un corps aristocratique, et puis attendez qu'un beau jour il se dépouille de ses priviléges héréditaires par le seul amour de la justice! Espérez-vous de trouver ces sages législateurs par excellence dans les pays qu'on appelle constitutionnels? Cela devrait être, mais cela n'est pas. Nous y trouvons bien encore des hommes qui ont reçu la mission de nous faire des lois, mais qui sont en général incapables ou insuffisants; l'ensemble du personnel législatif est partout très-mauvais, selon nous.

Les législateurs, je le répète, n'ont reçu nulle part une éducation ni une instruction appropriées à l'importance de leur mission. Chose incroyable, citoyens, et pourtant vraie! Pour faire bâtir une maison, pour faire construire un pont, vous exigez que l'architecte ait fait des études d'architecture et d'hydraulique, qu'il ait donné des preuves de capacité; pour défendre votre honneur ou votre fortune vous cherchez un avocat qui ait fait son droit et son stage; pour soigner votre santé vous demandez un médecin qui ait obtenu son diplôme de docteur et qui ait acquis l'expérience pratique dans les hôpitaux et au lit des malades. En toute chose, enfin, vous demandez la preuve des connaissances spéciales et pratiques aux hommes que vous voulez employer,.... et puis, vous vous donnez des législateurs qui ne connaissent rien de la science et de l'art de confectionner les lois! Plus je réfléchis à cette inconcevable contradiction, et plus j'ai de peine à y croire! Comment prétendre à des lois bien faites et durables, quand celui qui les a faites ne sait pas ce qu'il fait, quand il n'a ni la capacité, ni la moralité, ni les connaissances nécessaires, indispensables?

Xénophon rapporte qu'Isocrate disait que « c'était une absurdité « qu'une fève décidât quels seraient les chefs de la république. Qui « oserait confier son vaisseau à un pilote tiré au sort? A-t-on recours « au sort pour choisir un architecte, un joueur de flûte ou d'autres « semblables artistes, dont les fautes seraient bien moins dangereuses « que celles des magistrats? » Et n'est-ce pas se confier au sort que de livrer le choix des législateurs aux gens qui ignorent complétement ce que c'est qu'un législateur, et même les qualités personnelles des individus qu'on leur propose de nommer?

N'avez-vous jamais réfléchi, citoyens, à ce que c'est qu'une loi? C'est ce qui prescrit ce que vous devez ou ne devez pas faire. C'est la règle qui pose des bornes à l'exercice des penchants et des facultés morales et intellectuelles que le Créateur vous a donnés. La loi vous

saisit, vous suit et ne vous quitte plus depuis votre naissance jusqu'à votre mort. La loi intervient, en quelque sorte, entre le Créateur et l'homme ; elle cherche à suppléer à ce qu'il y a d'imparfait ou de mauvais dans la nature humaine. — Or, y a-t-il quelque chose de plus grave, de plus imposant, de plus respectueux pour l'homme, que le droit de faire des lois pour ses semblables ? Et pourtant, qu'exige-t-on du candidat à la législature, dans tous les pays constitutionnels, où l'on crée des législateurs par centaines et en permanence ? Quelle est la condition requise pour qu'il puisse y arriver ?—Qu'il possède de la fortune, de l'argent ! Le plus ou le moins ne change pas ici le fond de la question ; c'est ce principe même qui est mauvais et inadmissible ! Est-ce que vous iriez chercher pour médecin, pour avocat ou pour architecte, le citoyen qui a le plus d'écus dans son coffre ? Autant vaudrait aller les choisir au poids ou à la taille, les chances de capacité seraient les mêmes. Mais l'on me dira : Ceux qui sont possesseurs d'une fortune auront du moins de l'indépendance, seront incorruptibles ? Non, citoyens, la fortune seule ne rend pas le caractère de l'homme indépendant : non ; la fortune ne peut être ni une mesure de capacité ni une garantie d'indépendance. Eh bien ! l'on me répétera : Que l'on efface donc de la loi l'exigence d'une fortune quelconque comme condition pour être législateur, et que l'on compose une assemblée nombreuse d'individus choisis par le libre arbitre de tous les citoyens, car tous les hommes ont le libre arbitre. Eh bien ! je vous le demande, citoyens, pensez-vous que ce soit un bon moyen de faire le meilleur choix ? Non, non : je vous le répéterai encore plus vivement que jamais ! Ceux qui me parlent du libre arbitre des hommes n'en ont pas beaucoup eux-mêmes, puisqu'ils n'ont pas la liberté de démêler dans cette question le vrai d'avec le faux, l'apparent du réel, le praticable de ce qui ne l'est pas. Le libre arbitre de l'homme est sujet à s'égarer, à se tromper : là où il y a ignorance ou absence d'instruction et d'éducation, la liberté morale de l'homme est très-limitée, et les masses, le plus grand nombre des hommes sont dans cette condition. C'est donc pour éclairer les intelligences et pour donner au libre arbitre plus de puissance et une meilleure direction, que je m'efforce ici de répandre des idées pratiques, fondées sur la science de l'homme ; et c'est dans ce but que je continue à vous soumettre mes réflexions à ce sujet.

Nous avons examiné jusqu'ici ce qui ne peut pas convenir pour le choix d'un bon législateur; voyons, maintenant, si la phrénologie peut nous fournir quelque lumière à cet égard et nous aider à recon-

naître quels sont les hommes les plus aptes et dans les meilleures conditions pour faire d'excellents législateurs? Déjà, nous avons tracé, dans d'autres circonstances analogues à celles-ci, les conditions phrénologiques nécessaires pour avoir de bons musiciens, de bons peintres, etc.; examinons cette fois quelles sont les qualités indispensables pour faire un bon législateur.

Je commence par admettre que deux conditions sont absolument nécessaires pour réussir dans l'exercice pratique d'un talent ou d'un état quelconque : premièrement, il faut avoir une organisation appropriée, que la nature seule nous donne; et, en second lieu, il faut que l'éducation, l'instruction et l'exercice viennent exciter les organes à manifester énergiquement leurs diverses facultés. J'insiste avec force sur ces deux conditions capitales, parce que les adversaires de la phrénologie ne parlent jamais, dans leurs attaques, que de la première, de l'organisation, et dissimulent la seconde, ou ils en parlent comme si nous ne tenions aucun compte de l'éducation et de l'instruction; c'est de la mauvaise foi de leur part!

Le talent du législateur se trouve donc nécessairement soumis à la loi générale et commune pour la manifestation des facultés de l'esprit. En effet, qui oserait soutenir que tous les hommes sont également nés pour être d'excellents législateurs? Personne, je crois; ils ne sont pas plus nés pour cette haute mission que pour être tous de grands poëtes, de grands mathématiciens, de grands médecins, de grands généraux. De même que pour tous les talents spéciaux, il est indispensable qu'ils aient une organisation cérébrale déterminée, et il leur faut de plus le concours des diverses circonstances qui favorisent l'exercice des facultés cérébrales que le Créateur leur a données. Ainsi, qu'on naisse au milieu des montagnes avec une excellente organisation cérébrale, ou dans un magnifique palais d'une grande ville avec un petit cerveau, le résultat sera le même : les individus ainsi placés par la force des choses, par le hasard, ne donneront aucun signe de haute capacité intellectuelle.

Arrivons maintenant aux particularités de notre sujet. Le législateur doit avoir une des plus heureuses organisations possibles : aux sentiments les plus nobles et les plus élevés il doit réunir les facultés intellectuelles les plus puissantes, et en même temps il doit avoir extrêmement faibles ou nuls les penchants mauvais. Précieuse combinaison d'organes pour ceux que la nature veut bien favoriser, mais qu'on ne rencontre malheureusement que sur un très-petit nombre d'individus. Pour qu'il soit tel que nous l'exigeons, le front du législateur doit être

ample et bien développé ; les parties postérieures et supérieures de sa tête doivent être également larges, et les parties latérales un peu déprimées. Que l'on observe, dans notre musée phrénologique, les bustes de Manuel, du général Foy, de Casimir Périer, ceux de Joseph Hume, membre du parlement anglais, et de lord Mansfield, grand juge du royaume d'Angleterre (1), et l'on verra des types remarquables d'une belle organisation de législateur. Les qualités que dans leur vie ils ont manifestées confirment pleinement nos observations phrénologiques. Du reste, vous connaissez l'histoire de chacun, et vous pouvez vous convaincre par vous-mêmes que leur organisation était parfaitement en harmonie avec leurs caractères et leurs beaux talents. Toutefois, les circonstances de l'éducation et de l'instruction n'ont pas été également favorables au perfectionnement des facultés de chacun d'eux, et cependant leur organisation l'a emporté jusqu'à un certain point sur les obstacles qu'ils ont rencontrés. Si nous avions le buste de Sieyès, nous croyons qu'il pourrait être justement placé en tête de tous les autres : vrai législateur de nos temps modernes, il devait cette qualité principalement à son heureuse organisation cérébrale. Enfin, examinez dans les musées les bustes et les portraits des législateurs de l'antiquité, et vous trouverez toujours de beaux fronts et des têtes vastes, comme sont celles de Lycurgue, de Solon, de Cicéron, etc. Je demande pardon à l'ombre de ces grands hommes si en parlant des législateurs de nos jours, petites capacités de petites villes de province, en général, j'ose les appeler du même nom ; mais, pour notre malheur, ils font positivement des lois, et dès lors ils ont réellement le nom de législateurs.

Voilà donc esquissées les conditions organiques pour faire un bon législateur. Reste à connaître quelles sont les formes des têtes mauvaises. Les voici : toutes les fois que vous rencontrerez un front bas et fuyant comme celui de M. N., dont je vous présente le moule en plâtre, vous pourrez dire avec assurance : Voilà un individu qui ne peut pas être un bon législateur : les conditions organiques nécessaires lui manquent ; il est dépourvu d'intelligence ! De même, toutes les fois que les parties supérieures et postérieures de la tête seront abaissées, rétrécies comme dans celle de Benty-Gos, de notre collection, homme de capacité et bienveillant, mais d'une faiblesse de caractère incroyable, vous pourrez dire encore : Celui-ci ne fera pas non plus

(1) Les jugements de lord Mansfield sont cités et ont en quelque sorte force de lois en Angleterre.

un bon législateur : le caractère et les qualités morales indispensables lui manquent. Mais si la tête est petite en tous sens, comme celle de......, écriez-vous alors, sans crainte de vous tromper : Incapable ! incapable ! Que jamais on n'en fasse un législateur ! Enfin, lorsque vous rencontrerez un homme avec l'une des organisations défectueuses que je viens de vous indiquer, et qu'il aura, en outre, une tête large à la région des oreilles, vous direz sévèrement : Celui-ci ne doit pas approcher du sanctuaire des lois, car il a de trop violents penchants à les enfreindre, et pas assez de raison pour résister à ses penchants. La tête de Chauffon, l'un des plus affreux assassins que la justice ait eu à frapper, est ainsi faite.

Telles sont en général les bonnes et les mauvaises organisations du législateur. Maintenant nous pouvons entrer dans quelques détails et parler des organes spéciaux qui constituent ces diverses organisations prises en masse.

Avant tout, le législateur doit avoir un fort développement des organes de la *comparaison* et de la *causalité*. Les facultés intellectuelles que ces organes représentent sont celles qui constituent le jugement, la raison, la pénétration de l'esprit. Privez le législateur de ces qualités, et vous aurez un homme sans intelligence, qui se laissera abuser par les apparences et changera d'avis à la suite d'un simple discours rempli de sophismes et de phrases pompeuses ; qui pourra vouloir le bien, mais qui enfin ne saura pas l'atteindre ; souvent astucieux, quelquefois emporté, complaisant ou entêté, il ne sera pas un bon législateur.

Les sentiments indispensables au législateur sont ceux de la justice, de la fermeté, de l'indépendance ou de l'estime de soi, de la circonspection, de la bienveillance et de l'amour de l'approbation.

Ne sentez-vous pas, citoyens, qu'en première ligne il faut mettre le sentiment du juste ? Par ce sentiment, l'homme est disposé à se conduire avec équité ; il éprouvera du plaisir à faire ce qui est juste ; il obéira à son sens moral, et jugera avec impartialité la conduite des autres. Si dans un législateur ce sentiment est faible, ce législateur transigera facilement avec sa conscience ; il fera bon marché de son mandat, cédera aux suggestions et aux promesses de ceux qui voudront le corrompre, et votera des lois injustes.

La fermeté est la qualité qui fait l'homme de caractère, l'homme qui veut, l'homme persévérant. Sans cette qualité, on ne fait jamais rien qui vaille en quoi que ce soit dans la vie publique. Supposez un législateur sans fermeté, il changera d'opinion continuellement, sans

même savoir pourquoi ; il cédera au premier obstacle ; il n'aura pas de volonté propre, et agira d'après la volonté des autres et sous l'influence d'une circonstance accidentelle et passagère. N'attendez pas que je vous cite parmi les personnages connus des exemples d'une organisation et d'une conduite semblables, ils sont trop nombreux ; chacun de vous peut s'exercer à les reconnaître : quant à moi, je veux éviter tout ce qui pourrait paraître une personnalité ou sembler une application restreinte de nos grands principes à une nation quelconque, et surtout au pays où nous vivons.

Une autre faculté qu'on doit exiger de notre législateur est celle de l'indépendance et de l'estime de soi. Celui qui a du mérite et qui sait se respecter s'indignera à la seule proposition d'agir contre sa conscience ou de manquer à la probité. Les hommes qui réunissent aux sentiments de la justice et de la fermeté le sentiment de l'indépendance sont des hommes vertueux, inébranlables, qui font toujours leur devoir, n'importe à quel prix; ce sont des hommes de bronze, qu'on peut bien briser, mais qu'on ne plie jamais. Cependant, avec un si beau caractère, un individu pourrait encore manquer à sa mission s'il n'avait pas de circonspection. Ceux qui font le métier de corrupteur chercheront à tromper un tel homme; ils emploieront la ruse, se tiendront aux aguets et profiteront du premier moment de distraction pour le faire tomber dans le piége. Que le législateur soit donc non-seulement ferme, juste et vertueux, mais aussi circonspect. Machiavel dit « qu'il doit opérer *avec prudence*, justice et intégrité « et qu'il doit se conduire de manière que dans la réforme des lois « les peuples trouvent la justice, le bien, la paix, la santé et une exis- « tence heureuse ».

Si en outre l'homme dans l'exercice des fonctions de législateur n'est pas soutenu par le sentiment de la bienveillance envers ses semblables, s'il n'éprouve pas dans son intérieur un véritable plaisir à faire le bien, s'il n'est pas profondément pénétré de l'amour de l'humanité, il sera dégoûté facilement par les tracasseries ou les obstacles qu'on aura su faire naître sous ses pas ; c'est ainsi qu'il abandonnera les occupations pénibles et graves de la législature pour se livrer à des occupations d'une autre nature, plus en harmonie avec son organisation : et c'est ainsi que l'on perd quelquefois des hommes utiles et capables, qui font place aux intrigants.

Une autre qualité que je crois, sinon nécessaire, du moins très-utile au législateur, c'est l'amour de l'approbation. Si chez certains individus cette qualité peut dégénérer en vanité, cela ne peut arri-

ver à celui que nous avons supposé déjà être en possession de fortes facultés intellectuelles. Nous rencontrerons donc en lui non pas la vanité, mais un sentiment très-puissant de l'honneur; il sera agité par le désir d'être signalé parmi ses concitoyens comme un homme utile, un bienfaiteur de son pays et même de l'humanité entière. Heureux sentiment, heureuse qualité, qui allége les peines de l'homme public lorsqu'il ne travaille que pour le bien des autres!

Après ces qualités, qui ont leur source dans les organes de nos sentiments moraux, le législateur devra être doué de certaines facultés de perception. En première ligne, nous mettrons celle que Gall appelait sens de perfectibilité ou de mémoire des faits, et que les phrénologistes ont divisée en deux facultés distinctes, sous le nom d'individualité et d'éventualité. Ensuite nous placerons la faculté du langage, qui est la base du talent de la parole. Sans ces facultés, le législateur moderne sera encore un législateur incomplet! En effet la science de la législation embrasse toutes les connaissances humaines, elle touche à tout, règle tout. Celui qui fait les lois devra donc avoir nécessairement des connaissances très-étendues, variées et profondes, et dès lors il ne sera jamais trop instruit dans la philosophie morale, l'histoire, la géographie, l'économie politique, l'histoire naturelle et la physique. Par la puissance de ces facultés il aura une mémoire prompte, un langage choisi, animé, facile, et une précision rigoureuse dans l'emploi des mots dont il aura à se servir. Ces qualités sont devenues nécessaires de nos jours, d'après le mode d'organisation des divers corps législatifs, dans lesquels il ne suffit pas que le législateur ait une pensée juste, neuve et féconde en applications utiles, ou qu'il ait conçu une réforme urgente et nécessaire dans les lois de son pays, il faut aussi qu'il la fasse adopter par la majorité, et il n'y parviendra que par la puissance de la parole et avec le prestige de l'éloquence. Et c'est précisément cette malheureuse éloquence, dont abondent certains individus dépourvus du reste des autres facultés morales et intellectuelles que nous avons signalées, qui, en éblouissant et en entraînant nos majorités parlementaires, a fait passer tant de mauvaises lois.

Et à propos de majorités, citoyens, je ne dois pas laisser passer cette circonstance sans vous faire connaître, en ma qualité de phrénologiste, mon opinion à cet égard; opinion fondée sur l'observation de ce qui se passe, sur le raisonnement le plus solide et sur la logique la plus sévère; opinion que je partage avec de grands hommes, et plus particulièrement avec Gall. Nous pensons donc que le vote par majorité

n'est pas admissible dans la décision des choses qui exigent de grands talents et de grandes connaissances. Les grands talents et les grandes connaissances ne se trouvent pas absolument dans le grand nombre : rien de plus évident. Galilée, dans ses écrits, a exprimé cette vérité en ces termes : « Le nombre de ceux qui raisonnent bien dans les sujets « difficiles est bien moindre que le nombre de ceux qui en parlent « mal; ainsi l'on ne doit faire aucun cas du nombre. » Or la question se réduit à celle-ci : Les hommes médiocres, sans talents, sans instruction ou sans moralité, dont est composé le grand nombre, sont-ils les plus propres à nous faire les lois? Mais qui pour décider une question d'astronomie, de physiologie ou de médecine légale voudrait prendre la décision par majorité des premiers venus, quand même ils seraient tous les plus honnêtes gens du monde? Et vous l'admettriez pour résoudre les questions législatives, comme si les décisions de cette nature ne demandaient pas des connaissances spéciales et les caractères les plus nobles et les plus élevés! Le célèbre Gœthe portait bien loin son opinion à ce sujet; il disait « qu'il « n'y a rien de plus détestable que les majorités. Elles se composent, « disait-il, d'un petit nombre d'hommes énergiques qui sont en avant, « de fripons qui se joignent à eux, de faibles qui se laissent entraîner, « et de la masse qui roule avec eux sans savoir le moins du monde « où elle va (1). » Nous ne serons pas si sévère que Gœthe, mais nous ne cesserons de soutenir que tant qu'il n'y aura pas dans les assemblées législatives des hommes choisis parmi les hautes capacités les décisions par majorité risqueront toujours d'être mauvaises. Voici à ce propos de quelle manière Gall s'exprimait dans ses ouvrages : « L'étude de la physiologie du cerveau nous montre une im« mense disproportion entre les facultés médiocres et les facultés « éminentes, et nous entraîne vers le résultat que partout où les hom« mes se font gouverner par la multitude, où les règlements, les dé« cisions, les lois sont l'ouvrage de la pluralité des votes, c'est la « médiocrité qui l'emporte sur le génie (2). » La preuve de cette vérité se manifeste trop souvent dans les décisions contradictoires de toutes les assemblées parlementaires, non-seulement d'une assemblée à une autre, d'une année à une autre, mais bien souvent d'un jour à l'autre.

Mais revenons à nos organes cérébraux, et disons un mot sur les

(1) Gœthe, Aphorismes

(2) Gall, 2e vol., page 50, édit. in-8o.

facultés qui doivent être faibles ou très-modérées pour que le législateur approche de la perfection sous le rapport de ses dispositions organiques. Il faut donc qu'en général soient faibles les facultés qui réveillent en nous les penchants que nous avons en commun avec les animaux. Dans cette classe, les plus mauvais sont ceux qui constituent l'intempérance, la débauche, la cruauté et la cupidité ou convoitise. Vous comprenez déjà quelle mauvaise espèce de législateurs l'on peut avoir avec des hommes livrés à de tels penchants. Chez des individus si mal organisés, ce n'est pas l'homme qui agit, c'st la bête! Hommes faciles à corrompre, on alimentera leurs ignobles goûts aux dépens du trésor public, c'est-à-dire à nos dépens; on les achètera, on disposera de leurs votes en les aidant à satisfaire aux instincts de bas étage qui les gouvernent.

Ainsi, citoyens, vous comprendrez à présent pourquoi il est si difficile, parmi les hommes, de trouver un grand nombre d'individus présentant la belle organisation dont je vous ai fait le tableau, aptes, par conséquent, à faire de bons législateurs. Mais que direz-vous maintenant si j'ajoute que, cela admis, ce n'est encore que la moitié des conditions que je leur crois nécessaires? J'ai déjà dit plus haut que si un homme avec la plus belle organisation cérébrale naît dans les montagnes ou parmi les gens du peuple, c'est-à-dire hors de la possibilité de s'instruire, cet avantage sera pour lui comme non avenu, et que ses facultés n'apparaîtront pas. Faites actuellement l'application de cette loi physiologique à celui qui serait né pour faire un bon législateur, et vous serez convaincus que l'organisation seule ne suffit pas. Il faut encore que tous ces beaux organes dont je vous ai parlé soient cultivés, exercés, instruits précisément dans la science de l'homme d'État et du législateur; il faut que l'homme ainsi bien préparé par la nature se soit trouvé dans des circonstances favorables à son instruction et à sa moralité; qu'il n'ait pas eu de mauvais exemples de famille, de mauvais instituteurs, des préjugés de caste, de religion ou autres, capables de fausser la droiture de son esprit. L'homme d'État, disait avec raison J.-J. Rousseau en parlant des héros, est l'ouvrage de la nature, de la fortune et de lui-même.

C'est à la suite des réflexions que j'ai faites sur cet important sujet, et en vue des difficultés innombrables que l'on rencontre à trouver des hommes bien organisés et convenablement instruits pour faire de bons législateurs, que j'ai conçu l'idée de créer, dans l'État, des écoles de législature, dans lesquelles l'on admettrait des élèves choisis, bien organisés, pour les préparer par de bonnes études à la science

de la législation, comme l'on fait pour l'étude du droit et de la médecine. Notez bien que je fais une grande différence entre l'étude qui crée des avocats, qui n'est en général que l'art de la chicane et des sophismes, et la science de l'homme d'État et du législateur. Si ma pensée pouvait se réaliser, je voudrais alors qu'il n'y eût de candidats à la législature que ceux qui auraient terminé avec distinction leur cours de législation. Tout étrange que puisse vous paraître cette idée, je la crois bien fondée, et si vous réfléchissez sur tout ce que j'ai dit jusqu'ici, vous serez d'accord avec moi, à moins que vous n'admettiez que pour être législateur il suffit d'avoir le sens commun, et qu'il n'est aucunement nécessaire d'avoir une instruction particulière à cet objet. Je trouve un appui à mon opinion dans un ouvrage qui vient de paraître, où l'auteur, en parlant des auditeurs au conseil d'État sous l'empire, dit « que cette institution remplissait une « grande lacune, car, lorsque dans un pays il y a des écoles pour « l'art du jurisconsulte, pour l'art de guérir, pour l'art de la guerre, « pour la théologie, etc., n'est-il pas choquant qu'il n'y en ait pas « pour l'art de gouverner, qui est certainement le plus difficile de « tous, car il embrasse toutes les sciences exactes, politiques et mo- « rales (1) ? »

Je sais que pour justifier ce qui existe on dit que les électeurs sont libres de choisir dans le grand nombre de candidats ceux qui leur conviennent, et qu'ils ont naturellement le tact de choisir les plus capables. Erreur ! illusion funeste, que l'expérience du passé aurait dû faire disparaître ! Nous avons déjà parlé du libre arbitre des électeurs, et vous savez à quoi vous en tenir. Les électeurs sont indubitablement remplis de bonne volonté ; mais ils choisissent sans connaissance de cause, à quelques exceptions près. En effet, pour pouvoir juger du degré de capacité de quelqu'un sur un sujet donné, il faut être soi-même instruit sur la matière. Je comprends très-bien que les professeurs de droit et de médecine jugent de la capacité de leurs élèves et puissent faire un bon choix d'avocats ou de médecins ; mais je ne vois pas comment des électeurs éparpillés sur toute la surface du pays pourraient juger de la capacité des candidats législateurs autrement que sur parole. J'admets tout au plus que les électeurs pourraient juger des qualités morales d'un candidat qui serait de leur propre pays, et dont ils sauraient si dans sa vie il n'aurait rien fait d'éclatant contre la morale et la vertu, et après cela je soutiens en-

(1) Voir *Idées napoléoniennes*, etc

core qu'ils se laisseraient tromper. Que direz-vous maintenant s'il faut qu'ils choisissent les capacités intellectuelles? C'est donc avec raison qu'un publiciste moderne d'un grand mérite (1) excitait les électeurs « à examiner la vie publique des candidats, à ne nommer « que des honnêtes gens, que des hommes désintéressés, conscien- « cieux, fidèles à l'honneur, et qui n'aient point trahi leur serment ni « livré les libertés et les principes qu'ils étaient chargés de défendre ; » et il aurait pu ajouter, ayant les talents et les connaissances nécessaires pour comprendre les hautes questions de législature.

Les fonctions de législateur sont devenues dans certains pays une profession, un état, un moyen de faire fortune et d'avoir des places; et comme ç'a été un état très-lucratif pour un grand nombre, il n'y a pas d'hypocrisie à laquelle une phalange de candidats ne se soit livrée pour y parvenir. Toute cette immoralité provient en partie de la mauvaise organisation primitive de certains individus, mais plus généralement de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue, par laquelle, au lieu d'avoir dans leur jeunesse cultivé les sentiments moraux, si naturels au cœur de l'homme, on n'a fait qu'exciter en eux les penchants les plus ignobles de notre nature. Remarquez avec moi comment, dans l'éducation commune, on cultive avec soin et avec une préférence marquée deux organes du cerveau, c'est-à-dire deux facultés, qui devraient rester toujours, pour le bien de la société, à un degré d'activité médiocre ; l'une est l'amour de l'approbation, qui dégénère facilement en vanité; l'autre est l'amour de la propriété, qui dégénère facilement en avarice, en convoitise, et pis encore. Vous aurez observé que dans les écoles on prodigue aux enfants un grand nombre de décorations, et qu'on donne à d'autres des prix en plus grand nombre encore. Les instituteurs et les parents ont soin de leur faire sentir que la fortune, les richesses les attendent; que les places, le pouvoir, les distinctions leur sont réservés. Ces idées, souvent répétées, font naître dans l'enfant un besoin factice d'argent et d'honneurs, et l'enfant devenu homme descend souvent, pour satisfaire à ce besoin, aux plus ignobles bassesses et à la plus honteuse immoralité! Espérons que les gouvernements, mieux avisés, finiront par effacer cette fâcheuse tendance de l'éducation publique et privée, qui au fond n'est propre qu'à produire une pépinière d'hommes vains, cupides et dès lors corruptibles.

Organisation et *éducation* appropriées sont jusqu'ici les conditions

(1) Cauchois-Lemaire; voir *le Siècle* du 4 septembre 1837.

que nous avons trouvées nécessaires pour faire un bon législateur. Il nous reste à porter notre examen sur les conditions d'âge, puisqu'il est reconnu qu'on ne peut pas être législateur à tout âge. Les physiologistes, et Gall en particulier, ont observé que le cerveau se forme et monte graduellement jusqu'à ce qu'il ait atteint son degré de perfection; qu'il reste stationnaire pendant quelques années, et qu'à mesure que l'on avance en âge il s'amaigrit, se rapetisse et que ses circonvolutions s'atrophient sensiblement. Les facultés de l'esprit suivent rigoureusement l'état des conditions matérielles des organes, et leur manifestation est subordonnée à ces mêmes conditions. Le cerveau de l'homme, d'après les observations les plus exactes, n'a atteint sa maturité qu'à l'âge de trente à trente-cinq ans; il commence à décliner vers les soixante, et à l'âge de soixante-dix il est en décadence manifeste : plus tard encore arrive son affaissement complet. Il y a certainement des exceptions, c'est-à-dire qu'il y a des talents précoces, comme il y a des hommes qui prolongent au delà de l'âge ordinaire la puissance de leurs facultés, mais la loi générale de notre organisme est celle que je viens d'indiquer : on a beau se débattre, il faut la subir. Or, que doit-on exiger du législateur? Qu'il soit dans la puissance de l'âge; que ses facultés soient dans la plénitude de leur action; que sa raison et son caractère soient aussi énergiques que possible. Eh bien, la physiologie nous a fixé l'âge du législateur : ce sera entre trente-cinq et soixante ans. Laissons quelque latitude, si l'on veut, pour les esprits précoces et pour les capacités retardataires, et nous aurons fait tout ce que la sagesse nous conseille de faire. Mais au delà de certaines limites nous trouverions de graves inconvénients : d'un côté l'inexpérience, la précipitation des jugements, l'excessive confiance, l'entraînement des passions et des sentiments généreux, et bien souvent aussi l'ignorance; de l'autre côté, l'insouciance, la sécheresse du cœur, l'égoïsme, les maladies inévitables de l'âge avancé, et, plus que tout cela, un affaiblissement étonnant de la raison et du jugement. Voulez-vous vous convaincre, sans autre argument, de la justesse de mes observations, supposez un sénat composé de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans; ou un autre composé d'octogénaires, et dites-moi ce qu'il en sortirait? Impuissance d'un côté comme de l'autre! L'absurdité d'une telle composition est évidente. Eh bien! ce qui est vrai pour la totalité le sera pour l'individualité. Instruisons et encourageons la jeunesse; respectons et vénérons la vieillesse; mais n'exigeons pas qu'ils nous apportent des fruits qu'ils ne peuvent produire.

Il nous reste un mot à dire sur une dernière condition indispensable pour que le législateur soit parfait : c'est l'indépendance de sa position. L'homme le mieux organisé, qui aurait reçu une excellente éducation, peut faillir en présence des besoins impérieux pour lui-même ou pour sa famille; la reconnaissance même peut le faire céder aux sollicitations d'un puissant bienfaiteur. N'ayez donc pas l'imprudence de choisir des hommes qui aient à combattre entre leurs devoirs et leurs besoins; le plus souvent ceux-ci les feraient succomber. Rappelons-nous cet axiome phrénologique : que les actes de l'homme sont toujours le résultat de la plus puissante stimulation de ses organes cérébraux, soit qu'elle lui vienne de l'intérieur par la force de son organisme vital, soit qu'elle lui vienne de l'extérieur.

Citoyens, je crains d'avoir abusé de votre bienveillante attention, et je mets fin à mon discours en vous en remerciant. Mon sujet est certainement trop vaste et trop grave pour être traité dans un simple discours; mais il m'a paru nécessaire, urgent même, que la science de la phrénologie vînt apporter ses lumières sur une question qui occupe les esprits les plus profonds. Heureux si j'ai pu vous faire sentir l'importance et la difficulté de faire un bon choix de législateurs, et vous faire connaître les conditions indispensables pour qu'ils soient les meilleurs possibles. Et pour me résumer, je répéterai qu'il faut que le candidat présente une belle organisation cérébrale, telle que je vous l'ai indiquée; qu'il ait reçu une bonne éducation et une instruction convenable; qu'il soit pris dans l'âge de la force intellectuelle et dans une position parfaitement indépendante. Si jamais un peuple avait le bonheur d'avoir une petite assemblée d'hommes ainsi choisis, nous verrions promptement arriver la fixité des principes et les bonnes lois qui doivent établir le nouvel ordre social pour lequel l'humanité entière est en travail. Nous espérons dans un avenir meilleur avec pleine confiance, et nous serions heureux d'apporter à la société dans laquelle nous vivons notre faible tribut scientifique.

SUR

L'URGENCE DE SATISFAIRE

A

UN BESOIN MORAL DES PEUPLES (1).

> Justitia et æquitas maxime
> reddunt diuturnum imperium.
> (Ex lib. apophtheg.)

Citoyens et honorables collègues,

Je me présente aujourd'hui au milieu de vous pour soumettre à la sagacité de votre esprit et à votre bon jugement des réflexions d'une haute importance, dont l'objet est de vous faire comprendre que l'agitation qui s'est manifestée parmi tous les peuples civilisés depuis plus d'un demi-siècle vient du besoin de satisfaire à un sentiment profond, très-réel, très-puissant, qui est devenu un véritable besoin moral, par suite du degré avancé de civilisation auquel

(1) Ce discours a été lu pour la première fois le 9 septembre 1841, dans la séance annuelle de la Société phrénologique. La seconde lecture a eu lieu le 18 avril 1848, dans une séance de rentrée de la même Société, dont j'étais encore le président; mais cette fois j'étais aussi en présence des membres du club des Droits civiques et d'autres personnes invitées.

Le lecteur doit regarder ce discours comme le développement d'une pensée que j'avais déjà émise dans mon discours de la Mission du Philosophe, et plus particulièrement dans la note de la page 97. Il m'excusera donc si je suis obligé de répéter des réflexions déjà faites précédemment.

nous sommes parvenus. Que si un jour ce besoin peut être satisfait, comme nous l'espérons, vous pourrez de ce moment pressentir le brillant avenir réservé aux générations qui doivent nous suivre. Veuillez donc me prêter votre attention dans l'examen des faits et des raisonnements qui servent de base au développement de ma pensée, car elle est profonde et en quelque sorte prophétique, et n'a jamais été étudiée, que je sache, par aucun moraliste, particulièrement en prenant pour point de départ la physiologie du cerveau.

Pour mieux vous faire comprendre la portée de cette pensée et vous faire entrer dans ma manière de voir, je dois m'appuyer sur l'histoire, sur la connaissance des sociétés humaines de nos jours, pour les comparer à ce qu'elles étaient autrefois, et enfin sur la connaissance, non moins importante, de la nature et de la puissance des facultés instinctives, morales et intellectuelles de l'homme.

Un sujet si vaste, et qui demanderait l'examen et la solution préalables de plusieurs questions, ne peut pas être traité à fond dans une séance comme celle-ci, nécessairement limitée par le temps, et encore parce que votre attention serait fatiguée par les détails scientifiques dans lesquels je serais obligé d'entrer, et qui finiraient par vous faire perdre de vue l'objet principal.

Ceux qui se sont livrés à l'étude de l'homme et de ses facultés et ceux qui se sont occupés de la physiologie du cerveau comprendront facilement que la question que je dois traiter ne peut puiser ses arguments et ses preuves que dans la phrénologie, science heureusement créée pour nous éclairer dans toutes les recherches qui regardent l'homme dans ses rapports sociaux.

Quant à ceux, parmi nos auditeurs, qui ne se sont pas familiarisés avec les études philosophiques, nous les prions de vouloir bien admettre avec nous les vérités fondamentales de nos doctrines, et suppléer par leur pénétration à ce qui leur semblera manquer au développement de notre pensée principale.

Cette pensée est si enracinée dans mon cerveau qu'elle ne m'a pas quitté depuis plusieurs années et me revient sans cesse à l'esprit : elle me paraît si bien fondée et si féconde en applications utiles, que je désire que l'instant de sa réalisation puisse arriver le plus tôt possible. Au reste, le moment actuel est des plus opportuns pour vous la présenter; oui, dans cette époque de révolutions, où toutes les institutions sociales sont mises en question, où tout le monde marche

à l'aventure et en tâtonnant pour refaire à nouveau ce qu'on trouvait si mal fait auparavant, où il semble qu'un nouvel ordre de choses doive se produire pour le bien de l'humanité, *novus rerum nascitur ordo!* si la science pouvait nous faire trouver une sorte de boussole capable de nous mettre sur la bonne voie pour bien naviguer dans ce véritable archipel d'idées, de projets et de lois nouvelles que chacun tire hardiment de son cerveau, nous serions bien heureux. C'est cette boussole que je viens vous offrir et payer ainsi mon tribut à la société dans laquelle j'ai le bonheur de vivre. J'entre en matière :

Il y a, citoyens, pour la vie des peuples, pour l'humanité entière, comme pour la vie des individus, une puissance occulte qui en règle la marche et en fixe les résultats, indépendamment des volontés partielles; il y a dans l'ordre moral et intellectuel, comme dans l'ordre physique et naturel, des lois qui s'accomplissent à notre insu, d'une manière irrévocable, et qui sont et seront éternellement le secret de la création. Aux facultés bornées de l'homme n'est donné que le pouvoir de saisir les rapports qui existent entre les phénomènes qui se passent devant lui, ou de connaître les conditions diverses qui rendent possible l'apparition de ces mêmes phénomènes. Si nous voulions pénétrer plus loin dans la connaissance des causes productrices, la marche nous serait interdite, sous peine de nous égarer dans les ténèbres des fausses suppositions. Cependant, circonscrits comme nous le sommes dans les limites qui sont assignées à nos facultés, nous croyons possible d'établir une opinion sur le sujet qui nous occupe, savoir que la science phrénologique peut nous fournir les éléments d'après lesquels on peut conjecturer qu'un avenir meilleur est réservé à l'humanité. C'est pourquoi nous espérons que nos conjectures pourront se réaliser bientôt, car nous éprouvons les plus vives sympathies pour nos semblables, parce que nous les croyons meilleurs que certains moralistes atrabilaires ne nous les dépeignent. Laissons à d'autres le soin de les dénigrer et de ne les envisager jamais que du côté de leurs imperfections. Maintenant veuillez me suivre attentivement dans les réflexions préliminaires que j'ai à vous présenter, afin de bien saisir leur enchaînement et de participer vous-mêmes à ma manière de voir et d'espérer.

Spectateur et tant soit peu acteur de ce grand drame que l'humanité joue depuis plus de cinquante ans, j'ai été frappé de tout ce mouvement, de toute cette grande agitation des peuples. Je me suis demandé ce que signifie tout cela. Pourquoi des rois décapités ou proscrits? Pourquoi des peuples massacrés par des satellites? Pourquoi d'autres

peuples s'entrechoquant, se détestant réciproquement, s'égorgeant et se rendant malheureux les uns les autres? Pourquoi cette fièvre d'innovation, ce besoin de changement dans presque tous les esprits? Certainement les peuples ne vont pas s'égorger entre eux pour le plaisir de s'égorger, ni les chefs compromettre leur vie et leur position pour se donner la satisfaction de faire quelque chose. Il doit y avoir au fond de tout cela, pour tous les hommes en société, quelque besoin impérieux qui demande à être satisfait. Eh bien! oui, ce besoin existe, et se fait sentir dans les masses populaires d'une manière confuse et indéfinie, si l'on veut, mais aussi d'une manière bien positive et très-puissante pour l'observateur attentif; besoin qui se reproduit incessamment sous des formes diverses et se manifeste par des symptômes quelquefois effrayants. Cela étant, voyons si la connaissance des ressorts qui mettent l'homme en action, si la phrénologie peut nous mettre sur la voie de déterminer quel est ce sentiment obscur qui agite les peuples. Peut-être allons-nous soulever un coin du voile qui couvre ce mystère de l'humanité. Tentons-le!

L'homme, citoyens, est placé sur la terre avec des facultés déterminées dans leur nombre et dans leurs qualités, et qui sont en outre limitées dans la puissance de leur action. Ainsi constitué par le Créateur, il est soumis à l'influence de toutes les circonstances du monde extérieur qui agissent sur lui. De cette double origine, l'organisation et les causes extérieures qui agissent sur elle, naissent les actes et toutes les pensées qui constituent la vie des individus. De la même source proviennent aussi les entreprises merveilleuses et les révolutions qui constituent la vie des peuples. Comme l'homme n'est pas le maître de se donner une organisation différente de celle qu'il a reçue du Créateur, de même il n'est pas le maître de faire surgir autour de lui des circonstances différentes de celles qu'il doit subir; et pourtant ces circonstances ont le pouvoir de mettre en jeu, d'exalter ou de réprimer quelques-unes de ses facultés morales, intellectuelles ou instinctives; bref, de les mettre en activité.

La liberté de l'homme, il faut en convenir, est subordonnée à ces causes puissantes, générales et d'un ordre supérieur; l'homme dans ses actes ne peut que se déterminer par des motifs, et ne peut librement vouloir ou ne pas vouloir qu'après délibération; hors de là tout est l'œuvre de Dieu, qui s'est réservé la direction suprême des affaires de ce monde.

Les hommes étant considérés tels qu'ils sont, il résulte clairement

pour nous que les circonstances extérieures ont une très-grande part dans la vie des peuples. C'est pour cela que nous voyons les habitants d'un même pays, les mêmes peuples, tantôt guerriers, tantôt dévots, tantôt commerçants, tantôt nuls, selon que les circonstances sont venues mettre en activité dans l'esprit des masses soit leur sentiment d'indépendance et de courage, soit leur sentiment de vénération et d'humilité, soit leur cupidité, leur avarice et leur esprit de rapine; ou bien ces circonstances ont réduit toutes leurs facultés les plus élevées, les facultés morales et les facultés de l'intellect, à l'inaction absolue, et leur laissent seulement l'avantage de satisfaire aux besoins de la vie végétative, aux jouissances des instincts les plus bas et les plus grossiers, ceux de la bête.

N'allez donc pas demander aux peuples pourquoi à telle époque ils ne sont plus guerriers, pourquoi ils sont couards, pourquoi ils sont rapaces. Pour qu'un tel malheur soit arrivé, il a suffi que quelque circonstance fatale ait jeté sur la scène du monde quelque individu capable de paralyser chez ces peuples certaines facultés de leur esprit et d'en mettre d'autres dans une activité prépondérante. L'explication de ces changements devient évidente pour le philosophe observateur. Ainsi, par exemple, si aux sentiments d'indépendance et à l'amour de la gloire vous substituez l'égoïsme, l'amour de la richesse et des distinctions, vous corromprez le peuple, et vous le rendrez méprisable. Si au sentiment de haute moralité, appuyé sur le sentiment de vénération, vous substituez des pratiques de dévotion ridicules, où la morale n'entre d'aucune manière, vous ferez des idiots ou des fanatiques féroces, vous aurez les oisifs des cloîtres ou les atrocités de la Saint-Barthélemy et des *auto-da-fé !* Je pourrais en multiplier les exemples, comme vous pouvez bien le penser, mais ceux-ci suffisent.

Ce sont donc les circonstances qui nous font agir; elles seules rendent possibles certains événements, et sans elles l'homme le plus puissant d'intelligence et d'action ne pourrait rien produire. Mais, d'autre part, les circonstances ont besoin aussi pour exercer leur action de rencontrer certains ressorts qui puissent répondre à leurs impressions. Eh bien! ces ressorts existent, ce sont les organes du cerveau, qui seuls rendent possible à leur tour la manifestation de toutes les facultés humaines.

Les lois générales de l'organisation de l'homme et les principes qui en découlent sont aussi bien applicables aux masses, c'est-à-dire aux peuples, qu'elles le sont aux individus; et les lois physiologiques qui

nous font connaître l'origine des actes individuels nous expliquent de même l'origine des changements, des modifications et des grandes opérations des peuples. Or il y a un fait bien positif à remarquer dans notre organisation, et je vous prie de faire bien attention à ceci : c'est que lorsque les causes du monde extérieur viennent à mettre vivement en activité dans un individu quelqu'une de nos qualités fondamentales, cette faculté, ou pour parler plus exactement, l'organe cérébral qui lui correspond, ainsi excité, réveille l'action des autres organes, et conséquemment met en activité les diverses puissances morales et intellectuelles qui sont en nous. Il appelle en quelque sorte à son aide les autres facultés de l'individu, et il les fait concourir et agir dans le but de sa satisfaction. Dès lors toutes les facultés humaines sont mises au service d'une seule faculté ; elles travaillent toutes à satisfaire au besoin né du premier organe excité. C'est ainsi que les phrénologistes ont pu constater et démontrer cette merveilleuse combinaison d'organes se prêtant mutuellement appui et se révélant tout à coup dans certains personnages historiques par des résultats surprenants d'activité, de force, de puissance, d'intelligence et de génie, que la postérité admire.

Si les impressions du monde extérieur, si les circonstances agissent sur plusieurs individus, on verra alors tous ces individus sentir de même, avoir les mêmes impulsions, les mêmes tendances, les mêmes passions et agir dans le même sens ; et si ces causes extérieures sont générales, si elles agissent sur des peuples entiers, alors nous aurons une manifestation générale des mêmes penchants, des mêmes instincts, des mêmes facultés ; enfin, nous remarquerons chez ces peuples une manière uniforme d'agir et de se conduire. Il est bien entendu que les organisations exceptionnelles sont en dehors de ce mouvement général. Une fois que l'impulsion est donnée, les peuples marchent par routine dans la direction qu'ils ont reçue. L'explication physiologique de cette tendance uniforme des esprits est ainsi bien simple et très-facile à comprendre.

En général les hommes apportent en naissant les organes de toutes leurs facultés à un degré de développement moyen, et en même temps ils ont universellement faibles les organes des facultés réflectives : raison, jugement. C'est un fait d'histoire naturelle et une vérité évidente pour les observateurs naturalistes. Or, c'est précisément sur ces organisations médiocres que les causes extérieures, éventuelles, exercent leur plus grande influence. Voilà pourquoi la masse des hommes est moutonnière, et pourquoi on en fait généralement ce que

l'on veut. Les hommes à forte intelligence, qui se trouvent souvent parmi les peuples, poussés eux-mêmes, dans une direction donnée, par l'ensemble des circonstances, savent ordinairement s'emparer des masses, se mettre à leur tête, les diriger, en profiter! Et alors, s'ils n'ont pas compris la vraie tendance providentielle que la maturité des âges a faite à ce peuple, s'ils tendent à marcher au rebours des besoins de l'époque, ils seront brisés immanquablement, quelle que soit la puissance de leur génie. L'exemple de Napoléon Bonaparte et surtout de Louis-Philippe prêtent un appui éclatant et tout à fait de circonstance à mes observations. Ils ne comprirent pas, eux, le besoin moral du peuple français, et ils furent brisés. Tels sont les principes généraux et les explications que nous fournit la science phrénologique pour nous rendre compte des grands changements qui s'opèrent parmi les peuples.

Maintenant je vous prie de porter votre attention sur un autre fait concernant l'humanité, fait bien positif et en même temps bien étonnant. En le constatant, je dois ajouter qu'il m'est impossible de vous en donner une explication satisfaisante; car là-dessus la science nous refuse sa lumière. C'est un autre secret de la création, voilà tout ce que je puis vous dire.

Déjà Gall, dans ses ouvrages, a dit: « Il paraît que c'est dans le plan de la nature, que tantôt tel organe, tantôt tel autre, exerce chez les mêmes nations une puissance suprême. » Le fait est certain, et il n'y a qu'à réfléchir un instant sur l'histoire des siècles passés pour se convaincre que dans l'espèce humaine, à certaines époques, il y a eu quelqu'une des facultés fondamentales ou primitives, surtout l'un des sentiments propres à l'homme, qui a exercé une influence prépondérante pendant plusieurs siècles sur un grand nombre de peuples, et même sur la partie la plus éclairée de l'humanité. Ce sentiment prédominant, une fois entré en action, entraîne à son service, comme nous l'avons démontré ci-dessus, nos autres facultés; il les fait coopérer à atteindre son but spécial et à servir à l'exaltation de sa puissance naturelle, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. En substance, il est arrivé pour les masses des humains ce que nous avons expliqué être arrivé pour certains individus.

Il m'est impossible par de simples raisonnements de vous faire comprendre la nature et l'importance de cette observation philosophique et historique; il nous faut des exemples. Prenons donc les deux plus grandes époques de l'histoire de l'humanité que nous connaissons, et examinons-les rapidement : celle de Rome ancienne et de son

empire, et celle du christianisme, et voyons quelle a été l'influence qu'elles ont exercée sur les peuples depuis leur origine jusqu'à nous. Cet examen nous conduira à juger avec connaissance de cause l'époque dans laquelle nous nous trouvons actuellement, époque qui ressemble parfaitement à celle où a commencé l'un de ces grands faits historiques, le christianisme; où un si grand nombre de peuples furent entraînés par les idées généralement répandues, à suivre l'impulsion qu'ils avaient reçue, et à satisfaire aux besoins, aux intérêts, aux sentiments que ces idées avaient fait naître. Finalement cet examen peut nous mettre sur la voie pour conjecturer quelle sera probablement la destinée réservée aux peuples de notre époque et quelle sera la faculté qui à son tour deviendra la faculté prédominante.

Vous voyez, citoyens, que d'après ma manière d'étudier les grandes époques de l'humanité, il faut sortir du petit cercle d'individualités et de nationalités dans lequel nous avons l'habitude de nous renfermer, qu'il faut nous placer au milieu de tous les hommes et de tous les peuples, et ne pas compter par années, mais par siècles. Laissons donc de côté les objets de détail et occupons-nous des faits principaux.

Si nous consultons l'histoire, elle nous apprendra que l'empire romain a eu une origine bien mince, et cependant sa puissance a fini par dominer presque tous les peuples connus. Cette même histoire nous fera connaître l'origine bien humble et bien circonscrite du christianisme, qui a fini également par s'établir sur presque toutes les sociétés civilisées. Pour le moment, ce qu'il m'importe le plus de vous faire remarquer, c'est le moyen dont s'est servie la Providence pour obtenir de si grands résultats. Ce moyen, je l'ai déjà dit, c'est l'excitation permanente de quelque organe du cerveau, c'est l'activité constante de quelque faculté déterminée de l'esprit, représentée par quelqu'un de ces organes, c'est l'association successive des autres facultés mises au service de la première. Je m'explique.

Les fondateurs de Rome, ce petit nombre d'aventuriers, qui vinrent se fixer dans la terre latine, dès leur première origine se trouvèrent dans la nécessité de défendre leur indépendance. Le sentiment d'indépendance, chez l'homme, est inné; c'est une de nos facultés fondamentales, l'un des sentiments les plus précieux de la nature humaine, et sa manifestation est rendue possible par l'existence d'un organe spécial dans le cerveau.

Lorsque l'homme est en danger de perdre la jouissance de ce sentiment, lorsqu'on est entouré par des peuples qui cherchent à nous

ravir l'indépendance, notre nature se révolte, et ce sentiment fait naître un besoin impérieux de nous défendre et nous porte à agir violemment. Ainsi, les Romains par sentiment d'indépendance durent avoir recours à leur courage pour se défendre. Une fois victorieux, ils durent penser à soumettre entièrement leurs voisins à leur domination, afin d'étre plus sûrs de ne pas être troublés dans la jouissance de leur indépendance. De nécessité en nécessité, une fois poussés dans cette direction, ils allèrent aussi loin qu'il leur fut possible. Mais l'indépendance et le courage seuls n'auraient pas suffi pour produire de si grands résultats. Les facultés intellectuelles supérieures et toutes les autres facultés humaines vinrent prêter leur secours à ces premières facultés mises en action. La prudence, la fermeté, la ruse et jusqu'à l'instinct de destruction prirent une grande part dans les opérations successives de ce grand peuple.

De la nécessité dès l'origine de défendre leurs personnes et leur indépendance prirent naissance leurs lois, leur forme de gouvernement, leurs institutions, leurs mœurs, et tout fut réglé merveilleusement d'après l'esprit de conquête et de domination; parce que vous devez savoir, citoyens, que la conquête et la domination ne sont que la suite naturelle du sentiment de l'indépendance porté à sa plus grande exaltation. L'homme, par esprit d'indépendance, devient fier, orgueilleux et même despote, quand l'abus de cette faculté et l'enthousiasme violent qu'elle produit sont portés trop loin.

Les Romains réduisirent en maximes, en principes, en lois, l'art de vaincre, de soumettre et de conserver sous leur domination les peuples conquis. Ils les gardèrent tributaires pendant des siècles, en leur apportant avec la guerre les arts et la civilisation de leur temps. Leurs premiers rois d'abord, ensuite les tribuns, les consuls, les proconsuls et les empereurs suivirent toujours la même ligne de conduite, que le besoin, l'expérience et le génie de la nation leur avaient tracée; et cette manière de gouverner fut reconnue parfaite justement par les grands avantages qu'ils en avaient tirés sous le triple rapport de la gloire, de la puissance et de la richesse.

Les voyez-vous, ces Romains obligés de se battre, au début de leur existence, avec les Albains, les Volsques, les Étrusques, arriver plus tard à la conquête des Gaules, de la Germanie, de l'Afrique et de l'Asie? A coup sûr, ils n'auraient pu atteindre de si grands résultats, s'ils n'avaient su, avec la plus admirable intelligence, établir sur le sentiment de l'indépendance toutes leurs institutions et leur organisation sociale.

De si grands avantages ne devaient cependant pas durer éternellement. Du moment que les facultés primitives mises en mouvement, remarquez bien ceci, du moment que le sentiment d'indépendance et celui de la propre défense n'avaient plus de quoi s'alimenter, du moment que la richesse, la mollesse, les vices et la corruption avaient énervé les esprits et rendu les hommes indifférents à l'honneur, à la gloire et même à la liberté personnelle, de conquérants qu'ils étaient ils devinrent conquis à leur tour ; les institutions si admirables d'autrefois ne valaient plus rien pour des hommes dégradés et méprisés, même par les Barbares qui venaient les subjuguer.

Dans cette longue série de siècles qu'a duré l'empire de Rome, vous remarquerez que presque tous les peuples d'alors ont dû subir l'influence de la force organisée et s'y soumettre. Qui dira maintenant que c'est le hasard qui a opéré ces prodiges? Qui dira qu'ils sont l'œuvre de tel homme ou de tel autre? Personne, je crois! Il y a donc une force, une puissance occulte qui règle la destinée des hommes, des peuples, de l'humanité! Quant à nous, phrénologistes, nous constatons le fait et nous nous bornons à reconnaître quelles furent les conditions physiologiques qui rendirent possibles les résultats que nous indiquons. Nous expliquons donc ces prodiges par la mise en activité d'une faculté, d'un organe du cerveau, aidé par tous les autres : le pourquoi, le comment, la cause? c'est Dieu.

Examinons maintenant la seconde période, celle du christianisme, dans laquelle l'humanité doit parcourir une autre série de siècles, appuyée toujours sur un sentiment primordial, mais divers de celui de la période romaine.

Les abus de la force, les violences exercées par les Romains sur les peuples conquis, la connivence manifeste et impie du sacerdoce avec le pouvoir, d'après laquelle on faisait parler les oracles toujours selon les exigences des empereurs et de leurs délégués, la rapine des employés du gouvernement, la cupidité des grands, la misère et l'esclavage humiliant du peuple, l'immoralité enfin, étaient arrivés à leur comble. Tous les hommes qui avaient de l'élévation dans l'âme et de la probité, tous les gens honnêtes et intelligents sentaient le besoin d'un changement fondamental dans les institutions et dans les principes qui les gouvernaient. Qui ne voit, dans une telle position, l'indice que l'humanité était arrivée à la maturité pour une autre période de grandeur et de vie?

Cette fois, citoyens, c'est le sentiment de vénération qui va pa-

raître sur la scène du monde. Ce sentiment est inné chez l'homme comme celui de l'indépendance, et reconnaît également un organe cérébral destiné à sa manifestation.

Nous allons voir maintenant les hommes se rallier en masse autour de ce sentiment et parcourir une grande période d'existence sociale; nous les verrons subir un mode d'organisation différent des précédents, dans lequel les améliorations et les institutions sociales de l'État prendront leur source ailleurs que dans la force et la puissance des armes.

L'histoire de l'origine des nouveaux principes philosophiques et religieux, qui devaient plus tard gouverner tant de peuples et pendant un si grand nombre de siècles, n'est pas généralement connue ni bien claire, mais peu nous importent la connaissance exacte de cette source et celle des circonstances qui ont pu contribuer à leur établissement. Ce qui paraît bien démontré, c'est que dès l'origine un petit nombre d'hommes éclairés se sont entendus et concertés pour trouver dans les idées philosophiques et morales de leur temps, et particulièrement dans celles qui étaient déjà établies dans l'Inde, ce qu'il y avait de bon et d'applicable à leur position sociale; ils s'éclairèrent réciproquement et finirent par adopter quelqu'un des principes qui devaient servir de base à la réforme religieuse des Israélites. Ceux-là étaient les précurseurs du Christ.

Les premiers chrétiens parurent en Syrie. On raconte qu'ils étaient des hommes de mœurs très-simples, d'une vertu austère, tolérants pour les opinions des autres, cherchant à faire apprécier leurs maximes par la pratique de toutes les vertus qui élèvent l'homme à sa plus haute dignité; ils proclamaient l'unité de Dieu, l'égalité des hommes devant lui, le respect que l'on doit à la propriété, l'amour du prochain, aux riches la vertu de la charité, aux pauvres la résignation comme méritoire devant l'Être suprême, etc.

Tant qu'ils se tinrent à ces principes, ils ne trouvèrent d'adversaires que parmi les juifs, leurs coreligionnaires; le nombre des prosélytes augmentait prodigieusement, et ils se répandirent dans tout l'Empire et dans Rome, la capitale. Malheureusement ils devinrent turbulents et intolérants, et dès lors commencèrent la réaction et la persécution; ils furent condamnés à des punitions sévères et aux supplices.

Les maximes primitives des chrétiens étaient bonnes en elles-mêmes, mais elles se trouvaient en opposition avec celles dominantes dans la Rome corrompue, et ne pouvaient être appréciées que par un petit nombre de néophytes de la classe du peuple, qui se réunissaient

secrètement dans les endroits les plus cachés, comme ont dû faire de nos jours les membres des sociétés secrètes. Malgré tant d'obstacles, les chrétiens ont fini par triompher ; mais avant que d'en sortir complétement victorieux, ils ont dû soutenir une lutte pendant plus de deux siècles ; toutefois, l'accomplissement de ce fait était fixé dans la destinée de l'humanité, et il a bien fallu que cela fût.

Cherchons à présent par quels moyens la puissance suprême, la Providence, accomplit son œuvre. Constatons d'abord le triomphe du christianisme. Recherchons ensuite dans les facultés cérébrales de l'homme quelles sont celles qui furent mises en activité pour arriver à ce résultat. Le sentiment de vénération a dû être excité le premier, car c'est lui qui devait faire cette fois son éclatante apparition dans le monde. La Puissance qui avait poussé les Romains à devenir un peuple conquérant, a dû fortifier ce premier sentiment de vénération en mettant en action les sentiments de la bienveillance, de l'espérance, du merveilleux, et finalement toutes les autres facultés, surtout les facultés réflectives; et toutes ont dû prêter leur concours à l'organe de la vénération.

Mais ce ne fut qu'à Rome que ce sentiment reçut la coopération des diverses facultés humaines, c'est là qu'il prit une forme majestueuse et imposante, comme jadis était arrivé au sentiment d'indépendance ; c'est là qu'on vit paraître l'œuvre des profonds philosophes de cette époque. Remarquez la profonde sagacité qu'ils ont dû déployer : on créa d'abord un chef électif, on déclara l'infaillibilité des décisions de l'Église, c'est-à-dire des hommes qui étaient réunis autour du chef, on exigea l'obéissance passive des subordonnés, on institua des phalanges de moines oisifs, intéressés à défendre le chef suprême, et, aussitôt qu'on le put, on associa à l'autorité spirituelle la puissance temporelle : enfin, on conduisit les affaires de l'Église de telle sorte que, par des combinaisons prodigieuses, sans la force des armes, on s'empara de tous les peuples civilisés et on les maîtrisa en commençant par leurs chefs, rois ou empereurs, jusqu'au dernier des sujets.

Le christianisme de Rome, arrivé, il y a environ trois siècles, à l'apogée de sa puissance, commença à perdre de son influence. Ceux qui étaient placés en haut de la hiérarchie ecclésiastique, de pauvres qu'ils étaient à leur début, humbles et tolérants, devinrent riches, orgueilleux et intolérants. La vraie morale, pratiquée dans les premiers temps et que chacun comprenait, fut remplacée par des dogmes inconcevables et absolument inutiles au genre humain ; ils furent sui-

vis d'actes automatiques d'une dévotion qui dégénéra en idolâtrie funeste, idiote et sauvage, qui étouffa la morale.

Les efforts qu'aujourd'hui font les hommes du pouvoir dans toute l'Europe pour faire revivre l'enthousiasme ou la résignation d'autrefois seront probablement impuissants, quoique je sois persuadé que plus d'un gouvernement serait disposé à employer la force pour l'obtenir.

Je fonde mon opinion sur l'impossibilité de faire revivre ce qui est éteint; je pense que l'humanité tend constamment à faire un pas en avant; que la foi, l'enthousiasme et le prestige du merveilleux qui soutenait le christianisme dans le bas empire et le moyen-âge, n'existent plus, et qu'il n'est donné à qui que ce soit de faire renaître ces mêmes sentiments. Les découvertes de la physique et de l'histoire naturelle, les lumières répandues dans toutes les classes de la société et le progrès de la raison humaine, exigent dans notre siècle une nourriture spirituelle plus conforme à l'état de civilisation où nous sommes arrivés. Les principes de la morale chrétienne sont excellents, chacun le sait ; mais le christianisme tel qu'on nous l'a fait ne satisfait plus au besoin de nos intelligences : de grandes réformes nous semblent nécessaires.

L'admiration que Pie IX a excitée universellement doit être regardée comme un effet de l'approbation de l'œuvre d'un excellent prince temporel, d'un vertueux et courageux citoyen italien, d'un prince éclairé et juste, et comme tel nous l'adoptons pour chef, pour souverain. Tous les gens honnêtes, de n'importe quelle croyance religieuse, seront d'accord avec nous sur ce point. Mais, comme chef de la catholicité, il n'a rien touché à ce qui existait. S'il y mettait la main pour détruire tous les abus, s'il remontait à l'origine de la fondation du christianisme pour fonder simplement la morale sur le sentiment religieux, il détruirait presque tout ce qui existe, il produirait un bouleversement général dans le culte établi. Et cependant, selon nous, la cessation de ce qui existe comme catholique est une catastrophe inévitable, facile à prévoir, car elle ne sera que la conséquence logique du progrès des lumières. Un événement pareil doit arriver dans un temps plus ou moins éloigné; cela est évident.

La puissance des papes et leur influence dans le monde ne pourront plus redevenir ce qu'elles ont été ; elles ont fait leur temps. La position du catholicisme nous semble analogue à celle de l'empire romain sous les derniers empereurs ; sa décadence et sa fin étaient déjà décrétées dans les desseins de la Providence et ne manquèrent pas

d'arriver. S'il en est ainsi pour le catholicisme, il faudra bien laisser faire à la Providence.

Dieu cependant n'abandonne pas les hommes pour avoir changé l'activité et la puissance de quelques-uns de leurs sentiments. Qui oserait dire que l'Être suprême nous a donné son dernier mot en fait d'institutions nécessaires au perfectionnement de la morale? N'a-t-il pas permis de nos jours à l'intelligence humaine d'accomplir de merveilleuses découvertes qu'il lui avait refusées jusqu'ici? Pourquoi n'en ferait-il pas autant par rapport aux institutions sociales, du moment que tout ce qui a été opéré jusqu'à nous n'a suffi ni à corriger les vices, ni à faire disparaître les imperfections de l'homme?

Je suis donc convaincu que nous entrons dans une nouvelle et grande période sociale, de la même nature que celles dont je vous ai tracé une esquisse, et j'arrive ainsi au point capital de mon discours.

Il existe dans l'homme un autre sentiment, inhérent à sa nature comme les sentiments d'indépendance et de vénération, qui a, comme les autres, un organe cérébral spécialement affecté à la fonction dont il est chargé ; c'est le sentiment du *juste*, c'est la *justice* prise dans sa plus large signification. Ce sentiment, selon nous, est appelé à faire son entrée dans le monde et à inaugurer une ère nouvelle pour l'humanité; il demande à être satisfait complétement. Si nous nous mettons à réfléchir sérieusement, il nous paraîtra évident que nous sommes au début de l'une de ces grandes périodes de l'humanité où la Puissance suprême, régulatrice de l'univers, accomplit ses desseins en mettant en activité chez l'homme l'une de ses facultés primitives. Cette faculté fera donc venir à son aide les autres facultés humaines, afin de pouvoir se coordonner avec elles et se satisfaire. Si réellement, comme nous le pensons, cette Puissance occulte a fait choix de notre temps pour le commencement de cette nouvelle grande période, vous pouvez être sûrs que rien n'empêchera son accomplissement et qu'il aura lieu malgré l'opposition des amateurs du passé.

L'organe du sentiment du juste, comme instrument d'une faculté devenue centrale, autour de laquelle devront se former les nouvelles institutions sociales, dont l'humanité sent le besoin, demandera le concours des autres facultés, comme ont fait les facultés dont nous avons cité les exemples ; et la réalisation de ce grand événement ne pourra s'effectuer que par l'action de nos organes du cerveau. Il arrivera alors que tout ce qui a du rapport avec le sentiment du juste sera réduit en principes, en maximes, en règles, en lois, en institu-

tions gouvernementales, comme il s'est fait jadis pour les sentiments d'indépendance et de vénération. C'est sur cette pensée que devraient travailler ceux qui s'occupent du bonheur des hommes et de l'avenir des peuples. Ah ! si ma manière de voir n'était qu'un rêve, qu'une illusion, qu'on m'y laisse, car je me complais dans ce beau rêve.

Pourtant, examinons :

Qui ne voit que la fièvre morale et politique qui agite depuis un demi-siècle, non-seulement l'Europe mais le monde entier, n'est qu'un *besoin de justice ?* On veut la liberté, mais la liberté c'est de la justice, l'égalité l'est également ainsi que la fraternité, car celle-ci n'est que l'amour du prochain. On veut la tolérance des opinions, la liberté des cultes, la charité, l'humanité, mais tout cela c'est de la justice. La vaste faculté du juste, l'étendue de ses applications étant ainsi comprises, il en résultera clairement que les sentiments les plus nobles du cœur humain pourront être satisfaits par une loyale application de la justice.

Ne sentez-vous pas que tous les priviléges de naissance sont en opposition au sentiment du juste ; que les distinctions, les honneurs, les récompenses accordées aux hommes sans mérite ou de mœurs corrompues sont des actes de la plus grande injustice ? que l'homme de bien, vertueux, laborieux, intelligent, lorsqu'il est méprisé ou mal récompensé par les gens du pouvoir, doit être profondément blessé dans son sentiment du juste? ne pensez-vous pas que les charges publiques mal réparties, qui font que l'un travaille toujours et ne jouit de rien, et l'autre jouit de tout et ne travaille jamais, sont des existences fâcheuses qui révoltent le sentiment du juste? C'est pourtant ce que l'on voit journellement et partout, parmi les chrétiens et parmi les non chrétiens ! Que dire aussi des guerres où les hommes sont lancés les uns contre les autres comme des bêtes féroces? Et les rapines, les spoliations, les usurpations de toute nature, entreprises sous de vains prétextes? Injustices ! injustices ! Et la domination violente d'un peuple sur un autre, n'est-elle pas une injustice des plus criantes?

Nous savons très-bien que chacun entend la justice à sa manière, et que chacun prétend être dans la voie du juste, tout en opérant directement contre les lois que ce sentiment impose. Les passions et l'intérêt obscurcissent le jugement, et aucune institution humaine ne pourra jamais faire cesser dans le cœur de l'homme les passions et l'intérêt. Ce qui nous reste donc à faire à ce sujet, c'est d'éclairer l'intelligence de nos semblables, de fortifier leur raison et de faire taire les fanatiques qui ne cessent de prêcher que la raison nous égare,

nous perd et qu'elle est un don funeste du Créateur ! Pour conclusion, toutes les injustices, celles dont je vous ai parlé, ainsi que tant d'autres, demandent à être définies et constatées comme telles, et ce n'est qu'après cela qu'on pourra les redresser au moyen des nouvelles institutions sociales qui vont surgir probablement à la suite de notre récent bouleversement politique.

Il y a donc urgence de satisfaire à ce besoin moral des peuples, car il y a du malaise et une forte inquiétude dans les esprits parmi tous les peuples, et on ne pourra la faire cesser que par une nouvelle organisation des sociétés humaines, qui doit sortir nécessairement de ce chaos de lois, d'institutions, de coutumes sociales, politiques et religieuses qui sont encore debout dans toute l'Europe.

Les essais de constitutions, les chartes, les réformes déjà tentées depuis le mémorable 1789, les cent mille lois qu'on a promulguées depuis lors, les vaines tentatives des nouvelles sectes, telles que les owenistes, les saint-simoniens, les fouriéristes, les communistes, ne sont, à les bien considérer, que des indices du besoin de l'humanité de s'établir sur de nouvelles bases, de s'organiser sous des formes nouvelles. Oui, ce besoin existe, et rien de ce que l'on fait ne sera durable ni satisfaisant, s'il n'a pour appui le sentiment du juste. A présent, l'on fait tous les jours des lois : c'est la mode, c'est un besoin, c'est une fantaisie. Eh bien ! aussitôt que vous entendrez parler d'une nouvelle loi, d'une nouvelle institution sociale, d'un projet gouvernemental quelconque, prenez votre boussole et voyez si ce que l'on propose est juste ; si la justice fait défaut, vous pouvez prédire que la nouvelle loi, la nouvelle institution, n'aura pas une longue existence.

Ce sentiment de justice, encore latent dans les esprits en général, et que la Providence se chargera de mettre en jeu et de faire triompher sur les ruines des vieilles institutions, est cependant bien entré dans la pensée et dans le langage des hommes d'État, des chefs populaires, des orateurs, des publicistes, des philosophes et de tous ceux qui ont besoin de justifier leurs actes ou de tirer à soi les masses du peuple. Le mot de *justice* se trouve dans la bouche et sous la plume de tous ceux qui s'adressent au peuple. J'appelle dans ce moment votre attention sur ce mot *justice ;* et je suis bien sûr que vous ne manquerez pas, après l'observation que je viens de vous faire, de le remarquer dans toutes vos lectures. J'ai recueilli un grand nombre de passages où le mot *justice* figure spécialement et qui présentent un véritable intérêt. Je vous demande la permission de vous en citer quel-

ques-uns ; ils vous prouveront que ma pensée, à ce sujet, a été fondée sur quelque chose de positif ; ils vous feront voir que le sentiment du juste se manifeste de tout côté, et qu'il se peut très-bien qu'il soit destiné à parcourir, comme je l'entends, la vaste période des siècles qui doivent nous suivre.

Voici donc mes citations : O'Connell, dans un discours adressé aux torys, disait : « Je me console avec cet espoir que si l'infirmité des hommes est pour les peuples le signe des occasions providentielles, avec vous ou sans vous, par vous ou malgré vous, *justice* sera rendue à l'Irlande. »

Dans la lettre d'un publiciste anglais, je lisais : « En effet, toute atteinte à la noble institution du jury est une atteinte grave à l'administration de la justice, et l'administration de la *justice* n'est-elle pas le but et la fin de tous les gouvernements, de toutes les institutions ? »

M. Molé, dans sa réplique au discours de réception de M. Tocqueville, à l'Institut, a dit, en parlant de Napoléon : « Il lui a manqué de savoir placer la limite du possible et de croire que la vérité et la *justice* ne sont le meilleur moyen de gouverner les hommes que parce qu'elles sont la justice et la vérité. »

A Leicester, en 1842, les ouvriers fabricants de gants ont levé l'étendard de la révolte. Des milliers de ces ouvriers se sont assemblés, chantant l'hymne chartiste, et précédés par un large drapeau où se lisaient ces mots : A bas l'oppression ! *Vive la justice !* »

M. Lamartine, dans un discours à l'Académie de Mâcon, en septembre 1842, disait : « Dans l'état actuel de nos lumières et de nos connaissances, nous croyons, nous, que la liberté est encore la *justice*, et que rêver l'organisation forcée et arbitraire du travail, c'est rêver la résurrection des castes de l'Inde. »

Dans un dîner donné à O'Connell à Londres, en 1844, sur un écran, derrière le président, était écrit en verres de couleur : *Justice* à l'Irlande.

Dans un meeting à Londres, on a pris à l'unanimité la résolution suivante : « Le manifeste de Cracovie du 13 février 1846, qui proclame l'abolition de toutes les distinctions des classes, ainsi que le commencement de l'égalité politique et de la fraternité sociale de tous les Polonais, est conforme à nos principes de *justice* politique et sociale. »

M. Victor Hugo à la Chambre des pairs, en 1846, en parlant de la Pologne, disait : « Ce que je vous demande d'ailleurs, ce n'est pas l'in-

tervention de vos armées ni de vos flottes, mais une intervention purement morale, mais une adhésion sympathique, qui repose à la fois sur les idées de paix, de *justice*, de civilisation ; car la *justice* souffre quand un peuple est opprimé, quand le droit des gens est violé, et une étroite et éternelle solidarité existe entre les idées de *justice* et les principes de civilisation. » Et M. Villemain ajoutait le lendemain : « Il faut que la Pologne soit patiente, car le jour de la *justice* viendra. »

Dans la circulaire du comité central des élections de l'opposition du département de la Seine du 1er août 1847, on lit : « La pétition, c'est la voix du peuple oublié, c'est le cri du droit méconnu, c'est l'appel de la *justice* contre l'abus de la force ; » et plus bas : « Il importe qu'une chambre mal disposée ne puisse se refuser plus longtemps à faire *justice.* »

Je pourrais citer encore un très-grand nombre de passages analogues à ceux-ci ; mais ceux que je viens de citer doivent suffire pour vous prouver que le sentiment ou le besoin d'une bonne justice se fait sentir dans les esprits de notre époque. C'est une idée vague, c'est une sorte d'instinct, on me dira, et j'en conviens ; mais il est cependant devenu réellement une force interne puissante, qui agite les hommes à leur insu ; et si cette agitation est déterminée, comme il me semble, par cette Puissance suprême qui règle les destinées du monde, le sentiment du juste sera satisfait dans un temps donné. Les esprits éclairés, les hautes intelligences doivent donc s'occuper à faire triompher cette idée; ce devrait être la préoccupation principale de leurs travaux. Enfin, c'est à satisfaire la justice que devront désormais se consacrer ceux qui aspirent à laisser une bonne mémoire de leur passage dans ce monde. C'est à l'entrée de cette nouvelle période séculaire, que les hommes devraient agir énergiquement.

Malgré la conviction profonde que j'ai de la tendance de l'esprit humain à fonder son avenir sur le sentiment du juste, j'avoue que nous sommes encore bien loin d'assister à son succès ; tout au plus si nous pourrons être présents à ses premières tentatives. Son accomplissement est réservé aux générations futures, car les progrès de civilisation dans l'espèce humaine se font toujours lentement, et malheureusement toujours incomplétement. Avant donc que les nouvelles institutions sociales soient coordonnées et établies sur des bases solides, comme l'ont été, d'après leurs principes, l'empire romain et le christianisme, les hommes auront à subir, peut-être en-

core pour plus d'un siècle, des déceptions, des combats, des martyres !

Réfléchissons, Citoyens et honorables Collègues, à l'immense quantité d'hommes qui profitent, dans le monde, des avantages de l'injustice, à ces privilégiés de l'astuce ou de la force, que la stupidité, l'ignorance, la superstition et l'idiotie artificielle ont élevés au dessus des autres dans toutes les parties de la terre habitées par les hommes, et vous comprendrez que ceux-là doivent être nécessairement en opposition violente avec ceux qui veulent le triomphe de la justice. Il y aura conséquemment lutte inextinguible entre cette sorte d'antagonistes. Mais que dis-je!... il y aura ? Cette lutte existe déjà et se manifeste avec violence sous diverses formes parmi les nations diverses; vous la reconnaîtrez aux conspirations, aux émeutes, aux révolutions incessantes, dont nous avons été les témoins ; les proscriptions, les prisons, les supplices, vous en disent encore plus que je ne pourrais vous en dire. Les faits de cette nature sont des vérités imprimées en lettres de sang dans les rues, sur les places et sur les échafauds ! Cette lutte ne s'arrêtera donc que quand les obstacles principaux seront vaincus, et quand le sentiment du juste aura triomphé. Qui ne sait pas comprendre ce magique langage des faits, qui croit que cette lutte sanglante des hommes n'est qu'un accident passager, doit être d'une intelligence bien bornée, ou avoir l'esprit aveuglé par les préjugés. Dans cette anarchie d'idées, qui désole l'espèce humaine, sachons voir que c'est la justice qui s'avance parmi nous, et montre de sa main la ligne que nous devons suivre pour atteindre un peu de bonheur. Elle arrivera à ses fins, je vous l'ai dit ; car elle est conduite par cette Puissance qui règle la destinée des mondes.

DE

L'INSTRUCTION ET DE L'ÉDUCATION

ET DE LA

QUERELLE ENTRE LE CLERGÉ ET L'UNIVERSITÉ

AU POINT DE VUE DE LA PHRÉNOLOGIE.

Discours prononcé le 8 janvier 1844, à l'Athénée royal, dans la séance annuelle de la Société phrénologique de Paris (1).

Messieurs,

Pour peu que l'on réfléchisse à ce qui se passe dans le monde, on reconnaîtra facilement que nous vivons à une époque de tran-

(1) Ce discours n'a pas été publié en français, mais il a été traduit et publié en anglais, dans le *Zoist, journal de la physiologie cérébrale*, etc., juillet 1844. A la fin du discours on lit le passage d'une lettre qui accompagnait l'envoi de notre copie, et nous le reproduisons ici complétement pour expliquer le motif qui nous a décidé à l'envoyer à Londres.

« Paris, 30 avril 1844.

« En France, la querelle entre le clergé et l'université est plus envenimée que jamais, et les autorités livrent au jugement du jury des écrits qui semblent très-innocents devant le sens commun et la raison. Dès lors, personne ne sait plus, en publiant une pensée quelconque, si elle sera réputée innocente ou coupable. Il n'y a plus de liberté d'examen et de discussion, ni liberté de la presse quand les lois, crées à ce sujet, sont si vagues et d'une si incroyable élasticité, et quand on voit des condamnations à quatre et à six mois de prison, à quatre et à six mille francs d'amende; et cela surtout pour des propositions auxquelles on n'aurait pas fait la plus petite attention dans votre pays. Les opinions des écrivains sont jugées par le jury, comme l'on sait, composé de marchands, d'épiciers, de fruitiers, de charrons, de rentiers, d'artistes, etc., tous des hommes très-honorables, certainement, mais étrangers aux études philosophiques. Et pourtant, c'est à leur appréciation et à leur jugement qu'on livre les écrits nouveaux, et ce sont eux qui doivent se prononcer sur la bonté, la justesse, la vérité et l'innocuité des opinions qu'on manifeste sur la religion, la philoso-

sition, à une de ces grandes époques où le Créateur permet à l'espèce humaine de faire un pas en avant dans sa destinée. Il paraît assez que l'humanité reste parfois stationnaire pendant des siècles, en se retournant dans le même cercle d'idées, en se débattant au milieu des entraves qui l'entourent, en se tourmentant pour se débarrasser des abus des institutions qui la gouvernent, et en cherchant un avenir meilleur ou un bonheur qu'elle entrevoit confusément sans pouvoir l'atteindre.

Quelques hommes d'élite, quelques-uns de ces êtres privilégiés que la nature choisit pour ses interprètes, quelques philosophes, enfin, lancent dans le monde des idées nouvelles qui doivent amener des réformes générales dans toutes les institutions humaines ; mais leurs conceptions ne sont pas généralement comprises, et ne s'infiltrent que très-lentement dans l'esprit de leurs semblables, jusqu'à ce que, universellement senties et arrivées en quelque sorte à leur maturité, elles se manifestent soudainement dans le monde et s'épanouissent comme les fleurs des arbres à l'apparition du printemps. Alors les idées, les conceptions des philosophes, regardées autrefois comme des chimères, deviennent des réalités, se transforment en actes et passent de l'abstrait au positif. C'est précisément ce qui agite le monde aujourd'hui : la réalisation des belles et grandes conceptions de nos pères.

De cette œuvre de l'humanité, que l'Être suprême conduit à notre insu et qu'il n'est au pouvoir de personne d'arrêter, sont sortis des intérêts nouveaux qui demandent à être satisfaits, et cela en présence des représentants des intérêts anciens, toujours existants, qui se trouvent froissés, en voyant s'échapper de leurs mains les avantages immenses dont ils ont joui jusqu'ici : ceci est un fait positif et de la dernière évidence. A présent, vous devez comprendre, sans que j'aie besoin d'entrer dans aucune explication, pourquoi le clergé catholique attaque avec fureur l'université, pourquoi l'on s'agite, pourquoi toute la société participe plus ou moins à cette agitation, et finalement vous savez de quel côté sont les intérêts froissés, et de quel autre sont les intérêts nouveaux que le progrès a fait surgir.

Quant à nous, en dehors du litige et sentinelles avancées du pro-

phie, la politique. En vérité, il y a de quoi être confondu. Depuis un demi-siècle la France fait beaucoup d'efforts pour avoir la liberté, mais elle ne la comprend pas encore. — En vous envoyant ce discours pour le *Zoist*, je me résigne à la condition des temps dans lesquels nous vivons, mais en me plaignant que la pauvre humanité soit livrée aux caprices des hypocrites, des intrigants, des fanatiques et des ignorants. »

grès, nous devons vous présenter les données de la science pour éclairer la question ou plutôt pour la résoudre. Nous savons très-bien que notre voix ne peut pas avoir un grand retentissement en dehors de cette enceinte, et que les hommes qui se disent du progrès, méconnaissant l'importance de nos travaux, viennent eux-mêmes nous jeter la pierre avec une légèreté inconcevable; mais, quoi qu'il en soit, nous devons remplir notre mission. Nous exposerons donc, avec toute la franchise qui convient, notre opinion sur la querelle soulevée entre le clergé et l'université, car nous regardons cette tâche comme une obligation contractée envers la société, et nous voulons nous en acquitter. Il y a déjà, par malheur, tant de couardise parmi les savants et parmi ceux qui sont convaincus d'une vérité, qui n'osent presque plus faire connaître leur pensée, qu'il est bon de faire voir que tout le monde ne leur ressemble pas (1). Au reste, personnellement, nous sommes dans des conditions à pouvoir le faire sans difficulté, puisque nous n'ambitionnons ni places, ni distinctions honorifiques, ni fortune; nous sommes satisfaits de l'estime de nos concitoyens et de celle des hommes éclairés et vertueux.

Pour entrer immédiatement dans la question, je dois avant tout, messieurs, vous faire remarquer que les idées qu'on attache aux mots *instruction* et *éducation* sont généralement vagues et indéfinies dans l'esprit de chacun, et que facilement on confond une chose avec l'autre. Nous verrons plus loin ce que l'on doit entendre par instruction et ce que c'est que l'éducation; en attendant, sachez que la phrénologie, ayant établi d'une manière précise la nature des diverses facultés fondamentales de l'esprit humain, nous met à même de sortir de ce vague et nous enseigne comment on peut déterminer avec une certaine précision ce qu'il faut faire pour l'instruction et ce qu'il faut faire pour l'éducation de chacune de nos facultés, dont l'ensemble constitue l'être humain, et finalement à qui leur direction doit être confiée.

(1) « La couardise est la plaie de l'Angleterre aussi bien que des autres pays. Des hommes de toutes les conditions et surtout ceux qui ont reçu une bonne éducation, professent chaque jour de ne rien croire aveuglément et prétendent être devenus complétement incrédules dès qu'ils ont pu connaître la vérité en religion, en politique et en science; et puis le dimanche à l'église, en s'adressant à tous ceux qui veulent les entendre, ils expliquent la vérité et déclarent hautement, en parlant de Dieu « qu'il n'y a de salut qu'en lui. » C'est une tromperie mutuelle, dans laquelle chacun des trompeurs et des trompés sont d'accord. Nos lecteurs voudront bien nous pardonner ces vives expressions, peut-être grossières, mais elles sont reçues maintenant dans la société la plus aristocratique. » (*Note du Zoist.*)

Il y a dans la nature de l'homme des facultés d'un ordre inférieur, des penchants, des instincts, que nous avons en commun avec les animaux; il y a des facultés qui se rapportent à des sentiments élevés, aux sentiments moraux; et il y a des facultés de l'intellect que nous appelons facultés de perception et de réflexion. Toutes ces facultés demandent à être dirigées, gouvernées dans un but louable, toutes dans leur ensemble et chacune en particulier, afin qu'elles puissent satisfaire convenablement à l'objet de leur création. Car il faut bien se convaincre que toutes les facultés humaines, sans exception, nous sont données dans un but d'utilité et de satisfaction individuelle, et qu'il n'y en a pas d'essentiellement mauvaises. C'est donc une entreprise absurde, ou bien insensée, que celle de certains moralistes qui s'efforcent d'anéantir en nous une de nos facultés naturelles, en la condamnant à l'inaction absolue, par la raison que dans sa manifestation énergique elle peut entraîner l'homme à l'abus ou à des excès dangereux.

Cela posé, voyons maintenant à qui doit appartenir l'instruction, à qui la direction de toutes les facultés humaines : là est la question. Le clergé catholique, dans les pays où il domine, se croit appelé particulièrement à cette importante occupation, et il fonde ses prétentions sur la corruption et l'immoralité répandues dans la masse sociale, qu'il attribue à l'abandon des croyances et de la foi religieuses. Mais ici, et avant d'aller plus loin dans cet examen, commençons par constater que les hommes supérieurs de notre époque, que les hommes du progrès ont reconnu que ce qui constitue le point capital des croyances religieuses, que les rapports entre l'homme et Dieu, doivent être libres, et l'on a même inscrit cette importante maxime dans le pacte fondamental de notre nouvel ordre social. Les croyances, et les cultes différents qui en dérivent, doivent donc être libres. En effet, qui oserait soutenir que Dieu est impuissant? Et, s'il n'est pas impuissant, comment croire qu'il exige de l'homme un culte exclusif? Si l'homme sur la terre adore et vénère Dieu sous des formes et des cultes différents, c'est que Dieu le veut bien, et qu'il entre dans ses vues impénétrables que les choses se passent ainsi : *consentement* ou *impuissance;* choisissez!

Cependant n'a-t-on pas vu déjà que le même Dieu, qui trouvait bon d'être l'objet du culte des Israélites, a fait surgir au milieu d'eux un autre culte qui s'est établi sur les ruines du premier? Et qui nous assure que, dans la grande voie de progrès dans laquelle il nous a poussés, il n'entre pas dans son plan d'en établir un nou-

veau sur les ruines de celui qui existe? Les symptômes de cette transformation se font déjà voir très-distinctement à l'homme réfléchi. Le *christianisme*, tel qu'on nous l'a fait aujourd'hui, est trop différent de ce qu'il était à son origine, et son culte et ses dogmes ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient dans les premiers siècles de son institution. Or, supposons pour un instant que le clergé catholique soit exclusivement chargé de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, comment s'y prendrait-il? Quels sont ses titres et ses qualités pour bien remplir cette importante fonction sociale? Après avoir bien réfléchi sur cette question, nous n'hésitons pas à soutenir qu'il y est incompétent. Voici nos raisons :

Tâchons d'abord d'éviter un malentendu sur ce sujet. Sans doute, le ministre d'un culte, en sa qualité d'homme, n'ayant perdu aucune des facultés humaines, pourrait, aussi bien que tout autre, être bon professeur ou bon instituteur; mais ici il n'est pas question d'hommes, il est question du clergé ayant une mission et des occupations spéciales. Voltaire a déjà parfaitement expliqué, depuis un siècle, notre pensée. « Un prêtre, dit-il, ne doit pas être instructeur, non pas parce qu'il est prêtre, car il est toujours membre de la société dans laquelle il vit, mais parce qu'il ne peut pas avoir le temps et les connaissances pratiques de l'instituteur, s'il doit remplir les fonctions ecclésiastiques. Un architecte, un astronome, un mécanicien, sont dans le même cas (1). »

Revenons à présent à notre sujet. Il faut, avons-nous dit, que toutes les facultés de l'homme reçoivent une culture appropriée aux fonctions que la nature leur a assignées. Commençons donc par examiner de quelle manière on doit exercer et diriger les facultés intellectuelles. C'est à ces facultés que le mot *instruction* doit être spécialement appliqué. L'instruction consiste dans la transmission des connaissances acquises par un homme à un autre homme. C'est un privilége exclusif de l'humanité que de pouvoir faire passer les con-

(1) L'évêque de Chartres, dans une lettre adressée à l'*Univers*, en avril 1846, entre autres choses, dit : « qu'il est évident que pour l'Université, avec tous ses moyens d'autorité, de contrainte, de coaction insurmontable, *avoir le monopole de l'instruction, c'est avoir le monopole de la religion.* » Cela est vrai jusqu'à un certain point, mais cela prouve aussi qu'en s'emparant de la jeunesse on peut toujours et en tout pays la façonner comme l'on veut. Reste à savoir s'il vaut mieux faire d'une grande et vaillante nation une vaste capucinière jésuitique mi-idiote et bien intolérante, ou la conserver grande et puissante. Nous pensons qu'un *bon* gouvernement doit non-seulement surveiller, mais diriger l'éducation et l'instruction de la nation. Que si le gouvernement était despotique, adieu la nation : elle aura fait son temps.

naissances acquises par une génération à une autre génération, de perpétuer pour l'espèce les découvertes, les inventions utiles et les perfectionnements dont l'homme a pu se rendre maître.

L'éducation doit être entendue autrement : elle consiste dans la pratique habituelle de certains actes, et dans l'abstinence de certains autres. L'instruction et l'éducation sont en quelque sorte de la gymnastique cérébrale, et elles ont pour objet l'exercice régulier de nos facultés naturelles. Le développement éxtraordinaire que l'intelligence humaine a acquis dans le siècle où nous vivons, explique pourquoi les choses qu'on a pu faire croire aisément dans les temps d'ignorance et d'esclavage où l'homme était plongé autrefois, ne sont plus admissibles de nos jours. Mais aussi, voilà pourquoi l'on fait des efforts pour étendre un voile épais sur l'intelligence de notre docile jeunesse, dans l'espoir probablement d'exploiter plus tard son ignorance; et, ce qui est encore pis que l'ignorance, c'est la fausse instruction, les erreurs et les préjugés dont on remplit l'esprit des jeunes élèves. Les hommes ignorants et façonnés d'une manière particulière se fanatisent facilement, et les habiles les font alors agir à leur profit.

Maintenant, notre question, celle de la compétence pour l'instruction des facultés intellectuelles, mérite d'être examinée en détail. Est-ce aux ministres d'un culte à s'en charger? Le veulent-ils? Est-ce à eux qu'il appartiendrait de former des artistes, des peintres, des musiciens, des poëtes? Non, certainement. Se chargeront-ils de faire des polyglottes, des calculateurs, des mathématiciens, des voyageurs, des navigateurs, des géographes, des naturalistes, des médecins? Non, certainement. Ce n'est pas là leur ministère, ni leur mission, et ne doit pas l'être. Peut-être nous feront-ils des philosophes? Oh! quant à cela, ils n'en feront pas, ou ils en feront à leur manière. Il n'y a qu'à réfléchir à la persécution qu'ils ont exercée contre les philosophes dans tous les temps. Comment, en effet, pourraient-ils faire des philosophes, quand ils ne cessent de décrier le don le plus précieux que la nature a fait à l'homme, la *raison?* Ils nous disent qu'il ne faut pas raisonner, que la raison nous perd, qu'il faut avoir de la foi et croire, sans demander le pourquoi et le comment, et que c'est en cela que l'homme acquiert le plus grand mérite devant Dieu! Avec de telles maximes on ne fait pas de philosophes, parce que la base de toute philosophie est l'examen. A la place des philosophes on fait des ergoteurs, des sophistes, des casuistes, des théologiens, des métaphysiciens, des espèces de fous artificiels, qui font vraiment pitié à entendre.

Si nous passons des facultés intellectuelles aux facultés affectives, aux penchants instinctifs, nous rencontrerons encore les mêmes difficultés ou la même incompétence. Personne ne pensera, je crois, qu'à un ministre du culte appartient la direction ou l'éducation de l'instinct de la génération. Les catholiques ont fait de la chasteté une vertu si sublime, si essentielle au salut des âmes que, si l'on pouvait mettre en pratique cette prétendue vertu, l'espèce humaine serait éteinte au bout d'une génération. Ce qu'il importe à nous de savoir, par rapport à ce penchant, ainsi que pour les autres, c'est de reconnaître que Dieu a donné à l'homme des instincts pour qu'il les satisfasse, et il lui a donné en outre la raison pour qu'elle les dirige d'une manière conforme au bon ordre de la société. Fortifions donc la raison par une instruction convenable et n'écoutons pas les moralistes qui nous répètent sans cesse qu'il faut étouffer dans le cœur de l'homme toutes les passions. Non, leur répondrons-nous, étudiez et tâchez de comprendre le but légitime de leur création, et apprenez à les diriger en conséquence. La science nous oblige à reconnaître que les passions existent et qu'elles existeront toujours, parce qu'elles sont dans l'ordre de la création ; et l'instituteur doit savoir les modérer, les contenir et les diriger à bonne fin. Voilà la morale.

Le clergé se chargerait-il de l'éducation du sentiment de l'amour paternel et maternel? Mais les ecclésiastiques catholiques sont exclus de l'exercice de cette faculté, ils ne peuvent ni le comprendre ni le pratiquer : ils sont donc incompétents.

Le sentiment de l'attachement et de l'amitié est confisqué chez eux au profit de la caste. Entré dans le sacerdoce, l'homme cesse en quelque sorte d'être le fils de son père, le frère de sa sœur, le citoyen de son pays, il se voue à Dieu et obéit aux chefs de la hiérarchie!

Peut-être qu'ils dirigeront bien le sentiment de l'estime de soi ou le sentiment de sa propre indépendance? Voyez un peu : ils commencent par dire que l'humilité est une des vertus les plus agréables à Dieu; que si l'on vous donne un soufflet d'un côté, il faut tendre la joue de l'autre côté pour en recevoir un second; qu'il faut être soumis, dociles, patients, obéissants envers tous ceux qui sont placés au-dessus de nous, et qu'il faut prier Dieu plutôt que de s'enquérir si ceux qui nous font du mal le font justement ou non. Cette maxime est excellente pour établir et perpétuer le despotisme et la tyrannie, mais elle ne saurait plus être applicable de nos jours. A présent, l'homme en société doit savoir pourquoi il doit obéir et d'où vient l'autorité de ceux qui nous gouvernent. Les maximes anciennes, ré-

pétons-le, ne sont plus applicables aux peuples civilisés et gouvernés comme ils le sont actuellement en France. Toute injustice exercée contre nos semblables nous révolte et nous indigne.

L'éducation du sentiment de la propriété serait-il plutôt de leur compétence? Remarquez, messieurs, que je passe en revue seulement quelques-unes de nos facultés fondamentales et non toutes, car il y en aurait pour trop longtemps, et je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention. Je dis donc que la direction du sentiment de la propriété ne devrait pas non plus être confiée aux ecclésiastiques. Ils ont déjà prouvé suffisamment comment ils ont su l'exploiter à leur avantage. N'est-il pas vrai qu'après avoir prêché la pauvreté et le mépris des richesses de ce bas monde, ils ont fini par se faire construire des palais magnifiques et se donner des équipages, des domestiques et toutes les aisances de la vie mondaine? Ne se sont-ils pas mis en possession de beaucoup de propriétés appartenant à autrui, en employant pour cela toute sorte de prétextes, comme de faire croire que c'était les donner à Dieu, lequel, comme chacun sait, n'en a pas besoin? Les temples sont devenus de véritables marchés, où tout se paye, où tout est tarifé, jusqu'à l'espace qu'on occupe pour prier Dieu.

Il y a bien, messieurs, une faculté, un penchant qu'une certaine secte de l'ordre sacerdotal cultive à merveille, celui de la secrétivité. Cette faculté est mise admirablement en exploitation par les jésuites; et pour en tirer le meilleur parti, ils mettent en pratique des maximes et des principes, dont le but est de faire arriver les hommes qui les adoptent à leurs fins le plus promptement et le plus sûrement possible. Parmi leurs élèves, ils choisissent ceux que la nature a déjà bien organisés pour ce penchant, puis ils les instruisent d'une manière toute spéciale; ils distribuent à chacun le rôle à jouer dans le monde, et pour y parvenir, les chefs mettent ingénieusement à profit leur longue expérience des choses humaines. Cette éducation particulière de l'organe de la ruse, qui par l'association s'exerce en commun, est d'autant plus regrettable, que rien n'existe dans la société pour en contre-balancer l'influence. Les hommes du pouvoir, en partie dupes, en partie complices, laissent la société désarmée en présence de ce danger. Il n'y a donc à espérer qu'en Dieu qui peut, par un grand événement populaire, le faire disparaître pour toujours. Ce ne sera donc pas non plus pour l'éducation de cette faculté que nous livrerons nos enfants au clergé.

Cependant, dira-t-on, à quoi voulez-vous réduire l'influence du

clergé dans ce monde? Quelle est la mission qu'il a à remplir dans les affaires terrestres? — Il y a une faculté humaine dont l'éducation lui appartient jusqu'à un certain point : le sentiment de vénération, sentiment inné chez l'homme, comme tous nos autres sentiments et facultés, qui est la base fondamentale de toutes les religions. La mission du sacerdoce est très-belle et très-grande par elle-même si elle se borne à ce qu'elle doit être. Que le prêtre s'occupe donc de théologie, qu'il fasse connaître le mieux qu'il pourra les rapports qui existent ou devraient exister entre l'âme des humains et l'âme du monde, l'Etre suprême; qu'il prépare ces âmes pour le bonheur éternel, et qu'il respecte en même temps et laisse en repos les corps qui sont sur la terre.

Mais, en dehors du sentiment de vénération, il y a à s'occuper de l'*éducation* proprement dite, qui embrasse toutes nos autres facultés, et qui a pour but d'établir les rapports d'homme à homme. Cette fonction ne doit pas être confiée aux ministres d'un culte quelconque, car cela n'est pas de leur compétence, et s'ils devaient se charger de l'éducation des enfants pour les diriger dans la vie pratique, ils devraient sortir de la sphère de leurs attributions, leur mission étant de préparer les âmes pour la vie future. Il faut conséquemment qu'ils laissent à d'autres les soins d'instruire et de former les hommes pour la vie de ce monde. Les prêtres en général, par la nature de leurs occupations et par devoir, vivent dans l'isolement et ne connaissent qu'imparfaitement tout ce qui constitue notre vie sociale; ils finissent bien souvent, par suite de la violation forcée de certains droits de la nature, par devenir intolérants, fanatiques ou misanthropes.

A l'université doit donc être réservée entièrement l'instruction et l'éducation de la jeunesse, à l'université, après les modifications et les améliorations que la liberté de tous réclame hautement. Car, c'est l'université qui représente le progrès de notre époque et à qui est confié l'avenir qui doit apporter inévitablement la réforme dans toutes nos institutions sociales. L'université, dans cette mission, représente l'État, et l'État, à bien considérer les choses, est l'universalité des citoyens, c'est nous tous. Les professeurs de l'université sont donc nos représentants pour l'instruction et pour l'éducation, comme les juges des tribunaux sont les représentants de l'État pour l'administration de la justice, et les députés des départements le sont pour la législation.

Et quand l'on vient vous demander avec instance la liberté de

l'enseignement pour tout le monde, c'est un hameçon qu'on vous présente, auquel il ne faut pas se laisser prendre, c'est un piége que l'on vous tend; car le clergé sait très-bien que le bénéfice d'une telle loi est pour lui seul, une concurrence sérieuse étant impossible en face des moyens immenses dont il peut disposer.

Il nous reste à examiner une partie de la question que nous avons entamée ci-dessus, celle de savoir comment l'on pourra faire cesser la corruption et l'immoralité qui existent dans la société et que l'on rencontre malheureusement dans tous les rangs. J'ai déjà démontré que l'éducation, livrée au clergé tel qu'il est, ne nous procurera pas cette réforme, qui est cependant bien urgente; avec lui nous aurons les mêmes désordres sociaux, et de plus nous aurons des hypocrites, ou des êtres stupides, des fanatiques, des êtres incapables de bien vivre et de se rendre heureux au milieu de la société, telle que les progrès des lumières nous l'ont faite actuellement. Une réforme dans les mœurs est donc nécessaire; il y a péril en la demeure, j'en conviens, mais cette réforme se fera par d'autres moyens que celui de livrer au clergé catholique l'éducation et l'instruction de la jeunesse, elle se fera par des moyens que nous ne saurions préciser pour l'instant, mais qui feront partie de la réforme sociale dans laquelle nous allons entrer.

Les facultés intellectuelles, comme nous avons dit plus haut, peuvent recevoir par transmission les connaissances acquises dans le passé, les garder et se les approprier; il n'en est pas de même pour les facultés morales, ni pour celles des instincts et des penchants naturels. Ces facultés ont besoin d'être exercées continuellement dans un sens déterminé, c'est-à-dire, par la pratique constante des actes vertueux et par l'abstinence de toute action condamnable et vicieuse. Les maximes de morale que l'on débite dans divers ouvrages, et auxquelles on attache une grande importance, arrivent aux facultés intellectuelles et s'arrêtent là; elles fortifient la raison et satisfont les gens honnêtes, mais elles ne changent pas la nature ni la puissante activité de certains penchants. Cela est si vrai, qu'un homme mal élevé, qui aurait appris par cœur les maximes de la morale la plus pure, raisonnera très-bien sur ce sujet, quand il faudra en parler, mais il se conduira très-mal quand il faudra pratiquer; il sera vicieux même, si ses penchants sont naturellement mauvais et n'ont pas été contenus à temps par une bonne éducation. Les préceptes ne changent pas les habitudes;

c'est une vérité pratique de la plus haute importance et une maxime bonne à garder.

C'est donc par les bons exemples et par la pratique constante d'actions vertueuses que l'on formera des êtres moraux. C'est en cela que consiste la bonne éducation. Mais à ce propos je dois vous avertir qu'il ne faut pas confondre, comme l'on fait généralement, la vraie morale, les actes de vertu avec les pratiques d'un culte, les pratiques de la dévotion, exigées par toutes les croyances religieuses; ce sont des choses absolument distinctes; la moralité regarde les devoirs et les rapports d'homme à homme, et les pratiques fondées sur les croyances religieuses regardent les devoirs et les rapports de l'âme humaine avec l'âme de l'univers, Dieu. La morale est constamment la même pour tous les peuples et dans tous les temps, et les pratiques des cultes varient à l'infini parmi les peuples divers et changent souvent dans le même pays d'un temps à l'autre.

Les exemples et la pratique de la vertu sont donc les moyens pour faire des êtres moraux. Ah! c'est bien dans ce moment, messieurs, que je sens la difficulté de mon entreprise, l'envie de corriger les hommes en les poussant dans le bon chemin; le mal social, la corruption des mœurs que nous venons de signaler, existe réellement, et, par une triste fatalité, il prend sa source d'en haut. Comment voulez-vous que le peuple se moralise, quand il voit que la fortune et les distinctions honorifiques sont accordées aux hommes les plus immoraux? quand il voit que les plus grandes faveurs sont accordées aux parjures, à ceux qui se sont fait de la sainteté du serment un moyen pour faire des dupes et pour parvenir? quand il voit que l'hypocrisie, la lâcheté, la bassesse, la servilité sont les qualités qu'on chérit, et que les hommes indépendants, fiers de leur propre dignité, incorruptibles et vertueux, sont refoulés en arrière et mis à l'écart? quand il voit les plus grands vices sociaux récompensés au lieu d'être punis?....

Messieurs, je ne sais pas trop de quel côté viendra la réforme d'une société ainsi organisée; mais elle arrivera. Ma crainte est qu'elle n'arrive par l'excès du mal, car ce serait alors une catastrophe sociale. Quant à nous, phrénologistes ou philosophes de la nouvelle école, notre mission est toute tracée; que les hommes qui veulent sincèrement le progrès des sciences et des mœurs, que les hommes sages et indépendants élèvent la voix, en signalant au monde les vices et les turpitudes de la corruption; que la publicité flétrisse en même temps les corrupteurs et les corrompus pour que le mépris

vienne les atteindre au milieu des richesses et des jouissances dont ils se gorgent.

Il y aura de l'écho dans le peuple, car les masses sont meilleures qu'on ne le croit généralement.

Mais c'est aux hommes de l'université à donner l'exemple ; ils sont constitués et organisés pour cela ; qu'ils élèvent la voix, qu'ils ne se laissent pas intimider par les clameurs du clergé ; l'avenir nous appartient. Et au lieu de faire la guerre aux phrénologistes, qu'ils viennent puiser dans nos doctrines le moyen de moraliser les hommes et de les rendre plus heureux.

SUR L'ART

DE

FAIRE DES FOUS A VOLONTÉ.

Discours prononcé à l'Athénée royal, le 11 janvier 1846, dans là séance annuelle de la Société phrénologique, en ma qualité de Président (1).

Messieurs,

L'étude des phénomènes que présente l'esprit humain dans toutes les différentes phases de la vie, et sous l'influence des causes innombrables qui agissent sur l'homme, est une étude remplie de charme et d'enseignements utiles, et elle est inépuisable. Les plus profonds observateurs et les penseurs de tous les siècles en ont fait l'objet de leurs méditations, et le résultat de leurs recherches nous a été conservé et transmis dans leur philosophie, dans leurs ouvrages de morale, dans leur législation et dans leurs religions. Toutefois, et malgré leurs efforts honorables, comme ils n'étaient pas dirigés par la

(1) Ce discours, ainsi que le précédent, a paru traduit en anglais dans le journal *le Zoist*, en avril 1847. A la suite du discours, on trouve la note suivante :

« Ce puissant et remarquable discours mérite d'être lu et médité jour et nuit par chaque être humain, quels que soient son âge, sa fortune, sa position sociale et son intérêt personnel. Il a été prononcé dans une importante séance annuelle en présence d'un grand nombre d'auditeurs des deux sexes, invités à cette solennité, et il a été reçu, nous assure-t-on, avec un véritable enthousiasme. » (*Zoist.*)

A cette époque nous reçûmes aussi de Londres des lettres encourageantes de personnes qui nous sont restées inconnues, accompagnées d'opuscules, dans lesquels on avait traité des sujets analogues aux nôtres, mais sans être appuyés sur les doctrines phrénologiques. C'est grâce à elles que nous avons pu donner à notre travail un caractère positivement scientifique.

lumière des sciences naturelles, ils nous ont laissés dans un véritable chaos de principes, de sentences et de maximes qui sont souvent en opposition les unes avec les autres, et généralement ne sont d'aucun secours à la science, ni d'une application pratique aux besoins de la vie humaine.

La prétention de quelque philosophe moderne, de vouloir choisir dans ce vaste magasin d'idées et de doctrines des siècles passés ce qu'il y a de bon et de l'en séparer du mauvais, pour en faire une philosophie nouvelle, est absurde et mal fondée. C'est comme si on voulait choisir les couleurs dans les ténèbres, ou si l'on voulait séparer l'or pur dans un alliage sans l'aide de la physique et de la chimie. Aussi, nous affirmons qu'on ne pourra plus faire de la bonne philosophie sans le secours des sciences naturelles et d'une bonne physiologie. Ces sciences sont la lumière pour voir clair en philosophie; c'est la pierre de touche pour discerner l'or pur des bonnes doctrines dans l'alliage impur des croyances déraisonnables, des systèmes faux et des erreurs sans nombre que nous a transmis l'antiquité. Désormais on ne pourra trouver les vérités philosophiques que dans l'étude des fonctions du système nerveux et du cerveau, et en tenant compte des phénomènes qui se manifestent, soit dans leurs fonctions naturelles, soit sous l'influence des causes diverses qui mettent en action ces merveilleux instruments de notre intelligence.

C'est en marchant dans cette voie, messieurs, et en me livrant tout entier à des recherches sur les différentes formes d'aliénations mentales et sur les causes qui les déterminent, que j'ai été frappé, je pourrais dire épouvanté, en découvrant qu'il y a un très-grand nombre de créatures humaines, de nos semblables, de nos frères, plongés pendant toute leur vie dans une espèce d'aliénation factice, où leur raison et leur jugement sont irréparablement pervertis pour toujours! Cette maladie artificielle de l'esprit non-seulement est très-ancienne, mais elle est presque incurable, car il a été partout et toujours défendu d'y porter remède. J'ai donc l'honneur d'appeler votre attention sur cette triste vérité, qu'il existe un art pour faire des fous à volonté, et qu'on peut faire, de tous les enfants nés, des idiots ou des fous d'une espèce particulière; et remarquez bien que ce que je vous annonce n'est pas une plaisanterie, comme on serait tenté de le croire, mais une vérité aussi positive et affligeante que terrible pour les malheureux de notre espèce qui en sont atteints.

Aujourd'hui, et particulièrement dans cette séance solennelle, nous ne pouvons pas traiter ce thème à fond comme il le mériterait, car il nous

faudrait plus de temps que nous n'en avons pour son développement complet ; et pourtant ce sujet est bien intéressant, fécond en applications pratiques, très-instructif, et demande toute l'attention et les efforts généreux des honnêtes gens qui auront pris connaissance du fait que je vous annonce. Si la conviction dont je suis pénétré pouvait se généraliser, les faiseurs de fous pourraient bien disparaître de la terre pour le plus grand bien de l'humanité. Qui sait si les progrès qu'ont faits de nos jours les sciences positives, ne nous conduisent pas à ce résultat ? Veuillez donc, messieurs, m'accorder votre bienveillante attention ; je serai court nécessairement.

Ne vous attendez pas que je veuille ici vous parler de cette espèce d'aliénation factice qui résulte de l'ingestion de diverses substances narcotiques ou spiritueuses, lesquelles, introduites dans l'estomac de l'homme, ou portées autrement sur ses organes internes, produisent un dérangement dans le cerveau. Sur cette matière, je me bornerai à vous faire connaître ce qu'il y a de plus important à savoir. Ainsi, lorsque ces substances sont administrées par fraction et par intervalles plus ou moins rapprochés, elles produisent un délire momentané, l'assoupissement ou la stupeur, mais jamais une véritable folie. Tout le monde connaît le délire de l'ivresse, tout le monde connaît l'exaltation passagère de certaines facultés de l'esprit sous l'influence de l'opium, du stramonium, de la jusquiame, de certaines espèces de champignons et de plusieurs autres substances analogues.

Le hachisch, dont font usage divers peuples de l'Orient pour s'exalter, s'enivrer et se donner une sorte de folie passagère, est l'extrait d'une espèce de chanvre. M. Virey a déjà prouvé que cette drogue était connue des anciens, et que le népenthès d'Homère, ce breuvage qu'Hélène donna à Télémaque chez Ménélas, pour lui faire oublier ses maux, n'était que du hachisch. L'ivresse par cette substance, dit Michaud, jette dans une sorte d'extase, pareille à celle que les Orientaux éprouvent par l'usage de l'opium. Dans le Malabar, ces vierges belles et parées, qui venaient dans le temple pour apaiser le Dieu de l'abondance, et qui commençaient à danser, à sauter, en faisant des cris, à fatiguer leurs corps, à tourner leurs membres et leurs yeux, à jeter de l'écume par la bouche et à faire des actions horribles, étaient sous l'influence d'une espèce d'électuaire, dans la composition duquel entrait le chanvre indien (*cannabis indica*), et que les brahmanes leur faisaient administrer pour tromper la multitude. Kampfer, qui a vu plusieurs de ces faits et qui les a racontés, y fut pris lui-même avec ses amis, pour avoir ingéré dans un repas un

bol d'un électuaire du Bengale. A peine l'eurent-ils avalé, qu'ils se mirent à rire et à s'embrasser, et que montant à cheval il leur semblait qu'ils volaient dans les airs sur les ailes de Pégase, et qu'ils étaient entourés de plusieurs arcs-en-ciel. M. le docteur Moreau, dans un ouvrage publié récemment, nous a fait connaître aussi les propriétés du hachisch, qui consistent à donner la gaieté la plus vive, un rire fou et un dérangement total des facultés. Il l'a essayé sur lui-même, et il a vu se développer en lui tous les phénomènes psychologiques que l'on observe dans l'aliénation mentale.

Que ne puis-je vous peindre aussi le résultat fatal de l'usage des cantharides prises intérieurement, lequel conduit presque inévitablement à la folie, à la démence et à la mort! Dans ma pratique médicale, j'ai eu occasion plus d'une fois d'observer des faits de cette nature.

Ainsi donc, toutes les substances spiritueuses ou narcotiques, données à certaines doses et par intervalles, produisent diverses formes d'exaltation cérébrale et un dérangement de l'esprit, qui cesse aussitôt que leur action cesse de se faire sentir sur l'organisme. Si leur action est trop violente, trop prolongée ou trop souvent répétée, les individus tombent alors dans l'affaissement musculaire et intellectuel, et finissent par arriver à la stupidité et à la démence. Les Orientaux et les Chinois en particulier, en refusant de se faire empoisonner par les Anglais, ont reconnu les effets dangereux de l'opium et du hachisch, comme nous autres Occidentaux reconnaissons les effets désastreux des boissons spiritueuses prises abusivement. Les médecins éclairés ont aussi constaté l'affaissement des facultés de l'esprit, qui arrive toujours avant l'âge chez les personnes qui abusent du tabac.

Assez, messieurs, sur le délire et la folie passagères produites par l'ingestion des substances médicinales narcotiques. Ce sujet nous fournirait encore beaucoup de faits intéressants à examiner, mais comme il n'est pas l'objet principal sur lequel nous nous proposons de vous entretenir, nous passerons immédiatement à l'essentiel.

Il y a donc, en dehors des substances ingérées, une autre voie pour arriver directement au cerveau, et c'est de celle-ci que nous allons nous occuper. Les phrénologistes ont prouvé et soutiennent que l'homme moral et intellectuel, tel que nous le voyons agir dans toute la durée de son existence, est constamment déterminé par des causes qui ont une double source : premièrement son organisation, telle que le Créateur l'a donnée à chaque individu, plus ou moins bonne,

plus ou moins parfaite, mais généralement très-différente d'une personne à l'autre; secondement, ce qui nous rend tels que nous sommes, ce sont les idées et les notions acquises par les sens extérieurs, les impressions et les sensations perçues, les connaissances qui nous ont été fournies par nos parents, par nos instituteurs et par toutes les personnes avec lesquelles nous nous sommes trouvés en contact dans la vie sociale, depuis le moment de la naissance jusqu'à notre dernier jour.

Si telle est la double source de notre manière d'être moralement et intellectuellement, ce qui est tout à fait hors de doute, vous devez comprendre quelle est la liberté d'action qui peut rester à la pauvre créature humaine dès l'instant qu'elle est mise au monde. Elle ne peut ni choisir ses sensations, ni se donner des idées et des notions autres que celles qui lui sont fournies par les personnes qui l'entourent et par les objets qui agissent sur ses sens. Voilà la raison qui fait que l'on parle chinois en Chine et français en France, que l'on est musulman en Turquie, chrétien en Espagne, brahmanique ou bouddhiste dans l'Inde et juif partout. C'est pour cela que l'on est ignorant en Afrique et en Asie et un peu moins en Europe; c'est pour cela, enfin, que l'on est bûcheron ou forgeron dans les montagnes et dans les forêts, et coiffeur, ébéniste ou peintre à Paris.

Ainsi, la nature a beau produire de belles organisations vigoureuses, ayant la plus grande aptitude à manifester des talents et des capacités du premier ordre, si l'on s'empare d'un enfant dès sa plus tendre jeunesse, et si on empêche que des idées saines et justes parviennent à son intelligence; si, au surplus, on nourrit son esprit de toute sorte d'idées fausses, absurdes, extravagantes, cette pauvre créature, qui n'a pas encore la force de raisonner, et qui est poussée en même temps par le besoin inné de s'instruire et de connaître, adoptera de bonne foi toutes les idées et les notions qu'on lui donnera, et définitivement il deviendra un être moral et intellectuel comme vous l'aurez préparé; pas autrement. Ceci vous explique encore comment les erreurs populaires, les préjugés et les superstitions sont transmis de génération en génération pendant des siècles, et pourquoi il est si difficile de les déraciner.

Pour vous faire bien comprendre l'importance de ma thèse, faisons une supposition et examinons ce que peut devenir un être humain dans l'absence de toute communication avec le monde extérieur, dans la privation de toute impression qui puisse agir sur ses facultés de perception, dans le manque absolu de toute espèce d'instruction. On aura

un idiot véritable, qui sera d'une idiotie plus ou moins complète, selon qu'il aura reçu plus ou moins d'impressions et d'idées pendant cette horrible manière d'exister.

Eh bien ! messieurs, cet essai, ce crime affreux a été déjà commis plus d'une fois, et nous pouvons ainsi vous prouver que l'on a fait des idiots artificiellement et à volonté. Je me permettrai de vous en citer seulement deux exemples pris dans les temps modernes, car il est utile que vous en preniez connaissance.

Le premier est l'enfant dit de Nuremberg. Élevé dans un cachot dès sa plus tendre enfance, mis en liberté à l'âge de seize ans et abandonné dans les rues de Nuremberg, il excita la sollicitude des magistrats, qui le firent élever aux frais de cette ville. C'était au mois de mai 1828. On remarqua à l'entrée d'une des portes de la ville ce jeune homme se tenant dans une attitude immobile. Il ne parlait pas et il pleurait, il tenait en main une lettre adressée à un officier en garnison dans cette ville. La lettre annonçait que depuis l'âge de quatre ans jusqu'à celui de seize, le porteur était resté enfermé dans un cachot, qu'il avait été baptisé (voilà de vrais et bons chrétiens !) et que son nom était Gaspard Hauser.

On le questionna, il était muet ; on l'interrogea, il pleurait. La parole qu'il prononçait le plus souvent était *haam*, pour exprimer le désir de retourner dans son cachot. Il était de stature au-dessous de la moyenne, d'une physionomie douce et franche ; ses yeux annonçaient une vue faible, mais son regard avait une agréable expression. Son cachot était obscur, long d'environ six pieds, large de quatre : on lui donnait du pain, une cruche d'eau, de la paille pour lit et une couverture ; il était toujours pieds nus et n'avait eu pour vêtement qu'une chemise. Dans son cachot il avait souffert plutôt de la soif que de la faim ; il n'avait aucune notion du temps et il ignorait conséquemment combien avait duré sa captivité. Il ne savait aucune langue, car l'homme qui le soignait ne lui disait que quelques mots, dont il ne connaissait qu'imparfaitement la valeur.

Entré dans le monde, toutes ses sensations étaient trop vives ; la lumière, le mouvement, le bruit, la variété des objets qui l'entouraient, lui faisaient un mal impossible à décrire. Ce fut la musique qui lui causa la première sensation agréable. Dès lors, il lui devint possible d'apercevoir un commencement d'ordre dans les impressions dont il était assailli.

L'autre exemple est plus récent, et c'est à Paris même que nous allons le prendre. En 1838, les journaux ont annoncé qu'un jeune homme, nommé Willand, avait été tenu par son père en état de séquestration rigoureuse jusqu'à l'âge de vingt ans. La Société phrénologique de Paris nomma alors une commission pour examiner le fait et lui faire un rapport, et elle s'est rendue à l'hôpital Saint-Antoine où le jeune homme avait été déposé : je faisais partie de la commission et j'en ai été le rapporteur (1). Les circonstances qui ont agi sur ce jeune homme ont présenté beaucoup d'analogie avec celles où s'est trouvé Hauser, mais la séquestration de Willand et sa séparation de la société ont été moins rigoureuses qu'à l'égard du premier, et dès lors son idiotie n'a pas été si absolue. Le peu de connaissances qu'il avait pu acquérir, quoique incomplètes et très-limitées, lui ont permis pourtant de répondre à nos questions avec assez d'exactitude. Il parlait assez bien le français, mais il ignorait presque tout; il ne comprenait pas ce que voulait dire s'amuser ou s'ennuyer. Il avait quelques notions confuses sur le roi, sur les lois, sur Dieu; il avait quelque idée du dessin à la manière d'un enfant de trois ou quatre ans. Il faut dire cependant que son père lui parlait quelquefois et lisait des journaux à haute voix, et que sa mère lui parlait souvent à travers la porte de son cachot. Il résulte de tout cela que ses facultés n'ont pas été dans un isolement complet, et que jusqu'à un certain point elles ont été exercées et cultivées. Willand était petit, d'un tempérament lymphatique, faible, ne sachant pas marcher, pâle, maigre, mais d'une physionomie assez agréable. Sa voix manquait de timbre, sa vue était faible au point de ne pouvoir pas supporter l'impression de la lumière; sa tête était bien développée avec un beau front. Nos observations cranioscopiques étaient conformes aux faits psychologiques que nous examinions, et nous trouvâmes en lui les organes des facultés plus ou moins énergiques qu'il avait reçues en naissant, mais qui restèrent en rudiment par l'inactivité forcée dans laquelle on avait tenu ce malheureux jeune homme pendant un si grand nombre d'années.

Maintenant, messieurs, que les adversaires de la phrénologie affectent tant qu'ils voudront de méconnaître les vérités que nous proclamons, et qu'ils répètent à satiété que du moment que l'on a la bosse du crime, pour me servir de leur ignoble langage, on doit nécessai-

(1) Mon rapport est du 29 août 1838; il a été publié en entier dans le journal *la Phrénologie*, n° 14.

rement commettre le crime, nous leur répondrons toujours, les faits à la main, qu'il ne suffit pas d'avoir une organisation cérébrale déterminée pour que les phénomènes moraux et intellectuels qui en dépendent paraissent, mais qu'il est nécessaire en outre que chaque organe soit excité, exercé et cultivé pour qu'il puisse manifester plus ou moins énergiquement la faculté qui lui est propre.

Si l'art de faire des idiots à volonté existe, l'art de faire des fous avec préméditation et volontairement existe également. Sur cette question, il faut avant tout nous expliquer clairement et nous bien entendre.

La folie consiste dans le dérangement des facultés du cerveau. Ce dérangement est ordinairement de longue durée et sans fièvre. Les idées ou les sensations, soit généralement, soit partiellement, ne s'accordent ni avec les lois des fonctions d'une organisation régulière, ni avec l'état réel des choses extérieures. Dans la folie, les organes du mouvement volontaire et ceux de la vie végétative ne sont pas d'ordinaire altérés, et par conséquent les fous marchent, agissent, mangent et digèrent comme tout le monde.

Or, il est évident que toutes les fois que nous pourrons faire entrer dans l'esprit de quelque individu des idées erronées, ou que nous pourrons leur procurer des sensations, des impressions ou des notions fausses, qui ne seraient nullement d'accord avec l'état réel des choses de ce monde, nous aurons le pouvoir de faire des fous. Si ensuite nous empêchons par toute sorte de moyens, même les plus violents, que l'intelligence s'éclaire par la connaissance réelle des faits, si nous travaillons à ce que le jugement ne puisse jamais se fonder que sur des hypothèses et sur des chimères, nous rendons impossible à ce malheureux le rétablissement de sa raison.

Eh bien ! messieurs, pour cela il suffit que quelques hommes s'emparent d'un, de plusieurs ou de tous les enfants d'un pays, en les prenant dès l'âge le plus tendre et avant que leur raison et leur jugement soient formés, et puis qu'ils fassent entrer dans leur faible intelligence des idées fausses sur les phénomènes naturels qui se passent sous leurs yeux ; qu'ils leur fassent croire, par exemple, qu'il existe un nombre infini de personnages invisibles qui sont la cause de tout ce qui frappe vivement leurs sens ; qu'ils les persuadent que ces êtres imaginaires ont des pouvoirs extraordinaires, des caprices et des passions monstrueuses, et puis qu'ils se disent chargés par eux de faire leur besogne dans ce monde, de les venger, de les servir, de les satisfaire en tout. Alors l'on verra que ces hommes se seront créé un

pouvoir immense sur les malheureux aliénés qu'ils auront ainsi formés astucieusement, et ils seront en mesure de les conduire par tous les degrés du fanatisme, depuis l'intolérance jusqu'à l'assassinat, à l'incendie, au martyre, c'est-à-dire au suicide.

Cette sorte d'aliénés, que nous appelons monomanes, parce qu'ils ne le sont que sur un seul ordre d'idées, conservent presque toutes leurs facultés mentales ainsi que les mouvements et les fonctions de la vie végétative. Leur esprit n'est dérangé que dans leurs facultés réflectives : *raison et jugement!* Cette manière d'entendre ce genre d'aliénation doit vous faire comprendre la difficulté de la reconnaître, surtout si l'esprit du *grand nombre* a été endoctriné et façonné de la même manière. Le banquier cité par Gall, qui croyait avoir la tête en cristal, faisait très-bien son commerce, tenait parfaitement sa comptabilité et sa correspondance, et son aliénation ne se manifestait que quand il était question de sa tête. Il en est de même de ces aliénés factices : on ne les reconnaît comme tels que quand on touche la corde malade de leur esprit, et encore à condition qu'on ne soit pas soi-même atteint de la même maladie.

Mais on me dira : « C'est une supposition tout à fait gratuite que de croire qu'il puisse exister des hommes ayant formé l'horrible projet de façonner les intelligences humaines de telle sorte que la raison et le jugement ne puissent jamais leur revenir ; qu'ils aient fait de cela un système à pouvoir être mis en pratique méthodiquement et avec succès. Enlever à l'homme la raison et l'intelligence que le Créateur lui a données, et le placer ainsi au-dessous des animaux, ce serait le plus abominable des crimes, ce serait un crime contre les hommes et contre Dieu ! C'est impossible ! »

Ah ! Messieurs, c'est impossible ? C'est bien dans ce moment que je regrette la brièveté du temps qui me reste pour développer devant vous l'horrible trame, ourdie par un très-grand nombre d'hommes qui se sont associés dans le but abominable que j'indique ; je voudrais aussi pouvoir déployer devant vos yeux le tableau hideux des horreurs commises par les malheureux fous ainsi formés artificiellement ; je voudrais enfin vous faire connaître les iniquités de tous les faiseurs de fous, qui ont existé dans tous les temps et dans tous les pays, et qui existent fatalement encore.

Citons seulement quelques exemples ; nous irons les chercher bien loin de nous, en Orient, en Turquie, dans l'Inde et à la Chine : ce sont les pays sur lesquels je puis vous entretenir plus à mon aise pour l'instant. Voyez toutes les guerres et les massacres commis

par les croyants de toutes les religions, particulièrement par la juive et par celles qui sont issues d'elle; veuillez bien reconnaître s'il n'y a pas du délire et une véritable aliénation furibonde dans la conduite d'un si grand nombre de malheureux. J'emprunterai à la plume éloquente d'un grand philosophe du siècle dernier la description des préparatifs d'une guerre religieuse.

« Un mouvement général de guerre, dit-il, s'établit dans les deux empires tartare et musulman. De toute part on assembla des hommes armés, des provisions, des munitions, et tout l'appareil meurtrier des combats fut déployé, et chez les deux nations, les temples, assiégés d'un peuple immense, m'offrirent un spectacle qui fixa mon attention. D'un côté, les musulmans, assemblés devant leurs mosquées, se lavaient les mains, les pieds, se taillaient les ongles, se peignaient la barbe; puis, étendant par terre des tapis, et se tournant vers le midi, les bras tantôt ouverts et tantôt croisés, ils faisaient des génuflexions et des prostrations; et dans le souvenir des revers essuyés pendant leur dernière guerre, ils s'écriaient: « Dieu clément, Dieu miséricordieux! as-tu donc abandonné ton peuple fidèle? Toi qui as promis au Prophète l'empire des nations et signalé ta religion par tant de triomphes, comment livres-tu les vrais croyants aux armes des infidèles?... » Et les imans et les santons disaient au peuple: « C'est le châtiment de vos péchés. Vous mangez du porc, vous buvez du vin; vous touchez les choses immondes: Dieu vous a punis, faites pénitence, purifiez-vous, dites la *profession de foi;* jeûnez de l'aurore au coucher; donnez la dîme de vos biens aux mosquées; allez à la Mekke, et Dieu vous rendra la victoire. » Et le peuple, reprenant courage, jetait de grands cris: « Il n'y a qu'un Dieu, dit-il, saisi de fureur, et Mahomet est son prophète: anathème à quiconque ne croit pas... Dieu de bonté, accorde-nous d'exterminer ces chrétiens, c'est pour ta gloire que nous combattons...(1) » Et les Tartares, de leur côté, en faisaient autant avec leur Dieu. Faudra-t-il vous citer maintenant les exécutions horribles que les Chinois et les Japonais ont faites des missionnaires chrétiens à la Chine et au Japon? Cette histoire est très-connue. Ou bien vous parlerai-je des nombreux millions d'hommes exterminés par les chrétiens en Amérique, en Afrique, en Asie et partout?

Une fois que l'homme croit servir Dieu en massacrant ses semblables, il n'y a pas d'atrocité dont il ne puisse se rendre coupable. N'a-

(1) Volney. Les *Ruines*, c. XII.

t-on pas vu des hommes, dans leur délire furibond, s'introduire dans les maisons de ceux qui avaient des opinions et des croyances différentes des leurs, et, sans avoir reçu d'eux ni injures ni provocation, ni un sujet quelconque de plainte, sans même les connaître, les égorger dans leur propre lit et partout où ils pouvaient les atteindre? Vous savez de quoi j'entends parler : c'est de la mémorable Saint-Barthélemy.

Vous parlerai-je de ces autres fous atroces, de ceux du concile de Constance qui firent brûler vivants Jean Hus et Jérôme de Prague; ou de ceux qui firent brûler comme sorcière la maréchale d'Ancre, ou bien de Jacques Clément qui se confessa et qui communia pour se préparer saintement à l'assassinat de Henri III; ou de Ravaillac, l'assassin de Henri IV, ou de Damiens et de tant d'autres qui n'étaient que des fous furieux, rendus tels par leurs directeurs spirituels? Mais la plus épouvantable des folles de cette espèce a été la reine Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, qui fit brûler en très-peu de temps plus de trois cents protestants, parce qu'ils ne croyaient pas à la présence réelle! On n'en finirait pas si l'on devait énumérer toutes les attrocités de ce genre.

Que si nous portons nos réflexions sur une autre condition où peut se trouver l'intelligence humaine, il sera facile de comprendre que lorsqu'on est parvenu à faire croire aux gens que Dieu se plaît à nos souffrances, à nos privations, aux tourments que nous infligeons nous-mêmes à notre corps, on peut conduire les malheureux, dont on a ainsi altéré la raison, aux plus grands excès, depuis l'abstinence et les flagellations jusqu'au suicide c'est-à-dire au sacrifice de la vie dans les tourments les plus affreux.

Les Indiens orientaux, convaincus que les sacrifices humains sont agréables à leurs dieux, refusent leur témoignage à la justice, lorsqu'il s'agit d'enquêtes judiciaires sur des faits de cette nature. Dans les diverses contrées de l'Indoustan, les efforts des résidents anglais n'ont pu réussir à empêcher les sacrifices d'êtres humains. Les journaux de l'Inde de l'année dernière, 1845, rapportent que le rajah de Moisador étant mort le jour d'une fête solennelle, son cadavre a été apporté à Mulesek près de Serampore et brûlé pendant la nuit. Sa veuve, âgée de seize ans, s'est obstinée à mourir sur le même bûcher, persuadée que ce sacrifice était agréable à ses dieux, et salutaire dans l'autre monde (1).

(1) Dans le journal *le Patriote*, du mois d'avril 1847, il est rapporté qu'environ 100 créa-

Si ce n'est pas là un exemple d'une véritable monomanie suicide, je n'en connais pas de plus réelle. Mais ici, remarquez-le bien, elle est artificielle ; car, si l'on n'avait pas persuadé à cette pauvre créature que c'était très-avantageux pour elle de se faire brûler vive, elle ne l'aurait pas fait certainement. On l'a rendue folle, on a troublé sa raison, et elle a agi en conséquence.

Et quand l'on voyait autrefois, dans nos pays d'Occident, dans les cérémonies sanguinaires, qu'ils appelaient *actes de foi*, l'exécution de tous ces malheureux convaincus d'hérésie, et que, placés sur un bûcher, dans une place publique, ils se laissaient brûler vifs plutôt que de donner raison à ces autres fous qui s'étaient emparés de leurs personnes, ne reconnaissez-vous pas, dans tous ces actes, des fous atroces, incorrigibles, et rendus tels artificiellement? L'on frémit d'horreur quand on pense à la folie des spectateurs et des exécuteurs, à celle des rois mêmes et des hauts magistrats, assistant de sang-froid et même en s'amusant à de pareils sacrifices. Ils croyaient, les misérables, dans leur délire affreux, que c'était une œuvre très-agréable à Dieu! Voilà le degré de folie où l'on peut conduire les hommes! Reconnaissez-le donc avec moi, Messieurs, au moins pour l'honneur de l'humanité, que tous ces gens-là étaient dans un véritable état de folie artificielle !

Je pourrais ajouter d'autres exemples et à l'infini, mais il me suffit de vous avoir prouvé que l'on peut faire et que l'on fait des fous à volonté. J'ajouterai que je pense qu'aucun individu de notre espèce ne pourrait se soustraire à une si affreuse condition, s'il était livré entièrement et en temps opportun aux habiles artistes d'un si détestable métier.

Si quelqu'un, maintenant, convaincu de la justesse de mes observations, me demandait : « Comment peut-on se préserver de ce genre d'aliénation mentale, puisque l'on n'est pas maître, dès sa première

tures humaines ont été sacrifiées à Calabar à l'occasion des funérailles du fils du dernier roi. — (*Zoist.*)

Le *Siècle* du 10 février 1864 rapporte que la femme d'un brahmine, dans le Meywar, ayant refusé, à la mort de son mari, de subir le supplice religieux du *suttée*, a été saisie par ses parents, maltraitée et traînée de force au bûcher sacré, où elle a été brûlée. Les fanatiques acteurs de cette tragédie ont été condamnés, par les juges anglais, à deux et trois ans de transportation.

On lit dans les *Débats* du 12 novembre 1866 : « Des lettres du Japon nous apprennent qu'à la mort du *taïcoun*, dix des hauts dignitaires ont demandé la faveur insigne de s'ouvrir le ventre. Cinq d'entre eux seulement ont été jugés dignes de cet honneur, les cinq autres n'ayant pas, à ce qu'il paraît, justifié suffisamment de leurs titres à ce droit, qui n'appartient qu'aux plus nobles. »

enfance, de se donner des notions saines et positives sur la réalité des choses, et si l'on ne peut pas se soustraire à ceux qui se sont donné la mission de déranger l'ordre naturel de nos idées et de nous faire perdre la raison? » Je répondrai :

Certainement, l'entreprise est difficile : car, en Orient, ceux qui ont pour état de préparer des générations entières d'aliénés factices se sont associés au pouvoir et font cause commune avec lui, dans le but d'exploiter les malheureux à leur profit. Là, ils empêchent que toute idée nouvelle et bonne puisse se manifester et se propager, ils menacent et punissent ceux qui sont éclairés et qui veulent communiquer la lumière aux autres; là, ils font le plus grand éloge de l'ignorance, et regardent comme des gens pervers ceux qui veulent raisonner sur toutes les choses et particulièrement sur les affaires qu'ils croient leur appartenir exclusivement.

En Occident, c'est différent; il y a des pays où la raison peut se faire plus ou moins jour; mais les difficultés à vaincre sont encore très-grandes. Il y a des préjugés enracinés, des intérêts puissants en lutte, et beaucoup d'ignorance des choses positives dans toutes les classes de la société. Ceux qui vous paraissent quelquefois très-instruits sont souvent de véritables ignorants ou des fous inabordables.

Le moyen seul de vous préserver de l'aliénation factice, c'est de vous livrer vous-mêmes à l'étude des sciences physiques et naturelles, de n'admettre dans votre esprit que ce qui résulte de l'observation rigoureuse des faits, de n'ajouter croyance à l'autorité de personne pour toutes les choses où votre intelligence peut s'éclairer d'elle-même et se suffire. C'est à ce but, Messieurs, que tendent les études phrénologiques. — Cette science est destinée à éclairer nos semblables, à leur procurer une plus grande somme de bonheur, en les délivrant des préjugés qui empoisonnent leur existence; elle veut pour tous les hommes une morale pure, celle qui découle logiquement des lois naturelles et constitutives de l'homme, et que le Créateur a placée dans nos sentiments moraux et dans notre intelligence. Ainsi, que les Orientaux rejettent la phrénologie, comme contraire aux intérêts de ceux qui conduisent le troupeau, nous le concevons et nous trouvons cela très-naturel de leur part; mais, en Occident, quand nous voyons les manœuvres et l'acharnement de nos adversaires, nous sommes forcés de soupçonner, ou qu'ils ont les mêmes intérêts à défendre que les Orientaux, ou qu'ils sont eux-mêmes atteints d'une incurable aliénation factice.

AVERTISSEMENT

OU

NOUVELLE INTRODUCTION.

L'impression de ce volume, arrivée à la fin du discours précédent, a été suspendue pendant quelques années. Les motifs de cette longue interruption n'intéressant aucunement le lecteur, nous les passerons sous silence, laissant chacun les interpréter comme bon lui semblera.

Cependant il y en a dont nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot, pouvant servir d'instruction aux lecteurs libres-penseurs. Un monsieur haut placé, que je voyais quelquefois à cause de sa position, ayant su, je ne sais comment, que j'avais sous presse un ouvrage phrénologique, m'a prié avec les plus vives instances de lui apporter les feuilles imprimées jusqu'alors. J'ai eu beau lui dire que je me proposais de lui en offrir un exemplaire complet aussitôt que l'ouvrage aurait paru : il a insisté, et je me suis rendu à son désir, croyant, dans ma naïve simplicité, qu'il me les avait demandées par intérêt pour ma science favorite. Une fois les feuilles remises, non-seulement il ne m'en a jamais accusé réception, mais je n'ai plus été reçu chez lui; son concierge à chacune de mes visites me répondait ou qu'il était occupé, ou qu'il était pour sortir, tellement que j'ai fini par ne plus y retourner. Toutefois je n'ai pas tardé à savoir que ce monsieur était un des affiliés d'une célèbre compagnie, et moi, en entendant cela, je n'ai fait qu'élever les épaules en poussant un grand soupir.

Mon lecteur bénévole peut faire maintenant une autre réflexion sur mon autre incroyable simplicité, d'avoir cru que le monsieur en question, parce qu'il avait de l'instruction et des connaissances nom-

breuses et variées, devait nécessairement avoir l'esprit dégagé des préjugés vulgaires et ne pas être un croyant sincère de toutes les mythologies anciennes et modernes. Mais tel est mon cas; et je m'en excuse en disant que je ne suis pas le premier qui soit tombé dans une méprise si regrettable.

On ne doit plus mettre en doute qu'il y a parmi les gens haut placés, dans tous les rangs de la société, ministres, magistrats, hommes d'État, artistes, généraux, princes, souverains, tous saturés tant que l'on voudra d'instruction et remplis de connaissances en histoire, en mathématiques, en géographie, en philologie, sans que leur esprit soit éclairé par la lumière d'une bonne philosophie ; et ceux-là conservent jusqu'à la mort les préjugés de leur enfance et ne sont en aucune manière en état de raisonner juste sur certaines questions philosophiques qui exigent un jugement sain et profond. Nous ne parlons pas de ceux qui se font dévots ou ignorants par hypocrisie; pour ceux-là, nous n'avons que du mépris.

Au reste, indépendamment de ce que nous venons d'exposer, nous avons été saisis d'un juste dépit, qui a sensiblement modéré notre enthousiasme d'auteur, lorsque nous acquîmes la certitude que les feuilles de cet ouvrage à fur et à mesure qu'elles s'imprimaient passaient clandestinement sous les yeux des *Commis* de la douane des pensées. A cette découverte nous n'avons pas pu rester indifférents, et nous nous sommes arrêtés à l'instant.

Parmi les causes qui ont le plus contribué à nous détourner du travail déjà commencé, n'oublions pas de compter la longue et sérieuse correspondance que nous avons eue avec nos confrères de Milan à la suite du présent que nous avons fait en 1864, à cette ville, de notre nombreuse collection phrénologique. Nous nous étions flatté de faire renaître dans notre patrie le goût pour l'étude de la physiologie du cerveau, parce que nous la regardons comme la base indispensable de toute philosophie, mais nos efforts jusqu'ici n'ont pas eu de succès.

Qu'on nous permette maintenant d'adresser ici ce peu de mots aux amis qui nous ont sollicité de terminer promptement la publication de nos pensées ou de nos anciens travaux : vous savez bien que je suis à un âge très-avancé et que mon cerveau ne fonctionne plus si aisément comme autrefois, et que j'ai aussi espéré longtemps rencontrer, sans avoir jamais eu le bonheur de le trouver, un élève ou un étudiant pour m'aider dans mon œuvre, et qui fût disposé à s'associer à mes travaux et à soutenir mon courage par les soins d'une douce et

sincère amitié. Ma destinée ne m'a rien accordé de ce côté; elle a voulu que toute la charge tombât sur moi, sans même me faire jouir, par compensation, d'un sourire quelconque d'une âme amie et bienveillante. J'ai dû m'en passer ! — Continuons :

La longue suspension de cet ouvrage m'amène à faire dans ce moment une réflexion importante, et c'est que pendant ce temps le monde n'a pas cessé de marcher, et qu'il est survenu des changements notables dans plusieurs États de l'Europe où la justice et la liberté ont parfois gagné quelque chose, si pourtant elles n'ont pas subi quelque restriction ailleurs ; mais presque partout l'opinion publique s'est réveillée et a subi de sensibles modifications. Qui pouvait prévoir, il y a six ans, tout ce qui est arrivé depuis? Aussi quelqu'une de nos observations critiques déjà imprimées auraient probablement subi à leur tour quelque restriction.

Au surplus, il est évident qu'en Europe on agite actuellement des questions graves de politique, de philosophie, de morale, de religion et de législation, et qu'on traite ces sujets avec une telle passion ou plutôt avec une sorte de colère à nous croire transportés dans les siècles de barbarie, ou bien à nous faire penser que nous sommes à l'approche d'événements extraordinaires ou d'une catastrophe épouvantable.

En présence de ce conflit d'opinions et d'intérêts différents, et de cette confusion de projets pour l'amélioration des institutions sociales, nous conservons l'espoir d'apporter dans ces disputes quelque clarté, au moyen de nos doctrines physiologiques ou phrénologiques.

Notre philosophie, à la bien considérer, n'est qu'une branche des sciences naturelles, et elle a pour objet la recherche des lois établies par la nature pour que l'homme puisse jouir de tout le bonheur qu'elle lui a assigné pendant la durée de son existence.

Mais, pour obtenir ce résultat si désirable, il est nécessaire que les instituteurs et les moralistes aient des connaissances exactes des facultés morales, intellectuelles et instinctives que l'homme apporte en naissant, et qu'ils connaissent en même temps les agents extérieurs ou les causes qui mettent en action ces mêmes facultés, afin de pouvoir éloigner de l'individu celles qui entraînent au mal, et lui présenter constamment celles qui portent à bien faire. C'est là le grand secret de l'éducation et de l'instruction, comme nous l'avons démontré ailleurs. Et s'il est vrai que nos sociétés modernes sont moralement malades, il faut leur donner des médecins, non pas ceux d'autrefois, égoïstes,

rusés et dangereux ; il faut former des instituteurs naturalistes, bien pénétrés des principes de la nouvelle philosophie, et les leur donner. C'est ce qui arrivera par la force des choses, et malgré les obstacles qui se présentent pour le moment. Où est celui qui oserait dire à la Providence : Halte-là? Les nouveaux instituteurs auront, en outre, à démontrer que l'homme, en s'écartant de suivre les lois naturelles, se rend malheureux, et que dans ses égarements il trouble l'ordre social, savoir, le bonheur des autres, ce qui est un autre grand malheur.

Cette philosophie rend nécessairement les hommes tolérants ; elle dissipe les ténèbres qui obscurcissent l'intelligence de presque tout le monde, ténèbres que notre mauvais état social n'a pas pu faire disparaître jusqu'à présent, quoique la nature n'ait pas cessé de produire de parfaites organisations cérébrales, propres à voir bien clair en philosophie. Hélas ! tant que les Puissants de la terre protégeront les sectes intolérantes, ne comptons pas d'être éclairés par le soleil de la raison.

Les vérités naturelles les plus évidentes et les plus utiles au genre humain ont des difficultés immenses à s'établir et à se généraliser. Pour comprendre cette assertion, et se rendre compte de ces difficultés, il n'y a qu'à regarder ce qui se passe autour de nous, car c'est tout ce qui se passe dans tous les pays civilisés : c'est la *routine* de génération en génération !

Aussitôt que l'intelligence d'un enfant se manifeste, on infatue ce malheureux, et tous indistinctement y sont pris, par des fables, par des histoires entièrement fausses, par des contes absurdes ; et les parents ou les maîtres, en croyant le bien instruire, lui donnent une instruction complétement erronée. Par un surcroît de malheur, les hommes endoctrinés de cette manière, riches, pauvres, princes, artisans, tous, arrivés à l'âge de trente ans, restent en général tels quels jusqu'à la fin de leurs jours, à quelque exception près, et ne peuvent plus se guérir de leurs préjugés. C'est ainsi qu'on les prépare à la *liberté de conscience*, dont les charlatans nous vantent le prix et que les niais acceptent avec une foi irréfléchie. Si l'on dit que les Français ont la liberté de parler toutes les langues, c'est aussi une vérité, mais combien y en a-t-il en France qui parlent le russe, le persan, le tartare? c'est qu'avant tout il faut les connaître. Lecteurs, concluez.

Qui peut ne pas s'effrayer en voyant avec quel art, quelle persévérance, quelle ruse parviennent à leur but ceux qui veulent s'emparer de l'éducation des enfants, à l'exclusion des autorités des gouvernements? Et dire que l'objet auquel ils tendent est tout simplement de perpétuer l'esclavage des intelligences et les faire servir ensuite à

leurs intérêts particuliers ! Anathème à eux et à leurs coopérateurs !

Cette affreuse perspective serait désespérante, si nous n'étions pas dans une époque de transition, comme nous l'avons déjà dit, d'après laquelle toutes nos institutions doivent se modifier : philosophie, législation politique, etc. C'est l'affaire du temps, car tous les grands événements du monde arrivent à leur temps donné, quand la Puissance Suprême, qui fait rouler avec une si prodigieuse régularité les planètes dans leurs orbites, en a fixé l'instant. Dans ces sortes de révolutions, les hommes ne sont que les instruments et agissent à leur insu, pas autrement que les pièces d'une locomotive.

Cela dit, nous allons continuer l'impression de nos anciennes méditations. Nous nous étions d'abord proposé d'observer à ce sujet un certain ordre, mais le temps nous presse et nous sommes obligé de présenter à nos lecteurs des sujets très-variés et sans suite sur lesquels ils auront le loisir de réfléchir et d'en faire leur profit, et nous aurons, pour nous, plus de chance de ne pas ennuyer nos lecteurs.

Paris, le 30 avril 1868.

NOTIONS GÉNÉRALES

POUR BIEN CONNAITRE

LA PHYSIOLOGIE DU CERVEAU.

Nous croyons nécessaire de fournir aux lecteurs qui n'ont pas été initiés dans des études médicales, des connaissances utiles ou indispensables, pour comprendre la valeur des termes scientifiques que nous sommes obligé d'employer continuellement dans le cours de cet ouvrage.

La *phrénologie*, comme nous l'avons dit souvent, n'est que la physiologie du cerveau, laquelle en substance et plus particulièrement signifie la connaissance des facultés instinctives, intellectuelles et morales de l'homme.

La *physiologie*, prise dans le sens le plus général, est la science qui s'occupe à connaître les phénomènes qui se manifestent dans les corps organisés et vivants, dans leur état normal. Si elle étudie ce qui se passe dans les végétaux, elle s'appelle physiologie végétale ; si elle examine les animaux, elle s'appelle animale ou comparée, et si elle s'arrête à l'homme, ce sera la physiologie humaine, et si elle se limite à l'étude des fonctions du cerveau, elle s'appellera physiologie cérébrale. Dans cette définition générale, la physiologie embrasse tous les phénomènes de la vie, depuis la fécondation de l'œuf dans la matrice de la femme jusqu'à la mort.

La base de toute étude physiologique est l'*anatomie*. Lorsque les diverses parties de la matière, qui doivent entrer dans la composition d'un corps, se trouvent dans certaines conditions déterminées et que nous pouvons jusqu'à un certain point préparer, il en résulte un corps vivant ; c'est la vie qui commence, soit pour le végétal, soit pour l'a-

nimal. La nature s'est réservé le secret de ce merveilleux phénomène. Or, dans l'organisation des corps, on trouve des parties différentes entre elles par la couleur, la consistance, la forme, la ténacité; on en trouve de fibreuses, de membraneuses, de tuberculeuses, de granuleuses diversement disposées selon les parties auxquelles elles sont destinées, et ces différences se manifestent de même dans les corps des végétaux, des animaux et de l'homme. Et c'est l'anatomie qui nous fait connaître toutes ces qualités, les arrangements et les rapports des parties entre elles, etc. Si elle s'applique à connaître la structure des végétaux, des animaux ou de l'homme, nous aurons l'anatomie végétale, animale ou comparée, ou humaine.

La physiologie examine et fixe les fonctions des organes dans leur état normal ou sain : la *pathologie* étudie les mêmes parties dans leur état d'altération organique ou de maladie. Ces altérations sont comparées avec l'altération ou le désordre des fonctions qui se sont manifestés pendant la maladie et avant la mort de l'individu. La pathologie tient compte des solutions de continuité des tissus, de leur développement anormal, de l'extravasation des liquides, etc. Toutes ces connaissances sont d'une grande importance pour bien déterminer les fonctions des organes dans leur état normal. Au moyen de la pathologie, les médecins sont parvenus à connaître le siége et la nature d'un grand nombre de maladies. Cette science, presque inconnue anciennement, a fait de nos jours des progrès considérables, et elle a rendu de notables services à la physiologie du cerveau.

Les corps organisés sont donc l'objet de la physiologie en général, et ils sont tous composés de matière, ainsi que tous les corps de la nature. Si nous connaissions à fond les propriétés de la matière, et si nous pouvions savoir ce que l'Être suprême a donné de propriétés aux divers éléments qui entrent en combinaison pour former des corps vivants, nous posséderions une connaissance exacte des phénomènes physiologiques des êtres vivants. Mais que savons-nous de bien arrêté là-dessus? Les physiciens et les chimistes modernes nous ont donné des lumières sur ce sujet et nous ont démontré que les corps, crus simples par les anciens, n'étaient que des composés de matières différentes, au point que de quatre qu'ils admettaient nous en avons une centaine. Qui sait si tous ces corps simples d'aujourd'hui ne seront pas, dans quelques années d'ici, des composés, ou bien si tous ces divers corps ne seront définitivement qu'un seul corps ou une seule matière, différemment modifiée? La preuve que nous ne sommes pas encore bien avancés dans la connaissance des propriétés de la

matière, c'est la ferveur avec laquelle on étudie présentement les propriétés de certaines substances, qu'on regarde encore comme des corps, quoique ayant des qualités qui les en séparent, tels que l'électrique, le magnétique, le calorique et la lumière, qu'on appelle *fluides impondérables.* Et cependant la lumière et la chaleur ont dû frapper les sens des hommes dès qu'ils apparurent sur la terre. Combien de siècles la pauvre espèce humaine a dû passer dans l'ignorance et les souffrances avant que d'arriver où nous en sommes ! Et, malgré nos progrès, il faut convenir que les propriétés de la matière, dans son essence et dans ses modifications, nous sont encore inconnues, et le seront éternellement, parce que le cerveau de l'homme et son entendement ont leurs limites, et ne peuvent pas s'étendre.

Que dire maintenant de ces philosophes métaphysiciens, qui, sans connaître les sciences physiques et naturelles, parlent hardiment des facultés humaines, ne tenant aucun compte de la matière, comme si elle n'existait pas, et regardent leurs abstractions fantastiques comme le vrai savoir? Ils attribuent à l'âme, toute seule, les manifestations de l'intelligence, comme si cet être abstrait avait jamais donné quelque signe de son existence en dehors d'un cerveau quelconque. Qui ne connaît les cris et les injures des métaphysiciens contre Locke pour avoir dit : « que nous avons des idées de la *matière* et de la *pensée;* mais peut-être ne serons-nous jamais capables de connaître si un être purement matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir par la contemplation de nos propres idées, sans révélation, si Dieu n'a point donné à quelque amas de matière disposée comme il le trouve à propos, la puissance d'apercevoir ou de penser, ou s'il n'a pas uni et joint à la matière ainsi disposée une substance immatérielle qui pense. » Les philosophes naturalistes d'aujourd'hui ont dépassé Locke là-dessus, et le monde ne s'en trouve pas plus mal pour cela.

Tous les corps ont des propriétés générales qui leur sont communes, telles que l'étendue, l'impénétrabilité, la porosité, la pesanteur, etc., excepté les fluides impondérables, dont nous avons parlé ci-dessus, qui semblent n'avoir pas de pesanteur. Seulement, on pourrait peut-être en dire autant des autres propriétés générales des corps, puisque leur porosité, leur impénétrabilité, etc., ne peuvent pas non plus être rigoureusement démontrées. Il y a bien plus, la science n'a pas encore prouvé si les fluides impondérables sont réellement des corps, ou simplement des phénomènes résultant de l'action des corps, ou le produit de quelque combinaison, etc. ; au reste, les recherches sur ce

sujet, toutes curieuses et très-intéressantes qu'elles puissent être, ne méritent pas que nous en disions davantage, parce que la physiologie du cerveau n'a rien à débattre sur ces questions. Nous avons voulu soumettre aux lecteurs ces notions générales afin de leur faire comprendre l'imperfection de nos connaissances sur les propriétés de la matière, sans qu'il soit besoin d'ajouter à notre ignorance les rêves de l'imagination de quelque métaphysicien.

Nous avons cité plus haut les quatre fluides impondérables connus : calorique, lumière, magnétique, électrique ; mais il est bien probable qu'il en existe d'autres qui ne sont pas encore découverts, et encore plus probable que ceux que nous connaissons se combinent entre eux, et dans des proportions déterminées, à produire des substances ou des corps différents de leurs éléments, comme il arrive pour les corps (qu'on me passe le mot) de la *grosse matière* que nous connaissons déjà. Quelques faits de la physique et de la physiologie nous le font entrevoir, quoique, à dire vrai, ils échappent à nos sens et à notre investigation ; et cependant ils doivent être la cause occulte d'une quantité de phénomènes qu'on observe dans les divers corps organisés et vivants. Dans la fonction de la respiration, par exemple, il semble qu'il y a, non-seulement une lente combustion avec développement de calorique, mais qu'il y a aussi dégagement d'électricité ; et ce fluide a une puissante action sur tous les corps vivants, végétaux et animaux. Un bon bouillon ou un verre de vin introduits dans un estomac affaibli calment le malaise instantanément et avant que ces substances aient pu passer par les voies d'assimilation à la réparation des forces. L'effet, dans ce cas, paraît produit par l'électricité ou par quelque chose de pareil. La mort instantanée produite par l'acide hydrocyanique concentré ou par quelque autre poison ressemble à la mort produite par un coup de foudre. Qui sait si les fluides impondérables ne sont pas aussi la source du mouvement interne qui s'opère dans tous les corps de la nature, dans la formation des filons métalliques dans les montagnes, dans la formation des rubis, des diamants, etc. ? Ainsi le principe vital dans les animaux, supposé par les médecins, et le principe végétal que les botanistes attribuent à toutes les espèces de plantes, quand elles sont placées dans la terre aux conditions requises, ne sont, selon nous, que l'effet de l'action d'un de ces fluides simples inconnus ou le résultat d'un composé quelconque de calorique, d'électricité, de magnétique ou autre.

Les corps vivants participent des propriétés générales des corps et sont soumis aux lois générales de la physique et de la chimie, sauf

certaines modifications qui leur sont propres. Toutefois il existe chez eux des forces particulières qui dérivent de l'organisation même et disparaissent avec la vie. On les appelle *forces organiques*, qui sont dues au principe vital. Ici, on emploie, comme toujours, des mots abstraits pour abréger les phrases et exprimer l'existence de ces forces particulières, mais au fond, c'est dire que ce n'est qu'une des causes premières.

Les naturalistes distinguent tous les corps de la nature en matière *inorganique* et en *corps organisés*, et ceux-ci en *végétaux* et en *animaux;* mais ces classes n'ont pas de limites bien tracées. Il faut savoir d'abord qu'il n'existe pas de matière morte, rigoureusement parlant : partout elle se laisse pénétrer ou entre en combinaison avec les fluides impondérables, avec l'eau, les acides, etc. Toujours elle est disposée à prendre part à la formation de nouveaux corps toutes les fois que ses molécules élémentaires sont appelées et mises en mouvement par la présence de quelque autre substance ou matière qui puisse entrer avec elle en combinaison. Ces mouvements des molécules et ces phénomènes de la matière sont désignés sous les noms d'attraction, d'affinité ou de force d'agrégation.

Il y a des corps organisés qui ne sont ni des végétaux ni des animaux ; ils sont le produit d'une opération naturelle appelée *cristallisation.* Les corps cristallisés, quoiqu'ils présentent une sorte d'organisation, n'exercent aucune fonction, et ne sont pas, conséquemment, des êtres vivants. Cependant les molécules élémentaires qui entrent dans la formation d'un cristal se dirigent toutes avec une sorte d'intention d'après un ordre établi par la nature, et se placent d'une manière déterminée en ligne droite et en forme hexagone, polygone, cubique, pyramidale, etc., en ne permettant l'entrée parmi elles, à aucune autre molécule hétérogène. Il est vrai aussi que la cause qui fait marcher et se placer symétriquement ces molécules nous est inconnue; mais nous ne connaissons pas non plus celle qui détermine les différentes fonctions des corps vivants. Les savants sont convenus d'appeler cette puissance occulte *attraction,* et on se contente généralement de ce mot. C'est l'x des mathématiciens, ou la puissance inconnue, dont nous avons parlé ailleurs, appliquée à la cristallisation.

Si nous passons à l'examen de la structure des végétaux, nous trouvons que chez eux la matière acquiert d'autres qualités et prend d'autres formes. Fixés au sol et immobiles, à la différence des animaux qui ont la faculté de se mouvoir, ils prennent leur développe-

ment en absorbant autour d'eux les matériaux qui sont à leur convenance. Leurs racines s'enfoncent dans la terre et s'emparent, au moyen de leurs suçoirs, de l'eau et des autres substances qui doivent servir à leur nutrition.

Plusieurs ouvertures à la surface des feuilles, de l'écorce, etc., donnent naissance à de nombreux vaisseaux qui absorbent le gaz carbonique de l'atmosphère et quelque autre principe répandu dans l'air, et leur servent d'organes respiratoires. Il y a dans les végétaux, circulation d'humeurs, organes divers de secrétion et des organes de reproduction, dont les fonctions se réduisent à la floraison, à la fécondation et à la fructification. Il est prouvé aussi qu'ils ont une certaine sensibilité, et que les fleurs sont passibles de sommeil et de réveil. L'absorption de tous les principes nutritifs se fait, chez les végétaux, à la surface extérieure, et les produits divers de leur organisme se portent également à l'extérieur.

On se demande quelle est la force, la puissance interne qui préside au développement du germe primitif, qui fait que ce germe s'empare de certaines substances et laisse les autres ; qui engendre des organes propres à chaque espèce, capables de produire des sécrétions diverses, telles que la gomme, la résine, l'huile, les matières colorantes ou odoriférantes, etc., qui leur donne la faculté de reproduire des êtres qui leur ressemblent, etc. Les mots ne manquent pas à la science : c'est la *force végétative*, soit. Nous voulons bien nous en servir aussi pour exprimer la cause première, toujours inconnue, qui gouverne les végétaux : mais c'est ici l'x appliqué à la végétation.

La puissance de l'homme, partout et toujours, est bornée à constater les faits ou les phénomènes de la nature, et à déterminer les conditions dans lesquelles ils se produisent. Ceux qui croient que l'esprit de l'homme peut aller plus loin sont dans l'erreur.

Arrivons aux animaux, dont l'organisation devient de plus en plus compliquée, depuis les plus imparfaits jusqu'aux plus parfaits et plus intelligents. Les animaux ont un système nerveux et des muscles qui les rendent sensibles et locomotiles; leurs fonctions se font à l'intérieur, et leurs organes sont renfermés dans de grandes cavités : ainsi se trouvent placés leurs grands appareils digestifs, respiratoires, circulatoires, génératifs, de sensibilité et de la pensée, c'est-à-dire, le cerveau.

Les forces organiques des animaux sont généralement soumises à une alternative d'activité et de repos, de contraction et de relâchement. Les excitants extérieurs et les impulsions internes ou la vo-

lonté en augmentent l'activité. Les mouvements des corps vivants se font par la contraction des fibres musculaires sous l'influence des nerfs. La cohésion des parties organiques des animaux et leur puissance d'action varient selon l'âge, le sexe, la santé, etc.

Les propriétés vitales sont très-nombreuses et très-variées ; et, ne pouvant les analyser ici, nous renvoyons le lecteur aux traités spéciaux d'anatomie et de physiologie. Cependant nous ne pouvons nous dispenser d'exposer encore quelques-uns des principes généraux de physiologie et d'expliquer la valeur de quelques mots dont nous aurons souvent l'occasion de nous servir dans cet ouvrage.

L'anatomiste, en analysant les éléments dont sont composés les organes, trouve des parties qui se ressemblent par leur forme et leurs caractères physiques : ce sont les *tissus*. Ils présentent partout les mêmes propriétés dans leurs composés. Les tissus diffèrent les uns des autres par l'organisation, la forme, les usages, le mode de vie, etc. : cette connaissance est l'objet de l'anatomie générale. Les éléments des tissus sont la gélatine, l'albumine, la graisse, etc., et l'étude des lésions propres aux différents tissus appartient à la pathologie.

On appelle *système* la totalité d'un tissu de la même nature, exerçant dans l'économie des fonctions du même genre. Les systèmes sont souvent confondus par les écrivains avec les tissus : cependant la structure concerne le tissu, la fonction se rapporte au système. L'étude des systèmes organiques donne la connaissance de la doctrine des tempéraments. Le différent état des systèmes fait la différenee des âges, des sexes et des individus.

Nous allons exposer maintenant ce que l'on doit entendre par *organe* et *organisme*, et nous nous étendrons davantage sur ce sujet, car le mot *organe* doit revenir souvent sous les yeux du lecteur.

On entend par *organe*, en physiologie, une partie du corps d'un être vivant destinée à l'exercice d'une fonction déterminée. Les différents tissus primitifs sont les éléments dont les organes sont composés. Chez les animaux, le sang se distribue dans les organes et leur fournit les principes et les matériaux nécessaires à leur vie, et répare les pertes auxquelles sont assujetties les parties vivantes dans l'exercice de leurs fonctions. La *contractilité* est une propriété de la fibre vivante, dont les organes sont composés, et qui se manifeste par l'action du stimulus qui agit sur la même fibre.

L'*organisme* est toujours régi par les mêmes lois générales et jouit des mêmes propriétés. La différence des effets et des résultats observés dans chaque organe ne tient absolument qu'à la différence pri-

mitive d'organisation et à la destination différente de chacun. La totalité des organes, quoique ayant chacun une structure et des fonctions différentes, ne fait qu'un tout dans un individu, et l'ensemble de leurs fonctions est ce qui constitue la vie.

Lorsqu'on examine les différentes classes des êtres animés, on reconnaît facilement que la nature a suivi dans chaque espèce une graduation de perfectionnement dans l'organisme, qui marche parfaitement avec la multiplication et l'ennoblissement des facultés qui en résultent. Il y a en outre une liaison nécessaire et immédiate entre la structure des organes et leurs fonctions.

Si l'on nous demandait maintenant pourquoi et comment les organes, ainsi disposés par leur structure interne, exercent chacun des facultés différentes, et pourquoi et comment l'un vivifie le sang, l'autre le fait circuler, l'autre en sépare la salive, la bile, etc., nous répondrions que nous n'en savons rien. Nous connaissons seulement, et dans certaines limites, les conditions organiques de la vivification du sang, de la circulation, etc. Les anciens et les modernes ont bien inventé des mots pour expliquer ces phénomènes, mais ils n'en sont pas bien avancés pour cela. Ils se sont livrés à des abstractions métaphysiques, qui ne nous satisfont aucunement. Aristote, Galien et beaucoup de leurs successeurs ont attribué à l'âme toutes les fonctions organiques, et ils furent obligés presque aussitôt de diviser leur âme en âme raisonnable et en âme brute. Stahl, et plusieurs autres avec lui, entendirent par *âme* la force occulte motrice de la croissance, de l'irritabilité, de la vie! Les modernes crurent mieux faire d'appeler la puissance qui gouverne les fonctions des organes *forces vitales*, *propriétés vitales*. Le *moi* est venu de nos jours à jouer un grand rôle dans les doctrines des fonctions organiques, et on en a fait une sorte de personnage. Vaines recherches! Cette cause est encore une des causes premières, éternellement impénétrables pour l'intelligence humaine.

Ce qui nous reste à dire à présent, c'est d'indiquer les conditions nécessaires pour que la fonction de chaque organe puisse avoir lieu. Voici les principales :

1° Chaque organe doit avoir atteint son degré de développement nécessaire. Tant que les reins, le foie, l'estomac ne sont pas convenablement formés, ils ne peuvent pas exercer leurs fonctions.

2° Un organe doit être dans son état normal, c'est-à-dire sain. Aussitôt qu'un organe est attaqué d'une maladie ou reçoit une lésion quelconque, sa fonction est altérée. Ce dérangement de la

fonction est pour le médecin l'un des signes les plus sûrs pour le diagnostic d'une maladie. Une inflammation du poumon rend la respiration difficile; une inflammation de l'estomac dérange la digestion; l'inflammation du cerveau nous fait délirer, etc.

3° Plus un organe est ample, mieux il exerce sa fonction. A circonstances égales, un grand poumon respire mieux qu'un petit, un grand estomac digère mieux qu'un petit, de gros muscles exercent plus de force que des petits, etc.

Les organes ont des sympathies entre eux, qui sont dues à l'influence et aux rapports de communications de leurs systèmes nerveux.

Les actes qui résultent de l'activité d'un organe ou d'une série d'organes, destinés, pendant la vie, à accomplir d'une manière distincte et spéciale l'office pour lesquels la nature les a créés, s'appellent *fonctions*. Cette définition s'applique à tout ce qui a vie, depuis les végétaux les plus simples jusqu'aux animaux les plus parfaits et à l'homme, qui exerce, par les dispositions particulières de son système nerveux et par les organes distincts de son cerveau, les fonctions les plus compliquées et les plus admirables qu'on puisse observer parmi les êtres vivants placés sur la terre.

Pour que la fonction d'un organe se manifeste, il faut que la nature lui ait donné la *faculté*. Ce mot faculté est un mot abstrait employé dans le langage philosophique pour exprimer la puissance, la force occulte et naturelle, le principe ou la qualité inhérente à la matière organisée et capable de produire des phénomènes d'un ordre spécial et propre. Toute faculté déterminée, dès qu'elle est active, doit être regardée comme le résultat d'un organe spécial déterminé. Ainsi l'on dit avec justesse que le cœur a la faculté de se contracter et de faire circuler le sang, que le foie a la faculté de sécréter la bile, que l'estomac a celle de digérer et que le cerveau a la faculté de penser.

Le mot *faculté*, d'une acception naturellement très-vague, pris dans un sens très-large, s'applique à tous les phénomènes, joints inséparablement à tout être organisé et vivant. Conséquemment, en parlant d'une plante, on peut dire qu'elle a la faculté de se reproduire d'une telle manière ou d'une telle autre, qu'elle a celle d'absorber tel gaz, d'exhaler une odeur, de sécréter une humeur particulière, ou de produire telle ou telle autre substance, ayant la propriété de purger, d'endormir, d'empoisonner, etc. Mais, dans le langage ordinaire, on est convenu d'appeler facultés seulement celles

qu'on attache à l'âme ou à l'esprit, comme s'il pouvait exister une faculté quelconque en dehors d'un organe corporel, comme si une faculté pouvait se manifester sans être le produit d'une fonction organique, ainsi que nous l'avons démontré ci-dessus.

Nous n'irons pas plus loin dans l'exposition de ces généralités préliminaires, car nous croyons en avoir assez dit pour préparer le lecteur à comprendre ce que nous allons publier ci-après, en continuation de notre plan primitif.

SUR

LE TALENT DE LA MUSIQUE

DISCOURS PRONONCÉ DANS LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS, LE 22 AOUT 1834,

ÉTANT VICE-PRÉSIDENT (1).

Messieurs,

Quelle est cette faculté, autrefois divinisée, qui se révèle chez tous les peuples? Quelle est cette puissance enchanteresse aux accents de laquelle nul ne peut rester insensible? C'est la musique. Dans l'état de nature, c'est une simple faculté; la civilisation en a fait un art. Cet art a suivi les progrès de la civilisation moderne, et il est parvenu à un haut degré de perfection. Le goût pour la musique est généralement répandu; elle est en quelque sorte un besoin de notre époque, un délassement nécessaire à nos esprits agités par des catastrophes politiques sans cesse renaissantes, continuellement en lutte avec les passions les plus vives, et fatigués

(1) Ce discours a été publié par M. Fétis dans la *Revue musicale* du 7 septembre 1834; ensuite, le *Journal de la Société phrénologique de Paris* l'a publié en janvier 1835, et l'*Impartial* en février; après, les *Éphémérides physico-médicales de Turin* en publièrent la traduction italienne en 1836, et M. le professeur Sannicola de Naples en a publié une autre dans le *Severino*, et dans le *Journal des Abruzzes*, 1837. La *Revista frenologica de Barcelone*, en 1852, en publia une traduction espagnole, faite par M. Pers, et M. Béraud l'a réimprimé en 1857, dans son journal *la Phrénologie*.

L'accueil que ce petit discours a reçu du public m'engage à le reproduire tel que je l'ai prononcé en 1834; mais, comme je dus alors me renfermer dans l'espace de temps très-court qui m'avait été donné pour la lecture, j'ai été obligé, ainsi que je le fais à présent, de renvoyer le lecteur à des notes qu'on trouvera à la suite du discours. Elles serviront au développement plus étendu de plusieurs questions qui se lient essentiellement à mon sujet.

habituellement par l'exercice trop prolongé et trop actif de nos facultés intellectuelles. Il n'y a pas de doute que la musique ne soit une récréation des plus délicieuses pour les esprits épuisés par le travail (1).

J'ai donc pensé qu'il ne serait pas hors de propos de vous entretenir, comme phrénologiste, du talent de la musique, en vous exposant les moyens de le cultiver et de le perfectionner, en vous faisant connaître les difficultés qui se présentent pour bien réussir dans cet art, les conditions organiques et le concours des circonstances nécessaires pour qu'un élève puisse se distinguer et marcher sur les traces des maîtres. Vous serez alors moins étonnés du peu de compositeurs et d'artistes de mérite parmi un si grand nombre de personnes qui se livrent à l'étude de la musique.

Le talent de la musique reconnaît pour base essentielle, fondamentale, une faculté innée (2), que nous appelons le sens du rapport des sons ou de la musique. Cette faculté ne peut se manifester, comme toutes les autres dont la nature nous a pourvus, qu'en vertu d'un organe dans le cerveau (3). Cet organe est situé immédiatement au-dessus de l'angle externe de l'œil, et produit, lorsqu'il est très-développé, des fronts carrés ou très-renflés dans la partie latérale de la tête.

On croit encore généralement que c'est à l'oreille que l'on doit le talent pour la musique. On dit une bonne ou une mauvaise oreille pour indiquer un bon ou un mauvais musicien. L'oreille n'est que l'instrument destiné à recevoir et à transmettre les sons au cerveau ; c'est l'organe interne cérébral qui les perçoit, les juge, et qui crée les accords et les mélodies qui constituent la musique. Aussi le talent du musicien n'est jamais en rapport avec la finesse de son ouïe. Le célèbre Beethoven était devenu d'une extrême surdité avant d'atteindre la vieillesse ; mais il continuait à écrire sur un petit portefeuille toutes les idées musicales qui se présentaient à son esprit. Lorsqu'il était à son piano, le monde disparaissait à ses yeux ; il se croyait seul dans la nature avec son instrument. Cependant les sons qu'il en tirait ne pouvaient parvenir jusqu'à lui, à cause de son infirmité. Aussi, arrivait-il souvent qu'il ne faisait parler aucune note quand il jouait ; mais il percevait ce qu'il exécutait par l'organe interne du cerveau. Ses yeux animés et le mouvement presque imperceptible de ses doigts prouvaient seuls alors que son esprit suivait et développait une idée musicale ; mais l'instrument restait aussi muet que le musicien était sourd.

Un de mes amis, musicien célèbre, n'entend presque pas d'une oreille habituellement malade, ce qui ne l'empêche pas de composer de la musique délicieuse. — Parmi les oiseaux chanteurs, le mâle et la femelle ont également l'ouïe très-fine; mais il n'y a ordinairement que le mâle qui chante, parce qu'il a seul l'organe des sons très-développé. Si l'ouïe était la cause du talent de la musique, l'on ne pourrait que répéter les mélodies que l'on a déjà entendues ; comment y aurait-il alors des compositeurs? d'où viendraient les créations du génie? Ainsi tombent toutes les observations de ces physiologistes qui cherchèrent dans la structure interne de l'oreille ou dans la ténuité des enveloppes du cerveau la condition organique du talent pour la musique. Comme la structure de l'oreille, l'épaisseur du crâne ne signifie rien pour la manifestation de ce talent. — Je vous présente ici le crâne très-épais d'un grand musicien à comparer avec le crâne très-mince d'un grand mécanicien. — Beaucoup d'animaux ont le crâne très-mince, et surtout l'ouïe beaucoup plus fine que l'homme; et ils sont insensibles à la musique.

Il est donc démontré que, pour être musicien, la condition principale est d'avoir l'organe des sons convenablement développé. Il n'y a pas de grands musiciens sans cette condition. Mais suffit-elle pour faire un bon musicien?

Messieurs, sans l'instruction, l'exercice, le travail, on n'est encore rien. Si l'instruction et l'étude n'étaient pas nécessaires, pourquoi dans les villages et au milieu des montagnes n'y aurait-il pas de grands musiciens, de grands compositeurs? Certainement la nature n'a pas créé les génies pour la musique seulement dans les grandes villes où nous les voyons paraître, là seulement où il y a des maîtres et des écoles. — Tous ceux qui naissent hors de ces conditions sont perdus pour l'art, malgré l'excellente prédisposition qu'ils auraient apportée en venant au monde. Ils deviendront, tout au plus, les meilleurs chanteurs du village qui les a vus naître.

Non-seulement l'instruction et l'exercice sont nécessaires pour la musique; il faut aussi qu'on en profite à un âge convenable pour que les organes qui doivent être mis en jeu puissent se fortifier et se prêter aux modifications exigées pour atteindre la perfection.

Quel est maintenant le concours que le musicien peut attendre des autres organes de son cerveau pour exceller dans son art? Lui faut-il autre chose qu'une bonne disposition des organes du cerveau pour parvenir à l'exécution parfaite des différents genres de musique? Nous allons examiner ces questions. Vous verrez que chaque

organisation individuelle peut apporter à la manifestation de cette seule et simple faculté fondamentale, qui est la base du talent de la musique, les modifications les plus remarquables.

Après l'organe du rapport des sons, dont nous avons parlé, l'organe du temps doit être le premier à prêter son appui au musicien : la mesure, le rhythme, sont indispensables pour la musique. Il est vrai que l'harmonie, qui n'est qu'un accord de divers sons dont les combinaisons nous donnent des sensations agréables, ne suppose pas un rhythme; mais la mélodie, qui est une suite, une succession de sons, ne peut se faire sans mesure.

L'on peut donc déjà être musicien, avoir du goût pour la musique, et être un très-mauvais exécutant par rapport à la mesure. Les exemples sont nombreux. Je connais une dame, très-adroite à toucher du piano, qui gâte les meilleures compositions en confondant toutes les mesures de la musique qu'elle exécute. L'organe du temps, dont le siége est à côté et en dedans de celui des tons, manque chez elle entièrement, et l'organe de la musique, au contraire, se trouve très-prononcé. Le mérite principal d'un chef d'orchestre est de faire un bon usage de l'organe du temps.

Suivons, à présent, les modifications différentes que nous nous sommes proposé d'examiner, et commençons par distinguer les musiciens en compositeurs et en exécutants, et ceux-ci en chanteurs et en instrumentistes. Prenons d'abord ces derniers.

Indépendamment de l'organe de la musique et du temps, les joueurs d'instruments ont besoin d'une extrême souplesse dans les muscles soumis à l'empire de la volonté.

Il paraît que c'est à l'organe de la construction ou des arts que l'on doit cette agilité ou adresse musculaire; mais cela n'est pas encore suffisamment prouvé. Cependant la généralité des instrumentistes habiles ont cet organe très-prononcé (4).

La finesse de l'organe du toucher contribue également, pour sa part, à la perfection du talent de l'instrumentiste. C'est par des nuances extrêmement délicates dans les sensations du toucher que l'artiste saisit les différences les plus imperceptibles dans les vibrations d'une corde ou dans la résistance d'un ressort; et c'est d'après ces sensations qu'il varie et modifie les sons qu'il tire de son instrument. Mais, sensation, volonté, mouvement, s'opèrent en nous avec la rapidité de l'éclair. Qu'elle doit être grande la délicatesse du tact et la précision des mouvements volontaires dans Tulou, Kalkbrenner, Baillot, Paganini!

Pour tous les artistes qui font de la musique au moyen d'instruments, il est de toute nécessité qu'ils se tiennent continuellement en exercice. Les muscles et les membres non exercés perdent facilement l'aptitude d'obéir avec précision aux ordres de la volonté.

Ces exercices et ces aptitudes accessoires au talent du musicien produisent en quelque sorte des musiciens artificiels, qui exécutent avec adresse la musique qu'on leur présente, mais qu'ils n'entendent presque pas. Ceux-ci sont en grand nombre, et on nous les cite souvent comme des musiciens qui manquent de l'organe de la musique (5).

Toutes les difficultés de rencontrer des conditions organiques convenables sont plus grandes pour les joueurs d'instruments à vent. Il leur faut de plus une poitrine bien conformée et des poumons amples et vigoureux. Chez eux les muscles de la poitrine exercent une grande influence. Il est nécessaire que ces muscles, par l'exercice, s'habituent aux plus petites nuances de contraction, parce que l'air poussé avec plus ou moins de force dans l'instrument peut faire varier considérablement les sons. Ainsi, ils auraient beau avoir un grand talent musical, sans cette adresse musculaire ils seraient encore des artistes imparfaits.

La danse, qui s'exécute aussi au moyen de la musique, exige pour condition principale cette extrême souplesse de l'action mnsculaire. Quant à la faculté musicale, il n'est pas nécessaire qu'elle soit très-grande chez le danseur; c'est plutôt de l'organe du temps qu'il doit tirer ses moyens de perfection. Cependant une musique dramatique, composée exprès, contribuera à donner plus de grâce, plus d'énergie et plus de vérité aux mouvements d'un danseur, si toutefois il peut la comprendre. Le danseur, sur la scène, ne sera jamais qu'un médiocre artiste s'il n'est inspiré par le talent de la mimique. Il faut que les mouvements et les poses nous donnent des émotions et réveillent en nous des idées et des sentiments; autrement l'on n'aura qu'un divertissement pour les yeux. Quinault voulait que la danse conservât le caractère d'imitation, qui avait produit des merveilles à Rome et dans la Grèce, et il espérait les voir se reproduire aux yeux des Français.

Maintenant, si nous cherchons à apprécier les qualités nécessaires aux chanteurs, nous trouverons que la réunion dans le même individu d'organes différents, destinés à concourir au même but, est plus rare encore, et ici les difficultés augmentent. Voilà pourquoi il y a un plus grand nombre d'instrumentistes que de chanteurs habiles.

Le chanteur doit premièrement posséder au plus haut degré l'organe du rapport des sons et celui du temps; il doit avoir dans ses muscles la même souplesse, la même agilité, la même force que les joueurs d'instruments à vent; il faut, de toute nécessité, que le larynx, qui est son instrument à lui, soit heureusement organisé, et que rien n'apporte obstacle à une bonne prononciation. Si le chanteur ne prononce pas bien les paroles de la langue dans laquelle il chante, il aura converti son chant en un simple solfége. C'est ce que font presque tous les chanteurs qui chantent dans une langue étrangère. Très-souvent aussi un artiste a une belle voix; mais il manque de goût dans son chant : dans ce cas sa carrière est tout à fait manquée. Nous avons vu sur le théâtre beaucoup d'artistes s'éclipser ainsi complétement, malgré la fraîcheur et la beauté de leur voix.

Ce n'est donc que par la réunion de toutes ces qualités propres au chanteur que l'on peut arriver à une juste célébrité dans cet art difficile. C'est ainsi que se rendirent célèbres les Catalani, les Fodor, Crivelli, Galli, Tacchinardi et tant d'autres. Où trouver, avec un goût si exquis pour la musique, une poitrine aussi vaste et un organe aussi souple que ceux de Rubini? Où sont les timbres harmonieux et flexibles à comparer à celui de Tamburini? Où sont les voix pures, sonores et touchantes à mettre à côté de celle de Mlle Juliette Grisi? Que ne dirais-je pas du talent de Nourrit et de Mme Damoreau?

Tous les chanteurs que nous venons de nommer, et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer, joignent à l'organisation cérébrale pour la musique les conditions de poitrine et de larynx nécessaires pour bien réussir dans le chant; mais encore ils ne seraient que des médiocrités s'ils n'avaient pas fait des études régulières sous de bons maîtres. Il est certain qu'ils ne sont arrivés à la perfection qu'à force d'exercices bien dirigés.

En vous citant des acteurs célèbres, je ne vous ai pas encore parlé d'une condition indispensable pour bien réussir sur le théâtre. Chez le musicien qui doit paraître sur la scène, il est à désirer que l'organe de la mimique, qui est placé à la partie supérieure-antérieure et un peu latérale de la tête, soit bien développé, en même temps que les organes des sentiments que la musique veut exprimer. Pourquoi des chanteurs et des cantatrices, bons musiciens et doués d'une belle voix, vous laissent-ils souvent très-froids après un moment d'admiration? C'est que leur chant n'est pas inspiré; il ressemble plutôt aux sons d'un instrument qu'aux accents d'un être qui sent et qui pense.

Le talent mimique, joint aux autres qualités, donne au chanteur un

relief inexprimable; son chant acquiert une expression, un accent de vérité qui vous pénètrent. Le chanteur alors, s'il est lui-même inspiré par les sentiments que la musique veut exprimer, s'emparera de vos sens et vous ravira jusqu'à l'extase. C'est l'ensemble de ces qualités qui a fait la réputation de Pellegrini, de Galli, de Lablache, de mesdames Pasta, Malibran, Grisi. Aussi, l'organe de la mimique est aussi développé chez ces personnes que l'organe de la musique.

Pour vous prouver que 'organe de la musique seul, quoique très-fort, ne suffit pas pour faire une bonne cantatrice pour le théâtre, je pourrais vous citer l'exemple d une jeune dame que nous avons entendue chanter fort agréablement dans plusieurs concerts à Paris. Cette personne a, comme musicienne, un goût exquis et une mémoire étonnante; son larynx est parfaitement conformé; mais sa poitrine ne correspond pas au reste, elle n'est pas assez ample, et sa voix manque de force pour un théâtre. Son organe de la mimique, quoique médiocrement développé, aurait pu nous donner encore une assez bonne actrice, si l'instruction et l'exercice de cette faculté n'avaient pas manqué chez elle.

Arrivons, à la fin, aux compositeurs. Le compositeur en musique n'a besoin ni d'agilité musculaire, ni de poitrine, ni de gosier bien constitués; tout le travail se fait par les organes de son cerveau. Mais quelle sorte de travail et quelles combinaisons de facultés intellectuelles lui sont nécessaires pour atteindre le premier degré de son art? Quelle échelle y a-t-il à parcourir depuis la faible composition d'une contredanse jusqu'aux productions merveilleuses de Marcello, Cimarosa, Mozart, Haydn, Grétry, Rossini? Je ne puis vous donner qu'une simple idée de cette gradation de facultés et d'organes; le temps nous manque pour approfondir un sujet si vaste et si intéressant.

Voici le masque de Weber. Chez lui, on remarque d'abord une forte organisation musicale, et puis un fort développement de la partie inférieure médiane du front, qui, d'après Gall, représente les organes de l'éducabilité ou de la perfectibilité. Cette organisation prédispose l'homme à s'instruire, l'excite au travail, et, chez un compositeur, le pousse à connaître ce qui a été déjà fait par d'autres avant lui : aussi la musique de Weber se ressent-elle de la science, et à côté du génie musical reconnaît-on l'étude.

M. Listz, que tout Paris a connu comme talent précoce, et dont je vous présente le masque, a quelque analogie avec celui de Weber. Je crains cependant que son talent musical ne soit pas suffisamment

aidé par d'autres facultés intellectuelles et qu'il ne puisse jamais donner quelque grande composition en musique.

Les flatteries que l'on prodigue aux enfants d'un talent précoce sont presque toujours fatales pour leur génie (6).

Le talent de la musique, soutenu ou aidé par des facultés diverses, se manifeste différemment, en raison de la différence de ces mêmes facultés, et cela nous explique la différence des genres.

Si, avec l'organe de la musique, il y a celui de l'esprit de saillie ou de l'esprit caustique, et un développement convenable des organes des facultés intellectuelles; si ces facultés ont été cultivées de préférence, vous aurez le censeur, le critique des compositions et des exécutions musicales. MM. Fétis et Castil-Blaze vous présentent les meilleurs exemples de ce genre d'organisation et de talent.

Comme vous voyez, je préfère, à l'exposition d'une longue série de têtes en plâtre, vous citer des personnes connues et dont l'organisation peut à chaque instant être vérifiée.

Si, aux organes indiqués, vous ajoutez un fort développement de l'organe de la poésie, vous aurez l'improvisateur musicien. Sestini improvisait et chantait en même temps avec grâce les vers que son imagination lui dictait.

Dans Choron, dont mon honorable collègue (M. Casimir Broussais) vous a déjà parlé, vous avez vu qu'à côté d'un médiocre organe de la musique il y a l'organe du sentiment religieux et celui de la persévérance. Cette organisation vous explique pourquoi il s'est occupé de préférence de la musique d'église, et il s'est livré avec constance à l'érudition et à l'instruction musicale.

Dans M. Carafa, au contraire, doué d'une forte organisation pour les facultés affectives, vous trouverez une musique affectueuse, lyrique ou passionnée. Et comme je remarque en lui l'organe des arts également développé, et que c'est à cette faculté qu'il faut attribuer la tendance à faire entrer dans les compositions musicales une riche instrumentation, vous saurez pourquoi il a suivi, sous ce rapport, le genre de Rossini plutôt qu'un autre.

M. Bellini, l'auteur du *Pirate*, de la *Somnambule*, de *Norma*, qui réunit à l'organe de la musique l'organe de la bonté excessivement développé, fera toujours de la musique expressive, pathétique, dramatique, chaque fois qu'il aura besoin d'exprimer par des sons les sensations qui se passent dans son intérieur. Donnez-lui des positions dramatiques où la tendresse, la pitié, le désespoir, aient besoin d'un interprète, et il vous fera des choses admirables.

Les sons plaintifs ou passionnés auront déjà retenti dans son âme avant qu'il ait pu penser à l'effet qu'ils produiront sur les autres. Par des raisons d'organisation, j'ai aussi lieu de croire que ses compositions porteront toujours plutôt sur le chant et la mélodie que sur l'instrumentation et l'harmonie.

L'organisation de M. Paër présente, outre une puissante faculté musicale, une disposition à la poésie et un fort développement de l'organe de la mimique (7), et ses productions portent ce caractère. Sa musique est essentiellement dramatique; elle parle au cœur, elle vous transporte d'une affection à une autre, et d'un sentiment à un autre, suivant les situations de ses personnages. Rappelons-nous *l'Agnèse*. M. Paër a conservé dans ses compositions ce genre de musique imitative ou expressive que Grétry et tant d'autres avant lui exigeaient comme condition principale d'une bonne musique théâtrale (8).

Je ne dirai qu'un mot de M. Rossini : son énorme tête vous montrera qu'il réunit en lui tous les organes, toutes les qualités, pour faire un génie extraordinaire. Le développement latéral-antérieur de sa tête vous explique la grande extension qu'il a donnée à la musique instrumentale pour le théâtre. Le sens du langage, très-fort chez lui, vous explique comment il a pu appliquer son talent à la langue française sans jamais manquer à la prosodie. Si la musique devait subir encore quelque réforme, je ne connais que lui qui soit capable de l'entreprendre. Nous reviendrons peut-être un jour à la simplicité de l'ancienne musique, qui n'exclut pas les progrès que l'art musical a faits jusqu'ici.

J'aurais dû vous parler du mérite de plusieurs autres célébrités musicales, de Meyerbeer, de Boïeldieu, d'Auber et d'autres, mais je n'ai voulu que citer des exemples, et je n'ai pu les choisir que parmi ceux dont l'organisation m'était connue.

Résumons maintenant nos observations.

1° Pour réussir dans tous les genres de musique, la condition principale est d'avoir une organisation cérébrale favorable. L'étude, l'exercice, sont indispensables; mais, si les dispositions naturelles manquent, on n'arrivera jamais qu'à une pauvre médiocrité.

2° Il ne suffit pas, pour devenir bon instrumentiste, d'avoir une bonne organisation musicale; à cette classe d'artistes il faut du tact, de l'agilité et de l'adresse musculaire.

3° Une belle voix ne suffit pas non plus pour devenir bon chan-

teur; une forte et ample poitrine est nécessaire après l'organe de la musique et celui de la voix.

4° Quant à ceux qui se destinent à la composition musicale, plus il y aura de facultés intellectuelles, jointes chez eux à l'organe de la musique, et plus les conceptions seront vastes, plus les compositions seront variées et profondes.

Conséquemment, je conclus :

Que, dans les conservatoires et dans les écoles de musique, on devrait d'abord n'admettre que ceux qui sont organisés pour cet art, et qu'ensuite on devrait classer chaque élève, d'après son organisation spéciale, pour l'instruire et l'exercer dans le genre qui serait approprié à son organisation. Par cette méthode, il est probable que nous aurions des instrumentistes, des chanteurs et des compositeurs plus habiles et plus nombreux.

APPENDICE AU DISCOURS PRÉCÉDENT

ET

NOTES A CE SUJET.

---

(1) Si le goût général pour la musique est l'indice d'une civilisation avancée, ne pourrait-il pas être aussi un indice précurseur de l'amollissement ou de la corruption du corps social? Lorsque les Grecs et les Romains se passionnèrent pour la musique et firent de cet art l'objet principal de leurs plaisirs, la fierté de leurs caractères s'émoussa, leur esprit guerrier s'engourdit, et la liberté chez eux céda bientôt à l'esclavage. Jusqu'ici l'engouement d'un peuple pour la musique a été un mauvais signe de sa liberté politique : l'Allemagne et l'Italie nous l'attestent. Cependant nous croyons que le goût des beaux-arts et spécialement de la musique peut très-bien exister chez une nation libre; mais il faudrait que cette nation ne fût pas exposée à se battre contre les peuples voisins; il faudrait qu'il y eût chez ces peuples voisins la même forme de gouvernement, les mêmes institutions, la même tendance aux progrès et aux perfectionnements de l'ordre social. Sans cela, si vous mettez aux prises, d'un côté un peuple civilisé, habitué aux plaisirs des sens et aux commodités de la vie, et de l'autre un peuple endurci dans le travail et la fatigue, obéissant en aveugle à celui qui le gouverne, il y aura toujours à craindre que le dernier ne l'emporte sur l'autre. Il est donc prudent de faire de la propagande libérale, si nous voulons jouir tranquillement chez nous des bienfaits de la civilisation. Il faut que les peuples de l'Europe, gouvernés seulement par la raison et la justice, comprennent un jour les avantages d'une civilisation générale, et se tendent fraternellement la main. Puisse ce jour n'être pas trop éloigné!

Après la publication de ce discours, M. Amoros, directeur d'une école de gymnastique en grande réputation, dans laquelle l'exercice du chant faisait partie de l'enseignement, écrivit à mon collègue C. Broussais, qu'il n'était pas de mon opinion, que la musique généralement enseignée puisse énerver la nation qui l'adopterait, et il ajoutait : « que le chant perfectionne le caractère, inspire les passions tendres, énergiques, bienfaisantes ou courageuses; que les élèves de sa méthode ne peuvent être vaincus par les barbares, qui sont sans intelligence, insensibles à l'honneur, à l'amour de la patrie, de la gloire et de l'immortalité; » et il finissait par dire : « Sans doute, les richesses, les jouissances d'une civilisation outrée, inspirent l'indifférence et l'égoïsme, mais il y a des âmes généreuses, des esprits forts, capables d'honorer l'humanité, etc. »

Tout ceci est beau et vrai pour quelques individus, mais non pour les masses, insensibles généralement aux sentiments de l'honneur et de la gloire ; elles ne manquent certainement pas d'intelligence, et conservent les sentiments de la force brutale, les instincts très-énergiques de la ruse, de la convoitise ou du vol, et surtout le goût de jouir des femmes sans attendre leur consentement. Au reste, les faits de l'histoire parlent dans mon sens plus éloquemment que je ne puis le faire, et si les Spartiates condamnèrent Timothée à l'amende pour avoir ajouté une nouvelle corde à la lyre, c'est qu'ils pensaient que le charme de la musique paralysait leurs vertus guerrières.

(2) L'on sait combien les dévots, vrais ou faux, se déchaînèrent contre Gall, lorsqu'il démontra que les dispositions aux différentes facultés intellectuelles, aux talents et aux aptitudes industrielles, sont innées chez l'homme et chez les animaux. Or, voici que nous avons rencontré les mêmes idées de Gall dans le *Traité de l'origine et des règles de la musique*, du P. Eximeno, ex-jésuite espagnol, publié en italien à Rome en 1774, avec approbation. C'est l'ouvrage d'un profond penseur, bien écrit et rempli de philosophie et d'observations curieuses. Nous allons en rapporter quelques passages, qui peuvent servir à remplir les lacunes que nous avons été obligé de laisser dans notre discours sur la musique. Dans la préface, le P. Eximeno dit que le langage chez l'homme, ainsi que la *musique*, ont lieu par instinct, par une *impression innée* et que la réflexion dirige. Dans le deuxième chapitre, il répète que la musique et la parole ont la même source, l'*instinct*. L'instinct, ajoute-t-il, est une *sensation innée* que le créateur a donnée originairement, et les sensations sont des connaissances. Il fait observer que les souterrains des fourmis, l'architecture des castors, la toile de l'araignée, la ruche de l'abeille, et tant d'autres industries des animaux, proviennent du même principe, conjointement à *l'organisation particulière de chaque espèce*. Un enfant nouveau-né sait bien faire usage de la bouche, de la langue et des lèvres pour teter, sans qu'il ait pu acquérir par l'expérience l'usage de ces organes. La vie, dit-il encore, consiste dans l'exercice des facultés propres de chaque animal. L'auteur regarde comme inné le sentiment de l'humanité, ou l'amour de l'espèce humaine. Ces phrases semblent extraites des ouvrages de Gall, mais celui-ci a développé ces mêmes propositions et en a démontré la justesse par des faits et des raisonnements pris dans la physiologie du cerveau.

Ajoutons quelques autres propositions tirées du même auteur : elles sont pleines d'intérêt et s'accordent parfaitement avec nos principes, relativement à ce qu'il nous reste à dire sur le talent de la musique. Eximeno fait des réflexions sur certaines façons de raisonner qu'on avait de son temps, et il dit : « Les analyses et les compositions métaphysiques d'*abstrait, concret, universel, genres et différences*, quoiqu'elles puissent servir pour exprimer quelques inductions, sont en réalité des illusions de la fantaisie, lesquelles, mal employées par Platon et embellies par Aristote avec des *mots spécieux*, ont retardé le progrès de l'intelligence humaine pendant plusieurs siècles. » C'est bien encore sur des mots spécieux du même genre que fondent leur savoir certains raisonneurs de nos jours, les platoniciens modernes.

« La voix, dit notre auteur, chez l'homme comme chez les animaux, est destinée à la manifestation des impressions internes. L'homme a commencé à chanter comme chantent les oiseaux, c'est-à-dire par instinct, et l'instinct ne se développe qu'étant excité par les impressions particulières et par les circonstances dans lesquelles l'individu se rencontre.

« La richesse des langues vient du nombre des idées qui sont introduites chez un peuple. Les nations libres acquièrent continuellement des idées nouvelles, et enrichissent leur langue de phrases et de paroles nouvelles. Les académies de langue, qui se proposent de fixer l'état des langues vivantes, sont le plus grand obstacle au progrès de l'esprit humain. » Ne dirait-on pas que ces phrases sont extraites d'un écrit philosophique de nos jours? Tout cela est admirablement exprimé.

« La prononciation est le coloris du langage, et la beauté de ce coloris consiste principalement dans l'articulation et dans l'accentuation et la quantité des syllabes.

« L'homme prononce les syllabes avec des tons de voix différents. » Ces tons sont les accents, et ces tons sont les tons de la musique.

« C. Gracchus, orateur romain, lorsqu'il pérorait, tenait, selon Cicéron, à son côté, un domestique avec une flûte pour se faire régler la modulation des accents. »

L'explication qu'Eximeno donne de la fatigue dans le chant est ingénieuse et pleine de justesse. « En parlant, dit-il, l'air sort avec violence; en chantant, l'air est retenu et s'échappe peu à peu en montant de la poitrine à la bouche, pour former une sorte d'écho

qui s'appelle *chant;* et c'est précisément l'effort de retenir et de régler la respiration qui fatigue tant dans le chant, comparativement à la parole et au discours. »

« Le chant, dit-il ailleurs, est un discours qui doit avoir un sujet auquel se rapporte toute la composition. » C'est pour cela qu'il faut que le poëte, par son invention et par la situation de ses personnages, fournisse au compositeur un bon sujet pour son discours musical. Il me paraît que M. Bellini, parmi les compositeurs d'aujourd'hui, est celui qui entend le mieux cette philosophie de l'art.

« Quoique l'ouïe, ajoute notre auteur, soit le juge naturel de la musique, souvent elle nous trahit et nous fait trouver du prix à des compositions méprisables. Le but de la musique n'est pas seulement de faire plaisir à l'ouïe, mais de réveiller les affections de l'âme : par conséquent, si elle ne vous agite pas, elle manque son but, elle est musique d'un mauvais goût.

« Les différents caractères nationaux proviennent des climats; les circonstances accidentelles, avec l'influence du climat, produisent telle ou telle forme de gouvernement, et ce gouvernement, ainsi institué, au moyen de l'éducation, *modifie* les dispositions naturelles. » Les phrénologistes ne parlent pas autrement.

« Le langage est la manifestation la plus naturelle des pensées et des penchants, et, par conséquent, du caractère national. La musique étant une imitation du langage, il s'ensuit que les peuples qui ont un langage plus musical auront une meilleure musique... Aucun musicien ne pourra faire une modulation sur ce mot allemand *melvischstapp*, et le mot italien *cuore* se prête à toutes sortes d'expression. Sans hyperbole, l'on peut dire que l'Italien chante quand il parle. » Notre R. P. Eximeno dit qu'entendre une dame romaine en colère vaut un chant de théâtre.

Un grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur la musique ont reconnu que la langue italienne, si harmonieuse, si sonore, si bien accentuée, est la seule où l'on puisse composer de la bonne musique pour le chant.

De même, ils ont démontré que le chant de la voix humaine est la seule base pour la musique.

Une autre observation importante à faire, c'est que, pour bien chanter la musique italienne, il faut que les organes vocaux se soient formés, exercés, habitués, fortifiés, développés par l'usage de la langue italienne. Quel que soit le talent d'un artiste comme musicien, s'il ne sait pas bien parler et bien prononcer l'italien, il sera un mauvais chanteur de la musique italienne. Nous l'avons vu au théâtre italien de Paris, où tous les artistes étrangers, qui ne parlaient pas l'italien ou le prononçaient mal, ont échoué comparativement aux Italiens. Les artistes étrangers font de leur chant une sorte de *vocalise,* et leur organe vocal devient une sorte d'instrument à vent, de sorte que l'effet magique du chant sur les spectateurs qui ont du goût pour la musique manque complétement.

« La langue française, poursuit Eximeno, est la meilleure de l'Europe pour écrire avec précision, clarté et bonne grâce, et c'est pour cela que les Français ont la même démangeaison d'écrire que les Italiens de parler. La langue française manque de propriétés musicales, lesquelles sont la source véritable de la musique. »

« Charles-Quint, qui parlait les différentes langues de l'Europe, disait qu'il aurait voulu toujours parler avec Dieu en espagnol, avec un ami en français, avec une maîtresse en italien, avec les oiseaux en anglais, avec les chevaux en allemand. »

Eximeno traite, dans le commencement de son ouvrage, la question des mathématiques, et examine si elles sont nécessaires pour faire de bonnes compositions musicales. Euler suppose que la suavité des sons est divisible par degrés, et calcule les effets de la musique d'après cette fausse supposition. Tartini a écrit un mauvais traité sur la musique pour avoir voulu associer les mathématiques à la musique. J.-J. Rousseau et d'Alembert ont également considéré la musique en rapport avec les mathématiques. Rameau pensait que

le calcul était nécessaire à la musique; Choron s'y exerça, mais, entré dans l'École polytechnique, il comprit que le calcul n'a pas grand rapport avec la musique. Eximeno soutient avec raison que la musique n'a aucun rapport avec les mathématiques. Il dit, qu'apprendre à délecter l'ouïe par les proportions des cordes, est la même chose qu'apprendre à convaincre l'intelligence par le nombre des paroles, que vouloir assaisonner les mets qu'on mange par les règles de la géométrie.

(3) Les phrénologistes qui appellent l'organe de la *musique* organe de la *mélodie* se servent d'une dénomination erronée et se trompent. Reicha, dans son traité de la mélodie, dit avec justesse que le grand édifice de la musique repose sur deux colonnes de même grandeur et d'une égale importance : *la mélodie et l'harmonie;* et ensuite il dit encore : « L'harmonie et la véritable mélodie sont sous tant de rapports si différentes l'une de l'autre qu'à peine on en peut faire une autre comparaison, si ce n'est que l'une et l'autre se forment et se composent de sons, condition primitive et indispensable pour tout ce qui existe dans l'art de la musique. »

Ceux des phrénologistes qui croient que la musique est le résultat indispensable de l'activité combinée de l'organe du rapport des sons et de celui du temps se trompent encore : le plain-chant, dans son origine, n'avait ni mesure ni rhythme. Les récitatifs obligés des Italiens, dit le même Reicha, tiennent à peu près le milieu entre la mélodie et la déclamation musicale ou le récitatif simple. Mais ces phrases ne sont ni *mesurées* ni *rhythmées*. Cependant elles font beaucoup d'effet.

Du reste, tout se passe *dans le temps*, comme disent les Kantistes, ou dans *l'espace*. Nous mangeons, nous marchons et nous travaillons *dans le temps*, sans que ces opérations aient aucun rapport avec la musique; et nous ne disons pas non plus qu'elles sont le résultat de l'action de certains muscles combinée avec l'activité de l'organe du temps. Dans le discours ordinaire nous faisons des pauses, des suspensions entre nos paroles pour en nuancer le débit, et nous nous arrêtons à la suite d'un mot sur lequel nous voulons fixer l'attention, sans que pour cela nos discours ordinaires soient de la musique. Il y a cependant dans le discours des *sons* et du *temps;* mais cela ne suffit pas pour faire de la musique : il faut que les sons soient agréables et disposés d'après certaines lois qui existent dans la nature, et que ceux seulement qui ont une organisation musicale peuvent saisir et comprendre. Gall avait donc raison d'appeler *sens du rapport des sons* la faculté qui est la base de la mélodie, de l'harmonie et des récitatifs obligés, et *organe de la musique* la partie cérébrale qui exerce cette faculté. L'organe du temps sera donc regardé par nous simplement comme le premier organe auxiliaire de celui de la musique.

(4) Je pense que l'organe des arts ou de la mécanique donne à l'instrumentiste l'aptitude à bien comprendre le mécanisme de son instrument; mais cela ne suffit pas à lui donner de l'adresse et de l'agilité à s'en servir. Les physiologistes connaissent les recherches et les expériences faites par le professeur Rolando et M. Flourens, sur la moelle allongée et le cervelet, desquelles il résulterait que ces parties sont destinées à régulariser les mouvements volontaires. Il y a plus de dix ans (en 1823) que, chez Gall, M. Fodera et moi, nous avons répété ces expériences, sans obtenir les mêmes résultats (*voy.* Gall, tom. III, pag. 392 et suiv., édit. in-8°). La conclusion de nos expériences a été que les lésions du cervelet ne dérangent aucunement les mouvements volontaires, mais que les lésions de la moelle allongée produisent des mouvements irréguliers, la paralysie, etc. Les faisceaux nerveux qui remontent de la moelle épinière et s'entre-croisent avant de passer sous la grande commissure du cervelet, vont nécessairement s'épanouir dans les circonvolutions cérébrales. S'il devait y avoir un organe du mouvement volontaire, ce serait là où vont finir ces fibres, et dans leur plus ou moins grand développement, qu'il faudrait chercher l'explication de l'étonnante

agilité de certains instrumentistes; mais la volonté et le mouvement volontaire ne peuvent pas avoir d'organes propres et ne sont que le résultat de l'action combinée de tous les organes du cerveau, ou bien de l'activité actuellement prédominante de quelque organe en particulier. Il faut donc rechercher cette facilité ou agilité des mouvements volontaires, non-seulement dans le cerveau, mais dans les dispositions organiques des faisceaux nerveux de la moelle épinière et des différentes branches qui en dérivent, et qui se répandent dans tous les muscles, mais plus particulièrement dans l'organe de la tactilité.

(5) Il y a des artistes musiciens qui sont en quelque sorte dispensés d'avoir le talent de la musique : ce sont ceux qui sont chargés dans un orchestre ou dans une musique militaire des instruments à percussion, comme de la grosse caisse, du tambour, du triangle, du chapeau chinois, des cymbales, etc. Ces instruments entrent dans les compositions musicales plutôt pour marquer énergiquement la mesure, le rhythme, que pour ajouter à la mélodie ou à l'harmonie, vu que les sons de ces instruments sont *indéterminés.* Ils augmentent la masse des sons, et en cela leur effet est musical; mais il me paraît qu'ils produisent en nous, indépendamment des sensations musicales, un autre effet, effet tout-à-fait physique ou mécanique : ils excitent une sorte de frémissement dans nos membres; nos muscles, par les vibrations de ces instruments, sont disposés à une sorte de contraction et de mouvement; et chacun alors, instinctivement, marque la mesure avec ses jambes, ses bras, ou sa tête. Ainsi, les instruments à percussion aident puissamment la musique à réveiller en nous les sentiments du courage, de la terreur, du désespoir ou de la joie, et en général les affections qui sont suivies de réaction et de mouvement. J'explique comme cela l'effet des trompettes, des tambours et des musiques militaires, dans un combat ou dans une fête publique; et l'effet dont je parle est tellement physique, qu'il se produit même sur les animaux insensibles à la musique.

(6) Broussais, dans son *Cours de phrénologie*, en traitant de l'organe du temps, cite M. Listz comme ayant un talent remarquable pour la mesure et l'exécution en musique. Broussais se trompait, car Listz manquait absolument de la mesure et il confondait singulièrement les rhythmes. Son organe du temps est très-faible. Ce qui nous a fait pronostiquer qu'il n'aurait jamais fait une grande composition musicale, comme nous l'avons dit dans la *Revue musicale* du 7 septembre 1834. A présent qu'il est revenu à Paris, abbé, catholique, apostolique et romain, il a confirmé notre pronostic.

(7) J'ai su seulement après la lecture de mon discours que M. Paër, dans sa jeunesse, a joué, comme acteur, avec beaucoup de succès, sur le théâtre de la Cour, à Vienne, où des princes et des princesses remplissaient différents rôles avec lui. Ceci prouve que chez lui l'organe de la mimique montra son activité, quand les circonstances furent favorables à sa manifestation. C'est ce qui arrive toujours : la nature crée une *organisation;* les *circonstances* viennent ensuite à favoriser ou à paralyser l'activité de ses facultés primitives.

(8) Entendons-nous bien sur la valeur des mots *imitation* et *expression* en musique. L'école allemande croit qu'avec la musique on peut imiter tout ce qu'il y a de bruyant en dehors de l'homme, une bataille, un orage, etc. Cette imitation n'est pas possible : les mêmes sons que ceux que vous croyez destinés à imiter une bataille expriment aussi bien une tempête, un tremblement de terre ou autre chose d'analogue. Essayez de changer seulement les mots, et laissez la même musique, si c'est dans un opéra, et votre esprit y trouvera l'imitation de choses bien différentes. La preuve qu'une musique imitative, prise dans ce sens n'existe pas, c'est que l'on a bien soin de mettre en bas de la musique prétendue imitative et arrangée pour le piano, des paroles explicatives, telles que celles-ci : *cris des*

soldats blessés, *retraite des Autrichiens*, *charge de cavalerie*, etc., sans quoi cette prétendue imitation serait inintelligible. Ceci me fait le même effet que la vue de certains portraits, où le peintre, de peur que l'on ne reconnaisse pas le personnage, a soin de placer dans ses mains une lettre, dont le nom et l'adresse sont parfaitement lisibles.

Si l'imitation musicale, ainsi entendue, n'est pas une chose vraie, il n'en est pas de même de la musique expressive. En effet, si nous voulons exprimer les émotions, les passions de notre âme, les affections des organes de notre cerveau, nous le pouvons, et le musicien, avec des sons bien choisis et bien coordonnés, réveillera dans tous les hommes bien organisés les mêmes affections, émotions ou passions qui l'ont inspiré. C'est pour cela qu'il ne faudrait pas confondre les mots, et que l'on doit appeler la musique ayant ces qualités, musique *expressive*, plutôt que musique *imitative*. Nous osons trancher ainsi cette question, appuyés que nous sommes de l'autorité de juges bien compétents sur cette matière.

RÉPONSE

A UNE ATTAQUE DE LA *GAZETTE MÉDICALE* CONTRE LA PHRÉNOLOGIE,

AU SUJET D'UNE IDIOTE MUSICIENNE (1).

Au moment de mettre sous presse cet écrit, nous trouvons dans la *Gazette médicale* une observation de M. Leuret, d'un cas de sentiment musical très-développé chez une idiote.

Il est question d'une femme de soixante ans, entrée depuis son jeune âge dans la division des aliénés de la Salpêtrière, idiote à tel point qu'elle a toujours été incapable d'apprendre à s'habiller, à travailler, ou même à *parler*. Quand elle veut exprimer quelque chose, elle fait entendre une sorte de grognement ou un cri rauque, et néanmoins elle chante, selon M. Leuret, et sa capacité pour la musique est portée à un *très-haut degré*. « Eh bien, ajoute-t-il, chez cette femme l'organe de la musique manque, et sa tête moulée et placée dans la collection de M. Esquirol, sera là, *tête de femme idiote et muette,* donnant un démenti perpétuel à la doctrine de Gall. Ce n'est, au reste, continue-t-il, qu'un des mille démentis donnés par l'observation à la phrénologie. Les faits abondent qui démontrent jusqu'à la dernière évidence que cette prétendue doctrine est une véritable mystification. »

Je me suis rendu à la Salpêtrière, et j'ai trouvé en M. Mitivié la plus bienveillante complaisance pour seconder mes recherches sur cette femme.

Voici ce que j'ai trouvé. La forme générale de sa tête n'est pas mauvaise. Son idiotie ne tient pas à un défaut de développement

(1) Nous avons voulu conserver ces quelques pages de polémique, pour faire voir de quelle sorte étaient, et comme elles sont toujours, les critiques faites à la phrénologie. M. Leuret, ainsi que quelques personnes que nous avons cités, n'existent plus. C'est le désagrément qui arrive quand on réimprime des écrits d'un autre temps, et nous laissons cette réponse telle que nous l'avons publiée en 1834.

des parties cérébrales; elle doit dépendre d'une maladie du cerveau, c'est-à-dire d'une altération quelconque survenue dans la texture des fibres cérébrales. Le signe extérieur de l'organe de la musique manque; mais celui de l'organe du temps est bien prononcé.

Quant à son très-haut degré de talent musical, il se réduit à répéter, en grognant, les cantilènes qu'elle vient d'entendre, et en marquant la mesure ou le rhythme avec des mouvements de la tête et de tout le corps. Elle ne sait rien retenir d'un jour à l'autre; donc pas de mémoire pour la musique : elle *grogne* et ne chante pas; donc pas de sons harmonieux. Si, comme le dit M. Leuret, elle ne répétait plus ce qu'elle entendait, lorsque M. Listz touchait du piano, c'est probablement que M. Listz aura exécuté une musique d'un rhythme difficile et compliqué, qu'elle n'aura pas pu saisir. Sa faculté du temps ne va pas si loin. Il faut donc être bien accommodant en fait de musique, ou avoir une très-grande démangeaison de trouver la phrénologie en défaut, pour juger que le talent musical de cette femme est porté à un très-haut degré. Mmes Grisi et Damoreau, MM. Rubini et Nourrit, nous n'aurons plus maintenant d'épithètes pour vous! Tout ce que l'on peut dire sur cette femme, c'est que, dans son idiotisme, l'organe de la musique, et spécialement celui du temps, n'ont pas subi la même détérioration que les autres.

Ce cas, évidemment, ne présente pas une question de *phrénologie*, mais simplement une question de *cranioscopie;* et il ne nous donne pas non plus à résoudre une question *physiologique*, mais plutôt une question *pathologique*. Or, nous avons toujours dit et répété que la cranioscopie ne portait pas ses jugements sur les cas pathologiques. En effet, une femme qui est restée dans l'idiotisme jusqu'à l'âge de soixante ans, n'a pas eu certainement son cerveau dans l'état normal. Si donc, dans l'altération générale des fibres cérébrales, les organes de la musique et du temps sont restés à peu près intacts, il n'y a rien d'étonnant que les facultés qui en dépendent se soient accidentellement manifestées à un très-faible degré. Un organe, comme chacun sait, est une partie du cerveau, et il a pu très-bien se développer dans la cavité du crâne aux dépens des organes voisins, qui ont dû s'atrophier par suite de l'idiotie prolongée de cette femme, sans que cette partie ait eu besoin de se dilater vers le crâne, pour acquérir du développement. Je le répète, c'est un cas pathologique qui ne prouve rien contre l'organologie phrénologique.

Dans cette circonstance, ne devrions-nous pas, au contraire, nous féliciter d'avoir trouvé une nouvelle preuve de la pluralité des organes du cerveau? Nos adversaires ne sont-ils pas contraints, par ce fait, de reconnaître malgré eux les principes fondamentaux de la phrénologie? Dans le cas que nous avons rapporté, il faut nécessairement admettre que, dans l'idiotie générale, une seule faculté peut se conserver intacte. Il faut reconnaître aussi qu'il doit y avoir un organe cérébral pour la musique, puisque cette seule faculté subsiste. Mais tout ceci, c'est de la phrénologie! En effet, si c'était l'âme sans l'aide du cerveau, ou bien si c'était le cerveau en masse qui exerçât la faculté musicale, on ne pourrait pas expliquer pourquoi cette femme, avec son âme et son cerveau tels qu'elle les a, n'est pas en même temps musicienne, mathématicienne, poëte, peintre, philologue, etc.

M. Leuret, et les journalistes qui ont mis tant d'empressement à publier le fait qu'il a rapporté, n'aiment certainement dans les sciences que le vrai, et ne recherchent que le vrai; sans doute ils sont sans prévention, et sans esprit de parti, comme doit être tout ami de la vérité? Eh bien! j'espère qu'ils me sauront gré de leur apprendre que le même jour où j'ai visité à la Salpêtrière la femme idiote dont nous avons parlé, j'ai aussi observé deux autres femmes, non pas idiotes, mais monomaniaques, que M. Mitivié m'a présentées : l'une se croit la femme de l'empereur Napoléon, et l'autre croit avoir fait plusieurs enfants, en avoir fait de doubles, et ne s'occupe que de poupées et d'enfants. La première a l'organe de la hauteur ou de l'orgueil, l'autre l'organe de la philogéniture énormément développés. Il est bien étonnant que M. Leuret n'ait pas encore remarqué l'organisation de ces femmes, qui présentent deux cas si intéressants de cranioscopie, si favorables à la phrénologie. Je suis persuadé qu'il les fera mouler pour les placer dans la collection de M. Esquirol, et qu'il écrira : *femme avec monomanie de l'orgueil, femme avec monomanie de la philogéniture, ne donnant pas un démenti à la phrénologie, et bien loin de prouver qu'elle n'est qu'une mystification.*

SUR

LE TALENT DE LA PEINTURE,

DISCOURS PRONONCÉ LE 9 SEPTEMBRE 1837, DANS LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS,

A L'HÔTEL-DE-VILLE, SALLE SAINT-JEAN (1).

Messieurs,

Deux arts admirables, divins, destinés, il est vrai, à notre simple agrément, mais capables d'augmenter considérablement les jouissances de notre belle civilisation, la musique et la peinture, n'ont jamais été cultivés en France avec autant d'enthousiasme qu'à présent. Les récompenses, les honneurs, les richesses, les encouragements du gouvernement sont largement distribués à ceux qui cultivent avec succès ces beaux-arts; jamais on n'est arrivé à de si grandes fortunes et à de si belles positions sociales que celles auxquelles ils élèvent de nos jours. Aussi, nous voyons une foule de jeunes gens se jeter dans cette glorieuse carrière; et les parents qui ne voient que la séduisante perspective de la fortune et des honneurs, poussent leurs enfants, sans consulter aucunement leur vocation, à se faire musiciens ou peintres, comme autrefois, on en faisait des moines et des abbés. Pour la généralité des personnes, la musique ou la peinture n'est qu'un état, une industrie. Cepen-

(1) Ce discours a été publié en abrégé dans le *Monde parisien* du 3 décembre 1837, dirigé alors par l'abbé La Mennais, mais il n'a pas duré longtemps. Un journal de Naples, le *Severino*, en a publié la traduction en 1838, et le *Linguiti*, autre journal napolitain, en a donné une nouvelle édition en 1858.

Nous sommes obligé de faire ici ce que nous avons fait pour le discours précédent, renvoyer le lecteur à l'appendice placé à la suite du discours, où nous exposerons le plus brièvement possible ce que nous n'avons pas pu faire entrer dans le discours.

dant l'on disait autrefois, et l'on a toujours répété que, pour faire de bons ecclésiastiques, il fallait consulter leur vocation, et cette maxime n'a pas trouvé de contradicteurs. Pourquoi donc n'en serait-il pas de même pour les beaux-arts? Certainement, pour y réussir, il faut y être appelé.

Mais, qu'est-ce que la vocation, me dira-t-on? Est-ce une inspiration du ciel?.... Sur une pareille question, il faut s'entendre. Votre organisation d'où vient-elle? Qui vous la donne, si ce n'est la nature? Est-ce vous qui vous donnez votre cerveau et votre tempérament? Le climat sous lequel vous naissez? Le bon ou le mauvais lait de votre nourrice?

Eh bien, la vocation n'est autre chose que l'impulsion de nos organes cérébraux, qui demandent à être exercés, les uns de préférence aux autres, lesquels par leur développement prédominant nous rendent aptes à l'exercice énergique d'une faculté, d'un sentiment, d'une qualité naturelle plutôt que d'une autre. Ainsi donc les parents et les élèves feront bien d'invoquer les lumières de la phrénologie pour connaître s'il y a ou s'il n'y a pas de vocation chez eux.

Dans une autre circonstance, messieurs, j'ai déjà traité des conditions phrénologiques requises pour les différents genres de talent en musique, et le public a bien voulu accueillir favorablement mon essai sur cette matière; j'espère cette fois vous être également agréable en vous exposant brièvement quelles sont les conditions nécessaires pour bien réussir dans la peinture.

Tous ceux qui ont écrit jusqu'ici des traités sur la peinture et sur les beaux-arts en général ne se sont jamais occupés de la partie physiologique, c'est-à-dire de l'organisation cérébrale nécessaire aux bons artistes : la phrénologie est une science encore trop nouvelle; les hommes de lettres, les métaphysiciens et les artistes n'ont jamais cru utile de s'en occuper, si toutefois ils ne l'ont dédaignée avec une affectation déraisonnable. J'ose donc espérer que la nouveauté du sujet sera au moins pour vous un motif d'intérêt.

Je définis la peinture, l'art de représenter les corps animés ou inanimés au moyen des couleurs. Toutes les fois que les corps nous seront représentés autrement que par des couleurs, cela ne sera plus de la peinture, mais s'appellera gravure, dessin, sculpture ou autrement, selon la matière et le mode que l'artiste aura choisis pour représenter les objets. Il y a nécessairement ici une qualité qui doit être commune à toute représentation de corps, et c'est leur *forme*; il y en a une autre, qui est exclusivement le propre de la peinture,

c'est le *coloris*. Il faut donc que la nature nous ait donné deux facultés distinctes, l'une pour apprécier les *formes*, leur vérité, leur harmonie et leur rapport avec notre organisation; l'autre pour juger, pour apprécier la vérité et l'harmonie des *couleurs*. Eh bien, la phrénologie nous prouve l'existence dans nos cerveaux de ces deux organes distincts, l'un pour le coloris, l'autre pour les formes.

La question sur l'existence d'un organe du coloris, et sur la nature et l'étendue de cette faculté, mérite d'être éclaircie. Je ne puis pas passer légèrement sur ce sujet, et j'entrerai dans quelques détails à cet égard, parce que le coloris est la faculté fondamentale du talent pour la peinture.

Les phrénologistes ont reconnu que l'œil, organe de la vue, est destiné à recevoir uniquement les impressions de la lumière et des couleurs, celles de la configuration des corps, de leur quantité et de leur distance respective, et de les transmettre au cerveau. Mais, qu'il y a loin de cette simple faculté de sentir les impressions qui nous viennent de l'extérieur, à la faculté interne de sentir et de juger les rapports des couleurs entre elles et surtout leur harmonie et leur désharmonie! Il en est, messieurs, de l'organe du coloris comme de celui de la musique. La nature a créé des lois pour les sons, ou, pour mieux dire, il existe dans la nature des lois pour les sons, dont la combinaison et la succession peuvent nous donner des sensations agréables, telles qu'elles résultent des compositions de Boieldieu, de Mozart, de Rossini, ou bien, elles peuvent nous fatiguer et nous déplaire, comme il vous arrive si vous assistez au bruit discordant d'un moderne charivari. La même chose arrive pour les couleurs; il existe dans la nature des lois pour les couleurs, d'après lesquelles nous éprouvons des sensations agréables, chaque fois qu'elles nous sont présentées avec une distribution et des nuances convenables et déterminées, ou bien nous éprouvons une sorte de répugnance et d'aversion, lorsqu'elles nous sont présentées en désharmonie avec ces mêmes lois. Un seul exemple d'une de ces lois suffira pour vous en donner une idée: toutes les fois que des couleurs primitives, le rouge, le bleu, le jaune, etc., sont placées à côté les unes des autres, il y a désharmonie, et conséquemment sensation désagréable. L'observation faite par quelqu'un, que le *tricolore*, sous le rapport chromatique, n'est pas beau, est confirmée par cette loi et trouve ici son explication. Et comme j'ai prouvé, en parlant de la musique, qu'il ne suffit pas, pour être bon musicien, d'avoir une bonne oreille et une ouïe fine, de même, pour être bon

coloriste, il ne suffit pas d'avoir un œil perçant et une vue parfaite. Qui oserait soutenir que le talent du peintre coloriste est en raison directe de la finesse de sa vue? Si cela était, il suffirait d'avoir une bonne vue pour être bon coloriste, et les faits journaliers prouvent le contraire. Certainement, on a besoin de l'œil pour voir les couleurs, comme de l'oreille pour entendre les sons; mais, quelle différence entre percevoir les sons, voir les couleurs, ou faire de la musique et peindre un tableau!

La faculté du sens du coloris, si essentielle pour le peintre, est très-utile aux teinturiers, aux émailleurs, aux fabricants de tapis et des différentes étoffes à couleurs, aux décorateurs et à d'autres artistes qui doivent mettre en œuvre leur bon goût pour l'assortiment des couleurs. Ce choix, dans la parure d'une femme, est d'une grande importance, et une modiste habile ne doit pas manquer de ce talent dans l'arrangement d'une toilette. La faculté, par elle-même, est la source pour nous des plaisirs les plus simples et les plus délicats. Quelle satisfaction n'éprouve-t-on pas en promenant son regard sur une prairie émaillée de fleurs! Qui peut ne pas admirer avec une sorte de volupté, au lever du soleil, l'azur d'un beau ciel du midi?....

Il y a pourtant des personnes insensibles à l'harmonie des couleurs, comme on trouve des indifférents ou des ineptes pour toutes nos autres facultés. L'amitié, la bienveillance, la justice, la musique, la poésie ont leurs ineptes, ou insensibles; le coloris a également les siens.

Et, à propos de cette faculté, nous ferons une observation qui mérite toute votre attention. Je crois que certaines couleurs, présentées à la vue, ont la propriété de réveiller, par sympathie, l'activité de certains organes particuliers du cerveau. Il est de fait que la couleur rouge plaît davantage aux peuples indomptables et indépendants. Elle a été généralement choisie pour l'emblème de la liberté. Il y a des personnes à qui la vue de la couleur rouge réveille des idées gaies et des sentiments d'indépendance; je suis du nombre. La vue d'une draperie, d'un meuble ou de tout autre objet d'un beau rouge me porte instinctivement à affermir mes pieds sur le sol et à serrer les bras près de mon corps. J'ai trouvé d'autres personnes à qui le rouge faisait le même effet, mais j'ignore si elles avaient, comme moi, un sentiment inné de liberté et d'indépendance. Le taureau n'est-il pas excité au combat par le rouge? — Le noir est le symbole du deuil et de la mort, et son aspect nous rend tristes,

indépendamment de toute réflexion ou de toute association d'idées. Je pense donc qu'il y a des recherches à faire sur l'influence des diverses couleurs sur les facultés de notre esprit.

Les physiologistes ont voulu connaître si les animaux, qui ont pour la plupart une vue plus fine que la nôtre, ont aussi la faculté de distinguer les couleurs. La chose est hors de doute, du moins pour les animaux les plus parfaits; mais ce qui leur manque, c'est un sens interne du coloris, ou de l'harmonie des couleurs; ils ne peuvent ni les assortir ni apprécier nos décors et nos peintures, tandis que, par leur organe de la musique, ceux qui en sont pourvus savent apprendre très-bien et répéter un air composé par nous, ce qui implique nécessairement l'existence d'un organe pour le rapport des sons.

Les questions qui se rattachent au sens du coloris peuvent, maintenant, vous être présentées d'une manière facile à être comprises. Cette faculté, puisqu'elle ne dépend pas de l'organe de la vue, comme nous l'avons prouvé, ne peut se manifester que par un organe interne du cerveau. Les observations très-nombreuses de tous les phrénologistes ont constaté que cet organe résulte d'une circonvolution cérébrale placée derrière le milieu de l'arc sourcilier. Quand l'organe est très-développé dans un individu, l'arc sourcilier devient proéminent et voûté, et c'est alors que la faculté du coloris se manifeste avec toute sa puissance. Examinez les portraits du Corrége, du Titien, d'André del Sarto, de Vouet, de Palma et de tant d'autres excellents coloristes, et vous en serez convaincus. Voyez ce masque, tiré de la collection de M. Deville de Londres: l'individu possède au plus haut degré la faculté de juger et d'assortir les plus délicates nuances des couleurs, et son organe est très-développé. Si vous comparez ces portaits et ces masques avec ceux des personnes qui sont insensibles à l'harmonie des couleurs, vous trouverez la même partie du front très-déprimée. Voici un autre masque d'une personne ayant une très-bonne vue, mais incapable de juger des couleurs, au point qu'elle ne sait point distinguer l'écarlate du bleu. Je pourrai citer plusieurs exemples d'une organisation pareille : l'un ne voit pas la différence du vert au jaune ; l'autre, du rouge au violet, ou du noir au blanc. Ainsi donc la faculté est plus ou moins puissante en raison du développement de son organe : organe petit, indifférence; organe fort, passion pour les couleurs.

Les femmes ont en général la faculté et la passion pour les cou-

leurs plus fortes que les hommes, ce qui leur donne le goût de changer continuellement les couleurs des objets qui les entourent, et de s'occuper, dans leurs passe-temps, d'ouvrages où le choix et la disposition des couleurs constitue le mérite principal.

Il y a des peuples qui ont cette faculté plus énergique les uns que les autres. Les Chinois et les Orientaux, en général, aiment beaucoup les couleurs : leurs maisons et les objets dont ils se servent journellement sont peints et très-variés de couleurs. Les sauvages d'Amérique se teignent la peau et s'emparent avec transport des coquilles et des plumes aux couleurs les plus vives et les plus éclatantes, pour s'en faire des ornements. C'est là la manifestation primitive d'une faculté innée et fondamentale. Ce goût général pour la variété des couleurs, diversement modifié, est cependant le même qui porte nos élégantes à entrer dans les magasins de la rue Vivienne, pour en sortir le chapeau garni de rubans et de plumes les plus variées.

La civilisation et le perfectionnement des arts modifient successivement nos facultés, et dirigent nos goûts sur des objets différents; mais la faculté primitive que l'on exerce, je le répète, est toujours la même. Ne confondons pas, toutefois, la passion pour les couleurs avec le bon goût pour les assortir. Le goût, pour toutes nos facultés intellectuelles, est le résultat réuni de l'instruction, de l'éducation et du concours d'autres organes du cerveau, entrés en activité pour le service d'un talent déterminé. Il y a tel barbouilleur de couleurs, qui ressemble à ces dilettanti qui fredonnent toute la journée et toujours faux et d'une manière insupportable.

L'organe du coloris, dans nos jouissances habituelles, joue un rôle plus étendu qu'on ne se l'imagine. Je ne trouve aucun palais habité, aucune salle de spectacle, dont l'arrangement des couleurs ne fasse l'ornement le plus essentiel.

La faculté du coloris peut s'exalter au point de causer la monomanie des couleurs. Qui ne connaît, à Paris, un maître de langue Italien, M. Carnevale, se promenant publiquement, habillé et orné des couleurs les plus tranchées et les plus variées? Il y a des époques où il commence à sentir un besoin très-vif d'avoir sous les yeux ces couleurs; il éprouve ensuite de l'inquiétude et de l'impatience; il varie ce qu'il appelle ses toilettes, et finit par s'apercevoir d'un certain désordre dans ses facultés mentales, qui le force de se réfugier de lui-même dans une *petite maison* pour se faire traiter. Dans cet état, il conserve ordinairement intactes la plupart des autres fa-

cultés. Il a l'arcade sourcilière très-avancée, les yeux à fleur de tête, et le front rétréci (1).

Tout donc nous prouve la vérité de l'existence d'une faculté et d'un organe du coloris. Mais celui qui les possède très fort sera-t-il peintre pour cela? Il ne sera encore rien. Le tableau, avant de recevoir la couleur, doit être dessiné. Dans les objets que le peintre doit représenter, la forme est à considérer avant la couleur, et, comme je l'ai dit plus haut, c'est par un organe différent de celui du coloris, que les formes sont saisies, retenues et appréciées. Cette faculté est nécessaire à tous les artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs et à tous ceux, enfin, qui se livrent aux arts d'imitation; mais avant tout aux peintres de portraits.

Le siége de cet organe correspond à l'angle interne des orbites, et, lorsqu'il est très-développé, les yeux sont écartés et baissés à leur angle interne. Voyez les portraits du Titien, du Tintoret, de Van-Dyck, de Raphaël, ils vous en offriront des exemples. J'aurais mieux aimé prendre les exemples parmi les peintres vivants; mais, outre que je ne les connais pas assez personnellement, j'ai pensé que peut-être je risquerais d'avoir à mon tour un procès en calomnie, si je disais publiquement que tel peintre est un mauvais dessinateur, tel autre un mauvais coloriste, et que les portraits faits par un troisième ne sont jamais ressemblants. Si je n'avais que des éloges à faire, je pourrais parler des vivants, mais je suis naturellement trop difficile à contenter en fait de beaux-arts!

Le dessin et le coloris sont donc la base de toute sorte d'œuvre en peinture; mais ces qualités existeraient-elles dans un peintre, que son tableau peut encore manquer d'expression, ou bien sa composition peut être détestable.

L'expression, dans tous les beaux-arts, est due à la faculté de la mimique; c'est par elle que l'artiste se pénètre de son sujet; qu'il voit dans sa véritable position l'attitude et le mouvement du personnage qu'il représente; qu'il en saisit les nuances; et c'est par la puissance de cette faculté que les émotions les plus délicates, comme les passions les plus profondes, se trouvent peintes dans son esprit

(1) On lit dans l'*Estafette* du 23 novembre 1849 : « Tout Paris a remarqué un pauvre fou que l'on rencontrait à la Bibliothèque nationale et aux Tuileries, habillé de rouge et de jaune, le chapeau couronné de fleurs. Il s'appelait Carnevale. C'était un professeur célèbre de langue italienne. Avant-hier il est mort à l'hospice Beaujon d'une chute qu'il a faite, il y a quelques jours, dans la rue Saint-Honoré. Il était sans fortune, proscrit de Naples, où habite sa famille, qu'on dit riche. »

avant de passer sur la toile. Que celui qui manque de cette faculté ne se mêle donc pas de peindre des êtres animés!

Eh bien, voici déjà trois facultés mises en œuvre pour faire un peintre, et encore ce n'est pas assez. Pour bien composer un tableau, outre le talent du dessin, du coloris et de la mimique, il faut au peintre le concours d'autres facultés : d'abord, la mémoire des faits ou des choses selon Gall, autrement l'éventualité; ensuite, l'idéalité, qui est la faculté fondamentale de la poésie. En effet, comment trouverait-il, sans elle, ce beau idéal, qui fait le mérite des grands peintres? Comment pourrait-il créer les images, les sites et les circonstances les plus propres à frapper l'esprit du spectateur? — — La secrétivité viendra aussi à son aide pour lui faire saisir ce qu'il y a de fin, de mordant dans les actions des personnes, et lui apprendra à tirer parti des qualités qui sont propres à son genre de talent. Mais, ce que je regarde comme indispensable encore, c'est le concours des facultés intellectuelles supérieures. Aucun des grands maîtres n'en a manqué : examinez les beaux fronts de Michel-Ange, de Léonard, de Raphaël!

Le tableau projeté, convenablement préparé dans l'esprit par le travail combiné de toutes ces facultés, n'est pas encore fait, il doit être exécuté. Pour cela, il faut que la main du peintre s'y prête; qu'elle suive sévèrement, dans le dessin, les lignes tracées dans l'esprit de l'artiste; il faut que le crayon ou le pinceau n'appuient ni trop légèrement ni trop fortement sur la toile; que la matière colorante soit distribuée et mélangée avec adresse; c'est la partie mécanique de l'art. Elle est subordonnée à l'activité ou à la puissance des organes de la constructivité, et surtout de la tactilité.

Maintenant, messieurs, veuillez réfléchir à l'immense difficulté de retrouver dans la même personne la réunion d'un aussi grand nombre de facultés si diverses, et vous ne serez plus surpris, s'il y a si peu d'élèves qui sortent de la médiocrité, parmi le grand nombre qui se livrent à la peinture.

Jusqu'ici, nous n'avons examiné que les conditions organiques pour faire un peintre, mais ce n'est pas tout. Les phrénologistes n'ont jamais dit qu'il suffit d'avoir un ou plusieurs organes très-développés pour que ces organes entrent nécessairement en activité.

Nos adversaires seuls nous attribuent cette absurdité, et, pour en donner la preuve dans leurs attaques, il ne nous citent jamais que les criminels, voici comment : une telle personne a tel organe latéral au-dessus des oreilles très-développé, disent-ils, donc il doit commettre

le crime; ou bien, il a été commis un crime, donc l'auteur de ce crime doit avoir un tel organe très-développé! Mauvais raisonnement, illogique, et nullement d'accord avec la science! On peut dire, en raisonnant de la même manière, précisément le contraire. Un tel individu, par exemple, a les organes pour être bon peintre, et il n'est pas peintre; un tel autre a fait de la peinture, et les organes pour faire un peintre sont très-faibles chez lui. Comment donc expliquer cela? Nous allons nous entendre, et ce que nous allons dire sera applicable à toutes nos facultés et à tous nos penchants. La nature, comme en tout ce qui existe par rapport à nos facultés, prend l'initiative : elle crée les sens internes avec des organes appropriés; puis, pour les mettre en activité, elle fait naître et présente à l'extérieur des circonstances nécessairement en rapport avec ces mêmes organes. Et en cela, remarquez-le bien, elle est très-capricieuse : elle donne d'abord aux différents individus des organes diversement forts, plus ou moins développés, comme elle fait avec nos oreilles, nos yeux, nos bras; après, elle fait tomber comme par hasard, et toujours sans que nous puissions en comprendre la raison, devant des organes très-faibles des circonstances puissantes, lesquelles ne peuvent jamais produire qu'un faible résultat d'action, tandis que d'autre part elle laisse vieillir les forts organes dans l'inaction, sans leur procurer l'occasion d'entrer en activité. C'est ainsi que va le monde. Combien de beaux talents pour les mathématiques, pour la poésie, pour la musique, sont condamnés à passer leur vie dans les campagnes à travailler la terre, faute d'occasion de se produire! La nature n'accorde qu'à quelques êtres privilégiés le bonheur d'une heureuse organisation, accompagnée du concours de circonstances favorables pour la mettre en action et la faire fructifier. Les génies paraissent ainsi! Elle fait avec nos organes du cerveau, comme elle fait avec toutes ses productions : elle produit beaucoup d'individus dans l'espèce, pour n'en mettre en évidence que quelques-uns, pour qu'un seul se perpétue. Pour cent fleurs portées sur un arbre, quelques-unes seulement sont fécondées et arrivent à maturité, et les autres sont perdues. Cent graines tombent d'un épi, mille glands tombent d'un chêne, toutes parfaites et en état de se perpétuer, et il n'y en aura peut-être pas une qui ne soit mangée par les animaux ou qui ne pourrisse dans la terre.

Or, pour rentrer dans notre sujet, examinons quelles seront les circonstances favorables pour faire fructifier le talent de celui qui

serait bien organisé pour être peintre.... L'exemple et l'instruction des bons maîtres, l'exercice assidu dans son art, l'observation de la nature et l'étude. Tout cela est nécessaire, et on ne sera jamais bon peintre sans cela; mais, je le répète, il faut que la nature ait pris l'initiative, en donnant à l'élève des organes bien constitués; et alors seulement l'exercice, l'observation et l'étude pourront être utiles aux peintres, autrement ils perdront leur temps. Et comme l'observation, l'exercice et l'étude seuls ne pourront jamais nous donner un autre Mozart, un autre Canova, un autre Laplace, de même ils ne nous donneront pas un autre Corrége ou un autre Titien. Que dire, maintenant, de ceux qui pensent que c'est à l'étude de l'anatomie, de l'histoire, de l'archéologie et de la mythologie que nous devons les grands peintres d'histoire? Certes, messieurs, ces connaissances sont très-utiles, mais à elles seules ne feront jamais un peintre. L'histoire de l'art nous prouve que, malgré les efforts de plusieurs artistes, et malgré leur talent dans quelque partie de la peinture, ils n'ont jamais pu exceller également dans les diverses parties de leur art. Le célèbre Bossi, peintre milanais, grand dessinateur, homme de lettres et très-instruit, a été toujours un mauvais coloriste. Un bon dessinateur aura mal composé son tableau; une belle composition manquera de dessin, et un portrait bien ressemblant manquera de dessin et de coloris!.... C'est qu'il est presque impossible d'avoir plusieurs organes cérébraux également forts et également exercés; mais c'est surtout pour avoir un beau coloris que les efforts sont impuissants, tandis qu'un grand nombre de mauvais dessinateurs, ignorant l'histoire, les costumes et les règles de l'art, se sont montrés parfaits coloristes à leurs débuts comme peintres.

Cependant, je dois encore faire une autre observation sur le coloris : certaines circonstances peuvent exercer une grande influence sur cette qualité et modifier en bien ou en mal ce sens interne. Une bonne ou une mauvaise école, la présomption des maîtres, l'habitude de voir certaine manière de peindre et les préjugés dominants dans les écoles et dans le public, toujours incompétent pour juger les beaux-arts, peuvent favoriser ou contrarier cette belle faculté naturelle. Les circonstances peuvent aussi déterminer la manifestation d'une faculté dans un individu, qui serait passé inaperçu et dans l'obscurité sans elles; mais, à coup sûr, les mêmes circonstances n'auraient pas eu de prise si elles s'étaient présentées devant une organisation imparfaite. C'est une observation aussi

vraie que triste, qu'un grand nombre de talents périssent faute de circonstances favorables à leur développement.

Une erreur commune à tous ceux qui traitent de la peinture sans être peintres est de confondre dans leurs raisonnements le genre de peinture avec le talent du coloriste. Cette confusion d'idées et de jugements mérite d'être examinée, et nous amène naturellement à dire un mot sur les divers genres en peinture. Chaque œuvre peut être placée dans une des catégories suivantes : *intérieurs*, *paysage*, *portrait* et *histoire;* mais les divers genres participent souvent les uns des autres. Pour bien réussir dans chacun de ces genres, il faut avoir, indépendamment des conditions générales et communes à tous les peintres, *dessin*, *coloris*, *expression*, *composition et exécution,* des dispositions organiques particulières. Ainsi, la diversité du talent en peinture proviendra de la combinaison des organes cérébraux de l'artiste; c'est un fait pour nous très-démontré, et c'est pour cela que tel peintre qui est éminent dans un genre est au-dessous du médiocre dans un autre.

Le peintre d'intérieurs, qu'on appelle aussi de genre, n'a besoin que de patience et d'exactitude : c'est le partage des talents inférieurs, et ils n'arrivent jamais à une grande célébrité. Les peintres de fleurs et de fruits appartiennent à la même classe.

Vient ensuite le paysagiste. Celui-ci doit avoir le goût de bien choisir les localités convenables à sa composition ; il doit chercher à agir sur notre esprit par des images gaies ou terribles, selon son sujet. Toutes les parties, dans le paysage, doivent se trouver en harmonie; le ciel, la terre, les arbres, les montagnes, les animaux ou les hommes qui se trouvent sur la scène.

Les sites, dans la nature, ont une physionomie que nous saisissons instinctivement, et nous sommes choqués si la ressemblance manque. Gall a déjà dit que le talent spécial du peintre paysagiste provient du sens très-fort des localités, combiné avec celui du coloris, et que la réunion de ces deux facultés peut seule former les excellents paysagistes, tels que Claude Lorrain, Joseph Vernet, Hachart et Breughel.

Quant au peintre de portrait, nous avons déjà dit qu'il doit posséder le sens des formes au plus haut degré, combiné avec celui du coloris. Le sens de la mimique lui est également nécessaire pour pouvoir saisir, dans l'expression de chaque physionomie, ce qu'il y a de caractéristique, pour pouvoir le reproduire sur sa toile. Titien,

Tintoret, Van Dyck, doués de l'organisation que nous indiquons, ont excellé dans le portrait.

Il y a finalement le peintre d'histoire : c'est pour lui que les difficultés sont grandes, immenses. Il devrait réunir en lui et au plus haut degré les facultés dont je vous ai parlé jusqu'ici. Avec une puissante organisation pour la mimique et pour les formes, avec un coloris harmonieux, avec un talent particulier pour l'exécution, il doit avoir de puissantes facultés intellectuelles, et toutes ces facultés, chez lui, doivent avoir été bien cultivées, bien dirigées. L'attitude et l'expression des figures, qui constituent le mérite principal d'un tableau d'histoire, ne résultent pas non plus du sens du coloris, mais de celui de la mimique, talent que les Italiens possèdent au plus haut degré. Voilà pourquoi il y eu de meilleurs peintres d'histoire en Italie qu'ailleurs. Mais il peut y avoir toujours bon ou mauvais coloris dans un tableau quelconque, soit d'histoire, soit de paysage, soit tout autre.

Ce n'est qu'ainsi, et pas autrement, que l'on parvient à se placer à la sommité de l'échelle dans son art. Hélas! messieurs les concurrents à la renommée de grand peintre, la place est petite et ne peut être occupée que par un petit nombre d'élus!

Maintenant, que diront encore ceux qui font naître nos talents spéciaux et nos caractères des causes extérieures, ou qui les font dépendre de l'observation, de l'attention, de la volonté? Faites donc de grands peintres avec de la volonté! Les écoles ne manquent pas, l'attention des élèves non plus! Ce qui manque, généralement, c'est ce feu sacré que la nature accorde seulement à quelques individus au moyen d'une heureuse organisation cérébrale. Cherchez-les; emparez-vous-en, instruisez-les!

Voilà le secret pour faire de grands peintres!

APPENDICE SUR LE TALENT DE LA PEINTURE.

On a reproché à Gall d'avoir porté de faux jugements sur les peintres italiens. Entre autres, en 1829, M. Montesanto, professeur en médecine à l'Université de Padoue, a traité la question du coloris et de la peinture dans un Mémoire ayant pour titre : *Observations critiques d'une opinion du docteur Gall sur les peintres italiens.* Je lui ai envoyé une réponse et fait de bonnes observations dans une longue lettre qu'il n'a pas publiée, n'en ayant pas obtenu, je crois, l'autorisation des autorités civiles et ecclésiastiques. Je lui disais alors que Gall avait déclaré lui-même avoir emprunté son opinion au docteur Gambs de Francfort, qu'il avait cru juge compétent. Voici ce que Gall a copié et publié dans son cinquième volume, comme extrait des observations du docteur Gambs : « Presque tous les peintres italiens, quoique environnés de la plus belle nature, sont tellement médiocres sous le rapport du coloris que, si l'on en excepte Annibal Carrache et le Titien, l'un et l'autre coloristes du premier rang, l'Italie ne possède pas un seul paysagiste comparable à Claude Lorrain, à Schevanenfeld, à Ruisdäel et à d'autres peintres flamands. La Hollande, l'Allemagne et le Nord même ont produit au contraire un grand nombre d'excellents paysagistes, mais un petit nombre de peintres d'histoire... Dans l'école italienne, les Vénitiens, placés plus au nord, sont presque toujours les meilleurs coloristes. » Qui ne voit pas ici que l'auteur confond continuellement le genre de peinture avec le talent du coloriste ?

Gall s'est déclaré lui-même incompétent pour juger du mérite des peintres et de la peinture, en disant : « J'avoue que, pour parler pertinemment de tous les objets qui rentrent dans le domaine de la physiologie du cerveau, il me faudrait faire des traités beaucoup plus complets que mon ouvrage ne le comporte ; il me faudrait des connaissances presque universelles, chose impossible, mais qui doit engager un jour les connaisseurs à faire l'application de l'organologie à chaque partie en particulier. » En faisant l'application de ses découvertes à l'organe du coloris, ses erreurs n'ont détruit en aucune manière ses observations sur cette faculté, et l'opinion du docteur Gambs sur les peintres italiens ne prouve rien contre l'existence d'un organe du coloris.

La *Bibliothèque italienne*, en 1830, a traité, dans un long article, cette même question de l'organe du coloris, comme l'a fait M. Montesanto. L'auteur de l'article pensait que la recherche d'un organe du coloris était une extravagance. Il disait que le paysagiste ne recherche que le plaisir des yeux, et qu'il n'a qu'à copier la nature ; mais que le peintre d'histoire doit ennoblir, embellir et perfectionner la nature. Voilà de l'extravagance ! Il ajoutait que le célèbre Appiani n'a représenté que le beau idéal, et que cependant il était parfait coloriste. Mais Appiani avait son organe du coloris très-fort, et, puisqu'il ne copiait pas, il lui fallait un organe dans le cerveau pour donner une si agréable couleur à son beau idéal ! Il citait aussi l'absurde opinion de Mengs : que les peintres vénitiens sont de grands coloristes, parce qu'ils se sont exercés à faire des portraits, et que ce fait seul suffit pour détruire le prétendu organe du coloris ! Ceux qui font beaucoup de portraits devraient être

de bons coloristes ! L'auteur adoptait aussi l'opinion du professeur Montesanto, que les femmes s'arrangent avec des couleurs diverses uniquement pour plaire ; mais alors pourquoi les hommes qui cherchent à plaire ne se parent-ils pas de toute sorte de couleurs ?

Ackermann prétendait qu'il n'y a pas d'autre organe de la peinture qu'un œil exercé, et que le peintre perd son talent s'il ne l'exerce pas. Gall a déjà répondu à cela. « Je suis bien loin de nier que l'exercice et les modèles ne servent à *perfectionner* les produits des arts, etc. » Mais cela ne suffit pas, si la nature a refusé à l'artiste l'organisation indispensable pour réussir.

L'harmonie dans le coloris ne doit pas être la couleur énervée sous le pinceau, qui donne à la peinture un aspect terne et uniforme ; mais elle doit consister dans le choix des couleurs et dans leur rapprochement avec les graduations différentes, à nous donner des sensations agréables. Les gens du monde, peuple et non peuple, se laissent éblouir par l'éclat de la couleur : c'est que, dans les beaux-arts, le sens du goût doit être cultivé pour les goûter et pour devenir bons juges.

Les femmes sont généralement bien organisées pour sentir l'harmonie des couleurs. Les femmes peintres que j'ai connues m'ont présenté l'organe du coloris très-prononcé ; je puis citer Mme Lescot-Hautebourg, Mlle Picquet, Mlle Serret, Mme Ledebt, etc., toutes aussi bonnes coloristes que les hommes regardés comme tels. — Il y a des femmes qui aiment les couleurs tranchantes et s'en affublent ; elles me font l'effet des personnes qui aiment la musique et chantent toujours faux.

Avant de quitter mes observations sur l'organe du coloris, je dois avertir les artistes et les amateurs de la peinture, qui s'aviseraient de juger du mérite du coloris d'après les tableaux d'un peintre mort depuis longtemps, qu'ils s'exposeraient à porter des jugements faux. Un peintre peut avoir eu le sens du coloris le plus exquis et en avoir fait un excellent usage ; mais, s'il a eu le malheur d'avoir employé des matières colorantes qui n'ont pas résisté au temps, elles se sont altérées ; son ouvrage sera perdu par rapport au mérite du coloris, et le jugement à cet égard sera erroné. Que si le tableau, malgré l'âge, a conservé la beauté du coloris, on peut dire hardiment que le peintre a eu cet organe bien développé. Parmi les exemples des tableaux qui ont subi le malheur de perdre leur coloris, je ne citerai que ceux de David en France, et de Errante en Italie, dont les tableaux étaient si beaux au commencement de ce siècle, et qui à présent sont méconnaissables.

Le *peintre d'histoire* ne doit pas mettre de l'exagération dans l'expression, ou dans la pantomime de ses personnages, car l'expression ne doit pas nous faire des grimaciers. On n'en voit que trop dans les tableaux des expositions ; et il me semble toujours que les peintres ont pris pour modèles des danseurs de l'Opéra.

Il faut que le peintre sache proportionner sa composition à la grandeur de sa toile, afin que le spectateur ne soit pas obligé de rechercher les figures ou les montagnes en dehors du cadre ; mais avant tout il doit étudier soigneusement le nu, afin que les personnes représentées, enveloppées dans les vêtements, me laissent connaître les justes proportions, si je les considère déshabillées.

Si dans un tableau d'histoire l'artiste s'occupe trop minutieusement des draperies, des étoffes et d'autres accessoires, il perdra l'effet de l'expression des personnes.

L'école germanique tend à se préoccuper spécialement de la signification idéale et intellectuelle de la peinture, et néglige la partie sensible et matérielle. A force de vouloir spiritualiser l'art, les peintres allemands courent le risque de le perdre. Un artiste ne doit pas non plus chercher l'originalité, qui conduit souvent à l'extravagance ; il vaut mieux qu'il se tienne à l'étude de la nature. C'est l'école qu'ont suivie tous les grands artistes et tous les grands maîtres.

L'école, dite *romantique*, selon l'avis d'un profond critique, semble avoir pris en horreur le *dessin*, la *forme* et la *composition ;* et encore, parce que l'ancienne école affectionnait

le nu, les novateurs couvrent leurs personnages de fer et de velours, depuis les pieds jusqu'à la tête, etc. Pour les anciens, avant les romantiques, l'antiquité, pour ceux-ci le moyen âge; la régularité pour l'une, le désordre pour l'autre école. J'ai vu de leurs tableaux où la masse de couleur faisait un véritable bas-relief.

Nous sommes aussi de l'avis que la trop fréquente expositiou des tableaux favorise les peintres qui ne regardent leur état que comme une profession lucrative, plutôt qu'un art; elle favorise les talents médiocres, mais point l'art. Du temps de Raphaël, du Titien, de Paul Véronèse, d'André del Sarto, etc., il n'y avait pas d'expositiou.

On a dit que la peinture française avait perdu toute sa sévérité en passant par les boudoirs du dix-huitième siècle. Eh bien! on ne peut plus dire cela à présent; la peinture en France s'améliore d'un manière prodigieuse d'année en année; elle généralise ses études; les dessins gagnent en science et en perfection, la couleur en richesse et en harmonie, et l'expression en sentiment.

Les *peintres paysagistes* doivent savoir faire un bon choix du sujet qu'ils se proposent de peindre. Il y en a qui, pour faire de l'effet, entassent montagnes gigantesques les unes sur les autres, rochers à pic, cascades, torrents, ponts suspendus, forêts vierges, et en faisant cela ne font que déguiser leur impuissance. Dans le paysage, l'effet doit résulter de la belle distribution de la lumière, de l'entente des plans, si difficile à trouver et à exécuter, et surtout dans la perspective aérienne, car les phénomènes généraux de la lumière et de l'air donnent la vie et le caractère aux paysages. Il y a un langage parmi les artistes et les connaisseurs, que je voudrais pouvoir expliquer et qu'on ne peut pas; ainsi on dit, abondance de lumière, transpareuce de l'air, délicatesse ou chaleur de ton. — L'humidité de l'atmosphère, produite par les affluents des eaux qui coulent dans une vallée ou autrement, est d'une exécution très-difficile, et doit être rendue avec vérité.

Beaucoup de paysagistes veulent idéaliser la naturc, lui imposer un caractère, lui donner une signification, la composer dans un certaiu but, au lieu de la copier. Ils ont certes le droit de chercher l'idéal et de mettre une pensée dans le paysage; mais il ne faut pas que ce soit aux dépens du réel, et en bravant toutes les conditions de l'imitation positive.

Pour le paysage historique, l'imagination crée les sites, fait son choix, caractérise la nature selon l'esprit de la scène que l'on veut représenter. Poussin est le plus bel exemple de ce genre de talent. Si l'on fait un paysage en dehors de l'histoire, l'exactitude et la vérité doivent guider le pinceau de la manière la plus scrupuleuse. Les peintres flamands excellent dans ce genre.

Les intérieurs d'édifices et de villes doivent conserver la fidélité scrupuleuse de l'objet; la nuance de la perspective est nécessaire, et l'exécution doit être facile et sans gêne. Étant un genre borné, il faut avoir des qualités bien supérieures pour se faire remarquer. L'excellence du ton, des lignes et l'effet de composition ne doivent pas manquer.

Il y aurait ici quelques mots à dire sur les copies des œuvres des grands maîtres; les bonnes sont très-rares, car il est indispensable que le copiste soit lui-même grand peintre. André del Sarto, seul, a su faire une copie de Raphaël à tromper les connaisseurs; mais il était, comme coloriste, supérieur à Raphaël. Les copies du Titien faites par Poussin sont peu estimées, etc. Arrêtons-nous ici, il en est temps.

DES HONNEURS POSTHUMES

DISCOURS PRONONCÉ LE 12 DÉCEMBRE 1829, POUR L'OUVERTURE DU COURS DE PHRÉNOLOGIE (1).

« Virorum illustrium imagines incitamenta animi. »
(SENECA.)

Messieurs,

On ne peut bien juger les grandes masses, telles qu'un grand édifice ou un site pittoresque, qu'en se plaçant à une certaine distance de l'objet que l'on veut contempler. De même, l'on ne peut apprécier avec justesse et précision l'état moral et politique d'un peuple qu'en s'éloignant, par la pensée, des lieux qu'on habite et de l'époque où l'on se trouve. En effet, si l'on est trop rapproché d'un édifice, on ne peut voir que les particularités de quelqu'une de ses parties, mais on ne pourra juger du mérite de l'ensemble. Il en sera de même si l'on observe la conduite et les mœurs des personnes qui nous entourent; nous jugerons très-mal notre nation, ainsi que la moralité de nos contemporains. Éloignons-nous donc, mentalement, de ceux qui nous appro-

(1) A l'époque où j'ai prononcé ce discours, il n'y avait aucun monument public à la mémoire des grands hommes de la France. Depuis ce temps-là on a pensé à Molière, d'abord, et ensuite à beaucoup d'autres, et l'on a trouvé que le nombre des hommes illustres en France était aussi grand que les saints des catholiques dans le Paradis, ou les décorés d'une grande nation. En vue de cela j'avais abandonné l'idée de publier mon discours. Toutefois il me semble qu'on est allé un peu loin avec ces ovations; et il n'y a presque plus de bourg qui n'ait son grand homme à admirer dans son buste ou dans sa statue. — Je crois donc opportun de faire connaître les idées qui ont servi de base à mon discours. — J'avais annoncé mes leçons sous le titre de cours de *céphalalogie* qui me paraissait préférable à celui de *phrénologie;* mais, celui-ci étant généralement adopté, je l'ai conservé. — Un journal de l'époque, en rendant compte de mon discours, disait que c'était une heureuse idée à moi, d'ouvrir mon cours par la proposition d'élever un monument au fondateur de la science.

chent, et transportons-nous à des temps un peu éloignés. C'est le moyen, si je ne me trompe, de mettre notre esprit dans les conditions convenables pour bien juger ; et nous saurons ainsi apprécier à leur juste valeur la bonté, le courage et la vertu de ceux qui possèdent ces qualités, comme nous saurons peser avec équité l'égoïsme, l'ignorance, la superstition et les vices des malheureux qui en sont atteints.

J'étais donc dans une espèce de rêverie de cette nature, quand j'ai fixé mon attention sur les nations modernes les plus avancées en civilisation, et je fus aussitôt frappé de l'énorme contraste qui existe, en elles, entre le perfectionnement des sciences et la corruption des mœurs, ou, pour mieux dire, dans l'absence en général de toute moralité. Ce contraste existe, on ne peut le nier, et nous le rencontrons dans tous les pays civilisés. Comment expliquer philosophiquement ce curieux phénomène de la civilisation ?

Que nous soyons arrivés dans les sciences à des découvertes et à des inventions merveilleuses, qui en douterait? Il n'y a qu'à réfléchir aux prodigieuses modifications de la matière dont la science nous a mis en possession : le gaz pour nous éclairer, la force motrice de la vapeur pour remplacer l'action musculaire de l'homme, le télégraphe électrique pour communiquer instantanément la pensée ou la parole à des distances incroyables; la lithographie, le perfectionnement de l'imprimerie et tant d'autres applications utiles de la matière, inconnues à nos pères.

Mais, d'autre part, où en sommes-nous avec nos mœurs publiques et privées? Nos caractères n'ont plus de vigueur ; les vertus éminentes dont nos pères se glorifiaient ont disparu. Où trouver à présent cette fierté indomptable, cet amour de la justice, cet enthousiasme pour faire le bien et pour les actions généreuses, qui remplirent d'admiration les hommes d'une autre époque? Les grands caractères pour l'indépendance, le patriotisme, la liberté, où sont-ils? Nulle part. Il me semble que la civilisation a amené les hommes à se former tous dans le même moule. Ainsi, pour paraître bien élevé et poli, on ne manifeste plus ses opinions qu'avec des paroles entortillées et tellement adoucies qu'il devient presque impossible d'en saisir la pensée. Ne dirait-on pas que nos caractères sont devenus comme les vieilles monnaies, dont l'usure a effacé toutes les inégalités, mais qui, en perdant toutes leurs aspérités, ont perdu aussi de leur valeur ?

Le fait que les nations modernes ont fait de grands progrès en connaissances scientifiques est incontestable, comme il nous sem-

ble hors de doute que la morale pratique a rétrogadé (1). Maintenant l'on voudra savoir comment cela a pu se faire, car l'homme aurait dû faire des progrès en tout sens. La phrénologie répondra que cette différence est due à l'impulsion donnée aux facultés humaines par les autorités constituées, qui se sont occupées à encourager, à exciter, à mettre en activité les facultés intellectuelles, d'où résultent les savants et les littérateurs, et ont abandonné, ou plutôt ont livré à des castes égoïstes et astucieuses, la culture des facultés morales. Permettez, Messieurs, que je redise encore une fois que les hommes d'État et les philosophes continuent à confondre des études essentiellement distinctes : la morale et la théologie; la première s'occupe des rapports d'homme à homme, et la seconde des rapports de l'homme avec Dieu. Reconnaissons donc que la corruption des mœurs provient d'avoir négligé l'instruction morale et d'avoir abandonné la jeunesse à la pratique de la dévotion.

Si j'ai pris aujourd'hui le ton d'un austère moraliste, il faut l'attribuer au sujet que je me suis proposé de traiter dans cette prolusion. En considérant les mœurs de mes contemporains, il m'a paru voir que l'intérêt est devenu le moteur principal de la conduite de chacun. Examinez les opinions des hommes, leurs passions et leurs sentiments, et vous verrez que tout se rapporte à de misérables calculs. Aussi le pouvoir, grâce à une civilisation ainsi faite, a su tirer un excellent parti de l'égoïsme général. Voyez avec quelle sagacité il a su alimenter la convoitise, en créant de puissantes nécessités artificielles de luxe et d'aisance exagérées. C'est ainsi que la corruption s'est répandue sur une grande échelle, et les hommes, qui étaient jadis fiers de leur indépendance, ont disparu.

Il est urgent donc de remettre en honneur et en activité les sentiments les plus nobles et les plus élevés de la nature humaine. Mais où trouver le moyen de les tirer de l'état d'assoupissement où nous les voyons plongés?

L'un des moyens d'une grande efficacité, pour encourager les hommes à la vertu, à la sagesse, à l'amour de la justice, à l'amour de l'indépendance, est de rendre des honneurs publics à la mémoire des grands hommes qui ont vécu. L'exemple de ceux qui ont honoré leur patrie par l'élévation de leur caractère, par leur cou-

(1) En 1839, dix ans après la lecture de ce discours, l'Institut de France a proposé pour prix la question suivante : « Les nations avancent beaucoup plus en lumière, en connaissances, qu'en morale pratique. Rechercher les causes et les remèdes de cette inégalité dans leurs progrès. » Le prix a-t-il été donné? En tout cas, j'ai traité la question avant.

rage ou par leur génie, excite fortement l'émulation des vivants; c'est un très-puissant levier pour relever les esprits, et on aurait grand tort de ne pas l'employer.

L'examen de la question sur les honneurs que la Société doit rendre à la mémoire des grands hommes qui ont cessé d'exister m'a fourni le sujet de mon discours.

Votre présence dans cette enceinte, Messieurs, me fait penser que vous êtes des amis sincères de la vérité et que vous désirez connaître la doctrine dont Gall a été le fondateur. Mais, avant d'entreprendre l'étude de la phrénologie, j'aime à vous rassurer sur la droiture et la pureté de ses principes : rapportez-vous-en, pour l'instant, à ma simple assertion. On a dit tant de mal de cette doctrine, on l'a tant décriée, qu'il est nécessaire que chacun de vous, en sortant d'ici à la fin du cours, puisse affirmer avec pleine conviction que la philosophie moderne, la physiologie du cerveau, purifie les mœurs et dégage les esprits de l'alliage impur des préjugés, de la fausse science et de l'ignorance; il faut que chacun puisse dire que la mission que nous nous sommes donnée est d'ennoblir les caractères et d'élever à leur dignité les sentiments et les facultés de l'intellect, qu'il a plu à l'Être Suprême de nous gratifier.

Mais il est temps d'entrer plus directement dans notre sujet.

Par une disposition inhérente à notre nature, l'homme éprouve généralement une sorte de jouissance, une satisfaction plus ou moins grande, lorsqu'il obtient l'approbation ou les louanges de ses semblables pour quelqu'une de ses qualités personnelles. L'idée de l'honneur a pris naissance d'une telle disposition, et ce sentiment s'est manifesté ensuite sous des formes bien différentes. Le sentiment de l'honneur, par lui-même, n'est donc pas une invention sociale, le résultat de la civilisation, ni une chose de convention; il est tout simplement un sentiment inné comme tant d'autres. Nous en trouvons les traces et la manifestation plus ou moins vive dans toutes les classes de la société, depuis le dernier des ouvriers jusqu'au point le plus élevé de l'échelle sociale. Nous le trouvons parmi les sauvages les plus incultes et parmi les peuples les plus instruits : chez l'Osage, le Charruas, le Papou, comme chez l'Anglais, l'Italien et le Français; nous le trouvons à tout âge, depuis la jeune fille qui se pavane d'une robe nouvelle, jusqu'au vieillard caduc qui vient d'être appelé à l'honneur de la pairie. Tous les hommes donc sentent une sorte de besoin que leur personne soit considérée, appréciée. Le nègre esclave ambitionne l'approbation de son maître, et le courtisan le plus fier

et le plus insolent se réjouit également du sourire de son maître.

Que ne puis-je vous peindre de combien de jouissances morales le sentiment de l'approbation est la source, et que ne puis-je vous faire connaître de combien d'actions généreuses, d'inventions utiles, il a été le promoteur ! N'avez-vous jamais assisté à une distribution de prix donnés à des jeunes élèves? Si vous saviez se qui se passe alors dans l'âme des pères et des mères de ces enfants, de leurs parents, de leurs amis, vous seriez émus vous-mêmes de leurs propres émotions. Leurs cœurs palpitent vivement dans leur sein, leurs membres tressaillent de joie, et presque toujours des larmes involontaires s'échappent de leurs yeux. Quelles larmes précieuses ! puisqu'elles font oublier en un instant les sacrifices et les privations que les parents se sont souvent imposés pour bien élever leurs enfants! Et voyez encore, après, avec quel transport on s'embrasse, frères et sœurs, pères et fils, instituteurs, amis.... ! L'impression que ces émotions laissent dans l'esprit du jeune élève est si profonde, que le seul souvenir peut vivifier son génie pendant toute la durée de son existence.

Toutefois il y a une singulière remarque à faire relativement aux manifestations différentes de ce puissant sentiment. C'est qu'il y a des enfants tellement organisés sous ce rapport qu'ils ne se laissent pas décourager par le refus du prix qu'ils attendaient et du jugement défavorable de leur capacité. Bien souvent une sorte de colère d'honneur s'empare de leurs esprits et leur fait faire des efforts extraordinaires pour effacer le mauvais jugement que l'on a porté sur leur talent. L'histoire nous rapporte plusieurs exemples d'enfants, repoussés d'abord par leurs maîtres, qui ont fini par devenir des hommes célèbres. Pierre Lombard, de Novare, appelé le maître des sentences, était pâtre et arriva, dans le douzième siècle, à être archevêque de Paris. Étant enfant, il avait montré le désir d'apprendre, et il fut repoussé jusqu'à trois fois par ses maîtres comme incapable de rien apprendre. Il s'est obstiné, et il est parvenu. Jean-Jacques Rousseau a raconté dans ses écrits comment il s'est donné lui-même son instruction. C'est un fait positif qu'il y a des enfants dont les talents ne se manifestent que très-tard.

Ce qui se passe parmi les enfants, lorsqu'ils sont aux prises avec le sentiment de l'approbation, cette sorte d'obstination s'empare aussi des hommes à tout âge.

Le sentiment de l'honneur, le désir de l'approbation, quand il est très-énergique dans un individu, réveille l'activité des autres facultés cérébrales et les fait intervernir à son aide, spécialement

celles que nous appelons les facultés réflectives, et alors les travaux intellectuels des personnes qui sont ainsi placées reçoivent une impulsion extraordinaire.

Le guerrier sur le champ de bataille, l'artiste dans son atelier, le voyageur sur la mer et dans les régions lointaines, l'acteur qui se prépare à nous divertir sur la scène, l'homme de lettres qui consacre ses veilles à nous instruire ou à nous amuser, et le savant qui travaille continuellement pour le progrès des sciences, tous entendent dans leur intérieur une voix occulte qui leur répète sans cesse : « Travaille! tu seras honoré, tu seras estimé par tes compatriotes, par tes amis, par tes parents ! » Ainsi va le monde, et je crois ne pas me tromper en vous assurant que rien de vraiment grand ne peut être fait par les hommes, s'ils n'éprouvent l'aiguillon de l'amour de l'approbation, qui est la source de l'amour de la gloire.

Cette assertion peut paraître quelquefois en contradiction avec les faits que l'on observe; mais sachez que le sentiment de l'approbation, le sentiment de l'honneur, n'est pas senti de la même manière par tous les hommes. Il y en a pour lesquels le public n'est rien. Ceux-là, en les étudiant à fond, vous laisseront découvrir qu'il y a pour eux, sur la terre, telle créature qui leur fait aplanir tous les obstacles, qui leur rend faciles les entreprises les plus ardues, qui soutient leur génie dans ses découragements, et vivifie leur activité plus que les applaudissements d'un public nombreux... : c'est quand l'on aspire à obtenir un sourire d'approbation d'une personne que l'on aime. — Oh! si les femmes connaissaient l'influence qu'elles peuvent exercer sur l'esprit des hommes de talent, et si elles savaient se servir de leurs charmes pour un si noble usage, elles mériteraient de partager avec les grands hommes notre reconnaissance et notre admiration! Que n'ai-je l'éloquence d'un grand orateur pour faire comprendre à toutes les femmes douées d'une belle âme et d'un esprit élevé qu'il y a en elles l'étincelle électrique nécessaire pour allumer le feu sacré d'un homme de génie! Pétrarque avouait que, sans sa passion pour la belle Laure, il n'eût été qu'un homme ordinaire. Il en est ainsi de tant d'autres.

Le sentiment de l'honneur ne devrait être alimenté et récompensé que d'après un mérite réel; les distinctions qui en sont la marque ne devraient être accordées qu'aux individus qui se sont distingués dans la société par des qualités personnelles éminentes et méritoires. Il n'en est pas ainsi! Ce noble sentiment, qui nous a été donné par la nature dans un but d'utilité générale et de satisfaction individuelle, a été livré, pour son appréciation, à des gens incompétents et privés des

connaissances indispensables pour bien juger du mérite des autres. Les personnes qu'on chargeait de la désignation des distinctions honorifiques étaient généralement ignorantes, égoïstes et soumises aux préjugés de leur éducation, et leurs jugements ont amené une véritable confusion dans les idées, relativement à ce qui constitue le mérite et l'appréciation des qualités ou des actions méritoires qui doivent être récompensées.

De cette confusion est née la prétention de certains hommes d'obtenir de la considération pour des qualités qui ne sont aucunement méritoires. Il faudrait pourtant pouvoir fixer nos idées sur ce sujet : tâchons de le faire. Laissons de côté ces vaniteux qui se font gloire de leur taille, de l'épaisseur de leur barbe, du clocher de leur paroisse, ou d'autres inepties pareilles : cette classe est nombreuse et très-variée.

Il y a des malheureux imbéciles qui s'imposent des privations ou s'infligent des peines corporelles, parce qu'on leur a fait croire que c'est un moyen de plaire à Dieu, et s'imaginent mériter ainsi la considération de leurs semblables, laissant croire qu'ils sont bien placés auprès de l'Être suprême. Mais ces privations et ces tourments, n'étant utiles à personne, ne peuvent être considérés dans la société comme un mérite; et d'ailleurs ils font de Dieu un tyran capricieux et cruel, ce qui n'est pas raisonnable et ne peut pas être.

Il y a des gens qui se figurent avoir un grand mérite s'ils sont parvenus à vaincre quelque grande difficulté d'aucune importance, celle, par exemple, de dresser des insectes ou des petits oiseaux à faire des jeux merveilleux, ou bien de faire eux-mêmes certains tours d'adresse étonnants. A ceux-ci il faut dire qu'une difficulté vaincue n'est d'aucun mérite, si elle ne présente pas quelque point d'utilité publique.

Maintenant se présente à notre examen le grand nombre de ceux qui se glorifient du mérite de leur naissance. Mais qu'importe aux hommes en général, que l'on soit né de certains parents, plutôt que de certains autres? Leur position n'est qu'un accident, auquel ils n'ont pris aucune part : il n'y a donc pas de quoi se vanter. La raison se refuse à reconnaître comme mérite ce qui n'est que l'effet du hasard, et cependant toute l'aristocratie européenne vit dans ce préjugé, et la généralité des hommes jusqu'ici a donné cours à cette fausse monnaie du mérite.

Que dirai-je à présent de l'importance qu'on attache à la richesse comme signe de mérite? Vraiment, dans un siècle d'argent comme le

nôtre, il faut faire un effort d'esprit pour se persuader que celui qui n'a que de l'argent n'a aucun mérite réel. Il y a pourtant un grand nombre de riches, vrais imbéciles, qui croient mériter les plus grandes distinctions uniquement parce qu'ils sont riches. La fortune ou la richesse, qu'on le sache bien, n'est qu'un moyen de bien mériter des hommes, et c'est quand on en fait un bon emploi. Alors seulement les favoris de cette déesse peuvent aspirer à des distinctions honorifiques : hors de là, l'homme riche est coupable envers la société du bien qu'il ne fait pas.

Je n'en finirais pas si je devais analyser les différents titres mis en avant par les hommes pour obtenir des distinctions d'honneur; mais il est temps de venir à conclusion. Je dirai donc qu'il n'y a de vrai mérite, digne de récompenses, que les grandes vertus et les talents utiles. Ce désir de l'approbation et de l'estime publique est général parmi les hommes, et il se manifeste sous des formes différentes et à degrés différents, comme nous venons de le démontrer. Mais ce désir est souvent une passion ou une espèce de besoin qui demande à être satisfait, et immédiatement naissent les difficultés pratiques pour lui donner une juste satisfaction. Aussi l'histoire nous dit que, sous toutes les formes de gouvernement et chez tous les peuples, on s'est occupé à trouver le mode le plus convenable pour le faire. C'est ainsi que prirent naissance les marques de distinction, les titres, les décorations, les couronnes d'honneur et les récompenses pécuniaires accordés aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie par leur valeur, leurs talents et leur génie.

Jetons à présent un voile épais sur les abus monstrueux qui suivirent ces belles institutions. Les dispensateurs des honneurs, par égoïsme et par d'autres motifs aussi ignobles, gâtèrent leur pureté primitive et en firent un moyen de corruption; ils exploitèrent adroitement ce besoin de certaines âmes ambitieuses, et ils en firent des esclaves.

Mais nous ne pouvons sortir de cette question, sans examiner rapidement comment se prirent les gouvernements dans la distribution des honneurs publics à leur point de vue, et comment ont agi les peuples en dehors des dispositions gouvernementales. Après, il nous faudra faire une autre distinction importante entre les marques d'honneur accordées aux hommes de leur vivant, et celles qu'on leur a attribuées après leur mort, que j'appelle les honneurs posthumes.

L'examen de cette question va nous éclairer sur la justice distri-

butive qui a régné jusqu'ici sur des institutions d'une si grande importance.

La première observation pratique qui se présente devant moi est que, dans les gouvernements populaires, les récompenses d'honneurs ont été en général conformes à la justice et aux vrais intérêts de la société, soit du vivant des hommes qui se sont illustrés, soit après leur mort.

La Grèce ancienne honorait publiquement ses philosophes, ses guerriers, ses orateurs et ses grands artistes. On plaçait les statues des grands hommes dans les temples et dans les lieux les plus fréquentés par le peuple. L'on sait, au reste, que l'acte par lequel un corps politique délibérait et accordait ce privilége à un particulier fut regardé comme un des honneurs les plus signalés qu'on pût rendre aux grands hommes, pour les grands services qu'ils avaient rendus à la patrie. Cet honneur, comme l'observe l'éminent iconographe Visconti, fut quelquefois décerné aux morts comme une espèce de dédommagement de ce qu'ils avaient eu à souffrir de l'esprit de parti et de l'injustice de leurs contemporains. C'est à ces institutions admirables que nous devons les statues et les portraits d'Homère, de Solon, de Périclès, de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Démosthène, d'Hippocrate et de tant d'autres citoyens illustres de l'antiquité. L'histoire nous a heureusement conservé la notice des monuments qui furent décrétés en honneur des grands hommes de ces siècles héroïques. Près d'Athènes, l'on admirait le tombeau de l'orateur Isocrate et celui de Théodecte, poëte tragique, ornés des images de plusieurs orateurs et poëtes. — Plusieurs peuples, pour éterniser la gloire d'un homme illustre, en firent graver l'image sur les monnaies; cela fut fait pour Homère. Les Mityléniens y placèrent celle de l'illustre Sapho, poétesse.

Les Romains imitèrent les Grecs. Une statue en bronze de Lucius Brutus, le fondateur de la République, ornait le Capitole. Des monuments furent érigés à l'honneur de Régulus, de Scipion l'Africain et de tant d'autres illustres citoyens de la République. Les philosophes, les poëtes, les orateurs, étaient honorés de la même manière, et, grâce à leur enthousiasme à honorer les talents, nous pouvons encore contempler les images de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Sénèque et de cette infinité d'hommes de génie qui parurent encore dans les temps postérieurs à la République.

L'histoire nous assure que les anciens Romains avaient l'habitude de conduire leurs enfants devant les statues de leurs grands

hommes, et ils leur expliquaient pour quels exploits ou pour quels services la patrie leur avait décrété l'honneur de la statue. C'était un moyen pour les exciter à les imiter quand leur temps serait venu. Salluste rapporte avoir entendu plusieurs fois Q. Maximus et P. Scipion dire, qu'en regardant les images de leurs majeurs, leur esprit s'enflammait vivement à la vertu par le souvenir de leurs actions héroïques, et que cette flamme ne s'éteignait pas tant qu'il leur restait quelque chose à faire pour égaler leur vertu, leur gloire et leur renommée (1).

Tels étaient les Romains d'autrefois. Que les temps sont changés! Le même peuple à présent se prosterne devant les statues de saint Ignace ou de saint François, et fait des prières dans une langue qu'il n'entend pas; et au lieu d'apprendre à ses enfants à aimer la patrie et à s'élever à la dignité d'hommes libres, il leur enseigne de demander à la Sainte Vierge la grâce de gagner à la loterie, ou bien de retirer une âme du purgatoire! Et puis que l'on vienne nous dire que les peuples ne changent pas leurs qualités instinctives et naturelles! Ils changent. Pour faire cela, il n'y a qu'à introduire dans les masses, par la ruse, la violence et l'ignorance astucieusement préparée, des idées étranges, fausses et bien obscures, et le jugement d'un peuple sera perverti. Les hommes, ainsi façonnés, ne sont plus en état d'apprécier le vrai mérite des grands hommes, et l'honneur de la statue sera décerné par eux à quelque idiot ou à un fanatique furieux.

Les républiques de l'Italie, au moyen âge, se signalèrent comme les anciennes, en accordant des honneurs publics à leurs grands citoyens. L'histoire de Florence, de Venise et de Gênes nous en fournit plusieurs exemples. L'Italie abonde en monuments érigés à la mémoire des savants, des philosophes, des poëtes, des artistes. L'église de Santa-Croce à Florence est une sorte de Panthéon des Italiens illustres. On y admire les monuments de Galilée, de Machiavel, de Michel-Ange, d'Alfieri et de quelque autre célébrité. Les vestibules, les portiques des bibliothèques publiques et des universités de Turin, de Pavie, de Padoue, de Bologne, de Florence et de Rome sont remplis de monuments.

(1) Cum majorum imagines intuerentur, vehementissime animum ad virtutem accendi. ..... Memoria rerum gestarum eam flammam ægregiis viris in pectore cresci, neque priu sedari, quam virtus eorum, famam atque gloriam adæquaverit.

(Sallust., *de Bello Jug.*)

Au reste, nous n'avons pas besoin d'aller à une époque très-reculée pour découvrir à quel genre de mérite les gouvernements populaires ont décrété des honneurs publics; les exemples de nos jours nous le font assez connaître. Ce qui a eu lieu en France à l'époque de la République est connu de tout le monde et n'a pas besoin de vous être rappelé.

Tournons nos regards sur l'Amérique du Nord, et nous verrons des exemples remarquables d'honneurs publics rendus par un grand peuple à ses illustres bienfaiteurs, à Washington, à Franklin, à Lafayette....

En Angleterre où le gouvernement participe, jusqu'à un certain point, de la nature des États républicains, on a laissé ample carrière aux citoyens pour élever des monuments aux grands hommes. « Entrez à Westminster, dit Voltaire, ce ne sont pas les tombeaux des rois qu'on y admire, ce sont les monuments que la reconnaissance de la nation a érigés aux plus grands hommes qui ont contribué à sa gloire : vous y voyez leurs statues comme on voyait dans Athènes celles de Sophocle et de Platon, et je suis persuadé que la seule vue de ces glorieux monuments a excité plus d'un esprit et a formé plus d'un grand homme. — On a même reproché aux Anglais d'avoir été trop loin dans les honneurs qu'ils rendent au simple mérite; on a trouvé à redire qu'ils aient enterré dans Westminster la célèbre comédienne Oldfield, à peu près avec les mêmes honneurs qu'on a rendus à Newton. » (*Let. phil.*, t. XXXVIII, p. 265.)

Les gouvernements absolus n'ont pas eu le même intérêt à récompenser les grands talents et le mérite des grands citoyens. Aussi la distribution qu'ils ont faite des honneurs et des récompenses pécuniaires, les titres, les statues et les monuments furent pour les gens de guerre, qui se sont battus dans l'intérêt de leurs souverains, qui n'est pas le même que celui du peuple, et plus souvent encore les honneurs furent pour ceux qui contribuèrent à asservir la nation, ou à procurer au despote les jouissances matérielles de la vie! Nous ne manquons pas d'exemples d'hommes ainsi honorés, qui n'ont eu d'autre mérite que d'avoir écrasé et massacré le peuple qui réclamait justice! L'histoire vous en dira plus que je ne puis vous en dire.

Mais que penser des monuments que les princes firent élever eux-mêmes à leur propre gloire, ou de ceux que les courtisans firent exécuter pour tous les membres d'une famille régnante, quand même ils auraient été d'une nullité complète? En pareille circon-

stance les vœux des peuples, ni l'opinion des sages, n'ont jamais été consultés, et dès-lors il faut regarder tout cela comme des affaires de famille; seulement, on ne peut s'empêcher de réfléchir que c'est toujours le peuple qui paye les frais, et alors la question change d'aspect. Concluons qu'il vaut mieux ne pas avoir de gouvernements absolus.

Les temps où un conseil suprême jugeait les rois après leur mort sont passés. On nous assure qu'en Égypte il y avait cette coutume, et je l'ai cru; mais je commence d'en douter. L'indépendance des juges dans cette circonstance me paraît bien suspecte et presque contre nature. L'Égypte avait un gouvernement monarchique et héréditaire. Ceux qui jugeaient les rois étaient des prêtres; et, en tout temps, rois et prêtres firent cause commune entre eux.

A partir du moyen âge, les statues et les monuments commencèrent à reparaître et en peu de temps ils encombrèrent les places publiques, les églises, les palais et les promenades de presque toutes les villes principales de notre vieille Europe; il y a eu profusion. Encore au temps où nous sommes, on a beau connaître l'histoire des hommes illustres d'un pays, en entrant dans une ville, on est obligé souvent de demander : Pour qui a-t-on fait ce monument, et pour quoi? Et l'on répondra : Qui le sait? Mais il ne sera pas rare que vous sachiez que ce fut pour un obscur brigand qui a servi de bras droit à la vengeance d'un prince, contre un malheureux peuple qui demandait justice, ou pour un fanatique qui aura allumé le feu de la discorde dans son propre pays. Les monuments destinés à honorer le mérite véritable sont extrêmement rares partout.

Quel malheur, Messieurs, que pendant les siècles qui se sont écoulés depuis la renaissance des sciences et des arts, les gouvernements monarchiques n'aient pas employé le ressort des honneurs publics à plus noble destination qu'ils ne l'ont fait! Est-il donc surprenant que dans cette Europe décrépite les grands caractères, les hommes indépendants et dévoués au bien public soient si rares? Ne pensez-vous pas que plusieurs hommes de génie ont pu être étouffés à leur naissance, n'ayant rien vu autour d'eux qui récompense les peines et les travaux qu'ils allaient endurer dans l'étude? — La nature, c'est vrai, prépare, au moyen d'heureuses dispositions cérébrales, certains hommes pour être des génies, mais il est indispensable que le concours des circonstances vienne à en favoriser le développement. Rien n'est aussi puissant que l'exemple des honneurs publics rendus aux grands hommes; ils fécondent l'intelligence

et fortifient les caractères, comme la pluie, en tombant, féconde les végétaux.

Nous avons vu que les individus, pris isolément, ne peuvent décerner des récompenses d'honneur ; nous avons dit que les peuples, lorsqu'ils sont en position d'exprimer librement leur opinion, s'acquittent avec reconnaissance envers les hommes qui ont rendu de grands services à la patrie ; nous avons montré que les gouvernements absolus donnent les récompenses selon leur intérêt ou leurs caprices, généralement en dehors de l'intérêt public. Que nous reste-t-il à faire pour ne pas laisser inféconde ce précieux sentiment de l'amour de l'approbation ? Nous allons le voir.

Revenons à la distinction que nous avons faite entre les honneurs rendus aux grands hommes de leur vivant, et ceux rendus après leur mort.

Revenant dans les temps modernes, l'expression de l'opinion générale peut se manifester de manière à pouvoir faire connaître publiquement l'estime dans laquelle on tient un grand homme, tant qu'il est vivant. Il y a trop de partis ardents qui se font la guerre, et il n'y a pas de terrain neutre où le génie puisse se placer. Pour quelques personnes, il y a des titres académiques lesquels, bien souvent, ne sont pas mieux donnés, ni avec plus d'équité, que les décorations que l'on prodigue. Pour d'autres il y a des pensions et des sinécures, que le pouvoir accorde et que le peuple paye. Finalement, pour les personnes d'un mérite douteux, elles ont la satisfaction de voir leur portrait exposé dans les montres des marchands d'estampes : telles sont les distinctions réservées aux vivants. — L'exemple du triomphe de Voltaire, dans les derniers moments de sa vie ; la statue que les hommes de lettres, ses contemporains, ont fait exécuter en son honneur, est un événement si extraordinaire qu'on a de la peine à le croire. Qui peut dire l'effet que cet exemple aura produit sur les jeunes gens de cette époque ? Il me semble qu'il a dû agir sur les esprits comme une forte secousse électrique, et je ne suis pas loin de croire que quelques-uns des grands hommes qui parurent en France peu de temps après ne soient le produit de cette merveilleuse manifestation de l'esprit public.

Il nous reste à parler des honneurs posthumes rendus en dehors des autorités politiques. On dit et l'on répète continuellement que les grandes renommées, que le mérite des hommes éminents, ne retentissent qu'après leur mort ; que le monument le plus indestructible et le plus magnifique est la réputation qu'ils se sont faite

par d'éclatants services rendus à leurs semblables et par les ouvrages qu'ils ont laissés. C'est vrai, très-vrai; si l'on croit, par un monument quelconque, ajouter quelque chose à la gloire de l'homme qui n'est plus. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de monument consacré à la mémoire d'un homme de mérite, il ne sera ni plus ni moins grand pour cela. Nous conservons la mémoire et nous sommes remplis d'estime pour beaucoup d'hommes célèbres, dont on chercherait en vain la tombe. Où sont les monuments de Christophe Colomb, de Molière et de tant d'autres? Et d'autre part l'on sait que, dans les temps de corruption, les citoyens obscurs, favorisés par la fortune, firent édifier des tombeaux magnifiques pour leurs personnes. Le tombeau de Licinius, barbier d'Auguste, était aussi somptueux que ceux des plus illustres Romains, ce qui fit écrire à Varron ce remarquable distique :

Marmoreo Licinius tumulo jacet, et Cato parvo,
Pompeius nullo : quis putet esse Deos?

Le tombeau de Pallante, liberte de Tibère, portait une inscription insolente que le sénat même lui fit faire!

Les monuments donc, par eux-mêmes, ne prouvent rien en faveur de la personne en honneur de laquelle ils furent édifiés. Mais alors, pourquoi tous les peuples, les plus barbares comme les plus civilisés, ont-ils érigé des tombeaux à leurs maîtres, et aux hommes qu'ils ont particulièrement aimés et honorés? Pourquoi ce respect, cette vénération de tous les hommes pour les tombes? — C'est que le monument rappelle la personne et ses qualités; c'est qu'en honorant le mérite on s'honore soi-même.

La religion des anciens plaçait les tombeaux sous la sauvegarde des dieux; Virgile a laissé la description des cérémonies à la consécration d'une tombe érigée en honneur d'Hector. Les Gaulois avaient aussi leurs tombes. A Valu on en a découvert un modèle; les corps enfermés avaient appartenu probablement à des guerriers, puisqu'on les a trouvés couchés avec des armes à côté. Quelques-uns avaient le style, ce qui indiquerait qu'ils avaient été des écrivains.

Les Étrusques avaient leurs tombes creusées dans le rocher, et près de Viterbe on en a trouvé de très-bien exécutées et peintes dans l'intérieur.

Les Péruviens et les Mexicains avaient leurs tombes à peu près à la manière des Étrusques.

Les tombeaux des Grecs devaient rester, par ordre des autorités, hors de la ville, et ce n'est qu'aux grands hommes que l'on accordait la faveur d'être placés dans l'intérieur. La tombe de Thésée était dans Athènes et était entourée d'arbres. On avait aussi la coutume de placer des couronnes sur la tombe de ceux qui en avaient remporté dans les jeux publics, et à ceux à qui les villes et les peuples en avaient décerné. Les Grecs firent encore plus : ils défendirent les ornements sépulcraux aux particuliers obscurs, ne leur permettant qu'une petite colonne de trois coudées. Aux héros seuls on érigeait de grands monuments, et cela était bien fait.

Xénophon a rapporté que les Grecs élevèrent un cénotaphe pour leurs compagnons d'armes qui périrent dans l'expédition des Dix Mille, et dont ils n'avaient pu avoir le corps. Germanicus, selon le rapport de Tacite, rendit les honneurs funèbres aux soldats de la légion de Varus, six ans après leur défaite. Pourquoi donc ces honneurs?... C'est que par ces pompes on réveillait le courage et l'esprit guerrier des légions qui devaient veiller à la défense de la patrie.

A Rome, comme chez les Grecs, les lois avaient défendu d'enterrer les morts dans l'intérieur des villes, et ils érigèrent leurs tombeaux sur les grandes routes. Sur les voies *Appia*, *Flaminia* et *Latine* on voyait les tombeaux des Collatins, des Scipions, des Servilius, des Marcellus, tous très-propres à réveiller chez les passants le désir d'imiter les actions de ces grands citoyens. Et c'était bien d'après une pensée noble et patriotique qu'ils écrivaient souvent sur les monuments placés à l'entrée des villes sur la voie publique : *Aspice, viator*. En fixant ainsi le regard du passant, il était naturellement amené à se rappeler les actions et le genre de mérite de celui qui s'y trouvait déposé. Il paraît que, par opposition à cette simple inscription, pour d'autres individus on y mettait celle-ci : *Tacito nomine;* destinée évidemment à stigmatiser la mémoire de ces riches ignobles qui furent déclarés indignes par les autorités publiques d'être nommés.

Par ces exemples on voit que les tombes des anciens peuples civilisés parlaient très-haut à l'imagination et au cœur des vivants, et que les magistrats en avaient fait un moyen d'émulation très-puissant, capable de faire germer dans les esprits les talents et les vertus civiques. Et voilà justement les qualités que les peuples, indépendamment de leurs gouvernements, surent en tout temps apprécier et reconnaître comme méritoires : *vertus et talents!*

Les vertus civiques n'ont pas besoin d'être signalées et démontrées aux peuples au moyen de l'éloquence; comme le soleil, elles se font jour d'elles-mêmes. Chacun sent que le citoyen qui court à la défense de la patrie pour repousser l'envahissement de l'étranger, que celui qui expose sa vie pour la liberté de tous contre l'usurpation du pouvoir ou l'invasion de quelque téméraire usurpateur, que celui qui renonce à ses intérêts personnels pour le triomphe de la justice, de la modération, de la tolérance, et qui livre combat à l'arbitraire, à l'esprit de vengeance et au fanatisme, chacun, dis-je, sent que celui-là a les qualités d'un grand citoyen. Ces qualités sont si éblouissantes que la nation entière les apprécie facilement. Mais, si belles qu'elles soient par elles-mêmes, elles ne peuvent se manifester en tout temps, ni sous toutes les formes de gouvernement. Examinez tous les peuples de l'Europe, et dites si ailleurs qu'en France et en Angleterre on peut impunément manifester les qualités d'homme libre, et s'opposer à l'arbitraire. Aussi la France, grâce à l'heureuse organisation sociale sous laquelle elle a le bonheur d'être constituée, a pu naguère donner au monde le spectacle imposant de sa reconnaissance envers un grand citoyen, en honorant la mémoire du général *Foy* par un mausolée magnifique, et en dotant richement ses fils par une souscription volontaire. Et encore il a fallu la perspective d'un danger imminent pour les libertés publiques, pour que l'explosion unanime des sentiments nationaux eût pu se manifester avec tant d'éclat. Un tel exemple d'honneurs publics ne manquera pas de porter ses fruits. Les grands sentiments dans l'esprit des peuples couvent longtemps avant d'éclore, et puis ils font explosion quand l'on s'y attend le moins.

Si le mérite d'un grand citoyen, d'un caractère noble, indépendant, incorruptible, si les vertus civiques sont facilement reconnues par les peuples, il n'en est pas de même pour l'estimation des divers genres de talents. Je suis encore obligé de faire ici une distinction, car il y a des talents utiles, qui exigent des connaissances et l'étude pour être reconnus, et il y en a de simplement agréables. Ceux-ci sont destinés à satisfaire les sens extérieurs et à procurer des plaisirs sensuels : il suffit alors d'avoir les sens en bon état, l'ouïe, la vue, etc., et tout le monde en sera juge, puisque leur appréciation n'exige aucune opération de l'intelligence, aucun effort de l'esprit. Un artiste dramatique, un chanteur, un musicien, un statuaire, un peintre, n'ont qu'à se produire pour être appréciés, s'ils ont du mérite, et nous en avons vu faire naître dans le public un véritable enthousiasme. Aussi les honneurs et les récompenses qu'ils obtiennent sont infiniment su-

périeurs à ceux que l'on accorde aux talents purement utiles. Volta, le célèbre Volta, n'a pas gagné toute sa vie ce que gagne de nos jours une cantatrice dans une année! Ayez un art qui procure du plaisir, et vous aurez fait votre fortune, mieux qu'en ayant sauvé la vie à cent de vos malades, si vous êtes médecin.

Les peuples, livrés aux jouissances des sens, auront bientôt l'âme énervée et seront incapables de résister à la domination de qui voudra les asservir. C'est pour cela que les moines sont favorablement accueillis dans les gouvernements despotiques, et ils y prospèrent comme dans un terrain qui leur est propre.

Que reste-t-il donc pour récompenser les talents purement utiles, privés de l'éclat et du feu électrique qui agissent sur les personnes qui possèdent des talents d'agrément? Que reste-t-il pour ces talents inconnus, qui ne peuvent être appréciés ni jugés que par un très-petit nombre d'hommes qui se sont livrés eux-mêmes au pareil genre d'études? Rien! pour ceux-là, il n'y a que rarement des distinctions honorifiques et des récompenses. Et cependant, les peines qu'ils endurent pour atteindre leur but, pour achever une découverte, ou pour faire avancer une science, sont infiniment plus dures que celles qu'exige le perfectionnement d'un autre genre de talents. Ajoutez que les recherches des savants sont coûteuses, difficiles, et trop souvent suivies de la perte de la fortune, du repos et de la santé. Rien pour eux.

Ces tristes réflexions faites, comment m'y prendre à présent pour vous parler du mérite d'un profond philosophe, d'un savant ou plutôt d'un génie extraordinaire? Pour l'apprécier au juste, il faudrait que vous vous fussiez déjà appliqués vous-mêmes à l'étude de la philosophie que je me propose de vous faire connaître.

C'est dans ce moment, Messieurs, que je sens toute l'importance du sujet que j'ai traité devant vous. Or, après vous avoir démontré l'utilité, l'importance ou la nécessité de rendre les honneurs posthumes à la mémoire des grands hommes qui ont bien mérité dans ce monde, l'idée m'est venue de demander votre concours pour ériger un monument sur la tombe de Gall, que ses amis se sont proposé de faire exécuter pour honorer sa mémoire. J'aurais dû peut-être attendre à la fin de mon cours pour vous en parler, mais le temps presse, ainsi que mon impatience de voir se réaliser un si noble projet, digne de la France et du siècle où nous vivons.

Si quelqu'un venait me demander quel est le mérite réel de Gall pour justifier ma demande, je répondrai : qu'en connaissant l'éten-

due de son génie, j'ai la conviction la plus profonde que ses découvertes et ses doctrines exerceront une grande influence sur l'amélioration et le bonheur des sociétés humaines. Gall a fait des découvertes anatomiques importantes sur la structure du cerveau; il a fondé une nouvelle philosophie, essentiellement pratique et féconde en applications utiles aux diverses institutions sociales; il nous a donné la clef pour comprendre et expliquer l'homme instinctif, moral et intellectuel. Mais ce n'est pas dans ce moment, ni dans ce lieu, à vous faire son éloge. Dès l'instant que j'ai adopté le projet, avec d'autres admirateurs de Gall, de lui ériger un monument, je me suis demandé : A qui m'adresserai-je pour cela? Ce ne sera ni aux gens du peuple, ni aux commerçants, ni aux riches oisifs, ni à ceux qui sont saisis d'admiration seulement pour les talents qui chatouillent leurs oreilles... A qui donc? si ce n'est à des esprits sérieux, déjà disposés à connaître par eux-mêmes le mérite du grand homme. Et pour tout dire en deux mots, je vous ai jugés dignes de vous adresser ma proposition.

La réputation de Gall a franchi les étroites limites de l'Europe pour se répandre plus loin, et une si grande célébrité n'est due qu'à ses talents. Mais à quel pays Gall appartenait-il donc pour lui ériger un monument en France? Je répondrai : A la patrie des grands hommes, car les hommes de génie et les grands philosophes sont les concitoyens de tous les hommes qui sont sur la terre. Je pourrai cependant ajouter que Gall était Français, et plus Français peut-être que beaucoup d'autres qui sont nés sur le sol de la France, puisqu'il l'était par son choix, et ayant été légalement naturalisé.

Finalement, Messieurs, je m'arrête à une dernière réflexion, qui sera en quelque sorte le résumé de toutes celles que j'ai eu l'honneur de vous soumettre jusqu'ici, et c'est que, par nos monuments, nous ne pouvons rien ajouter à la gloire réelle de ceux qui ne sont plus. Ce n'est donc pas pour la gloire de Gall que je demande votre concours pour lui élever un monument... Pour lui? Il n'existe plus, et ses ouvrages sont là pour lui assurer une gloire impérissable. Je vous le demande pour nous honorer nous-mêmes, car j'aimerai bien que l'on puisse dire un jour qu'en France, qu'à Paris, il s'est trouvé, à l'époque de la mort de Gall, un assez grand nombre de personnes qui ont souscrit pour un monument à Gall, et que ces personnes, c'était nous! Il me semble aussi qu'il faut le faire dans l'intérêt des jeunes gens des écoles qui passent leur jeunesse dans les travaux les plus pénibles pour acquérir un peu de gloire. Il y a peut-être parmi eux des génies

naissants qui attendent de vous ce signe d'encouragement. L'exemple d'un honneur public, rendu à un talent distingué dans les sciences, leur donnera du courage et mettra en activité leurs facultés intellectuelles. Eh bien ! noble espoir de la patrie et de la science, cet encouragement, vous l'aurez : nous élèverons un monument à la mémoire de Gall, et nous apprendrons aux générations qui nous suivront, que de nos jours on a su reconnaître un mérite purement scientifique.

DISCOURS PRONONCÉ

EN MA QUALITÉ DE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS

Pour l'inauguration de la statue de F.-J.-V. BROUSSAIS au Val-de-Grâce, le 21 août 1841 (1).

Messieurs,

Autrefois les rois seuls et leurs favoris avaient l'honneur d'un monument public après leur mort. Le clergé catholique, à dire vrai, après avoir renversé les idoles du paganisme, a senti l'importance des monuments publics, et il éleva dans les églises les statues des saints et des martyrs, ainsi que celles des puissants bienfaiteurs qui avaient contribué à faire prospérer l'Église. Mais, pour les martyrs de la science, pour les rois de l'intelligence, pour les hommes qui n'avaient que du génie..., rien!

Grâces soient donc rendues à la révolution française et aux athlètes intelligents et courageux qui, en relevant la dignité de l'homme, rendirent possible d'honorer aujourd'hui publiquement la mémoire de l'un de ces hommes d'élite dans les sciences, la mémoire d'un homme de génie.

Ne vous attendez pas, Messieurs, que je vienne ici faire l'éloge de Broussais : cet éloge est déjà fait, et par des talents de premier ordre. Permettez-moi seulement de vous dire un mot sur Broussais comme phrénologiste. En 1828, à l'époque de la mort de Gall, Broussais n'était pas encore phrénologiste; il était toutefois en voie de l'être, puisqu'il venait d'écrire son livre *de l'Irritation et de la Folie*. Dès ce moment il ne pouvait plus s'arrêter là où il en était; il a dû marcher, il a été entraîné, en quelque sorte forcé de poursuivre

(1) Ce petit discours a été publié avec le *compte rendu* de cette cérémonie. Il a été le dernier à être lu, après quatre autres, plutôt dissertations académiques que discours, prononcés en plein air et à ciel découvert. Toutefois, malgré la lassitude du nombreux auditoire, il a été écouté et applaudi énergiquement, parce que j'ai su me tenir dans les conditions exigées par la circonstance.

ses premières pensées et ses recherches, qui tendaient à établir le rapport qui existe entre l'organisation et la manifestation des facultés humaines.

Aussitôt les vérités phrénologiques se présentèrent devant lui comme l'étoile polaire pour un navigateur. Il adopta immédiatement les principes de la nouvelle science; il lut, ou, pour mieux dire, il dévora les écrits des phrénologistes; il en fit sa propre substance, et à l'instant même il se mit à propager la phrénologie avec l'ardeur d'un jeune homme, avec la puissance et l'autorité d'un ancien professeur. Il n'y a, Messieurs, que les hommes de génie qui, à un âge avancé, sachent réunir à une haute intelligence le courage d'adopter des vérités nouvelles. Voilà aussi pourquoi, parmi les hommes mûrs, nous avons eu si peu d'adeptes.

Je ne me présente donc pas à cette solennité pour faire l'éloge de Broussais, mais pour exprimer, au nom de la Société phrénologique de Paris, nos vifs sentiments de regret, de reconnaissance et d'admiration.

Jeunes gens des Écoles qui assistez à cette cérémonie, c'est à vous que je m'adresse spécialement. A l'exemple des anciens Romains, qui conduisaient les enfants au pied des images des héros, placées dans le Forum et au Capitole, et qui, en leur racontant les magnifiques entreprises pour lesquelles on leur avait décrété l'honneur d'une statue, enflammaient leurs jeunes cœurs et leur inspiraient le désir d'imiter ces exemples : de même je vous appelle au pied de celle-ci, afin que vous puissiez apprendre à imiter le grand homme dans les sublimes qualités de son esprit, dans son activité et sa persévérance dans le travail, et dans son indépendance de caractère.

En contemplant ce monument érigé à la mémoire de Broussais, songez qu'il a été plutôt fait pour vous que pour Broussais lui-même, qui vivra bien plus longtemps dans ses ouvrages que dans ce bronze. Ce monument a été élevé pour exciter les plus nobles sentiments de votre âme; pour réveiller en vous l'amour de la science, de la gloire et de la patrie.

Sachez qu'en France, à l'époque où nous vivons, il n'est plus nécessaire de posséder de l'autorité et de la puissance pour avoir l'honneur d'une statue; il suffit d'avoir de grands talents ou, mieux encore, du génie.

LE DOCTEUR FOSSATI

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS

A

M. LE DOCTEUR ELLIOTSON

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE LONDRES (1).

Monsieur et très-honoré Collègue,

J'espère que vous me saurez gré de tirer de l'oubli la lettre de Gall, dont je donne ci-après la traduction. C'est le premier écrit publié par lui sur sa doctrine. En le lisant, vous serez surpris, je pense, de trouver contenus en si peu de pages, et à une époque déjà éloignée, tous les principes de la physiologie du cerveau. Vous remarquerez que Gall expose ici nettement l'objet de ses recherches, savoir : la connaissance du cerveau et des qualités fondamentales de l'homme, éclairée par celle des instincts et des qualités des animaux, en rapport avec leur organisation cérébrale. Vous y verrez toutes les applications utiles qu'il se proposait de faire de ses nouvelles doctrines à

(1) J'ai fait précéder de cette lettre ma traduction de la lettre de Gall, et je l'ai publiée, en 1835, dans le *Journal de la Société phrénologique de Paris.* J'ai publié encore la lettre de Gall dans mon *Manuel pratique de phrénologie.* Je dois dire ici que je suis le premier et le seul qui aie rappelé aux savants cette précieuse lettre. Ma version de l'allemand a été traduite en anglais et publiée dans le *Journal phrénologique d'Édimbourg* et réimprimée ensuite à Boston dans un ouvrage de phrénologie dont j'ai oublié le titre. — Mais, dans l'édition belge du *Cours de phrénologie* de Broussais, après les leçons du professeur, on a placé cette lettre de Gall sans avertir le lecteur que la traduction et les notes ne lui appartenaient pas.

M. Béraud, en 1858, dans son journal *la Phrénologie*, l'a reproduite sans me nommer, de sorte que là où je dis avoir employé tantôt le mot *disposition*, tantôt le mot *faculté*, du mot allemand *Fähigkeit*, il laisse croire que c'est lui qui a fait le choix et la juste application des termes ! Ce journal a vécu peu de temps et il est mort d'inanition.

Finalement M. le Dr Miraglia, de Naples, en a fait une traduction italienne et l'a publiée, en 1860, dans son journal les *Annales phrénopathiques,* en annonçant, toutefois, que c'est à moi qu'on la doit.

la médecine, à la morale, à la législation, à tout ce qui concerne l'homme physique, moral et intellectuel.

Cet écrit est un document précieux pour l'histoire de la science, et doit vous convaincre qu'à Gall seul appartient la gloire d'avoir créé la physiologie du cerveau. Rappelez-vous que Spurzheim suivit pour la première fois un cours de Gall, à Vienne, en 1800, c'est-à-dire deux ans après la publication de cette lettre, et que plusieurs écrits, dans lesquels vingt-six organes cérébraux étaient démontrés, avaient déjà paru à cette époque en Allemagne. Spurzheim avait alors vingt-quatre ans, et Gall quarante-deux. La nouvelle science était fondée en 1798.

Vous ne pensez certainement pas que je veuille diminuer en rien le mérite réel de Spurzheim : ses ouvrages sont là pour lui garantir une place honorable parmi les hommes qui ont rendu des services signalés à la science; mais, pour être juste, nous ne devons pas mettre sur la même ligne Gall, le fondateur, et Spurzheim son disciple.

Ces observations, mon cher Elliotson, ont pour but de dissiper les préventions de plusieurs phrénologistes qui, ayant reçu directement de Spurzheim leurs premières connaissances, lui accordent une grande part dans les découvertes phrénologiques, et sont même tentés quelquefois de la lui faire plus forte qu'à Gall. Ils seront, j'espère, désabusés par cette lettre. J'y ajoute plusieurs notes pour l'explication du texte ou l'éclaircissement de quelques points historiques, et je désire que les lecteurs de notre journal les trouvent intéressantes.

En vous adressant ce travail, je vous prie de vouloir bien l'agréer, et faire connaître en même temps à vos compatriotes, les phrénologistes du Royaume-Uni, que je saisis cette occasion pour leur exprimer, de la part de mes collègues, les membres de la Société phrénologique de Paris, toute la sympathie que nous leur portons, et le vœu que nous faisons pour que les phrénologistes de tous les pays s'aident mutuellement et concourent aux progrès de la science, non-seulement par des travaux isolés, mais aussi par de fréquentes communications et par la bonne intelligence qui doit régner entre eux.

J'ai l'honneur, Monsieur et cher Collègue, de vous renouveler l'expression particulière de mes sentiments d'estime et de considération.

D[r] FOSSATI.

Paris, le 21 mars 1835.

LETTRE DU DOCTEUR F.-J. GALL

EN 1798

A M. JOSEPH FR. DE RETZER

RELATIVEMENT A SON PRODROME (DÉJA TERMINÉ) SUR LES FONCTIONS DU CERVEAU, CHEZ L'HOMME ET LES ANIMAUX (1).

Je puis enfin avoir le plaisir, mon cher Retzer, de vous présenter un aperçu de mon *Traité* sur les fonctions du cerveau et sur la pos-

(1) Beaucoup de nos lecteurs liront avec un vif intérêt ces prolégomènes comme contenant des éclaircissements donnés par l'auteur même sur une chose au sujet de laquelle on avait d'avance tant raisonné et déraisonné, à Vienne et à l'étranger. M. le docteur Gall entre dans la voie des Camper et des Sœmmering avec des intentions et des vues tout à fait différentes. Pour lui, le crâne de chaque individu est un hiéroglyphe psychologique, et de cette manière il n'a certainement pas à craindre de se trouver en collision avec la classification des crânes de Blumenbach, si fertile en conséquences. Les savants d'Alexandrie se disputaient depuis plus de deux mille ans sur le *cerveau de Jupiter*. Il faut avouer que nos recherches sont devenues beaucoup plus humaines.

(*Note de l'éditeur allemand.*)

Le Prodrome dont Gall rend compte ici n'a jamais paru ; mais il a servi de plan à son grand ouvrage, comme on peut s'en convaincre en comparant les titres et les divisions principales dudit ouvrage avec ce qui est contenu dans cette lettre. Gall m'a toujours dit qu'il avait associé le nom de Spurzheim au sien dans son grand ouvrage, parce que Spurzheim lui avait fourni des notes et des renseignements historiques puisés dans différents auteurs qu'il s'était chargé de lire, et parce qu'il l'avait aidé dans ses préparations anatomiques ; mais que l'ouvrage et la rédaction même appartenaient exclusivement à lui, Gall. Le style de ces deux écrivains est en effet assez différent pour les faire distinguer l'un de l'autre ; et, si l'on compare quelques pages seulement de leurs écrits, on se convaincra sans peine de la vérité de cette déclaration.

Il y a, sur le titre de cette lettre, une autre remarque à faire : Gall parle des fonctions du cerveau chez l'homme et les *animaux ;* il s'était donc dès lors occupé d'anatomie et de physiologie comparées. Si, dans ses ouvrages, il n'a donné qu'un petit nombre de planches d'anatomie comparée, c'est que l'objet principal de ses recherches était l'homme, et que, pour y arriver plus promptement, il n'avait voulu présenter qu'un petit nombre d'exemples sur la nature et la disposition du système nerveux dans les différentes classes d'animaux. Mais, de ce qu'il en a donné peu de planches, on ne peut pas conclure qu'il eût négligé

sibilité de reconnaître plusieurs dispositions (1) et penchants par la configuration de la tête et du crâne. J'ai remarqué jusqu'à présent avec un vif plaisir que, en général, beaucoup d'hommes de tête et d'un grand savoir attendaient avec confiance le développement de mes travaux, tandis que d'autres ne voyaient en moi, tantôt qu'un rêveur, tantôt qu'un dangereux novateur.

Au fait, mon but véritable est de *déterminer les fonctions du cerveau en général, et celles de ses parties diverses en particulier; de prouver que l'on peut reconnaître différentes dispositions et inclinations par les protubérances ou les dépressions qui se trouvent sur la tête ou sur le crâne, et de présenter d'une manière claire les plus importantes vérités et conséquences qui en découlent pour l'art médical, pour la morale, pour l'éducation, pour la législation, etc., et généralement pour la connaissance plus approfondie de l'homme.*

Pour faire cela convenablement, il serait indispensable d'avoir une nombreuse collection de gravures et de dessins. Ici donc je ne soumets à mes lecteurs, sur les qualités particulières et leurs indices, que ce qui est absolument nécessaire pour l'établissement et l'éclaircissement des principes fondamentaux. Le but particulier de mon ouvrage est d'indiquer le point historique de mes recherches, de poser des principes et d'en enseigner l'application. Vous concevez

l'anatomie et la physiologie comparées : personne au contraire n'avait su avant lui en tirer parti; personne n'avait mis les différences des cerveaux en rapport avec les différences de caractère moral et intellectuel des individus; personne n'avait eu l'idée de faire une collection de crânes d'hommes et d'animaux remarquables par l'énergie d'une qualité ou d'une faculté quelconque.

Les reproches adressés à Gall à cet égard par Tiedemann et d'autres physiologistes sont donc injustes. Demangeon, dans sa *Physiologie intellectuelle* publiée à Paris en 1808, s'exprime ainsi sur ce sujet : « J'ai dit tant de fois que Gall appuyait ses assertions sur l'anatomie comparée, en soumettant toujours aux yeux de ses auditeurs plusieurs crânes des animaux dont il parlait, que je crains de devenir fastidieux en le répétant. » Gall a toujours suivi la même méthode, comme on peut le voir dans son dernier ouvrage, tom. III, pag. 132, 160 et suiv.

(1) Le mot allemand *Fähigkeit*, employé ici et ailleurs, signifie disposition, capacité, talent, aptitude, qualité, faculté. J'ai employé tantôt le mot disposition et tantôt le mot faculté, selon que chacun de ces mots m'a paru mieux rendre la pensée de Gall.

Cet auteur, dans son grand ouvrage, conserve à peu près ce même titre. En effet, il l'intitule : « Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes. » Seulement il a substitué aux mots *disposition* et *penchant,* ceux de DISPOSITIONS *intellectuelles et morales;* ce qui correspond en quelque manière aux deux ordres de facultés primitives de Spurzheim : facultés *intellectuelles* et facultés *affectives.*

bien que c'est une entreprise hardie que la recherche des véritables sources de la manière de penser et d'agir de l'homme. Que cela m'ait réussi ou non, je compte toujours, à cause de la hardiesse même de mon entreprise, sur votre suffrage ou sur votre indulgence.

Veuillez d'abord vous rappeler que je ne comprends sous le nom de tête ou de crâne que les os de la tête qui composent la boîte osseuse dans laquelle est renfermé l'encéphale, et encore seulement les parties de ceux-ci qui se trouvent immédiatement en contact avec le cerveau. Il ne faut point non plus m'en vouloir de ne m'être point servi de la langue de Kant. Je ne suis point encore assez avancé dans mes recherches pour avoir découvert des organes particuliers pour l'esprit de pénétration et pour l'esprit de profondeur, pour le principe de l'imagination (*Vorstellungsvermögen*), pour les différentes sortes de jugement, etc. J'ai même parfois été trop négligent dans la définition précise des idées, mon intention étant de faciliter pour le moment l'intelligence de l'objet important de mon ouvrage à beaucoup de lecteurs.

Tout l'ouvrage se divise en deux parties, qui forment ensemble environ dix feuilles.

PREMIÈRE PARTIE.

La première partie contient les principes. Je commence, avec mes lecteurs, là où la nature s'est arrêtée avec moi. Après avoir rassemblé mes *expériences pénibles*, je me suis fait un édifice des lois de leurs rapports. Je vais vous exposer brièvement les principes fondamentaux.

I. *Des facultés et des penchants sont innés dans l'homme et dans les animaux.*

Vous n'êtes pas assurément de ceux qui peuvent me contredire en ceci; mais, fils de Minerve, vous devez être armé pour défendre sa cause. S'il arrivait que l'on conclût de mon système que, par ces qualités innées, nous serions plutôt les esclaves que les maîtres de nos actions, et par conséquent livrés à nos impulsions naturelles, et que l'on vous fît la demande : Que deviendra alors la liberté ? et comment pourra-t-on nous attribuer le bien et le mal que nous ferons ? Permettez-moi d'extraire littéralement la réponse de mon prodrome ; vous pourrez la

fortifier de vos connaissances morales et théologiques. « Ceux qui voudraient se persuader que nos qualités ne sont pas innées les font dériver de l'éducation. Mais n'avons-nous pas également agi passivement dans tous les cas, soit que nous ayons été formés d'une certaine manière par nos qualités innées, soit que nous l'ayons été par notre éducation? Dans cette objection l'on confond les idées de facultés, de penchants et de simple disposition, avec la manière d'agir elle-même. Les animaux mêmes ne sont pas tout-à-fait involontairement soumis à leurs dispositions et à leurs penchants. Quelque puissant que soit l'instinct qui porte le chien à chasser, et le chat à prendre les souris, des punitions réitérées empêchent cependant la manifestation de leurs instincts. Les oiseaux réparent leur nid lorsqu'il a été gâté, et les abeilles couvrent de cire une charogne qu'elles ne peuvent éloigner. Mais l'homme possède, outre les qualités animales, la faculté de la parole et l'éducabilité la plus étendue, deux sources inépuisables de connaissances et d'action. Il a le sentiment de la vérité et de l'erreur, du juste et de l'injuste; il a la conscience d'un être indépendant; le passé et l'avenir peuvent diriger ses actions; il est doué d'un sentiment de moralité et d'une conscience évidente, etc. Armé de la sorte, l'homme peut combattre ses penchants. Ceux-ci, à la vérité, sont toujours des attraits qui l'induisent en tentation; mais ils ne sont pas tels qu'ils ne puissent être vaincus et subjugués par d'autres plus forts ou qui leur sont opposés. Vous avez le penchant à la volupté; mais les bonnes mœurs, l'amour conjugal, la santé, la décence sociale, la religion, etc., vous servent de préservatif, et vous résistez à la volupté. Ce n'est que de cette lutte contre ses penchants que naissent la vertu, le vice et la responsabilité des actions. Que serait l'abnégation de soi-même, tant recommandée, si elle ne supposait pas un combat avec notre intérieur? Donc, plus on multipliera et l'on fortifiera les préservatifs, plus l'homme gagnera en libre arbitre ou en liberté morale. Plus les penchants intérieurs seront forts, plus devront être forts les préservatifs. De là résultent la nécessité et l'utilité de la connaissance plus intime de l'homme, de la théorie de l'origine de ses facultés et de ses inclinations, de l'éducation, des lois, des peines et des récompenses, de la religion. Mais la responsabilité cesse, même d'après la doctrine des plus sévères théologiens, si l'homme, ou n'est pas du tout excité, ou ne peut absolument résister à une trop violente excitation. Est-ce qu'elle est de quelque prix, la continence de ces eunuques qui sortent pour ainsi dire mutilés du corps de leur mère? Rush cite l'exemple d'une femme qui, quoique

douée de toutes les autres vertus morales, ne pouvait absolument pas résister au penchant à voler. J'ai connaissance de plusieurs exemples pareils, entre autres de celui d'un penchant irrésistible à tuer. Quoique nous conservions le droit d'empêcher ces malheureux de nous nuire, toute punition exercée sur eux n'est pas moins injuste qu'inutile, et ils ne méritent en effet que notre compassion. J'espère un jour pouvoir rendre la démonstration de ce fait rare, mais triste, plus familière aux juges et aux médecins (1). »

Maintenant que nos adversaires sont tranquillisés, passons à ces questions : De quelle manière les facultés et les penchants des hommes et des animaux sont-ils liés à l'organisation? Sont-ils des expressions d'une force de l'âme purement spirituelle et agissant par elle-même? Ou bien l'âme est-elle liée à quelque organisation particulière? et à quelle organisation? De la solution de ces questions nous tirons le second principe.

II. *Les facultés et les penchants de l'homme ont leur siége dans le cerveau.*

J'en donne les preuves suivantes :

1° Les fonctions de l'âme sont dérangées par la lésion du cerveau; elles ne le sont point immédiatement par les lésions des autres parties du corps.

2° Le cerveau n'est point nécessaire à la vie; mais, comme la nature n'a rien fait d'inutile, il faut bien que le cerveau ait une autre destination, c'est-à-dire que :

(1) Gall a développé et justifié cette pensée dans son grand ouvrage (*voy.* section IV et V du Ier vol., édition in-8°). Les moralistes et les jurisconsultes ne peuvent pas se dispenser de lire et de méditer sérieusement ce traité : ils y puiseront la réfutation des injures et des calomnies que l'on continue de prodiguer à la physiologie du cerveau relativement au principe des dispositions innées. Nous regrettons de ne pouvoir citer des pages entières de cet écrit admirable. Dans l'endroit où Gall traite de l'application de ses principes à l'homme considéré comme objet d'éducation et de punition, après avoir prouvé que tous les hommes ne sont pas moralement libres à un degré égal, et que, lorsqu'il est question de culpabilité intérieure, ils ne sont pas coupables au même degré, quoique l'acte matériel et la culpabilité extérieure soient les mêmes, il conclut « que toute sage législation doit renoncer à la prétention d'exercer la justice ; qu'elle doit se proposer un but qu'il soit possible d'atteindre, et qui assure le bien des citoyens en particulier et de la société en général. Ce but doit être *de prévenir les délits et les crimes, de corriger les malfaiteurs, et de mettre la société en sûreté contre ceux qui sont incorrigibles.* C'est tout ce que l'on peut exiger raisonnablement des institutions humaines. » Gall indique ensuite le moyen de mettre en pratique ces maximes législatives.

3° Les qualités de l'esprit et de l'âme (*Gemüth*), ou les facultés et les penchants des hommes et des animaux se multiplient et s'ennoblissent en raison directe de l'augmentation de la masse du cerveau, proportionnellement à celle du corps, et surtout proportionnellement à la masse nerveuse. Ici nous nous trouvons associés avec le sanglier, l'ours, le cheval et le bœuf, avec le chameau, le dauphin, l'éléphant et la stupide marmotte. Un homme comme vous possède plus du double de cerveau d'une stupide bigote, et, pour le moins, deux douzièmes de plus que l'éléphant le plus savant (1). Par là on est porté à admettre le second principe exposé ci-dessus.

III et IV. *Les facultés sont, non-seulement distinctes et indépendantes des penchants, mais aussi les facultés entre elles, et les penchants entre eux, sont essentiellement distincts et indépendants; ils doivent, par conséquent, avoir leur siége dans des parties du cerveau distinctes et indépendantes entre elles.*

Preuves : 1° On peut alternativement faire agir et faire reposer les qualités de l'âme et de l'esprit, de sorte que l'une, après avoir été fatiguée, se repose et reprend des forces, pendant qu'une autre se trouve dans une très-grande activité et se fatigue à son tour.

2° Les dispositions et les penchants sont entre eux dans des proportions très-variables, chez l'homme aussi bien que chez les animaux d'une même espèce.

3° Des facultés et des penchants différents existent séparément dans différentes espèces d'animaux.

4° Des facultés et des penchants se développent à des époques différentes : les uns cessent sans que les autres diminuent, et même pendant que ceux-ci se fortifient.

5° Dans les maladies et dans les lésions de certaines parties du

(1) Évidemment, Gall a voulu ici plaisanter avec son ami, en exagérant la proposition. Une bigote imbécile aura certainement un cerveau plus petit qu'un homme d'esprit; mais ce ne sera pas de moitié, parce qu'alors elle n'aurait pas même assez d'intelligence pour être bigote.

La proposition anatomique et physiologique de ce numéro 3 a été développée et rectifiée par Gall dans la deuxième section du second volume de l'ouvrage cité. « L'on a trouvé, dit-il, que la masse cérébrale de l'éléphant et de plusieurs cétacés est plus considérable que celle de l'homme. » La masse absolue du cerveau, ajoute-t-il, ne peut pas servir seule à évaluer les facultés intellectuelles; ses parties intégrantes (composition organique et vitalité) doivent entrer comme éléments dans ce calcul.

cerveau, certaines qualités sont dérangées, irritées, neutralisées, suspendues; elles retournent peu à peu à leur état naturel pendant la guérison.

Je ne me crois pas assez grand homme pour rien soutenir sans le prouver. J'ai donc cherché à faire valoir chacune de ces preuves par des faits. Cependant quelques consciences timorées me feront cette objection : Si l'on admet que les fonctions de l'âme sont produites par des moyens corporels ou par certains organes, ne combat-on pas la nature spirituelle et l'immortalité de l'âme? Daignez écouter ma réponse. La naturaliste cherche à approfondir les lois du monde corporel seulement, et suppose qu'aucune vérité naturelle ne peut être en contradiction avec une vérité révélée; il sait, en outre, que ni l'esprit ni le corps ne peuvent être détruits sans l'ordre immédiat du créateur; enfin il ne peut porter aucune décision sur la vie spirituelle. Il se borne à voir et à enseigner que l'âme est enchaînée, dans cette vie, à notre organisation corporelle. Cela en général; mais, en particulier, je répondrai de la manière suivante : Dans l'objection précitée on confond l'être agissant avec l'instrument au moyen duquel il agit. Ce que j'ai avancé des sens intérieurs, c'est-à-dire des organes intérieurs des fonctions de l'âme, dans les n°s 1, 2, 3, 4, 5, ci-dessus, a lieu tout aussi bien pour les sens extérieurs. Par exemple, pendant que l'œil fatigué se repose, on peut écouter attentivement; l'ouïe peut être détruite sans que la vue en souffre. Certains sens peuvent être imparfaits, et d'autres dans toute leur force. Les vers sont totalement privés de l'ouïe et de la vue; mais ils possèdent un tact parfait. Le chien nouvellement né est pendant quelques jours sourd et aveugle, tandis que son goût est déjà parfaitement développé. Dans la vieillesse, l'ouïe diminue ordinairement avant la vue, et le goût conserve en général toute sa force. De là résultent les preuves de l'existence des sens par eux-mêmes et de leur indépendance, chose dont personne ne doute. A-t-on jamais, de la différence essentielle des sens, tiré la conséquence que l'âme doit être corporelle ou mortelle? Est-ce que l'âme qui entend est autre que celle qui voit?... J'étends un peu plus la comparaison.

On se trompe si l'on croit que l'œil voit, que l'oreille entend, et ainsi de suite. Chaque organe extérieur des sens est en communication, par ses nerfs, avec le cerveau, et là, au commencement du nerf, une masse de cerveau proportionnée constitue le véritable organe intérieur de chaque fonction sensitive. Par conséquent, l'œil fût-il aussi sain que possible, le nerf visuel même fût-il en bon état,

si l'organe intérieur était malade ou détruit, les yeux et les nerfs visuels ne serviraient à rien. Les instruments extérieurs des sens ont par conséquent aussi leurs organes dans le cerveau, et ces instruments extérieurs ne sont que le moyen par lequel leurs organes intérieurs sont mis en rapport avec les objets extérieurs. C'est pour ces motifs qu'il n'est jamais venu en tête ni à Boerhaave, ni à Haller, ni à Mayer, ni même au pieux Lavater, qui cherche les qualités de l'esprit dans la tête, et celles du caractère dans le tronc, que l'on pût rien déduire contre la doctrine de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, de la différence et de l'indépendance des facultés et des penchants, et de celles de leurs organes intérieurs. La même âme qui voit au moyen de l'organe visuel, et qui sent au moyen de l'organe odorant, apprend par cœur au moyen de l'organe de la mémoire (1), et fait du bien au moyen de l'organe de la bonté. C'est toujours le même ressort qui met en mouvement, pour vous, moins de roues, et pour moi, plus. Ainsi, les fonctions du cerveau en général se trouvent déterminées.

Je vais prouver maintenant que l'on peut déterminer l'existence et le rapport de plusieurs facultés et penchants d'après la conformation de l'enveloppe du cerveau. Par où, sans plus, seront démontrées les fonctions des diverses parties cérébrales.

V. *De la différente distribution des différents organes et de leurs divers développements résultent des formes différentes du cerveau.*

Parmi les preuves à l'appui de ce principe, j'indique les différences de conformation cérébrale entre les animaux carnivores, les frugivores et les omnivores. Puis, je montre la cause de la différence des diverses espèces d'animaux, ainsi que la cause des différences accidentelles des espèces et des individus.

(1) En parlant ici d'un organe de la mémoire, Gall a voulu parler du *sens des mots,* du sens des *noms*, de la *mémoire verbale*, qui est une faculté fondamentale, celle qui lui donna la première impulsion pour toutes ses recherches, et qui fut l'occasion de toutes ses découvertes (*voy.* les ouvrages de Gall). La *mémoire*, considérée dans toutes ses diverses applications, est un *attribut général* qui appartient aux différentes facultés, au sens des nombres, au sens de la musique, etc. Il n'y a donc pas un organe particulier pour la mémoire, prise dans cette généralité.

VI. *De l'ensemble et du développement d'organes déterminés résulte une forme déterminée, soit de tout le cerveau, soit de ses parties ou de ses régions partielles.*

Ici je prends occasion de prouver qu'un organe est d'autant plus actif qu'il est plus développé, sans pour cela exclure d'autres causes excitantes de son activité. Mais comment tout ceci peut-il nous amener à connaître, par la conformation du crâne, diverses facultés et divers penchants? La forme du crâne serait-elle moulée sur celle du cerveau?

VII. *Depuis la formation des os de la tête jusque dans l'âge le plus avancé, la conformation de la surface interne du crâne est déterminée par la conformation extérieure du cerveau; on peut donc être assuré de certaines facultés et de certains penchants, tant que la surface extérieure du crâne s'accorde avec sa surface intérieure, ou bien tant que la forme de celui-ci ne s'éloigne pas des déviations connues.*

J'explique ici la formation des os de la tête, et je prouve que, jusqu'au moment de la naissance, ils reçoivent leur forme du cerveau. Je parle ensuite de l'influence d'autres causes sur la conformation de la tête, causes parmi lesquelles on peut considérer des violences répétées ou continuelles.

Je démontre que les organes se développent, jusqu'à leur perfectionnement complet, dans la proportion et dans l'ordre même de la manifestation des facultés et des penchants naturels, depuis la première enfance. Je démontre, en outre, que les os de la tête prennent des formes diverses dans la même proportion et dans le même ordre. Je démontre enfin la diminution graduelle de nos facultés par la diminution des organes correspondants, et comment la nature dépose, à la place devenue vide, de nouvelles masses osseuses. Toutes ces choses étaient inconnues jusqu'à présent dans la doctrine des os de la tête. Elles sont le premier pas dans la détermination des fonctions spéciales des diverses parties du cerveau.

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Établissement et détermination des facultés et des penchants existant par eux-mêmes.

Comme je suppose un organe particulier pour chacune de nos qualités indépendantes, il ne s'agit plus que d'établir quelles sont les qualités indépendantes, afin de savoir quels sont les organes que l'on peut espérer de découvrir. J'ai rencontré, dans cette recherche, beaucoup de difficultés depuis plusieurs années. A la fin, je me suis convaincu que pour cela, comme en général pour toute chose, on va par le chemin le plus court et le plus sûr, si l'on met de côté tous les raisonnements prématurés, et si l'on se laisse tranquillement conduire par les faits. Je fais connaître à mes lecteurs quelques-unes des difficultés qu'il m'a fallu surmonter : ils jugeront s'ils ont plus de pénétration que je n'en ai eu. J'en viens enfin aux moyens qui m'ont le plus servi dans la détermination de l'indépendance des qualités naturelles, et je commence par préciser un peu mieux le siége des organes. Il faut d'abord exposer et examiner les moyens par lesquels on découvre le siége des organes. Parmi ces moyens, je cite :

1° La découverte de certaines protubérances ou de certaines dépressions, lorsqu'il y a des qualités déterminées: je fais observer ici, en passant, quelle est la marche à suivre pour de pareilles recherches;

2° L'existence de certaines qualités en même temps que l'existence de certaines protubérances;

3° Une collection de modèles en plâtre;

4° Une collection de crânes.

On éprouvera beaucoup de difficultés relativement aux crânes humains. Vous savez comment chacun ici craignit pour sa tête, combien d'histoires on inventa sur mon compte lorsque j'entrepris de pareilles recherches. Les hommes, malheureusement, ont une telle opinion d'eux-mêmes que chacun croit que je guette sa tête comme une des pièces les plus importantes de ma collection ; et cependant je ne suis parvenu à en réunir tout au plus que vingt dans l'es-

pace de trois ans, si j'en excepte celles que j'ai prises dans les hôpitaux et dans l'hospice des fous. Si je n'avais été appuyé par un homme qui sait protéger les sciences et ménager les préjugés, par un homme justement et universellement estimé pour les qualités de son esprit et de son caractère (1), je n'aurais pu, malgré toutes mes peines, réunir que quelques misérables pièces. Il y en a qui ne voudraient pas même que leurs chiens et leurs singes eussent une place, après leur mort, dans ma collection. Il me serait fort agréable pourtant que l'on m'envoyât des têtes d'animaux, dont on aurait bien observé le caractère, par exemple, d'un chien qui n'eût mangé que ce qu'il eût volé, qui eût retrouvé son maître à une très-grande distance, des têtes de singe, de perroquet ou d'autres animaux rares, avec l'histoire de leur vie, qui aurait dû être rédigée après leur mort, de crainte qu'elle n'eût contenu trop de flatteries. Puissiez-vous enfin mettre à la mode que chaque espèce de génie m'institue l'héritier de sa tête (2) ! Oh ! alors je vous répondrais sur la mienne que, dans dix ans, nous verrions un superbe édifice, pour lequel maintenant je ne fais que fournir des matériaux.

Il serait assurément fort dangereux pour un Kastner, un Kant, un Wieland, et semblables personnages célèbres, que l'ange extermi-

(1) M. le comte de Saurau, préfet de police à Vienne en 1798, gouverneur de Milan en 1815, mort en 1833 à Florence, où il était ambassadeur extraordinaire d'Autriche. Gall lui dédia, en 1819, le 4e volume de son grand ouvrage, à cause des services qu'il en avait reçus, et des nombreuses têtes d'animaux de combat, qu'en qualité de préfet de police il avait fait mettre à sa disposition. Je tiens ces renseignements de Gall lui-même, qui ne me parlait jamais du comte de Saurau qu'avec des sentiments d'estime et de reconnaissance.

(2) On dit dans nos environs qu'Alxinger a fait cela par amour pour la science. On a vu souvent des hommes exempts de préjugés léguer leur corps à l'anatomie après leur mort.

(*Note de l'éditeur allemand.*)

Le crâne d'Alxinger se trouve effectivement dans la collection de Gall, maintenant déposée au cabinet d'histoire naturelle du Jardin des plantes de Paris. Gall s'en servait dans ses cours pour montrer l'organe de la poésie et celui de l'attachement.

Gall lui-même ordonna, avant sa mort, que son crâne fût déposé dans sa collection. Il m'en chargea et me fit promettre plusieurs fois de veiller à l'exécution de cette dernière volonté. Un jour, entre autres, pendant le cours de la maladie dont il est mort, en présence de sa femme, de son neveu M. François, de M. le baron Schröder, premier conseiller d'ambassade de Russie, et de quelques autres personnes, il me fit réitérer ma promesse, et les en prit tous à témoin. Je l'ai tenue exactement, avec l'aide de M. le docteur Vimont, qui a bien voulu se charger de la préparation anatomique ; car le chagrin que me causait la perte de mon illustre ami ne m'eût pas permis de faire moi-même ce travail. Bentham, Dupuytren et beaucoup d'hommes célèbres ont aussi livré leur corps à la science.

nateur de David fût à mes ordres. Mais, en bon chrétien, je veux patiemment attendre la lente miséricorde divine. Toutefois, mon cher Retzer, portez un peu votre regard dans l'avenir avec moi, et voyez réunis les élus de l'humanité depuis des siècles : comme ils se félicitent mutuellement pour chaque petit grain d'utilité et de plaisir que chacun d'eux a semé pour le bonheur des hommes ! Pourquoi personne de nous n'a-t-il conservé les crânes d'Homère, d'Ovide, de Virgile, de Cicéron, d'Hippocrate, de Boerhaave, d'Alexandre, de Frédéric, de Joseph II, de Catherine, de Voltaire, de Rousseau, de Locke, de Bacon, et de tant d'autres? Quel ornement pour les plus beaux temples des muses (1) !

Je viens au cinquième moyen.

5° Phénomènes dans les maladies et dans les lésions du cerveau. J'ai également beaucoup de choses à dire sur ce sujet. La plus importante est une doctrine toute nouvelle et inconnue jusqu'ici sur les différentes espèces d'aliénation mentale et sur les moyens curatifs, le tout appuyé sur des faits. Quand toutes mes recherches ne m'auraient conduit qu'à ce seul résultat, je me croirais suffisamment payé de mes peines. Si les gens sensés ne me remercient pas, je suis du moins assuré de la reconnaissance des fous.

6° Le sixième moyen pour découvrir le siége des organes consiste à examiner les parties intégrantes des différents cerveaux et leurs rapports, toujours comparativement à leurs diverses facultés et à leurs divers penchants.

7° J'arrive enfin à l'un de mes sujets de prédilection, l'échelle graduelle des perfectionnements. Il me semble ici que je suis un Jupiter qui voit du ciel fourmiller son règne animal sur la terre. Pensez un peu à l'espace immense que j'ai à parcourir, depuis le zoophyte et le simple polype, jusqu'au philosophe et au théosophe. Je me permets sans doute comme vous, messieurs les poëtes, quelques sauts périlleux. Pour commencer, je ne crée que des vaisseaux irritables; peu à peu j'invente des nerfs et la nature hermaphrodite ; puis des êtres qui méritent quelque chose de mieux, qui peuvent s'accoupler et jeter un regard dans le monde par leurs organes des sens ; je crée une provision de forces et d'instruments, et je les par-

(1) Un pareil langage a intimidé beaucoup d'esprits faibles, et l'on a vu le vieux Denys, bibliothécaire de l'empereur d'Allemagne, insérer dans son testament une clause expresse pour que son crâne ne tombât point, après sa mort, entre les mains du docteur Gall. (Barbeguière, *Exposition de la doctrine de Gall*, etc. Berlin, 1806.)

tage suivant mon bon plaisir ; je fais des scarabées, des poissons, des oiseaux, des mammifères; je fais des petits chiens pour vos dames, des chevaux pour vos élégants, et pour moi des hommes, c'est-à-dire des fous et des savants, des vestales et des odalisques, des poëtes et des historiens, des théologiens et des naturalistes, etc. Je finis donc par l'homme, ainsi que Moïse vous l'a dit depuis longtemps. Mais il m'en a coûté plus d'une réflexion avant de l'élever au rang de roi de la terre. Afin que vous puissiez jouer la comédie entre vous, et que, si quelque sourd-muet se rencontre, il lui reste une autre langue que celle de la parole, je vous donne le langage des gestes. Je veux bien vous dire, quoiqu'il ne soit encore venu à l'idée de personne de m'en remercier, que je n'ai réussi à opérer cela qu'en mettant en communication, d'une manière bien étrange, votre corps et vos muscles avec les organes cérébraux. A proprement parler, vous ne me faites que l'effet des poupées, dans le jeu des marionnettes. Suivant que certains organes cérébraux viennent à être mis en action, vous devez, d'après leur siége, prendre certaines positions comme si vous étiez tirés par un fil de fer; de sorte que vous pouvez découvrir le siége des organes agissants par tout ce jeu des gestes (1). Je sais que vous êtes assez peu clairvoyants pour vous moquer de cela. Mais, si vous vous donniez la peine de l'approfondir, vous seriez persuadés que, par ma création, je vous ai plus révélé de choses que vous n'en valez la peine. Vous y trouveriez l'explication de bien des énigmes : par exemple, pourquoi vous défendez si vaillamment vos femmes, pourquoi vous devenez des ladres à un âge avancé, pourquoi il n'y a personne qui tienne plus à son opinion qu'un théologien, pourquoi plus d'un taureau doit éternuer lorsqu'une Europe le chatouille entre les cornes, etc.

Je reviens enfin à vous, mon cher Retzer, en pauvre écrivain, pour vous satisfaire ultérieurement sur mon ouvrage.

La première section de la deuxième partie finissant ici, j'aurais dû

(1) La découverte des lois de la mimique, d'après la situation des organes du cerveau, est une chose admirable et digne de la méditation des savants. Gall a traité ce sujet avec assez d'étendue à la fin de son grand ouvrage. Il fait observer que, les organes cérébraux étant placés dans des régions différentes, l'action du cerveau doit partir de régions également différentes. Selon que tel ou tel organe agit, il met à son unisson, d'une manière propre à lui et conforme à son siége, les sens, les muscles et tous les organes dans lesquels peuvent aller retentir les mouvements qui se passent dans le centre nerveux. Chaque organe a donc son mode particulier d'expression muette, ou son langage d'action, qui décèle, non-seulement la nature du sentiment, de la passion, de l'idée, de l'affection qui se passe en lui, mais qui trahit son siége par les mouvements qu'il produit.

prier nos lecteurs de comparer tout ce qui a été dit jusqu'à présent, afin qu'ils fussent par cela encore mieux convaincus de la vérité des premiers principes, que j'ai peut-être exposés d'une manière trop superficielle. Mais j'ai pensé que celui qui est assez aveugle pour ne point voir à la lumière du jour ne verra pas davantage en y ajoutant un flambeau.

La seconde section contient des sujets mêlés :

1° *Des têtes nationales.* Ici je me réunis, en quelque sorte, avec Helvétius, que j'ai contredit jusqu'à présent ; je me brouille peut-être par là avec mes chers Blumenbach, Camper et Sœmmering, quoique j'avoue volontiers que je n'en sais que fort peu là-dessus. Vous pouvez cependant voir, en cette occasion, pourquoi quelques-uns de nos frères ne peuvent pas compter au-delà de trois, pourquoi d'autres ne peuvent point concevoir l'idée de la propriété, pourquoi une paix éternelle parmi les hommes sera toujours une éternelle rêverie, etc.

2° *De la différence entre les têtes des hommes et celles des femmes.* Ce que je pourrais dire là-dessus reste entre nous. Nous savons bien que les têtes des femmes sont difficiles à déchiffrer.

3° *Sur la physiognomique.* Je montre ici que je ne suis rien moins que physiognomiste. J'apprends que Messieurs les savants ont baptisé l'enfant avant sa naissance. Ils me nomment *Crânioscope*, et la science que je fonde, *Crânioscopie*. Mais, premièrement, tous les mots savants me déplaisent ; secondement, ce n'est point là le titre qui convient à mon métier et qui le désigne réellement (1). L'objet de mes recherches est le cerveau ; le crâne ne l'est que comme une empreinte fidèle de la surface extérieure du cerveau, et n'est, par conséquent, qu'une partie de l'objet principal. Cette dénomination est donc aussi défectueuse que serait celle de faiseur de rimes, pour un poëte.

Enfin je cite quelques exemples, pour donner, en attendant, à mes lecteurs quelque chose à examiner, afin qu'ils ne jugent pas seulement d'après les principes, mais aussi d'après les faits, tout ce qu'ils peuvent, par la suite, espérer de ces découvertes. Vous savez sans doute, mon cher, combien de sévérité j'apporte dans mes comparaisons. En effet, si je ne trouve point, par exemple, au *bon* cheval (2), le

(1) Gall a toujours conservé cette répugnance pour le néologisme. Il n'a jamais reconnu pour bon le mot *phrénologie*, appliqué à sa doctrine, qu'il a constamment appelée *physiologie du cerveau*.

(2) *Bon*, ici, signifie doué de *bonté*, de *douceur*, etc., par opposition à méchanceté, dureté, etc.

même signe qu'au *bon* chien, et si je ne le trouve point à celui-ci comme au *bon* coq, ou au *bon* philosophe, et s'il n'est point à la même place (1) dans chacun de ces individus, ce signe n'a aucune valeur pour moi; car je n'admets pas d'exceptions dans les œuvres de la nature.

Pour conclusion, je préviens mes partisans trop exclusifs contre l'usage inconsidéré de ma doctrine, en leur faisant connaître beaucoup de difficultés. D'autre part, je me débarrasse de plusieurs récalcitrants.

Permettez que je touche maintenant deux défauts importants dans mon ouvrage. Premièrement, il aurait été de mon devoir et de mon intérêt de me conformer davantage au goût du siècle; j'aurais dû soutenir qu'absolument l'on peut reconnaître, par la forme du crâne et de la tête, toutes les facultés et tous les penchants sans exception; j'aurais dû donner de simples expériences isolées comme cent fois répétées; j'aurais dû faire du tout une *étude spéculative*, et ne point soumettre ma doctrine, ainsi que je l'ai fait, à tant d'investigations et de comparaisons; ne point exiger du monde tant de connaissances préliminaires et de persévérance; j'aurais dû monter au Parnasse sur Pégase, et non sur une tortue. Où sont l'attrait et l'intérêt d'une science aussi pénible à acquérir? Les sentences hâtives que l'on a portées, les propos piquants et sots qu'on a tenus sur mon compte, avant même que l'on connût mon entreprise et son but, m'ont persuadé clairement que les hommes, pour leurs décisions, n'attendent point les recherches.

Je remarque, en second lieu, que je n'ai point suffisamment apprécié l'*a priori*, c'est-à-dire, la philosophie qui se fonde sur l'*a priori*. J'ai eu la faiblesse, en ceci, de juger les autres d'après moi. En effet, ce que j'ai considéré jusqu'à présent comme bien établi par mes *raisonnements*, je l'ai habituellement trouvé incomplet ou erroné (2).

(1) A la *même place* veut dire que l'organe d'une faculté déterminée doit être la même partie cérébrale chez l'homme et les différentes espèces d'animaux. Mais, comme les diverses espèces manquent de certaines facultés, et conséquemment, de certaines parties cérébrales qui ne se trouvent toutes réunies que chez l'homme, il devient très-difficile de connaître le siége des organes cérébraux chez les animaux. Cette connaissance exige une longue habitude et un examen approfondi des travaux des phrénologistes.

(2) Il y a dans cette phrase une grande pensée philosophique qui fait connaître nettement la tendance que l'esprit de Gall a toujours eue. Il s'est toujours guidé dans ses études par l'observation et l'expérience, en laissant de côté la métaphysique et le rationalisme.

Il se plaignait quelquefois de ce que Spurzheim inclinait un peu vers cette dernière mé-

Il m'a même été toujours difficile de juger sainement des expériences que je fais, comme de celles que font les autres, quoique je sois persuadé que je ne puis trouver de vérités que sur le chemin de l'*expérience*. Il est cependant possible, très-possible, que d'autres aient une organisation plus favorable que moi pour parvenir aux connaissances *a priori*. Mais vous aurez la justice de ne point exiger de moi que j'entre en lice avec d'autres armes que les miennes.

Vienne, ce 1[er] octobre 1798.

(Extrait du *Nouveau Mercure allemand*, rédigé par C. M. Wieland, 3[e] vol., 12[e] livraison, décembre 1798, imprimé à Weimar la même année.)

N. B. La lettre de Gall, dans le journal allemand, est suivie d'une réponse de M. F. de Retzer, datée de Vienne deux jours après celle de Gall, et ne contenant, du reste, que des choses peu remarquables. J'en extrais seulement le passage suivant :

« Le danger d'être mal interprété et mal compris ne doit pas vous empêcher de suivre votre glorieuse carrière. Ce sort fut le partage de tous ceux qui, depuis Aristote jusqu'à Bacon, depuis Newton jusqu'à Kant, ont découvert une vérité, ou qui ont cherché à en démontrer une ancienne mieux que leurs prédécesseurs. Tout véritable ami de la science vous rendra grâce de n'avoir point cherché à enrichir, ou plutôt à rendre ridicule par de nouveaux termes scientifiques notre langue si souple et si maniable, et de n'avoir point donné de nouvelles significations aux mots techniques déjà existants. Vous avez par là raccourci le chemin vers la vérité, quoique, en vous y prenant autrement, vous eussiez produit plus d'effet : les presses de la moitié de l'Allemagne auraient gémi sous le poids de commentaires, d'explications et de critiques sur votre théorie, et après une dispute de dix ans, peut-être sur de simples mots, vous auriez pu, pour dernier refuge, vous justifier en disant qu'on ne vous avait pas compris. Cette abnégation de vous-même vous rend digne, non-seulement de chercher la vérité, mais de la trouver.

« Retzer. »

thode de philosopher, et il me disait souvent : « Si les métaphysiciens s'emparent un jour de nos principes physiologiques, ils raisonneront de telle sorte que la physiologie du cerveau redeviendra encore entre leurs mains un galimatias inintelligible. »

Nous savons très-bien que la tendance à raisonner et à expliquer les choses en dehors du monde positif et matériel est inhérente à l'organisation de certains hommes, et nous sommes résignés à les voir marcher à côté de nous ; mais nous déclarons positivement que ce n'est pas ainsi que nous entendons cultiver la physiologie du cerveau. Des faits et des observations d'abord, des inductions et des principes ensuite, voilà notre méthode.

MÉMOIRE SUR LE LANGAGE

ET SUR SES DIFFÉRENTES FORMES.

Le langage est la faculté de produire par la voix des sons articulés, ayant pour but d'exprimer nos besoins, nos émotions, nos sensations, nos idées et notre pensée. Les sons de la voix, ainsi employés, constituent chez l'homme la *parole;* et ces sons varient à l'infini par les différentes inflexions de la langue, qui en est l'organe principal, et qui a donné naissance évidemment au mot *langage.* Cependant les lèvres, les parois de la bouche, le voile du palais et les muscles du larynx et du pharynx concourent pour beaucoup à la formation et à la modification de la parole.

Par analogie, on a étendu la signification du mot *langage* à tous les moyens que la nature a fournis à l'homme pour communiquer aux autres ses idées, sa pensée, sa volonté, et tout ce qui se passe dans son esprit. Nous allons essayer de faire connaître, le plus brièvement possible, les moyens divers de remplacer la parole ou les sons de la voix ; commençons par :

L'Écriture. — Quand on réfléchit à cette merveilleuse invention, et au grand nombre de siècles qui ont dû s'écouler avant que l'homme ait trouvé des signes positifs et invariables pour fixer chaque intonation de la voix, ses inflexions et ses modifications, on est saisi d'un étonnement dont on a de la peine à revenir; et pourtant l'invention des lettres de l'alphabet a été faite d'après cette pensée profonde, peu à peu et on ne sait comment : il est impossible d'en connaître l'origine et ses progrès. On sait que l'écriture des Égyptiens se faisait, au commencement, par la représentation des objets, et que cette manière de langage, d'abord très-grossière, fut simplifiée, réduite à quelques lignes, et finalement en signes de convention.

C'est l'origine des hiéroglyphes, qui ont servi d'écriture pendant des siècles à des peuples nombreux. Ce mode de se communiquer les idées et les pensées par des signes de convention est encore ce qui constitue l'écriture des Chinois et des Japonais, et, je crois aussi, des Tartares et des peuples de l'intérieur de l'Afrique, si toutefois ils se servent d'une écriture quelconque.

L'invention des caractères alphabétiques vint plus tard, et c'est sur cela que nous ne pouvons pas cesser d'être émerveillés. Il a fallu inventer des signes pour les voyelles et pour les consonnes (qui sont des sons si peu déterminés), les combiner ensemble pour faire des mots afin d'exprimer toutes les idées, les notions, les sensations et les pensées qui se passent dans notre esprit, et fixer par ce moyen sur le papier les sons de la voix, c'est-à-dire faire entrer par les yeux les sons naturellement destinés pour les oreilles.

Si l'écriture a été inventée pour représenter les sons de la voix dans les diverses langues que les hommes parlent, nous ne pouvons pas nous expliquer ni supporter la mauvaise application que quelques nations ont faite de cette précieuse découverte. Deux nations éminemment civilisées sont dans ce cas : les Anglais surtout et les Français. Ils font entrer dans leurs écritures une quantité de lettres qu'on ne prononce jamais, des voyelles qu'on prononce différemment, des consonnes qu'on ne prononce pas, etc. Le peuple anglais, réduit à peu près à la condition des Chinois et des anciens peuples de l'Égypte, est vraiment à plaindre.

En France, nous voudrions qu'au moins on écrivît les noms de famille comme on les prononce. Voici ce qui nous a choqué : nous nous trouvâmes, en 1830, dans les bureaux des passeports à la Préfecture de police, et nous vîmes que chacun était obligé d'épeler son nom pour se faire inscrire. C'est alors que nous avons commencé à réfléchir que dans la langue française l'écriture ne représente pas la parole ni les sons de la voix. Quand on en est là, il ne faudrait pas trop se moquer de la fable des Juifs avec leur tour de Babel.

Plusieurs littérateurs en France et en Angleterre ont tenté de ramener l'écriture à sa véritable fonction; mais, au lieu de les aider dans une si utile entreprise, on les a raillés. Tant est la force de l'habitude chez les hommes !

On ignore, nous l'avons dit, l'époque de la découverte des lettres de l'alphabet; mais l'on sait que les formes de ces caractères changèrent continuellement avec le temps et les pays. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer l'écriture cunéiforme des Assyriens avec le

sanscrit, et les lettres dont se servaient les peuples de l'Inde, les Grecs, les Hébreux, etc.; la différence est extrême. Il y a des érudits qui pensent que les Égyptiens donnèrent leur mode d'écriture aux Phéniciens, ceux-ci aux Grecs, les Grecs aux Latins et les Latins à nous. D'après Lucain, ce seraient les Phéniciens qui auraient été les premiers à fixer par des signes la voix humaine :

Phœnices primi, fama si creditur, ausi
Mensuram rudibus vocem signare figuris.

Dante appelle l'écriture l'art de peindre la voix. Ch. Bonnet dit que l'écriture est l'art de parler aux yeux. Mais cet art n'a été introduit dans le nord de l'Europe, en Russie, en Norvége, etc., qu'au cinquième siècle. M. Philarète Chasles dit que les Japonais commencent à présent à répudier l'écriture *idéographique*, comme insuffisante et servile pour la pensée, et à créer une écriture *phonétique*, c'est-à-dire l'analyse des sons, qui conduit à l'analyse universelle, etc. (1). Les Chinois sont dans la même condition que les Japonais. Un officier de la marine, de retour de Pékin, où il a été dans la dernière guerre, m'a parlé de la surprise de quelques Chinois, auxquels il avait demandé la veille le nom de plusieurs objets, qu'il écrivait tout de suite dans son agenda; leur surprise, dis-je, en a été très-grande, en entendant la bonne prononciation des objets qu'il leur demandait : ils étaient persuadés qu'il savait leur langue, et qu'il les avait écrits avec les caractères du pays.

Sténographie. — Nous ne pouvons pas oublier de mentionner ici un art nouveau, ou du moins le perfectionnement d'un art des plus surprenants, applicable à la faculté de la parole, et qui consiste à avoir réduit les lettres de l'alphabet à de tout petits signes, de manière à pouvoir écrire, par abréviation, aussi rapidement que les paroles sortant de la bouche de quelqu'un qui parle. On appelle cet art la *Sténographie*, et c'est par ce moyen que la parole, naturellement si fugitive, est conservée et transmise à la postérité, surtout si la presse s'en empare. C'est prodigieux !

Une fois l'écriture inventée, les Égyptiens et les autres peuples, pour écrire, se servirent du *liber*, qui est la pellicule d'un arbre appelé papyrus, d'où nous est venu le mot papier. Puis, on écrivit avec un style sur des tablettes enduites de cire, puis sur des peaux de

(1) Voir les *Débats*, 20 avril 1862.

moutons apprêtées (le parchemin), et, finalement, on vint au papier dont on se sert de nos jours.

Les manuscrits et les ouvrages des auteurs illustres écrits à la main sur le parchemin coûtaient trop cher, et, pour avoir des livres, il fallait être riche. Grâce au génie de Gutenberg, qui a inventé les caractères mobiles pour l'imprimerie, on a pu multiplier à l'infini tous les ouvrages. Laissons de côté toutes les belles réflexions qu'il y aurait à faire sur ce sujet, et limitons-nous à dire qu'à toutes ces inventions nous devons le bonheur d'entendre actuellement les discours de Démosthène, de Plutarque, de Cicéron, etc., etc., et leurs paroles sont arrivées ainsi à notre esprit par les yeux!

La Télégraphie. — Là ne s'est point arrêté le génie de l'homme; il inventa d'autres moyens pour parler aux yeux à de grandes distances; il plaça sur des lieux élevés des signes convenus, qui se répétaient de distance en distance, afin de donner des avis, des informations, etc. : c'est la *télégraphie*, déjà connue par les peuples anciens, mais que l'on a perfectionnée ensuite, et que nous avons vue fonctionner encore récemment sur la tour de Saint-Sulpice, sur la butte Montmartre, etc.

Mais le prodige qui dépasse tous les autres, c'est l'invention du **télégraphe électrique.** Qui aurait imaginé, il y a cinquante ans seulement, que l'homme se serait emparé du fluide électrique, pour le diriger à son gré à trois ou quatre mille lieues de distance, et lui aurait fait porter la parole *instantanément,* comme si son interlocuteur n'était qu'à un mètre de distance? C'est miraculeux! L'Être suprême a laissé échapper de ses mains cette nouvelle invention, nous semble-t-il, afin que les hommes puissent plus facilement se communiquer leurs pensées, s'aimer, se tolérer et fraterniser, indépendamment des superstitions, des législations, des habitudes et des mœurs des nations diverses.

Les Beaux-Arts. — La nature a donné à l'homme et aux animaux la faculté de connaître, de retenir et d'apprécier la *forme* extérieure des corps. Gall appelait cette faculté *sens des personnes*, parce que ses premières recherches furent faites sur des individus qui possédaient au plus haut degré la faculté de reconnaître les personnes. Cette faculté, ainsi que les autres facultés, a pour instrument de sa manifestation un organe cérébral, qui est placé à l'angle interne

de l'arcade orbitaire, et, quand son développement est fort, les yeux baissent et s'écartent à cet angle : intérieurement, il correspond à chaque côté de l'apophyse *crista galli*. L'observation, au reste, nous a démontré qu'il y a des individus qui ont une grande facilité d'apercevoir et de retenir la forme des corps ; il y en a qui d'un coup d'œil évaluent toutes les proportions d'un objet et peuvent les dessiner exactement. Cette faculté est indispensable à toutes les personnes dont les ouvrages s'occupent des formes, à tous ceux qui se livrent aux arts d'imitation, aux dessinateurs, aux sculpteurs, aux graveurs et aux peintres.

On doit attribuer à cet organe le sens interne pour l'harmonie des lignes, qui existe pour cette faculté, comme pour l'harmonie des sons et des couleurs. Le sentiment de proportion dans toute sorte de constructions, costumes, meubles, maisons, etc., provient de l'organe des formes. Dans les grandes constructions monumentales, il est nécessaire, en outre, que l'architecte possède, à un certain degré, d'autres facultés qui puissent l'aider à produire, de concert avec l'harmonie des lignes, l'effet d'une sensation agréable à la vue ; car aucune des facultés perceptives ne produit jamais toute seule les sensations agréables dont la nature l'a chargée.

Toutefois il nous semble que la nature a refusé aux architectes de nos jours un développement suffisant à leur organe des formes, et conséquemment leurs constructions manquent d'harmonie ; et c'est peut-être pour cette raison que, s'apercevant de leur impuissance à cet égard, ils s'efforcent d'y suppléer, en surchargeant les monuments d'une grande quantité d'ornements inutiles, déplacés et sans raison d'être ; lesquels ne font qu'augmenter la confusion, là où nos yeux demandent l'harmonie, la proportion des lignes, la simplicité et une place où pouvoir se reposer pour jouir de l'ensemble.

Il y a donc un organe pour nous faire connaître les formes, et c'est par lui que les dessinateurs, les sculpteurs et les peintres parlent à nos yeux. Avec les portraits ils nous représentent les personnes, avec les paysages nous font connaître les sites agréables ou sauvages, et par les tableaux historiques ils posent sous les yeux des scènes entières de combats, de triomphes, de fêtes, des noces, etc. Ce langage pour les yeux est compris par tous les peuples, n'importent leurs langues naturelles, parce que l'expression des personnages qui manifestent la joie, la terreur, la colère, etc., est comprise par tous les hommes en général, moins les idiots. Les dessins, les gravures, les photographies, entrent dans la catégorie du langage par les formes.

Langage des gestes. — Nous avons maintenant à examiner une autre espèce de langage, celui qui est produit par la *mimique.* La nature a donné à l'homme et aux animaux la faculté instinctive d'exprimer par les gestes, par les différents mouvements du corps, par le regard et par les inflexions de la voix, les émotions et les passions qui se passent dans leur intérieur. Par ce moyen elle a fondé la base du langage universel, le seul possible, que quelques philosophes ont vainement cherché à établir par la parole. Les hommes de tous les pays s'entendent très-bien entre eux par l'expression de leur physionomie et par les gestes, et cela a dû se pratiquer de tout temps. En effet, comment des peuples qui ne se sont jamais rapprochés et dont la langue leur aurait été inconnue auraient-ils pu se comprendre? Quand des Européens abordèrent des peuples sauvages, comment auraient-ils pu s'apercevoir de leurs bonnes ou mauvaises dispositions à les recevoir, si ce n'est par leur attitude, par leur mimique? Comment serions-nous émus par l'expression des statues de l'antiquité, telles que celles de Niobé, du Gladiateur, etc., si le langage de la mimique ne venait nous la faire comprendre?

La faculté de la mimique est innée, et c'est à elle que l'on doit le langage des gestes. Son organe dans le cerveau est placé à la partie supérieure-antérieure du front à côté de l'organe de la bienveillance, et forme deux petites élévations allongées, si celui-ci est petit. Les enfants se servent de la mimique d'une manière remarquable, et suppléent par les gestes au langage de la parole, lorsqu'ils ne trouvent pas le mot pour exprimer leurs idées.

Les personnes qui possèdent cette faculté à un haut degré ont l'aptitude d'imiter les gestes et l'expression de la physionomie d'autrui, ce qui a fait donner à l'organe le nom d'*imitation.* Nous n'avons pas suivi les autres phrénologistes dans cette dénomination, et l'appelons organe de la *mimique.* L'imitation n'est qu'un mode de manifestation de l'organe en question; la mimique est quelque chose de plus que l'imitation; elle est autre chose, elle est la puissance d'exprimer par des gestes ce qui se passe en nous, comme nous l'avons définie ci-dessus.

Il y a dans certains individus une imitation instinctive involontaire, qui se manifeste souvent à la vue des émotions ou des actes d'autres personnes. Non-seulement le rire, les pleurs, les souffrances même, sont communicatifs; mais le courage, la cruauté, le suicide, les actes de dévotion, se communiquent quelquefois avec la plus grande rapidité. — Cette sorte d'imitation n'est pas due proprement à l'organe de la

mimique, elle résulte de l'excitation portée sur les organes correspondants à ceux qui sont en activité chez les autres. L'influence des causes extérieures sur nos organes cérébraux, ainsi que nous l'avons souvent signalée, explique cette sorte d'imitation. Nos organes du cerveau sont comme les touches d'un piano, qui résonnent quand on les frappe.

La mimique ne peut atteindre un haut degré d'expression et de vérité qu'au moyen d'un fort développement de son organe : elle est la condition indispensable pour le talent de l'acteur, elle est nécessaire à tous les artistes pour lesquels la vérité de l'expression doit être la qualité caractéristique de son talent. Ainsi, il n'y aura ni bon comédien, ni bon acteur dramatique, ni bon peintre, ni bon sculpteur, si cette faculté n'est pas bien puissante chez lui. — Ce qui prouve que le talent du mime est inné, c'est qu'il se manifeste dès l'enfance et indépendamment d'une éducation appropriée à cela. Nous omettrons de citer les nombreux exemples de ces talents précoces; mais nous n'avons pas oublié que tout Paris, en 1825, courait au Gymnase pour voir une toute petite fille jouer admirablement la comédie : c'était Léontine Fay.

Toute espèce de déclamation a besoin, pour produire de l'effet, d'un fort organe de la mimique. Si le débit n'est pas accompagné du geste, des inflexions de la voix et de l'expression de la physionomie, le discours le plus éloquent ne produira aucune émotion, aucun entraînement, tandis que les phrases les plus communes, déclamées convenablement remueront la multitude. L'orateur, le professeur, le prédicateur, tous ceux qui s'adressent aux masses n'auront pas de succès s'ils manquent du talent de la mimique. Voilà aussi pourquoi les discours écrits et lus dans une assemblée ne font presque jamais d'effet. Par tout ce que nous venons de dire, on voit qu'il n'est nullement question d'imitation, mais d'expression par les gestes. Les grands artistes que nous avons connu, Talma, Lablache, Debureau, Bouffé, mesdames Pasta, Malibran, Rachel, Grisi et Ristori m'ont présenté les plus heureuses organisations pour leur donner l'inspiration de bien représenter sur la scène les personnages dont ils s'étaient chargés.

Qu'il nous soit permis de citer ici, à propos de gestes, un passage du P. Eximeno, dont nous avons parlé ailleurs. « La parole, dit-il, ne suffit pas à l'Italien pour exprimer la passion qui le fait parler; il emploie les mouvements des mains, des yeux et de tout le corps; et ces mouvements, ces gestes, provenant naturellement de la passion et

étant faits sans réflexion, sont très-beaux et très-propres à la pantomime, dans laquelle les Italiens, déjà du temps des Césars, l'emportaient sur toutes les nations. » Engel et Gall dans leurs ouvrages ont dit la même chose.

Les sourds-muets. — Si l'on veut voir un exemple frappant de la puissance du langage des gestes, qu'on l'observe chez les sourds-muets. Ils ont ingénieusement inventé des signes de convention, et ils ont remplacé les lettres de l'alphabet avec leurs doigts différemment pliés. Ils ont en outre perfectionné leur mimique. Nous empruntons à un journal (1) les phrases d'un discours remarquable de M. Chambellan, professeur sourd-muet, traduit du langage des gestes : « La parole est le plus beau et le plus commode moyen de communication... Les facultés de tous nos élèves se développent merveilleusement par la mimique, ce langage d'images si vivantes ; et du moment qu'ils ont l'intelligence de ce qu'ils lisent, nous avons soin de donner à l'écriture une prédominance de plus en plus marquée sur les signes, et de leur rendre ainsi familier l'idiome de la grande famille, où ils doivent rentrer en nous quittant. » Nous pourrions ajouter quelques extraits d'un discours plus ancien d'un autre professeur sourd-muet, du célèbre M. Berthier; mais cela nous conduirait trop loin, et nous sommes obligé de nous arrêter ici pour rentrer dans notre sujet.

Si à présent l'on veut réfléchir à tout ce que nous avons exposé ci-dessus, on verra qu'au fond il n'y a que deux sortes de langage : la parole et les gestes, car l'écriture, la presse, le télégraphe représentent les sons de la voix; les dessins, la peinture, la sculpture, ne représentent que des formes, des poses ou des gestes.

Le langage de la parole, que l'homme possède au plus haut degré, est dû à une faculté cérébrale, inhérente à notre nature; plusieurs autres facultés entrent nécessairement en action au moment où nous sommes pour parler, parce que pour parler il faut avoir des idées, des pensées ou des opinions à exprimer, et ceux qui en manquent se taisent ou parlent mal.

Les philosophes, et Voltaire entre autres, privés des connaissances physiologiques que nous possédons actuellement sur la nature des facultés de l'homme, croyaient que les enfants qui n'auraient jamais entendu parler se contenteraient de crier, mais qu'ils ne sauraient

(1) Voir les *Débats* du 6 décembre 1864.

jamais rien dire, parce qu'ils ne sont que des imitateurs. Cela est vrai, si l'on prétend qu'ils aient à parler une langue déjà faite, une de celles qui existent, par cette raison toute naturelle que tous les mots d'une langue sont purement de convention; mais si, d'après cela, on croit que plusieurs enfants, mis en communication entre eux, resteraient muets ou ne pousseraient que des sons confus, on se trompe étrangement : ils inventeraient bientôt un langage à eux, qui s'étendrait et se développerait en raison de la quantité de leurs idées, de leurs notions, de leurs besoins, etc., et c'est ainsi, et pas autrement, que toutes les langues se forment dans les premiers rudiments des sociétés humaines, et ce n'est que plus tard, et par l'étendue de leurs connaissances et la multiplicité de leurs besoins, que les peuples enrichissent et perfectionnent leurs langues. La nature donne l'instinct de la parole; mais les sons qui constituent les mots sont, chez l'homme et dans toutes les langues, des sons purement de convention.

Il en est de même pour tout ce que l'homme fait d'après un instinct primitif. L'art de s'habiller, celui de se mettre à l'abri des orages et du mauvais temps, etc., sont de cette nature. Croit-on, parce que nous imitons nos pères en nous habillant et en bâtissant des maisons, que l'homme vivrait dans nos climats sans songer à se vêtir et à se faire des constructions pour s'abriter? Il commencerait par une hutte et finirait par le Panthéon, le Louvre et la Bourse! Qui donc a été le premier tailleur et le premier architecte? Personne! si ce n'est la nature, en nous donnant, au moyen de quelques organes du cerveau, des aptitudes et des facultés en harmonie avec nos besoins, et en rapport avec la position qu'elle nous a assignée dans l'ordre de la création.

Gall, tout jeune, avait remarqué que quelques-uns de ses condisciples possédaient une grande facilité à retenir par cœur, tandis qu'il avait, lui, la mémoire verbale très-faible. Il observa que ceux qui jouissaient de cette faculté avaient de grands yeux à fleur de tête; et cette première observation le conduisit à penser qu'il pourrait bien exister des signes extérieurs pour les autres facultés. Voilà l'origine de toutes ses recherches et de ses admirables découvertes.

Les anciens avaient déjà reconnu que la faculté d'apprendre par cœur les mots avec plus ou moins de facilité existait chez l'homme, et l'appelaient *mémoire verbale*. Elle se manifeste dans certains individus dès l'âge le plus tendre : l'on cite des enfants qui savaient réciter des volumes entiers d'ouvrages qu'ils ne comprenaient même pas.

Baratier, à l'âge de six ans, savait déjà plus de six langues. Pour les adultes, on cite également des prodiges de mémoire verbale. Pic de la Mirandole n'avait besoin que d'entendre trois fois la lecture d'un livre pour en réciter deux ou trois pages de suite, ou même pour répéter tous les mots de ces deux ou trois pages dans un ordre rétrograde; à l'âge de dix-huit ans, il savait vingt-deux langues. Nous nous dispenserons de citer d'autres exemples de cette nature : les biographies des hommes célèbres en sont remplies. Ajoutons que souvent ces prodiges de mémoire verbale sont des hommes médiocres sous les autres rapports.

Cette faculté ne se borne pas seulement au pouvoir de retenir les mots : la mémoire verbale n'est qu'un attribut de la faculté; elle nous porte à connaître, à inventer, et à nous servir de mots artificiels pour exprimer ce qui se passe dans notre intérieur. Nous l'appelons *faculté du langage.*

Elle ne peut se manifester que par un organe cérébral, qui pose sur la voûte des orbites, un peu postérieurement. Lorsqu'il est très-développé, il pousse les yeux en avant et en bas, et les rend à fleur de tête et pochetés. Si les circonvolutions s'étendent en largeur, elles poussent l'œil en avant, et quelquefois, au lieu de déprimer l'œil, elles allongent la voûte orbitaire au-devant du globe de l'œil. Un exemple de cette conformation, nous l'avons rencontré chez le cardinal Mezzofante, lorsqu'il était bibliothécaire à Bologne; il connaissait, disait-on, plus de trente langues.

Les personnes qui ont cet organe très-prononcé s'expriment avec une extrême facilité dans la conversation ordinaire; leur langage coule comme un large ruisseau; dans les discours elles versent des torrents de paroles. Lorsque l'organe est large et que ceux de la réflexion sont petits, le style et le discours sont verbeux, pesants et sans élégance. Quand cette différence est très-grande, l'individu, dans la conversation ordinaire, est enclin à répéter à satiété, et à l'indicible ennui des assistants, les phrases les plus vulgaires. Lorsque l'organe est très-petit, il y a défaut d'expression, répétition pénible des mêmes mots, et par conséquent pauvreté de style dans les écrits et dans les discours. Si les organes du langage et de la réflexion sont dans des proportions égales, le style de l'auteur est généralement très-agréable. Lorsque les conceptions intellectuelles sont très-fines et très-rapides, et que la faculté du langage n'a pas la même énergie, le bégaiement dans le discours en est fréquemment la conséquence. Par ces réflexions on comprendra de combien de modifications le talent de

la parole est susceptible par suite de l'activité et des combinaisons des diverses facultés que nous possédons.

Gall avait considéré la *mémoire verbale* et le *talent de la philologie* comme deux facultés différentes, pour lesquelles il admettait deux organes divers. Quelques observations postérieures nous autorisent à n'admettre qu'un seul organe pour la faculté de la parole et pour l'aptitude à apprendre les langues. Toutefois il y a des distinctions à faire, et surtout on doit réfléchir que la connaissance des langues ou le talent de la philologie ne peut être le résultat d'une seule faculté, pas plus que le talent du peintre n'est le produit du seul organe du coloris. La faculté du langage est la base du talent du philologue, mais plusieurs autres facultés doivent s'associer pour l'accomplir.

L'éventualité et la comparaison, dit G. Combe, à qui nous empruntons les réflexions suivantes, sont d'un grand secours à cette faculté pour acquérir les grammaires et les langues étrangères. Il a observé que les enfants qui sont les premiers dans les classes pour les langues ont généralement ces deux organes larges, et que cette disposition, avec l'organe modéré du langage, est d'une plus grande utilité pour l'éducation, qu'un grand développement de la faculté des langues, avec des qualités médiocres de comparaison et d'éventualité. Ces individus ont une grande facilité à se rappeler les règles, comme matière de fait et de détail, à tracer des étymologies et à établir des différences de significations. Cette combinaison leur donne une extrême promptitude à se servir de leurs connaissances, quelque étendues qu'elles puissent être.

Pour comprendre la valeur et la signification des mots, la faculté du langage ne suffit pas ; chaque mot doit se rapporter à quelqu'une de nos autres facultés. Ainsi, par exemple, nous pouvons apprendre et nous rappeler le mot *mélodie;* mais si nous ne possédons pas la faculté de la musique, nous n'apprécierons jamais la signification attachée à ce mot par ceux qui la possèdent à un haut degré. Cette observation nous rend possible l'explication de quelque difficulté ou de la contradiction apparente en fait de mémoire. Une personne douée d'un organe modéré du langage apprendra quelquefois par cœur des chansons, des morceaux de poésie, des discours avec une grande facilité et beaucoup de plaisir ; mais, dans tous ces cas, on verra que les passages confiés à la mémoire intéressent puissamment la poétique, la causalité, la musique, la vénération, la défensivité et l'attachement, quelqu'une, enfin, des facultés particulières de l'individu ; tandis que l'étude et la mémoire des mots seuls sont difficiles et désagréa-

bles pour lui. Les personnes, au contraire, chez lesquelles l'organe est très-développé, éprouvent une sorte de jouissance à se meubler la mémoire de mots, et elles peuvent les apprendre sans s'embarrasser beaucoup de leur signification. Ainsi, un individu qui aura un organe modéré du langage, combiné à de bonnes facultés réflectives, pourra, à force de persévérance, apprendre les langues et devenir un savant; mais il n'aura jamais un style abondant, riche et coulant dans sa langue ou dans une langue étrangère.

Des penseurs profonds se sont occupés sérieusemeut à rechercher quelle est l'influence des signes artificiels sur nos idées, et réciproquement, des idées sur les signes. Dans l'ordre naturel, certainement les sensations, les notions, les idées, précèdent dans notre esprit; ce n'est que plus tard qu'on cherche des signes pour les communiquer aux autres; mais ces signes, ces mots, dans une langue toute faite, ont souvent une signification très-vague, surtout lorsqu'ils n'expriment pas des objets qui tombent immédiatement sous les sens. De l'autre côté, les hommes, en général, n'ont qu'une connaissance très-inexacte et très-incomplète de la valeur des mots dans leurs différentes acceptions; d'où résultent la confusion, l'obscurité et le vague des expressions d'un grand nombre de personnes qui parlent ou qui écrivent; dès lors, l'impossibilité de les bien comprendre, l'indéfini, l'incertitude et les méprises des personnes qui écoutent ou qui lisent.

Il y a aussi une autre difficulté pour bien comprendre un langage lorsqu'il exprime des idées d'un ordre très-élevé; c'est qu'il faut avoir les organes des facultés réflectives bien développés, et les avoir exercés par l'étude et le travail.

La parole a besoin de l'ouïe et de la voix pour intermédiaires. La surdité de naissance produit les sourds-muets; la paralysie de la langue et des muscles du larynx cause le mutisme, quoique l'individu ainsi muet puisse entendre et avoir intact son organe du langage. Le talent philologique n'est proportionné ni à l'ouïe ni à la voix. Les organes de la voix sont d'une grande importance pour la manifestation de la parole et contribuent à la perfection de la prononciation; mais ils ne sont que les instruments d'exécution de la faculté cérébrale, comme les mains le sont pour les organes de construction et de tactilité.

Les exemples de l'organe du langage poussant les yeux en avant sont très-nombreux. Qu'on observe les portraits de Silvestre de Sacy, de Buffon, Haller, Rabelais, Swift, Champollion, Voltaire, etc.; ils peuvent servir de modèle.

La pathologie est venue ajouter de la force aux observations de Gall sur le siége de l'organe du langage. Un officier, blessé d'un coup de pointe immédiatement au-dessus de l'œil, a perdu depuis ce moment la mémoire du nom de ses meilleurs amis. A Marseille, un jeune homme reçut au sourcil un coup de fleuret qui lui fit perdre la mémoire des noms, même de celui de son père. Dans les ouvrages de Gall et dans les traités de phrénologie, on trouve plusieurs exemples de cette nature. M. le professeur Bouillaud a recueilli un grand nombre d'observations à l'appui de ces vérités, et il les a communiquées à l'Académie de médecine à diverses reprises depuis 1839 jusqu'à présent 1868. Les faits qu'il a présentés ont donné lieu à de vives discussions sur la localisation de la faculté du langage. Il nous semble cependant que MM. les académiciens se sont tenus trop strictement au mot *circonvolutions,* lesquelles n'ont pas une démarcation distincte pour chaque organe ; les organes se touchent et se suivent sans distinction. Les disputes récentes à ce sujet nous font faire la remarque que les attaques des disputants auraient dû frapper plus fort sur le véritable coupable, sur Gall, qui en 1819, dans son ouvrage in-folio, a démontré la faculté et le siége de l'organe de la parole.

Il y aurait des exemples de contre-épreuve du siége de l'organe, entre autres celui d'une femme qui n'avait jamais pu apprendre à parler, quoique bien organisée pour le reste, ayant l'ouïe bonne, faisant bien son ménage et soignant ses enfants. Elle présenta, après sa mort, le plancher orbitaire supérieur voûté en sphère; preuve évidente que les parties cérébrales placées au dessus n'étaient pas développées.

SUR LE LANGAGE DES ANIMAUX.

Les animaux ont aussi le langage de la parole, c'est-à-dire, qu'ils se communiquent leurs émotions, leurs désirs, leurs besoins, leurs projets, par les inflexions diverses de leur voix. Maintenant nous allons terminer notre long mémoire sur le langage, en résumant les faits et les observations que nous avons pu recueillir à ce sujet dans les ouvrages des auteurs qui s'en sont occupés, mais en abrégeant les détails, pour ne pas sortir des limites que nous nous sommes proposées dans cet ouvrage.

Le P. Bougeant, jésuite, a publié en 1739, son *Amusement philo-*

sophique sur le langage des bêtes. A part ses préjugés, qui sont ceux de son temps et de son état, j'y ai trouvé de très-bonnes observations. Il affirme d'abord que les animaux ont une âme (c'était une hardiesse à le dire), et il fait observer qu'ils ont certains sens plus fins que ceux de l'homme. L'araignée, dit-il, a le toucher si subtil, qu'aucun homme ne lui est égal sur ce point.

En cela, non-seulement nous sommes d'accord avec lui, mais nous sommes convaincus qu'il y a des animaux qui ont des sens que nous n'avons pas. En traitant de l'*organe des localités*, nous avons dit que les hirondelles, les cigognes, les pigeons et en général tous les animaux qui émigrent, doivent appartenir à cette classe, comme on peut le voir à la facilité, à la certitude, à la précision avec laquelle ils entreprennent leur voyage et retrouvent leurs nids anciens. Nous sommes tenté de l'appeler la faculté de s'orienter.

Les bêtes doivent avoir de toute nécessité le moyen de se communiquer leurs besoins, leur volonté, leurs désirs, et spécialement celles qui vivent en société, celles qui ont des petits, les mâles avec leurs femelles, etc. Les castors, pour bâtir, se partagent le travail; ils doivent donc pouvoir se parler d'une manière quelconque. — Les loups s'entendent pour prendre un mouton; l'un occupe le berger, et l'autre en attendant prend sa proie. Un moineau s'étant établi dans un nid d'hirondelle, et ne voulant pas sortir, des milliers d'hirondelles se sont entendues et sont venues portant dans leur bec de la terre, et l'ont claquemuré dans le nid. Au reste, nous parlons aux bêtes, et elles nous entendent : les bêtes nous parlent à leur tour, et nous les entendons : elles doivent donc s'entendre cent fois plus facilement entre elles.

Le P. Bougeant dit que les oiseaux parlent quand nous croyons qu'ils chantent; mais dans cette exagération d'opinion ne serait pas tombé le P. Eximeno, dont nous avons parlé en traitant de la musique. Le P. Bougeant soutient aussi que les bêtes rient très-bien à leur manière, disant qu'elles expriment seulement leurs plaisirs et leur joie autrement que nous! Les bêtes, ajoute-t-il, ont le même langage dans tous les pays et dans tous les temps, à la différence des hommes qui ne s'entendent pas d'un pays à l'autre. Mais voici qu'un observateur vient le contredire sur ce point, à plus d'un siècle de distance. On lit dans les *Débats* (1861) : « Le docteur Pfleir, naturaliste prussien, qui a séjourné pendant douze années dans les marais de la Pologne, a fait des études sur le langage des animaux. Il est certain, dit-il, que tous les individus d'une même espèce se comprennent entre eux :

ils ont des cris différents pour l'amour ou la colère, la crainte ou la joie, etc.; et l'homme peut saisir ces diverses expressions. » Le savant docteur a cherché pendant des mois à saisir les discours d'une bande de canards sauvages, et il affirme avoir reconnu à leur accent ceux qui venaient d'un pays étranger, et il assure que leur langage était devenu pour lui plus intelligible que celui des philosophes de sa patrie. » Ceci nous semble s'approcher un peu du langage des bêtes.

Les poissons, les reptiles et les insectes paraissent muets; mais ils doivent avoir un moyen de s'entendre. D'où savons-nous que les poissons n'ont pas d'expression vocale comme les oiseaux? Les uns nagent et les autres volent, mais nager et voler c'est la même chose : l'élément seul est différent. — On dit que les araignées s'appellent entre elles en frappant on ne sait comment sur le mur ou sur le bois, où elles sont établies, neuf ou dix petits coups, à peu près comme ceux d'une montre. Celle qui a frappé attend qu'on lui réponde. Elle recommence au bout de deux ou trois jours; si elle n'entend rien, elle change de demeure. Le petit volume du P. Bougeant est rempli d'observations curieuses qui méritent examen. Mais, à cause de cet ouvrage, il a été relégué à la Flèche, couvent des Jésuites, très-loin de Paris, et dans une lettre très-curieuse à l'abbé Savalette, du 12 avril 1739, il a désavoué son ouvrage, en demandant pardon au ciel et à la terre de l'avoir fait. Quels temps !

Dans le langage des animaux nous ne savons pas saisir les nuances des tons et du mouvement qu'il y a chez eux quand ils parlent. Mais c'est la même chose par rapport à leur physionomie : à peine nous doutons-nous qu'il y en a des différentes, et rien n'est plus certain. Dans un troupeau de moutons, de vaches, de chevaux, tous se connaissent et ils ne se trompent pas. Les corbeaux, les moineaux, et tous les animaux qui vivent en société, se connaissent individuellement.

Le célèbre Ch. Bonnet, dans le siècle dernier, a aussi constaté dans ses ouvrages que les animaux ont un langage. Ils ont, dit-il, un langage de gestes, d'actions, de sons, de cris, et cela leur est naturel. Il faut classer parmi le langage tous les signes par lesquels l'animal donne à connaître ce qui se passe dans son intérieur. Il pense que les bêtes ne peuvent avoir que des idées purement sensibles, et qu'il leur est impossible de s'élever à nos idées universelles, parce qu'elles ne généralisent pas leurs idées et ne forment pas des abstractions intellectuelles. Il affirme que la parole donne à l'homme

la prééminence sur tous les animaux. Ces réflexions sont plutôt spécieuses que fondées, car la physiologie de nos jours a aplani toutes les difficultés de ce genre.

La parole, disons-nous, est l'effet et non la cause de la supériorité de l'homme sur les animaux. La nature nous a donné des organes cérébraux et des facultés qu'elle a refusés aux bêtes, et c'est par la puissance de ces facultés que le langage chez nous est plus riche, plus abondant, et que nous pouvons généraliser nos pensées en raison du nombre et de la force de toutes nos autres facultés. Le langage des animaux est limité à exprimer leurs besoins selon l'exigence des facultés qu'ils possèdent. Ch. Bonnet dit avec beaucoup de justesse que les oiseaux qui répètent les mots qu'on leur a appris ne parlent pas pour cela, puisqu'ils ne sauraient attacher aucune signification aux mots qu'ils prononcent. Le perroquet placé au-dessous du singe, ajoute-t-il, profère des sons articulés et ne parle pas. En effet, répéterons-nous à nos lecteurs, la faculté de parler consiste à lier à des sons articulés les idées que ces sons représentent, et cela est l'œuvre du cerveau. Voilà pourquoi nous admettons un organe chez l'homme, pour le sens du langage, qui existe aussi chez les animaux, mais à des conditions différentes.

« L'orang-outang, dit-il ailleurs, ne partage pas avec l'homme le grand attribut de *la parole ou la pensée: l'orang-outang ne parle point; il ne pense donc point, car pour penser il faut parler.* » Qui se serait attendu qu'un si grand observateur philosophe se serait servi d'un si faux raisonnement pour placer l'homme au-dessus des animaux? Passons-lui cela, grâce à ce qu'il a ajouté ensuite, que l'orang-outang, comme l'homme, a tous les organes extérieurs de la parole, mais qu'il est privé de l'organe *intérieur* ou de cette *partie du cerveau* qui correspond dans l'homme à l'organe de la voix. J'éprouve une sorte de satisfaction en voyant le pénible combat que l'ultra-spiritualiste a dû soutenir contre les faits éclatants que la science lui présentait. Dans sa Palingénésie il s'est bien égaré, mais il a été notre précurseur en physiologie: indulgence à lui.

Voltaire, à son tour, a dit «qu'il faut n'avoir jamais observé les animaux pour ne pas distinguer chez eux les différentes voix du besoin, de la souffrance, de la joie, de la crainte, de l'amour, de la colère et de toutes leurs affections. »

Nous arrivons maintenant à un autre philosophe observateur, à Ch.-G. Leroy, qui a écrit, vers la fin du siècle dernier, les intéressantes *Lettres sur les animaux.* Nous en avons fait quelques extraits, que

nous croyons utile de rapporter ici pour terminer ce qui nous reste à dire sur le langage des animaux.

« Nous ne remarquons, dit-il, dans les bêtes que des cris qui paraissent inarticulés; nous n'entendons que la répétition assez constante des mêmes sons. D'ailleurs nous avons quelque peine à nous représenter une conversation suivie entre des êtres qui ont un museau allongé ou un bec. De ces préjugés on conclut assez généralement que les bêtes n'ont point de langage proprement dit, que la parole est un avantage qui nous est particulier, et que c'est l'expression privilégiée de la raison humaine. Nous sommes trop supérieurs aux bêtes pour chercher à méconnaître les qualités dont elles jouissent, et l'apparente uniformité des sons qui nous frappent ne doit point nous imposer. Lorsqu'on parle en notre présence une langue qui nous est étrangère, nous croyons n'entendre que la répétition des mêmes sons. L'habitude et l'intelligence du langage nous apprennent à juger des différences. Celles que les organes des bêtes mettent entre elles et nous doivent nous rendre encore bien plus étrangères à elles, et nous mettre dans l'impossibilité de reconnaître et de distinguer les accents, les expressions, les inflexions de leur langage. » Il est certain cependant que les bêtes de chaque espèce distinguent très-bien entre elles ces sons qui nous paraissent confus. Il ne leur arrive pas de se méprendre, ni de confondre le cri de la frayeur avec le gémissement de l'amour.

Les bêtes, du reste, ont toutes les conditions qui sont nécessaires au langage; mais, si nous suivons de près le détail de leurs actions, nous voyons de plus qu'il est impossible qu'elles ne se communiquent pas une partie de leurs idées, et qu'elles ne le fassent pas par le secours des mots. Leurs diverses sensations ont des intonations différentes qui les caractérisent. Si une mère effrayée pour sa famille n'avait qu'un cri pour l'avertir de ce qui la menace, on verrait à ce cri la famille faire toujours les mêmes mouvements ; mais, au contraire, ces mouvements varient suivant les circonstances. Tantôt on précipite sa fuite, tantôt on se cache, une autre fois on marche au combat. Puisque, en conséquence de l'ordre donné par la mère, les actions sont différentes, il est impossible que le langage ne l'ait pas été.

Nos animaux domestiques, chiens, chevaux, poules, etc., n'expriment-ils pas par des cris et des sons différents de leurs voix leur joie, leur contentement, leurs amours, leurs frayeurs? Lorsqu'on a des occasions fréquentes d'observer les animaux, dit Gall, on apprend à entendre leur langage, on connaît les inflexions différentes que prend

le cri du coq, de la poule et des autres oiseaux, selon le sentiment ou l'idée qu'ils veulent exprimer.

Le langage est donc naturel aux animaux, il est inhérent à leur être; il est le même chez tous les individus de la même espèce; aucun individu ne l'apprend, tous le parlent bien et tous le comprennent parfaitement, et il est plus étendu, surtout dans les espèces les plus intelligentes, qu'on ne le suppose communément. Mais ce qui prouve encore bien plus en faveur d'une faculté des animaux pour le langage, c'est leur aptitude à entendre les langues de l'homme arbitrairement formées. Ainsi, non-seulement ils s'entendent entre eux par un langage qui leur est propre, mais ils peuvent comprendre les sons arbitraires de nos langues, et jusqu'à un certain point le langage des autres espèces d'animaux. Nous-mêmes, instinctivement, nous parlons continuellement à nos animaux. Nous ne le ferions pas si nous pouvions penser qu'ils ne peuvent rien comprendre de ce que nous leur disons. Nous leur donnons des noms, nous leur donnons des ordres, et ils nous comprennent très-bien. Il n'y a pas de chasseur ou d'écuyer qui n'établisse une sorte de conversation avec ses chiens ou ses chevaux, et qui n'obtienne pour réponse des cris ou des mots de joie et d'attachement, ou la soumission et l'obéissance.

L'organe cérébral du langage chez les animaux correspond à la même place que celui de l'homme; ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, chez les oiseaux, il y a toujours d'autant plus de masse cérébrale placée au-dessus de la partie interne du bulbe de l'œil que l'espèce a plus d'aptitude au langage. Ceux des lecteurs qui voudront connaître à fond cet intéressant sujet doivent consulter les ouvrages de Gall et des phrénologistes.

DE

L'ORGANISATION DES INTELLIGENCES

DISCOURS PRONONCÉ LE 9 FÉVRIER 1845

DANS LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS
PAR SON PRÉSIDENT

> L'opinion gouverne le monde; mais ce sont les sages qui, à la longue, dirigent cette opinion.
> (VOLTAIRE, *Mélanges*, t. XXXXII, p. 89.)

Messieurs,

La Société phrénologique de Paris s'est imposé l'obligation de faire connaître tous les ans, dans une séance publique, le résumé de ses travaux de chaque année. Pour cette solennité elle avait choisi le 22 août, jour anniversaire de la mort de Gall, afin de rendre hommage à la mémoire de l'illustre fondateur de la physiologie du cerveau. Des circonstances particulières, imprévues, nous ont forcé de la remettre jusqu'à ce jour.

Les faits dont il vous sera donné connaissance par notre secrétaire général, M. Place, vous prouveront l'importance des études auxquelles nous consacrons notre temps et vous montreront combien la phrénologie est favorable aux progrès de toutes les connaissances humaines et comment elle aide à résoudre les questions politiques et sociales qui préoccupent les esprits les plus distingués de notre temps. En s'approchant de nos doctrines, nous aimerions que les savants apportassent un esprit dégagé de préventions et de préjugés de toute espèce. Nous savons que c'est une qualité bien difficile à rencontrer; mais on en trouve, cela suffit.

Au reste, nos séances annuelles, indépendamment de la propaga-

tion des lumières phrénologiques qu'elles cherchent à répandre, ont l'avantage de procurer à nos collègues l'occasion de se faire connaître, en développant quelques-uns des principes de nos doctrines qui demandent un examen particulier sous le rapport de leur utilité pratique. Ainsi notre société phrénologique étend ses investigations sur toutes les questions qui présentent un intérêt social, et spécialement sur celles qui sont le sujet des débats les plus animés parmi les hommes graves qui ont adopté des opinions différentes et opposées les unes aux autres. Ceci nous amène à faire une observation singulière qui mérite les réflexions des penseurs, et c'est de rencontrer des hommes d'une haute intelligence, placés, comme par hasard, soit parmi les progressistes, soit parmi les rétrogrades, n'ayant aucune direction, aucun principe pour se mettre du côté du vrai dans leurs jugements sur les questions dont ils s'occupent. Cependant ils n'hésitent pas à se prononcer dans les questions d'un intérêt social, sans avoir la plus petite connaissance de la nature humaine. Leurs opinions ne sont fondées que sur des abstractions et sur des raisonnements puisés dans l'ancienne philosophie, ce qui cause la confusion perpétuelle de leurs idées, la fausseté et l'aberration de leurs jugements.

On nous vante bien souvent leur grande capacité, leur talent littéraire et leur bonne foi. En vérité, que nous importent leur éloquence, leur habileté de parole et leur bonne foi, si leur intelligence n'a pas pu s'émanciper des doctrines qu'ils ont apprises dans les écoles ? La plupart des hommes de talent que les circonstances ont placés très-haut dans la hiérarchie sociale sont restés au même point où leur éducation et leur instruction les ont laissés : ils sont donc loin de comprendre que nous vivons dans une époque de transition sociale, et qu'il est temps de sortir de l'ornière où se traînent encore la philosophie, la politique et toutes les institutions qui constituent les états modernes. Mais nous avouons que, pour entrer dans des voies nouvelles, on s'expose à des dangers considérables, car ces voies sont encombrées d'obstacles que l'ignorance, les préjugés, la routine et les mauvaises passions étalent constamment sous nos pas. Sachons les éviter pour arriver promptement au changement si désiré de toutes les institutions humaines. Toutefois, pour arriver au nouvel ordre social, il y a un chemin scabreux à parcourir, et c'est à la phrénologie qu'il appartient de l'aplanir ; c'est aux phrénologistes, sentinelles avancées du progrès, à combattre pour l'émancipation de l'intelligence, car ils sont dans la bonne direction pour étudier l'homme tel que la nature l'a placé sur la terre et connaître seulement ses tendances bonnes ou

mauvaises, en agissant selon les causes diverses qui auront frappé sur l'un ou l'autre des ressorts qui l'animent, sur ses organes cérébraux. Conséquemment, aussitôt que les hommes bien organisés auront adopté les principes de la nouvelle philosophie, il en résultera pour l'humanité des avantages incalculables. Que dire maintenant des efforts ou plutôt de la folie de ceux qui voudraient nous faire marcher à reculons vers le passé? C'est méconnaître l'ordre providentiel et ne rien comprendre aux destinées de l'humanité, qui marche toujours et ne recule jamais. La phrénologie, avons-nous dit plus d'une fois, doit apporter dans la législation, dans les sciences, dans l'éducation, dans les beaux-arts, etc., les plus remarquables améliorations.

Mais il y a un sujet grave et de la plus grande importance, qui n'a pas encore été mis en discussion, et qui est la base de toutes les améliorations sociales que les hommes se proposent d'obtenir.

Vous savez, messieurs, que depuis quelque temps on nous parle de l'organisation du travail comme d'une question vitale de la société; les journaux et les discours aux chambres ne cessent de traiter ce sujet avec une sorte de vivacité et avec une véritable passion. Or il nous semble qu'avant de pouvoir résoudre cette question, il est nécessaire de la bien poser, et qu'il faudrait peut-être l'appeler l'organisation des travailleurs ou de la classe ouvrière, plutôt que l'organisation du travail. Mais il y a, ce nous semble, une autre question plus urgente qui doit devancer celle-ci; c'est l'organisation des intelligences, car chacun sait que l'intellect de l'homme est le moteur, le directeur, la puissance qui perfectionne le travail et lui donne tout son prix. Le travail n'est et ne peut être que le produit de l'intelligence. Ainsi le point de départ de toute amélioration sociale doit être l'instruction et la bonne direction de l'intelligence des travailleurs. Ces réflexions nous ont amenés à la question que nous voulons examiner devant vous, qui est de reconnaître la toute-puissance de l'intellect humain, et sa constante manifestation dans tous les temps et dans les différents pays.

Il y a un fait d'histoire naturelle qui est de la dernière évidence. L'Être suprême, après avoir accordé à l'homme la supériorité de l'intelligence sur tous les êtres vivants, a accordé à quelques individus de l'espèce humaine la supériorité de l'intelligence sur leurs semblables.

De cette manière il a fondé l'aristocratie naturelle des talents, et cela en donnant une puissante organisation cérébrale aux uns et en la refusant aux autres. Et son œuvre ne s'est pas arrêtée là. Il a

placé quelques-uns de ces privilégiés dans les conditions les plus favorables au développement de leurs talents et à la manifestation de leurs hautes facultés; sans quoi leurs talents seraient stériles. C'est ainsi que parurent sur la terre les hommes de génie, ceux qui ont illustré par leurs éminentes facultés l'humanité dans toutes les époques de l'histoire. Et l'on n'a pas cessé de les admirer. On les a nommés philosophes, législateurs, moralistes, poëtes, artistes, etc. Leurs noms sont Confucius, Zoroastre, Homère, Phidias, Aristote, Socrate..... Des hommes pareils sont devenus les vrais législateurs de l'humanité, chacun dans la spécialité de son propre génie.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les siècles écoulés, passons en revue quelques-unes des figures gigantesques qui parurent dans le monde à des époques très-éloignées de la nôtre. L'Asie, qui nous a précédés dans la civilisation pour le moins de cinquante siècles, a eu des hommes d'une merveilleuse intelligence. En Chine, on trouve presque seul le grand Confucius, le plus grand législateur moraliste de l'antiquité. Après lui paraissent Thseng-tsen, Meng-tsen et quelques autres. Malheureusement l'histoire des grands hommes de la Chine n'existe pas, et nous connaissons encore moins l'histoire du Japon.

Dans l'Inde, on cite Manou et son code, qui renferme les éléments de toute la civilisation indienne. Plus tard, en Orient, se présente Moïse, qui, après avoir réuni les Juifs, leur donne une législation, et presque une religion nouvelle, et, de nomades et barbares qu'ils étaient, en fait un peuple turbulent et fanatique.

Mais que savons-nous des grandes œuvres ou des productions intellectuelles de l'Inde et de la Chine? Toute leur histoire est encore enveloppée dans l'obscurité mythologique ou théologique ancienne. Que savons-nous de leurs poëtes, de leurs musiciens, de leurs architectes, de leurs mathématiciens? Absolument rien. Nous en dirons autant des Chaldéens, des Assyriens, des Phéniciens et de l'Égypte ancienne. Les traditions nous ont transmis des notions vagues sur les qualités de leurs rois et de leurs mages, ou philosophes, lesquels nous ont laissé un zodiaque, des obélisques, des pyramides, qui attestent leur puissance, leur intelligence, leur persévérance; mais qui encore furent leurs astronomes, leurs ingénieurs, leurs mécaniciens, qui furent les grands hommes qui nous léguèrent les magnifiques monuments de leur génie? Ils ont existé, c'est certain; mais la rouille dévastatrice du temps a effacé leurs noms de l'histoire.

Quittons les temps de la haute antiquité et revenons à l'ancienne

Grèce, aux temps modernes. Là nous rencontrons le géant des poëtes, Homère, produisant le premier poëme épique connu; Homère, par son organisation et par la puissance de son esprit, a découvert les lois de la poésie, et il les a mises en œuvre. Après Homère, nous rencontrons Socrate, qui a su associer la vraie philosophie à la bonne morale. Ensuite parurent Platon, Xénophon et tous les philosophes, qui léguèrent leurs noms à la postérité. Ailleurs, Phidias et Praxitèle gravèrent sur le marbre le cachet de leur génie et se décorèrent du titre de premiers sculpteurs de l'antiquité. Thalès et Pythagore fondèrent les sciences mathématiques, et Hippocrate nous laissa le résumé de toutes les connaissances médicales de son temps. Alors parut Aristote, le plus vaste génie de l'antiquité, qui embrassa toutes les connaissances humaines, fonda la physique, l'histoire naturelle, enseigna la métaphysique et la rhétorique, et fut, pendant plusieurs siècles, la seule autorité philosophique et scientifique qui dirigea les esprits de l'Europe entière. Vrai prodige d'une rare organisation cérébrale : aussi nous ne pouvons cesser d'admirer la magnifique forme de son front dans les portraits que les artistes de son temps nous ont légués. Nous pourrions ajouter, en passant, que les portraits authentiques des grands hommes des temps passés attestent admirablement la vérité des observations de la phrénologie. Faut-il à présent vous citer les génies de l'ancienne Rome? Dans les sciences, Dioscoride, Columelle, Pline, Galien nous ont laissé la preuve écrite de leur savoir. Vous connaissez Cicéron et son immense talent, comme vous connaissez Tacite, Virgile, Horace et tous les grands hommes de la Rome ancienne.

Eh bien, tous les grands génies de l'antiquité eurent leurs successeurs dans les temps modernes : preuve évidente que la nature n'a pas cessé de produire les mêmes organisations privilégiées, celles qui constituent les hommes de génie; et, pour quelques individus, les circonstances furent assez propices à la manifestation de leurs puissantes facultés. Pardonnez-moi cette longue digression, mais il fallait y passer afin de compléter la série de mes idées. Ainsi, messieurs, à Homère succédèrent Virgile, le Dante, le Tasse; à Socrate succédèrent Platon, Xénophon, Aristote; après viennent Cicéron et Sénèque, et après ceux-ci Fénelon, Bacon et Voltaire. Salluste et Tacite trouvèrent en Machiavel un puissant émule; Phidias et Praxitèle eurent leurs successeurs dans Michel-Ange, Canova et Thorwaldsen. Thalès et Pythagore furent remplacés par Galilée, Lagrange, Laplace et Volta. A Hippocrate succéda Galien; à Galien Ramazzini, Morgagni,

Bichat. Dioscoride, Théophraste et Pline léguèrent leur génie à Buffon, Linné, Fourcroy et Cuvier. A la suite de cette énumération, tout incomplète qu'elle est, des grands hommes des temps passés et de tous les pays, se présente une grave question, celle de savoir pourquoi cette Inde, cette Chine, cette Égypte et cette Rome, qui produisirent un si grand nombre d'hommes extraordinaires, cessèrent d'en produire depuis un si grand nombre de siècles. Voici notre réponse.

Leurs nations sont déchues de leur grandeur et de leur puissance. Nous avons vu que la nature a continué à faire naître sur la surface de la terre des hommes organisés convenablement pour manifester de grands talents et qu'elle a reproduit plusieurs fois des génies pareils à ceux des temps anciens. Cette question et les observations que nous vous avons faites nous conduisent à établir une vérité phrénologique de la plus grande importance, vérité que nous voudrions graver profondément et d'une manière ineffaçable dans vos esprits pour en finir avec les critiques insensées que l'on ne cesse de faire à la phrénologie. On nous répète continuellement que, du moment que certains organes du cerveau sont fortement prononcés dans un individu, la manifestation des qualités qui en dérivent doit nécessairement se produire à tout événement. C'est là une erreur ou la conséquence d'un faux raisonnement, car il ne suffit pas d'apporter en naissant une organisation des plus parfaites, il est nécessaire, pour que les organes du cerveau puissent entrer en activité, que les individus ainsi constitués se trouvent placés dans un milieu convenable et dans des circonstances propices à leur excitation et à l'impulsion mystérieuse qui produit les premiers indices d'un talent naissant; ils ont besoin surtout de liberté et d'instruction. Cette loi physiologique est également applicable aux mauvaises organisations, mais dans un sens contraire. L'activité des mauvais penchants demande à être contenue par des moyens répressifs; on doit agir sur ces malheureux individus immédiatement après la manifestation de leurs mauvaises qualités, les contenir constamment et ne jamais les perdre de vue. C'est l'œuvre de l'éducation, de la législation et de la police.

Cela dit, vous pouvez savoir maintenant pourquoi ont disparu les génies qui ont brillé autrefois dans les vastes contrées sur lesquelles nous avons jeté un regard rétrospectif. Le despotisme de l'Orient a étouffé comme il étouffe encore les génies à leur naissance. De même, vous savez pourquoi cette pauvre Grèce, sous la domination barbare des Turcs, n'a jamais pu relever sa tête après un si grand nombre de siècles. Vous savez, finalement, pourquoi la Rome moderne et l'Es-

pagne, sous ce rapport, sont comme effacées du nombre des peuples intelligents. Dans tous ces pays, plus de génie, plus de talent, que l'histoire puisse enregistrer. La nature continue à envoyer sur la terre de belles organisations humaines, et vous, despotes de tous les pays et de toute espèce, vous détruisez son œuvre, vous asservissez les intelligences, vous les condamnez à la stérilité, et vous consommez le plus atroce de tous les homicides, vous frappez de mort l'intelligence de l'homme !

Et c'est dans cette voie rétrograde, c'est à cet état que vous prétendez nous ramener actuellement, vous, hypocrites de nos jours, misérables égoïstes? Heureusement vous n'y parviendrez pas, car vous êtes impuissants. Et, s'il est vrai que la Providence a donné à une nation moderne la mission de marcher à la tête des autres peuples pour la réforme des institutions humaines, vous autres, amis du passé, vous voulez l'en détourner, et peut-être vous parviendrez avec vos intrigues à en arrêter la marche pendant quelque temps; mais, comme il n'est au pouvoir de qui que ce soit d'empêcher l'accomplissement des décrets d'en haut, vous succomberez à la peine. C'est aussi une vérité que l'expérience du passé est toujours perdue pour les gens qui surviennent : les mêmes événements se répètent constamment à peu près de la même manière. Veuillez donc nous épargner le mal que vous nous préparez, et les luttes terribles dans lesquelles seront forcés d'entrer les hommes de cœur et les esprits indépendants. Or donc, les hommes à haute intelligence, pour se faire jour et paraître sur la scène du monde, ont besoin de rencontrer autour d'eux des circonstances favorables à la manifestation de leurs facultés; telles sont la liberté d'action, l'indépendance, l'instruction, l'aisance et l'encouragement. Faisons des vœux pour que dans chaque État surgissent en grand nombre des hommes ainsi constitués, et qu'ils se trouvent dans les circonstances les plus favorables; car, en résumé, ce sont bien les hommes à grands talents et de haute capacité qui réalisent le progrès et procurent le bien-être et la gloire à une nation. Ce sont encore, notez-le bien, les hommes supérieurs en talents et de haute capacité qui gouvernent l'espèce humaine, et, quand dans un pays les hommes de cette espèce manquent, la nation est perdue.

Les grands philosophes, les grands mathématiciens, les grands poëtes, les grands musiciens, les grands hommes d'État d'autres temps nous ont révélé, chacun dans sa spécialité, les lois naturelles qui régissent les facultés de l'homme, et par leurs découvertes ils nous ont frayé le chemin pour être à la fin ce que nous sommes au-

jourd'hui, scientifiquement et moralement parlant. Fécondons finalement les génies naissants, si nous voulons que l'espèce humaine marche rapidement vers la nouvelle ère de prospérité et de grandeur que l'Être suprême nous a fait pressentir, et qui s'approche. C'est ainsi, sous un tel point de vue, que j'entends l'organisation des intelligences, dont j'ai voulu vous entretenir dans la solennité de ce jour. C'est ainsi que le problème d'aider au développement des facultés intellectuelles de l'homme est résolu : féconder dans certains individus leurs facultés pour en recueillir les fruits. Le plan que je viens de vous faire connaître pour avoir avec facilité un plus grand nombre d'hommes avec des talents utiles est plus vaste qu'il ne semble, et il m'est impossible d'entrer dans des explications ultérieures. Je me contenterai de vous assurer que les résultats pratiques seront merveilleux à faire entrer dans l'ombre les gloires d'Athènes et de Rome.

Revenons pour l'instant au sujet sur lequel nous avons voulu appeler votre attention, l'organisation des intelligences. Je vous ai fait remarquer qu'actuellement on s'occupe avec passion de l'organisation du travail, et que beaucoup d'hommes sérieux, consciencieux et d'une haute portée scientifique en font le sujet de leurs méditations. Sans faire ici l'analyse de leurs travaux, il me semble que la question a été mal posée, et qu'on s'entendrait mieux en disant qu'on doit s'occuper du sort des travailleurs, et non de l'organisation du travail. Dans cette question, il est nécessaire, avant tout, de s'entendre sur la signification du mot *travail.*

Pour nous, le *travail*, c'est la modification que l'homme fait subir à la matière et aux divers corps de la nature qui sont sous sa main, dans le but de subvenir à ses besoins, à ses plaisirs et à ses jouissances corporelles. On ne peut pas l'entendre autrement, car qui peut croire que, lorsqu'on dit que l'astronome, le philosophe, le poëte, l'homme d'État ou le ministre travaille, on veuille mettre les œuvres de leur esprit dans la catégorie des travaux que l'on cherche à organiser?

On ne peut donc avoir en vue que les œuvres de la main qui s'accomplissent dans les champs et dans les ateliers, et toute la question alors se réduit à trouver le moyen d'augmenter le bien-être des ouvriers de la classe laborieuse. Ce but est très-louable certainement; mais pour l'atteindre on rencontre de grandes difficultés. Peut-être faudra-t-il attendre que le régime social qui nous gouverne soit réformé lui-même, savoir : législation, instruction, éducation, cultes et forme de gouvernement, parce qu'au fond de ces belles et philanthro-

piques investigations il y a la grande question de la propriété et une tendance marquée au déplacement de la richesse publique et privée avec toutes les conséquences qui doivent en suivre.

Avant de terminer, nous voulons aussi définir ce que nous entendons par organisation des intelligences, expression inexacte que nous avons adoptée par opposition à la question qu'on a soulevée sur l'organisation du travail. Les intelligences ne s'organisent pas. Voici ce que la science nous enseigne.

La nature a donné à l'homme des instincts et des talents différents, tels que ceux de la mécanique, de la musique, du calcul, de la peinture, de la sculpture, de la poésie, de la danse, de la parole, de la mimique, etc. Tous ces beaux talents ne s'organisent pas non plus. Les divers talents demandent à être cultivés et bien dirigés, et cela sera l'œuvre des facultés réflectives, les facultés de l'homme les plus éminentes, qui le placent, par cela même, au-dessus de tous les êtres animés. Adressons-nous donc aux hommes qui les possèdent à un haut degré, et qu'ils soient chargés d'organiser le travail, car l'emploi bien entendu des bras, des mains et des forces musculaires et corporelles de l'homme ne peut recevoir son impulsion que de l'esprit, ou, en d'autres termes, la tête doit gouverner les bras : cela est clair.

Il y a encore quelques difficultés par rapport aux hommes d'une haute intelligence, s'ils veulent se faire valoir et se rendre utiles à leurs concitoyens. Ils doivent se concerter et prendre des précautions pour se mettre à l'abri de la ruse et de la perfidie d'une classe d'hommes qui travaillent à étouffer ceux qu'ils appellent les philosophes, et voudraient les faire disparaître de la scène du monde, afin de prendre dans leurs mains le monopole des intelligences et de diriger par ce moyen la destinée de l'humanité.

Toutefois, quelqu'un pourrait me dire : A quoi bon demander que les hommes d'une grande intelligence se concertent entre eux? Ils sont déjà organisés. Est-ce qu'il n'y a pas des académies et des corporations savantes dans lesquelles il y a place pour tout le monde? C'est vrai. Mais j'ignore encore les progrès qu'elles ont fait faire aux institutions sociales et le courage qu'elles ont déployé à proposer les réformes que nous attendons. Au surplus, nous ajoutons que ce n'est pas de la France exclusivement que nous nous occupons, mais des diverses sociétés humaines de notre époque. Et puis, quand je vois des hommes qui s'appellent Béranger, Lamennais, Cormenin et quelques autres ne rien être, et que, de l'autre côté, je vois des hommes complétement nuls assis dans leurs fauteuils académiques,

je sens qu'il y a là quelque chose qui n'est pas selon la justice et le bon ordre.

Presque toutes les académies et les sociétés savantes n'admettent dans leur sein que les hommes bien vus du pouvoir qui gouverne, ensuite elles se complètent et ne reçoivent que les savants qui ont les mêmes opinions que la majorité d'entre eux. Et comme les hommes de génie sont ordinairement d'un caractère indépendant, ils se trouvent généralement exclus, ou bien ils sont reçus quand la séve de leurs cerveaux est épuisée. Ainsi se passent les choses; mais c'est bien plus affligeant quand on voit que des hommes nuls sous tous les rapports sont investis de la fonction de juger les ouvrages des plus éminents écrivains du pays, et même du droit de se faire les interprètes de leurs intentions. Alors on est saisi de la plus noble indignation, et l'on est tenté de s'écrier avec l'une de ces victimes de la censure : « Éloignez-vous d'ici, ô profanes! ma pensée m'appartient; je la tiens du suprême Régulateur de l'univers, ainsi que la liberté de la manifester, et vous ne pouvez pas me la ravir sans faire injure à l'humanité entière. Sachez que je trouve bon d'aimer mes semblables, et je veux leur bonheur : laissez-moi donc détruire les préjugés et les erreurs qui empoisonnent leur existence! Vous n'avez que le droit de prouver que je me trompe, si réellement je me trompe, et c'est le seul droit que la justice et la raison vous accordent! »

Finalement nous voici arrivés à la conclusion de tout ce que je vous ai exposé jusqu'ici, et c'est pour vous dire que l'organisation ou l'accord des intelligences, qui doit nécessairement précéder l'organisation du travail, n'est pas encore une chose faite ni près de se faire, et qu'elle ne pourra se réaliser qu'avec une pleine liberté de penser, de parler et d'écrire.

DU COURAGE

ET DE SES DIVERSES ORIGINES PHYSIOLOGIQUES.

On applique le mot courage à des actes bien différents, et il reçoit diverses interprétations qu'on ne peut expliqner qu'à l'aide de la physiologie du cerveau. Néanmoins, dans ces différentes applications, l'on attache toujours à l'idée de *courage* celle d'une disposition dans un individu à agir d'une manière hardie et difficile, à braver les dangers et les obstacles. Nous allons examiner la source de toute action courageuse, et par cet examen nous espérons pouvoir faire comprendre à quoi tiennent ces différentes interprétations. Le courage civil et le courage militaire, le courage de l'étourdi et le courage de la peur, ainsi que toute autre manière de prouver ou de manifester le courage, ne seront regardés par nous que comme des phénomènes physiologiques.— Rien de plus commun que d'entendre dire à quelqu'un : « Ayez du courage ! » « Il faut avoir du courage ; » « Vous auriez dû avoir du courage. » Pour nous, c'est à peu près comme si l'on disait : « Il faut avoir une bonne vue ; il faut avoir un bon odorat. » La nature a donné aux hommes et aux animaux des facultés, des aptitudes déterminées, et ne les a rendues possibles qu'au moyen d'une organisation cérébrale particulière. Croire que l'âme de chaque individu puisse manifester les mêmes facultés, les mêmes penchants et au même degré, indépendamment de l'organisation, c'est croire à l'*absurde*, c'est croire à ce que l'observation journalière dément positivement. Ainsi il est certain qu'il n'y aura jamais d'institutions sociales, jamais de discipline, jamais de lois capables de faire des soldats également courageux ou des hommes également tenaces au parti qu'ils ont pris. Il en est de ces sentiments comme des talents ou des facultés intellectuelles particulières : on trouve des

individus qui possèdent le courage à un très-haut degré, et d'autres à un degré excessivement faible; et entre ces extrémités il y a une infinité de nuances en force et en activité. — Pour se persuader que le *courage* et la *bravoure* résultent d'une disposition innée, et que ce n'est pas une faculté acquise, il n'y a qu'à examiner les enfants des gens du peuple, ou les hommes mêmes de cette classe, lorsqu'ils sont entre eux : on verra qu'il y en a qui provoquent partout des disputes et des rixes, qui aiment le danger et cherchent continuellement à faire preuve de leur courage, et qu'il y en a d'autres qui sont pacifiques, timides, qui fuient le danger et sont regardés avec mépris par les premiers, qui les appellent des *poltrons*. Là, ce n'est ni l'éducation ni l'influence des circonstances extérieures qui ont fait cette différence de caractères. De pareils hommes sont tels que la nature les a faits; chaque individu s'abandonne sans réserve à ses penchants, et toutes ses actions portent l'empreinte de son organisation. Ce fut par un examen de cette nature, et en comparant l'organisation cérébrale de ces deux classes d'hommes *braves* et *poltrons*, que Gall découvrit que les premiers ont la tête, immédiatement derrière et au niveau des oreilles, beaucoup plus large que les poltrons. Dans toutes les circonstances, j'ai constaté et confirmé les observations de Gall. Un de mes amis, qui a l'organisation indiquée, n'a d'autre passion que celle de faire des armes. Je connais une autre personne, un combattant, un blessé de juillet, qui s'est battu en *amateur*, uniquement *pour le plaisir de se battre :* c'est là sa passion. Je connais aussi une très-jolie femme qui frappe ses domestiques sans sujet, ou pour des riens, et qui provoque souvent les hommes à se battre avec elle; et elle a l'organe du courage très-développé. La faculté qui prédispose les individus aux actes de courage, et l'organe qui représente cette faculté, sont deux des vérités les mieux démontrées en phrénologie.

On demande quel a pu être le but de la nature en donnant aux hommes le penchant à la rixe? Est-ce là une faculté générale, primitive et fondamentale de l'homme ? En cherchant la solution de ces questions, on a trouvé que la faculté fondamentale n'est pas le penchant à se battre, mais simplement un instinct à la défense de soi-même et de sa propriété. En effet, la nature ne pouvait pas laisser les hommes et les animaux individuellement exposés à toute sorte d'attaques de la part des êtres qui les environnent, sans leur donner l'instinct de la défense. C'est là une faculté commune et générale ; mais, lorsque l'organe qui sert à la manifestation de cette faculté est

très-développé et très-actif, alors on ne se contente pas seulement de se défendre, on sent le besoin d'exercer cette même faculté, et l'on va jusqu'à chercher querelle et à provoquer les autres.

L'instinct de sa propre défense est commun aux hommes et aux animaux. On accuse certains animaux, dit Gall, de manquer de courage, parce qu'ils se montrent craintifs dans des cas où ils se voient assaillis par une force supérieure. Dans cette manière de voir, il n'existerait en général que de la témérité, et nulle part du véritable courage. Parmi les *carnassiers*, le chien est, sans contredit, l'un des plus courageux. Tant qu'il n'a point éprouvé la supériorité du lion, du tigre et du bison, il les attaque sans balancer; mais, échappé à ce combat inégal, qui l'expose à une mort presque certaine, il fuit à l'approche de ces redoutables animaux. Le lièvre, le pigeon et d'autres animaux ne sont nullement craintifs, comme on le croit. Voyez-les se battre les uns contre les autres; ils se blessent, ils s'arrachent des lambeaux de peau; leur combat est quelquefois très-acharné. Les animaux carnassiers n'ont pas plus de courage que les frugivores. Les chasseurs n'ignorent pas que le loup, à moins qu'il ne soit excité par la faim, prend la fuite à l'approche du moindre danger. Le tigre, qui est d'une force incroyable, armé de dents et de griffes, à l'attaque inopinée duquel rien ne résiste, manque d'un courage soutenu. A peine un troupeau de buffles le voit-il arriver à pas de loup que le taureau chef de la famille se détache, présente le combat au tigre, et d'ordinaire en est vainqueur. Le courage du chamois et du bouquetin sont connus; les chasseurs en sont souvent victimes. Si les animaux de proie, armés comme ils le sont, de griffes et de dents, étaient doués encore d'un courage téméraire, rien ne pourrait leur résister; mais il n'y a d'ordinaire que la faim qui puisse leur faire risquer quelque coup hardi.

L'instinct de la propre défense est donc un instinct commun à tous les animaux; mais il n'est pas également actif dans toutes les espèces. Certaines espèces vivent en paix et en société; d'autres, au contraire, non contentes de repousser les attaques, sont en guerre éternelle avec leur propre espèce et avec les autres.

Les individus de toutes les espèces, dit encore Gall, diffèrent entre eux relativement au courage, selon que l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété est plus ou moins développé chez eux. Il y a de gros et de petits chiens qui évitent tous les combats; il y en a d'autres qui ne demandent qu'à se battre, et qui attaquent avec audace le sanglier écumant de rage et le taureau furieux. Il y a des

oiseaux très-courageux et querelleurs; il y en a d'autres qui sont très-timides. Le milan prend la fuite lorsqu'il se voit aux prises avec quelque corbeau. Parmi les *rongeurs*, il n'y en a pas qui égale le hamster pour le courage et même pour la témérité, tandis que le cochon d'Inde, qui est de la même taille, est très-pacifique et très-craintif.

Une telle différence de mœurs chez les animaux ne peut s'expliquer que par une disposition innée, et conséquemment que par l'organisation. C'est un fait positif que l'on ne peut dresser pour le combat un chien d'un naturel poltron. Un jeune chien inexpérimenté peut bien, semblable à un conscrit, témoigner d'abord de la crainte; mais à peine sera-t-il familiarisé avec le danger que ce sera un chien de combat tout formé. Lorsqu'un troupeau d'animaux sauvages se trouve menacé de quelque danger, c'est toujours le plus entreprenant qui se met à la tête; c'est toujours le mâle le plus courageux qui est le conducteur des troupeaux de bisons et de chevaux sauvages.

Les mêmes différences ont lieu dans l'espèce humaine. Le penchant pour les rixes et les combats se manifeste souvent dès l'âge le plus tendre, indépendamment de l'influence de l'éducation. Il n'y a qu'à s'informer de ce qui se passe dans les familles nombreuses, ou dans les pensions où il y a beaucoup d'enfants, et l'on verra la différence qui existe entre eux sous ce rapport. Il y a des enfants qui attaquent et battent continuellement leurs camarades; il y en a d'autres qui sont timides, se sauvent et vont pleurer auprès de leurs parents ou de leurs maîtres.

Nous devons faire observer ici, cependant, que l'influence des circonstances extérieures peut produire, spécialement sur l'homme, des résultats qui ne sont pas en rapport direct avec les prédispositions des individus. Les actes chez l'homme ne sont jamais l'effet d'une seule faculté mise en action, de l'activité d'un seul organe; mais elles sont le résultat de l'influence réciproque de toutes ses facultés. Ainsi un organe naturellement très-faible peut être excité à une action plus énergique par des boissons stimulantes, par l'exemple, par l'espoir des distinctions, par l'amour de la gloire, par la nécessité même de se tirer d'un danger imminent. Mais, malgré cela, il y aura toujours une différence notable entre les individus *naturellement* courageux et ceux qui ne le sont que *par circonstance*.

L'instinct de la propre défense peut se trouver surexcité dans un individu indépendamment de toutes les autres facultés, et cette exci-

tation peut dégénérer en monomanie. Les exemples de cette espèce d'aliénation mentale sont malheureusement très-fréquents ; il n'y a pas de maison d'aliénés qui n'en contienne quelqu'un. J'ai vu des individus d'un caractère très-pacifique devenir tout à coup querelleurs et disposés à se battre contre tout le monde. J'ai donné des soins à une dame qui avait cette monomanie par accès qui duraient de 15 à 20 jours chaque fois. A l'approche de l'accès, elle devenait excessivement bavarde, puis elle sentait qu'elle ne pouvait plus résister à la tentation de frapper sa propre fille, son mari et les personnes qui l'environnaient. On était obligé de l'enfermer et de la soigner tout le temps que durait l'accès, à la suite duquel elle rentrait dans un état paisible. Des faits pareils à ceux que je viens de citer prouvent que l'instinct de la propre défense peut devenir du courage, du penchant à la rixe, ou donner lieu à la monomanie, selon qu'il est plus ou moins excité ; et toutes ces différences de phénomènes psychologiques ne peuvent s'expliquer qu'en admettant un *organe* particulier et indépendant pour ce même instinct.

Nous sommes conduit maintenant à faire une autre réflexion, également applicable à tous les autres penchants primitifs que la nature a donnés à l'homme. Tel individu qui, avec un développement médiocre de l'organe du courage, se fût borné à se défendre, attaquera du moment où l'organe sera plus développé ou plus vivement excité. Le simple *penchant* peut ainsi dégénérer en *désir*, en *besoin*, en *passion*. Ce désir et cette passion n'ont rien de commun avec la passion de l'amour, de la philogéniture, de l'attachement, qui ont aussi leur siége dans des organes du cerveau. Les phrénologistes n'admettent donc pas un *organe propre* pour les penchants, pour les désirs, pour les besoins, pour les passions : ils regardent toutes ces qualités comme des attributs généraux, comme une modification, une manière d'être particulière de chaque organe, et conséquemment il peut y avoir autant de penchants, de désirs ou de passions différentes qu'il y a d'organes différents.

Si le penchant à la rixe et au combat est la suite d'une forte activité de l'organe de la propre défense, comme nous l'avons démontré, il s'ensuit que tant que la nature produira des hommes avec des cerveaux très-développés dans la partie postérieure latérale de la tête, il y aura des rixes et des combats parmi les hommes. Voilà pourquoi jusqu'ici ni aucune religion ni aucune forme de gouvernement n'ont pu empêcher la guerre parmi les hommes. Ainsi nous sommes fondé à croire que les projets et les plans des philanthropes, des moralistes et

des législateurs, pour une paix universelle, seront toujours une chimère, louable en elle-même, en ce qu'elle prouve les bonnes intentions et l'humanité de ceux qui les poursuivent, mais impossible à se réaliser aux yeux du naturaliste, qui est forcé de considérer l'homme tel qu'il est, et non tel qu'il pourrait être. Toutefois les institutions sociales, l'instruction et les bonnes lois contribuent beaucoup à modérer et à maîtriser en quelque manière ce malheureux penchant au combat.

Il y a des peuples qui sont plus portés aux combats et à la guerre que d'autres. Cette différence est due au climat, et surtout à l'organisation particulière des habitants du pays. Nous nous dispensons de citer des exemples.

Ceux qui admettent l'influence du physique sur le moral croient encore généralement que c'est à la vigueur et au développement du cœur que l'homme et les animaux doivent leurs prédispositions au courage. D'autres pensent que le courage naît du sentiment de la force. Le cœur est un muscle destiné à la fonction principale de la circulation du sang; les observations récentes ont prouvé qu'il n'est pas vrai que les espèces timides et faibles aient un cœur plus petit que les espèces courageuses. Le cœur du lièvre est beaucoup plus volumineux que le cœur du chat. Que si, dans nos vives affections, les fonctions du cœur se trouvent troublées, il en est de même de la couleur du visage et de la force des jambes, et l'on ne s'est pas avisé de placer dans la couleur du visage ou dans la vigueur des jambes le siége du courage.

Quant au sentiment de la force, c'est encore une opinion démentie par les faits. Il y a des hommes très-forts, et qui sont non-seulement pacifiques, mais très-craintifs; et l'on voit, au contraire, des hommes très-grêles et très-faibles qui sont excessivement querelleurs et courageux.

Le penchant au combat et le courage ne sont pas la même chose que le penchant à la cruauté et au meurtre. Duguesclin, Turenne et Washington furent courageux, mais ne furent point cruels. Les lâches et les poltrons sont ordinairement cruels, si le hasard les rend victorieux et leur donne la force dans les mains. Sans aller demander aux anciens des exemples de ce que nous avançons ici, n'avons-nous pas vu de nos jours des hommes placés au faîte du pouvoir se montrer excessivement poltrons et très-sanguinaires?

Le courage qui résulte de l'activité de l'organe de la propre défense est celui qui fait le bon militaire. Ce courage se manifestera

d'autant plus facilement que l'individu manquera de circonspection, qualité qui résulte également d'un organe particulier qui est dans le cerveau. Les étourdis courageux sont les plus propres à monter à l'assaut, ou à engager un combat; ils s'exposent sans calculer le danger et sans en tenir compte. Ce sont eux aussi qui engagent les premiers le combat dans une émeute ou dans les révolutions.

La *peur* est une affection, un saisissement de l'organe de la propre défense. Le célèbre abbé Galliani, qui vivait à Paris du temps de Voltaire, appelait *courage de la peur* cet instinct qui se réveille tout à coup dans un individu, seulement lorsqu'il se trouve dans un danger extrême. L'observation est juste, et un organe quoique faible peut être excité à produire par moments des actes énergiques, comme s'il était très-fort. Cela prouve, en outre, que les actes, comme nous le répétons souvent, sont le résultat de l'activité des organes, avec le concours des causes diverses qui les excitent.

On peut être habituellement courageux et ressentir, éprouver de la peur, si le danger paraît évident. La *poltronnerie,* au contraire, est une disposition permanente dans un individu. Le poltron a peur quand même il reconnaît qu'il n'y a point de danger imminent pour lui.

Il y a un genre de courage, le *courage civil,* beaucoup plus rare malheureusement que le *courage militaire*, qui ne vient pas de l'instinct de la propre défense, mais qui a sa source dans la fermeté du caractère. Les phrénologistes ont reconnu que le caractère de l'homme, la fermeté, la persévérance dans une entreprise ou dans une opinion adoptée, résultent d'une organisation particulière du cerveau. C'est cette qualité qui engendre les martyrs politiques et religieux. Des hommes ainsi organisés sont inébranlables dans leurs opinions et dans leurs résolutions : on les appelle *courageux;* ils sacrifient tout, la vie même, plutôt que de se plier à la volonté des autres. Cette qualité forme les grands hommes ou les grands criminels, selon que les idées, les opinions ou les actions se portent sur des choses bonnes ou mauvaises, justes ou injustes, et souvent aussi selon le résultat bon ou mauvais que l'on en obtient.

Au moment où nous mettons ces pages sous presse, nous pouvons citer un exemple de ce courage civil. M. le baron Séguier, procureur impérial à Toulouse, a donné en janvier 1869 la démission de sa place pour des reproches qu'il a regardés comme injustes, et par lesquels on l'accusait de n'avoir pas agi avec assez de vigueur contre la presse des journaux.

Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de développements aux pensées que ce sujet nous fournit, sujet très-fécond en applications utiles à la connaissance de l'homme moral et intellectuel, considéré sous l'influence des circonstances qui l'environnent. Mais nous espérons que plusieurs passages de cet ouvrage auront fourni aux lecteurs le moyen de faire une heureuse application de notre pensée exposée ci-dessus; c'est une question qui doit intéresser tous les lecteurs.

BIOGRAPHIE

DU DOCTEUR GALL[1].

GALL (François-Joseph), célèbre médecin philosophe, naquit le 9 mars 1758, à Tiefenbrunn, petit village situé à deux lieues de Pforzheim, en Souabe, dans le grand-duché de Bade, et mourut à Montrouge, près Paris, le 22 août 1828. La vie de Gall est pour nous une nouvelle preuve que presque tous les hommes de génie, pour s'élever au-dessus de leurs contemporains, n'ont besoin d'apporter en naissant ni une grande fortune ni le nom d'une famille illustre : il leur suffit de venir au monde avec une heureuse organisation cérébrale. Le père de Gall, d'origine italienne (il s'appelait *Gallo*), était un honnête marchand de son village ; il professait, lui et sa famille, le culte catholique. La famille de Gall était très-nombreuse ; François-Joseph était le sixième enfant issu du mariage de ses parents. Gall, dans les premières années de sa vie, ne reçut aucune éducation soignée ; son père voulait en faire un marchand, et sa mère aurait préféré qu'il prît l'habit clérical. La première instruction que Gall reçut était due à un oncle curé, frère de sa mère. Peu de temps après, il fut envoyé à Bade, puis à Brucksal et à Strasbourg, où à l'âge de dix-neuf ans il entreprit l'étude de la médecine. Le professeur Hermann, qui avait remarqué dans le jeune élève une ardeur prononcée pour le travail, un excellent esprit d'observation et une haute intelligence, se l'attacha. Auprès d'Hermann, Gall s'occupa d'histoire naturelle et d'anatomie, et il contribua par des préparations nombreuses à

(1) Nous avons déjà publié cette biographie dans la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Didot, et les journaux en ont parlé favorablement. Du reste, en la reproduisant ici, nous pensons rendre quelque service à nos lecteurs, car, en donnant la notice biographique du fondateur de la phrénologie, nous leur présentons en même temps une idée assez exacte de cette science, pour l'illustration de laquelle nous avons publié cet ouvrage.

former la collection d'anatomie comparée de ce professeur. Dans une lettre imprimée, Gall dit que ses premières découvertes datent de l'époque de ses études à Strasbourg, et qu'alors il avait déjà trouvé plusieurs espèces de mammifères qui n'étaient point encore connues. Pendant que Gall fréquentait les hôpitaux, il gagna le typhus, comme il arrive encore à beaucoup d'élèves. La maladie était très-grave, et il s'en fallut de peu qu'il n'en devint la victime. Il reçut les plus grands soins d'une jeune femme attachée à la maison qu'il habitait, et il s'ensuivit un attachement réciproque, qui finit, peu de temps après, par un mariage. Cette femme était d'une naissance obscure, sans éducation et sans instruction, d'un caractère emporté et violent : elle manquait des qualités d'esprit pour rendre heureuse l'existence d'un homme comme Gall. Cependant ce ne fut que depuis l'année 1797 que la mésintelligence éclata dans le ménage. Des scènes de jalousie très-fréquentes se succédèrent, et cette femme ne gardait plus ni mesure ni ménagement, au point qu'ils durent se séparer tout à fait. Cette femme a vécu à Vienne jusqu'en 1825, jouissant d'une pension que Gall n'a jamais cessé de lui faire passer.

Gall, en 1781, se rendit de Strasbourg à Vienne. Il y continua ses études médicales, et en 1785 il fut reçu avec distinction docteur en médecine. A Vienne, il sut, par ses talents et ses qualités personnelles, captiver l'affection et l'estime des célèbres médecins Van Swieten et Stoll. Les commencements de sa carrière médicale à Vienne furent pénibles et lents; mais peu à peu sa réputation s'étendit, et il eut bientôt une nombreuse clientèle, qui lui permit d'acheter une petite maison avec un assez beau jardin. Là il commença à utiliser ses connaissances en jardinage, et put se livrer à ses études favorites, qui le rendirent célèbre en Europe. Gall vécut ainsi jusqu'au moment où il dut quitter Vienne. Toutefois, afin de réunir les matériaux nécessaires à l'établissement de sa nouvelle doctrine, il fut obligé de se former une collection nombreuse de crânes d'hommes et d'animaux. Il avait moulé en plâtre des personnages connus par quelque faculté prédominante ou par quelque talent très-énergique; il s'était procuré des préparatione en cire, des dessins ou des portraits.

Ainsi, il fut obligé de se livrer avec assiduité à l'exercice de la médecine pour pouvoir couvrir les frais de sa maison, et de retrancher, en même temps, autant qu'il pouvait du temps destiné à ses malades. Fâcheuse position pour l'homme de génie se sentant appelé à faire avancer la science. Comme l'exercice de la médecine lui prenait beaucoup de temps, il apprit sa méthode de disséquer le cerveau à

M. Niklas, jeune étudiant qui, grâce à son application et à son adresse, dit Gall, fit de si grands progrès qu'il dirigea son attention sur plusieurs rapports mécaniques jusqu'alors inconnus.

Nous ne suivrons pas Gall dans toutes les phases de sa vie par lesquelles il a dû passer avant d'avoir conduit sa doctrine au point où il l'a laissée ; mais nous nous bornerons à donner ici un résumé de ses découvertes sur l'anatomie et la physiologie du cerveau, ainsi que tout ce qui a rapport à la doctrine à laquelle il a attaché son nom.

Gall, dans ses ouvrages, a exposé avec simplicité et précision comment lui sont venues les premières idées de rechercher dans l'homme des signes extérieurs des différentes capacités naturelles : « Dans ma plus tendre jeunesse, dit-il lui-même, j'ai vécu au sein d'une famille composée de plusieurs frères et sœurs, et avec un grand nombre de camarades et de condisciples. Chacun de ces individus avait quelque chose de particulier : un talent, un penchant, une faculté, qui le distinguait des autres. Les condisciples que j'avais le plus à redouter étaient ceux qui apprenaient par cœur avec une très-grande facilité, et je remarquais que tous avaient de grands yeux saillants. La justesse de cette observation m'ayant été confirmée ensuite, je dus naturellement m'attendre à trouver une grande mémoire chez tous ceux en qui je remarquais de grands yeux saillants. Je soupçonnai donc qu'il devait exister une connexion entre la mémoire et cette configuration des yeux. Après avoir longtemps réfléchi, j'imaginai que si la mémoire se reconnaissait aux signes extérieurs, il en pouvait bien être de même des autres facultés intellectuelles, chez des mécaniciens, des artistes, des poëtes, etc. Il fallait donc passer de l'abstrait au concret, et c'est précisément ce que je fis. »

Gall, dans sa jeunesse, ignorait complétement que dans les écoles on enseignait une philosophie des facultés de l'âme, tandis qu'il faisait, lui, des observations empiriques, qui lui donnaient la clef pour fonder une nouvelle philosophie ; et de la même manière qu'il avait appris l'histoire naturelle, en observant simplement la nature, il s'était fait une sorte de philosophie à sa guise.

L'obstacle le plus grave qu'il rencontra dans ses recherches, ce fut lorsque dans les écoles il connut les opinions généralement admises sur les facultés de l'âme. Il nous a assuré plus d'une fois qu'il a été tenté souvent de renoncer à toute espèce de recherches philosophiques, du moment que tout ce qu'on lui enseignait se trouvait en opposition avec ses observations. L'ignorance et l'obstination des maîtres et la tyrannie des opinions adoptées peuvent arrêter les élans d'un homme

de génie. Il a fallu à Gall des efforts extraordinaires pour secouer le joug de la routine. Dans les écoles d'alors, à peu près comme l'on fait encore aujourd'hui, on enseignait la philosophie en expliquant que nos facultés essentielles sont la mémoire, l'imagination, l'attention, le jugement, la volonté, la sensation, et Gall trouvait dans la nature des facultés autrement déterminées ; il avait trouvé les instincts pour la génération, l'amour de la progéniture, l'amitié, le courage, les sentiments de bienveillance, d'indépendance, de vénération, les talents pour la musique, pour le calcul, pour les arts, etc. Ni dans la société, ni dans les biographies, il ne trouvait aucun homme devenu célèbre par la perception, par l'attention, par la volonté ; mais il en trouvait de bienveillants, de courageux, des amis dévoués ou des musiciens, des mécaniciens, des architectes.

Le premier mérite de Gall est d'avoir établi la différence qui existe entre les attributs généraux et les facultés fondamentales, et d'avoir indiqué quelles sont ces facultés. La sensation, la perception, l'imagination, etc., sont pour l'homme des attributs généraux, comme la pesanteur, la porosité, l'impénétrabilité le sont pour les corps de la nature. Tel est le point de départ du système philosophique de Gall, qui peut se résumer ainsi :

1° L'homme et les animaux portent en naissant les dispositions à manifester les facultés et les instincts qui leur sont propres. Ces facultés ne sont le résultat ni de l'éducation, ni des besoins, ni du climat, etc., mais ces causes diverses peuvent modifier ou empêcher la manifestation des facultés naturelles.

2° Aucune faculté ou instinct ne peut se manifester que par l'intermédiaire d'un corps vivant et d'une organisation déterminée.

3° Le système nerveux seul et le cerveau en particulier sont destinés par la nature à la manifestation des facultés. Le cerveau chez l'homme et chez les animaux est destiné exclusivement à la conception des idées, à la pensée, au travail de l'esprit et à la manifestation de ces mêmes facultés et instincts. Les diverses parties du système nerveux communiquent entre elles; mais chacune a ses fonctions spéciales.

4° Il faut admettre comme principe incontestable que le cerveau n'est pas un organe simple, homogène, qui fonctionne par sa masse absolue, mais qu'il résulte d'une agrégation d'organes différents, ayant des fonctions différentes, indépendamment de leurs attributs communs. Ce principe est prouvé par la physiologie, par l'anatomie comparée et la pathologie. Le Créateur a fait pour les organes du

cerveau ce qu'il fit pour les sens extérieurs : comme il a donné pour la vision un nerf optique, pour l'ouïe un nerf auditif, pour l'odorat un nerf olfactif, etc., de même il a attaché à chaque organe interne la propriété de sentir et d'élaborer certains ordres d'idées.

5° La nature a employé des *masses organiques* plus ou moins fortes en raison de l'effet qu'elle voulait obtenir. Ainsi, à circonstances égales, plus il y aura de masse nerveuse pour une fonction déterminée, et plus il y aura d'aptitude ou de prédisposition à manifester énergiquement cette faculté.

Pour découvrir dans le cerveau quelles sont ces parties plus ou moins développées auxquelles on puisse rattacher une fonction spéciale, Gall examina la tête de plusieurs personnes qui avaient manifesté avec énergie certaines facultés; et, les comparant avec d'autres qui avaient la même faculté très-faible, il parvint ainsi à établir en principe que le cerveau des premiers était constamment plus large, plus volumineux dans certaines parties de la tête que chez les autres, et qu'il était très-rétréci chez les personnes dont la faculté était excessivement faible. L'inspection de la tête ou du crâne pour connaître et déterminer les prédispositions, les tendances, ou les diverses aptitudes des hommes, telle fut l'origine de la *cranioscopie*. On en abusa bientôt pour dire la bonne aventure aux curieux. Gall cependant avait toujours été très-réservé à cet égard : il déclarait lui-même que cette science ne pouvait indiquer que les prédispositions, et jamais les actes : ceux-ci sont le résultat de l'organisation et de l'influence qu'exercent les circonstances en dehors de l'individu.

Gall passa des observations empiriques aux recherches sur la structure et la construction intime du cerveau, et dès ce moment il fit marcher ensemble les travaux physiologiques et les travaux anatomiques. Avant lui, le cerveau était encore regardé comme une masse pulpeuse, dont on n'avait jamais cherché à étudier les lois de formation ni les rapports existant entre ses diverses parties. Gall reconnut le premier la véritable structure du cerveau, la disposition et la direction de ses fibres et le déplissement de ses circonvolutions en forme de membrane. Il établit aussi avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait avant lui les limites de chacune des diverses parties du système nerveux et leurs fonctions respectives; il réfuta par l'expérience l'opinion de ceux qui faisaient naître du cerveau la moëlle allongée et les nerfs; il émit l'opinion que la substance grise du cerveau est en quelque sorte la matrice de la substance blanche, qui seule est fibreuse et seule exerce la fonction que la nature lui a assignée.

Nous profitons de cette circonstance opportune pour donner une idée un peu étendue de la doctrine de Gall, et nous demandons de pouvoir reproduire en résumé l'esquisse d'un portrait moral et intellectuel de Gall, que nous avons publié dans le *Journal de la Société phrénologique de Paris :* « Le corps de Gall était bien conformé et bien développé. Sa taille était de cinq pieds trois pouces deux lignes; il avait une large poitrine et de forts muscles; sa démarche était ferme, son regard vif et pénétrant; sa figure douce et riante, sa physionomie prévenante, sans avoir pourtant de beaux traits. Son tempérament était sanguin et nerveux; dans les dernières années de sa vie son teint était devenu jaunâtre. Toutes les parties de sa tête étaient fortement développées; sa circonférence, prise au-dessus des sourcils et à la hauteur des oreilles, était de vingt-deux pouces deux lignes, et son extension, depuis la racine du nez jusqu'à l'occiput, de quatorze pouces neuf lignes; son front surtout était extraordinairement large et élevé. »

On a publié un grand nombre de portraits de Gall. L'un des plus ressemblants a été fait en 1826 par M. C. Carloni; il a été lithographié, admiré par les amis de Gall. M. Foyatier, statuaire, a fait le buste en marbre qui ressemble parfaitement, et il a aussi du mérite comme objet d'art. M. Barre (Jean-Jacques), graveur de la monnaie de Paris, a fait une médaille de Gall d'un mérite incomparable.

Voici l'exposé des organes du cerveau et de leurs facultés correspondantes, auquel Gall lui-même nous servira de type.

Le premier organe qui se présente à notre examen, c'est l'instinct le plus puissant dans toutes les espèces d'êtres vivants, l'*alimentation*. Gall avait cet organe à un degré moyen, et s'il mangeait copieusement, il se contentait en général de légumes et de viande simplement préparés. Il buvait ordinairement de l'eau; et il ne prenait ni café, ni thé, ni liqueurs, surtout depuis qu'il eut quelques attaques de goutte.

L'organe qui correspond à la *conservation* de l'espèce était bien développé chez Gall, tandis qu'il n'avait pas celui de l'amour de la progéniture.

Les phrénologistes ont admis un organe particulier dont l'activité assigne aux animaux les lieux qu'ils ont à choisir pour leur demeure. Ils l'ont appelé *habitativité*. Gall n'avait guère cet organe.

Le sentiment de l'*amitié* cimente l'union des individus de la même espèce et des différentes espèces entre elles; puissant dans la jeunesse, li s'émousse dans l'âge avancé. Gall l'a vivement senti : j'en ai eu

personnellement des preuves. Mais Gall voulait dans l'amitié le désintéressement et la franchise.

Un autre instinct très-puissant dans toutes les espèces est celui de la *propre défense*. Cet instinct, quand il est actif, rend l'homme courageux. Gall l'était; son organisation le prouva.

Dans l'*instinct carnassier* il blâmait cette passion des physiologistes expérimentateurs, qui tuent les animaux par centaines dans l'espoir d'arracher à la nature quelques-uns de ses secrets.

La faculté d'atteindre par les moyens les plus sûrs et les plus faciles le but qu'on se propose, en un mot la *sécrétivité*, Gall la possédait à un assez haut degré; il avait du tact, il était fin et clairvoyant.

Il avait aussi le sentiment de la propriété; mais sa raison l'élevait au-dessus de son penchant.

Il n'était pas heureusement doué pour le sens de la mécanique; aussi était-il indifférent aux arts et à l'architecture : l'exécution des planches de son ouvrage était mauvaise depuis que Spurzheim cessa d'y collaborer.

Une faculté que Gall possédait à un degré remarquable, c'était l'élévation de caractère, la fierté, l'indépendance. « Il est un certain nombre d'hommes, dit-il en parlant de cette faculté, qui ont l'esprit assez ferme et le cœur assez grand, qui sont assez profondément pénétrés de leur prix, et ont à tel point la passion de l'indépendance, qu'ils savent repousser toutes les influences extérieures tendant à les assujettir. Autant que possible, ils cherchent les États les plus libres pour y fixer leur séjour. Ils se vouent à une profession qui les rend indépendants, qui les exempte de la faveur et des caprices des grands. La domination sur leurs inférieurs, qui entraînerait l'esclavage sous un maître absolu, leur deviendrait insupportable. Les honneurs, les distinctions déférés au mérite, lorsqu'ils sont prodigués à des hommes de rien, ne sont à leurs yeux que des humiliations. S'ils prospèrent, ce n'est que par eux-mêmes; comme le chêne, ils se soutiennent seuls, et tout ce qu'ils ont, ce n'est qu'à eux qu'ils veulent le devoir. C'est là une fierté qui n'est pas encore dégénérée en orgueil, un mérite plutôt qu'un défaut; compagnon souvent de grandes vertus, ennemi de toutes bassesses, source du courage dans les adversités. »

Gall n'avait pas l'*amour de l'approbation*, qui produit l'amour de la gloire, l'ambition ou la vanité. Il était indifférent à la louange ou au blâme; il n'éprouvait aucun chagrin du ridicule dont on voulait le couvrir. Étant un jour à Berlin, il alla au théâtre voir jouer la *Craniomanie*, comédie de Kotzebue : il y rit avec le public tout le

temps qu'a duré la pièce. Aristophane en avait fait autant avec Socrate, dans une pièce qui le travestissait cruellement.

La *circonspection* était une faculté très-forte chez Gall. Il procédait en tout avec une extrême prudence.

Le sentiment de *bienveillance* est dû aussi à un organe cérébral; il est la source du bien que les hommes se font réciproquement; il s'étend même sur les animaux, que nous ne pouvons voir souffrir sans éprouver nous-mêmes une impression désagréable. Gall était extrêmement bienveillant : il secourait les malheureux et leur procurait l'appui de ses riches clients.

Quant au sentiment de *vénération*, il est certain qu'il reconnaissait un Être suprême, mais en philosophe. Il s'indignait contre l'abus que les hommes font de la crédulité des peuples, et contre ceux qui persécutaient leurs semblables sous le prétexte de la religion.

La qualité que Gall possédait à un haut degré et à laquelle il dut ses succès, c'est la fermeté, la *persévérance*. Sans cette opiniâtreté qu'il mettait à poursuivre les mêmes idées, les mêmes observations, les mêmes recherches, il lui eût été impossible de porter la phrénologie au point où il l'a laissée.

Gall éprouvait vivement le sentiment de la justice. Il ne fut jamais homme politique, bien qu'il appartînt au parti libéral de son temps. Il demandait avant tout qu'un gouvernement fût juste dans la plus large acception du mot.

Les phrénologistes, d'après Spurzheim, admettaient un organe pour le sentiment de l'*espérance;* mais nous n'avons pas pu encore nous convaincre de la réalité de cet organe, du moins comme faculté fondamentale. Gall était très-éloigné de croire au merveilleux, et il n'avait jamais pu ajouter foi ni aux phénomènes extraordinaires qu'on attribuait au magnétisme ni aux miracles de l'homœopathie.

Il ne possédait pas non plus l'art de faire des vers, qu'il ne faut pas confondre avec le talent poétique; mais il possédait à un haut degré le talent de l'invention, la richesse des idées, et se servait souvent d'expressions poétiques, pleines d'à-propos.

Un mode d'esprit assez remarquable, et qui donne une sorte de relief à celui qui le possède, est l'*esprit de saillie*, l'esprit caustique. Gall, sans être méchant, avait cette faculté. Il sut répondre à ses adversaires, dans ses ouvrages, avec un sel et une causticité qui étonnent.

La *mimique*, qui est plus que le simple talent d'imitation, Gall la possédait à un haut degré. Nous savons qu'en Allemagne, dans ses

cours, il produisit des effets surprenants par sa déclamation animée, sa prononciation et le timbre harmonieux de sa voix.

Quant aux facultés *perceptives*, elles étaient généralement faibles chez Gall. Les phrénologistes ont scindé en deux la faculté que Gall appelait *mémoire des choses, sens de l'éducabilité :* ils nomment *individualité* la faculté qui porte à l'observation, facilite l'étude de l'histoire naturelle, de l'anatomie, etc. Gall l'avait à un degré moyen. Aussi oubliait-il facilement les choses qui n'avaient pas un rapport direct avec ses études spéciales. L'autre est l'*éventualité,* dont nous parlerons bientôt.

La *mémoire des personnes*, que Spurzheim et les phrénologistes nommèrent *faculté de la configuration* ou *des formes*, était très-faible chez Gall, et il le disait lui-même.

Les phrénologistes admettent une faculté destinée à apprécier l'étendue, l'espace et les dimensions des objets ; mais, comme elle n'est encore que conjecturale, nous n'en ferons aucune application.

La faculté de *tactilité*, qui juge toutes les sensations du toucher, qui donne l'adresse des mains, était bien développée chez Gall, qui reprochait à Spurzheim d'avoir la main malheureuse et d'écorner toutes ses têtes en plâtre.

Le sens des rapports des couleurs manquait complétement à Gall : il était obligé de s'en rapporter à l'avis des autres, quand il traitait de la peinture et des peintres, ce qui fut cause d'erreurs et de faux jugements, que les critiques s'empressèrent de lui reprocher.

Quant au sens des localités, voici comment Gall s'exprimait en parlant de lui-même à cet égard : « Le goût que j'avais pour l'histoire naturelle me portait à aller souvent dans les bois prendre des oiseaux avec des filets, ou à chercher leurs nids ; j'étais très-heureux dans cette dernière recherche, parce que j'avais observé dans quelle direction des points cardinaux chaque espèce d'oiseau a coutume de faire son nid ; je réussissais également bien à disposer convenablement les filets, parce que j'avais l'habitude de deviner le canton de l'oiseau par son chant et par ses mouvements. Mais, lorsque je voulais aller chercher les oiseaux qui s'étaient pris, ou m'emparer de leur nid, après huit ou quinze jours il m'était impossible le plus souvent de retrouver l'arbre que j'avais marqué ou les filets que j'avais tendus. » Gall oubliait continuellement l'étage où demeuraient ses malades ; il ne s'est jamais occupé de géographie, et, s'il a fait des voyages, il ne les a pas faits par goût, mais seulement dans le but de propager sa doctrine.

Gall n'était pas non plus très-versé dans la science des nombres :

toute espèce de calcul le fatiguait; il entendait peu de chose à l'arithmétique, et rien à tous les problèmes de mathématiques.

Il était aussi entièrement dépourvu de l'organe de l'*ordre*. Aussi dans ses tiroirs de bureau voyait-on pêle-mêle de vieux journaux, des quittances, des annonces de charlatan, des lettres de personnes de distinction, des brochures, des paquets de semences, des noisettes, des pièces d'or, d'argent ou de cuivre. Je l'ai vu prendre d'une main un paquet de ces papiers, le secouer et en faire sortir l'argent dont il avait besoin; c'est ainsi qu'il tenait ses registres, sa caisse.

Nous avons parlé plus haut de l'*éventualité*. Cette faculté est destinée à prendre la connaissance des propriétés des corps mis en mouvement, si utile au philosophe, au légiste, à l'historien; elle est la source de l'éducabilité chez l'homme et chez les animaux : Gall l'avait assez développée.

La faculté pour l'appréciation du temps était très-faible chez Gall; il n'était jamais exact à l'heure. Il lui est arrivé souvent de rentrer chez lui pour dîner une ou deux heures plus tard que l'heure fixée, et cela par simple oubli du temps.

Comme Gall était mauvais juge en peinture, il l'était aussi en musique. Il s'ennuyait d'ordinaire à l'Opéra et aux concerts. La voix d'une femme qui chantait lui était agréable; mais alors c'était l'association de l'idée de la femme qui contribuait à son agrément.

La mémoire verbale manquait à Gall. Il ne pouvait jamais dans les écoles apprendre sa leçon, et, lorsqu'il était question d'apprendre par cœur, il était toujours surpassé par ses camarades, sur lesquels il l'emportait par la composition. Il oubliait souvent le nom des personnes qu'il fréquentait habituellement. Cependant il possédait le sens du langage à un degré assez élevé. Il connaissait parfaitement sa langue; il parlait et il écrivait le français avec facilité, il savait le latin, etc.; mais il avait de la répugnance pour les questions de mots et les discussions grammaticales. En résumé, tandis que toutes les facultés qui ont leur siége dans les parties inférieures du front étaient peu développées chez Gall, les facultés d'un ordre plus élevé, représentées par le développement des parties frontales supérieures, étaient très-larges chez lui : ces parties expriment la haute intelligence, la tête philosophique, l'esprit d'induction.

Les facultés réflectives sont manifestées par deux organes distincts : la *sagacité comparative* et la *causalité*. Par la première, on saisit promptement les rapports de convenance et de disconvenance entre les objets qu'on examine : cette faculté était chez Gall d'une grande

force. Aussi les recherches de toute sa vie ne furent-elles que des confrontations constantes d'organisations et de facultés d'animaux comparées aux facultés de l'homme. Par la *causalité*, l'esprit est conduit à la recherche des principes généraux, des vérités générales, à la connaissance des rapports existant entre les causes et les effets. Gall possédait cette faculté au plus haut degré; il était naturellement observateur, en vertu de sa belle organisation cérébrale.

Après cet exposé de doctrine, il importe de faire connaître les ouvrages de Gall, en y joignant encore quelques détails sur sa vie. Dès 1791, quand sa réputation à Vienne, comme médecin, commençait à s'étendre, il publia la première partie d'un ouvrage ayant pour titre : *Recherches médico-philosophiques sur la nature et l'art dans l'état de santé et de maladie*, un gros vol. in-8. De cet ouvrage il n'a été publié que la première partie. Le manuscrit de la deuxième partie resta en Allemagne pendant plus de vingt ans, et ne lui fut envoyé à Paris que deux ans avant sa mort. Après sa mort, ce manuscrit devint la propriété de la veuve de Gall, et passa depuis en d'autres mains. En 1796, il commença à ouvrir, à Vienne, des cours particuliers sur sa doctrine, qui se propagea rapidement. En 1798, dans une lettre au baron de Retzer, chef de la censure impériale de Vienne, il donna un aperçu de sa doctrine. « A peine avais-je obtenu quelques résultats de mes recherches, dit-il[1], que je prévoyais les objections touchant le matérialisme, le fatalisme et l'irrésistibilité des actions. C'est pourquoi j'ai fait insérer dans le *Mercure allemand* de Wieland une lettre au baron de Retzer. Dans cette lettre, j'ai répondu à ces objections, par les mêmes arguments avec lesquels je les combats encore à présent. » Nous avons donné la traduction de cette lettre dans le *Journal de la Société phrénologique de Paris*, 1835, et l'avons réimprimée dans cet ouvrage, page 287.

Spurzheim était au nombre de ses élèves les plus assidus. Il avait assisté pour la première fois au cours particulier de Gall en 1800. Plus tard il devint son collaborateur et l'un des plus actifs propagateurs de sa doctrine. Pendant cinq ans, Gall avait continué à faire des cours; mais le 9 janvier 1802 il reçut du gouvernement autrichien l'ordre de cesser ses leçons, comme dangereuses pour la religion. Cette défense ne fit que stimuler la curiosité du public. Gall quitta Vienne le 6 mars 1805, en compagnie du docteur Spurzheim. Ils parcoururent ensemble, l'un comme maître, l'autre comme dé-

(1) Œuvres de Gall, 1er vol., édit. in-8°, page 314.

monstrateur de la nouvelle doctrine, le nord de l'Europe, la Prusse, la Saxe, la Suède, la Hollande, la Bavière et la Suisse, et ils arrivèrent à Paris au commencement de novembre 1807. Pendant ce voyage, Gall avait reçu partout des témoignages d'estime et d'admiration; les savants les plus distingués de l'Allemagne, des princes et des rois, assistèrent à ses leçons et à ses démonstrations physiologiques et anatomiques. A Berlin on frappa des médailles en son honneur; sur l'une était gravé : *A Gall, souvenir de sa présence à la Monnaie générale;* sur une autre : *Entreprenant dans ses investigations, modeste à les soutenir;* au revers : *Il trouva l'instrument de l'âme.* Dès son arrivée à Paris, Gall ouvrit un cours public à l'Athénée. Les savants français l'écoutèrent avec le même intérêt que les savants de l'Allemagne. Le médecin de l'empereur, Corvisart, était un de ses plus enthousiastes admirateurs. Mais Napoléon Ier n'aimait pas ce qu'il appelait les *idéologues.* Dès lors beaucoup d'écrivains, pour plaire au maître, publièrent dans le *Journal de l'Empire* et dans la plupart des petits journaux de Paris une foule de plaisanteries tendant à discréditer la *cranioscopie.* Enfin Gall présenta à l'Institut de France, le 14 mars 1808, conjointement avec Spurzheim, son mémoire ayant pour titre : *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier.* Il le publia presque aussitôt avec des *Observations* sur le rapport qui en avaient été fait à l'Institut par ses commissaires. C'est dans cet écrit que Gall consentit pour la première fois à laisser associer le nom de Spurzheim au sien. Bientôt parut le grand ouvrage de Gall, avec un magnifique atlas de 100 planches. Le premier volume fut publié en 1810, et les trois autres parurent successivement jusqu'à 1819. Le texte a été imprimé en même temps in-4° et in-folio. Pour le premier volume et une partie du deuxième, Gall avait encore permis au docteur Spurzheim d'y joindre son nom, comme collaborateur ; mais il s'éleva entre eux quelques dissensions : depuis lors Gall continua tout seul la publication. La disposition économique de l'ouvrage et sa rédaction étaient le travail de Gall. Spurzheim avait fourni des notes, et avait dirigé les dessins et la gravure des planches. Gall et Spurzheim restèrent unis depuis 1805 jusqu'à 1813 : à cette époque eut lieu leur séparation définitive.

Pendant sa dernière maladie, quinze jours avant sa mort, Gall me parla de Spurzheim en m'informant qu'il était à Paris et qu'il lui avait fait dire qu'il désirait le voir. « Qu'en pensez-vous ? » me dit-il. « Faites-le, je vous en prie ; tous vos amis et les amis de la science

en auront la plus grande satisfaction, » lui répondis-je. « Vous avez raison, » me répliqua-t-il : « il ne faut pas garder rancune au bord de tombe. Faites-lui dire que je serais bien aise de le recevoir. » Gall était à sa campagne de Montrouge. Spurzheim y vint le 8 août, et ne put être reçu. J'ai dû moi-même lui en faire des excuses, car c'est moi qui l'avais fait prévenir de sa réception chez Gall, par l'entremise du docteur Antommarchi. Trois autres médecins qui voyaient Gall avec moi, sur les instances de sa femme, avaient déclaré, contre mon avis, que cette entrevue aurait pu causer au malade une trop vive émotion. J'aime à consigner ici les circonstances de cet épisode, parce qu'il en résulte clairement que la réconciliation entre ces deux grands hommes a eu lieu moralement, sinon réellement. Que si elle ne s'est pas réalisée effectivement, cela a été indépendant de la volonté de chacun d'eux.

Gall ne quitta plus Paris depuis son arrivée en 1807. Il s'y était procuré une clientèle brillante, particulièrement dans le corps diplomatique, et il avait acquis une honnête aisance. M. le duc Decazes, alors ministre, et dont Gall était le médecin, lui fit avoir des lettres de naturalisation par ordonnance du roi, en date du 29 septembre 1819. Son fervent ami Geoffroy-Saint-Hilaire, en 1821, l'engagea à se porter candidat pour une place vacante à l'Académie des sciences : Gall y consentit, mais au scrutin il n'obtint que la seule voix de son ami, qui avait déjà écrit une lettre dans laquelle il faisait une appréciation juste et lumineuse du mérite de Gall, et que M. Dannecy fit lithographier plus tard. Gall ne fut donc d'aucune académie, bien qu'il vît surgir autour de lui les sociétés phrénologiques d'Édimbourg, de Londres, de Washington, etc. Sollicité par les libraires et par le public, qui demandaient un abrégé de son grand ouvrage, il entreprit, en 1822, l'édition in-8°, qu'il fit paraître en six volumes, sous le titre : *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties*. Cette édition manque de planches et de toute la partie anatomique qui forme le premier volume du grand ouvrage ; mais bien loin, pour le restant, d'être un abrégé, le sixième volume est presque entièrement consacré à la polémique, et contient une vigoureuse réfutation des diverses attaques portées contre sa doctrine. Nous voulions aussi consacrer quelques pages à la polémique pour défendre la phrénologie, mais nous y avons renoncé parce que nous la jugeons inutile à présent. Cependant il y a une question sur laquelle nous ne pouvons garder le silence. Feu M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Institut, dans son éloge de F. Tiedemann, a raconté une

anecdote entièrement controuvée. Nous n'entrerons pas dans toutes les bévues et les absurdités dans lesquelles Flourens s'est laissé entraîner. Il est même probable que Pariset a imaginé l'amusante histoire qu'il lui a faite; c'était dans son caractère. Autrement, il nous semble qu'il était déjà atteint de la maladie qui a précédé sa mort. Il a rapporté une prétendue farce que Pariset aurait jouée à Gall en 1807, cinquante-cinq ans après l'événement! trente-sept ans après la mort de Gall! tandis qu'on a gardé le silence sur cette farce pendant tout le temps que la polémique était si fervente après la publication des ouvrages de Gall. Et pourquoi, je le demande, à propos d'un éloge historique, faire entrer un conte sans aucune preuve du fait? Il faut avoir une grande crédulité ou une grande passion de dénigrer les savants qui pensent autrement que nous!

Gall, comme écrivain, est au-dessous de son génie. Son style est inégal et négligé; la distribution des matières manque d'ordre et de méthode. Cependant il savait expliquer très-clairement sa pensée, et son style prenait souvent de l'élévation. Ses chapitres sur le fatalisme, le matérialisme et la liberté morale peuvent être comparés aux pages des meilleurs écrivains, et prouvent la haute moralité de ses doctrines et la lucidité de son jugement dans des questions aussi délicates. Dans sa correspondance, Gall écrivait correctement et avec esprit, et ses réflexions, ses pensées, ainsi que l'expression de ses sentiments, coulaient d'abondance de sa plume, comme sa parole dans ses cours publics. Gall, quoique en rapport avec la plupart des savants de son époque, n'a écrit que peu de lettres : elles sont toutes très-rares.

Gall avait entrepris, en 1823, pour la première fois, un voyage à Londres. Pendant son absence il m'avait chargé de surveiller l'impression de son ouvrage in-8° et de soigner ses malades. On lui avait persuadé qu'en faisant quelques cours sur sa doctrine, il réunirait un très-grand nombre d'auditeurs, et qu'il pourrait gagner des sommes considérables. Mais il fut déçu dans son espérance : les dépenses absorbèrent des sommes supérieures à celles qu'il avait retirées de ses cours. Il en ressentit un profond chagrin, et ne resta à Londres que peu de temps.

Gall était resté veuf depuis le commencement de 1825. Il épousa en secondes noces Mlle Marie-Anne Barbe, née à Nancy, en 1794.

Le mariage eut lieu à Paris. le 25 août 1825. Après la mort de Gall, elle resta veuve à son tour. En 1831, elle épousa en secondes noces le docteur Imbert, qui est décédé à Lyon le 1er mars 1852. Elle a cédé après la mort de son second mari l'appartement qu'elle

occupait à Lyon à M. le docteur Barbier, et lui a vendu la plus grande partie des meubles, les livres et manuscrits qui avaient appartenu à ses deux précédents maris. Elle a cessé de vivre le 22 juillet 1857 dans une auberge de Fontainebleau, se rendant à Lyon.

La santé de Gall, à partir de 1826, commençait à décliner visiblement. Il souffrait d'étouffements, il avait de la peine à monter les escaliers, et bientôt se manifestèrent tous les symptômes d'une affection organique du cœur. L'année suivante, ses souffrances augmentèrent au point qu'il fut obligé de se faire saigner plusieurs fois, et il prenait souvent des médicaments qu'il se prescrivait lui-même. Malgré son état maladif, en décembre 1827, il ouvrit encore, à l'Athénée, un cours sur la *physiologie du cerveau*, qu'il faisait deux fois par semaine. On voyait ses forces et ses facultés s'affaiblir graduellement. Il avait de la peine à s'exprimer, son discours n'était pas soutenu, sa mémoire ne le servait plus comme autrefois, surtout lorsqu'il fallait citer des faits et les circonstancier. Gall s'était engagé depuis plusieurs mois à fournir des articles pour l'*Encyclopédie moderne;* mais sa santé ne lui permit plus d'y donner suite : il me chargea de rédiger les articles demandés (*Encéphale*, *Folie*, etc.) et d'achever son cours à l'Athénée. Il mourut peu de temps après.

Voici un résumé de sa dernière maladie :

Un jour, le 3 avril 1828, rentré chez lui après ses visites, et au moment où je venais de finir la leçon d'un cours de phrénologie que je professais chez lui-même, il s'adressa à moi en me disant qu'il venait d'éprouver un étourdissement assez fort, et qu'il lui avait semblé pendant un quart d'heure que les objets tournaient autour de lui; qu'il ne pouvait les distinguer avec précision, et que pourtant il connaissait bien que c'était lui qui pensait à cela : « J'ai été comme un fou pendant ce temps, » disait-il. En me parlant, sa langue était embarrassée et sa bouche un peu de travers. J'en fus effrayé. Il ne voulut pas que je le saignasse immédiatement; il sortit même le soir pour visiter des malades; mais le lendemain les étouffements et les vertiges se succédèrent; plus tard la paralysie de la langue s'étendit à la face et légèrement aux membres du côté droit. Les saignées faites plusieurs jours après et les purgations qu'il s'ordonna lui-même n'amenèrent aucun soulagement. Après avoir essayé les vésicatoires, les sangsues et l'électricité avec le docteur Sarlandière, le tout inutilement, il se fit transporter, en juillet, à sa maison de campagne à Montrouge, pour respirer l'air pur et s'éloigner de toute espèce d'affaire. Beaucoup de médecins l'ont vu pendant sa maladie : Fouquier,

Biett, Broussais, Koreff, Londe, Roboam, Dannecy et moi, nous étions presque toujours avec lui. Toutefois il n'a jamais écouté les conseils d'aucun de nous, il n'a jamais fait que sa volonté. Ce fut un jour, avant de quitter Paris, en présence du baron de Scröder, premier conseiller d'ambassade de Russie, de sa femme et de son neveu, qu'il me donna ses instructions et me fit promettre de préparer sa tête après sa mort, pour la déposer dans sa collection. Il m'a fait renouveler cet engagement à Montrouge, en présence de plusieurs personnes et du docteur Broussais, et, en s'adressant à celui-ci, il lui a dit : « J'espère que vous serez persuadé maintenant que j'ai réellement foi dans mes doctrines. » C'est encore dans le mois de juillet, en présence de sa femme, de ses neveux et de plusieurs de ses amis, qu'il nous recommanda d'empêcher le scandale qui aurait pu résulter, dans ses derniers moments ou après sa mort, du clergé catholique ; et c'est à moi, en particulier, qu'il a adressé cette recommandation. « J'exige, a-t-il dit, d'être porté directement au Père-Lachaise. Les prêtres s'approcheront peut-être quand j'aurai perdu connaissance, et ils pourraient bien se vanter de m'avoir converti. En étudiant les œuvres du Créateur et en cherchant à connaître les ressorts admirables qu'il a mis en œuvre pour nous faire agir et penser, je ne crois pas avoir mal fait. Je n'ai donc pas à me convertir ni rien à retrancher de mes découvertes. » Ceci était dit dans l'intimité. MM. Dannecy, Londe et Roboam ne peuvent pas l'avoir oublié.

Eh bien ! trois jours avant sa mort, deux des révérends pères qui avaient alors une maison à Montrouge se présentèrent à la petite porte du jardin, et demandèrent seulement à voir la chambre et le lit où reposait le docteur Gall. Madame Gall était déjà disposée à leur accorder cette innocente curiosité, quand je fus averti de leur présence ; je me portai immédiatement au-devant d'eux, en m'excusant sur la mission que j'avais acceptée de Gall, laquelle était pour moi chose sacrée, et j'ajoutai que Gall était dans l'assoupissement le plus complet.

La maladie, en effet, avait fait des progrès terribles depuis les derniers jours : vertiges fréquents, paralysie complète, l'estomac ne fonctionnant plus, assoupissement léthargique. Finalement, après cinq mois de maladie, il cessa de vivre, le 22 août 1828, à dix heures et demie du soir. La tête de Gall a été moulée par les soins de M. Foyatier, et le corps fut transporté le 23 à Paris, dans son appartement, rue Saint-Honoré, n° 327.

Le 24 août, on fit l'autopsie, à laquelle assistèrent un grand nombre de médecins. On a trouvé le crâne épais et très-lourd, et un épanchement de cinq à six onces de sérosité entre les méninges et le cerveau. Celui-ci était dans l'état ordinaire; pesé, on eut deux livres onze onces et un demi-gros. On ne l'a pas disséqué : M. Dumotier l'a moulé pour en conserver la forme. Le cœur a été enlevé. Il était plus volumineux d'un quart que dans l'état normal; les parois du ventricule droit très-minces et mollasses; on a reconnu quelques points d'ossification et quelque altération organique de peu d'importance. On a séparé la tête du tronc pour la blanchir et la mettre ensuite dans la collection, selon sa volonté. M. le docteur Vimont s'est chargé de cette pénible opération. Le lendemain, 25, M. Dumotier a embaumé le corps, par l'ancienne méthode, et il a ouvert, je ne sais pourquoi, toute la colonne vertébrale. On a recousu les téguments et l'on a remplacé la tête enlevée, en y mettant une petite tête en plâtre insignifiante qui se trouvait là dans la collection, et cela pour que les hommes chargés de déposer le corps dans le cercueil ne s'aperçussent pas de l'enlèvement de la tête véritable. Ainsi, dans le cercueil, si jamais on venait un jour à l'ouvrir, on serait très-embarrassé de s'expliquer la présence de ce plâtre.

Gall n'eut pas d'enfant de ses deux mariages, et ne laissa pas de testament; ainsi tout ce qu'il possédait passa en propriété à sa veuve. Peu de temps après, elle céda au gouvernement français le cabinet ou l'intéressante collection de têtes et préparations diverses que Gall avait formée, en y joignant quelques exemplaires du grand ouvrage, moyennant une pension viagère de 1,200 fr. dont elle a joui jusqu'à la fin de ses jours.

Immédiatement après la mort de Gall, on a ouvert une souscription pour ériger un monument à sa mémoire. Ce ne fut qu'au bout de quatre ans qu'on a pu réunir la somme de 2,509 francs, à peine suffisante pour exécuter le modeste monument qu'on voit au cimetière du Père-Lachaise.

Ce monument consiste en un sarcophage en pierre. A l'une des extrémités s'élève un cippe ou piédestal, supportant le buste en marbre du docteur. Le dessin du monument est de M. Visconti, architecte, et le buste a été exécuté par Foyatier, en copiant celui qu'il avait déjà fait pour Gall, en marbre de Carrare. Il en a fait une autre copie, qu'il a donnée à la veuve, et il a gardé l'original. Le buste de Gall superposé au monument est fidèle pour la ressemblance; mais on a sculpté en bas-relief, sur le côté et derrière le buste, des crânes

avec des dessins inexacts des organes du cerveau et des dénominations mal choisies des facultés indiquées. On a suivi en général la dénomination de Gall; mais on a ajouté le nom qui indique l'excès d'activité que Gall avait déjà modifié. On y a sculpté aussi le mot *crânologie*, qu'il n'a jamais adopté pour exprimer sa doctrine.

Les écrits que Gall a fait paraître ont pour titres exacts : *Philosophisch-medicinische Untersuchungen über Natur und Kunst im kranken und gesunden Zustande des Menschen;* Vienne, 1791, un gros volume in-8°; — *Lettre du docteur Gall à M. Joseph-Fr. de Retzer*, relativement à son *Prodrome* sur les fonctions du cerveau chez les hommes et les animaux; Vienne, 1er octobre 1798; — *Discours d'ouverture*, lu par M. le docteur Gall, à la première séance de son cours public sur la physiologie du cerveau, le 15 janvier 1808; Paris, 1808, in-8°; — *Recherches sur le système nerveux en général et celui du cerveau en particulier*, mémoire présenté à l'Institut de France, le 14 mars 1808, suivi d'observations sur le rapport qui en a été fait à cette compagnie par ses commissaires, avec planches; Paris, 1809; — *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leur tête; Paris, 1810-1818, 4 vol. in-4°, avec atlas de cent planches. De cet ouvrage on a extrait et imprimé à part un volume in-8°, sous le titre de : *Des dispositions innées de l'âme et de l'esprit*, etc.; Paris, 1811, in-8°. Gall et Spurzheim ont imprimé la traduction allemande de la première partie de cet ouvrage sous le titre : *Anatomie und Physiologie des Nervensystems*, etc.; Paris, 1810, in-8°; — *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties;* Paris, 1822-1825, 6 vol. in-8°. — Gall a donné les articles *Cerveau* et *Crâne* dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et il a fourni quelques notices scientifiques à la *Revue européenne*, publiée en 1824.

FIN.

TABLE.



Paris. — Typographie Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19.